RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER
(Docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada)

ARCHIVISTE

1896

(Annexe au Rapport du Ministre de l'Agriculture)

NN
A673
ra

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE
1897

[N° 8*a*—1897.]

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE vii
Liste des livres, etc., donnés, avec les noms des donateurs xxxii

NOTE A.—TERRES DES SAUVAGES SUR LA GRANDE-RIVIÈRE.

N° 1. SIR PEREGRINE MAITLAND AU COMTE BATHURST 1

Pièces annexées.

N° 1. EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL, 5 FÉVRIER 1798 3
2. COPIE DU TRAITÉ ENTRE L'ÉTAT DE NEW-YORK ET LES INDIENS MOHAWKS, LE 12 FÉVRIER 1805 4
3. COMITÉ DU CONSEIL À ALURED CLARKE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR 5
4. PATENTE SOUS LE SCEAU DU HAUT-CANADA DES TERRES DE LA GRANDE-RIVIÈRE AUX CINQ-NATIONS, 14 JANVIER 1793 13
5. ACHAT DES CHIPPEWAS DES TERRES DU NORD-EST DE LA GRANDE-RIVIÈRE, LE 17 OCTOBRE 1818 14
6. LISTE DES CANTONS 16
7. PROJET D'UNE PATENTE DE TERRES 16
8. PROCUREUR GÉNÉRAL SEWELL À LORD DORCHESTER 17
2. CONSEIL DES SIX-NATIONS 18
3. LORD BATHURST À MM. ROBERT J. KERR ET JOHN BRANT 21
4. ASSEMBLÉE DES MISSISSAUGAS, 22 MAI 1784 22

NOTE B.—ANTICIPATION DE LA GUERRE DE 1812.

N° 1. LIEUT. GÉNÉRAL BOWYER AU LIEUT. GÉNÉRAL HUNTER 24
2. JOHN MCDONELL AU COLONEL BROCK 25
3. COLONEL BROCK AU TRÈS HONORABLE W. WINDHAM 26
4. LORD CASTLEREAGH (PAR SECRÉTAIRE) AU COLONEL BROCK 27
5. LE "LEOPARD" ET LE "CHESAPEAKE" 27
6. AMIRAL BERKELEY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE 28
7. LIEUTENANT-COLONEL GRANT À JAMES GREEN, ÉCR, SECRÉTAIRE MILITAIRE 29
8. SIR J. H. CRAIG AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE 30
9. L'HONORABLE JAMES BABY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE 33
10. LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE À JAMES BABY 34
11. LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE À SIR JAMES CRAIG 34
RAPPORT ANNUEL DE LA MILICE DE SA MAJESTÉ DANS LA PROVINCE DU HAUT-CANADA .. 38
12. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 38
13. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 39
14. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 40
15. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 41
16. SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH 41
17. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 42
18. JOHN HENRY À H. W. RYLAND 43
19. LORD CASTLEREAGH À SIR J. H. CRAIG 44
20. SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH 45
21. BUREAU DE LA GUERRE À SIR JAMES CRAIG 45
22. SIR J. H. CRAIG À LORD CASTLEREAGH 46
23. SIR J. H. CRAIG À JOHN HENRY 46
24. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 47
25. JOHN HENRY À SIR JAMES CRAIG 48
26. LETTRE DE MARTIN CHITTENDEN (annexée) 49
27. RÉPONSES À DES QUESTIONS SUR LES AFFAIRES DES ÉTATS-UNIS 50
28. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 59

PAGE.

NOTE B.—ANTICIPATION DE LA GUERRE DE 1812—*Fin.*

N° 29. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 60
30. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 62
31. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 63
32. JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG 64
33. LE MAJOR GÉNÉRAL BROCK À SIR J. H. CRAIG 65
34. SIR GEORGE PREVOST À LORD LIVERPOOL 65
34*a*. PHILALETHES AU RÉDACTEUR DU "MERCURY" DE QUÉBEC 65
35. SIR GEORGE PREVOST À LORD LIVERPOOL 67
36. SIR GEORGE PREVOST AU MAJOR GÉNÉRAL BROCK 67
37. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À SIR GEORGE PREVOST 68
38. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À SIR GEORGE PREVOST 69
39. RÉVOCATION DES ARRÊTÉS DU CONSEIL 69
40. DÉCLARATION DE GUERRE PAR LES ÉTATS-UNIS 71
41. L'AMIRAL WARREN À M. MONROE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, E.-U. A. 71
41*a*. JAMES MONROE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, À L'AMIRAL WARREN 72
42. W. JONES AU CAPITAINE EVANS, DU "CHESAPEAKE" 74
43. W. JONES AU CAPITAINE JAMES LAWRENCE 75

NOTE C.—ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE HAUT-CANADA.

N° 1. SIR JOHN JOHNSON AU GÉNÉRAL HALDIMAND 76
2. LE GÉNÉRAL HALDIMAND À SIR JOHN JOHNSON 76
3. LORD SYDNEY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR HAMILTON 76
4. MÉMOIRE DE M. RODERICK MACDONELL 77
5. L'ÉVÊQUE (ANGLICAN) DE QUÉBEC À M. KING 77
6. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LIEUTENANT GÉNÉRAL HUNTER 78
7. LE RÉVÉREND ALEX. MCDONELL À JOHN SULLIVAN 78
8. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LIEUTENANT GÉNÉRAL HUNTER 79
9. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL HUNTER À LORD HOBART 79
10. L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC AU GÉNÉRAL HUNTER 80
11. MANDAT POUR SALAIRE AU RÉV. ALEXANDER MACDONELL 80
12. JOSEPH FROBISHER AU LIEUTENANT-COLONEL GREEN 80
13. LE RÉV. ALEXANDER MCDONELL AU COMTE BATHURST 81
14. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL AU COMTE BATHURST 81
15. MÉMOIRE 83
16. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL AU COMTE BATHURST 83
17. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 84
18. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 84
19. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 85
20. LE RÉV. ALEXANDER MACDONELL À HENRY GOULBURN 85
21. MÉMOIRE DU RÉV. ALEXANDER MACDONELL 86

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA—LISTE.

Q. 125. Divers 1
Q. 126. Divers, 1813 9
Q. 127. Sir George Prevost, 1814 17
Q. 128-1. Sir George Prevost, 1814 30
Q. 128-2. Le gouverneur sir George Prevost, 1814 38
Q. 129. Bureaux publics, 1814 45
Q. 130-1-2-3. Divers, 1814 60
Q. 131. Le gouverneur sir George Prevost, 1815 71
Q. 132. Le gouverneur sir Gordon Drummond, 1815 76
Q. 133. Le gouverneur sir Gordon Drummond, 1815 84
Q. 134-1. Bureaux publics, 1815 95
Q. 134-2. Bureaux publics, 1815 107
Q. 135-1. Divers, 1815 113
Q. 135-2. Divers, 1815 125
Q. 136. Gouverneur sir Gordon Drummond ; gouverneur intérimaire John Wilson, 1816 147

PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA—LISTE—*Fin.*

PAGE.

Q. 137. Sir J. C. Sherbrooke, 1816 157
Q. 138. Bureaux publics, 1816 168
Q. 139. Bureaux publics, 1816 181
Q. 140-1-2. Divers, 1816 191
Q. 141-1-2. Etablissements maritimes ; levées hydrographiques des lacs, 1816 207
Q. 142-1-2-3. Cartes et plans, 1816 207
Q. 143. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1816 208
Q. 144. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1817 215
Q. 145. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1817 220
Q. 146. Bureaux publics, 1817 225
Q. 147-1-2. Divers, 1817 236
Q. 148-1. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1818 247
Q. 148-2. Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1818 253

PAPIERS D'ÉTAT, HAUT-CANADA—LISTE.

Q. 318-1. Lieutenant-gouverneur Gordon Drummond et divers, 1814 1
Q. 318-2. Lieutenant-gouverneur Gordon Drummond et divers, 1814 10
Q. 319. Lieutenants-gouverneurs, Drummond, sir George Murray, Robinson, Gore et divers, 1815 15
Q. 320. Lieutenant-gouverneur F. Gore, 1816 25
Q. 321. Divers, 1816 41
Q. 322-1-2. Lieutenant-gouverneur Gore et gouverneur intérimaire S. Smith, 1816 46
Q. 323. Divers, 1817 54
Q. 324-1. Gouverneur intérimaire S. Smith, lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1818 64
Q. 324-2. Divers, 1818 73
Plan de la Grande-Rivière, Note A en regard.

ERRATA.

Note A, page	14,	au lieu de	n° 6,	lisez	n° 5.
"	16,	"	n° ,	"	n° 7.
Note B, page	34,	"	n° II,	"	n° 11.
"	47,	"	n° 23,	"	n° 24.
"	72,	"	n° 41,	"	n° 41*a*.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, LL.D., M.S.R.C., ARCHIVISTE.

A l'honorable SYDNEY FISHER,
Ministre de l'Agriculture,
etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives pour 1896.

La transcription des documents au bureau des archives publiques à Londres se fait avec régularité, le plus grand soin étant apporté, tant à Londres qu'ici, pour en assurer l'exactitude la plus absolue. Les derniers que nous ayons reçus jusqu'à cette date s'appliquent, en ce qui concerne le Bas-Canada, à une partie de l'administration de lord Aylmer, et en ce qui concerne le Haut-Canada, à une partie de l'administration de sir John Colborne. Dans les documents relatifs aux deux provinces se trouvent des détails sur les délibérations concernant les terres et les compagnies des terres. Les listes pour cette année contiennent tous les documents jusqu'en 1818 pour le Haut et le Bas-Canada, lesquelles comprennent les pièces relatives à la guerre de 1812, depuis le commencement jusqu'à la fin de cette guerre.

Sur les documents copiés à Paris, 61 ont été reçus; celui qui est marqué volume I est consacré en grande partie aux renseignements relatifs aux travaux de Jacques Cartier et à l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France; les autres s'appliquent à des événements subséquents dans la Nouvelle-France. Le travail de transcription se continue.

L'archiviste ayant dû s'absenter pour aller à Londres afin d'y poursuivre de nouvelles recherches, le rapport préliminaire qu'il est d'usage de faire a été en conséquence supprimé en 1893. Plusieurs des documents énumérés dans les listes de cette année donnent des renseignements relatifs aux différends avec les Etats-Unis sous la présidence de M. Jefferson. Dans la Note B du présent rapport, un choix de ces documents est publié au long, et dans une partie subséquente de ce rapport on trouvera des remarques sur ces documents. En examinant la liste pour les deux Canadas, contenue dans le rapport de 1893, on y trouvera le commencement de la guerre de 1812, et comme je l'ai dit plus haut, les documents énumérés dans le rapport de cette année (1896) donnent la suite de ces renseignements; ces documents démontrent en outre que durant les débats avec les Etats-Unis, de nouveaux colons ont continué régulièrement à acheter des terres. Les rapports pour les années 1894 et 1895 sont consacrés aux affaires des provinces maritimes et en partie aux affaires concernant les débuts de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

La collection des archives a eu pour effet de modifier considérablement dans un grand nombre de cas l'histoire du Canada et celle des Etats-Unis en ce qui concerne leurs rapports avec la mère-patrie. Les rapports continuent à être demandés de plus en plus, et les demandes reçues à cet effet proviennent des endroits les plus divers, ainsi qu'on pourra le constater en consultant la liste des ouvrages offerts. Nous recevons aussi un très grand nombre de demandes de renseignements, et dans chaque cas nous nous empressons d'y répondre. Ainsi qu'il a été dit dans des rapports précédents, l'économie la plus stricte est pratiquée en ce qui concerne la dépense du crédit voté par le parlement pour le service des archives.

Les documents publiés dans la Note A fournissent des données utiles au règlement de la question relative à l'étendue de la concession de terres situées sur l'Ouse ou Grande-Rivière, accordée aux Six Nations indiennes en 1784. Peu de temps après la prise de possession de ces terres, une question avait été soulevée relativement à l'effet du titre de propriété donné aux Six-Nations par le général Haldimand. Brant et d'autres chefs prétendaient que, d'après la teneur de l'acte (*voir* l'annexe n° 1, page 3 de la Note A) la concession comportait une étendue de terres de six milles de largeur de chaque côté de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source; d'un autre côté l'on prétendait que cette concession était limitée par l'achat fait des Mississaugas, lesquels, au conseil tenu avec eux le 22 mai 1784 (Note A, page 22), avaient déclaré explicitement qu'ils ne possédaient pas toutes les terres situées entre les trois lacs—Ontario, Huron et Erié—mais qu'ils consentaient à transférer au roi tout ce qu'ils possédaient dans cette région, ce qui, croyaient-ils, serait "suffisant pour les gens du roi et pour nos frères des Six Nations." Le lieutenant-gouverneur Maitland se rangeait à ce dernier avis, dans sa lettre du 22 février 1821, adressée au comte Bathurst en vue de la demande qui devait être faite par les délégués envoyés par les Six Nations pour appuyer leurs prétentions à toute l'étendue des terres sur la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source. Dans la lettre en question (Note A, n° 1), le lieutenant-gouverneur Maitland démontrait que la description contenue dans la lettre du général Haldimand provenait d'un malentendu, les terres n'ayant jamais été arpentées et le cours ainsi que l'étendue de la rivière étant inconnus.

Dans les documents contenus dans le volume 283 de la série Q des archives, on trouvera un compte rendu des transactions faites par M. Russell, président du conseil du Haut-Canada, alors administrateur du gouvernement de la province, transactions décrites par sir Peregrine Maitland comme ayant été faites sous l'empire de la terreur et de l'illusion. Il sera avantageux de consulter ces documents, vu qu'ils s'appliquent directement aux questions en litige entre les Indiens des Six Nations et le gouvernement.

Il n'entre pas du tout dans le cadre d'un rapport de ce genre d'exprimer une opinion sur des points de droit qui peuvent être débattus, mon devoir se bornant évidemment à fournir les documents qui peuvent être utiles à ceux qui sont chargés de la sauvegarde de certains intérêts, afin de les aider à en arriver à une décision équitable en ce qui concerne les questions en litige. En conséquence, les deux côtés de la question ont été exposés en tant que les documents ont été disponibles. La décision à laquelle le comte Bathurst en arrive dans sa lettre adressée aux délégués après avoir étudié leurs déclarations, lesquelles ne sont pas ici, parmi les documents, était décidément adverse aux réclamations des Indiens de la Grande-Rivière. Les

arguments à l'appui de cette décision et ceux qui sont invoqués dans la lettre écrite par sir Peregrine Maitland au mois de février précédent (1821) empruntent naturellement leur force aux documents relatifs à la concession primitive faite par le gouverneur Haldimand, au transfert des terres effectué par les Mississaugas, et à leur étendue avant que les Six (ou Cinq) Nations eurent obtenu le titre en vertu duquel elles les réclament et aux procédures subséquentes au sujet de ces terres.

Joseph Brant, le chef principal et l'âme dirigeante des Six Nations, mourut le 27 novembre 1807, et John Norton, invariablement représenté comme étant un chef Mohawk, semble avoir assumé la position de chef principal tenue par Brant, lequel, alors qu'il était à Londres, durant le séjour en cette ville du gouverneur Haldimand, avait, grâce à l'intervention de celui-ci, été reçu avec une grande cordialité par les plus hauts fonctionnaires et autres. En 1804, Norton apporta une lettre de Brant le présentant à lord Moira, qui l'envoya à lord Camden, en déclarant que tout ce qu'il savait sur son compte c'était qu'il lui avait été présenté par Brant. Il avait aussi un mémoire des Six Nations dans lequel il est qualifié de " chef adoptif" (Q 299 p. 218). Le mémoire demandait la totalité des douze milles sur la Grande-Rivière, à partir de son embouchure jusqu'à sa source, et s'appuyait sur la transaction avec M. le président Russell pour faire valoir cette réclamation. Plusieurs mémoires et lettres de Norton, tous au même effet, ont été envoyés durant l'année 1804. (Q 299, pages diverses, *voir* aussi Q 303, pp. 95, 102-104, etc.)

En 1808 Norton était de retour à la Grande-Rivière, d'où il envoyait un long mémoire recommandant des mesures propres à unir tous les Indiens advenant le cas d'hostilités de la part des Etats-Unis, la modification de la tenure des terres et l'adoption des moyens nécessaires pour civiliser les Six Nations. Dans une lettre contenant un commentaire succinct des faits et gestes de Norton, le lieutenant-gouverneur Gore accuse Brant et Norton de s'efforcer de disposer des terres de la Grande-Rivière de façon à les faire tourner à leur avantage personnel. D'après sa déclaration, Norton se serait servi de la lettre de présentation de Brant pour en imposer à ceux que Gore qualifie de " personnages éminents et respectables " en se faisant passer pour Indien et chef des Sauvages, tandis qu'au contraire il était Ecossais, avait servi comme simple soldat dans le 65e régiment et avait obtenu son congé en 1788, grâce à l'influence de M. Coffin, chez lequel la mère de Norton était servante. Gore énumère les genres d'occupations auxquelles il s'était livré jusqu'à ce qu'il se fut établi sur la Grande-Rivière et eût assumé l'apparence, les usages et les coutumes des Indiens. (Q. 312—1. p. 126.) Sa lettre contient de sérieuses accusations contre Brant et des objections au changement de la tenure des terres des Sauvages.

Jusqu'en 1812 les documents ne disent rien des allées et venues de Norton. Le 6 novembre de cette année, il était à un " Conseil de condoléances " tenu au Fort George, à l'occasion des décès du général Brock et autres, et le 22 décembre, Robert Dickson, agent des Sauvages, requérait ses services, si l'on pouvait se passer de lui à Niagara. Dans ces deux documents, on l'appelle le " Capitaine Norton ". (Série C, vol. 256, pp. 194-228.) Le 1er juin 1813, il accuse réception des remerciements de sir George Prevost adressés à lui et à ses amis pour leurs services contre l'ennemi (série C, vol. 257, p. 81), mais ces marques de faveur lui ont apparemment donné de sa propre importance une idée peu propre à développer en lui l'esprit de discipline. Ses relations avec Claus, surintendant général adjoint des affaires indiennes, ont en conséquence été apparemment d'une nature peu amicale, et cela ressort, entre autres

preuves, d'une lettre écrite par Norton au major Fulton, aide de camp de sir George Prevost, datée le 26 juin 1813, laquelle commence comme suit : " Les Cinq Nations elles-mêmes m'ayant nommé l'un des principaux chefs, il y a de longues années, et feu le général Brock, lorsqu'il m'a nommé capitaine, ayant aussi ajouté " et commandant des guerriers des Cinq Nations ". En conséquence il refusait d'obéir à Claus et lui niait le droit d'intervenir auprès des gens que lui (Norton) avait été nommé pour conduire.

Le 31 juillet 1813, le général de Rottenburg accusait réception d'une lettre du secrétaire militaire, lui intimant le bon plaisir de sir George Prevost que " le chef indien Norton fut porté au bordereau de paye du département indien avec le rang et la paye d'un capitaine ", mais le général de Rottenburg dit que cet ordre n'était pas nécessaire, vu que Norton était sur le bordereau de paye en cette qualité depuis le 2 juin 1812, mais que le pouvoir additionnel de distribuer des cadeaux aux Indiens qui servaient sous ses ordres lui serait accordé conformément aux ordres de sir George Prevost. Evidemment, le général de Rottenburg n'avait pas une haute opinion de Norton comme homme. Il écrivait, le 15 août 1813 (série C, vol. 257, p. 116), qu'il s'était vainement efforcé de réconcilier Claus et Norton, " ce dernier ", dit-il, " est certainement un grand intrigant, mais c'est un homme de lutte, et il peut faire beaucoup de mal s'il n'est pas appuyé."

Dans un mémoire daté le 24 février 1814, Norton demande la direction absolue des Indiens confédérés, ainsi que le pouvoir de distribuer des cadeaux aux tribus et aux chefs. La décision de sir George Prevost sur chaque point de la demande est donnée dans des colonnes parallèles, dont les deux premières donnent la nature de l'ensemble.

Demandes de Norton.	*Décision de sir George Prevost.*
" Que, pour agir convenablement en " vertu de ma nomination à la tête des " Cinq-Nations ou Confédérés, je constate " qu'il est nécessaire d'insister pour qu'il " n'y ait aucune intervention de la part " du département indien entre ces tribus " et moi-même.	" Une commission de capitaine ou chef " des Cinq-Nations ou Confédérés sera " fournie au capitaine Norton, et nulle " intervention ne sera permise entre le " département indien et ces tribus, ex- " cepté par l'entremise du capitaine Nor- " ton."
" Que je puisse avoir le pouvoir de " récompenser les loyaux services des " guerriers, et savoir jusqu'à quel point " je puis faire des promesses à cet effet, " et que je puisse également récompenser " les principaux chef guerriers qui aident " à maintenir l'ordre."	" Le capitaine Norton aura le pouvoir, " au moyen de cadeaux, de récompenser " les loyaux services des guerriers ser- " vant sous ses ordres."

Ces demandes contiennent neuf clauses, à chacune desquelles sir George Prevost a donné son assentiment.

Le rapport fait à sir Gordon Drummond par le major général Riall, après avoir assisté à un conseil des Indiens à la tête du lac (Ontario) et transmis par sir Gordon à sir George Prevost le 19 avril, démontre qu'il existait un certain mécontentement parmi une partie des Indiens au sujet de la nomination de Norton. Sir Gordon dit (série C, vol. 257, p. 234) : " Je regrette beaucoup d'avoir à communiquer à Votre " Excellence que le major général (Riall) déclare que trois des Six-Nations, parlant

" par la bouche de leur chef principal, ont demandé au major général de représenter " à Votre Excellence leur mécontentement de la nomination du capitaine Norton " comme devant être leur chef. Elles disent qu'elles ne le reconnaîtront pas comme " tel, ne lui témoigneront ni respect ni obéissance, ne s'adresseront pas à lui dans " leurs besoins; qu'elles ne le connaissent pas autrement que comme perturbateur " de la paix et de l'harmonie qui devraient exister chez elles; elles ont un chef que " le roi a nommé et elles n'en veulent pas d'autre (le colonel Claus); la représenta- " tion faite au colonel Drummond était le fait de quelques individus non autorisés à " cet effet et elle n'exprime pas l'opinion des Nations. Le major général leur a " demandé si c'était là l'opinion générale. Les chefs de trois nations, savoir, Mohawks, " Agniers et Tuscaroras ont dit que c'était leur opinion formelle; les autres, savoir, " Goyogouins, Onontagnés et Sénécas ont refusé de répondre."

On a jugé nécessaire de citer en entier la déclaration ci-dessus, afin que l'extrait des délibérations d'un conseil tenu à la Grande-Rivière au commencement du mois de juin suivant puisse être compris. Le compte rendu de ce conseil a été envoyé par Norton dans une lettre datée de Barton, le 13 juin; le dernier paragraphe du discours (série C, vol. 257, p. 293) adressé à Norton au nom du conseil est dans les termes suivants:

" Frère,

" Nous terminons en vous assurant que nous fermerons l'oreille aux caquets des " oiseaux de mauvais augure, et nous vous prions de faire de même, afin qu'à l'avenir " rien ne puisse troubler notre union amicale."

Le colonel Claus alléguait cependant que la popularité de Norton provenait de sa prodigalité, et d'après le colonel Caldwell, faisant fonctions de surintendantgénéral adjoint, il prodiguait les cadeaux aux autres tribus pour les engager à passer sous sa direction. Le colonel Caldwell ajoute; " Son désir semble être de gagner les " Indiens de l'ouest coûte que coûte, et à faire payer au gouvernement le prix le " plus élevé que son ambition personnelle pourra exiger."

Neywash, l'un des chefs des Indiens de l'ouest, confirme cette opinion et dit: " Quant au fait que La Bécasse (le capitaine Norton) a pu rallier autour de lui quel- " ques-uns de nos jeunes gens, tout ce que j'en dis c'est qu'il parle haut, qu'il a du " lait capiteux et de fortes mamelles qui allaitent copieusement. Vous savez, Père, " que vos enfants aiment le lait; il leur en donne lorsqu'ils vont le trouver, et il leur " promet des provisions autant qu'ils en voudront et des marchandises à discrétion. " Si vous faites de même, Père, ils n'iront pas à lui, mais nous ne pouvons tenir nos " jeunes gens entre nos mains. Maintenant, Père, je vous ai dit pourquoi ils vont à " lui."

Les différends entre Claus et Norton ont continué sans répit, au grand détriment du service, comme en fait foi le rapport de sir Gordon Drummond, Norton donnant des ordres à Claus en un langage impérieux (*voir* série C, vol. 257, pp. 373, etc.). Au printemps de 1815 la situation ne s'était pas améliorée et sir Gordon Drummond recommanda que l'on permit à Norton de se retirer avec une pension durant bon plaisir. Le but de ceci, disait sir Gordon, était d'utiliser l'influence de Norton auprès des Sauvages, faute de quoi il aurait pu l'exercer d'une façon pernicieuse. Une lettre adressée au lieutenant-colonel Foster, le secrétaire de sir Gordon Drummond, environ quinze jours après (24 mars 1815), démontre que Norton se considé-

rait comme le chef principal des Indiens de la Grande-Rivière (série C, vol. 258, p. 47), et le 18 de mai suivant il écrivit de nouveau au lieutenant-colonel Foster, remerciant sir Gordon Drummond de l'avoir délivré des conflits et des difficultés du département des Indiens, et offrant de transférer ses services au siège de la guerre en Flandre.

Le 26 juillet 1815, sir Gordon Drummond donna à Norton une lettre de présentation à lord Bathurst, vu qu'il s'en allait à Londres, emmenant avec lui sa femme et son fils, ce dernier est décrit par sir Gordon comme étant un garçonnet. Sir Gordon parle en termes élogieux des connaissances acquises par Norton sur le caractère des nations indiennes, et ajoute : " Cet homme est doué du courage le plus stoïque et le " plus indomptable ; il a commandé les Indiens avec la plus grande bravoure et avec " le plus grand succès en présence de l'ennemi en plusieurs occasions, particulière- " ment à Queenston, sous feu le major général sir Isaac Brock."

Quelle que puisse être l'opinion admise sur sa valeur dans les combats, ses autres traits caractéristiques n'étaient pas tenus en grande estime, et le lieutenant-gouverneur Gore a mis des obstacles au paiement de la pension accordée par le général Drummond, pour la raison que Norton en était indigne, alléguant qu'il fallait d'abord que le roi donnât son autorisation avant que la pension pût être payée. D'après le lieutenant-gouverneur Gore, la confiance reposée en lui par sir George Prevost avait eu pour résultat de le rendre insolent et insubordonné à tel point que sir Gordon Drummond avait jugé nécessaire qu'on lui permit de se retirer du département des Indiens avec une pension pour lui et sa femme. Il ajoutait qu'il avait été témoin de l'effet désastreux de la politique qui consiste à récompenser l'inconduite notoirement reconnue, de sorte qu'il désirait ne pas voir appliquer cette politique dans le cas en question.

Une lettre de sir Gordon Drummond au comte Bathurst, datée du 21 janvier 1816, marquée confidentielle, confirme la version du lieutenant-gouverneur Gore sur les motifs de sir Gordon pour recommander la pension de Norton. Dans cette lettre, sir Gordon dit qu'il avait recommandé que Norton eut la permission de se retirer avec une pension, " en conséquence des conflits et des désaccords constants qui se " produisaient dans le département des affaires indiennes grâce au caractère insubor- " donné et à la conduite intrigante du capitaine Norton, de cet établissement, et grâce " à la jalousie excitée par le fait qu'il avait été nommé par sir George Prevost chef " des tribus des Six-Nations ". Mais, vu ses services et son influence auprès des Indiens, sir Gordon insistait dans les termes les plus énergiques pour que la pension fut confirmée, comme question de saine politique, la pension devant être de £200 pour lui-même et de £100 pour sa femme après sa mort. La pension a été confirmée dans le cours de l'année 1816.

En novembre 1815, Norton était à Edimbourg, où il était allé pour y placer sa femme et son fils jusqu'à ce qu'il fut prêt à retourner au Canada, et en janvier 1816 il informa M. Goulburn, sous-secrétaire, qu'il était à Londres depuis six semaines, attendant une entrevue avec lord Bathurst. Durant ces six semaines, il n'était pas resté oisif, car dans le mois de décembre, il s'est passé peu de jours sans qu'il y eut une lettre de Norton à M. Goulburn au sujet de ses réclamations (série Q, vol. 135-2 pp. 375 jusqu'à 386). En janvier il envoyait un compte rendu de ses services à et immédiatement avant la bataille de Queenston, lequel pourra être utilement comparé aux autres comptes rendus (série Q, vol. 140-2, p. 349).

Norton était allé à Dunfermline, en Ecosse, quelque temps avant son départ, ce qui, jusqu'à un certain point, corrobore la déclaration de Gore à l'effet qu'il était natif d'Ecosse. Il arriva à Québec en septembre 1816, et le 30 de ce mois s'adressa au gouverneur général, par l'entremise du lieutenant-colonel Harvey, pour obtenir la confirmation de la concession faite aux Sauvages en 1784; la division des terres entre les familles; un supplément de terres pour l'usage d'autres tribus, et, nouvelle demande très importante, savoir: Une concession de terre pour un séminaire destiné à l'instruction de la jeunesse indienne, appartenant à l'un ou à l'autre sexe, en ce qui concernait la lecture, l'écriture et l'agriculture. " Pareille institution ", écrit-il, " pourrait être établie soit au nord-ouest d'Oxford, soit au nord de l'établissement " entre la Grande-Rivière et York, sur les terrains encore occupés par les Chippewas " et les Mississaguas ". (Série C, vol. 260, p. 422.) A partir de la fin de 1816 jusqu'au commencement de 1819, les lettres de Norton sont principalement remplies de récriminations contre la manière dont Claus distribuait les cadeaux aux tribus, sa rancune contre Claus n'étant pas apparemment diminuée. Il y a cependant deux lettres qui peuvent être de quelque utilité, l'une datée le 1er février 1817, contenant " Une liste des chefs et principaux guerriers dont la conduite durant la guerre a mérité l'approbation." (Série C, vol. 261, pp. 27, etc.) L'autre, datée du 8 mai, donne un relevé de la distribution des diverses tribus, leur nombre, etc. (Série Q, vol. 144, p. 40.) Ce relevé était apparemment donné parce que l'expression " Cinq " ou Six Nations était devenue si indéfinie dans sa signification depuis que ces gens " avaient été disséminés dans divers établissements isolés ". (Série C, vol. 262, p. 270.) Où, quand et dans quelles circonstances mourut Norton ? Les documents que nous avons ici ne l'indiquent pas. La dernière lettre dans la collectioa C, écrite de la propre main de Norton, est datée de " Grande-Rivière, 20 février 1819 ". L'écriture en est ferme et nette, ne décelant aucun signe de faiblesse. (Série C, vol. 262. p. 228.) Dans une lettre adressée par le colonel Claus au major Bowles, secrétaire militaire, datée à York, le 3 mars 1819, il est parlé de Norton comme étant encore vivant, mais après cette date aucune mention de lui n'apparaît dans la collection de correspondance contenue dans la série C, jusqu'en 1851, alors qu'une requête est faite par T. Gladwin Hunt, de Toronto, en septembre de cette année, en faveur des héritiers de Norton pour arrérages de sa pension. Un certificat signé " R. Airey, faisant fonctions de secrétaire militaire ", mais sans date, déclare que le dernier paiement de la pension a été fait le 24 février 1826, mais que l'on ne savait rien au secrétariat militaire au sujet de Norton. M. Hunt dit qu'il est prêt à prouver que le décès de Norton a eu lieu en octobre 1831. (Série C, vol. 271, p. 107.) En juillet 1823, G. Martin, un interprète, écrivait au colonel Claus que Norton avait tué Grosse-Flèche d'un coup de feu, mais que cela soit arrivé en duel ou autrement, voilà ce qu'il est impossible de découvrir; la lettre est obscure, mais la vie de Norton était en danger par suite de la mort de Grosse-Flèche, car Jean-Pied-d'Ours avait envoyé un avertissement (l'épellation et la rédaction fantaisiste de Martin sont conservées) à l'effet que " le major (Norton) ferait mieux de ne pas venir auprès d'eux. S'il le fait, il trouvera des difficultés, ils croient qu'il l'a assassiné, pour cette raison il sera tué ". (Série M, vol. 115, pp. 185-6.)

En ce qui concerne les autres relations avec les Indiens on peut consulter les listes pour le Bas et le Haut-Canada dans les rapports pour 1893 et pour cette année, la série C, vols. 247 jusqu'à 271, et la série M, vols. de 104 à 115, pour les renseignements généraux.

Dans le rapport sur les archives pour 1890, on a publié des documents concernant les "Relations avec les Etats-Unis après la paix de 1783" et avant le traité de Jay de 1794, par lequel les questions en litige ont été réglées à l'amiable, bien que le traité fut très impopulaire aux Etats-Unis et détesté par le président Jefferson, qui fut élu comme tel en 1800 et dont la première administration commença en 1801. La guerre fut déclarée par la France à la Grande-Bretagne le 1er février 1793, et la lettre du général Bowyer (n° 1 de la Note B) démontrera l'effet que cela produisit sur les Indiens des provinces maritimes, qui ne semblaient pas avoir retiré leur adhésion aux intérêts français. Les intrigues des émissaires français ont été l'objet d'observations dans le rapport de 1891, et la conduite des Indiens, telle que rapportée par le général Bowyer, est sans aucun doute très significative en ce qui concerne leurs intentions au cas où le Canada fut devenu le théâtre d'une lutte avec la France. Pour discuter au long les questions soulevées dans la Note B il faudrait des volumes au lieu du peu d'espace disponible pour un rapport préliminaire, de sorte qu'il faut renvoyer le lecteur à la chronique générale de l'histoire du temps, laquelle contient des comptes rendus de la guerre avec la France à partir de 1793, de la paix peu durable d'Amiens, de la reprise de la guerre, militaire et commerciale, des décrets de Bonaparte, des arrêtés du conseil du gouvernement britannique, de l'embargo par les Etats-Unis, toutes choses qui y sont représentées comme ayant fait plus de tort aux puissances qui en étaient les auteurs qu'à celles contre les intérêts desquelles elles étaient dirigées, le commerce entre les nations neutres ayant été complètement détruit. Il serait peut-être bon de définir aussi brièvement que possible la nature des décrets de Bonaparte, les mieux connus étant ceux de Berlin et de Milan, et celle des arrêtés du conseil dont on ne connaît généralement que peu de choses, les noms exceptés.

Le décret de Berlin a été daté du camp impérial de Berlin, le 21 novembre 1806, par "Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie". Après avoir énuméré les raisons pour déclarer les Iles Britanniques en état de blocus, le décret ajoute. Je traduis:

Article 1. Les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

2. Tout commerce et correspondance avec les Iles Britanniques sont prohibés.

En conséquence, toutes les lettres ou tous colis adressés soit dans la Grande-Bretagne, soit à un sujet britannique, ou écrites en langue anglaise, seront interceptés à la poste et saisis.

3. Tout sujet britannique, quel que soit son état ou sa condition, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

4. Tout entrepôt, toute marchandise, toute propriété, quelle que soit sa nature, appartenant à un sujet britannique, sera considéré de bonne prise.

5. Le commerce des marchandises britanniques est défendu; et toute marchandise appartenant à la Grande-Bretagne ou provenant de ses manufactures ou de ses colonies est déclarée de bonne prise.

6. La moitié du produit de la confiscation des marchandises ou propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédents sera employée à indemniser les marchands de leurs pertes en conséquence de la prise de leurs navires par les croiseurs britanniques.

7. Nul navire venant directement de la Grande-Bretagne ou des colonies britanniques, ou y étant allé depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

8. Tout navire qui, au moyen d'une fausse déclaration enfreindra les dispositions ci-dessus, sera saisi, et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété britannique.

Les articles 9, 10 et 11 prescrivent la manière dont le décret sera publié et mis en vigueur. (Recueil de décrets, etc., vol. 2, p. 946.)

Le décret commence à la page 945, le rapport de Talleyrand est aux pages 942-5.

Le décret de Milan a été daté au palais de Milan, le 23 novembre 1807. Le titre de Napoléon se lit maintenant "Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin". Il suffira de donner le premier article, les autres servent à réglementer la mise à exécution du décret.

Article 1. Tout navire qui, après avoir touché à la Grande-Bretagne, pour quelque motif que ce soit, entrera dans les ports de France, sera saisi et confisqué avec sa cargaison, sans distinction de denrées et marchandises. (Recueil, vol. 3, p. 190.)

Le 17 décembre, un décret additionnel fut lancé à Milan, ce qui suit est la traduction de deux articles, les seuls qu'il soit nécessaire de citer, les autres étant des règlements pour l'application du décret.

Article 1. Tout navire, à quelque nation qu'il appartienne, qui aura subi la visite d'un navire britannique, ou qui aura consenti à faire un voyage à la Grande-Bretagne, ou aura payé un impôt quelconque au gouvernement britannique, est par le fait seul déclaré dénationalisé, a perdu la protection de son pavillon, et est devenu propriété britannique.

2. Que les dits navires ainsi dénationalisés par les mesures arbitraires du gouvernement britannique entrent dans nos ports ou dans ceux de nos alliés, ou qu'ils tombent au pouvoir de nos navires de guerre ou de nos corsaires, ils sont déclarés de prise bonne et valide. (Recueil, vol. 3, p. 192.)

A partir du commencement de la guerre avec la France, divers arrêtés du conseil ont été passés par le gouvernement britannique pour la restriction du commerce, mais pour les fins actuelles il suffira de citer celui de 1807, en réponse au premier décret de Milan. Le second décret de Milan était une réplique à cet arrêté du conseil. Les décrets français sont tellement commensurables et concis qu'il ne faudra pas beaucoup d'espace pour les publier de nouveau. Les arrêtés du conseil sont diffus, mais bien qu'il eut été possible de résumer ceux dont il s'agit, on a jugé qu'il valait mieux les publier en entier, afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur les propres termes de l'arrêté.

A la cour du Palais de la Reine, le 11 *novembre* 1807, *présent, Sa Très Excellente Majesté le Roi en Conseil.*

Attendu que certains arrêtés, établissant un système de guerre sans précédent contre ce royaume, et ayant pour but spécial la destruction de son commerce et de

ses ressources, ont été lancés il y a quelque temps par le gouvernement français, et par lesquels " les Iles Britanniques ont été déclarés en état de blocus ", assujettissant par là à la capture et à la condamnation tous les navires, avec leurs cargaisons, qui continueraient à faire le commerce avec les possessions de Sa Majesté:

Et attendu que par le même arrêté, " tout commerce de marchandises anglaises est prohibé, et tout article de marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses colonies, ou de sa fabrication, est déclaré de prise légitime ":

Et attendu que les nations alliées à la France, et sous sa domination, ont été requises de donner, et ont donné et donnent effet à ces arrêtés:

Et attendu que l'arrêté de Sa Majesté du 7 janvier dernier n'a pas atteint le but désiré, ni en forçant l'ennemi à abroger ces arrêtés, ni en engageant les nations neutres à s'interposer efficacement pour obtenir leur révocation; mais qu'au contraire ces arrêtés sont appliqués avec une recrudescence de vigueur:

Et attendu que Sa Majesté, dans ces circonstances, se trouve forcée de prendre de nouvelles mesures pour affirmer et revendiquer ses justes droits et pour étayer cette puissance maritime que les efforts et la valeur de son peuple l'ont, avec la bénédiction de la Providence, mis à même d'établir et de maintenir; et dont le maintien n'est pas plus essentiel à la sécurité et à la prospérité de Sa Majesté qu'elle ne l'est pour la protection des Etats qui conservent encore leur indépendance et pour les relations générales et le bonheur de l'humanité:

En conséquence, il plaît à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné que tous les ports et places de la France et de ses alliés, ou de tout autre pays en guerre avec Sa Majesté, et tous autres ports et places en Europe, desquels le pavillon anglais est exclus, bien qu'ils ne soient pas en guerre avec Sa Majesté, et tous les ports et places dans les colonies appartenant aux ennemis de Sa Majesté, seront dorénavant assujettis aux mêmes restrictions sous le rapport du commerce et de la navigation, sauf les exceptions ci-après mentionnées, que s'ils étaient réellement bloqués par les forces navales de Sa Majesté, de la façon la plus stricte et la plus rigoureuse: Et il est par le présent de plus ordonné et déclaré que tout commerce d'articles qui sont le produit ou la fabrication des dits pays ou colonies, sera jugé et considéré illégitime; et que tout navire faisant le commerce d'importation ou d'exportation des dits pays ou colonies, ainsi que toutes les denrées et marchandises à son bord, et tout article étant le produit ou la fabrication des dits pays ou colonies, seront pris et condamnés comme prises au profit des capteurs.

Mais, bien que Sa Majesté ait le droit indéniable, vu les circonstances et les considérations ci-dessus énumérées, d'établir un pareil système de restrictions relativement à tous les pays et colonies de ses ennemis, sans exception ni modification, cependant, Sa Majesté, désirant néanmoins ne pas assujétir les neutres à des inconvénients plus grands que ceux qui sont absolument nécessaires pour mettre à effet la juste détermination de Sa Majesté de contrecarrer les desseins de ses ennemis et de renvoyer à ses ennemis mêmes les conséquences de leur propre violence et de leur propre injustice; et voulant encore espérer qu'il puisse être possible (sans dévier du but proposé) de fournir encore aux neutres l'occasion de s'approvisionner de produits coloniaux pour leur propre consommation; et même de laisser libre, pour le présent, tout commerce avec les ennemis de Sa Majesté qui sera fait directement avec les ports des possessions de Sa Majesté ou de ses alliés, de la manière ci-après mentionnée:

En conséquence, il plaît à Sa Majesté ordonner de plus, et il est par le présent ordonné, que rien de ce qui est contenu dans les présentes ne sera interprété de façon à assujettir à la capture ou à la condamnation aucun navire, ou la cargaison d'aucun navire appartenant à un pays qui, par le présent arrêté, n'est pas déclaré assujetti aux restrictions inhérentes à l'état de blocus, lequel navire sera sorti avec sa cargaison de quelque port ou place du pays auquel il appartient, soit en Europe ou en Amérique, ou de quelque port libre des colonies de Sa Majesté, dans des conditions auxquelles le commerce de ces ports libres est permis, pour aller directement à quelque port ou place dans les colonies des ennemis de Sa Majesté, ou de ces colonies directement au pays auquel ce navire appartient, ou à quelque port libre dans les colonies de Sa Majesté, dans les cas où l'importation est permise dans le dit port libre et avec les articles dont l'importation est légitime:—ni aucun navire, ou la cargaison d'aucun navire appartenant à un pays qui n'est pas en guerre avec Sa Majesté, qui aura pris la mer en vertu des règlements que Sa Majesté jugera à propos de prescrire, et qui procédera directement d'un port ou place de ce royaume, ou de Gibraltar ou de Malte, ou de tout port appartenant aux alliés de Sa Majesté au port spécifié dans son congé: ni aucun navire appartenant à un pays qui n'est pas en guerre avec Sa Majesté, qui viendra de tout port ou place en Europe qui est déclaré par le présent arrêté être assujetti aux restrictions inhérentes à l'état de blocus, à destination de quelque port ou place en Europe, appartenant à Sa Majesté, et qui sera en route pour s'y rendre directement; mais ces exceptions ne seront pas interprétées comme exemptant de capture ou de confiscation un navire ou des marchandises qui y seront assujettis pour être entré dans, ou sorti d'un port ou d'une place réellement bloquée par les escadres ou navires de guerre de Sa Majesté, ou parce qu'il sera la propriété d'ennemis, ou pour toute cause autre que la contravention au présent arrêté.

Et les commandants des navires de guerre et des corsaires de Sa Majesté et autres navires naviguant en vertu d'une commission de Sa Majesté, recevront et reçoivent par les présentes l'ordre d'avertir tout navire qui aura commencé son voyage avant qu'avis ait été donné du présent arrêté, et qui sera en route pour un port de la France et de ses alliés ou de tout autre pays en guerre avec Sa Majesté, ou pour un port ou place d'où le pavillon britannique est exclu comme susdit, ou pour une colonie appartenant aux ennemis de Sa Majesté, et qui n'aura pas pris la mer tel que permis ci-dessus, de discontinuer son voyage et de se rendre à quelque port ou place en ce royaume ou à Gibraltar ou à Malte; et tout navire qui, après qu'un temps raisonnable aura été accordé pour que la nouvelle de l'adoption du présent arrêté de Sa Majesté soit arrivée au port ou à la place d'où il aura fait voile, ou qui, après avoir pris connaissance de cet arrêté, sera découvert naviguant de façon à parfaire un voyage contrairement aux restrictions contenues dans le présent arrêté, sera pris, et avec sa cargaison, condamné comme prise légitime en faveur des capteurs.

Et attendu que des pays qui ne sont pas en guerre ont acquiescé à ces ordres de la France, prohibant tout commerce de tout article étant le produit ou la fabrication des possessions de Sa Majesté; et que les marchands de ces pays ont donné cours et effet à ces prohibitions en acceptant, de la part de gens s'intitulant agents commerciaux de l'ennemi et domiciliés dans les ports neutres, certains documents qualifiés de "certificats d'origine", étant des certificats obtenus aux ports d'expédition, décla-

rant que les articles de la cargaison ne sont pas le produit ni la fabrication des possessions de Sa Majesté, ou autres expressions à cet effet.

Et attendu que cet expédient a été dirigé par la France, et que les marchands susdits ont adhéré à cette mesure, comme faisant partie du nouveau système de guerre dirigé contre le commerce de ce royaume, et comme étant l'instrument le plus efficace employé dans ce cens, et attendu qu'il est en conséquence essentiellement nécessaire d'y résister.

En conséquence, il plaît à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné, que si un navire quelconque, après qu'un délai raisonnable aura été accordé pour la réception de l'avis promulguant le présent arrêté de Sa Majesté au port où à la place d'où le dit navire aura pris la mer, est trouvé porteur d'un pareil certificat ou document, comme susdit, ou de tout document y relatif ou constatant l'authenticité d'icelui, ce navire sera adjugé comme prise légitime au capteur, avec les marchandises à son bord, appartenant à la personne ou aux personnes par lesquelles, ou dans l'intérêt desquelles, pareil document aura été mis à bord.

Et les très honorables lords commissaires, etc., prendront à cet effet les mesures nécessaires, selon qu'il leur appartiendra respectivement.

W. Fawkener.

Le même jour un arrêté additionnel a été passé dans les termes suivants:

A la Cour, etc., 11 novembre 1807.

Attendu que les articles de production et de fabrication de pays étrangers ne peuvent, en vertu de la loi, être importés en ce pays, excepté dans des navires britanniques ou dans des navires appartenant aux pays de production ou de fabrication de ces articles, sans un arrêté du conseil autorisant cette importation.

Sa Majesté, prenant en considération l'arrêté portant la date d'aujourd'hui concernant le commerce d'importation et d'exportation avec les ports de l'ennemi, et jugeant opportun que tout navire appartenant à tout pays allié ou ami de Sa Majesté puisse être autorisé à importer en notre pays des articles étant la production ou la fabrication de pays en guerre avec Sa Majesté.

En conséquence, il plaît à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné, que tous effets, denrées et marchandises spécifiés et inclus dans la liste d'un acte passé dans la quarante-troisième année du règne de Sa Majesté actuelle, intitulé "Acte pour abroger les droits de douane payables dans la Grande-Bretagne, et pour prélever d'autres droits en leur lieu et place", pourront être importés de tout port ou place appartenant à tout Etat qui n'est pas en relations amicales avec Sa Majesté, dans des navires appartenant à tout Etat en relations amicales avec Sa Majesté, sujets au paiement des droits et passibles des services qui sont maintenant établis par la loi sur l'importation des dits effets, denrées et marchandises dans les navires naviguant en vertu de la loi; et en ce qui concerne ceux des dits effets, denrées et marchandises dont l'entreposage est autorisé en vertu des dispositions d'un acte passé dans la quarante-troisième année du règne de Sa Majesté actuelle, intitulé "Acte permettant la mise en sûreté, dans des entrepôts, sans paiement de droits, de marchandises importées dans la Grande-Bretagne", sujets à tous les règlements du dit acte mentionné en dernier lieu; et en ce

qui concerne tous les articles dont l'importation en ce pays est prohibée par la loi, il est ordonné qu'ils seront inscrits pour l'exportation dans tout pays ami ou allié de Sa Majesté.

Et il plaît en outre à Sa Majesté, par et avec l'avis de son Conseil privé, ordonner, et il est par le présent ordonné, que tout navire qui arrivera dans un port quelconque du Royaume-Uni, ou au port de Gibraltar ou de Malte, en conséquence d'un avertissement reçu en vertu de l'arrêté susdit, ou en conséquence du fait qu'il aura été informé de toute autre manière de l'arrêté susdit, après avoir pris à son bord une partie quelconque de sa cargaison, soit avant soit après son départ, sera autorisé à inscrire sa cargaison pour l'exportation et aura la permission de continuer son voyage vers le ou les ports de sa destination primitive (si cela n'était pas illégal avant la promulgation du dit arrêté), ou vers tout port en relations amicales avec Sa Majesté, sur réception d'un certificat du percepteur ou du contrôleur de la douane au port où ce navire sera entré comme susdit (lequel certificat les dits percepteurs et contrôleurs de la douane sont par les présentes autorisés à, et requis de donner), exposant que ce navire est venu dans le port en conséquence de sa réception de l'avertissement ou de l'information comme susdit, et qu'il lui est permis de sortir de ce port en vertu des règlements qu'il a plu à Sa Majesté établir au sujet de ces navires. Mais au cas où un navire arrivant dans ces conditions préférerait importer sa cargaison, alors ce navire sera autorisé à l'entrer et à l'importer aux termes et conditions auquel la dite cargaison aurait pu être importée en vertu de la loi si le dit navire eut pris la mer après avoir reçu avis du dit arrêté et conformément à cet arrêté.

Et il est de plus ordonné que tout navire qui arrivera à un port quelconque du Royaume-Uni, ou à Gibraltar ou à Malte, en conformité et obéissance au dit arrêté, sera autorisé, en ce qui concerne tous les articles qui pourront être à bord, à l'exception du sucre, du café, du vin, de l'eau-de-vie, du tabac en poudre et du tabac, à obtenir sa feuille de route pour quelque port que ce soit, lequel port devra être mentionné dans le dit congé ou feuille de route; et en ce qui concerne les articles mentionnés en dernier lieu, à les exporter dans le dit port et seulement aux conditions et en vertu des règlements que Sa Majesté pourra imposer au moyen d'une patente accordée à cet effet.

Et les très honorables, etc., etc.

Un autre arrêté de la même date (11 novembre) prohibe les transferts ou prétendus transferts du commerce maritime de la France et de ses alliés, sous pavillons neutres, pour les mettre à l'abri de la capture, suivant en cela, dit l'arrêté, l'exemple de la France envers la Grande-Bretagne. Un arrêté du 25 définit ce qui devait être considéré comme un délai raisonnable pour la réception, dans les divers ports de l'univers, de l'avis des arrêtés du 11 novembre. Tout navire, y est-il déclaré, "partant le ou après ces dates de ces endroits respectifs, sera considéré et censé avoir reçu l'avis. D'autres arrêtés de la même date (25 novembre) ont été lancés, mais il ne semble pas nécessaire de les citer ici.

Pour contre-balancer ces mesures de la France et de la Grande-Bretagne, M. Jefferson, président des Etats-Unis, proposa d'établir un embargo en vertu duquel nul navire appartenant aux Etats-Unis, et nulle marchandise, de quelque nature qu'elle fut, ne pourrait quitter le pays. Madison, alors secrétaire d'Etat, écrivit le

message au Sénat. Le seul membre du cabinet Jefferson qui s'opposât à la mesure fut Gallatin, secrétaire du Trésor, lequel soutenait que si l'embargo était établi, il ne devrait l'être que pour un temps limité. "La guerre", écrivait-il à Jefferson, "avec toutes ses privations, avec toutes ses souffrances, avec toutes les pertes de revenu qu'elle entraînerait, serait préférable à un embargo de longue durée". (Gallatin à Jefferson, cité par M. McMaster, *History of the People of the United States*, vol. III, p. 277.) L'acte fut passé et il entra en vigueur le 22 décembre 1807.

Les arrêtés du conseil furent chaudement discutés dans la Grande-Bretagne et au parlement. L'opposition soutenait que " les arrêtés du conseil étaient les véri- " tables exécuteurs du traité de Berlin. En vertu de ces arrêtés," disait-on " nous " employons nos propres navires à arrêter notre propre commerce sur mer; nous " faisons de nos propres ports des prisons pour effrayer les marins neutres qui, sans " cela feraient notre commerce et trouveraient un débouché pour les produits de nos " manufactures, et nous faisons le jeu de la France en jetant les nations neutres dans " ses bras au lieu de les recevoir dans les nôtres." (Allison. " Histoire de l'Europe," éd. 1854, vol. vii, pp. 177, 178.)

Le mécontentement causé par la loi relative à l'embargo ne s'est pas traduit seulement par des paroles. Il prit la forme d'une résistance armée presque équivalente à une rébellion; les Etats de l'Est menacèrent de se séparer de l'Union ; ce qui est raconté par Henry comme s'étant produit dans le Vermont n'est qu'une partie de ce qui s'est passé tout le long de la frontière, où la loi a été bravée, où la violence, la violation de la loi et même l'effusion du sang ont été fréquentes. Là où la loi a été appliquée, l'effet en a été désastreux ; la condition de New-York est décrite par Lambert dans ses " Voyages." Il avait visité New-York en novembre 1807 et avait constaté que tout y était mouvement, vie, remue-ménage et activité. Il y retourna au mois d'avril suivant et y constata que tout y avait un aspect lugubre. L'embargo durait depuis plus de trois mois. " Déjà", dit Lambert, "120 faillites avaient eu lieu " parmi les marchands et les commerçants, dont le passif dépassait 5;000,000 de dollars, " et il y avait dans le port plus de 500 navires oisifs et pourrissant faute d'emploi. " Des milliers de marins étaient ou privés de pain, ou errants à travers le pays, ou " engagés au service de l'Angleterre." (Lambert, éd. 1810, vol. III, p. 77, aussi éd. 1814, vol. II, p. 64.) Il fait un tableau saisissant de l'effet de ces mesures, mais le passage est trop long pour être cité.

L'effet sur le peuple des Etats-Unis des décrets et des arrêtés du conseil a été une oscillation de sentiment envers la France et la Grande-Bretagne, inclinant de temps à autre vers une alliance avec l'une ou l'autre de ces deux puissances, selon que leurs mesures de guerre respectives affectaient désavantageusement le commerce maritime des Etats-Unis, ou à mesure que l'on s'imaginait à tort ou à raison avoir découvert quelque nouvelle cause de mécontentement.

La brouille entre les deux pays a été due en grande partie à des questions relatives à la désertion des marins britanniques, à leur emploi immédiat à bord des navires de guerre des Etats-Unis, et à leur obtention immédiate de certificats de naturalisation, de façon à les protéger contre la presse des matelots, ces documents frauduleux servant de prétextes pour les réclamer comme citoyens des Etats-Unis. L'opinion adoptée par les fédéralistes qui étaient opposés à Jefferson était que la teneur de la loi de naturalisation était cause de tous les malentendus, et ils soutenaient que l'on était menacé d'une guerre pour la protection des déserteurs britan-

niques. En ce qui concerne la prédominance des désertions, M. Henry Adams (*History of the United States*) dit: " La désertion des marins britanniques et " l'encouragement systématique offert aux déserteurs dans tous les ports de mer de " l'Union étaient des désagréments sérieux que le gouvernement américain était " incapable d'excuser ou de réparer. A Norfolk, l'équipage d'un navire britannique " déserta en bloc à une corvette américaine, dont le commandant, tout en admettant " le fait, refusa de livrer les hommes, alléguant pour excuse son interprétation des " ordres officiels. (Vol. II, p. 333.) Si le capitaine d'une frégate britannique allait " à terre, il était exposé à rencontrer, en retournant au quai, quelques-uns des hommes " de son embarcation flânant par la ville, et chacun d'eux muni d'un certificat de " citoyenneté américaine..... on n'avait pas la moindre prétention de dissi- " muler la fraude, mais ces certificats étaient en quantité aussi considérable que la " demande le requérait, et moyennant quelques dollars ils se transmettaient de la " main à la main " (p. 335). L'Etat de la Virginie alla jusqu'à passer une loi pour empêcher qu'on ne livrât les volontaires, en dépit des termes du traité de Jay de 1794.

Apparemment, le président Madison, qui succéda à Jefferson, croyait que c'était cet état de choses qui avait amené, s'il ne l'avait pas justifiée, la presse de matelots appartenant à des navires des Etats-Unis, car M. Monroe, son secrétaire d'Etat, répondant aux propositions de l'amiral Warren, relativement à un armistice, après la déclaration de la guerre, en juin 1812, proposait que si le gouvernement britannique consentait à suspendre la pratique de la presse des marins appartenant à des navires américains en considération du fait que les Etats-Unis excluraient les marins anglais de leurs navires, le règlement ayant pour but de mettre à effet ces conditions serait l'unique objet de la négociation. On ne trouvait pas à redire contre la presse, excepté en ce qui concernait les navires appartenant au service public des Etats-Unis, probablement parce que cela était considéré comme une question affectant le gouvernement intérieur d'un autre pays. On ne saurait nier maintenant la brutalité de la presse des matelots, mais cette pratique était suivie depuis de longues années et était considérée comme essentielle à l'existence de la marine, surtout à une époque où la Grande-Bretagne luttait presque seule pour la liberté du monde. Durant la paix de 1815 à 1854, première année de la guerre de Crimée, cette pratique a cessé et n'a pas été suivie durant cette guerre. Il est clairement prouvé que n'importe qui pouvait se procurer des certificats de naturalisation aux Etats-Unis sans la moindre difficulté, et cela était considéré comme un fait tellement ordinaire qu'aucun blâme ne s'attachait à ceux qui obtenaient ces documents frauduleux. John Jacob Astor ayant ordonné aux voyageurs franco-canadiens qu'il avait engagés comme pionniers pour la traite des fourrures, de prêter le serment de naturalisation afin de les mettre à l'abri de la presse (Astoria, Washington Irving), Franchère, qui était l'un des pionniers, dans sa *Relation d'un voyage*, dit qu'à partir du temps où ils sont arrivés du Canada à New-York, jusqu'à leur embarquement sur mer, il ne s'est écoulé que cinq semaines environ, ce qui ne leur donnait aucun droit aux certificats de naturalisation.

L'affaire du *Leopard* et du *Chesapeake* causa naturellement un sentiment d'intense indignation aux Etats-Unis, mais grâce aux efforts de l'exécutif la guerre fut évitée, et le 13 novembre 1811, M. Madison, le président, informe le Congrès que le "sujet du différend entre les deux pays a cessé d'exister, grâce à une offre de réparation qui a été acceptée." L'affaire du navire des Etats-Unis *President* et de la corvette

anglaise *Little Belt* semble avoir amené ce règlement. Les conditions de la réparation sont contenues dans la note de M. Foster à M. Monroe, portant la date du 1er novembre 1811, laquelle déclare d'abord que l'acte de l'amiral Berkeley a été désavoué et que l'amiral a été rappelé en conséquence de la désapprobation du roi. Puis M. Foster offre, telle qu'autorisée, la reddition des hommes pris sur le *Chesapeake*, ainsi qu'une compensation convenable en argent pour ceux qui ont souffert et pour leurs familles. La paix fut ainsi rétablie pour le moment.

Il y avait d'autres circonstances, apparemment éloignées des intérêts canadiens, qui cependant ont influé considérablement sur nos relations avec les Etats-Unis. L'achat de la Louisiane et la prise de la Floride jetèrent ce pays dans les bras de la France, et le mirent en relations hostiles avec l'Espagne. M. Jefferson, le président, et le Sénat furent accusés d'avoir passé une loi concernant le commerce avec Haïti pour obéir à Napoléon, lequel donna ordre, selon McMaster (*History of the People of the United States*, vol. III, p. 219), de faire cesser ce commerce. McMaster dit: "Ayant " ainsi reçu les ordres de Napoléon, le Congrès, à son tour, s'empressa d'obéir, et le " dernier jour de février 1806, Jefferson signa une autre loi de San-Domingue. Ceci " arrêta pendant un an tout commerce avec les ports de l'île sur lesquels ne flottait " pas le pavillon français. Jamais les Etats-Unis n'avaient été aussi humiliés depuis " qu'ils avaient un président et un congrès. Mais il n'y avait pas d'insultes que " Jefferson ne fut prêt à endurer, pas de dégradation à laquelle il ne se fut abaissé " pour plaire à Napoléon et acquérir les Florides."

Henry Adams, dans son *History of the United States*, vol. III, p. 141, tout en admettant le fait que la loi a été passée conformément au désir de Napoléon (ses propres paroles sont: "en conséquence de l'ordre formel de Napoléon"), interprète différemment l'action du Congrès. Il dit: " Néanmoins, cette mesure, qui portait à " sa face, comme marque de naissance, l'empreinte de la figure napoléonienne, a de " fait dû son existence surtout à un auteur tout à fait différent. De fait, les Etats " du Sud craignaient les nègres rebelles d'Haïti plus qu'ils ne craignaient Napoléon. " La peur les aveuglait fréquemment sur leur propre manière d'agir; dans le cas " dont il s'agit elle les rendit indifférents à l'accusation de servilisme envers la " France. L'occasion de déclarer les nègres d'Haïti ennemis de la race humaine " leur offrait une tentation trop forte pour qu'ils pussent y résister, et non seulement " les républicains du Sud saisirent cette occasion avec empressement, mais ils s'assu- " rèrent l'appui de leurs alliés du Nord." Au lieu de condenser et de donner un résumé des déclarations de ces auteurs, j'ai cru qu'il valait mieux les citer textuellement. Il n'est pas improbable que d'autres effets résultant de l'acquisition de la Louisiane et de la Floride ont, pendant un certain temps, prévenu les hostilités avec la Grande-Bretagne, en dehors, pouvons-nous supposer, de la répugnance que la guerre inspirait à Jefferson. C'étaient les machinations d'Aaron Burr et du général Wilkinson pour former une république séparée avec les territoires nouvellement acquis, et l'hostilité croissante des fédéralistes envers Jefferson, due en partie à des considérations politiques générales et en partie à la crainte de voir l'influence française augmenter auprès de l'exécutif; mais pour se faire une idée de ces raisons et autres conditions internes il faut consulter les traités d'histoire générale des Etats-Unis, vu que le cadre de ce rapport ne me permet pas d'entrer dans des détails à ce sujet.

Dans les documents et discussions qui ont précédé la déclaration de guerre en 1812, outre les accusations générales contre le gouvernement britannique au sujet de

la presse des matelots, les arrêtés du conseil, etc., il y a deux points sur lesquels on insiste fortement. L'un est l'accusation à l'effet que les Indiens étaient soulevés par les fonctionnaires du département des affaires indiennes, sous la direction des gouverneurs du Canada, pour porter la guerre contre les Etats-Unis. L'examen des papiers d'Etat, à partir de la date du traité de 1783, démontrera jusqu'à quel point cette accusation est mal fondée. Ces documents sont si nombreux que force nous est de nous borner à une mention générale, mais la note dominante des arrêtés et instructions est à l'effet d'empêcher les Indiens d'attaquer les Etats-Unis ; de fait, on est allé tellement loin dans cette voie que l'on a couru le risque de voir les Indiens renoncer à leur alliance avec la Grande-Bretagne. Il est vrai que parmi les gens mal renseignés on était d'opinion que les agents excitaient les Indiens et leur fournissaient des armes et des munitions, mais on a la preuve très claire que tous ces racontars étaient basés sur une fausse appréciation des faits. Maintenant que la correspondance est d'un accès facile, nul auteur sérieux ne serait excusable s'il répétait une accusation aussi surannée.

L'autre point sur lequel l'attention a été dirigée par M. Madison, c'est l'emploi inconvenant par le "ministre public", c'est-à-dire le secrétaire d'Etat britannique, à l'époque où il tenait le langage de l'amitié, "d'un agent secret de son gouvernement, "à des intrigues ayant pour objet le renversement de notre gouvernement et le "dénombrement de notre heureuse union."

John Henry, le personnage dont il est ici question et dont les lettres sont données en entier dans la Note B, était négociant à Montréal à l'époque où les lettres ont été écrites, et en conséquence de la faillite d'un agent, il avait été obligé d'aller aux Etats-Unis pour y protéger ses intérêts. Pendant son séjour aux Etats-Unis, il écrivit à M. Ryland, alors secrétaire de sir James Craig. Les lettres furent montrées à sir James, et en conséquence ce dernier chargea Henry de s'enquérir de la manière de voir des habitants de la Nouvelle-Angleterre et de faire rapport.

En 1807, Henry, par l'entremise des marchands de Montréal, avait sollicité la charge de juge puisné dans le Haut-Canada, rendue vacante par la destitution de Thorpe. Dans une lettre adressée à M. Edward Cooke, un sous-secrétaire d'Etat, le lieutenant-gouverneur Gore parle en termes très défavorables de Henry, qu'il qualifie d'aventurier, ajoutant qu'il n'avait pas même été admis au barreau, mais qu'il avait obtenu l'appui des marchands de Montréal en défendant leur conduite dans un journal de parti. D'un autre côté, Edward Ellice parle de lui en termes des plus élogieux. Dans la Note B on trouvera ses lettres, les instructions de sir James Craig, etc. Comptant sur les services qu'il avait, ou croyait avoir rendus au gouvernement, il demanda une forte récompense qui lui fut refusée, et pour se venger il résolut de vendre des copies de la correspondance à M. Madison, le président, lequel, croyant pouvoir en tirer un avantage politique contre les fédéralistes, acheta les copies au prix de $50,000.

Lorsque ces prétendues copies furent envoyées au Sénat, on constata qu'elles étaient sans valeur, que ce n'étaient pas des copies, mais plutôt des paraphrases, tout ce qui était d'une nature compromettante en ayant été omis. L'examen des lettres dans la Note B démontrera leur nature, mais l'engagement de Henry ne fut pas sanctionné par le secrétaire colonial, étant entièrement le fait de sir James Craig. Lord Liverpool, écrivant à sir George Prevost le 15 mai 1812, dit que quelle que soit l'impression qui puisse avoir été produite par la publication des lettres de

Henry. il espère qu'aucune mesure hostile ne sera adoptée avant que l'on ait donné une explication qui aurait dû être requise avant d'ajouter foi aux assertions de Henry. C'est, jusqu'à un certain point, par l'entremise d'un soi-disant comte Crillon que Henry obtint $50,000; sa première demande étant de $125,000; immédiatement après avoir touché l'argent Henry s'embarqua sur mer, et quelque temps après l'on découvrit que le comte Crillon était un espion de la police française. Tous deux disparurent, et il est impossible de retrouver d'eux la moindre trace dans les documents. En ce qui concerne la guerre même, on a tant écrit qu'il serait oiseux d'entreprendre un résumé, même si l'espace le permettrait. Ceux qui désirent avoir des détails plus circonstanciés qu'il n'y en a dans les ouvrages imprimés, pourront trouver des matériaux précieux parmi les documents originaux dans les séries C et M et dans les transcriptions marquées série Q. Une liste a été faite de ceux qui composent la dernière série; les volumes de la série C sont numérotés de 673 à 695; ceux de la série M commencent au numéro 104; les comptes relatifs aux factures de l'armée sont dans la série C à partir de 320.

Dans la note C: "l'Eglise Catholique Romaine dans le Haut-Canada", la correspondance a surtout rapport à l'établissement de cette Eglise dans le district de Glengarry, sous le rév. Alexander McDonell, qui a accompagné les colons en qualité d'aumônier.

Bien qu'il y ait beaucoup de renseignements au sujet des débuts de l'œuvre des missionnaires de l'Eglise Catholique Romaine dans la partie occidentale de la province de Québec, qui comprenait Ontario et une partie des Etats-Unis, on n'en trouve que très peu au sujet de cette œuvre après la conquête jusqu'à une période relativement récente. Le rév. Alexander McDonell, subséquemment le premier évêque de l'Eglise Catholique Romaine dans le Haut-Canada, arriva en 1804, et exerça immédiatement une grande influence parmi ses co-religionnaires. Dans la Note C on trouvera une correspondance daté de 1784, qui démontre que les soldats congédiés du corps de sir John Johnson, demandaient à être établis séparément, protestants et catholiques, dans des groupes distincts. Le 6 mai fut envoyée l'autorisation de faire droit à leurs requêtes respectives. L'année suivante le rév. Roderick Macdonell, dans un mémoire, demandait qu'on lui permit de rejoindre ses compatriotes catholiques romains en qualité d'aumônier. On fit droit à cette requête, comme il appert à une lettre, datée le 24 juin 1785, de lord Sydney au lieutenant-gouverneur Hamilton, alors administrateur du gouvernement de la province de Québec, et durant cette année M. Roderick Macdonell fut nommé à la mission iroquoise de Saint-Régis, où, d'après un mémoire de l'évêque Hubert à lord Dorchester, daté du 20 mai 1790, M. Roderique Macdonell, ainsi qu'il est nommé dans le mémoire, a rempli les devoirs pendant près de cinq ans "avec beaucoup de succès et d'édification" (Mandements, etc., des évêques de Québec, vol. II, p. 428). Ceci corrobore la déclaration qu'il a été nommé missionnaire en 1785. Dans le rapport sur les archives pour 1889, se trouve un rapport intitulé: "Etat ecclésiastique du Canada catholique et protestant." Il donne les noms de Roderick et Alexander Macdonell, comme desservant dans le district de Lunenburg, Roderick à Saint-Régis, Alexander à Oswegatchie (Prescott?). (Archives, série Q, vol. 49, p. 350.) Dans un rapport envoyé à Rome en 1794, donnant un compte rendu du diocèse de Québec, l'évêque déclare qu'en conséquence de la révolution française il a reçu un renfort du clergé qui a porté le nombre des ecclésiastiques dans sa province à 160, dont 9 étaient dans la Nouvelle-Ecosse et les environs (*lieux d'allentour*), sous la direction d'un supérieur, établis en 1784, et 4

étaient dans le Haut-Canada, dont l'un était le grand-vicaire de l'évêque; aucun nom n'était donné. Dans son rapport, l'évêque parle en termes très optimistes de l'accroissement rapide des nouvelles terres, c'est-à-dire du Haut-Canada, qui, dit-il, requerront bientôt un plus grand nombre d'ouvriers. (*Mandements, vol. II, p.* 483.)

Durant l'été de 1801, l'évêque Denaut fit une visite à Kingston et au Détroit, et en février 1802 il revint pour visiter les *paroisses éloignées* de Saint-André et Saint-Raphaël. Dans ses deux visites, il rapporte qu'il a confirmé au delà de 2,000 personnes, mais il ne donne aucun détail du nombre dans chaque localité. (*Mandements, vol. II. p.* 505.) Le 25 avril suivant (1802) l'évêque adresse une lettre pastorale "*aux habitants du Haut-Canada*"; l'adresse complète (traduite) est: A tous les habitants du comté de Glengarry et autres endroits dans la province du Haut-Canada, desservis par M. Alexander Macdonell, missionnaire." (*Mandements, vol. II, p.* 525.) Dans cette lettre l'évêque parle de sa visite préalable en février et envoie des règlements pour l'organisation convenable de la mission.

En 1806, l'évêque Plessis rapporte au "Cardinal Préfet de la Propagande" qu'il se propose, conformément à un plan suggéré par feu l'évêque Hubert, d'avoir trois co-adjuteurs, au lieu d'un seul, le premier devant être à Montréal, le second dans le Haut-Canada, et le troisième dans les provinces maritimes, la première nomination devant être celle du Haut-Canada. (*Mandements, vol. III, p.* 18.) Comme on pourra le voir en consultant les documents, l'évêque faisait rapport en 1784 qu'il avait alors un grand-vicaire dans le Haut-Canada; que sa proposition d'avoir un co-adjuteur dans le Haut-Canada ait été acceptée ou non, cela n'appert pas aux documents, mais la conclusion presque certaine est que sa demande a été rejetée.

Jusqu'en 1816, le Haut-Canada n'est pas directement mentionné dans les mandements, bien qu'il n'y ait guère lieu de douter que parmi le nombre de lettres circulaires données dans les volumes quelques-unes étaient adressées au Haut-Canada. En cette année (1816) l'évêque Plessis, d'après la notice biographique qui précède ses mandements, etc., alla dans le Haut-Canada pour administrer la confirmation dans les établissements fondés à Saint-Raphaël, à Glengarry, à Kingston et à Sandwich, aussi loin que la rivière La Tranche (Thames), sur les confins de la civilisation.

L'analogie des noms a été cause que l'on a parfois confondu la personnalité de ces deux prêtres, et cette confusion s'est glissée jusque dans les relations peu détaillées qui nous sont accessibles. Cependant, si l'on compare soigneusement les dates, toute incertitude disparaît. On peut consulter la Note C, pour les renseignements, jusqu'en 1817. Il ressort d'un mémoire de M. Macdonell, daté à Londres, le 15 juin 1817, qu'il était alors vicaire général; mais les documents que nous avons ici ne nous éclairent pas sur la date de son élévation à cette dignité. Dans le rapport fait par l'évêque en 1794, et dont nous avons déjà parlé, il est dit que sur les quatres prêtres alors dans le Haut-Canada l'un était vicaire général. Dans son mémoire de M. Macdonell, daté en 1817, se trouve la relation d'une circonstance qui prouve jusqu'à quel point le cri de "No popery" (*Pas de papisme*), lancé par lord George Gordon en 1780, avait remué les masses. D'après ce mémoire, M. Macdonell était allé à Glasgow en 1791, pour aider et encourager ses compatriotes qui avaient été obligés de quitter leur foyer dans la Haute-Ecosse, "bien que", dit le mémoire, il exposât par le fait sa sûreté personnelle à des risques assez graves, vu qu'aucun ecclésiastique de sa croyance n'avait guère jusque-là osé passer une nuit en cette ville depuis les émeutes de 1780." Dans *Barnaby Rudge*, l'un des romans écrits par Dickens,

on trouve un tableau saisissant des scènes qui se produisirent à Londres au cours des émeutes de lord George Gordon. C'est une peinture aussi vive sous forme de fiction que la description de la grande peste de Londres, écrite par Defoe, qui est tout simplement une fiction sous forme d'histoire.

Le 21 décembre 1814, et jusqu'au 28 janvier 1815, le major général Proctor fut mis en accusation pour sa conduite lors de la retraite résultant de la perte de la flotte sur le lac Erié, le 10 septembre 1813. Dans le rapport du conseil de guerre, il y a cinq chefs d'accusation, alléguant en substance qu'il n'avait pas fait preuve d'assez de jugement et d'énergie dans la conduite de la retraite. Le résumé général est dans les termes suivants : " En somme la cour est d'opinion que le prisonnier, le " major général Proctor, a dans un grand nombre de cas durant la retraite, et dans " la disposition de l'effectif sous son commandement, commis des erreurs de juge- " ment, et dans certains cas omis de faire les efforts d'énergie et d'activité que " requéraient si impérieusement les difficultés extraordinaires de sa situation.

" En conséquence la cour condamne le dit major général Proctor a être publi- " quement réprimandé et à être privé de son rang et de sa paye pendant l'espace de " six mois de calendrier.

" Mais quant au défaut ou au reproche relatif à la conduite personnelle du " major général Proctor durant le combat du 5 octobre, la cour acquitte très com- " plètement et très honorablement le dit major général Proctor." (Archives, série C, vol. 166, p. 186.)

En attendant la décision du prince régent sur la sentence du conseil de guerre, le général Proctor s'efforça, dans les mois de mai et juin, de la faire reviser, et en prévision du fait que la question pourrait être soumise au parlement, il envoya des documents très volumineux à l'appui de sa cause. On les trouvera dans le volume 135-2 de la série Q, ceux qui sont inclus dans la lettre du mois de mai commencent avec la lettre elle-même, à la page 406, et continuent jusqu'à la page 415, et les autres, pour le mois de juin, sont dans le même volume, pp. 417 à 547. Ce n'est que le 9 septembre 1815 que le prince régent en arrive à une décision. L'appel de Proctor semble avoir produit quelque effet, par l'entremise de lord Bathurst, car le prince régent, tout en désapprouvant une partie des délibérations, sanctionna et confirma la sentence en tant qu'elle condamnait le prisonnier à être publiquement réprimandé, mais ne dit rien au sujet de la suspension de son rang et de sa paye. La décision ne semble pas avoir satisfait le prince régent, comme semblent l'indiquer les premiers mots du paragraphe confirmant la sentence. Il y est dit : " Dans toutes les circonstances de la cause, cependant, et particulièrement celles qui rendent impossible le recours à la mesure, d'ailleurs opportune, qui consisterait à réunir la cour de nouveau pour reviser ses délibérations, il a plu au prince régent d'acquiescer, etc. (Série C, vol. 116, p. 186.)

Par suite de la mort de sir George Prevost, le conseil de guerre qui devait être tenu sur sa conduite à Plattsburg, n'eut jamais lieu. Le 5 mars 1815, il se plaint de ce que le seul avis qu'il ait reçu de la désapprobation de sa conduite lui a été transmis par une lettre envoyée par un officier subalterne, et que, bien qu'il y fut dit que la révocation de sa commission de gouverneur général ne devait pas être interprétée comme une marque de déplaisir de la part du prince régent, la lettre contenait tous les indices propres à faire croire que c'était là la véritable raison. Le 1er mars, sir George avait reçu de M. Baker, ambassadeur à Washington, avis officiel de la ratifi-

cation de la paix (le traité de Gand, signé à cet endroit le 24 décembre, les ratifications ayant été échangées à Washington le 17 février). Il n'avait, disait-il, pas perdu de temps avant de promulguer la nouvelle et d'amener la cessation immédiate des hostilités. Afin de répandre quelque baume sur la blessure faite à son amour propre, la Chambre d'Assemblée adopta une résolution de confiance en son administration, rédigée en termes des plus énergiques, et lui vota un service de vaisselle d'une valeur n'excédant pas £5,000 sterling " comme témoignage de la haute estime de cette " Chambre pour les talents distingués, la sagesse et les aptitudes de Son Excel- " lence." (Série Q, vol. 131, p. 131). Le Conseil législatif n'ayant pas donné son adhésion à ce cadeau, l'intention de l'Assemblée législative resta sans effet.

Le 23 mai, M. Croker, secrétaire de l'amirauté, écrivit à M. Goulburn, sous-secrétaire d'Etat, qu'il serait nécessaire, vu les accusations portées contre Prevost. qu'il reçut l'ordre de revenir pour se justifier, et que le commodore devrait se tenir sur les lieux durant l'enquête. (Série Q, vol. 134–1, page 10.)

Le 6 juin, le duc d'York informait lord Bathurst qu'un conseil de guerre serait réuni dès qu'on lui fournirait des accusations spécifiées (série Q, 134–1, p. 57). Ce délai irrita évidemment sir George Prevost, car le 11 août il écrivit une lettre très énergique à ce sujet au duc d'York, le commandant en chef (série Q, vol. 134–1, p. 65).

Sir James Lucas Yeo, le commodore de la flotte du lac et le principal accusateur de Prevost, écrivit, le 19 août 1815, qu'il enverrait les accusations le plus tôt possible, et nia énergiquement qu'il eut recherché aux Etats-Unis des renseignements pour donner une teinte de vérité aux allégations contre Prevost contenues dans ses dépêches aux lords de l'amirauté (série Q, vol. 134–1, p. 25).

Le 5 septembre, les accusations de sir James Yeo furent présentées (Q. vol. 134–1, p. 42). Elles avaient d'abord été soumises au commissaire du gouvernement (p. 39). Cependant, ces documents n'avaient pas été expédiés avant le 9 septembre, et sir George Prevost continuait à insister auprès du commandant en chef pour qu'il mit un terme à tout nouveau délai en réunissant le conseil de guerre, demande que Son Altesse Royale considérait évidemment comme raisonnable, car elle appelle l'attention de lord Bathurst sur les délais, lesquels étaient d'autant plus regrettables que la publication de la décision du conseil de guerre naval avait pour effet de préjuger la cause contre sir George Prevost (série Q, 134–1, p. 69, *voir* aussi 171). Les délibérations du conseil de guerre naval en question, ainsi que la correspondance, sont dans le même volume, commençant à la page 32. Le 9 octobre, le commissaire du gouvernement intima à lord Bathurst que le prince régent avait lancé un mandat pour le procès de sir George Prevost; mais aucune date ne fut fixée, comme il appert à un avis envoyé au capitaine Freer par le sous-commissaire du gouvernement en date du 20 octobre, lequel déclare que le conseil de guerre aura lieu *dès que cela sera possible sans inconvénients.* Bien qu'il soit daté du 20 octobre, il est impossible que l'on se soit beaucoup hâté de l'expédier, car ce n'est que le 14 novembre qu'il est parvenu au capitaine Freer, ainsi qu'il appert à sa lettre du 15 de ce mois datée de la rue Lower Brook (série M, vol. 144, pp. 9, 10).

La date de la séance du conseil de guerre fut retardée de temps à autre, mais fut finalement fixée au 5 février, la raison du choix de cette dernière date est déclarée, dans une lettre du commissaire du gouvernement, être "que sir George est très

indisposé." (Série M, vol. 144, p. 14.) Avant que le procès eut lieu, sir George mourut, et le 9, le sous-commissaire du gouvernement informa les témoins qu'en conséquence de ce décès leur présence ne serait pas requise, mais la date du décès n'est pas donnée dans cet avis. (Série M, vol. 144, p. 22.) Cette date est fournie par une requête de lady Prevost au secrétaire de la guerre, dans laquelle elle déclare que le décès a eu lieu le 5 janvier, et demande la balance de la paye de son état-major, ce qui a été refusé; mais dans une autre requête, lady Prevost insiste pour que cette décision soit reprise en considération, alléguant qu'au cas où il aurait été acquitté, ce dont elle n'avait pas le moindre doute, il aurait été immédiatement réinstallé. Un autre mémoire, sans date, fut envoyé par le duc d'York à lord Bathurst, le 27 mars 1816, par lequel lady Prevost sollicitait quelque marque de la faveur royale afin de réhabiliter la mémoire de son mari défunt. D'autres documents accompagnent le mémoire, lequel est suivi d'un long compte rendu des incidents de Plattsburg, sans signature et sans date. (Série Q., vol. 138, pp. de 132 à 162.) Le compte rendu des opérations militaires commence à la page 144. Il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les mémoires envoyés par lady Prevost pour exonérer la réputation de son mari de toutes les accusations portées contre lui. Dans une lettre datée le 28 mai 1816, lady Prevost dit: "Votre Seigneurie ne peut s'étonner du fait que je déclare formellement que " non seulement j'exerce un droit, mais que j'accomplis un devoir impérieux envers " mon mari défunt et sa famille, en ayant recours à tous les moyens en mon pouvoir " afin d'obtenir pour sa mémoire cette justice que Votre Seigneurie me refuse." (Série Q., vol. 140–2, p. 399.) Agissant conformément à cette détermination, le 17 juin elle demande un titre de pair, mais sans aide pécuniaire, son unique but, dit-elle: " étant d'exalter la réputation sans tache de mon mari, la fortune la plus précieuse " et le meilleur héritage d'un bon soldat. Afin d'atteindre ce but le plus important " de ma requête, je dois demander qu'un ordre général émane de Son Altesse Royale " le commandant en chef, exprimant de la part du prince régent son entière appro- " bation des éminents et méritoires services de mon époux, lesquels services seraient " énumérés en détail et comprendraient le commandement qu'il a exercé en dernier " lieu.

" Deuxièmement, Milord, je demanderais que notre écusson familial fut " enrichi de supports convenables tels que ceux que plusieurs baronnets ont la per- " mission de porter, et qu'une nouvelle devise dans le sens suivant:—Le Canada est " encore à l'Angleterre—Naturellement ces faveurs royales seraient publiées dans la " *Gazette* en termes qui, m'étant d'abord communiqués, seraient reconnus par moi " comme étant, pour me servir des propres paroles de Votre Seigneurie, *d'accord* " *avec mes sentiments.*"

A ces propositions elle ajoute: "Milord, telles sont mes très modestes réclamations", mais elle termine en menaçant, au cas où la réputation de son époux ne serait pas réhabilitée, de déchirer le voile qui obscurcit le jugement du pays au sujet de cette singulière affaire, menace qui est apparemment dirigée contre sir James Yeo. (Série Q. vol. 140–2, pp. 408–409.) On n'accorda pas de titre de pair, mais en 1817 de nouveaux supports et une nouvelle devise furent accordés, lesquels sont décrits comme suit dans le "*Pecrage and Baronetage*" de Burke.

" *Supports.*—Deux grenadiers du 16e régiment (ou Bedfordshire) d'infanterie, " chacun soutenant de sa main extérieure un drapeau, de gueules; celui de dextre " déployé vers la senestre portant l'inscription ANTILLES, et celui de senestre déployé " vers la dextre portant l'inscription CANADA.

" *Devise: Servatum cineri.*"

L'émission des Factures de l'Armée (*Army Bills*) durant la guerre de 1812 a été d'une grande utilité. Le 1er août 1812, un conseil nommé pour étudier l'établissement nécessaire à la mise à exécution du plan projeté pour l'émission des factures de l'armée fit rapport sur le mode convenable pour l'établissement d'un bureau devant être nommé le bureau des factures de l'armée, donnant des détails sur la manière de faire le travail, les fonctionnaires, etc. (Série C, vol. 329, p. 48.) Le besoin de billets d'une valeur minime semble avoir été ressenti depuis longtemps, car le 24 janvier 1814 le conseil recommandait l'émission de factures de l'armée de la valeur de un, deux, trois, cinq et dix dollars, remboursables en lettres de change du gouvernement sur Londres. Il n'y avait pas longtemps que les factures étaient en circulation lorsque les contrefaçons commencèrent à paraître, et M. Neilson, de Québec, fut invité par M. Green, du bureau des factures de l'armée, à faire un rapport sur la manière de constater les contrefaçons, ce qu'il fit le 29 octobre 1814. (Série C, vol. 330, p. 166.) Il y apparence que ces contrefaçons augmentaient en nombre, et M. Green démontre la difficulté de découvrir la fraude qu'augmentait encore la nécessité de subvenir immédiatement aux demandes de la part des navires qui, à cette saison (novembre), mettaient constamment à la voile (p. 187). Un rapport daté du 1er décembre 1814 dit qu'à cette date une somme de £475,131 courants, en billets de dix dollars et moins, avait été mise en circulation, qu'une somme aussi considérable n'était plus nécessaire, et qu'il était opportun de cesser toute nouvelle émission de ces billets à cause du nombre de contrefaçons. (Série C, vol. 330, p. 192.) Suivent les règlements recommandés et les remarques.

Dans le Haut-Canada, ces billets constituèrent un moyen d'échange et remplacèrent l'or et l'argent, mais en avril 1816, l'intendance, par l'entremise de laquelle les billets avaient été introduits, refusa de les recevoir en échange de billets sur Québec, au grand inconvénient des gens du Haut-Canada, détenteurs de ces billets, qui se plaignirent du refus de l'intendance. En conséquence de ces plaintes un ordre du Trésor, daté du 4 septembre, fut envoyé à l'effet que le commissaire général devrait accorder toutes les facilités en son pouvoir. Le 1er mai 1818, une proclamation ordonnait à tous les porteurs des factures de l'armée de les présenter pour le remboursement avant le 31 octobre, alors que le bureau devait être définitivement fermé; si ces factures n'étaient pas présentées à temps, les porteurs devaient être privés de leur droit au remboursement. Cependant, en vertu d'une proclamation subséquente, le délai fut prolongé jusqu'au 1er avril 1819 (série C, vol. 336, p. 118). Une recommandation de la part de sir John Sherbrooke à la législature, conseillant le maintien de l'établissement jusqu'au 1er août 1819, ne fut pas mise à effet, de sorte que sir John écrivit à la Trésorerie pour qu'on lui conférât les pouvoirs nécessaires pour effectuer la prolongation du délai requis. (Série Q, vol. 148-1, pp. 173 à 177.) En mai 1819, M. Green, directeur du bureau des factures de l'armée, exposait que, vu la grande quantité de travail d'écritures, il était impossible de clore le bureau, et il demandait une autre année de délai, jusqu'au 1er août 1820. (Série C, vol. 337, p. 22.) La Trésorerie accorda une prolongation de six mois, jusqu'en février 1820 (p. 24), mais le délai fut ultérieurement prolongé jusqu'à la fin de l'année 1820, et le 24 décembre de cette année les commis furent congédiés; le 3 mai 1821, M. Green faisait rapport qu'il avait transféré les balances et les livres au commissariat. (Série C, vol. 328, p. 64.) L'accusé de réception de ces documents est daté du 28 avril (pp. 65 à 74).

Il sera peut-être intéressant de donner le tableau suivant, qui n'a pas de date, mais qui, autant qu'il est possible de le constater, a dû être préparé en octobre 1819. Il est désigné sous le nom de *Mémoire*, avec le titre.

Grand total des factures de l'armée émises, savoir :

Billets de	$400	chacun	$ 5,500	£ 550,000.	
"	100	"	34,606	865,150.	
"	50	"	63,914	798,925.	
"	25	"	92,726	579,537.10	
					£ 2,793,612.10.0
"	10	"	127,600	£ 319,000	
"	5	"	72,000	90,000	
"	3	"	64,000	48,000	
"	2	"	106,500	53,250	
"	1	"	165,000	41,250	
					£ 551,500
Billets remboursés en espèces seulement.	$4	"	52,131	52,131	
	1	"	179,000	44,750	
					£ 96,881
					£ 3,441,993.10.0

On observera que les sommes sont en monnaie courante, chaque dollar étant compté à cinq schellings, équivalant à quatre dollars pour chaque louis courant.

Dans la série Q, vol. 138, commençant à la page 330, est une correspondance relative à une entente ayant pour objet de limiter sur les lacs le nombre des vaisseaux armés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, sur proposition de M. Adams, le ministre des États-Unis à Londres, au nom du président, son désir étant, tel qu'exprimé dans la lettre de sir Charles Bagot à M. Monroe, "qu'un arrangement ou une entente quelconque puisse intervenir entre les deux pays au sujet de leur armement naval sur les lacs, laquelle, tout en tendant à diminuer les dépenses de chaque pays, pourrait diminuer en même temps les risques de collision et prévenir tout sentiment de jalousie." (Q. 138, p. 341.) Il ne me paraît pas nécessaire de citer toute la correspondance diplomatique.

Il avait d'abord été suggéré par sir Charles Bagot qu'au lieu d'une convention formelle, il serait plus facile de laisser aux deux gouvernements le soin de prendre leurs mesures respectives dans un esprit de confiance mutuelle; M. Monroe ne partageait pas cette opinion. Le 4 février 1817, sir Charles Bagot fut informé que le gouvernement britannique était prêt à confirmer la convention par une stipulation formelle entre les deux pays, l'effectif de la marine devant être maintenu sur les lacs des deux côtés dans les limites les plus étroites compatibles avec les exigences du service public (Q. 146, p. 80). Le 5 mai 1817, on en arriva à une entente dont les conditions sont contenues dans une proclamation signée par M. Monroe, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis.

Ces conditions sont les suivantes :

" L'effectif naval devant être maintenu sur les lacs américains par Sa Majesté et par le gouvernement des Etats-Unis, sera désormais limité aux vaisseaux suivants, de chaque côté, savoir :

" Sur le lac Ontario, à un vaisseau d'un tonnage n'excédant pas 100 tonnes de charge, avec un canon de 18.

" Sur les lacs supérieurs, à deux vaisseaux n'excédant pas le tonnage ci-dessus et armés de la même manière.

" Sur les eaux du lac Champlain, à un vaisseau du même tonnage et avec le même armement.

" Tous les autres vaisseaux sur ces lacs seront immédiatement désarmés, et nul autre vaisseau de guerre n'y sera construit ou armé à l'avenir.

" Si, à l'avenir, l'une ou l'autre des parties désire annuler cette stipulation et donne avis à cet effet à l'autre partie, les parties cesseront d'être liées par cette entente à partir de six mois de la date de cet avis.

" L'effectif naval devant être ainsi limité, ne sera employé qu'à des services qui ne nuiront en rien aux devoirs légitimes des vaisseaux armés de l'autre partie."

Cette proclamation porte la date du 28 avril 1818. (Série P. F., vol. 61.)

Avant et même durant la guerre de 1812, il y avait eu un peu d'immigration, mais apparemment aucun effort systématique n'avait été fait jusqu'au commencement de 1815, alors que M. Campbell, d'Edimbourg, fut nommé pour agir en qualité d'agent du gouvernement afin de diriger vers le Canada l'émigration des habitants de la Haute-Ecosse. En même temps, d'après un rapport de M. Fitzgerald, des agents des Etats-Unis étaient en Irlande, offrant des conditions très avantageuses à ceux qui voulaient s'engager pour y aller, bien qu'ils fussent engagés ostensiblement pour aller à Terreneuve. Les conditions imposées à ceux qui étaient acceptés par M. Campbell, à l'effet que chaque émigrant devait déposer une somme d'argent, constituaient un obstacle, un grand nombre étant incapables de se procurer le montant nécessaire pour le dépôt en question. Un mémoire à cet effet fut rédigé, signé par des soldats congédiés et d'autres individus, pour être envoyé à lord Bathurst. Outre le dépôt, la date fixée pour l'embarquement (avril) était représentée comme laissant trop peu de temps pour les préparatifs, et le mémoire demandait que le délai fut prolongé jusqu'au 16 juin. Vers le même temps le capitaine McCaskill, du 53e régiment, proposait de réunir dans le Rosshire de cinq cents à mille familles devant être envoyées au Canada dans le cours de l'année; il se proposait d'exercer les hommes et de les rendre aptes à la défense de la frontière. Il faudrait occuper trop d'espace pour entrer dans des détails relatifs aux divers propositions ayant pour but d'établir des colonies d'émigrants venus de l'Irlande, de l'Allemagne, des Pays-Bas, etc. La même remarque s'applique aux colonies militaires sur la Rideau et la Saint-François, au sujet desquelles on trouvera des détails dans les documents dont la liste est donnée dans le présent rapport. On constatera qu'en 1815, l'île d'Anticosti était convoitée, une requête demandant la concession de l'île ayant été faite par Donald McEachern le 26 avril de cette année (Q. 135-2, p. 264), dans le but de la coloniser, la réclamation pour le salaire de £100 par année payé à deux familles placées là dans le but de prendre soin des naufragés ayant été abandonnée.

A part les sujets d'intérêt général, tels que le commerce avec les Etats-Unis, le traité des pêcheries, etc., il y en a d'autres d'une nature purement locale, tels que l'acquisition de l'île Sainte-Hélène, la proposition d'établir des mines de fer à Gananoque, l'établissement du collège McGill, etc., que l'on trouvera en consultant la liste, et qu'il n'est pas nécessaire de détailler plus minutieusement dans ce rapport préliminaire.

Le tout respectueusement soumis.

DOUGLAS BRYMNER,
Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1896.

Liste des livres, etc., présentés, avec les noms des donateurs.

Noms.	Résidences.	Ouvrages.
Bain, James	Toronto	12e rapport annuel de la bibliot. publ. de Toronto.
"	"	Index des publications du gouv. des E.-U., 1889-93.
"	"	Brochures.
Bate, Llewellyn N	Ottawa	Un prince marchand.
Bethune, rév. C. J. S	Port-Hope	Manuscrit.
Buffalo, Société historique	Buffalo	Rapport annuel.
Buffalo, Bibliothèque de	Buffalo	Liste pour trouver livres et brochures.
Burton, C. M	Detroit	Village de Cadillac, 1 volume.
Campbell, Henry C	Milwaukee	Exploration du lac Supérieur.
Campbell, Henry Colin	Madison, Wis	Journal de Radisson, brochures.
Coffin, Victor	Madison, Wis	La province de Québec et le commencement de la révolution américaine.
Exploration géologique	Ottawa	Rapport annuel et cartes, 1895.
Girouard, juge	Ottawa	Acte de vente, Zachary MacAuley, 1768.
Greenwood, I. J	Washington	Brochures.
Chambre d'Assemblée	Toronto	Publications.
Hallam, John	Toronto	Brochures.
Commissaires du havre	Montréal	Rapport, 1895.
Hind, H. Y	Windsor, N.-E.	Glanures historiques.
Lambe, W. B	Montréal	Brochures.
Manitoba, Société historique et scientifique	Winnipeg	Rapports, 1894 et 1895. Notables de l'ancienne Rivière-Rouge.
Missouri, Société historique	Missouri	Rapport, 1896.
Murphy, J. J	Toronto	Rapport sur les forêts.
Ontario, arpenteurs des terres	Toronto	Brochures.
Parkman, Club	Milwaukee	Publications 1-9.
Pennington, Wm	Ottawa	Brochure.
Perry, très rév. évêque	Davenport Iowa	Brochures.
Porter, P. A	Niagara	Histoire du Vieux Niagara.
Record Commissioners	Providence, R. I.	Archives des temps prim. de la ville de Providence, vol. X.
Remington, Cyrus K	Buffalo	Rapport de la Société historique de Buffalo.
		Rapport annuel des commissaires de la Réserve de l'État à Niagara.
Shortt, Adam M. A	Kingston	Histoire des débuts des banques canadiennes.
Stickney, P. Gardner	Madison	Brochures.
Todd, A. H	Ottawa	Mémoire du général Winfield Scott sur la mort de sir Isaac Brock.
		Gouvernement parlementaire en Angleterre et dans les colonies par Alpheus Todd, 2 vols.
Toner, J. M. J	Washington	Brochures.
Winsor, Justin	Cambridge, Mass.	Controverses à propos de Cabot.
Wisconsin, Société historique du	Madison	Collections, vol. XIII.
Witton, H. B. jeune	Hamilton	Documents indiens.
Wood, juge	Chatham	Brochures.

NOTE A.

TERRES DES SAUVAGES SUR LA GRANDE-RIVIÈRE.

N° 1.—Sir Peregrine Maitland au comte Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 47.)

Haut-Canada, York, 22 février 1821.

Monseigneur.—Ayant appris qu'une délégation des cinq nations des sauvages de la Grande-Rivière doit se rendre prochainement en Europe dans le but de se plaindre à Votre Seigneurie de l'inexécution des promesses que le général Haldimand leur a faites, au sujet de cette partie de terre qui avait d'abord été réservée à leur usage mais qui fut appliquée à l'établissement des blancs, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie une relation concise qui permettra à Votre Seigneurie de se renseigner sur les mérites de cette plainte.

Les quelques tribus de sauvages habitant la province de New-York, lors de la guerre pour l'indépendance, se sont rangées de différents côtés, et celles qui avaient embrassé la cause du Roi vinrent au Canada quand la paix fut déclarée en 1783.

Comme des terres avaient été accordées à d'autres loyaux adhérents, on en acheta des indigènes pour l'accommodement de ces nouveaux arrivés, et avis de cet achat leur fut donné par une lettre de sir Frederick Haldimand, chef de l'armée en 1784. Dans cette lettre on décrivait la terre ainsi achetée comme occupant un espace de six milles de chaque côté de la Grande-Rivière, de son embouchure à sa source. Le général y disait également qu'elle avait été achetée récemment des Chippawas.

Cette description, cependant, était vague et confuse, car la source de cette rivière était inconnue et son cours sinueux. De fait, cette terre achetée des Chippawas ne s'étendait pas jusqu'à la source de la rivière, qui est bien plus éloignée de son embouchure qu'on ne l'avait d'abord supposé et écrit. Toutefois la terre comprise dans un espace de six milles de chaque côté de la Grande-Rivière fut sur ce document donnée en toute propriété à ces nations ou tribus de sauvages et à leurs descendants.

Une prise de possession faite en ces termes était suffisante, car de plus longues formalités seraient sorties du cadre des habitudes des sauvages. Ils étaient incapables de recevoir une donation régulière; ils n'avaient aucune capacité pour vendre ou louer ou limiter en quoi que ce soit la propriété que le gouvernement leur donnait, à eux et à leur postérité.

Cependant, quelques sauvages de chacune de ces tribus étaient demeurés sur leurs anciennes terres aux Etats-Unis, et avaient traité avec ce gouvernement ou avaient autorisé quelques agents à vendre ces terres, dont le produit devait être partagé avec ceux qui avaient émigré au Canada. Cette somme ainsi reçue peut donner une idée de ce qu'ils prétendaient avoir perdu.

Cette permission de vendre leurs terres qu'ils possédaient aux Etats-Unis suggéra à Joseph Brant et quelques blancs qui s'étaient joints à lui, l'idée de disposer de celles qu'il ne leur était permis que d'occuper dans cette province. Leurs limites avaient été déterminées par un acte formel des tribus avec les commissaires représentant la Couronne et le district environnant de Nassau, et simplifiées par une ligne tirée d'un point à un autre sur la Grande-Rivière et une étendue de six milles de chaque côté de cette ligne.

Le procès-verbal de cet acte, avec un diagramme explicatif, a été déposé au bureau de l'inspecteur général, et devra régler le point en litige, mais les employés de Sa Majesté ont été poussés à sanctionner les prétentions de ces tribus, qui réclament le cours total de la Grande-Rivière.

Le brouillon d'un brevet ébauché par lord Dorchester donne aux sauvages la pleine étendue de six milles sur chaque côté de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source.

Un brevet sous le sceau de la province du Haut-Canada a été signé par le gouverneur Simcoe, limitant les six milles de chaque côté de la rivière à l'étendue des terres achetées des Chippawas.

Il importe à la présente administration de montrer qu'il n'existe pas de titre plus formel en faveur des Cinq-Nations que la lettre de sir Frederick Haldimand.

Que la description de cette région dans la lettre soit une erreur, il est impossible de le croire, par le fait que l'achat fait chez les Chippewas auquel elle refère ne s'étend pas à la source de la Grande-Rivière, et qu'on ne pouvait donner plus qu'il n'avait été acheté.

Les terres du côté de la source de la Grande-Rivière qui n'ont pas été concédées ont récemment été achetées des naturels du pays et divisées en cantons pour l'accomodement de la milice provinciale et des émigrants européens, qui sont déjà fixés en grand nombre dans la contrée que les Cinq-Nations réclament comme leur ayant été donnée par la couronne. Les délégués réfèreront à la copie d'un prétendu don borné seulement par la source de la rivière, mais cette copie n'est qu'un projet d'une patente qui n'a jamais été complétée.

Il y a, il est vrai, un don apparent sous le grand sceau de cette province, signé par le lieutenant-gouverneur Simcoe, mais il n'a jamais été enregistré ni vérifié.

On doit conclure de ces défauts que ce projet n'a été élaboré que pour quelque éventualité qui ne s'est jamais produite, qu'il n'a jamais été émis, mais gardé comme un contrat d'un transport privé, inutile et inefficace jusqu'à ce qu'il fut sanctionné par le procureur général, le régistrateur, l'auditeur et le préposé à la livraison.

Il est évident que le procureur général ignorait cette patente si l'on s'en rapporte à l'opinion qu'il donna subséquemment sur la légalité d'aucun don qui serait fait aux sauvages avec privilège d'aliénation. Les délégués pourront aussi vous prouver que ce gouvernement ne considère pas l'étendue du territoire des Six-Nations comme absolument déterminée par l'acte des chefs conjointement avec le commissaire du district de Nassau, puisqu'il a accepté de ces nations une cession d'un territoire au delà de cette démarcation, comme faisant partie de ce que le roi leur avait conféré à titre gratuit, pour être rétrocédé aux individus désignés par eux comme acheteurs moyennant valable considération.

Il n'est pas seulement vrai qu'une telle forme de cession existe, mais il est vrai aussi que conformément à son objet, les dons de cette étendue ainsi concédée ont été faits par le gouvernement provincial aux individus nommés, malgré l'ordre formel de Sa Majesté, signifié par son secrétaire d'Etat dans cette occasion particulière.

Une transaction faite sous le coup de la peur ou de l'erreur ou d'aucun autre motif moins excusable ne peut jamais être valable entre les parties immédiatement concernées, bien qu'elle puisse se justifier envers des étrangers qui croient acquérir de prétendus droits avec la sanction apparente d'un acte légal du gouvernement.

De telles irrégularités en disent plus long que des volumes sur l'influence exercée par ces tribus sur les membres du gouvernement provincial de Sa Majesté, mais l'administration actuelle ne s'est pas engagée dans une inutile enquête sur le passé. Il était naturel d'admettre que l'espace destiné aux Cinq-Nations devait s'étendre au point nord le plus éloigné des terres que sir Frederick Haldimand déclarait avoir été achetées pour leur usage, mais quand il était démontré par les registres du département des Affaires Indiennes et tous les autres documents concernant cet achat que cet espace ne s'étendait pas à tout le cours de la rivière et que la terre comprise dans les limites de ce cours, requise pour l'accommodement des colons, était encore achetable, il ne pouvait plus y avoir de doute sur l'erreur contenue dans la communication de sir Frederick Haldimand. Il était évident qu'il supposait que les terres achetées des sauvages s'étendaient jusqu'à la source de la Grande-Rivière, et que cette source était au sud de la ligne traçant sur la carte les limites de l'achat et qui ne faisait pas voir le cours de la rivière.

Si l'acte eut été plus formel et eut été revêtu de toutes les formes légales, il n'eut pas donné plus qu'il ne pouvait être donné.

On peut en dire autant des droits que réclament actuellement les Cinq-Nations. Il reste à considérer s'ils ont droit à d'autres faveurs. Toutes ces tribus possédaient dans les anciennes provinces des étendues considérables de terrains de chasse et des emplacements que les Indiens occupaient avec leurs familles quand ils n'étaient pas à la chasse. Ils ont perdu tout cela en s'expatriant, s'il est vrai qu'ils n'ont retenu aucun droit sur les terres abandonnées.

Leurs compagnons de souffrance parmi les blancs acceptent avec reconnaissance le terrain qui leur est assigné et l'assistance qu'on leur procure pour s'établir de nouveau.

L'octroi de terre à chaque famille était de cent à trois cents acres, et pouvait être porté jusqu'à trois mille acres, selon le grade militaire. On ajoutait à cela des provisions pour une année et quelques outils pour cultiver, et ces gens vantaient la libéralité de la Couronne comme étant sans exemple. Ils ont formé une colonie loyale et prospère.

L'étendue de terre assignée aux indiens des Cinq-Nations, qui émigrèrent au Canada au nombre de huit cents familles, était indivisée, et c'était le mode le plus approprié à leurs besoins comme chasseurs. Si elle avait été subdivisée elle aurait donné neuf cent soixante-dix acres à chaque famille.

On leur a fourni et on leur fournit encore des armes, des munitions et des hardes, auxquelles on ajoute des provisions de bouche qui sont pour eux une source de santé et de jouissance. Si les Indiens ont restreint leurs terres de chasse par des ventes aux blancs—et ils en ont vendu trois cent cinquante-six milles acres—est-il raisonnable de faire droit à leur prétention d'obtenir une augmentation d'octroi ?

J'ai, etc.,

P. MAITLAND,

Le comte BATHURST, C. G.

PIÈCES ANNEXÉES.

N° 1.—EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL, 5 FÉVRIER 1798.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 60.)

Frederick Haldimand, capitaine général et gouverneur en chef de Québec et des territoires qui en dépendent, etc., etc., etc., général et commandant en chef des forces de Sa Majesté dans la dite province et les dits territoires, etc., etc., etc.

Attendu qu'il a plu à Sa Majesté de prendre en considération l'attachement montré de bonne heure à Sa cause par les indiens Mohawks, et la perte de leur établissement qu'ils ont subie en conséquence, et de leur choisir sous Sa protection une étendue de terre où ils puissent s'établir commodément et sûrement, de même que les autres membres des Six-Nations qui ont perdu leurs établissements sur le territoire des Etats-Unis, ou qui désirent les abandonner pour s'établir sur le territoire britannique ; conformément au désir de plusieurs de ces fidèles alliés de Sa Majesté, j'ai acheté des Indiens une étendue de terre située entre les lacs Ontario, Huron et Erié, et par la présente j'autorise et je permets au nom de Sa Majesté à la dite nation Mohawk et aux autres indiens des Six-Nations qui désirent s'établir dans cette région, de prendre possession pour s'y établir des rives de la rivière appelée vulgairement la rivière Ouse ou Grande-Rivière, se déversant dans le lac Erié, leur allouant dans ce but six milles de profondenr sur chaque côté de la rivière, commençant au lac Erié, et s'étendant sur la même largeur jusqu'à la tête de la dite rivière, dont ils doivent avoir la jouissance ainsi que leurs descendants, à perpétuité.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes au Château Saint-Louis à Québec le 25e jour d'octobre 1784 et dans la 25e année du règne de Sa Majesté.

FREDERICK HALDIMAND.

Contresigné par ordre de

S. E. R. MATHEWS.

N° 2.—Copie du traité entre l'État de New-York et les Indiens Mohawks, le 12 février 1805.

(Archives, série Q., vol. 329, p. 62.)

Le peuple de l'Etat de New-York, par la Grâce de Dieu, Libre et Indépendant: A tous ceux à qui proviendra la présente, Salut:

Sachez qu'en inspectant les documents déposés dans le bureau du secrétaire nous trouvons un certain document original se lisant comme suit, savoir:

A un traité tenu sous l'autorité des Etats-Unis avec les indiens de la nation Mohawk résidant dans la province du Haut-Canada dans les possessions du roi de la Grande-Bretagne—Présents, l'honorable Isaac Smith, commissaire, nommé par les Etats-Unis pour tenir le traité, Abraham TenBroeck, Egbert Benson et Ezra L'Hommedieu, agents pour l'Etat de New-York, le capitaine Joseph Brant et le capitaine John Desorontyon, deux des dits Indiens et députés pour représenter la dite nation à ce traité. Les dits agents ayant en présence et avec l'approbation des dits commissaires proposé et fixé avec les dits députés la compensation mentionnée ci-après, devant être accordée à la dite nation moyennant cession et abandon par ce traité de tout terrain situé dans cet Etat. Il est donc finalement convenu et fait entre les dits agents et les dits députés ce qui suit, à savoir. Les dits agents conviennent de payer aux dits députés la somme de mille dollars pour l'usage de la dite nation, que les dits députés payeront et distribueront parmi les membres et les familles de la dite nation selon leurs coutumes, la somme de cinq cents dollars pour les dépenses des dits députés pour le temps qu'ils se sont occupés de ce traité, et la somme de cent dollars pour leurs frais de retour et pour porter la somme de mille dollars à l'endroit où la dite nation réside maintenant. Et en conséquence les dits agents payent pour le compte et au nom du peuple de l'Etat de New-York les dites trois diverses sommes aux dits députés en présence du dit commissaire. Et les dits députés conviennent de céder et d'abandonner, ce dont cet acte fait foi qu'ils en agissent ainsi au nom de la dite nation en considération de la dite compensation, qu'ils cèdent et abandonnent à perpétuité au peuple de l'Etat de New-York tout droit ou titre de la dite nation sur les terres dans le dit Etat, et toute prétention de la dite nation sur les terres dans le dit Etat est entièrement et finalement éteinte.

En foi de quoi le dit commissaire, les dits agents et les dits députés ont posé leurs signatures et leurs sceaux sur cet acte et sur deux autres actes de la même teneur et de la même date, un d'eux devant appartenir aux Etats-Unis, un au dit Etat, et un aux dits députés pour la dite Nation, dans la cité d'Abany, dans le dit Etat, le vingt-neuvième jour de mars de l'année mil sept cent quatre-vingt-dix-sept.

Isaac Smith (L.S.) Abm. Ten Broeck (L.S.) Egb. Benson (L.S) Ezra L'Hommedieu (L.S.) Jos. Brant (L.S.) John De Terontyon (L.S) Témoins Robert Yales, John Taylor, Charles Williamson, Thomas Morris, la marque de x John Abel, alias The Corn Planter, un chef des Sénécas. Ce dont nous avons pris une copie authentique.

En foi de quoi nous avons fait rendre ces lettres patentes et y apposer le grand sceau de notre Etat: Témoin, notre fidèle et bien aimé Morgan Lewis, écr, gouverneur de notre dit Etat, général et commandant en chef de toute la milice, amiral de la marine, en notre cité d'Albany, le douzième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinq et dans le vingt-neuvième année de notre Indépendance.

MORN LEWIS.

N° 3.—COMITÉ DU CONSEIL À ALURED CLARKE, LIEUT.-GOUVERNEUR.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 66.)

A Son Excellence Alured Clarke, lieut.-gouverneur et commandant en chef de la province de Québec, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Le comité composé de John Collins, Adam Mabane, George Pownall, Wm. Grant et Fran Baby, écuyers, nommé par Son Excellence le Très Honorable Lord Dorchester, le 4 janvier 1791, pour faire rapport sur les réclamations de certains indiens au sujet de certaines terres qui leur avaient été assignées sur la Grande-Rivière et la baie de Quinté, prie Votre Excellence de recevoir leur rapport et le journal de leurs délibérations y annexé. Le tout humblement soumis à la grande sagesse de Votre Excellence.

Signé par ordre du comité,

JOHN COLLINS, *président.*

CHAMBRE DU CONSEIL, QUÉBEC, 24 décembre 1791.

JOURNAL.

CHAMBRE DU CONSEIL, 31 janvier 1791.

Le comité nommé par Sa Seigneurie en conseil le 4 courant pour recueillir des renseignements et faire un rapport sur les réclamations de certains indiens des Six-Nations à propos d'une étendue de terre à la Grande-Rivière au nord du lac Erié.

Ont répondu à l'appel du fauteuil :

M. Collins, président,
M. Pownall,
M. Grant,
M. Baby,
M. Mabane était absent en tournée.

Sa Seigneurie a informé le bureau que certains indiens des Six-Nations réclamaient une étendue de terre à la Grande-Rivière sur la rive nord du lac Erié, qu'ils disent leur avoir été promise par sir Frederick Haldimand en l'année 1784. Que quelques requérants y résident actuellement et qu'il y avait un autre établissement d'indiens des Six-Nations à la baie de Quinté. Sa Seigneurie fit ressortir l'opportunité de vérifier la nature et l'étendue de ces réclamations, afin de donner plein effet aux promesses faites et répondre à l'attente raisonnable en autant que la bonne foi du gouvernement y est concernée, de la manière qui atteindrait le plus sûrement le but de créer une situation permanente aux personnes et à leurs descendants et d'assurer leur confort et leur tranquillité.

Ordonné que MM. Collins, Mabane, Pownall, Grant et Baby forment un comité à la fin d'obtenir l'information nécessaire par correspondance avec le surintendant général des Affaires Indiennes et autrement, et de faire rapport du résultat de leur enquête, avec leur opinion sur les mesures à prendre, et la rédaction d'un bill s'ils croient nécessaire l'intervention de la législature.

Résolu que le président inclue une copie de la présente par la poste de ce jour à sir John Johnson, baronnet, surintendant général des Affaires Indiennes, avec prière de s'occuper de cette question avec toute la diligence possible.

Ajourné à la prochaine convocation du fauteuil.

10 mars 1791.

Réunion du comité sur l'appel du président, à la chambre du conseil. Présents :

MM. Collins,
Mabane,
Baby.

M. Grant étant absent pour d'autres affaires publiques.

Le président mit devant le comité une lettre de sir John Johnson, datée de Montréal, 3 février dernier, axec deux pièces annexées, comme suit :

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 30 janvier par ordre du comité dont vous êtes le président, contenant l'ordre en conseil de Sa Seigneurie du 4 du même mois et la résolution du comité, j'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information la substance des désirs du capit. Brant concernant la formation d'un établissement de Mohawks et autres indiens des Six-Nations sur la Grande-Rivière, etc., en même temps que des extraits de deux lettres du général Haldimand au sujet des deux concessions sous considération, le tout ayant déjà été transmis par moi à Sa Seigneurie à ce que je crois.

L'achat sur la Grande-Rivière fut fait à la suite des ordres que j'ai reçus du commandant en chef, et je crois que l'acte est déposé au bureau de Sa Seigneurie à Québec ; comme aucun arpentage n'a encore été fait du terrain il est incertain si le parcours décrit dans l'acte, commençant à un certaln point à l'entrée du petit lac à la tête du lac Ontario, intersectera la Grande-Rivière ou la rivière Oswego, aussi haut que la rivière La Tranche.

Etant à Niagara je proposai au bureau des terres d'employer M. Kotte pour éclaircir ce point et fixer les frontières de la concession proposée ; mais l'officier commandant s'opposa à cette proposition. J'ai quelque espoir que Brant et les autres intéressés se dessaisiront d'un petit township en profondeur à partir de l'embouchure de la rivière en montant, de manière à assurer la suite des établissements qui se forment du côté du lac et dans l'espoir que la rivière servira de havre pour la petite navigation. La demande originale des Mohawks partait du centre de la rivière Appenine jusqu'à une autre rivière ou creek dont je ne me rappelle pas le nom. Mais vous avez leurs bornes d'après le dernier arrangement. J'ai lieu de croire qu'ils s'attendent à prendre en arrière aussi loin que s'étend le terrain acheté des Mississaguas.

J'ai l'honneur, etc.,
JOHN JOHNSON.

JOHN COLLIN, écuyer.

Extrait d'une lettre du général Haldimand.

QUÉBEC, 23 mars 1784.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-inclus pour votre information la substance des réquisitions de Joseph Brant avec ma réponse à icelles. Depuis ma lettre à vous du 13 courant, j'ai eu plusieurs conversations avec Joseph sur le sujet, lesquelles m'ont confirmé dans l'opinion ici exprimée concernant l'établissement proposé sur la Grande-Rivière pour ceux des Mohawks et autres des Six-Nations qui désirent s'y retirer. La pièce ci-annexée vous montrera que Joseph est si bien convaincu de son affaire qu'il s'attend à ce qu'elle soit de suite mise à exécution. Désireux de satisfaire aux désirs de ce peuple de mérite, nous ne devrions pas perdre de temps à faire notre part. Pour cela vous voudrez bien donner au lieutenant-colonel Butler les instructions nécessaires à la fin d'acheter sans perdre de temps l'étendue de terre décrite dans la pièce ci-jointe, savoir : les terres situées entre les lacs Ontario, Erié et Huron. Convaincu que vous serez très particulier concernant les conditions de cet achat, je ferai seulement remarquer qu'il faut y aller avec la plus grande économie possible dans cette dépense comme dans toutes celles qui suivront, ce département ayant contribué pour une grande part à l'épuisement du trésor public.

SIR JOHN JOHNSON.

Substance des désirs du capitaine Brant concernant la formation d'un établissement de Mohawks et autres des Six-Nations à la Grande-Rivière, etc.

Que Son Excellence le commandant en chef donne des instructions au surintendant et à l'inspecteur général des Affaires Indiennes, et donne le pouvoir au lieutenant-colonel Butler d'acheter des Mississaguas ou des propriétaire une étendue de terre contenant environ six milles de chaque côté de la Grande-Rivière, appelée Oswego, ayant son cours à partir de la rivière La Tranche jusqu'au lac Erié pour l'usage des Mohawks et tels autres des Six-Nations qui sont portés à les rejoindre sur cet établissement.

Le colonel Butler connaît parfaitement les vues et les dispositions du capitaine Brant et des Mohawks concernant l'établissement, et il n'attend que l'approbation du général pour faire l'achat; le plus tôt cela pourra ce faire, le mieux ce sera, car ils pourraient alors déménager assez tôt ce printemps pour semer du blé-d'inde, etc., et le capitaine Brant proposerait que quelques-uns de ses compagnons fussent envoyés au colonel Butler pour débattre cette affaire, aussitôt qu'il sera de retour à Montréal. Les limites précitées sont seulement destinées aux indiens des Six-Nations qui veulent s'y établir, mais une étendue de terrains plus considérable peut être achetée en même temps à des conditions raisonnables pour y établir les loyalistes ou pour tout autre objet ultérieur.

N. B.—Sir John Johnson recevra instruction d'acheter l'étendue de terre entre les trois lacs Ontario, Erié et Huron, à même laquelle le terrain requis par les Mohawks pour les Six-Nations leur sera concédé par un acte. Le restant sera réservé aux loyalistes ou servira à d'autres usages.

Le président lut au comité une entrée dans le livre du conseil du 9 mars 1785, dans les termes suivants, paraissant se rapporter à la question sous examen.

Extrait des minutes du conseil, lundi, le 7 mars 1785.

A la Chambre du Conseil au Château Saint-Louis, présents:

L'honorable Henry Hamilton, écr, lieutenant-gouverneur et commandant en chef.

Ecuiers. { Hugh Finlay, François Levesque, Edward Harrison, John Collins, George Pownall, J. G. C. De Lery, Picotte De Belestre, Henry Caldwell, Francis Baby, Joseph De Longueuil, et Samuel Holland.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur mit devant le conseil une copie du discours de Son Excellence le général Haldimand au capitaine John, le chef de la nation Mohawk, et à ses amis, avec la réponse du capitaine John, adressée au major Potts, commandant à Cataraqui, en date de Cataraqui, le 12 janvier 1785, aussi une lettre de Joseph Brant du 21 février dernier, concernant un écrit à lui donné par son Excellence le général Haldimand, comme un acte de concession de terres pour lui et les Cinq-Nations sur la Grande-Rivière, et demandant une concession de terrain près de sa maison à Cataraqui. Ceci ayant été lu en anglais et en français, Son Honneur informa le conseil qu'il avait écrit pour avoir une copie de la dite concession et qu'il s'attendait à pouvoir la mettre bientôt devant le conseil pour avis et considération.

Le conseil était d'opinion qu'un lot de terrain pour un jardin devrait être concédé au dit Joseph Brant près de sa maison, et une portion de deux cents acres à un endroit propice pour lui fournir du bois de chauffage et du pâturage.

Résolu que le président requière le greffier du conseil de transmettre le discours de Son Excellence le général Haldimand au capitaine John et à ses amis, ainsi que la réponse du capitaine John dont il est fait mention dans l'entrée ci-dessus.

M. Williams entra pour faire remarquer au comité que la minute dans le livre du conseil, faisant mention d'une copie du discours de Son Excellence le général Haldimand au capitaine John, le chef de la nation Mohawk et à ses amis, avec la réponse du capitaine John adressée au major Potts à Cataraqui, le 12 janvier 1785, et une lettre de Joseph Brant du 21 février 1785, est du 7 mars 1785, à l'époque où M. Williams était absent en Angleterre en congé, les devoirs d'office du conseil étant remplis durant son absence par Alexander Gray, écuyer; que lui (M. Williams) n'a jamais vu aucune de ces trois pièces ci-dessus mentionnées, et qu'il craint qu'elles n'aient pas été déposées par M. Gray comme documents officiels; pour confirmer son opinion il fait connaître au comité qu'à son retour dans cette province et en reprenant son bureau, M. Gray lui remit plusieurs papiers se rapportant aux affaires de

Détroit, parmi lesquels on trouve un acte de concession par les indiens d'une étendue de terre entre le lac Erié et le lac Ontario au roi, et un acte de vente de l'île Michilimakinac des indiens à Sa Majesté, qu'il trouva une liste de ces pièces accompagnant ces pièces. mais que dans cette liste il n'est pas question des pièces spécifiées dans la minute précitée.

CHAMBRES DU CONSEIL, 30 avril 1791.

Le comité s'assemble sur l'appel du fauteuil. Présents: M. Collins, président; M. Pownall, M. Grant, M. Baby.

Le président mit devant le bureau la lettre suivante de sir John Johnson, avec les pièces annexées.

MONTRÉAL, 25 mars 1791.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre par la poste et je vous envoie maintenant une copie de l'acte de vente de la terre sur la Grande-Rivière, etc, avec la meilleure description de la vente près de Toronto et en haut jusqu'au lac Rice que je puisse me procurer à présent, attendu que je n'ai jamais reçu aucun acte de vente de Crawford fait par lui au sujet de Kingston et de la baie de Quinté, et l'acte que j'avais dressé à la tête de la baie a été laissé entre vos mains pour compléter la mesure, que je n'ai pas revu depuis ce temps-là.

J'ai, etc.,

JOHN JOHNSON.

JOHN COLLINS, écr.

N.B.—Les indiens n'ont d'autres réclamations que celles des terrains de John et de Brant. Si je me rappelle bien, la direction de la tête du lac Ontario jusqu'à la rivière La Tranche est mal exprimée dans l'acte, car en allant vers le nord-ouest on a lieu de croire qu'elle ne coupera nulle part la rivière, et l'intention était de l'intersecter.

Ce contrat fait à Niagara le vingt-deuxième jour de mai, dans l'année de Notre, Seigneur mil sept cent quatre-vingt-quatre, entre Wabakauyue, Namisbocure, Pokquan, Nanaghkaweskam, Pacpaman, Tabendam, Jawarninik, Peasanish, Wapamouissehisqua, Wapeanghqua, les sachems, chefs de guerre et femmes principales de la nation indienne Mississagua, d'une part, et Notre Souverain Seigneur George III, par la Grâce de Dieu Roi de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc., d'autre part, fait foi que le dit Wabakauyue et les sachems, chefs de guerre et principales femmes précitées, pour et en considération de onze cent quatre-vingt livres sept shillings et quatre deniers de monnaie légale de la Grande-Bretagne, à eux, les dits Wabakauyue, les sachems, chefs de guerre et principales femmes, bien et dûment payés en apposant ou avant d'apposer le sceau et en délivrant les présentes, ce dont accusent réception le dit Wabakauyne, les sachems, chefs de guerre et principales femmes, et déclarent acquitter, décharger, exonérer et libérer pour toujours toute partie ou parcelle de la dite somme, Sa Majesté Britannique, Ses Héritiers et Successeurs et chacun d'eux par les présentes. et ont cédé, vendu, aliéné, transporté et confirmé à Sa Majesté Britannique et Ses Héritiers et Successeurs, toute cette parcelle ou étendue de terre située et sise entre les lacs Ontario et Erié, commençant au lac Ontario, à quatre milles au sud-ouest du point opposé au fort Niagara, connu sous le nom de pointe Mississaga, et longeant le dit lac jusqu'au creek qui tombe d'un petit lac dans le dit lac Ontario connu sous le nom de Waghquata, suivant ensuite la direction du nord-ouest jusqu'à ce qu'elle frappe la rivière La Tranche ou Neuve, puis descendant le cours de la dite rivière à tel endroit où une direction dans le sud conduira à l'embouchure du creek Catfish se vidant dans le lac Erié, et de la partie ou endroit ci-dessus mentionné de la dite rivière La Tranche en suivant le sud jusqu'à l'embouchure du dit creek Catfish, puis en bas du lac Erié jusqu'aux terres achetées auparavant de la nation des indiens Mississagas, et de là le long du dit terrain acheté

jusqu'au lac Ontario au point de départ déjà indiqué, en y comprenant le bois, les routes, les eaux, les cours d'eau, les avantages, profits et héritages quelconques, inhérents à la dite parcelle ou étendue de terre précitée, appartenant ou attachés à icelle de quelque manière que ce soit et de la manière dont les dits avantages existent ou existeront dans la suite et sont ou seront tenus, utilisés, acceptés, réfutés ou pris ou connus comme partie, parcelle ou membre d'icelle, avec toutes les conséquences et profits, comprenant toutes et chacune des dites terres et toute partie d'icelles avec les accessoires et tout le droit de biens-fonds, titre, intérêts, propriété, réclamations et demandes quelconques de la part des dits Wabakauyue, sachems, chefs de guerre et principales femmes, ceci s'appliquant à toutes et chacune des parties ou parcelles ci-dessus mentionnées de la dite étendue de terres, héritages et biens-fonds cédés et confirmés avec les propriétés à Sa Majesté Britannique, ses héritiers et successeurs pour toujours et à l'exclusion de tout autre usage, intention ou propos quelconque———Et les dits Wabakauye, sachems, chefs de guerre et principales femmes pour eux-mêmes leurs héritiers et successeurs, conviennent, consentent, promettent et s'engagent envers Sa Majesté Britannique, ses héritiers et successeurs, qu'eux les dits Wabakauyue, les sachems, chefs de guerre et principales femmes sont maintenant les véritables propriétaires légaux et légitimes de la dite étendue de terre et de toutes ses parties avec ses héritages, et aussi que les dits Wabakauyue, les sachems, etc., au temps de scelier et de délivrer les présentes exercent légalement et légitimement leur propre droit, et disposent d'un droit de propriété bon, sûr, parfait, absolu et indisputable s'appliquant à toutes les parties des terres déjà mentionnées sans restrictions de conditions, de délimitations, d'usage ou de matière qui puisse en altérer ou changer la destination ou l'état, et aussi que Sa Majesté, ses héritiers et successeurs pourront ci-après et en tout temps, et pour toujours avoir, tenir, occuper, posséder et utiliser paisiblement et tranquillement la dite parcelle ou étendue de terrain, propriété et héritage avec tout ce qu'elle renferme et toute et chaque partie d'icelle sans trouble, empêchement, molestation, interruption ou dérangement de la part des dits Wabakauyue, des sachems, etc., leurs héritiers et successeurs ou toute autre personne ou personnes ayant des réclamations légales ou prétendant en avoir, lesquelles se trouvent par les présentes libérés, déchargés, désintéressés et indemnisés contre toutes autres dans ou concessions quelconques. En foi de quoi nous avons apposé nos seings et nos sceaux à cet effet au jour et à la date précités.

his
Wabaka uyue (Seal)
mark

his
Nanne bosure (Seal)
mark.

his
Pokqu au (Seal)
mark

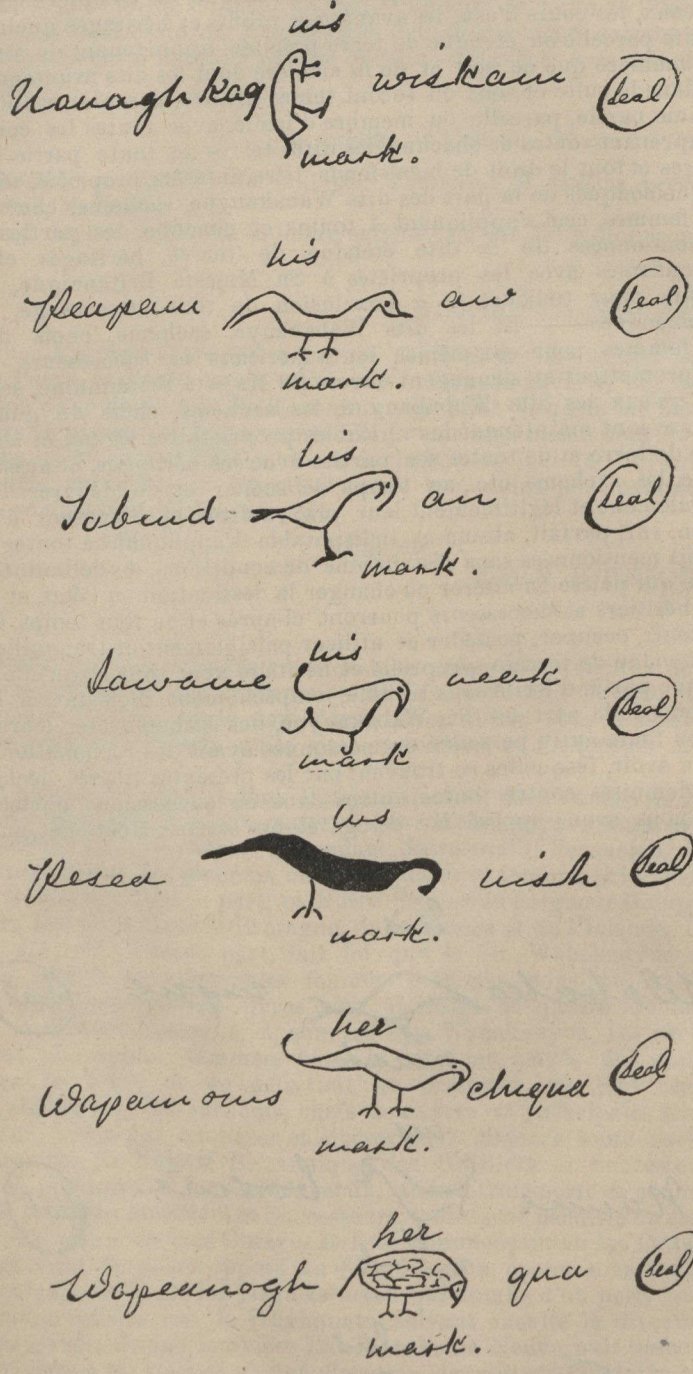

Le président mit alors devant le comité une lettre à M. le secrétaire Motz pour le bureau des terres de Nassau, daté de Niagara, 26 février, avec ses pièces annexées, comme suit:



PLAN *shewing the* LANDS *granted to the* SIX NATION INDIANS, *situated on each side of the* GRAND RIVER, *or* OUSE, *commencing on* LAKE ERIE, *Containing about 674.910 Acres.*

Surveyr Genl Office
York 2nd Febr 1821.

Thos Ridout
Surveyr General

Scale, four Miles to an Inch

NIAGARA, 26 février 1791.

MONSIEUR,—Nous demandons la permission de mettre par votre intermédiaire devant Son Excellence le commandant en chef les transactions du bureau des terres dans une affaire qui dans notre opinion peut avoir les conséquences les plus graves pour la paix et la tranquillité futures de cet établissement.

La concession de terrains aux indiens sur la Grande-Rivière s'étend à six milles de chaque côté de cette rivière depuis sa source jusqu'à ce qu'une ligne allant vers le nord-ouest à partir de l'embouchure du petit lac à l'extrémité ouest du lac Ontario le traverse. Les lignes de divisions entre notre établissement et leurs terres n'ont jamais été vérifiées ; pour éviter des empiétements faits d'une manière imperceptible nous avons passé la résolution trouvée dans les minutes du 20 décembre dernier. Heureusement, à la réunion du bureau le premier février, le capitaine Brant, avec plusieurs chefs de la Grande-Rivière, se trouvait alors à Niagara, et nous jugeons qu'il était indispensable d'obtenir leur opinion et coopération dans cette affaire; cela fut fait de la manière indiquée dans les minutes du 1er février, et nous avons envoyé M. Jones avec des assistants pour tirer les lignes de chaque côté de la rivière; le plan de la rivière étant quelque peu vague, et ne pouvant être complété qu'en y comprenant ces lignes, nous en retardons l'envoi jusqu'à l'ouverture de la navigation. Par la même occasions nous comptons transmettre une liste de tous les certificats accordés par nous sur l'établissement, avec les cartes correspondantes, que nous espérons faire terminer pour ce temps-là.

Notre plus grand désir est que ces mesures rencontrent l'approbation de Sa Seigneurie. Nous sommes, etc., etc.

A. GORDON, lieut-colonel.
JOHN BUTLER,
R. HAMILTON.

HENRY MOTZ, écr.

Extrait des minutes du Bureau des Terres pour le district de Nassau, Niagara, 20 décembre 1790.

Des représentations ayant été faites au bureau que l'extension de l'établissement vers l'ouest se rapproche des terres assignées à l'établissement des indiens sur la Grande-Rivière et pourrait bientôt empiéter dessus si on n'y prend garde, le bureau a jugé qu'il était très à propos de fixer les limites de cet établissement, et conséquemment il a donné instructions à M. Jones d'agir comme député-arpenteur, de prendre le cours de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à l'étendue des réclamations des indiens, et de mettre le tout devant le bureau, pour que celui-ci puisse faire la séparation de la manière la plus équitable possible, et ils prient le colonel Gordon, en sa qualité d'officier commandant, de lui fournir avec ses hommes de la manière ordinaire les provisions nécessaires pour mener cet ouvrage à bonne fin.

NIAGARA, 1er février 1791.

M. Jones, ayant finit son arpentage, mit devant le bureau un plan de la Grande-Rivière, et le bureau appela le capitaine Brandt Tekarchokea, Thascowanie, Odawanookta, Oghuasongeghton, Oghquarioghtsita, Ojagthte, Goughsaneyonte, Kayendadinton, Chicklodess et plusieurs des principaux chefs pour aider le bureau des terres de leurs avis et de leurs conseils.

Il fut unanimement convenu et déterminé que la tête de la rivière à l'est, à peu près à deux milles de son embouchure dans le lac Erié, et le village des Mohawks, seraient les deux points fixes, et qu'une ligne droite de l'un à l'autre de ces points formera la ligne centrale des terres indiennes sur la Grande-Rivière, et que deux lignes parallèles à celle-ci à une distance de six milles de chaque côté de la Grande-Rivière serviront de frontière entre celles-ci et l'établissement de Nassau.

Cet arrangement est signé sur la carte de la Grande-Rivière par les membres du bureau des terres et les chefs susnommés.

Le président fit remarquer qu'en l'absence de l'arpentage fait par M. Jones dont il est fait mention dans les minutes précédentes, il n'est pas en son pouvoir de faire

une esquisse du terrain de la Grande-Rivière sur le lac Erié assigné par le bureau des terres de Nassau au capitaine Joseph Brant et aux autres Mohawks, cependant ce terrain paraît faire partie de l'achat fait à la nation Mississaga par l'acte du 22 mai 1784.

Ensuite le président, comme député-arpenteur général, mit devant le comité une esquisse de la terre réclamée par le capitaine John et d'autres Mohawks, et l'informa que dans l'année 1787 il avait arpenté les townships de Thurlow et de Richmond, sur la rive nord de la baie de Quinté, laissant entre les deux un espace de douze milles environ à la dite baie pour le capitaine John et environ vingt familles de la nation Mohawk qui s'y étaient alors établies. Le terrain en question est borné à l'est par la ligne du township de Richmond et à l'est par celle de Thurlow, se dirigeant dans le nord aussi loin qu'il plaira au gouvernement de la prolonger. Cette étendue fait partie de l'achat fait en 1784 par le capitaine Crawford, du département indien, par l'ordre de sir John Johnson, de la nation Mississaga, par l'acte portant la date ———lequel acte, d'après la lettre de sir John Johnson, du 23 mars 1791, serait encore entre les mains du capitaine Crawford.

Ordonné que le président se procure une copie de l'arpentage de M. Jones des terres sur la Grande-Rivière assignées au capitaine Brant et aux autres indiens Mohawks avec toute la célérité possible, et la mette devant le comité.

Samedi, 24 décembre 1791.

Le comité s'assemble sur la convocation du fauteuil.

Présents : M. Collins, M, Grant, M. Baby.
Absents : M. Mabane, indisposé, M. Pownall, en Angleterre.

Le président présente l'arpentage de M. Jones des terres sur la Grande-Rivière promises aux indiens de la nation Mohawk, ainsi qu'une esquisse de la partie de terrain assignée au capitaine John et autres à la baie de Quinté.

Le comité ayant considéré le tout, est de l'humble opinion que le gouvernement étant engagé envers les chefs Mohawks pour les deux étendues de terres susdites, on doit prendre toutes les précautions possibles pour leur assurer la tranquille possession et la propriété d'icelles, et le comité soumet qu'un acte de la législature provinciale ou une concession sous le grand sceau de la province soit fait en faveur des principaux chefs au nom de leur nation, ou à des personnes en fidéicommis pour celle-ci à perpétuité.

Ordonné que le président fasse un rapport en conséquence, et y annexe le journal des délibérations du comité ainsi que les pièces et plans d'arpentage y mentionnés.

Par ordre du comité,

JOHN COLLINS, *président.*

N° 4.—Patente sous le sceau du Haut-Canada des terres de la Grande-Rivière aux Cinq-Nations, le 14 janvier 1793.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 91.)

J. Graves Simcoe.

George III par la Grâce de Dieu Roi de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Irlande, Défenseur de la Foi et ainsi de suite. A tous ceux à qui parviendront les présentes, Salut—Sachez que, en raison de l'attachement et de la fidélité dont les chefs, les guerriers et le peuple des Six-Nations ont fait preuve envers Notre gouvernement dans diverses occasions par leurs efforts ardents et zélés et par la bravoure de leur conduite, et comme Nous sommes désireux de leur montrer notre approbation de leur conduite, et de les récompenser des pertes qu'ils peuvent avoir encourues en leur procurant une étendue de terre convenable sous notre protection pour servir de retraite confortable et sûre à eux et à leurs descendants. Nous avons par Notre faveur spéciale, en connaissance de cause et de Notre propre mouvement donné et accordé, et par les présentes Nous donnons et accordons aux chefs, guerriers, femmes et gens des dites Six-Nations et à leurs héritiers à perpétuté, tout ce district ou territoire faisant partie d'un certain district dernièrement acheté par nous de la nation Mississague situé dans le district de Notre province du Haut-Canada, commençant à l'embouchure d'une certaine rivière connue autrefois sous le nom de rivière Ours ou Grande-Rivière, maintenant appelée la rivière Ouse, où elle se vide dans le lac Erié, et longeant les rives d'icelle dans l'étendue de six milles de chaque côté de la dite rivière ou un espace y correspondant conformément à un certain arpentage fait de la dite étendue de terre et annexé aux présentes et continuant le long de la dite rivière jusqu'à un endroit appelé ou connu sous le nom des fourches et de là le long du cours principal de la dite rivière dans l'espace de six milles de chaque côté du dit cours ou pour un espace d'une extention correspondante telle qu'elle se montrera par un arpentage qui devra en être fait jusqu'à la plus grande étendue de la dite rivière aussi loin qu'elle a été achetée par Nous, et telle qu'elle est borné et limitée par un certain acte passé avec Nous par les chefs et les gens de la dite nation Mississague, portant la date du septième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-douze, d'avoir et de tenir le dit district ou territoire borné comme susdit, de Nous, Nos héritiers et successeurs à eux les chefs, guerriers, femmes et gens des Six-Nations et pour le seul usage et avantage d'eux-mêmes et de leurs héritiers pour toujours librement et libre de toutes sortes de rentes, amendes ou services quelconques à être rendus par eux ou quelqu'un d'eux à Nous ou Nos successeurs et de toutes conditions stipulations ou conventions quelconques autres que celles stipulées dans les présentes, et il est entendu et déclaré que Nous donnons et accordons par les présentes aux dits chefs, guerriers, femmes et gens des Six-Nations et à leurs héritiers la pleine et entière possession, l'usage, le bénéfice et les avantages du dit district ou territoire qu'ils tiendront et dont ils jouiront de la manière la plus libre et la plus ample et selon leurs divers usages et coutumes à eux les dits chefs, guerriers et femmes et gens des dites Six-Nations, pourvu toujours qu'il soit compris que la véritable intention et signification des présentes est d'assurer les dites terres telles que susdites aux dits chefs, guerriers, femmes et gens des Six-Nations et leurs héritiers et de leur en garantir la possession et la jouissance libres et paisibles.

C'est Notre volonté royale et Notre bon plaisir qu'aucuns transport, aliénation, cession, vente, donation échange, location de propriété ou de possession ne soient faits ou donnés en aucun temps du dit district ou territoire ou d'une partie quelconque d'icelui par aucun des dits chefs, guerriers. femmes ou gens, ou personne ou personnes autres qu'entre eux, les dits chefs, guerriers, femmes et gens, mais que tous ces transport, aliénation, cession, vente, donation, échange location ou possession seront nuls et de nul effet. Et qu'aucune personne ni personnes ne posséderont ni n'occuperont le dit district ou territoire ou aucune partie d'icelui en vertu

ou sous prétexte de tel aliénation, titre ou transport comme susdit ou sous quelque prétexte que ce soit, sous peine d'encourir Notre sévère déplaisir. Et dans le cas où quelque personne ou personnes autres que les dits chefs, guerriers, femmes et gens des dites Six-Nations se permettront de posséder ou d'occuper le dit district ou territoire ou aucune partie d'icelui sous prétexte d'un titre tel que précité, il sera légal pour Nous, Nos héritiers et successeurs en tout temps ci-après d'entrer sur les terrains ainsi occupé ou possédés par aucune personne ou personnes autres que les gens des dites Six-Nations et de déposséder entièrement les intrus, de les évincer et de reprendre la partie ou parcelle ainsi occupée pour Nous-mêmes, Nos héritiers et successeurs. Pourvu toujours que si en aucun temps les dits chefs, guerriers, femmes et gens des dites Six-Nations avaient l'intention de disposer du dit district ou territoire ou d'une partie d'icelui ou de céder leur usage et intérêt dans ce district ou territoire, celui-ci sera acheté pour Nous, Nos héritiers et successeurs à une réunion ou assemblée publique des chefs guerriers et gens des dites Six-Nations convoquée à cet effet par le gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant Notre gouvernement dans Notre province du Haut-Canada, En foi de quoi Nous avons fait faire ces lettres patentes et Nous y avons apposé Notre grand sceau de Notre dite province à toutes fins que de droit. Témoin, John Graves Simcoe, lieutenant-gouverneur et colonel commandant Nos forces dans Notre dite province.

Donné à Notre Hôtel du gouvernement à la Salle de Marine, ce quatorzième jour de janvier, dans l'année de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-treize, dans la trente-troisième année de Notre règne.

J. G. S.

William Jarvis, *secrétaire.*

N° 6.—Achat des Chippewas des terres du nord-est de la Grande Rivière, le 17 octobre 1818.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 97.)

Articles de l'arrangement provisoire fait samedi, le dix-septième jour d'octobre 1818, entre l'honorable William Claus, député surintendant général des affaires indiennes, au nom de Sa Majesté, d'une part, et de Musquakie ou Yellow-Head, chef de la tribu des Reindeer; Kaqueticum, chef de la tribu des Catfish; Maskigouee, de la tribu des Otter; Manitobane, de la tribu des Pike, principaux hommes de la nation des indiens Chippewas, habitant les parties nord des terres non achetées dans le Home District, d'autre part, témoigne que pour et en considération de la somme annuelle de douze cents livres, cours de la province, en effets au prix de Montréal, devant être bien et fidèlement payée annuellement et chaque année par Sa dite Majesté à la dite nation Chippawa, habitant et réclamant le dit terrain qui peut être connu autrement comme suit: Borné par le district de London à l'ouest, par le lac Huron au nord, par la vente des Penetanguishene (faite en 1805) à l'est, par la rive sud de Kempenfelt Bay, la rive occidentale du lac Simcoe et Cook's Bay sur la rivière Holland jusqu'à l'angle nord-ouest du township de King, contenant par supputation un million cinq cent quatre-vingt-douze mille acres, et les dits Musquakie, Kaqueticum, Maskigouee et Manitonabe, aussi bien pour eux-mêmes que pour la nation Chippawa, habitant et réclamant la dite étendue de terrain telle que ci-dessus décrite, abandonnent et transportent celle-ci librement, pleinement et volontairement à Sa Majesté à perpétuité sans réserve ni limitation. Et le dit William Claus, au nom de Sa dite Majesté, convient et promet de payer à la dite nation d'indiens demeurant sur le dit terrain annuellement et chaque année la dite somme de douze cents livres en monnaie courante de la province, en effets au prix courant de Montréal, laquelle somme les dits chefs et notables, parties aux présentes, reconnaissent être une pleine considération pour les terres vendues et transportées par les présentes à Sa Majesté.

En foi de quoi les parties ont signé et apposé leur sceau le jour ci-dessus mentionné, dans le canton de King.

[Sceau] W. CLAUS,
Dép. sur. gén. représentant la Couronne.

Musquakie Yellow head.  L. S.

Kaquetieum, or Snake  L. S.

Maskegonee or Swamp  L. S.

Manitonabe or Male Devil  L. S.

Manitobineuee or Devil's Bird 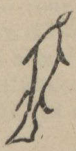 L. S.

Signed Sealed and Delivered
In the presence of
J. Givens Sup. Ind. Affairs

Alex. M Donell Ass. Sec. I. A.

N° 6.—Liste des cantons.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 100.)

Liste des cantons dans lesquels on a loué des étendues de terrain acheté dernièrement des Mississagues et des Chippawas entre la source de la Grande-Rivière et le lac Huron dans les districts de Gore et de Home.

District.	Canton.	N° de locations
Gore	Nelson (nouvel arpentage)	168
	Trafalgar "	175
	Toronto "	178
	Nasagiwaya	146
	Esquesing	350
	Chinquacousy	416
	Albion	229
	Caledon	271
	Erin	103
	Eramosa	142
Home	West Gwillimbury (nouvel arpentage)	186
	Tecumseth	181
	Innisfil	100
	Essa	7
	Oro	75
	Vespra	30
	Medonte	7
	Flos	5
	Tiny	7
	Tay	15
		2,791

THOS. RIDOUT,
Arpenteur général.

Bureau de l'arpenteur général,
York, 29 janvier 1821.

N°.—Projet d'une patente de terres.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 101.)

Province du Haut-Canada.

George III, etc.,

A tous ceux que la chose concerne, Salut;

Sachez que par notre faveur spéciale, en connaissance de cause et par un acte de notre volonté nous avons donné et accordé, etc.

D'avoir et de posséder la dite étendue de terre avec tout ce qui s'y rapporte, accordée par la présente aux nations indiennes vulgairement appelées les Six-Nations, et à leurs héritiers et descendants pour l'usage et l'avantage des dites nations indiennes avec plein pouvoir d'occuper, de cultiver et d'exploiter la dite étendue de terrain accordée par la présente, de couper les arbres qui s'y trouvent, de cultiver la surface du sol ou par tout autre mode d'amélioration d'appliquer les profits et les produits à leur propre usage ou bénéfice, de louer en tout ou en partie la dite étendue de terre ou de transférer ou transporter les intérêts qu'ils peuvent y avoir, sujet au proviso ci-après, c'est-à-dire pourvu toujours que si en aucun temps ci-après les dites Six-Nations seront disposées à vendre la dite étendue de terre ou partie d'icelle, alors dans tels cas les chefs des dites Six-Nations donneront avis par écrit de telle leur intention à notre gouverneur de notre dite province ou à notre lieutenant-gouverneur ou personne administrant le gouvernement de notre dite province pour le

temps d'alors, si sur cet avis ainsi donné notre dit gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant dans notre dite province, dans..... de la remise de tel avis, signifiera aux dites Six-Nations ou aux chefs des dites Six-Nations en notre nom ou au nom de nos héritiers ou successeurs notre intention ou la leur de devenir locataires de la dite étendue ou telle part d'icelle tel que susdit et sur les termes proposés par les dites Six-Nations ou par toute personne ou personnes désirant devenir locataire ou locataires du dit lot de terrain ou d'une partie comme cela pourra se présenter alors et dans tous les cas il ne sera pas légal pour les dites Six-Nations de louer le dit terrain en tout ou en partie comme susdit à quelque personne ou personnes que ce soit, excepté à nous, nos héritiers et successeurs.

Et si les dites Six-Nations ou les chefs des dites Six-Nations seront en défaut là-dessus et loueront en aucun temps ci-après la dite étendue ou aucune partie du dit terrain accordé sans tel avis préalable à notre dit gouverneur, lieutenant-gouverneur ou personne administrant le gouvernement de notre dite province—ou qui après telle signification de notre intention ou de celle de nos héritiers ou successeurs de devenir locataires du dit terrain ou d'une partie quelconque, alors et dans chacun de ces cas, la présente concession en tant qu'elle concernera de quelque manière que ce soit le dit terrain ou partie d'icelui, selon les cas, deviendra nulle et le dit terrain ou la dite partie de terrain retournera et écherra à nous, nos héritiers et successeurs et deviendra dès lors notre propriété absolue et cela de la même manière que si la présente concession n'avait jamais été faite, malgré tout ce qu'elle pourrait contenir à ce contraire.

Le proviso doit être répété, *mutatis mutandis*, pour empêcher tout autre transport ou cession de leurs intérêts dans le sol, que les Indiens pourraient tenter sans avis ou après la déclaration du gouverneur de son intention d'acheter.

N° 8.—Procureur général Sewell à lord Dorchester.

(*Archives, série Q, vol.* 329, *p.* 105).

Excellence,—Conformément aux ordres de Votre Seigneurie, j'ai maintenant l'honneur de soumettre à votre considération la concession proposée de l'étendue de terrain située sur la rivière Ottawa appropriée par Son Excellence sir Frederick Haldimand pour l'usage des Six-Nations.

Le but est de remplir la promesse de sir Frederick Haldimand, mais en même temps d'empêcher les Indiens de disposer de la propriété d'une manière désavantageuse pour eux-mêmes et contraire aux intérêts du Roi. Il sera difficile d'atteindre ce but. La concession du terrain comme fief avec usage limité aux Indiens des Six-Nations et de leurs descendants seulement, se terminant naturellement par l'extinction des Six-Nations, sera probablement le meilleur acte, et celui qui aura le plus de chance d'être accepté par les Indiens.

Les Six-Nations prétendent qu'elles doivent avoir le droit de louer à bail le terrain et il ne paraît pas praticable de refuser cela.

Les mauvais effets qui pourraient résulter de l'exercice de ce droit pourraient être contre-balancés par une clause qui requiert d'elles de donner avis au gouverneur et de réserver à Sa Majesté la préférence et le privilège de devenir leur locataire, dans tous les cas où ils seraient disposés à louer le terrain. Et afin d'atteindre ce but en tant que faire se peut, il serait prudent d'insérer un proviso spécial pourvoyant à la déshérence de la propriété ou de certaines parties qui seraient louées à toute personne autre qu'aux membres des Six-Nations, sans avis au gouverneur du Haut-Canada; ou si quelque tentative est faite de céder leur intérêt dans le sol. Une autre idée m'est venue de concéder le terrain au surintendant général des affaires indiennes à être tenu par lui et ses successeurs comme fief, mais en fidéicommis pour l'usage des Six-Nations. Mais après réflexion, je ne crois pas devoir recommander ce plan.

Le tout néanmoins très humblement soumis par milord, etc., etc.,

J. SEWELL, *proc. gén.*

Québec, 25 janvier 1796.

N° 2.—Conseil des Six-Nations.

(*Archives, série M, vol.* 114, *p.* 197.)

Minutes du conseil, tenu à Hamilton, près de Burlington Heights, le 4 juillet 1819, avec les Six-Nations d'indiens résidant à la Grande-Rivière.

Après les cérémonies d'usage, le député surintendant général parla aux chefs assemblés comme suit, ayant référé à d'autres questions, il dit :

Frères : Je n'ai pas perdu de temps après mon départ en mars dernier et j'ai mis vos délibérations devant le surintendant général, sir John Johnson, qui les a transmises à Sa Grâce le Commandeur des Forces ; et la proposition que vous avez faite de faire cession du terrain à la partie supérieure de la Grande-Rivière, a été transmise à Son Excellence le lieutenant-gouverneur sir Peregrine Maitland. Je vous communique leurs deux réponses. En examinant les documents à York concernant les terrains de la Grande-Rivière, il apparaît qu'en l'année 1790 il fut fait un arpentage par M. Jones et à un bureau des terres à Niagara en 1791, dont faisaient parti le lieutenant-colonel Butler, M. Hamilton et le colonel John Brook. Il fut convenu entre eux et le capitaine Brant, Ojagethe, Coughsemyoute, Atmouvate, Aghsett et Kayondodethon, que certaines lignes qui avaient été tirées par monsieur Jones devaient être la frontière indienne et comme il paraît au gouvernement que les Six-Nations ont mal compris l'étendue du terrain, j'ai reçu l'ordre de les tirer d'erreur en les informant que le gouvernement, d'après ces documents, comprend que le terrain au-dessus du Bloc Nichol connu comme le Bloc 4 est maintenant à la Couronne par un achat récent des Mississaguas, bien plus, que le roi n'avait pas acheté des Indiens du temps que sir Frederick Haldimand avait fait le don, et que par conséquent sir Frederick, au nom de la Couronne n'avait pas de terrain à concéder.

J'ai fini, mes frères, de vous communiquer la réponse que j'ai reçue à vos discours et je suis prêt à écouter patiemment ce que vous pouvez avoir à dire en réponse.

Tekanboga, le chef Mohawk, parla comme suit :

Frère, nous sommes heureux que le Grand Esprit nous ait conservés pour vous rencontrer ici, je vous salue ainsi que les officiers qui sont avec vous au nom du Grand Esprit. Frère, nous vous avons parlé au gré de nos désirs, quand nous nous sommes rencontrés à Ancaster au mois de mars, passe pour cela, ce qui fut proposé alors était bien, nous ne retournerons pas à nos premières difficultés, nous nous occuperons seulement de ce qui est arrivé du temps du général Haldimand. Frère, après la guerre américaine nous étions à Niagara et nous ne savions où aller. Dans notre détresse les Sénécas nous offrirent des terres sur la rivière Genesee, mais nous ne désirions pas être près des Américains qui auraient pu nous causer de nouvelles misères, et quelques-uns des nôtres obtinrent des terres dans la baie de Quinté. Le capitaine Grant se rendit alors à Québec pour voir le général Haldimand, qui lui dit qu'il nous donnerait des terres dans la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source.

Durant l'admistration du général Simcoe, il désira obtenir de nous trois milles à chaque côté du chemin Dundas sur les deux bords de la rivière. Nous répondîmes que nous lui ferions avoir la quantité requise, mais que ce serait moyennant bénéfice, il déclina l'offre et l'affaire en resta là. Sir John Johnson nous demanda aussi de concéder six milles de chaque côté de la rivière à sa source, nous consentîmes à sa demande pourvu que ce fût pour notre bénéfice, mais cela arrêta aussi l'affaire sans que rien ne fût fait. Avant l'achat des terres par le colonel Butler, je me souviens très bien que les Mississaguas disaient : " Nous ne désirons pas vendre les terres depuis la Grande-Rivière jusqu'à la rivière Thames (Tamise), en bas du lac Erié. Le gouvernement limita la concession à six milles de chaque côté de la Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source, et cependant nous répondîmes au Mississaguas : "Puisque vous avez été si bons pour nous, nous partageons nos présents avec vous." Nous sommes surpris d'entendre dire par le gouvernement que nous

sommes seulement propriétaires du terrain jusqu'aux chutes, car nous avons des écrits pour prouver le contraire, nous les avons ici, et nous sommes prêts à les produire.

L'acte original du général Haldimand est produit par John Brant. Tékamboga, se tournant vers les Indiens, leur adressa ainsi la parole: "On rapporte que j'ai vendu des terrains. Que chacun avance et le dise; le surintendant sait si j'ai vendu des terres ou non."

Little Peter, des Lower-Mohawks, se leva et dit: "Frère, j'étais toujours présent aux différentes réunions et bien que je ne sois pas intervenu, j'ai écouté ce qui s'est dit. En voyant les blancs s'établir sur la terre, cela troubla mon repos. Je suis un Lower-Mohaw et j'appartiens aux Six-Nations. La terre est une chose qui nous regarde tous, nous et notre postérité. J'ai entendu dire par mon cousin (Tékamboga) qu'on va arrêter la vente du terrain. J'en suis très heureux, c'est une coutume parmi nous d'avoir la terre en commun. Nous ne désirons point qu'elle soit partagée en lots et occupée par les blancs, la seule chose qui nous confond c'est leur mélange avec nous. Quand je regarde autour de moi, en haut et en bas, je ne vois que des blancs autour de moi et il nous reste qu'une place pour nous tenir debout et qu'arrivera-t-il dans la suite? Allons-nous être expulsés complètement? Je suis surpris de voir tant de colons dans différentes parties de la rivière. Nous nions avoir vendu du terrain à aucun d'eux.

Frère, j'appartiens aux Lower-Mohawks et je n'ai jamais troublé la paix parmi les miens ni parmi les blancs. Je n'ai jamais vendu ni loué nos terres et je ne le ferai jamais: mes petits enfants ne diront pas après ma mort que je les ai laissés sans une demeure. Il paraît que mon nom est classé avec un autre homme qui est mon cousin, pour être en société avec lui et vendre du terrain. Je ne connais rien de cela. Ceux qui louent la terre reçoivent les loyers, mais je ne reçois rien de personne, je n'y compte pas et je n'en recevrai jamais. Nous ne louons pas nos terres, parce que nous ne savons pas comment nous y prendre. Si nous exigions nos loyers, on se moquerait de nous.

Ici, le député surintendant général expliqua une partie de son discours à l'ouverture du conseil.

Je ne dis pas que les chefs, dont les noms figurent dans les procès-verbaux du bureau des terres, ont vendu le terrain, je voulais seulement exprimer l'idée qu'ils avaient accepté les lignes qui leur avaient été proposées par le bureau comme leur frontière.

Little Peter continua en s'adressant à Tékunvoga: "Vous dites que vous n'avez jamais vendu de terrain, comment se fait-il que les blancs sont établis en haut et en bas autour de nous? c'est vous qui l'avez vendu. S'adressant ensuite au député surintendant général et aux officiers, il dit: Je regrette de remarquer que vous réclamez une grande partie de notre terrain, à quoi devons-nous nous attendre? Allons-nous être chassés du pays? vous rappellerai-je mes ancêtres? quand ils vous ont pris par la main, vous ont-ils trompés, quelqu'un de nous vous a-t-il trompés? Quand nous décidons une chose en conseil, nous nous attendons à ce qu'elle soit confirmée, parce qu'elle est faite en la présence de tous. Le conseil est le lieu pour établir la vérité.

Frères aux habits rouges et colonel Claus! Je veux que ceci continue quand le conseil s'assemblera de nouveau.

Nous avons l'habitude de procéder avec lenteur et de ne rien précipiter. Quand vous appellerez un autre conseil, je continuerai mon sujet.

Echo, orateur Onondaga, après avoir parlé aux nations assemblées, dit:

Frères, je reçois votre salut avec amitié et satisfaction. Je suis heureux que vous et ceux de la garnison qui vous accompagnent sont tous bien. Je vous rends votre salut.

Frères, on vient de nous informer que vous aviez envoyé les délibérations du conseil à Ancaster et il paraît que sir John Johnson les a envoyées tout de suite au commandeur des forces et vous avez une réponse. Il n'y a que deux sujets sur lesquels on peut faire quelque chose: le maître d'école et le forgeron.

Frère, nous allons vous communiquer maintenant nos sentiments en essayant d'être aussi bref que possible. Nous croyions alors vous avoir donné de la bonne manière les terres demandées.

Frère, il y a une partie de votre communication qui nous fait de la peine. Nous étions grandement surpris en apprenant ce qui s'est passé à York. Nous n'aurions jamais cru que le roi nous ôterait ce que nous considérons comme un don de lui. Que dis-je, on dirait que le roi veut nous ôter notre terre.

Frère, nous désirons savoir si notre Grand-Père qui doit venir à ce qu'on nous dit, nous accorderait une entrevue, nous serions bien aises si vous vouliez lui demander où et quand nous pourrions le rencontrer et nous en informer.

Frère, la raison pour laquelle nous voulons communiquer avec notre grand-père qui va venir, c'est parce que nous savions qu'il nous informerait de tout ce que nous voulons savoir. Il faut croire que notre grand-père à York est trop occupé de ses enfants blancs pour se soucier de nos affaires. C'est tout ce que j'ai à dire.

Il s'adressa alors aux Six-Nations, recommandant l'union et l'amitié, comme il l'avait fait fréquemment dans d'autres occasions, leur disant de regarder le député surintendant général, les officiers et les messieurs de sa suite et de prendre exemple sur eux. Onéida Joseph parla ensuite:

Frère, je me souviens très bien ce qui s'est passé depuis le commencement de l'établissement sur la Grande-Rivière. J'ai passé par deux guerres différentes, et par conséquent je dois me souvenir de ce qui s'est passé au sujet de notre établissement. Il nous était donné depuis l'embouchure jusqu'à la source, six milles de chaque côté de la Grande-Rivière. On peut supposer que nous n'avons pas de prétentions dessus parce qu'il n'a été ni arpenté ni vendu, mais nous réclamons cela comme tout le reste.

Frère, nos chefs nous ont dit que quand la terre a été achetée des Mississaguas, la ligne s'étendrait jusqu'à la source. Si le commandeur des forces veut nous permettre de le voir quand il viendra, il nous fera savoir jusqu'où va notre droit de réclamation, selon le papier que nous tenons comme notre titre. Je me souviens que lorsque le chef des Six-Nations demanda au colonel Butler de payer le terrain que les Mississaguas leur avaient donné, ils regrettèrent plus tard d'en avoir agi ainsi, parce que le gouvernement en payant pour le terrain pourrait plus tard le réclamer et nous l'ôter.

Le fils aîné de Clear Sky s'adressa au député surintendant général et dit qu'ils n'avaient plus rien à dire.

Réponse du député surintentendant général.

Mes frères, les officiers et moi avons écouté patiemment ce que vous aviez à dire dans vos diverses adresses, aussi bien à nous qu'à vos propres gens. Je vous ai réunis pour vous communiquer la réponse à votre discours de l'hiver dernier. Si le roi avait compris que le terrain qu'il réclame en haut des chutes ne lui appartenait pas, il ne m'aurait jamais ordonné de vous communiquer ce que je vous ai dit à ce sujet. Je verrai vos deux grands-pères à York et je déposerai devant eux les délibérations de ce jour et je recevrai leurs ordres en conséquence. S'il plaît à Sa Grâce le commandeur des forces de vous voir, je vous informerai du temps et du lieu. Le conseil qui vous a été donné par le chef qui a parlé l'avant-dernier est celui que je vous ai toujours donné avant de nous séparer. Je répète maintenant ce conseil, et surtout aux jeunes gens qui respectent leurs sachems et leurs chefs, de se conformer à leurs avis et à leurs recommandations.

Au nom des officiers et en mon nom je vous dis adieu. J'enlève les ronces et les racines qui obstruent votre route, afin qu'aucun obstacle ne se présente sur votre retour chez vous.

Le fils aîné de Clear Sky se leva de nouveau et dit:—Frère, je vous salue, ainsi que les officiers et messieurs de votre compagnie, et j'espère que le Grand Esprit vous protégera tous à votre retour.

N° 3.—Lord Bathurst à MM. Robert J. Kerr et John Brant.

(*Archives, série M, vol.* 115, *p.* 131.)

Downing Street, 28 septembre 1821.

Messieurs,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous m'avez adressée le 7 courant, me transmettant la note officielle dans laquelle vous vous plaignez d'une décision du gouvernement colonial du Haut-Canada, au sujet de l'étendue de terre qui devait être réservée d'une manière permanente aux cinq nations indiennes qui se sont établies dans la province à la fin de la première guerre américaine.

Comme les nations indiennes basent leurs réclamations en entier sur les termes employés par le général Haldimand dans la proclamation du 25 octobre 1784, je me bornerai à exposer les raisons qui me convainquent que cet officier n'a jamais eu l'intention de leur accorder l'étendue de territoire qu'ils réclament aujourd'hui, savoir, six milles de chaque côté de la rivière Ouse ou Grande-Rivière depuis son embouchure jusqu'à sa source, et que la proclamation ne garantit pas telle réclamation. Il est évident que d'après la réclamation annexée à votre note, que le terrain que le général Haldimand avait l'intention d'attribuer aux nations indiennes était celui que le gouvernement colonial avait acquis quelques mois auparavant des autres nations indiennes résidant dans la province du Canada, et que, quelles qu'aient été ses intentions de conférer des avantages aux Cinq-Nations en leur donnant des terres appartenant à Sa Majesté, il ne pouvait pas se proposer (car il n'en avait pas le pouvoir) de faire un transport de terres indiennes lesquelles Sa Majesté n'avait pas obtenu alors de titre. Pour cette raison la description de la terre donnée à la fin de la proclamation doit être appliquée aux terrains que le roi avait alors le pouvoir de concéder. Elle doit être considérée en tenant compte de l'inexactitude et des contradictions de toutes les descriptions géographiques de l'Amérique dans ce temps-là, quand le pays n'était ni arpenté ni exploré, et quand les renseignements sur le cours des rivières venaient de rapports individuels ou de sources dont l'inexactitude complète fut prouvée plus tard.

Lorsqu'on a connu le cours de l'Ouse ou Grande-Rivière, on découvrit que la tête de la rivière n'était pas comprise dans l'achat fait des Chippewas en 1784, et que cet achat ne couvrait pas les terres sur lesquelles les Cinq-Nations veulent faire valoir leurs prétentions à présent. En effet, je ne trouve aucune réclamation de la nature de celle faite par les Cinq-Nations sur ces terres, jusqu'à ce que le gouvernement colonial eût plusieurs années après, dans le but d'établir des colons, fait un autre achat de ces Indiens, mettant Sa Majesté en possession du terrain situé entre la tête de la Grande-Rivière et celui acheté en 1784, qui est le sujet de la présente demande.

Dans ces circonstances Sa Majesté ne peut que considérer le gouvernement colonial justifiable de céder aux colons, au lieu de la réserver pour votre usage, telle partie du terrain réclamé par vous qui ne fut pas achetée en 1784 des Chippawas. Que les nations indiennes n'ont jamais eu dans l'origine l'espérance d'obtenir une concession aussi étendue que celle à laquelle ils prétendent, ressort des délibérations qui ont eu lieu dans la colonie en 1791, concernant les limites des terres indiennes et la convention signée par le capitaine Brant et les autres chefs.

Les intentions du général Haldimand doivent avoir été parfaitement connues dans ce temps-là; l'étendue de la concession était alors le sujet de la discussion et les chefs des nations consentirent volontairement à un arrangement qui exclut la réclamation maintenant sous considération. Je dois ajouter de plus, qu'en donnant sa décision sur cette réclamation, contrairement aux espérances que les chefs des Cinq-Nations paraissent entretenir à ce sujet maintenant, Sa Majesté ne désire en aucune manière déprécier les services rendus dans l'origine et qui ont motivé l'établissement de ces nations dans la province britannique, ni ceux qu'ils ont rendus dans la suite. La question actuelle (comme vous l'avez posée correctement dans votre entrevue

avec M. Goulburn) dépend entièrement du sens de la proclamation du général Haldimand. Pour les raisons que j'ai données et d'autres ressortant des documents du temps, auxquels je n'ai pas fait allusion, cette proclamation ne peut pas justifier la réclamation qui a été faite et Sa Majesté n'a seulement qu'à approuver le gouverneur du Canada, sans égard aux mérites des parties.

J'ai l'honneur, etc.,

BATHURST.

MM. Robert J. Kerr et Jonh Brant.

N° 4.—Assemblée des Mississaugas, 22 mai 1784.

(*Archives, série Q, vol.* 23, *p.* 349.)

Assemblée tenue à Niagara, le 22 mai 1784, par les Indiens Mississagas accompagnés des chefs et guerriers des Six-Nations, Delawares, etc.

Présents :

Le lieut.-colonel Hoyes, 34e rég.; le capit. Forbes, 34e rég.; le lt-col. John Butler, député agent des affaires indiennes; le capit. Hamilton, 34e rég.; le major Potts, Corps Rangers, avec plusieurs autres officiers; le capitaine Parke, 8e régiment de la garnison; M. Nicholas Stevens et M. William Bowen, interprètes.

Après les cérémonies et les compliments d'usage, Pokquan, un chef Mississaga, se leva et parla comme suit :

Père, il y a quelques jours votre message avec cette ceinture fut reçue pour nous assembler au feu du grand conseil allumé à cet endroit par le Roi notre père ; en conséquence nous avons réuni notre peuple aussitôt que possible et nous sommes prêts maintenant à négocier avec vous.

Sur quoi la ceinture fut remise.

Le lieut-colonel John Butler parla alors :—

Mes enfants, j'ai reçu l'ordre du commandeur en chef par sir John Johnson, d'acheter du terrain, votre propriété à vous, les Mississagas, situé entre les lacs Ontario, Huron et Erié, pour l'usage de quelques-uns de vos frères des Six-Nations qui désirent y planter et y chasser, aussi bien que pour la colonisation projetée pour ceux des fidèles sujets de Sa Majesté qui l'ont assistée durant la dernière guerre et qui désirent s'y établir et l'améliorer ; il serait inutile pour moi d'en dire davantage, attendu que j'ai déjà expliqué toutes les circonstances de cette transaction ainsi que des intentions futures aussi clairement à vous les chefs, qu'il m'a été possible de le faire. C'est pourquoi j'attends votre réponse immédiate.

Une Ceinture.

Pokquan, Mississaga, parle :—

Père et Frères des Six-Nations, nous avons reçu votre demande.

Père,—Nous les Mississagas ne sommes pas les propriétaires de toute la terre située entre les trois lacs, mais nous avons convenu et sommes prêts à transporter nos droits sur le sol et la propriété au Roi, notre père, pour l'usage de son peuple et de nos frères, les Six-Nations; à partir de la tête du lac Ontario ou de la baie (Creek) Wayhguata jusqu'à la rivière La Tranche, puis en bas de cette rivière jusqu'à ce qu'une direction au sud frappe l'embouchure de Catfish Creek, sur le lac Erié, cette étendue de terrain sera tout à fait suffisante, nous l'espérons, pour que les sujets du Roi et nos frères, les Six-Nations, s'y établissent et y fassent la chasse; votre demande ou proposition ne vous donne pas ce trouble ou souci que vous pour-

riez imaginer d'après la réponse que vous avez reçue de quelques-uns de nos gens l'autre jour, cette difficulté est complètement tournée, nous sommes sauvages et nous considérons former un même peuple avec les Six-Nations et en vertu d'une entente mutuelle nous nous secourons les uns les autres. Frère, capitaine Brant, nous sommes heureux d'apprendre que vous avez l'intention de venir vous établir avec nous à la rivière Oswego, nous espérons que vous tiendrez vos jeunes gens dans le devoir, comme nous vivrons dans le voisinage et que nous tenons à vivre sur un pied d'amitié avec tout le monde, comme des frères doivent vivre.

Colonel Butler :—

Enfant, j'ai prêté la plus stricte attention à votre réponse et maintenant je vous remercie pour les marques d'amitié que vous avez montrées envers vos frères des Six-Nations et j'imagine que les terres dont vous allez disposer conviendront au commandant en chef et à sir John Johnson. Vos frères des Six-Nations répondront pour eux-mêmes.

NOTE B.

ANTICIPATION DE LA GUERRE DE 1812.

N° 1.—Lieut. général Bowyer au lieut. général Hunter.

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 103.)

Halifax, 9 juillet 1804.

(Secrète.)

Monsieur,—Un événement extraordinaire s'est produit dans le mois de mars dernier par le départ de tous ou de presque tous les sauvages en état de porter les armes dans cette province du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et du Cap-Breton. Ces sauvages ont abandonné leurs femmes, leurs enfants et les vieillards pour se joindre, ont-ils dit, aux sauvages canadiens contre les Mohawks. La réunion, croyons-nous, a eu lieu sur les confins du Bas-Canada et son but réel était de s'aboucher avec certains émissaires français ou autres que l'on croyait mal disposés envers le gouvernement anglais. Leur absence a duré longtemps et à leur retour ils répandirent le bruit qu'une expédition s'organisait en France pour la conquête de l'Amérique Britannique du Nord et que 20,000 hommes, avec une flotte considérable, devaient faire irruption dans le pays durant le présent été.

Je ne puis pas même m'imaginer qu'une expédition pourrait s'organiser contre une colonie britannique, quelle qu'elle soit, sans que le gouvernement de Londres en eut connaissance et ne prit des moyens pour nous protéger, mais j'ai cru devoir vous faire savoir que le lieutenant-gouverneur, sir John Wentworth, a reçu vendredi dernier une lettre par courrier spécial de quelques fédéralistes et amis du gouvernement anglais, résidant dans l'Etat du Vermont, l'informant que des dépôts considérables d'armes et de poudre se faisait dans cette province et qu'un grand nombre d'hommes de toute description s'étaient enrôlés dans le but de se joindre à quelques troupes françaises et à environ 1,000 ou 1,200 sauvages.

De plus cette lettre disait que le gouvernement exécutif des Etats-Unis n'ignorait pas ce qui se passait dans le Vermont et dans d'autres parties, qu'un grand nombre de Français du New-Hampshire étaients prêts à se diriger sur aucun point du pays qu'on leur indiquerait et que l'on gardait le secret le plus absolu sur les dépôts d'armes dans le Vermont, armes que l'on charroyait dans des voitures et des wagons couverts de paille.

Les habitants du Vermont, paraît-il, suspectent toute personne qui quitte l'Etat et M. Clark, qui a apporté la dépêche à sir John Wentworth, n'aurait pu en sortir s'il n'eut prétexté un voyage à Boston dans le but de rendre visite à des amis en compagnie de ses deux filles qui sont actuellement à Windsor. La lettre est signée par un certain colonel Sallisbury et quelques autres qui demeurent dans le Vermont.

S'il y a quelque fondement dans cette nouvelle, vous ou sir Robert Milnes en entendrez probablement parler, mais dans tous les cas j'ai cru qu'il était important de vous la communiquer.

Je demeure, etc., etc.

HEN. BOWYER.

N° 2—JOHN MCDONELL AU COLONEL BROCK.

(*Archives, série C, vol.* 795, *p.* 58.)

GLENGARRY, 28 janvier 1807.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer le projet qui a pour but la création d'un corps de milice parmi les Ecossais qui demeurent dans ce comté et qui sont soumis à votre juridiction. Les modifications que vous y avez faites ont presque toutes été adoptées. Si elles rencontrent votre approbation veuillez les envoyer au Bureau de la Guerre.

Il n'est pas d'usage de payer permanemment les officiers supérieurs et les aumôniers mais dans les circonstances il est nécessaire et très à propos que ce projet soit adopté. Les officiers supérieurs doivent être très dérangés et ils sont tout aussi occupés que si les corps de milice étaient constamment sous les armes. Le comté est en grande partie habité par des Ecossais et leurs descendants, gens naturellement braves, loyaux et fidèles à la constitution britannique et au gouvernement. Mais comme la plupart d'entre eux sont possesseurs d'un lot de terre et que les gages sont très élevés dans le pays, ils ne sont pas pressés de mettre ces avantages de côté pour devenir soldats. Il n'y a qu'un plan de cette nature, préconisé par des hommes qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance qui pourrait les induire à s'enrôler. L'aumônier qui a servi comme tel dans les dernières troupes de Glengarry en Angleterre, en Irlande, et à l'île Guernesey, a droit aux faveurs du gouvernement. Il a provoqué l'émigration d'un certain nombre de ces gens dans ce pays. Il leur a été si utile et par la même s'est attiré tellement leur confiance que ses services dans les circonstances seront d'une grande importance. L'adoption et l'exécution heureuse du présent projet facilitera grandement le moyen de lever des troupes pour un service d'une nature plus générale et plus étendue.

Je demeure, etc.,

J. MCDONELL, *lieut. du comté de Glengarry.*

PROJET POUR LEVER UN CORPS DE MILICE ÉCOSSAISE DANS LE COMTÉ DE GLENGARRY, HAUT-CANADA.

(*Archives, série Q, vol.* 102, *p.* 41.)

Consistant en :

1 lieutenant-colonel.
2 majors.
8 capitaines.
10 lieutenants.
6 enseignes.
1 adjudant.
1 quartier-maître.
1 aumônier.
1 chirurgien.
1 sergent-major.
1 sergent quartier-maître.
16 sergents.
16 caporaux.
16 tambours.
384 soldats.

1. Les hommes recevront une gratification de trois guinées et seront régis par le *Mutiny Act* en quelque endroit qu'ils se trouvent, quand ils seront sous les armes. Les conditions de l'engagement devront être bien précises dans la déclaration et la période d'enrôlement sera de six ans.

2. Le gouvernement fournira les armes, les accoutrements, les habits, ces habits seront renouvelés tous les trois ans.

3. Les soldats porteront l'uniforme écossais.

4. L'état-major et un sergent par compagnie recevra une paie permanente.

5. Ce corps de milice se rassemblera quatre mois durant l'année dans n'importe quel endroit convenable dans la province du Haut-Canada. *

Il fera l'exercice tous les jours dans le comté de Glengarry, ces jours seront calculés dans les 120 pendant lesquels les hommes sont tenus au service durant l'année et à n'importe quel moment il devra être prêt à marcher dans les deux provinces en toute occurrence, à la discrétion du gouvernement ou de l'officier commandant les forces de Sa Majesté.

6. Toutes les fois qu'il se rassemblera pour l'exercice ou pour le service, il sera placé sur le même pied que les autre troupes pour la paie et les allocations.

7. Les hommes peuvent obtenir leur décharge en s'enrôlant dans le corps de la ligne.

8. Le lieutenant-colonel commandant devra être recommandé par les officiers.

9. Les officiers de l'état-major auront une paie permanente tant que ce corps existera. Le lieutenant-colonel commandant ayant été lieutenant-colonel du dernier *Royal Canadian Volunteers* et les deux majors capitaines dans le même corps durant huit années environ, sont tous sur le rôle de la demi-paie depuis la guerre américaine et ont vu leur paie réduite depuis leur dernier service sans remunération.

J. McDONELL,
Lieutenant du comté de Glengarry.

Note.—L'offre originale a été faite le 9 janvier. *Voir* copie dans les archives, série Q, vol. 102, p. 39.

N° 3.—Colonel Brock au Très honorable W. Windham.

(*Archives, série Q, vol.* 102, *p.* 36).

Québec, 12 février 1807.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le projet du lieutenant-colonel John McDonald (McDonell), autrefois du *Royal Canadian Volunteers*, qui a pour but la création d'un corps de milice parmi les colons écossais dans le comté de Glengarry, dans le Haut-Canada.

Quand on considère que les deux Canadas n'entretiennent que deux cents hommes de milice on comprend l'importance d'un tel projet.

La force militaire dans ce pays est très petite et même au cas où il serait possible de la concentrer à temps pour repousser une attaque contre Québec, le nombre en serait encore insuffisant.

Ce corps stationnant sur les confins de la province du Bas-Canada serait toujours prêt à étouffer toute sédition qui pourrait en aucun temps éclater parmi une population aussi nombreuse que celle du district de Montréal. Dans le cas d'une invasion il pourrait être transporté très facilement par eau à Québec.

Il semble que l'étendue du pays occupé par ces colons requiert l'établissement permanent de l'état-major et d'un sergent dans chaque compagnie. Je ne suis pas prêt à dire que les mêmes avantages doivent être accordés aux officiers d'état-major.

Quant à ce qui regarde le révérend Alexander DcDonald (McDonell) je dois faire observer que les hommes étant tous catholiques, ce serait une mesure de prudence que de le nommer aumônier. Nous avons eu occasion d'apprécier son zèle et sa

---

* Une note du colonel Brock dit : "Il n'y a pas d'endroit propice où ce corps peut se réunir dans le Haut-Canada. Il devrait se réunir à Montréal, où il y a des casernes et tout ce qui peut accommoder les troupes."

ISAAC BROCK, *colonel commandant.*

fidélité au gouvernement pendant qu'il remplissait les fonctions de chapelain dans la milice de Glengarry durant la rébellion en Irlande. Son Altesse royale le commandant en chef l'a gracieusement reconnu lui-même. Son influence sur les hommes est très grande et j'ai toute raison de croire que le corps de troupes, par ses efforts, sera sous peu complété et deviendra par la suite une pépinière de soldats d'où l'armée pourra tirer d'excellentes recrues.

Je suis, etc., etc.

ISAAC BROCK,
Colonel commandant.

N° 4.—LORD CASTLEREAGH (PAR SECRÉTAIRE) AU COLONEL BROCK.

(*Archives, série C, vol.* 795, *p.* 69.)

DOWNING STREET, 25 avril 1807.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de lord Castlereagh de vous faire savoir en réponse à votre lettre du 12 février adressée à M. le secrétaire Wyndham qu'après avoir mûrement réfléchi, il a paru à Sa Seigneurie que différents efforts similaires à ceux faits par le lieutenant, colonel McDonald avaient été tentés auprès du gouvernement de Sa Majesté, mais on n'en est pas venu à la conclusion de les adopter pour la raison que toute tentative de cette nature échoue généralement et qu'en ce moment la milice canadienne, bien qu'elle ait fait depuis trois ans des efforts pour se compléter, n'accuse que 124 hommes par son dernier rapport.

Conséquemment, lord Castlereagh dans les circonstances ne croit pas qu'il serait sage de recommander et d'ordonner la levée d'un nouveau corps avant que ceux qui ont été récemment formés soient complétés, mais Sa Seigneurie en même temps désire vivement que les plus grands efforts soient faits pour parfaire ceux qui sont déjà établis. Si leurs cadres étaient remplis, ce serait une recommandation auprès de Sa Majesté pour l'engager à faire de nouveaux efforts dans le sens du projet maintenant préconisé par le lieutenant-colonel McDonald.

Je suis, etc., etc.,

CHARLES HOWARD.

N° 5.—LE "LEOPARD" ET LE "CHESAPEAKE".

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 105*a*.)

Rapport publié par le *Courier* de Londres, le 6 août 1807.

Nous avons reçu des papiers d'Halifax, en date du 14, contenant un compte rendu des événements auxquels la frégate *Chesapeake* a été mêlée. Le capitaine Humphreys paraît s'être conduit dans toute cette affaire avec un grand sens. Dans une lettre écrite de sa main, il envoya premièrement l'ordre de l'amiral Berkeley à bord de la frégate *Chesapeake*. Il disait dans cette lettre qu'il espérait que cet ordre serait exécuté de la manière la plus pacifique. Le commodore Barron dit qu'il avait reçu de son gouvernement les ordres les plus positifs de ne permettre à aucun étranger l'inspection de ses navires, mais qu'il écrirait au capitaine Humphreys, ce qu'il fit, pour lui donner l'assurance qu'il n'avait aucun déserteur à bord. Comme le capitaine Humphreys savait qu'il en avait, il s'avança près du *Chesapeake* et lui ordonna par trois fois d'obéir à l'ordre de l'amiral Berkeley. L'Américain fit semblant de ne pas comprendre ce que lui disait le capitaine Humphreys. Le *Leopard* lui lança une première décharge dans sa proue et une deuxième une minute après, et alors, comme aucune réponse satisfaisante n'était donnée, le feu du *Léopard* fut dirigé sur le *Chesapeake* avec les canons du premier rang d'abord, puis une bordée suivit de près, mais l'attaque fut d'abord dirigée sur la mâture. Le commodore Barron fit baisser pavillon et des ordres

furent donner de cesser le feu, mais comme il ne manifestait que l'intention d'envoyer une chaloupe à bord et que sur le *Chesapeake* on se préparait à répondre au feu du *Léopard*, on supposa qu'il n'y avait là qu'un artifice pour gagner du temps et des ordres furent donnés de renouveler le feu. Après deux autres bordées il se rendit. Le commodore Barron voulait que son vaisseau fut considéré comme une prise, mais le capitaine Humphreys répliqua qu'il n'avait plus rien à faire avec lui, mais qu'il regrettait de s'être trouvé dans la nécessité de prendre des mesures énergiques, mais que s'il pouvait rendre quelque service au *Chesapeake* il le ferait avec plaisir. On fit la visite du *Chesapeake* et l'on en sortit trois hommes qui appartenaient au *Melampus* et un au *Halifax*. Deux autres avait été tués par le feu du *Léopard* dont un avait été canonnier à bord d'un des vaisseaux de Sa Majesté et avait agi comme tel à bord du *Chesapeake*. Plusieurs autres ont été laissés à bord du vaisseau américain parce qu'il a été impossible de les identifier.

La populace américaine paraît désireuse de plonger les deux pays dans une guerre pour venger ce ridicule outrage. Ils ne semblent pas vouloir d'un règlement amical entre les deux gouvernements.

Les épithètes les plus violentes et les plus injurieuses que le vocabulaire anglais peut fournir courent le pays. Des assemblées ont été tenues dans toutes les villes et chacune d'elles semblait désireuse de se distinguer par la violence de ses résolutions.

Est-ce que le gouvernement américain sera capable d'endiguer ce torrent et de suivre les dictées de la raison et de la réflexion. On croit qu'il ne pourra pas résister à la poussée de la fureur populaire et qu'il sera entraîné malgré lui aux hostilités. Lorsque le *Five Friends* a quitté Charleston le 7 juillet on crut que l'embargo serait mis sur tous les vaisseaux anglais dans les ports américains. Quant aux hostilités des Américains vis-à-vis nous, il est inutile de dire que nous ne les craignons pas. Deux vaisseaux de cinquante canons seraient capables d'incendier, de couler et de détruire la flotte américaine toute entière. Personne ne prétendra, à l'exception de la populace américaine, que nous ayions cherché querelle aux Etats-Unis. Nous avons poussé la modération et la douceur à un tel point que les Américains ont cru que nous avions peur. Nous prétendons de nouveau que l'amiral Berkeley, dans les circonstances particulières où il s'est trouvé, a agi de manière à mériter les remerciements du pays, et nous sommes convaincus que n'importe quel officier anglais qui se serait trouvé dans le même cas, n'aurait pas tenu une autre conduite.

N° 6.—Amiral Berkeley au lieutenant-gouverneur Gore.

(*Archives, série Q, vol.* 310, *p.* 5.)

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 17 août 1807.

(Secrète)

Monsieur,—J'ai reçu des dépêches du ministre de Sa Majesté aux Etats-Unis, en date de Washington, 1er août, dans lesquelles il me fait part des circonstances que semblent rendre la guerre inévitable et me prie de communiquer aux gouverneurs de Sa Majesté dans les colonies d'Angleterre, tout ce qui peut leur être utile dans les mesures nécessaires que chaque province sera obligée de prendre dans les intérêts de Sa Majesté.

Il est probable que si la demande catégorique de renoncer au Droit de Recherche, qui a été envoyée en Angleterre, est refusée, cela équivaudra à une déclaration de guerre; comme je crois que notre gouvernement se verra dans l'impossibilité d'accéder à cette demande, le retour de M. Munroe, envoyé comme porteur de ce message en Angleterre, sera probablement le signal des hostilités. Dans les circonstances je comprends que tous les préparatifs doivent être faits.

Je suis, etc., etc.,

E. BERKELEY.

N. B.—Il est peut-être bon pour aiguillonner le peuple de votre province de leur faire savoir que d'après les informations que j'ai reçues, il entre dans les plans secrets des Américains, dans les cas où les hasards de la guerre les mettraient en possession de colonies britanniques en Amérique, de les céder à la France ou de les ériger en royaume distinct sous le gouvernement d'un Français.

N° 7.—LE LIEUTENANT-COLONEL GRANT À JAMES GREEN, ÉCR, SECRÉTAIRE MILITAIRE.
(Archives, série C., vol. 673, p. 106.)

(Extrait.) AMHERSTBURG, 7 août 1807.

MONSIEUR, * * * * *

Comme l'affaire du *Leonard* et du *Chesapeake* a causé beaucoup d'agitation à Détroit et a déterminé le gouverneur du territoire de Michigan * qui y réside à prendre des mesures qui ne dénotent rien de moins que des intentions amicales, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire connaître pour l'information du colonel Brock ce qui se passe là-bas et de vous rendre compte de l'état actuel de la garnison. La milice de Détroit est toujours restée réunie pour faire l'exercice. Ils sont au nombre de 400 et sont bien mieux disciplinés qu'on le croirait; ils sont bien choisis, et deux compagnies reçoivent une paye régulière. A part de cela il y a une compagnie de nègres renégats qui ont déserté le capitaine Elliott et plusieurs messieurs de ce côté. On m'a informé que cette compagnie compte 36 hommes et on les garde pour tels services désespérés qui pourraient être requis de ce côté-ci, attendu qu'ils connaissent bien les lieux. Le gouverneur à Détroit et ses principaux officiers appréhendent gravement une attaque des Indiens et ils répandent à profusion la nouvelle que les Indiens sont encouragés par les officiers britanniques d'Amherstburg. On a passé une loi à Détroit qui permet au gouverneur d'exiger que tous ceux qui ont des privilèges coloniaux donnent leur assistance pour ériger des travaux, etc., pour la défense de la place. En conséquence les habitants de 30 milles à la ronde ont été appelés pour aider à travailler. Ils ont entouré toute la ville de Détroit de piquets et ils érigent des blockhaus de distance en distance. Les préparatifs militaires sont poussés en avant et les déclarations les plus violentes sont faites contre ce côté-ci. Une personne des plus respectables de ce côté-ci m'a informé que le gouverneur de Détroit a déclaré qu'il traitera les Canadiens avec la plus grande sévérité si un Indien tire un coup de fusil hostile à Détroit ou dans le territoire. Les rumeurs inquiétantes qu'on fait circuler à Détroit ont plutôt pour objet d'effrayer les habitants et de les faire travailler sans nourriture ni salaire, que la probabilité sérieuse de quelque danger de la part des Indiens. La force régulière à Détroit comprend 1 capitaine, 2 lieutenants, 4 sergents, 4 caporaux et 67 soldats, appartenant la plupart à l'artillerie. Les travaux à Détroit sont très limités ; ils consistent en un petit carré avec canons placés par intervalle de chaque côté du carré, un blockhaus et un pont tournant à l'entrée et des fossés; les canons de front ne peuvent avoir aucun effet sur Détroit de ce côté-là. La force à Détroit est trop peu considérable pour causer de l'alarme ici, bien que ma garnison soit faible et que l'état des travaux soit bien limité, mais on pourrait nous opposer dans un espace de six semaines 4 à 5,000 hommes de Kentucky, et ceux-là sont bien aguerris, surtout ceux de race indienne. L'assistance sur laquelle je puis compter ici de la part des Indiens et de la milice est bien précaire. Il est impossible de faire opérer les Indiens en dedans des piquets.

L'état des travaux de ce poste doit être connu du colonel Brock. Il y a quatre bastions, un à chaque angle, mais l'un d'eux est hors de service et exclu des travaux. La palissade de piquets est complètement tombée de vétusté.

J'ai, etc.,
J. GRANT,
Lieut.-col. com.

*Hull.

N° 8.—Sir J. H. Craig au lieutenant-gouverneur Gore.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 209.)

Monsieur,—Bien qu'une grave maladie dont j'ai été affligé depuis mon arrivée ici m'ait mis dans l'impossibilité de donner à l'administration toute l'attention requise par l'urgence des affaires publiques pour communiquer avec vous confidentiellement, je n'en suis pas moins peiné d'apprendre après information prise que par une erreur ou une négligence dont je crains de devoir porter la responsabilité, mon arrivée ne vous ait pas été annoncée, autrement que par la circulation des ordres militaires de l'adjudant général. J'ai confiance que vous aurez la bonté d'excuser ce qui a été certainement un oubli causé par mon incapacité temporaire.

J'avais l'espoir d'avoir reçu avant aujourd'hui quelque information qui aurait pu m'aider à entretenir les probabilités du résultat de la difficulté pendante, ce dont dépend le maintien de notre tranquillité avec nos voisins, mais il ne s'est pas écoulé assez de temps pour constater l'effet produit par les moyens que j'ai moi-même employés, et on ne m'a pas honoré d'une seule communication de notre ministre aux Etats-Unis. A cause de cela je ne sais guère plus que ce qu'on peut recueillir dans les journaux et conclure de l'expression du discours du président à l'ouverture du Congrès. Ces deux ressources ne fournissent que peu de matière permettant de prononcer un jugement solide. Cette incertitude doit nous engager à prendre nos précautions et à faire les préparatifs nécessaires en cas d'hostilités; dans ce but nous devons centraliser nos moyens et faire un plan général afin de nous permettre de compenser notre manque de force et dans tous les cas de suivre la ligne de conduite qui m'a été tracée par les instructions de Sa Majesté.

Ces instructions, autant qu'elles ont rapport aux Canadas, d'accord avec ma propre opinion à quelque point de vue que je me place, recommandent la conservation de Québec comme l'objet de ma première et principale considération et celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. C'est le seul poste, si défectueux qu'il soit sous bien des rapports, qu'on peut considérer comme tenable dans le moment, et sa conservation n'est pas moins importante pour la province sous votre direction immédiate que pour celle-ci, car elle offre la seule porte d'entrée future à telle force que le gouvernement du roi jugerait à propos et pourrait envoyer pour reprendre les deux provinces ou l'une d'elles. Bien que pour répondre aux besoins pressants du moment sur la vaste étendue du champ de guerre il ne serait pas possible d'envoyer des forces suffisantes pour les défendre, et la considération de ce point de vue montre la question sous son vrai jour, car si les Américains sont vraiment décidés d'attaquer ces provinces et d'employer les moyens dont ils peuvent disposer si facilement, il serait inutile pour nous de nous flatter de l'espoir d'opposer une défense effective en rase campagne, sans un secours puissant de la mère-patrie. En effet malgré que nous puissions certainement résister à une attaque de pillage ou mal préparée que la présomption pourrait les induire à entreprendre sans moyens suffisants, cependant dans tous les cas où l'invasion arrivait en dehors de ces conditions d'inefficacité, il serait peut-être sage d'agir avec cette prudence qui nous permettrait de ménager nos propres ressources pour l'avenir comme je l'ai dit tantôt, et j'hésiterais à recommander d'adopter dans ce but un plus vaste champ d'opérations, si je n'avais l'idée que ce plan se rattache d'une manière immédiate et essentielle à un point de la plus haute importance que j'ai fait ressortir comme devant attirer notre attention en premier lieu et absorber tous les autres,—à savoir, la défense de Québec.

J'ignore complètement quel est l'état de la milice du Haut-Canada et il m'est impossible d'obtenir sur ce sujet des renseignements dans lesquels je peux avoir confiance. S'il en était autrement, je ne me risquerais en aucune façon à intervenir ni à donner mon opinion sur les moyens de défense intérieure que vous croyez être les meilleurs; les effets désastreux qui résultent de la division et de la dispersion de votre force, en essayant d'agir sur trop de points à la fois ont été démontrés par de trop nombreux exemples pour qu'il me reste la moindre crainte sur votre sentiment que le seul moyen de produire des effets réels et puissants consiste dans la réunion

des ressources. Je suis persuadé que je puis vous confier en sûreté l'application de ce principe en profitant de la connaissance du pays, chose que j'ignore moi-même complètement. Je me bornerai donc à appeler votre attention sur telles circonstances où il serait nécessaire de réunir nos efforts ou d'agir conjointement. Même en me bornant à cet objet, je ne puis tracer que des principes généraux ; il est impossible d'entrer dans les détails, et cela pourrait même être dangereux, car on pourrait créer des embarras dans des circonstances imprévues et arriver à un résultat tout différent de celui que je pourrais avoir en vue.

Si les Américains dirigent leurs regards sur cette province, ce qui est plus que probable, comme les opérations doivent aboutir à un siège, les efforts qu'ils devront déployer pour amener l'artillerie et les approvisionnements nécessaires pour cela, auront. je crois, pour effet d'épuiser tous leurs moyens et d'occuper leur attention, et de les empêcher par là même de molester sérieusement votre province.

De mon côté je m'efforcerai de former un corps suffisamment fort pour leur faire face à la frontière. Si vous êtes sans appréhension pour vous-même en ce moment, un renfort de ce corps par la milice du bas de votre province serait extrêmement utile. Ce n'est pas dans l'espoir de défendre la frontière ; le seul objet en vue serait de gagner du temps en obligeant l'ennemi d'avancer avec précaution et de l'arrêter par des attaques partielles si l'occasion s'en présente ; à la fin nous serons forcés de nous renfermer dans cette place et c'est alors en réunissant toute la force qu'il vous sera peut-être possible de l'envoyer dans les parties hautes de cette province, où j'espère qu'elle sera rejointe par un nombre considérable de nos miliciens et pourra rendre de très grands services pour notre sécurité. A cette fin elle devrait avancer aussi loin en arrière des assiégeants que le permettrait sa propre sécurité.

L'objet en vue devrait être d'interrompre leurs communications, de couper leurs convois et de les harasser par des alarmes continuelles. De cette manière, si on ne peut rien faire de plus, on pourrait gagner du temps, ce qui est tout dans notre situation. Ce serait une belle occasion pour un officier de talent et d'activité pour se distinguer. Si l'ennemi était assez fort pour laisser un corps à Montréal, cela pourrait l'empêcher d'avancer en ligne directe de la frontière vers le lac Champlain, et de là la ligne vers Albany restera probablement ouverte à ses incursions, et ils doivent avoir dans ces parties des magasins ou des dépôts, dont la destruction serait désastreuse pour eux. Je ne sais pas si parmi les officiers du 41e régiment il s'en trouve qui ont servi dans la guerre américaine, mais parmi vos loyalistes vous devez en avoir plusieurs qui savent combien la milice américaine est peu à craindre lorsqu'on l'attaque vivement, et surtout combien elle est en tout temps facile à attaquer la nuit ; aussi c'est ce genre d'attaque que je recommande le plus fortement chaque fois que l'occasion s'en présente.

J'apprends que vous avez donné instruction de réparer et de mettre en ordre de service les vaisseaux armés des lacs ; le commandement de ces eaux peut être d'une grande importance, surtout le lac Ontario. Je ne sais pas quelle force les Américains ont sur ce lac, mais il sera bon de prendre des précautions pour garder notre supériorité sur eux, si la chose est praticable.

J'ai encore à parler d'un autre sujet, qui demande la plus sérieuse considération et qui est strictement un objet d'entente, car un système uniforme et l'unité d'action sont absolument indispensables, je veux parler des Indiens. Si la guerre a lieu, ils ne seront pas inactifs. Si nous ne les employons pas, il n'y a pas une ombre de doute qu'ils seront employés contre nous, et dans cette éventualité ce ne sont pas seulement les conséquences immédiates de leur hostilité qui doivent nous préoccuper, mais la chaîne de nos relations qui existe depuis tant d'années serait rompue et on aurait de très grandes difficultés à la réparer. Tout notre commerce si important que nous faisons aujourd'hui en pays indiens serait perdu, et il se passerait des années avant que nos traiteurs oseraient s'aventurer dans les endroits qu'ils habitent, pour le reprendre. Pour toutes ces raisons, mais surtout sous la ferme conviction que s'ils ne sont pas de notre côté ils seront contre nous, je n'hésite pas à dire que nous devons les employer si nous pouvons les induire à agir avec nous. Il faudra leur parler avec la plus grande prudence possible, et il ne serait pas à propos de leur dire quoi que ce soit, tant que les hostilités ne seront pas plus certaines, excepté

s'ils font des instances auprès de nous, ou si les Américains prennent assez d'ascendant sur eux pour qu'il devienne nécessaire de leur faire des propositions directes.

Dans un discours prononcé par le gouverneur Hull, de Détroit, en août dernier et dont j'ai une copie devant moi, je remarque qu'il se borne à leur conseiller de rester neutres. Je ne suis pas porté à interpréter cela dans le sens de la modération, en tant qu'il a raison de croire qu'il serait inutile pour lui d'essayer d'obtenir leur secours actuel; tout de même on mettra cela en avant comme une preuve de cette disposition, mais la chose est trop importante pour que nous ne nous risquions pas à laisser mal interpréter nos intentions par eux en leur fournissant le prétexte de dire que nous n'avons fait que de la mise en scène.

Pour toutes ces raisons, il faudra éviter d'en venir aux pourparlers avec eux aussi longtemps que possible, du moins publiquement; cependant, si l'affaire vient sur le tapis, il ne sera pas mal d'insinuer que naturellement nous réclamerons le secours de nos frères. Il faut y aller délicatement, mais cependant de manière à être bien compris.

Dans le cas où les Américains feraient aux Indiens une proposition directe de les rejoindre, soit par un acte public de leur gouvernement exécutif, soit par l'intermédiaire des gouverneurs de leurs postes à une assemblée convoquée à cet effet, je crois qu'alors il ne faut pas tarder un instant à envoyer des messages aux différentes nations et à avoir recours à tous les autres moyens en usage dans nos relations avec eux. On leur rappellerait notre étroite amitié de longue date, la différence avec laquelle ils ont été traités par les Américains et par nous, et on leur fera sentir que s'ils aident les Américains à nous chasser du pays, si cela était possible, ils décideront mal de leur propre sort, qui ne serait autre que l'extermination à brève échéance.

Je n'ai guère besoin de vous faire remarquer que si malheureusement nous devons tirer perte de l'assistance des Indiens, combien il est désirable, au nom de l'humanité et de la civilisation, que nous adoptions tous les moyens praticables de mitiger la férocité de leur manière ordinaire de faire la guerre. Il ne faudra jamais les laisser faire seuls s'il y a moyen, mais toujours avec un des nôtres, bien que je sache que cela est très difficile, surtout aux endroits où nos troupes, soit les réguliers ou la milice, sont peu nombreuses.

Je serais heureux d'avoir quelques renseignements sur le prophète, comme on l'appelle, et sur le prestige qu'il exerce sur les Indiens ; s'il a une grande influence un des nos agents du département des Indiens pourrait négocier avec lui, et il vaudrait la peine de l'acheter, même à un prix qu'on considérerait comme élevé dans toute autre occasion.

Je m'aperçois que j'ai donné à ctte lettre trop de longueur, en entrant dans des considérations qui sont peut-être peu appropriées à cette circonstance. J'ai été en quelque sorte porté à cela en réfléchissant que mon but était d'éviter les détails et de me borner au strict nécessaire en traçant une ligne générale de coopération, ce qui vous permettra de juger d'autant mieux des mesures qu'il est expédient de prendre si vous êtes bien fixé sur les principes généraux qui leur servent de base. De votre côté je vous prie d'avoir la bonté de me faire connaître l'état et la force de votre milice, ainsi que le degré de confiance que vous pouvez reposer en elle. Je voudrais avoir aussi des détails sur vos autres ressources et, de fait, sur toutes les circonstances qui peuvent se présenter à votre esprit et que je peux avoir intérêt à connaître. Je constate par le rapport du lieutenant-colonel Bruyères qu'il n'y a pas un seul de vos forts qui soit en état d'opposer la moindre résistance, et si j'en juge par les plans, je crois qu'il est heureux qu'on ne soit pas tenté d'y laisser des garnisons, car elles seraient certainement perdues dans les quarante-huit heures, dans tous les cas.

J'ai, etc.,

J. H. CRAIG.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur GORE.

N° 9. L'HONORABLE JAMES BABY AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GORE.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 247.)

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Dans ma dernière lettre je sollicitais de nouvelles instructions pour régler ma conduite. Je désire plus que jamais connaître les intentions de Votre Excellence et j'espère que cela suffira pour justifier l'envoi du présent courrier.

Le 14 courant je me rendis avec mon frère chez l'officier commandant d'Amherstburg pour le consulter sur l'opportunité de faire sortir les détachements que nous avions reçu ordre de tenir prêts et de les placer à ce poste en vue de l'arrivée du renfort que nos voisins attendent de différents points et auquel dans la dernière huitaine ils ont ajouté deux cents hommes actuellement en service à Détroit. Il nous répondit qu'il n'avait pas reçu ordre de recevoir un corps de troupes dans sa garnison ; quant aux vivres il appréhendait une disette par la grande consommation que les sauvages en faisaient quotidiennement et par suite du retard de la neige qui va faire complètement manquer la chasse. Le colonel nous lut un ordre qu'il avait reçu relativement à la distribution des armes, qui était laissée à son entière discrétion. Il nous recommanda en même temps de nous adresser à Votre Excellence.

Je suis souverainement perplexe au sujet de l'interprétation que l'on doit donner aux mots *emergency* ou *actual necessity* au cas où il n'y aurait pas une formelle déclaration de guerre. Dans quelques jours nos voisins pourront en toute probabilité disposer de cinq à sept cents hommes aguerris en dehors de la milice qui n'est pas encore sous les armes. Ces hommes ont sur les nôtres l'avantage d'être disciplinés et exercés. Dès les premières hostilités ils peuvent nous écraser avant même que nous ayions pu rassembler nos troupes, qui ne comptent pas plus de cent soixante à cent quatre-vingts hommes, dont quelques-uns sont disséminés sur une étendue de plus de soixante milles de Sandwich à Amherstburg.

Votre Excellence me tirerait d'un grand embarras et d'une grande anxiété en daignant me dire si, à l'arrivée d'une force extraordinaire ou d'une plus grande levée d'hommes à Détroit, nous serions justifiables d'appeler sous les armes le détachement de la milice, ou devons-nous attendre le commencement des hostilités ou une déclaration de guerre, et en même temps je prie Votre Excellence de me dire à qui confier la charge de trouver pour la milice les provisions et autres choses indispensables au cas où nous nous croirions assez forts pour garder notre position en face de la garnison américaine de Détroit, ou à quel endroit nous diriger si besoin était de nous retirer.

Je suis venu à cette rivière pour passer la milice en revue, conformément aux ordres de Votre Excellence, et c'est avec une entière satisfaction que je puis dire à Votre Excellence que les habitants du comté de Kent se sont conduits en loyaux sujets. Presque tous ont offert leurs services comme volontaires. Un quart de la population est prêt à prendre du service.

Mon frère n'ayant pas eu l'occasion d'écrire, je puis peut-être me permettre de vous dire que j'étais présent à la revue d'Amherstburg, où la population a montré beaucoup de zèle et d'empressement à prendre du service.

Je demeure, etc., etc.,

J. BABY.

RALEIGH, RIVIÈRE THAMES, 18 décembre 1807.

N° 10.—Lieutenant-gouverneur Gore à James Baby.

(*Archives, série Q., vol.* 107, *p.* 250.)

Hôtel du gouvernement,
York, 29 décembre 1807.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 18 de ce mois et je vous prie d'accepter mes remerciements pour l'attention que vous avez portée, comme lieutenant du comté de Kent, à la milice qui a été placée sous vos ordres.

Il me fait plaisir d'apprendre que ce corps de troupe a fait preuve de zèle et de loyauté, et je vous prie de lui faire savoir combien je suis satisfait de la conduite qu'il a tenue en cette occasion. Au cas ou de nouveaux renforts viendraient grossir la garnison de Détroit, je crois qu'il serait nécassaire qu'un détachement du quart de la milice soit mis sur le pied de guerre pour faire face à toutes les éventualités qui pourraient se produire ; attendre les hostilités serait peut-être compromettre la défense.

Je considère aussi comme important que des armes et des munitions soient expédiées de temps à autre par le lieutenant-colonel Grant et les lieutenants des comtés de Kent et Essex aux officiers commandant la milice, en quantité jugée suffisante pour les besoins. On devra donner des reçus pour ces armes.

J'écrirai au lieutenant-colonel Grant de recevoir dans la garnison d'Amherstburg le nombre de miliciens qu'il croira nécessaire pour faire face aux circonstances.

Si le quart de la milice ne vous semble pas une force suffisante pour la défense des postes les plus exposés à l'attaque de l'ennemi vous en prendrez un plus grand nombre, et même si les circonstances l'exigent, prenez la toute.

A cette distance et n'ayant jamais vu le pays il m'est impossible de donner des iustructions précises. Vous devrez régler votre conduite sur celle des Américains ; je veux dire par là que vous soyez prêt à vous opposer à toutes leurs mesures au cas où il y aurait rupture entre les deux pays.

Quant aux provisions pour la milice j'écrirai au lieutenant-colonel Grant de donner des ordres au commissaire de s'adresser au fournisseur pour obtenir une quantité de viande fraîche suffisante pour les besoins de la milice actuellement en service ; lorsque la milice est réunie elle est mise sur le même pied que les troupes régulières, relativement aux provisions.

Je suis heureux de vous voir consulter le lieutenant-colonel Grant au sujet des mesures qui doivent être prises. L'expérience et les connaissances professionnelles de cet officier seront d'un grand avantage pour la défense de cette partie de la province, s'il est nécessaire de se défendre.

Je n'ai plus qu'à ajouter que j'ai la plus grande confiance dans votre zèle et dans votre discrétion, désirant sincèrement que cette malheureuse affaire ait une issue favorable.

J'ai l'honneur, etc., etc.

FRANCIS GORE.

N° 11.—Lieutenant-gouverneur Gore à sir James Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *page* 236.)

York, Haut-Canada, 5 janvier 1808.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche du 6 de décembre, marquée secrète, qui m'a été remise par l'enseigne Shaw du 49e régiment.

Le rapport que j'ai reçu sur la santé de Votre Excellence m'a rendu soucieux et m'a empêché de vous envoyer plus vite le lieutenant-colonel Shaw pour vous exposer la situation de cette province, car je puis vous assurer qu'il ne m'est jamais entré dans l'esprit d'attendre le communiqué officiel de votre nomination avant de solliciter l'honneur d'être à vos ordres.

Nous recevons tous deux des renseignements d'une même source. Je n'ai reçu qu'une seule missive de M. Erskine. Ce fut après l'affaire du *Chesapeake*. Elle ne contenait que des observations générales sur le mécontentement que cet événement causa aux Etats-Unis, et je ne puis certainement pas partager l'opinion de Votre Excellence qu'il faille, dans l'incertitude où nous sommes, nous tenir prêts pour la guerre, même si elle devait avoir lieu.

L'étendue de cette province et le peu de densité de sa population sont très propices à l'exécution du plan spécifié dans les instructions de Sa Majesté.

Il n'est pas impossible de défendre cette province contre toute incursion partielle ou subite, mais vous avez bien raison de dire que nous ne pourrions pas aller au delà. Bien que je sois convaincu de cette vérité, on ne doit la laisser connaître à personne dans ce pays, car peu de gens seraient disposés à prendre les armes dans un autre but que celui de défendre leurs terres.

J'ai l'honneur de mettre sous ce pli pour l'information de Votre Excellence un rapport sur la milice dont j'ai fait choisir le quart au moyen du tirage du sort, parmi ceux qui ont offert leurs services comme volontaires.

Je crois que je puis dire sans crainte de trop m'aventurer que l'on peut compter sur la généralité des habitants depuis Kingston jusqu'aux frontières du Bas-Canada, mais si j'en juge par le zèle qu'ont déployé autrefois et que déploient encore actuellement certaines personnes dans cette province, je ne puis me hasarder à vous affirmer que l'on peut se fier également sur les habitants qui demeurent sur le siège même du gouvernement, à Niagara et à Long-Point.

Je dois vous faire observer également qu'à l'exception des habitants de Glengarry et des personnes ayant déjà pris du service dans la guerre américaine, ou leurs descendants, qui peuvent fournir un corps considérable d'hommes, ceux qui restent se composent d'émigrés venus des Etats-Unis, et ayant en conséquence apporté avec eux, au grand préjudice de ce gouvernement, des idées égalitaires et d'insubordination. Ces idées prédominent dans le pays.

J'ai déjà dit que la milice de cette province ne peut être utilisée que pour résister aux incursions partielles, et à ce sujet si vos vues rencontrent les miennes, je m'efforcerai de la placer, autant que possible, sur les points les plus exposés aux attaques de l'ennemi.

Si je puis me permettre de donner une opinion, je crois que le plan qui consiste à fatiguer l'ennemi, tel que suggéré par Votre Excellence, au cas où il tenterait de s'emparer de Québec, donnerait de bons résultats, car en vérité la force provinciale que l'on mettra sur pied, secondée par les sauvages, indique clairement que ce mode de guerroyer à de grandes chances d'accabler l'ennemi.

Je devrai, quelles que soient les opérations qui auront lieu, ne jamais perdre Québec de vue, et dans ce but je tâcherai de réserver la milice de Glengarry, Stormont, Prescott et Dundas pour agir du côté du Bas-Canada, d'après les instructions qu'il vous plaira de me donner. Les Américains n'ont aucun autre vaisseau de guerre sur les lacs, et il n'y a aucun doute que nous conserverons notre supériorité, du moins pour quelques temps encore. Il est important que Votre Excellence prenne en considération si des réparations devraient être faites au brick *Duke of Kent* et des ordres donnés d'augmenter le nombre des matelots, ce qui ne peut se faire, à en juger par les difficultés que nous avons déjà rencontrées, qu'en augmentant les salaires. Quant aux vivres, nous avons en quantité dans ce pays de la farine, du bœuf frais et du porc frais. Les munitions ne peuvent être tirées que des magasins du roi. Pour l'argent nous devrons nous adresser en Angleterre, tout le revenu de cette province n'excède pas une somme de trois mille livres par an, dont la presque totalité est appliquée aux besoins de la colonie.

Il est très important de paraître défendre Amherstburg, pour inspirer confiance aux sauvages, et bien que je ne crois pas qu'il soit possible de garder ce poste très longtemps contre de grandes forces, je devrai le renforcer avec des provinciaux jusqu'à ce que les nations sauvages se soient assemblées.

C'est pour cette raison que je serais désireux de voir renforcer le poste de Saint-Joseph par quelques troupes régulières expédiées du Bas-Canada par la route de la

Grande-Rivière. J'ai confiance que Votre Excellence me pardonnera d'exprimer l'opinion que si nous pouvions détruire les postes américains de Détroit et de Michilimakinak, un grand nombre d'Indiens, sur le concours desquels j'ai de grands doutes, se déclareraient en notre faveur.

Je reconnais la justesse de l'observation de Votre Excellence, que si la guerre a lieu, et que nous n'ayons pas les Indiens pour nous, ils seront contre nous. En même temps il ne faut pas perdre de vue la manière délicate dont il faut les contrôler, et le danger qu'il y aurait à pousser en avant avec trop de précipitation des hommes si impatients, si irréfléchis et si difficiles à maîtriser. La manière que vous proposez pour communiquer avec eux, aura, je crois, l'effet désiré, sans les agiter trop violemment ; cependant dans cette matière il ne faut pas que nous agissions d'une manière trop passive, car il circule des rapports (et j'ignore s'ils sont fondés ou non), que quelques-uns des Indiens regardent notre cause avec assez de froideur.

Comme je désire ne pas induire Votre Excellence en erreur au sujet du nombre des Indiens qui seraient disposés à se mettre sous le drapeau britannique, je n'ose pas en dire plus long sur ce point. Dans les occasions précédentes entre deux et trois milles ont été en campagne. Ce nombre comprend les Indiens autour de Saint-Joseph, qui sont une race d'hommes puissants et actifs, qui dans les occasions précédentes se sont avancés avec empressement quand on les a appelés, et se sont distingués par leur courage et leur succès. Ils sont au nombre de six à huit cents guerriers. Toutefois comme on a convoqué un conseil général que sera tenu à Amherstburg, j'espère pouvoir constater avec quelque certitude quel secours nous pouvons espérer d'eux, et je ne tarderai pas à vous transmettre les délibérations du conseil.

Le choix des personnes les mieux en état de diriger les Indiens et de dompter leur impétuosité et leur instinct de férocité lorsqu'ils sont engagés dans le combat, est une affaire de la plus haute importance. Je n'hésite pas à dire à Votre Excellence que depuis quelque temps déjà je désire ardemment voir à la tête du département indien à Amherstburg un homme très influent, car c'est l'endroit où les Indiens s'assemblent en plus grand nombre ; j'ai fait de mon mieux pour trouver la personne la plus apte à gouverner ces Indiens en cas d'hostilité et à diriger leurs affaires à ce poste. De tous les côtés où j'ai pris des renseignements, la recommandation est tombée exclusivement sur le capitaine Elliott, qui a servi avec les Indiens tout le temps qu'a duré la guerre américaine ; son influence et la connaissance de leurs usages et de leur langue le mettent en avant comme le seul homme capable d'exercer une impression décisive sur l'esprit des diverses nations et de les conduire avec entrain et détermination, en même temps qu'avec calme, dans un conflit avec l'ennemi. Je ne vous cache pas que le capitaine Elliott a été privé de la position qu'il occupait par le général Prescott, à cause de sa conduite, qu'on a qualifiée d'impropre, et que son renvoi a été confirmé par le roi, mais il est établi aujourd'hui que tout le monde dans cette province croit à son innocence, et je dois lui donner crédit des témoignages les plus respectables en sa faveur. Le général Prescott, dans cette affaire, a été malheureusement induit en erreur par des représentations partiales et sans fondement, sans avoir eu connaissance de la défense du capitaine Elliott ; dans de telles circonstances cependant, tout en croyant le capitaine Elliott innocent, je me croirai seulement justifiable de l'employer qu'en tant que vous me ferez connaître votre bon plaisir à ce sujet, et uniquement s'il survient une attaque soudaine ou une autre circonstance quelconque demandant une prompte décision et où l'influence du capitaine Elliott peut rendre à Sa Majesté un service signalé.

Je soumets aussi à la considération de Votre Excellence qu'un corps d'Indiens sera inefficace sans être accompagné de quelques troupes régulières pour les diriger et les aider ; et qu'il faudrait nommer d'autres officiers que ceux qui sont aujourd'hui à l'emploi du département indien pour être de service avec les nations indiennes. Si de tels officiers sont jugés nécessaires je crois qu'on pourra les trouver facilement dans cette province. Dans le but de profiter de l'aide des sauvages en toute occasion, il me paraît absolument nécessaire de déposer ici tous les cadeaux que l'on donne aux sauvages de cette province au lieu de les emmagasiner à Lachine, d'où, selon l'habitude, on envoie, chaque printemps, l'approvisionnement pour l'année

suivante. Par suite de la grande réduction de ces cadeaux, les magasins des sauvages sont actuellement presque vides. Je serai, en conséquence, très embarrassé pour lever un corps considérable de sauvages. C'est à Votre Excellence, maintenant, qu'incombe le devoir d'ordonner que les différentes marchandises à l'usage des sauvages soient immédiatement envoyées du Bas-Canada à l'ouverture de la navigation.

Le discours du Prophète, comme on l'appelle, et que vous avez dû lire, je présume, est le seul document qui puisse nous aider à nous former une opinion sur ses motifs et sur ses dessins. Il est certain qu'il indique chez son auteur un esprit hostiles aux Américains, et du fait que dernièrement il envoyait des messagers à Amherstburg chercher des vêtements pour quelques-uns de sa tribu, on peut conclure avec raison qu'il a confiance dans nos dispositions amicales vis-à-vis lui. On m'informe que plusieurs de ces sauvages, spécialement ceux qui demeurent aux environs de Saint-Joseph, qui se sont rencontrés avec lui, ne font pas grand cas de lui. On croit, néanmoins, qu'il exerce une influence très grande sur environ huit c nts ou mille. Je comprends que le capitaine Elliott le connaît personnellement, ayant été en rapport avec sa nation (les Shawanese). M. Elliott doit venir sous peu remplir ses devoirs de législateur. Je m'efforcerai de savoir de lui jusqu'à quel point nous devons considérer l'achat de cet homme et j'en informerai Votre Excellence.

Je n'entrerai point maintenant dans le détail des transactions politiques qui se sont faites depuis mon arrivée dans cette province. J'ai eu le plaisir de correspondre confidentiellement et secrètement sur tous ces points avec le juge en chef Alcock, à qui j'ai écrit de vous communiquer tout ou telle partie de ma correspondance avec lui qui peut vous être nécessaire. Je ne puis terminer cependant sans informer Votre Excellence que j'ai de grandes raisons de croire que le zèle infatigable et les insinuations astucieuses de certaines personnes ont produit un effet considérable sur l'opinion publique, et je crains bien que cet effet ne soit difficile à détruire. Je me suis aussi efforcé de vous faire sur la situation de cette province un rapport fidèle, fruit de mes propres observations et des meilleures sources d'informations. Dans le but de favoriser le plan général que j'ai adopté, ma conduite sait souvent s'inspirer des événements du moment. Dans la tâche difficile que l'on m'a confiée, il me sera agréable non seulement d'obéir aux ordres de Votre Excellence, mais d'être honoré de temps à autre de ses conseils et de ses avis.

J'ai l'honneur, etc., etc.

FRANCIS GORE,

Lieutenant-gouverneur.

(*INCLUS.*)

RAPPORT ANNUEL de la milice de Sa Majesté dans la province du Haut-Canada.

YORK, 5 janvier 1808.

Districts.	Comtés.	Colonels.	Lt-colonels.	Majors.	Capitaines.	Lieutenants.	Enseignes.	Cornets.	Chapelains.	Adjudants.	Qr.-maîtres.	Médecins.	Aides-médecins.	Sergents.	Tambours.	Corps entier.	Absents.
Est	Glengarry	1	1	1	7	10	10	..	1	1	1	1	..	30	4	530	
	Stormont	1	1	..	5	9	6	..	1	1	..	1	..	30	....	527	
	Prescott	..	1	..	2	2	2	..	..	..	..	..	..	6	1	130	
	Dundas	..	1	1	4	5	6	..	..	1	1	1	..	14	..	238	
Johnstown	Grenville	1	1	1	10	11	12	..	..	..	..	..	..	30	1	418	
	Leeds	1	..	1	11	10	12	..	..	1	..	..	..	39	7	686	
Midland	Frontenac	1	..	1	6	6	6	..	..	1	1	..	..	12	....	279	
	Lenox	1	1	1	9	13	8	1	..	..	2	1	..	26	....	422	
	Addington	1	1	1	6	7	5	1	..	1	1	..	..	22	6	403	
	Hastings	1	1	..	6	4	6	..	..	1	1	1	..	20	2	205	
	Prince-Edward	1	1	1	6	12	9	1	..	1	1	1	..	33	1	448	
Newcastle	Northumberland	1	..	1	8	7	6	..	..	1	1	1	..	21	4	322	
	Durham	1	1	..	2	2	1	.	..	..	..	..	..	5	....	86	
Home	York	..	2	2	17	21	20	..	..	2	..	..	..	55	....	1009	221
Niagara	Lincoln	2	5	5	47	44	40	..	..	6	5	..	..	109	....	743	49
London	Norfolk	1	1	..	5	7	4	..	..	..	..	..	..	20	7	307	
	Oxford	1	..	..	5	5	6	..	..	1	1	..	..	18	4	178	
	Middlesex	..	..	..	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	
Ouest	Essex	1	2	2	17	19	15	..	..	1	..	..	..	27	....	461	
	Kent	1	1	1	4	4	3	..	..	..	..	..	..	8	....	128	31
		17	21	19	177	198	177	3	2	19	15	7	..	525	37	8520	301

NOTE.—On n'a pas encore enrôlé de milice dans le comté de Middlesex.

FRANCIS GORE.
Lieutenant-gouverneur.

N° 12.—JOHN HENRY À H. W. RYLAND.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 113.)

SWANTON, VERMONT, 2 mars 1808.

MON CHER MONSIEUR.—Vous avez appris que le congrès a adopté une loi interdisant le transport de tout produit américain au Canada, et le percepteur à cette frontière-ci attend par le courrier de ce jour des instructions pour mettre cette loi en vigueur. L'excitation créée par cette mesure parmi les habitants de la partie septentrionale du Vermont, est inconcevable. Les chemins regorgent de voitures et presque tous les habitants du pays transportent leurs produits au delà de la ligne de séparation. Le mécontentement contre cette mesure du gouvernement est tel que vous pouvez vous attendre à entendre parler d'un engagement entre les officiers du gouvernement et le peuple au premier effort tenté pour empêcher l'introduction de cette grande quantité de bois et de produits destinée au marché de Montréal.

Cette loi est un commentaire sur l'embargo de Jefferson établi dans la seule intention d'empêcher le commerce de tomber entre les mains des puissances belligérantes; il a fait tout en son pouvoir pour arriver à ce but, mais comme aucune portion de la politique applicable à cette mesure n'a le moinde rapport avec la suspension des relations avec le Canada, nous ne pouvons retracer l'origine de cette mesquine tentative de priver notre marine de quelques mâts et de quelques vergues que dans l'hostilité invétérée de l'exécutif américain contre la Grande-Bretagne et un ardent désir de favoriser les desseins de Bonaparte.

Je vous griffonne ces nouvelles à la hâte en attendant le déjeuner, etc.

J. HENRY.

N° 13.—JOHN HENRY À W. H. RYLAND.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 115.)

WINDSOR, VERMONT, 6 mars 1808.

MON CHER MONSIEUR,—Comme la malle doit partir d'ici pour Montréal demain, et qu'il est peut-être intéressant pour vous de connaître l'état de l'opinion publique dans le nord du Vermont, je vous envoie un résumé des renseignements recueillis dans mon voyage.

L'opinion dominante parmi les hommes les plus judicieux et les mieux informés est que la guerre avec l'Angleterre est inévitable. Je voudrais bien attribuer cette opinion à leurs craintes, mais j'ai appris avec certitude que les représentants des différents districts du Vermont des deux partis politiques écrivent à leurs amis que "l'administration et la majorité de leurs collègues au congrès sont déterminés, *si on "les fait sortir de force de leur neutralité*, de s'allier à la France à moins que la Grande-"Bretagne ne renonce sans condition au droit de recherche; qu'une telle renoncia-"tion n'aura pas lieu, et qu'on ne fera aucune concession de nature à modifier la "pratique établie de la marine britannique, et ils ajoutent de plus que 'c'est l'opinion 'générale à Washington que s'il s'est jamais présenté une occasion pour *extorquer* "des concessions à la Grande-Bretagne, *c'est bien dans ce temps-ci.*'"

Dans cet état de choses la seule consolation que je puisse vous offrir est le mécontentement général de toutes les classes de la société contre le gouvernement. Les plus hardis parlent ouvertement d'une résistance organisée, et les peureux, qui ne voient dans l'avenir que la banqueroute générale et la misère individuelle la plus profonde dans une lutte où ils ont tout à perdre et rien à gagner, seraient portés à consentir à une trève armée le long des frontières et même à une union avec la Grande-Bretagne, jusqu'au point de se protéger contre la coercition de leur propre gouvernement, qui essayera peut-être de les forcer à prendre des mesures actives. Ce n'est pas là une opinion individuelle de quelques personnes, c'est un sentiment général, découlant du danger qu'ils courent en s'alliant avec Bonaparte, connaissance intuitive des avantages qu'ils retireraient d'une bonne entente avec la Grande-Bretagne et une conviction bien fondée qu'on ne tient pas compte des intérêts des Etats du Nord, et que ceux-ci ne prévaudront plus jamais dans les conseils nationaux. Cette révolution de l'opinion publique dans les Etats du Nord me surprend. La misère est générale dans le pays, et les procès sont tellement nombreux que les défendeurs sont beaucoup plus nombreux que les demandeurs. Si peu de personnes sont capables de raisonner, toutes savent sentir, et quand il n'y a aucune restriction physique, la politique de la multitude sera naturellement et nécessairement gouvernée par l'intérêt personnel.

Le percepteur des douanes aux postes des frontières n'a pas encore reçu la loi prohibitant tout genre de commerce avec le Canada, et on ne sait pas encore au juste si la loi a passé au Sénat et si le président l'a ratifiée, mais je n'ai pas encore rencontré un seul homme disposé à s'y soumettre, et il s'en trouve très peu qui ne soient prêts à approuver qu'on emploie la force pour s'y soustraire. Même ceux-là se réjouiraient de voir pendre le percepteur et ses aides par la populace.

Je dois ajouter en outre que je suis heureux d'entendre parler avec plus de bon sens de la conquête du Canada, que l'on considérait encore (il y a quelques mois à peine) comme un parti de plaisir pour dix mille miliciens, comme vous le savez. Aujourd'hui ils s'informent où sont nos armes, nos magasins militaires, nos équipements; où sont les officiers de talent et d'expérience; et pourquoi risquerions-nous de sacrifier tout ce que nous avons été habitués à estimer, pour la simple réalisation d'une théorie politique qui ne nous intéresse pas et dont l'application ne peut nous donner aucun avantage, pour favoriser un projet conçu dans un mauvais moment sous l'influence d'un ministre français. Ils commencent à voir leur propre faiblesse, maintenant qu'ils ont souffert un certain temps, ce qui a tant soit peu abattu leur vanité. De plus ils connaissent le caractère de notre gouverneur général, et sa nomination leur fait conclure que la Grande-Bretagne est déterminée à conserver la colonie.

La diligence m'attend. Je vais voir ce qu'on peut sauver de la banqueroute de mon agent, et je me console dans une certaine mesure en réfléchissant que ce malheur n'a pas dépendu de moi et n'a pas été causé par un manque de vigilance. J'en prends mon parti en me rappelant cet adage des anciens qui dit qu'on ne doit attacher que peu de prix à la sagesse humaine. *Vitam regit fortuna non sapientia.*

N° 14.—John Henry à H. W. Ryland.

(*Archives, série Q, vol.* 104, *p.* 119.

Boston, jeudi soir, 10 mars 1808.

Mon cher monsieur,—Je vous envoie par un monsieur qui doit partir pour Québec demain matin, un journal de ce matin, contenant un rapport de l'échec de la mission de M. Rose et de son intention de quitter immédiatement les Etats-Unis, ainsi qu'une lettre de M. Pickering (aujourd'hui sénateur et ancien sécretaire d'Etat) au gouverneur du Massachusetts sur le danger d'une guerre avec l'Angleterre. Ces deux documents n'ont pas besoin de commentaires. Des hommes de talent, de moyens et d'influence à Boston sont déterminés à adopter sans délai tous les moyens possibles pour éviter la calamité qui les menace et d'exprimer leur détermination de ne pas aller en guerre contre la Grande-Bretagne, de manière à opposer au gouvernement la résistance la plus extrême. D'après tout ce que j'ai appris la populace est de leur côté, les démocrates sont intimidés, et ma seule crainte est que le gouvernement général cédera aux désirs des Etats du Nord avant que ces Etats soient prêts à demander l'aide de leur allié naturel et de faire cause commune avec lui. Le désespoir et l'indignation se manifestent puissamment dans toutes les classes du peuple, aussi bien parmi ceux qui ont tout perdu que parmi ceux qui ont tout à perdre, et on prend des mesures actives, bien que secrètes, pour réveiller le peuple de la léthargie qui, si elle se prolonge, doit aboutir à leur asservissement à l'Attila moderne. Je crains toutefois que la masse du peuple ne se réveille dans les chaînes du Corse, quand la lutte ne fera qu'augmenter sa faiblesse. Oh! mon pays, élevé par toutes les perfections morales et politiques au-dessus des nations les plus glorieuses de tous les temps anciens ou modernes, avec quelles délices je sens ma petite part de la gloire et des hauts faits de tes héros! Les vertus inflexibles, uniformes et magnifiques de ton monarque, l'excellence de tes institutions et ton rôle glorieux et altier au milieu de l'écroulement des empires et de l'abandon des principes qui caractérisent le déclin de tous les Etats de l'Europe, toi seul excepté.

Je retournerai dans dix jours, et en attendant je vous ferai connaître les événements de quelque importance qui pourraient avoir lieu.

Je suis, etc.,

J. HENRY.

N° 15.—John Henry à H. W. Ryland.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 121.)

Boston, 18 mars 1808.

Mon cher monsieur,—Un arrivage de l'Angleterre nous apporte le discours du roi, que vous verrez dans les journaux de ce matin. Sa Majesté, avec la fermeté et la franchise qui la distinguent, refuse de concéder aucun des points que le gouvernement américain a soulevés dans l'affaire du *Chesapeake*, de sorte que les deux pays sont en contestation. Il dépend maintenant de la Grande-Bretagne s'il y aura une guerre ou non, car le gouvernement américain a poussé les mesures de coercition aussi loin que le permettait l'état de division et de trouble de l'esprit public, et il n'attend de l'Angleterre qu'un acte de violence qui unisse le peuple des Etats-Unis ou plutôt qui enlève à ceux qui sont opposés au gouvernement toute excuse pour résister plus longtemps à ses mesures. Jusqu'à ce que cela puisse se faire, Jefferson persévérera dans le système irritant et vexatoire actuel. On peut s'attendre peut-être à ce que le mal fournira son propre remède et qu'après quelques mois de plus de souffrance et de privation de tous les avantages du commerce, les Etats de la Nouvelle-Angleterre seront prêts à se retirer de la confédération, établiront un gouvernement séparé, et adopteront une politique conforme à leur intérêt et contribuant à leur bonheur. Les hommes de talent et de moyens sont aujourd'hui prêts pour une mesure de ce genre, et ils n'attendent que le moment où la détresse de la multitude ait montré au peuple la cause de sa misère et indiqué un remède efficace.

Les nouvelles locales ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. Le commandant du *Chesapeake* a été acquitté. On prétend qu'il s'est justifié par l'ordre du président "du ne pas résister". La conclusion est inévitable.

Le capitaine d'un vaisseau arrivé hier d'un port français rapporte qu'avant son départ deux vaisseaux américains avaient été condamnés sur l'accusation d'avoir été abordés par un vaisseau de guerre britannique sur leur voyage, et qu'ils ont été confisqués avec leurs cargaisons.

Je me propose de retourner chez moi la semaine prochaine. La faillite de mon agent me cause une perte immédiate de huit mille dollars, et ma seule indemnité est une nouvelle leçon d'expérience sur la cruauté et la perfidie des marchands lorsque leur intérêt favorise un abandon des principes.

Je suis, etc.,

JOHN HENRY.

H. W. Ryland, écr.

N° 16.—Sir J. H. Craig à lord Castlereagh.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 111.)

(*Privée*) Québec, 11 avril 1888.

Milord,—Comme il est possible que les lettres contenues sous ce pli contiennent des informations au sujet de la disposition du peuple des Etats de l'est de l'Amérique, je prends la liberté de les transmettre à Votre Seigneurie, et bien que le mode de communication, à mon avis, offre peu de sûreté, je risque cependant ce dossier par la malle d'Halifax, son arrivée de bonne heure étant la seule chance qu'il puisse être utile; dans tous les cas, l'auteur sera à l'abri de tous les inconvénients qu'il pourrait s'attirer, longtemps avant qu'on puisse intercepter sa communication. Tous les rapports confirment celui qu'il donne, et il est certain que le commerce avec le Vermont continue aussi librement qu'avant l'adoption de l'acte qui le prohibe, autant que le permet le mauvais état des chemins, qui sont à peine passables à cette saison de l'année.

M. Henry est un monsieur d'une habileté considérable, et je le crois bien apte à se former un jugement exact sur ce qui se passe autour de lui. Il a demeuré quelque temps aux Etats-Unis et il connaît bien quelques-uns des hommes les plus influents de Boston, où il a été appelé incontinent de Montréal, où il réside à présent, par la nouvelle qu'il a reçue que son agent était parmi les victimes des mesures actuelles du gouvernement américain. Il n'a pas la moindre idée que je fasse de sa correspondance un tel usage, qui ne saurait certainement avoir d'autre but qu'une communication sans réserve avec son ami, qui est mon secrétaire.

J'ai, etc.,

J. H. CRAIG.

N° 17.—John Henry à H. W. Ryland.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 150.)

Montréal, 14 avril 1808.

Mon cher monsieur.—Je suis revenu des Etats-Unis lundi, et comme je possède des renseignements que vous ne pouvez pas obtenir des journaux, je m'empresse de vous en faire part. L'anxiété que nous éprouvons tous au sujet de notre pays, assailli comme il l'est de tous côtés, et dont l'existence politique repose sur la réunion solide de toutes les vertus et de tous les talents qu'elle peut réclamer comme siens, fait un devoir à tout homme en état de fournir de l'aide où des informations de les jeter sans réserve dans l'échiquier public.

Devant ces considérations doivent céder toutes les notions des convenances, qui dans les circonstances ordinaires empêcheraient des personnes comme moi d'imposer leurs opinions ou de donner des conseils peut-être inutiles et qu'on ne leur a pas demandés.

Commençons par Boston. Il faut une grande fortune pour pouvoir y vivre. Tout ce qui était de nature à développer l'esprit d'entreprise et à encourager les efforts personnels a cessé d'exister, et les villes commerciales présentent le terrible spectacle de la détresse, du désespoir et de l'abandon de principes qui est le résultat de la pauvreté et des déceptions.

Si tout cela est vrai, vous vous demandez peut-être pourquoi nous n'aurions pas recours à des moyens hardis et décisifs ? La vérité est que ce n'est que depuis quelques semaines que les têtes dirigeantes peuvent compter sur le concours de la masse, mais maintenant que l'opinion publique est unanime, des mesures énergiques seront bientôt adoptées. J'ai assisté à une réunion privée des principaux citoyens de Boston, où on discutait les questions les plus pressantes. Tous étaient d'accord qu'on devrait envoyer de toutes les villes (à commencer par Boston) à l'administration, des mémoires exprimant la ferme détermination de ne pas prendre part à une guerre contre l'Angleterre. J'ai distribué plusieurs exemplaires d'un mémoire à cet effet, dans quelques-unes des villes du Vermont, à mon retour. Une mesure de nécessité ultérieure que j'ai proposée à Boston, ne paraissait pas rencontrer tout à fait l'approbation. Cette mesure est destinée à séparer la cause du Massachusetts de celle des autres Etats, et d'obtenir pour cet Etat la garantie de son intégrité de la Grande-Bretagne dans le cas où la guerre serait déclarée. Bien qu'on n'ait pas jugé à propos de prendre une décision de ce genre dans le moment, on considère qu'on y aura probablement recours en dernier ressort. En somme, toutes les personnes dont j'ai pu connaître les opinions étaient opposées à une guerre et attachées à la cause de l'Angleterre. Dans la partie nord du Vermont, le sentiment général est favorable à une coalition avec l'Angleterre, et aussitôt que la guerre se déclarera, j'ai raison de croire que le district nord se réunira et essayera de négocier avec le gouverneur du Bas-Canada pour obtenir sa protection. Ceux à qui j'ai parlé de la chose à Burlington, ont été jusqu'à proposer que notre gouvernement ferait bien d'acheter les sloops (au nombre de quatorze) qui naviguent sur le lac Champlain. D'après tous les renseignements que j'ai pu réunir, je peux conclure avec confiance qu'en cas de guerre, les Etats près de notre frontière pourraient se détacher de l'Union, et que chaque Etat consulterait

sa sûreté et ses intérêts propres, comme dans la confédération germanique. Mais pour réaliser cet important projet il faudra de la part de la Grande-Bretagne de l'habileté et de la conciliation envers les Etats amis.

Le gouvernement de cette province peut juger mieux que personne de la probabilité d'une guerre dont j'ai tracé le cadre général; mais aux informations qu'il possède déjà je désire ajouter que j'ai eu une longue et sérieuse conversation avec le capitaine Dunham, qui a commandé pendant plusieurs années le poste de Michilimackinac. Il a passé l'hiver à Washington et retourne maintenant à son poste, ayant reçu l'ordre d'attendre les événements. Il est, quoique fédéraliste, dans la confiance des chefs de départements, et il m'a assuré que lorsque l'adresse du roi au parlement est parvenue à Washington, tout le monde était d'opinion que la guerre était inévitable. " Le présent délai ", dit-il, " est simplement pour attendre l'arrivée de " tous les vaisseaux de l'Inde, et que la majorité du Congrès et le gouvernement " exécutif sont résolus de risquer n'importe quoi pour maintenir le principe que les " citoyens américains naturels ou adoptifs doivent être protégés sur les vaisseaux " privés ou publics." Depuis quelques heures la nouvelle est arrivée en cette ville que M. Rose a pris le bateau et qu'un vaisseau a été envoyé en Angleterre pour M. Pinkney. Je n'ai pas été capable néanmoins d'en contrôler la véracité.

Je suis, etc.,

J. HENRY.

N° 18.—JOHN HENRY À H. W. RYLAND.

(*Archive, series Q, vol* 107, *p.* 154.)

MONTRÉAL, 25 avril 1808.

MON CHER MONSIEUR.—Dans ma dernière j'ai oublié de vous dire que parmi les détails du projet qui consiste à prévenir dans les Etats du Nord les malheurs de l'alliance française, des individus ont été choisis dans différentes villes du littoral et dans le pays, pour correspondre et agir de concert avec le comité de surveillance de Boston.

Les avantages d'un plan organisé sur des efforts individuels ou limités à des districts, et qui seraient illusoires, me paraissent évidents à première vue. Soit que les efforts réunis de ces hommes de talents et de moyens opèrent une diversion dans le pouvoir de la nation, ou opposent des moyens de résistance suffisants en cas de guerre, cela donnerait au noyau de notre parti anglais une force assez formidable pour négocier un traité amical avec la Grande-Bretagne; à tous les points de vue il importe de constater, et j'ai de bonnes raisons pour croire, que quelques mois de souffrance et de désarroi dans le commerce et tout ce qui s'y rapporte grouperont la multitude autour de n'importe quel homme ou de n'importe quel système qui promettra du soulagement. Il n'y a aucune loi aux Etats-Unis suffisamment sévère pour prévenir ou punir des combinaisons de cette nature. La trahison interprétée de cette façon est inconnue dans le code criminel, et la force régulière à la disposition du gouvernement a jusqu'ici été jugée insuffisante pour évincer cinq cents colons établis illégalement dans les districts de l'est du Massachusetts.

Je viens de recevoir de Burlington le papier ci-joint qui relate les procédures que je vous faisais connaître par anticipation dans ma dernière lettre. Mon correspondant m'écrit "qu'il a jugé nécessaire de faire quelques modifications matérielles dans le " croquis que je lui ai laissé, dans le but de rendre toute la transaction agréable aux " quelques personnes qui ont encore confiance dans le gouvernement général." Bien que je sois désappointé de ne pas trouver un langage plus hardi et plus décisif dans le mémoire, je crois encore que c'est un fort indice de l'union de ces personnes qui jusqu'ici n'ont jamais partagé les mêmes opinions politiques et l'assurance de leur coopération avec le gouvernement du Canada dans le cas d'une guere. L'accession de la partie nord du Vermont et le fait de commander la navigation du lac Champlain seraient très efficaces pour prévenir toute invasion qui tenterait de s'introduire au Canada par les chemins ordinaires et les plus pratiquables. La nature a tellement

fortifié le Vermont qu'il peut être défendu même par la milice contre toute armée que les Etats-Unis pourraient envoyer.

La route de Burlington à la rivière Connecticut passe alternativement sur les montagnes et à travers les défilés.

Je vous envoie le dernier numéro du *Repertory* de Boston, dans lequel vous pourrez lire la situation politique de l'hiver dernier à Boston. Vous y verrez ce que l'éditeur dit de la lettre de Champagny. Il est vrai qu'une majorité du Congrès et de l'Exécutif de ce gouvernement partage en tout point les vues du ministre français qui sont exprimées dans cet extraordinaire papier d'Etat.

L'élection du gouverneur du Massachusetts s'est terminée (comme on s'y attendait) défavorablement au parti fédéral. Elle s'est tenue, dans tout l'Etat, le premier lundi d'avril. Trop tôt pour une plus grande révolution dans l'opinion publique.

Je vous dois des excuses pour une lettre si épisodique et je suis, etc.

JOHN HENRY.

Je vais vous mettre sous ce pli une récapitulation des forces régulières des Etats-Unis et de leur distribution, que je tire des notes prises dans le but de publier un croquis général du pays.

	Hommes.
4 régiments d'infanterie non complets	2,150
1 régiment d'artillerie au complet	750
2 compagnies d'ingénieurs et de cadets	150
2 troupes de cavalerie	130
Total	3,180

Distribution de l'armée.

Un régiment désigné pour la frontière du Tennessee et de la Géorgie, et deux troupes de cavalerie pour le principal avant-poste dans la Géorgie.

Trois régiments disséminés le long des lacs de Niagara à Michilimackinac, sur la Miami, l'Ohio, le Mississipi et le Tombigbee.

Quatre compagnies d'artillerie sur le nord, l'ouest et les frontières du sud et six compagnies sur le littoral de Portland, dans le Massachusetts, à Sainte-Marie, dans la Géorgie. Il n'y a pas, dans aucune forteresse du littoral, plus qu'une compagnie entière composée environ de soixante et dix hommes, et il n'y en a aucune qui ne puisse être prise par l'équipage d'une frégate.

Cinq mille hommes pourraient se défendre eux-mêmes dans les deux îles du port de Newport contre toute la milice de cet Etat, et dix mille hommes contre n'importe quelle force du pays, et ce port a l'avantage particulier d'être accessible avec n'importe quel vent, et cent vaisseaux de guerre peuvent y être en sûreté. C'est naturellement le seul port des Etats-Unis dans lequel on peut entrer malgré un vent violent du nord. Il peut être utile que vous connaissiez ces détails, et il est nécessaire que je vous les communique.

N° 19.—Lord Castlereagh à sir J. H. Craig.

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 110.)

(*Secrète et confidentielle.*)

Monsieur,—Je crois qu'il est important de vous dire qu'une communication a été faite au ministre des affaires étrangères de Sa Majesté par M. Pinckney, le ministre des Etats-Unis accrédité auprès de cette cour, dans laquelle il est dit que M. Pinkney a reçu une information de M. Armstrong à Paris par laquelle il appert que la demande des Etats-Unis à la France de révoquer ou d'adoucir son décret de blocus contre la Grande-Bretagne a été révoqué par Bonaparte. En conséquence il n'avait aucune déclaration à faire à la cour de Londres.

Cette information sans aucun doute diminue les probabilités d'une rupture avec les Etats-Unis, mais elle n'est pas d'une nature telle qu'elle doive faire suspendre ou discontinuer les mesures de précaution déjà prises et vous empêcher de faire les préparatifs qui vous ont été ordonnés.

Je suis, etc.,

CASTLEREAGH.

N° 20.—Sir J. H. Craig à lord Castlereagh.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 103.)

Québec, 6 avril 1808.

Monseigneur,—Je saisis la plus proche occasion d'informer Votre Seigneurie que la situation critique actuelle des affaires, jointe aux nouvelles que j'ai reçues du ministre de Sa Majesté à Washington sur l'insuccès de la mission de M. Rose, m'ont engagé à accepter l'offre des habitants du comté de Glengarry, dans le Haut-Canada, que Votre Seigneurie m'a confiés, de lever un corps de milice pour ces colonies au nombre de 500 hommes. Comme je n'en suis venu à cette conclusion que depuis quelques jours, je n'ai pas eu encore l'occasion de vous en envoyer les détails pour l'information de Votre Seigneurie. Ils sont comme à l'ordinaire, excepté que j'ai réservé au gouvernement de Sa Majesté le pouvoir de les licencier en aucun temps et pour n'importe quelle période qui sera jugée convenable, durant laquelle les officiers ne recevront qu'une demie-paie, à l'exception cependant l'état-major, qui, comme il est constamment au service du régiment, doit avec raison recevoir en aucun temps la paye entière.

Tant qu'il sera sous les armes le régiment doit être habillé chaque année ; en toute autre circonstance, proportionellement au temps qu'il servira. Je dois avoir assez de drap en magasin ici pour leurs vestons, et leurs gilets, mais comme il réclament le privilège d'être dans la garde écossaise, je dois prier Votre Seigneurie de bien vouloir donner les ordres nécessaires pour que les hommes soient pourvus de bonnets et de tartan pour leurs jupes, ainsi que des autres objets nécessaires pour un tel corps.

Sur le vœu unanime de toutes les parties, je vous suggère la nomination du lieutenant-colonel Æneas Shaw, actuellement sur la liste de la demi-paie du Queen's Rangers, au commandement du corps, comme lieutenant-colonel commandant.

Je demeure, etc,

J. H. CRAIG.

N° 21.—Bureau de la guerre a sir James Craig.

(*Archives, serie C, vol.* 795, *p.* 140.)

Gardes à cheval, 14 juin 1808.

Monsieur,—J'ai reçu ordre du commandant en chef de vous faire savoir, en réponse à votre lettre du 10 de février dernier, que vu que vous avez cru qu'il était nécessaire de lever un régiment de milice canadienne pour prendre du service militaire dans la province, il a plu à Son Altesse royale recommander à Sa Majesté que ce corps soit placé dans le cadre de l'armée à 400 hommes, avec le nombre proportionnel et usuel d'officiers et de sous-officiers, et c'est ce qui a été fait.

Je demeure,

J. W. GORDON.

N° 22.—Sir J. H. Craig à lord Castlereagh.

(*Archives, série Q, vol.* 107, *p.* 148.)

(Privée.)

Québec, 5 mai 1808.

Monseigneur,—Bien que, comme je me l'imagine, le retour de monsieur Rose ait dû donner à Votre Seigneurie les renseignements les plus précis sur l'état de ce pays, je ne voudrais pas toutefois omettre de compléter la série de correspondances de monsieur Henry, dont j'ai expédié la première partie par le dernier paquebot, et c'est pourquoi je tiens à honneur de mettre sous ce pli deux nouvelles lettres écrites, après le retour de ce monsieur à Montréal (*voir* n°s 17 et 18). A ces dernières il me faut ajouter que son rapport, concernant la disposition du peuple du Vermont, a été depuis entièrement vérifié en tout ce qui est relatif à leur opposition à l'embargo, des radeaux de bois de charpente et de bois de sciage, au sujet desquels les habitants de cet Etat avaient contracté des engagements envers nos marchands d'ici, étant actuellement arrivés à Saint-Jean en défi d'un vaisseau placé sous la direction des officiers de douane sur le lac, à la ligne qui marque la frontière entre cet Etat et cette province. On appréhendait qu'il y eût une bagarre entre eux, mais il n'y en eut aucune, car les flotteurs déclarant leur résolution de continuer leur route, les gens du bateau renoncèrent à toute autre opposition.

Quoique ce bateau soit placé près de la ligne, j'ai cependant pensé qu'il serait prudent de n'y faire aucune attention pour le moment, afin d'empêcher qu'un désaccord, qui pourrait survenir parmi eux ne put être attribué à une intervention de notre part. Si, toutefois, une querelle s'en suivait, j'établirai immédiatement un poste sur la ligne de notre côte avec ordre de ne pas intervenir, dans aucun cas, tant que les parties seront au delà de la frontière, mais de protéger ceux qui trouveront nécessaire de se réfugier de notre côté ; dans tous les cas, de préserver le territoire de Sa Majesté de tout acte de violence.

Je verrai à ce que ce poste soit confié à la garde d'un officier dont la discrétion sera pour nous une garantie.

J'ai, etc.,

J. H. CRAIG.

N° 23.—Sir J. H. Craig à John Henry.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 254.)

(Très secrète et confidentielle.)

Québec, 6 février 1809.

Monsieur,—Comme vous avez entrepris si volontiers de me rendre le service que je vous ai suggéré comme devant être d'un grand profit pour l'intérêt du public, je vous prie, à la première occasion convenable, de vous rendre à Boston. Le but principal que je recommande à votre attention est de tâcher d'obtenir les renseignements les plus exacts du véritable état des affaires dans cette partie de l'Union, qui, d'après les richesses, le nombre de ses habitants, et l'intelligence et l'habileté bien connues de quelques-uns de ses principaux citoyens, doivent avoir naturellement une influence considérable sur les autres Etats de l'Est de l'Amérique, et seront probablement cause de la part qu'ils pourront prendre à cette crise importante. Je ne prétendrai pas vous indiquer la manière par laquelle vous pourrez probablement obtenir ces renseignements importants. Votre propre jugement et les relations que vous pouvez avoir dans cette ville devront vous guider. Je pense nécessaire, cependant, de vous mettre sur vos gardes contre le trop de confiance d'un parti à la veille de parvenir. Les fédéralistes, il me semble, ont de tout temps montré un penchant à cette disposition, et on a lieu de s'attendre à les voir, aujourd'hui particulièrement, sous l'influence d'une telle disposition, puisque tout semble motiver leurs espérances, d'être plus près d'atteindre leur but qu'ils ne l'ont été dans les dernières années.

Il est à peine besoin de dire que dans le cadre général de la description de l'objet que je recommande à votre attention, je dois avoir soin de comprendre l'état de l'opinion publique à l'égard de la politique intérieure et de la probabilité d'une guerre avec l'Angleterre, la force respective des deux grands partis dans lesquels le pays se trouve divisé et la manière de voir et les intentions de celui qui aura plus tard le dessus.

On a supposé que si les fédéralistes des Etats de l'Est réussissent à exercer cette influence décisive qui leur permettrait de diriger l'opinion publique, il n'est pas improbable que, plutôt que de souffrir plus longtemps les difficultés et la détresse dont ils sont maintenant les victimes, ils se serviront de cette influence pour opérer leur séparation de l'Union générale. Il serait extrêmement important pour notre gouvernement d'être renseigné sur ce point le plus tôt possible ; et il lui importe aussi beaucoup de savoir jusqu'à quel point ils se tourneraient vers l'Angleterre pour obtenir du secours ou s'allier avec nous, si la guerre éclate.

Il serait sans doute très inopportun pour vous de vous montrer comme un agent autorisé ; si cependant cela pouvait contribuer à entrer en relations intimes avec un des grands partis, il ne serait pas hors de propos d'insinuer, avec toute la prudence voulue, que s'ils désirent se mettre en communication avec notre gouvernement par mon intermédiaire, vous êtes autorisé à recevoir leurs propositions, et que vous vous chargerez de me les faire parvenir en toute sûreté ; et comme il n'est pas impossible qu'ils exigent quelque pièce authentique pour s'assurer que votre position est véritablement telle que vous la représentez, je vous envoie sous ce pli une lettre de créance que vous pourrez produire en cas de besoin, mais je vous recommande fortement de ne faire usage de ce document que si on exprime le désir formel d'en prendre connaissance, et si vous avez de bonnes raisons pour croire que cette communication aura pour effet de renouer des relations plus confidentielles que vous ne pourriez établir par d'autres moyens.

En passant par le Vermont, vous réunirez tous vos efforts pour recueillir tous les renseignements qu'il vous sera possible de prendre pendant votre court séjour dans cet Etat. Vous exercerez votre propre jugement sur la question de savoir jusqu'à quel point il vous faudra retarder votre voyage plus ou moins selon les perspectives qui vous sont offertes d'obtenir des renseignements portant à conséquence.

Je désire recevoir de vos nouvelles aussi souvent que possible, et comme les lettres à mon adresse pourraient élever des soupçons, il serait préférable de les adresser sous pli à M. Richardson ; et comme plusieurs lettres adressées à la même personne pourraient éveiller l'attention, je vous recommande d'adresser de temps en temps votre correspondance au juge en chef ici, et même par exception, mais rarement, à M. Ryland, mais sans pouvoir ajouter à son nom ses titres officiels.

Je suis, etc.,

J. H. CRAIG.

N° 23.—JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 82.)

BURLINGTON, 14 février 1809.

MONSIEUR,—Je confie cette lettre à un particulier qui vous la remettra en sûreté à Montréal.

Je suis resté ici deux jours pour m'entretenir avec une personne avec laquelle j'avais échangé une correspondance au sujet des arrangements auxquels il est fait allusion dans mes lettres écrites l'an dernier à M. R———, et en même temps pour connaître le sentiment dominant du peuple du district nord du Vermont, sur les sujets politiques qui excitent en ce moment un si grand intérêt dans toutes les parties du pays.

Il n'y a qu'une seule opinion sur les lois d'embargo : tout le monde les trouvent inconstitutionnelles, inutiles et nuisibles ; ceux qui sont chargés de leur exécution sont tellement détestés qu'on ne recule pas devant les conséquences les plus graves

plutôt que de s'y soumettre; même il s'est présenté plusieurs circonstances où il a fallu toute l'influence des principaux citoyens pour apaiser le peuple et l'empêcher de se livrer à des actes de violence sur les détachements de soldats qu'on a envoyés près de la frontière pour prêter main-forte aux officiers du revenu; ceux qui agissent avec jugement croient qu'il est préférable de réserver pour de meilleures circonstances cette ardeur qui pourrait conduire peut-être au massacre de quatre-vingt-dix ou cent malheureux, qui sont seulement soldats parce qu'ils ne peuvent guère vivre du fruit de leur travail.

Il n'y a plus de doute que la politique du gouvernement général est inspirée par la France. Le bas peuple et les mieux informés sont d'accord sur ce point, et sous l'empire de leur indignation et de leurs craintes ils font des arrangements pour leur sécurité commune, qui montrent au moins leur sincérité et leurs bonnes dispositions de coopérer avec un corps plus effectif et plus puissant. Le Massachusetts est considéré comme le dictateur, et tous les témoignages que j'ai obtenus tendent à prouver que les autres se soumettront à lui promptement et de bon gré. Les résolutions des principales villes seront publiées dans le journal de Burlington que j'enverrai à M. R——d. J'ai vu les manuscrits; ils dénotent plus de violence que de jugement.

J'ai rencontré M. Tichenor, le gouverneur actuel, avec lequel j'ai été longtemps sur un pied d'intimité. Il visite les villes du nord du district et ne fait pas un secret de ses intentions. Il désire informer le peuple personnellement que ses opinions à lui sur la politique de l'administration s'accordent en tous points avec le sentiment populaire, et en même temps il prêche l'union et l'intervention de la souveraineté de l'Etat, de préférence aux efforts individuels et sans plan arrêté, pour obtenir justice. Comme commandant en chef de la milice il est déterminé à choisir des officiers sur lesquels il peut compter et à se mettre à leur tête, si l'Etat est appelé à fournir son contingent de troupes, et il est parfaitement entendu qu'il ne permettra pas qu'un seul homme sorte de l'Etat; en cas de guerre avec la Grande-Bretagne il maintiendra une parfaite neutralité. On parle même de quelque chose de plus que la neutralité si la guerre se déclare, mais je doute que l'on puisse espérer davantage, à moins que le Massachusetts ne donne l'exemple.

Il est cependant facile de voir que des événements inattendus peuvent précipiter cet Etat hors de la voie qu'il s'est tracée, mais son opposition vigoureuse contre l'embargo et la guerre avec la Grande-Bretagne est de bon augure pour l'avenir. Si les autres Etats du nord étaient animés des mêmes intentions, il est facile de concevoir avec quelle vigueur la guerre pourrait être poussée. Je ne suis pas renseigné sur le point de savoir si les sentiments qui dominent ici sont partagés par les Etats voisins. Je sais seulement que les fédéralistes agissent de concert et que l'organisation commencée en mars et en avril derniers, dont j'ai parlé dans une correspondance précédente, comprend aujourd'hui tous les hommes de talents et de moyens des Etats du Nord; si (comme on a raison de le croire) le peuple en général, ou la majorité du peuple, est fédérale, tout ce qu'on pouvait espérer se trouverait accompli déjà.

D'après un rapport que je viens de recevoir, la Chambre des Représentants a adopté une résolution rappelant les lois sur l'embargo pour le 4 mars. On ignore si on a mis quelque chose à leur place, et il n'est guère probable que cela passe au Sénat.

Je suis, etc. A——B——.

N° 25.—John Henry à sir James Craig.

(Archives, série Q, vol. 109, p. 86.)

Burlington, 5 février 1809.

Monsieur,—Après avoir expédié ma lettre hier, j'ai attendu l'arrivée du courrier du sud, espérant recevoir quelques nouvelles récentes de Washington, et il m'a apporté une lettre que je vous transmets sous ce pli. Elle est d'un membre du Congrès représentant ce district, à un monsieur avec lequel j'ai été en correspondance, et qui travaille à propager les idées du parti fédéral dans cette partie de l'Etat.

L'auteur de cette lettre est un homme de caractère et de véracité, et qu'il soit compétent ou non, pour se rendre exactement compte de ce qui se passe, il est au moins au courant de tous les renseignements possédés par son parti.

Si ses informations sont exactes la force relative des partis dans le nouveau Congrès se trouve comme suit:

Fédéralistes	45	
Membres opposés à l'administration	15	
	—	60
Démocrates en faveur de l'administration		82
Nombre total		142

Majorité, 22.

Malgré cette sagacité de la part du nouveau président, il y a de bonnes raisons pour espérer que les Etats de Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-Hampshire et Vermont résisteront à toutes les tentatives du parti français d'entraîner les Etats-Unis dans une guerre avec la Grande-Bretagne. En autant que je puis en juger maintenant, la première mesure des Etats ci-dessus mentionnés sera d'adopter des lois en opposition à celles du gouvernement général et de les exécuter au moyen de la milice. Dans plusieurs cas les lois adoptées par le gouvernement général sont directement contraires aux constitutions des Etats particuliers.

Le Massachusetts, étant l'Etat le plus puissant, se mettra probablement à la tête, et sous le rapport de la force physique, il lui suffira, pour exercer un contrôle absolu, d'accentuer davantage l'appréhension d'ailleurs bien fondée de la tendance ultérieure des projets dictés par Bonaparte et soutenus par les démocrates du Sud. J'ai à peine besoin d'ajouter qu'on recourra à tous les moyens possibles pour atteindre ce but.

Les hommes de talent, qui jusqu'à ces derniers temps ont été en butte à la haine et au mépris dont cette populace les avait couverts, n'ont plus maintenant qu'à déployer leur habileté et leur énergie pour diriger cette même animosité contre les esclaves du Corse.

N° 26.—Lettre de Martin Chittenden (annexée.)

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 88.)

Washington, 12 février 1809.

Mon cher monsieur,—J'ai le plaisir d'accuser réception de vos lettres estimées du 15 et du 20 du mois dernier avec l'adresse ou rapport des grands jurés, et je vous prie d'accepter mes sincères remercîments. Tout marche à Washington aussi favorablement qu'on peut l'espérer dans les circonstances; nous avons si bien exploité les craintes des troupes du *palais* que leurs rangs sont rompus à tel point que depuis plusieurs jours ils n'ont pas même pu tenir un caucus général. Nous avons eu un débat de quatre jours sur une résolution présentée par M. Nicholas, de Virginie, pour rappeler l'embargo le premier juin prochain et accorder des lettres de marque et de représailles le même jour. Au comité général nous avons rejeté la proposition de rappeler les lois sur l'embargo le 1er juin, avec l'intention de fixer une date plus rapprochée, disons le 15 de ce mois ou le 4 mars, par 73 voix contre 40, avec l'espoir de rejeter l'autre partie de la résolution qui accorde des lettres de marque et de représailles, mais je ne puis me prononcer avec assurance sur ce point; sans cela tout peut être perdu. Toutefois les amis de la liberté et de la prospérité du pays ont pris la détermination, si la chose est possible, d'empêcher l'administration de plonger la nation dans une guerre inutile et ruineuse. Toute la force et l'influence de l'administration actuelle et du président élu est exercée pour continuer à nous détruire et à imposer des mesures ruineuses jusqu'à ce qu'on puisse envoyer (quelqu'un) en France. M. Coles, le secrétaire privé du président, doit partir pour la France dans quelques jours, probablement pour communiquer verbalement ce qu'on n'ose pas mettre par écrit. Qu'il y ait une entente secrète entre T. J. et Napoléon au sujet

de l'embargo ne laisse guère de doute. Si l'embargo était levé sans un substitut qui lui convienne également, j'ai lieu de croire qu'il dévoilerait une scène d'iniquité qui ferait damner le Roi Tom et tous ses favoris, dont peu d'ailleurs sont entièrement dans le secret, à ce que je crois. Voilà la principale raison pour laquelle le système d'embargo n'a pas été abandonné au commencement de la session actuelle.

Ce ne sont là que mes propres suppositions tirées d'une observation attentive de tous leurs mouvements, ainsi que des renseignements particuliers venant de la France et de le Grande-Bretagne, et je puis vous assurer, monsieur, que la Grande-Bretagne est bien disposée à s'occuper de toute proposition de la part de notre gouvernement qui sera faite honorablement et sincèrement dans le but de régler à l'amiable toutes les difficultés existantes. L'influence exercée par cette faible minorité sur cette majorité écrasante est étonnante, mais cela est dû dans une grande mesure à la position ferme que le peuple a prise dans toutes les parties de l'union contre les mesures tyranniques, oppressives et inconstitutionnelles qui ont été prises. Les résolutions indépendantes et fières adoptées dans les assemblées des villes ont un effet bien différent des humbles requêtes. Je suis bien convaincu que les bons citoyens du Vermont, qui sont les véritables amis du bon ordre et de la liberté publique et privée, tiendront la même ligne de conduite prudente, mais ferme et digne d'hommes libres préparés à toutes les éventualités quand les véritables intérêts sont en jeu, au moment où cette crise remarquable jette dans l'incertitude le bien de leur pays. Bien que je sois un observateur tacite jusqu'à un certain point des événements qui se déroulent je ne reste nullement inactif, et c'est le moment d'agir d'une manière toute spéciale.

Le onzième Congrès se réunira le 22 mai prochain, et nous pouvons compter sur 45 fédéralistes de l'ancienne école de Washington, et sur quinze au moins qui se disent démocrates, mais que je considère comme de bons républicains, qui seront contre l'administration, et avec une telle minorité je ne désespère pas de la république. Vous voudrez bien accepter cette esquisse rapide et imparfaite, car je n'ai pas le temps de la corriger.

Je suis, etc.,

MARTIN CHITTENDEN.

N° 27.—Réponses aux questions sur les affaires des Etats-Unis.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 58.)

(*Les questions ne sont pas données.*)

Nos 1 et 2.

Pour répondre à ces questions d'une manière complète il faudrait un séjour plus prolongé dans chaque Etat qu'une courte excursion comme celle que j'ai faite, car j'ai employé la plus grande partie de mon temps à voyager d'un endroit à un autre, puis on est exposé à se tromper sur les sentiments politiques des différents partis qui agitent le pays, sans avoir le fil conducteur de leurs actions. Mais je n'hésite pas à dire que, d'après des sources d'information que je crois dignes de confiance, le parti démocratique, depuis son arrivée au pouvoir par l'accession de M. Jefferson à la présidence, depuis huit ans, compte depuis la Géorgie jusqu'à New-York une forte majorité en faveur d'une démocratie des plus grossières et qui a généralement soutenu les mesures de son gouvernement. Plusieurs causes ont contribué à cet ascendant démocratique dans les Etats en général et dans les Etats éloignés en particulier, mais la cause principale de la défaite du parti fénéral doit être attribuée au système de taxe directe commencé d'une manière limitée sous l'administration du général Washington et continué sous M. Adams. On avait maintenu ce système dans le double but d'augmenter la force navale du pays et d'améliorer, même en temps de paix, les fortifications et les armements militaires généraux du pays.

Celui qui connaît tant soit peu les idées américaines sait que rien ne cause plus d'alarme que l'idée de la taxe directe; le parti maintenant au pouvoir excita une alarme générale dans tous les Etats sur ce terrain. Il dénonça la dépense de l'argent public pour des fortifications, la construction de vaisseaux et d'autres préparatifs militaires, comme un gaspillage des fonds publics fait dans le but de maintenir et d'augmenter les taxes directes du pays. Et depuis que le parti est au pouvoir il a laissé tomber en ruines la plupart des fortifications. Il a vendu une grande partie de sa marine et mis de côté à Washington les vaisseaux restants, dont on a eu si peu soin qu'ils sont endammagés, sinon ruinés, au point qu'il serait extrêmement difficile et coûteux de les réparer. Cette économie de laisser-aller a forcé le gouvernement cette année d'employer à l'arsenal du port de Washington seulement, plus de cinq cents hommes, sans compter un chantier naval coûteux à New-York et un à Charlestown, près de Boston. A part ce système économique mal entendu, d'autres causes ont contribué à l'établissement du parti démocratique dans les Etats du sud—dont la plus puissante a été l'immigration d'étrangers dont une forte proportion étaient chassés de leur propre pays et dans cette catégorie on trouve nn contingent considérable d'immigants partis d'Irlande. A New-York, il y a 7 à 8,000 de ces gens. A Philadelphie, le nombre est plus grand, et ceux qui sont dispersés à travers la Pensylvanie atteignent un chiffre quatre fois plus grand que dans la capitale. A Baltimore on en est inondé. L'inimitié de ces étrangers envers la Grande-Bretagne est ravivée à Philadelphie par Duane, un Irlandais, éditeur de l'*Aurora*, qui a des capacités et qu'on croit être soudoyé par les Français, et à Baltimore par un autre éditeur Irlandais de même calibre et de même violence. La dernière élection dans la Pensylvanie, où le parti démocratique a obtenu une majorité de plus de 20,000, a présenté ce résultat en partie à cause de l'influence des étrangers en partie par le *tertium quid* ou tiers partie dépensant inutilement ses voix en votant pour ses propres candidats et en se tenant à l'écart des autres. Quant à l'influence de l'argent étranger, bien qu'il y ait lieu de supposer que l'on a dans tous les Etats des personnes à la solde de la France, ce genre d'influence est cependant difficile à découvrir, mais diverses autres causes ont contribué à cette influence étrangère—le ressentiment que la guerre américaine a laissé dans les esprits est immédiatement rallumé par le parti opposé à la Grande-Bretagne, aussitôt qu'il surgit un sujet d'irritation. Ensuite on rappelle les services rendus par la France dans cette guerre, mais une influence plus forte que tout cela était l'esprit d'agitation qui règne depuis le commencement de la révolution française. Par ses doctrines extravagantes de liberté et d'égalité, la destruction des trônes et l'établissement des républiques, le nouvel ordre de choses flattait l'orgueil de ce pays, qui voyait dans cela le fruit de la révolution. Cet enthousiasme fut partagé largement par M. Jefferson, et pendant son séjour en France et ses rapports continuels avec les théoriciens visionnaires qui ont déchiré tour à tour ce malheureux pays, son esprit déjà prédisposé aux innovations s'imprégna tellement des idées françaises et l'attacha si fortement à ce pays qu'aucun changement de système n'a pu l'ébranler, jusqu'à ce qu'on ait reçu les dernières dépêches de M. Armstrong. Celles-ci ont eu pour effet de faire envisager autrement les affaires de France, même parmi les membres du cabinet de M. Jefferson.

Ce changement d'opinion au sujet de la France se fait jour ouvertement dans les discours du leader du gouvernement au Congrès, et si les Espagnols peuvent tenir tête à Bonaparte en Espagne, l'influence française continuera à diminuer dans ce pays. Sa manière d'agir en Espagne lui a suscité beaucoup d'ennemis en Amérique, et le même sentiment se propage parmi les étrangers catholiques romains qui ont émigré en Amérique, dont quelques-uns commencent à commenter très sévèrement sa conduite.

Depuis que le parti démocrate est arrivé au pouvoir dans ce pays, il a gardé son influence au moyen de nombreux artifices. Tous les employés fédéralistes ont été mis à la porte et remplacés par des démocrates. Toutes les taxes dont on pouvait se passer ont été abolies et comme le commerce établi sous le traité de M. Jay a été extrêmement productif, bien que le parti au pouvoir se soit livré à des abus au commencement, le revenu provenant du commerce a comblé le trésor au point de rendre la taxe directe inutile. Le système impolitique de l'embargo détruit virtuellement

cette source de revenu, et si l'ordre actuel des choses est maintenu, ou si la guerre éclate, il faudra recourir à la taxe directe. John Randolph a averti les partisans de l'administration à la Chambre, quelques jours avant mon départ pour Washington, que la taxe directe ayant chassé du pouvoir l'administration fédéraliste, la même mesure (et elle lui paraissait inévitable à brève échéance) ruinerait l'influence du parti dominant et le chasserait du pouvoir.

Parmi les autres artifices mis en œuvre par le parti actuel pour se maintenir au pouvoir on peut citer le suivant. Dans l'Etat de New-York, aussitôt que les démocrates avaient obtenu une majorité à la première assemblée de la législature, ils préparaient une nouvelle division des comtés afin de donner un effet décisif à leurs élections futures, A cet effet ils détachèrent certaines parties des comtés où on avait une surabondance de démocrates pour les annexer aux comtés où les fédéralistes dominaient. Avec de tels moyens ils consolidèrent leur pouvoir dans cette Etat, tout en établissant des divisions les plus absurdes qu'on puisse imaginer ; grâce au nombre immense d'étrangers que l'on a réunis dans les nouveaux établissements ils ont pu faire ces changements sans difficultés,

Une autre cause qui donne au parti démocratique une prépondérance fatale est la multiplicité des élections ; le suffrage électif étant tellement universel que les candidats ayant des propriétés et des talents sont continuellement vaincus par ceux qui n'ont aucune de ces qualités ; comme question de fait ceux qui ont des propriétés et des talents sont tellement dégoûtés des moyens serviles pour obtenir le pouvoir par la violence et la corruption, qu'ils préfèrent généralement se retirer de l'arène politique. Cette dernière observation m'a paru très frappante en assistant au Congrès, qui sous le rapport des talents est bien inférieur à tous les congrès qu'on a eus depuis l'indépendance. Il n'a pas été en mon pouvoir de prendre avec la certitude désirée les noms des chefs en général, mais l'ascendant général des démocrates doit être attribué plutôt aux causes déjà mentionnées qu'aux hommes eux-mêmes.

N° 3.

Dans la Géorgie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Virginie, les deux tiers sont démocrates. Cette opinion est basée sur la dernière élection ; l'année dernière on avait la même proportion dans le Maryland, mais cette année l'embargo y a produit à la Chambre des Représentants un changement qui a donné une majorité fédérale de cinq.

Dans les comtés du bas du Delaware plus des deux tiers sont des fédéraux. Cette année les élections de la Pensylvanie ont donné une majorité démocratique de plus des deux tiers. Dans le New-Jersey il y a cette année une majorité considérable en faveur des démocrates, mais elle est moindre que celle de l'année dernière. Les élections de New-York ayant eu lieu le printemps, les fédéralistes perdirent leurs élections des fonctionnaires de l'Etat par une majorité de 1,000 environ—c'était cependant un gain considérable, car la majorité avait été de 5,000 en faveur des démocrates l'année dernière. Il se produit cependant un grand changement dans l'opinion publique dans cet Etat. Le nombre des votes fédéraux pour la présidence, quand M. Jefferson fut élu, était seulement de 18, et dans l'élection actuelle il a été de 45 ; bien que les électeurs démocrates aient obtenu la majorité, le progrès de leurs adversaires n'en était pas moins considérable. Dans le Connecticut plus des deux tiers ont toujours été fédéralistes—cette année leur majorité a été plus grande que jamais. Dans le Rhode-Island, où les démocrates ont eu le dessus l'année dernière, les fédéraux ont remporté toutes les élections par une grande majorité. Il y a deux ans le parti démocrate avait obtenu une faible majorité dans le Massachusetts, et cette année il a gagné au Sénat et à la Chambre une majorité d'un tiers ; la prochaine élection sera plus décidément fédérale. Dans le New-Hampshire, où le parti démocrate a dominé pendant plusieurs années, on compte cette année une majorité fédérale considérable. Le même changement a eu lieu dans l'Etat du Vermont, et le fédéralisme y augmente de jour en jour. Dans le choix des électeurs présidentiels pour cet Etat les démocrates ont eu 4 ou 5 de majorité dernièrement, mais M. Lyon expliqua comme suit la raison de cela : Dans quelques Etats le choix

des électeurs se fait au suffrage ou au scrutin ; au Vermont il se fait par districts, qui comptent si peu de population qu'il les compara au vieux Sarem (*sic*), donnant autant de votes que les districts les plus populeux de cet Etat, et c'est de cette manière, dit-il, qu'on a obtenu cette faible majorité en opposition directe avec l'opinion générale. L'Etat de Tennessee est généralement démocrate.

4.

Les fédéralistes en général désirent une réconciliation avec la Grande-Bretagne, la plupart parce qu'ils préfèrent la Grande-Bretagne et d'autres parce qu'ils sont convaincus que leurs intérêts commerciaux seront mieux sauvegardés par un rapprochement avec la Grande-Bretagne qu'avec n'importe quelle autre nation. Les talents et les fortunes de ce pays se trouvent presque invariablement dans ce parti; dans une certaine mesure les Etats au sud de la Pensylvanie peuvent faire exception à cette règle. Tandis que les sentiments des fédéralistes sont généralement en faveur d'une réconciation avec la Grande-Bretagne, au contraire, les sentiments des démocrates, à peu d'exceptions près, étaient en faveur de la France jusqu'à l'arrivée des dernières dépêches de M. Armstrong. Ces dépêches ont déjà eu un effet considérable, et s'il plaît au gouvernement de Sa Majesté il pourra donner un effet plus puissant encore à ce nouveau mode d'opération.

5.

L'élection présidentielle a créé une division partielle dans le parti démocrate, quelques-uns étant pour Munro (*sic*) et d'autres pour Clinton. Les fédéralistes auraient pu tirer parti de cette désunion en se ralliant à l'une ou à l'autre des candidatures, mais ils avaient si peu de confiance dans les deux qu'ils préféraient voter pour le candidat ayant leur confiance, tout en sachant que leurs votes seraient perdus.

6.

Le parti fédéral à la Chambre des Représentants, lorque j'ai assisté au congrès, était de 26 contre 87—les dernières élections porteront le nombre des fédéralistes au congrès à 60 au plus, mais je me procurerai bientôt une liste complète qui me permettra de répondre à cette question d'une manière plus précise. Les Etats dont les changements politiques ont causé cette différence sont déjà indiqués dans la réponse n° 3. Dans ces Etats il faut en attribuer principalement la cause à la pression extrême et à l'action impolitique du système d'embargo; à la crainte qu'il faudra bientôt recourir à la taxe directe si ce système continue, et dans bien des cas à la conduite honteuse de Bonaparte à l'égard de l'Espagne et du Portugal, puis à l'approbation de la conduite de la Grande-Bretagne en prêtant une assistance honorable à ces nations. Dans les Etats de l'est le sentiment universel est chaudement en faveur des Espagnols.

7.

Les observations ci-dessus servent de réponse à la première partie de cette question. En ce qui concerne le tiers parti au Congrès, M. Randolph paraît avoir une espèce de contrôle sur huit ou neuf membres. Ce monsieur possède un caractère bien trempé, il est un de ces orateurs corrects et intéressants qu'on écoute toujours avec attention, mais il a une si grande confiance dans son propre pouvoir et un mépris si prononcé pour la plus grande partie de la Chambre, qu'il a peu de rapports avec ses collègues et se soucie si peu des affaires politiques que son talent ne lui sert à peu près à rien du tout—la cause de cela peut être aussi la faiblesse extrême de son physique, car on dirait que son corps débile ne pourra pas se soutenir longtemps.

8.

Il n'y a pas de doute que le président pour les quatre années à venir sera M. Madison. Si on en juge par la correspondance diplomatique entretenue par ce monsieur depuis plusieurs années, on ne peut pas s'attendre à un changement de politique, mais d'après les dernières conférences de M. Erskine avec M. Madison et autres personnes, qui, après s'être réconciliées avec lui, entreront sans aucun doute dans son cabinet, on peut raisonnablement entretenir l'espoir qu'ils ont acquis la conviction qu'un changement de système rendrait sa présidence beaucoup plus confortable pour lui-même et plus populaire que la ligne de conduite tenue jusqu'à présent et qui est devenue insoutenable, comme ils l'admettent franchement eux-mêmes. Les dernières lettres reçues de France les ont mortifiés à l'extrême et fortifié leur désir d'une réconciliation avec la Grande-Bretagne. Parmi les autres mesures proposées par le parti du gouvernement au Congrès qui me font espérer et prévoir un changement de conduite se trouve une résolution présentée à la Chambre pour exclure de la naturalisation aux Etats-Unis tous les marins étrangers. Cette résolution fut adoptée par la Chambre et deviendra une des clauses du nouveau projet de loi sur la naturalisation qui est maintenant devant le Congrès.

9.

Quant à M. Jefferson, le président actuel, malgré sa pleine part de mortification, que les lettres du général Armstrong ont dû produire, même s'il restait au pouvoir, je ne crois pas que M. Erskine, ou d'autres personnes avec lesquelles j'en ai parlé (et je me suis entretenu là-dessus avec les hommes les plus distingués du district de Colombie, qui sont parfaitement au courant de la politique des deux partis) espèrent le moindrement d'obtenir un changement pour le mieux.

10.

On trouvera une réponse à cette question dans le rapport du comité des relations étrangères et dans les documents mis devant le Congrès, que je vous ai envoyés de Washington.

11.

La cause de la France est maintenant abandonnée par les orateurs des deux côtés de la Chambre. Ils apprennent maintenant une leçon nouvelle, et bien que quelques-uns la récitent mal, ils renient aujourd'hui toute leur amitié pour la France.

12.

Quand il s'agit de causer des désagréments à la Grande-Bretagne, les avocats du gouvernement n'ont d'autre chose à proposer que la cessation des relations ou la guerre. Les amis de la Grande-Bretagne en Amérique ont extrêmement hâte de voir rappeler les ordres en conseil et de voir rétablir les relations commerciales. Ils ne savent pas que le gouvernement lui-même s'efforce d'arriver à ce résultat par M. Erskine; ils s'alarment en présence des projets importants du gouvernement, et ils craignent d'irriter le peuple et de fermer la porte à la réconciliation. Les dépêches envoyées par le paquebot *Chesterfield* ont mis les affaires américaines dans les mains de notre gouvernement.

13.

On trouvera la réponse à cette question en référant à la dernière conférence de M. Erskine et aux dépêches qu'il m'a assuré avoir transmise à sir George Provost.

14.

Les événements de l'Espagne et du Portugal ont eu beaucoup d'effet sur la politique américaine; si Bonaparte avait réussi à s'emparer de l'Espagne et si les colonies

espagnoles s'étaient soumises à lui, ce gouvernement aurait depuis longtemps lancé l'Amérique dans une guerre contre la Grande-Bretagne, bien qu'aux yeux de tout homme sensé la domination de la France sur les colonies espagnoles aurait eu pour effet de nous détruire en nous plaçant dans le voisinage d'une puissance aussi malfaisante. Les derniers événements en Espagne ont sauvé pour le présent ce gouvernement contre les effets pernicieux de sa propre politique. Le parti fédéral dans ce pays peut se faire gloire de s'être réjoui tout le temps de l'esprit (courage) dont le peuple espagnol a fait preuve et d'avoir reçu avec une joie sans bornes la nouvelle de son succès. Les hommes les plus respectables du parti démocratique paraissent aussi leur souhaiter du succès; ils veulent des relations commerciales avec l'Espagne et le Portugal, et si la réconciliation ne se fait pas entre la Grande-Bretagne et l'Amérique ils craignent que l'influence de notre gouvernement auprès de l'Espagne et du Portugal aura pour conséquence de les exclure du commerce de ces pays. Les nouveaux rapports commerciaux de la Grande-Bretagne avec ces pays ont eu le meilleur effet sur les Américains, en leur prouvant la folie de leur embargo et la parfaite imbécillité de leur tentative de ruiner la Grande-Bretagne. Ils ont aussi inspiré des craintes sérieuses sur la sûreté de la Louisiane pour le cas où nous engagerions les Espagnols à reprendre un territoire dont on les a dépouillés par la fraude la plus honteuse. J'étais présent à la séance du Congrès où les orateurs exprimèrent leurs fortes craintes à ce sujet en faisant allusion à l'expédition de sir George Provost, que l'on disait en destination de là-bas.

15.

M. Feranda est arrivé à Washington accrédité par la Junte Espagnole, comme chargé d'affaires de Ferdinand VII. Il a présenté ses lettres de créance au gouvernement américain, mais à mon départ de Washington il n'avait reçu aucune réponse de M. Jefferson, l'informant s'il était reçu ou refusé. Quelques-uns des consuls sous l'ancien gouvernement restent encore aux Etats, ne sachant quel parti prendre. Mais d'après un arrivage de Bordeaux du 2 novembre, il paraît qu'un ambassadeur nommé par Joseph Bonaparte était au lever de Bonaparte avant de quitter l'Espagne et qu'il doit bientôt se rendre en Amérique. S'il arrive, il mettra le gouvernement américain dans une position embarrassante.

16.

On craint sérieusement pour la sûreté de la Louisiane—une partie de la nouvelle levée de 6,000 hommes a été envoyée à ce quartier et un nombre supplémentaire suffisant pour porter à 2,000 toute la force envoyée récemment était à quelques jours de marche de Baltimore, dont les transports étaient prêts pour les rendre par eau à la Nouvelle-Orléans. On croit que le général Wilkinson, qui était à Washington, doit aller avec eux.

17.

Les meilleures données régulières permettant de juger la proportion relative des dommages soufferts par les différents Etats sont fournies par les calculs contenus dans les discours de M. Quincy, M. Pickering, M. Hillhouse et M. Lloyd, qui ont fait tous de grands efforts pour approfondir les sujets. Ces discours sont parmi les papiers transmis par moi; l'oppression de cette mesure malencontreuse s'est fait sentir dans toute l'Union. Je crois, cependant, que les Etats de l'Est qui sont engagés dans la navigation sur une vaste échelle, et qui par leur esprit d'entreprise avaient obtenu la plus grande partie des transports, sont ceux qui souffrent le plus. Et si notre gouvernement ne se sent pas disposé à les laisser sortir de leur propre piège, et si le gouvernement de l'Amérique continue le régime actuel, il n'y a pas de doute qu'il s'en suivra la séparation des Etats de l'Est. Si la réponse de notre gouvernement ne rencontre pas les vœux du parti au pouvoir, celui-ci s'efforcera de sauver l'Union en plongeant le pays dans une guerre avec la Grande-Bretagne, dans l'espoir que le danger commun produira un ralliement unanime qu'aucun autre moyen ne pourrait effectuer.

18.

Si les actes concernant l'embargo et l'interdiction de commerce restent en vigueur comme l'année dernière, la Grande-Bretagne pourrait contre-balancer le système de non-importation en prohibant l'importation de tous les articles permis par l'acte—ces articles sont tous de première nécessité et plusieurs manufactures établies dans le pays ne pourraient pas se maintenir sans ces mêmes articles qui leur sont indispensables, mais si on a mais si on a le système de non-intervention commerciale même si la guerre ne s'en suit pas, alors nous n'aurons pas besoin de mesures restrictives.

19.

L'embargo ne durera pas plus longtemps que jusqu'au printemps ou jusqu'à ce que la non-intervention le remplace. Si la non-intervention a lieu, comme elle regarde à la fois la France et la Grande-Bretagne, il est douteux que le rappel des lois sur l'embargo ouvre le commerce avec l'Espagne, au Portugal et aux autres puissances amies de ces pays, puisque dans tous les discours au Congrès on dit que les belligérants obtiendraient ainsi d'une manière indirecte tous les approvisionnements dont le système de non-intervention est destiné à les priver. Que le gouvernement américain en imposant l'embargo avait pour mobile l'hostilité envers la Grande-Bretagne et une complaisance servile envers Bonaparte, cela ne fait pas le moindre doute pour tout homme sensé en Amérique. Comme la bassesse engendre le mépris, les lettres récentes de M. Armstrong en ont fourni une forte dose au gouvernement.

20.

Toute la politique de Bonaparte consistait à entraîner l'Amérique dans une guerre avec la Grande-Bretagne, et il aurait atteint son but avant aujourd'hui sans les changements qui ont eu lieu en Espagne. Pendant mon séjour aux Etats cet été il paraissait évident à M. Erskine que toutes les mesures tendaient vers ce but; toutes les informations que je pouvais recueillir pendant que j'étais dans le pays me portèrent à croire que le résultat de tout cela serait une guerre avec notre nation à une époque peu éloignée. La nouvelle des succès des Espagnols arriva pendant que j'étais aux Etats. J'ai vu bientôt que la tournure des affaires en Espagne déconcertera toutes les intrigues du cabinet américain et servira peut-être à maintenir la paix entre nos pays respectifs. Si une réconciliation a lieu on pourra l'attribuer en grande partie à cette cause importante.

21.

Je suis convaincu à présent que M. Madison et ceux qui composent son cabinet ne croient pas maintenant qu'il serait de leur intérêt de se mettre en guerre contre la Grande-Bretagne. Ils se croient sûrs de leurs positions officielles pour quatre ans, et d'après bien des circonstances je suis bien convaincu qu'ils préféreraient en ce moment une guerre avec la France à une guerre avec l'Angleterre. Ils sont convaincus qu'ils doivent avoir un conflit avec l'un ou l'autre des deux pays, et ils ont paru s'apercevoir que l'accord avec la Grande-Bretagne leur fera le plus grand bien et qu'une guerre avec notre nation leur fera le plus de mal. Cela me porte à croire que les idées de simple bon sens font leur chemin dans le cabinet américain et qu'elles finiront par avoir raison des théories visionnaires dont la tête de M. Jefferson s'était abondamment remplie.

22.

Malgré la fureur des partisans dans ce pays, je ne crois pas que la majorité de la population désire une guerre avec la Grande-Bretagne; les plus chauds parmi eux admettent franchement qu'ils n'y voient aucun avantage s'ils l'obtiennent.

23.

Les dépêches transmise par le *Chesterfield* sont la meilleure réponse à cette demande. Si elles fournissent à notre gouvernement assez de raisons pour abroger les ordres en conseil, il en résultera la réconciliation ; sinon, nous aurons probablement la guerre tout de suite après l'ouverture du printemps.

24.

On peut voir en référant au rapport du comité des affaires étrangères et aux documents que rien de ce que l'Amérique considère comme tendant à la conciliation n'est venu devant la dernière session du Congrès.

Les documents précités donnent la meilleure idée du sentiment américain sur le sujet.

26.

Si le système américain se poursuit et si la guerre ne s'en suit pas, il serait sage de la part de notre gouvernement de prohiber entièrement tout commerce neutre avec nos colonies, si nous pouvons nous passer tout à fait de leurs approvisionnements. Leurs marchands les plus intelligents tremblent de peur que leur gouvernement ne pousse notre gouvernement à en venir là. La justice à Québec, à Terreneuve, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick exige que notre gouvernement adopte ce système, et la manière rapide dont ces importantes colonies progressent, aidées des immenses ressources de la Grande-Bretagne, mettra bientôt toutes les colonies hors de l'atteinte du caprice de l'Amérique ou de tout autre pays

27.

La force régulière moyenne de l'Amérique s'élève à 4,000 hommes environ. Cette force a été principalement employée depuis la paix dans les garnisons sur les frontières ou dans les forts situés à l'entrée de leurs principaux ports. L'année dernière on a adopté au Congrès un acte pour ajouter 6,000 hommes à la force régulière du pays. Trois mille cinq cents hommes ont été enrôlés sur ce nombre. Des agents de recrutement ont parcouru tous les Etats pour essayer de lever le reste, mais ils n'ont pas eu beaucoup de succès et il n'est pas probable qu'ils réussiront à atteindre le nombre total au cours de l'année suivante. Les 3,000 levés dernièrement sont indisciplinés pour la plupart et il faudra beaucoup de temps pour les habituer au régime militaire.

28.

Avant mon départ de Washington on se disait que le gouvernement s'était proposé de demander au Congrès une addition de 20,000 hommes à la force régulière du pays. Je ne crois pas, cependant, que cette mesure soit proposée immédiatement, à moins qu'elle ne donne provisoirement le pouvoir de le lever comme une manœuvre politique. En Amérique on ne peut pas aisément lever un grand corps de troupes régulières.

29.

Le tableau ci-joint, que l'on considère généralement comme très exact, sert de réponse à cette question.

30.

Le président a ordonné de choisir, d'armer et d'équiper, pour le service actuel, 100,000 hommes de la milice, qui doivent se tenir prêts à un moment d'avis. On s'est conformé généralement à cet ordre, mais l'état général de l'équipement est très incomplet, puisque depuis mon départ de Washington un rapport a été reçu à Boston qu'on avait passé un acte donnant au président le pouvoir d'accepter les services

immédiats de 50,000 miliciens qui s'enrôleraient pour le service immédiat; mais je doute même que l'on puisse réussir à cela.

31.

Réponse contenue dans ce qui précède.

32.

Un des régiments réguliers nouvellement levés, commandé par le colonel Symonds, s'est dirigé vers la frontière du Canada, mais à part ce détachement il n'y a eu aucun mouvement d'aucune partie de la milice. La milice se compose de toutes sortes de personnes prises indistinctement dans toutes les parties du pays.

33.

Réponse par le Tableau n° 2.

34.

Voir la Liste de la Force Navale.

35.

Les principaux arsenaux navals des Etats-Unis sont à Washington, New-York et Charlestown près de Boston; il y a des établissements plus petits à Charlestown, Caroline du Sud, à Newport, Rhode Island, et à Portsmouth, New-Hampshire. Il y a aussi un établissement naval à Gosport, près de Nolfolk; il y a des entrepôts de marine considérables dans tous les Etats; quelques-uns sont dans les principaux ports de mer des Etats, mais en général ils sont à quelques distance de la mer. Il existe un grand établissement à dix milles environ de Philadelphie, sur le chemin de Baltimore; j'en ai passé un autre où on a en même temps une grande manufacture d'armes à Springfield, Massachusetts. On fabrique des quantités considérables d'armes dans l'Etat de Pensylvanie. On trouve une fonderie de canons à Harper's Ferry, sur le Potomac, à un ou deux milles en amont de George Town, et une autre très considérable dirigée par un colonel Hughes près de la Traverse, sur la Susquehanna. Depuis plus d'une année ces fonderies se sont occupées d'exécuter de grands contrats pour fournir des canons de toute description au gouvernement—elles sont encore activement employées de cette manière; en un mot le gouvernement fait travailler tous les fabricants d'armes du pays pour augmenter autant que possible ses instruments de guerre. On a choisi des hommes pour équiper toute la petite marine, et on a donné des contrats à New-York et ailleurs pour fournir aux vaisseaux du sel et des provisions pour le ravitaillement.

36.

En conversant, ce que j'ai eu pleinement l'occasion de faire avec des hommes de tous les partis sur les mesures que prendrait l'Amérique s'il s'élevait un conflit entre nos pays, l'opinion universelle est qu'on dirigera tout de suite une attaque sur le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et il considère que tous les préparatifs militaires sont destinés à cette fin. Car, disent-ils, la France est hors de leur portée et ils ne peuvent pas l'attaquer. Tout leur déploiement militaire vise expressément ces colonies, à cause de cela. Ils considèrent la conquête du Canada comme une chose extrêmement facile, et quand ils en parlent ils fondent beaucoup d'espoir sur les dispositions amicales des Canadiens—ils comptent aussi sur le bon accueil d'un bon nombre d'Américains qui se sont établis dans le Haut-Canada ces années dernières. Et cette dernière circonstance, au moins, peut bien engager le gouvernement de Sa Majesté d'examiner s'il est de bonne politique d'admettre comme colons près des frontières des individus de ce genre.

Comme la Nouvelle-Ecosse est presque entourée d'eau de tous les côtés, ils sont plus embarrassés sur le mode d'attaque le plus convenable. Mais ils ne paraissent avoir aucun doute sur leurs moyens de succès. Les hommes de tous les partis croient que si la guerre a lieu, la conquête de ces colonies est certaine. Par conséquent il est de la plus haute importance de prendre des mesures de précautions de toutes les manières.

N° 28.—JOHN HENRY À SIR J.-H. CRAIG.

(Archives, série Q, vol. 109, p. 283.)

BOSTON, 12 avril 1809.

MONSIEUR,—Si les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire ont attiré votre attention particulière, vous n'avez pas dû manquer de remarquer que, en regard du système prescrit dans mes instructions, la matière dont se compose ma correspondance est arrangée d'une manière négligée et décousue. Deux raisons expliqueront cela, j'espère, d'une manière satisfaisante. Je voulais vous transmettre avec la plus grande diligence possible un tableau vrai de l'opinion publique sur les sujets les plus intéressants et les plus importants, et vous fournir tous les faits et les éléments que j'ai pu recueillir pour vous permettre de les combiner et de tirer vos conclusions. En vous donnant ainsi l'avantage de vous servir de votre propre jugement au lieu du mien, sur la tendance probable des événements du jour, j'ai la satisfaction de croire que vous êtes parfaitement au courant de l'état véritable des affaires publiques et de l'opinion publique dans les Etats du Nord jusqu'au temps actuel.

On assure maintenant que le candidat fédéral, M. Gore, a été élu par une majorité de 3,000 voix, ce qui oppose une barrière infranchissable à une guerre entre les Etats du Nord et la Grande-Bretagne. Depuis que le plan d'une opposition organisée aux projets de la faction française a été préparé dans l'hiver de 1808, tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre, peut-on dire, ont transporté leur pouvoir politique chez les ennemis de l'administration. La raison pour laquelle le parti fédéral n'est pas plus fort est que le peuple a encore confiance dans le système pacifique auquel M. Jefferson s'était lié au commencement de son administration. Un grand nombre de ceux qui s'opposeraient à la guerre restent partisans de l'administration parce que dans leur opinion toutes les menaces et les fanfaronnades n'étaient qu'une ruse bien imaginée pour tromper l'Angleterre et obtenir d'elle des concessions à bon marché. Les chefs démocrates alimentaient cette illusion par toutes sortes d'artifices et de fausses représentations, tout en s'efforçant de faire croire à la populace que l'Angleterre seule était la cause de toutes les privations et les restrictions qui embarrassaient et discréditaient le pays, de sorte que le parti démocrate, tout en se montrant porté exclusivement favorable à la paix, créa parmi ses partisans l'opinion que la guerre était inévitable pour les réunir ainsi dans un sentiment unanime; ils admettaient que sans le concours sans restriction de tous les Etats, la guerre commencerait sans aucune perspective de succès et finirait probablement par le déshonneur. S'il avait été possible de garder plus longtemps le secret de ce projet, il aurait pu réussir, mais dans un gouvernement formé d'éléments si ignobles et forcé de se servir de l'aide de tant d'individus pour le mettre à exécution, il n'était pas possible de trouver l'unité d'actions ni l'intégrité de conduite. Un vieux proverbe dit: "Un âne chargé d'or réussit à pénétrer dans la place la plus forte." La junte fédérale (je l'appelle ainsi par manière de distinction) donna un exemple facile de la vérité de ce proverbe, avec une petite somme d'argent ils réussirent à pénétrer dans le cabinet de M. Madison et à obtenir à son insu des copies des dépêches du ministre américain à Paris, parmi lesquelles on a choisi les lettres publiées plus tard dans une brochure ayant pour titre "Documents supprimés", dont j'ai envoyé une copie à M. R.——d. Les notes et les commentaires ont été écrits par un de mes amis, qui est aussi l'auteur de "The Analysis", ouvrage d'un mérite hors ligne et qui plus que toute autre publication a calmé l'excitation produite par M. Jefferson et ses amis contre l'Angleterre et montré sa partialité pour Bonaparte. Par des moyens comme ceux-là l'alarme fut répandue parmi les hommes bien pensants du pays, parmi ceux qui comme proprié-

taires avaient tout à perdre ; et c'est ainsi que les hommes de talent qui par principe haïssent l'administration et la populace, les démagogues qui la composent, se rangèrent bientôt sous la direction de ceux qui, bien qu'en petit nombre, étaient les premiers à organiser une opposition systématique contre une guerre avec l'Angleterre et une alliance avec la France, en profitant de l'occasion pour faire une résistance ouverte et obtenir une séparation finale, et tracèrent ainsi pour eux-mêmes la ligne de conduite dont j'ai fait mention dans ma lettre du 5 mars. Ils vont persévérer dans cette voie, et comme les élections dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont tourné en leur faveur, et je suis d'opinion que si le gouvernement général déclare la guerre sur le terrain actuel, pas un seul des Etats de la Nouvelle-Angleterre n'y prendra part. Voilà une courte esquisse de l'état des affaires publiques dans cette section de l'Union et des principaux événements qui y ont conduit. Je vous la donne sans beaucoup d'égard à l'ordre du temps, et j'ai omis avec intention les détails des faits particuliers, des moyens employés et des efforts individuels qui ont produit ce revirement de l'opinion publique, parce que tout cela est déjà connu de vous par mes lettres précédentes et récentes.

Dans ma dernière lettre, datée du 6 avril, j'exprime l'opinion que le gouvernement général recourra à tous les expédients avant de se risquer à déclarer la guerre. Je prends la liberté de vous donner les raisons sur lesquelles j'appuie cette opinion.

Si la majorité du peuple de la Nouvelle-Angleterre, qui au commencement de l'administration de M. Jefferson était fortement pour lui, avait continué à appuyer la politique de ce monsieur, il n'y a pas de doute qu'il ne resterait à la Grande-Bretagne d'autres alternatives que la guerre ou la concession. Mais l'aspect des choses est changé aujourd'hui. Une guerre entraînerait une aliénation incurable des Etats du Nord, et certainement que ceux qui travaillent à cette séparation ne peuvent pas être indifférents à la situation dans laquelle les gouvernements séparés se trouveraient à l'égard de la Grande-Bretagne. Les Etats du Sud sont agricoles ; la Grande-Bretagne est commerciale ; et il n'existerait plus la moindre rivalité entre les deux sections, le riz, le tabac et les provisions qui sont transportés maintenant par les navires de la Nouvelle-Angleterre le seront alors par ceux de la Grande-Bretagne ; les salaires de ses navires et les frais d'entretien lui coûtent beaucoup moins cher, de sorte qu'elle fera les transports à bien meilleur marché que les gens de la Nouvelle-Angleterre, et à cause de la supériorité de sa marine et du contrôle qu'elle a du commerce des Indes Occidentales, les Etats du Nord se verraient forcés de cultiver avec elle les relations les plus amicales possible. Donc tous deviendraient virtuellement dépendants. Pour ces raisons j'ai désiré ardemment que le gouvernement poussât les choses à l'extrême, pendant que la nation est divisée. Mais pour ces raisons j'appréhende qu'ils attendront jusqu'à ce que la nation soit unanime. Du moins, je crois qu'il est tout a fait impossible que les démocrates des Etats du Sud se battent sans aucun but soutenable en théorie ou pratiquement utile, et bien que tout leur passé ne présente qu'un mélange confus de folie, d'intrigue et de duplicité, il est extrêmement difficile de prévoir quel parti ils prendraient. On dirait que le sortilège par lequel le tyran de l'Europe a frappé de vertige et affaibli les pouvoirs de l'Europe a allongé son ombre jusqu'à ce côté-ci de l'Atlantique, et rendu au moins la section sud de ces Etats aveugles à l'endroit de leurs devoirs et de leurs intérêts. Aussitôt que j'aurai fini de dresser un état exact, autant que possible, du nombre des démocrates et des fédéralistes dans les divers gouvernements des Etats-Unis, je vous le transmettrai.

Je suis, etc.,

A. B.

N° 29.—John Henry à sir J. H. Craig.

(Archives, série Q, vol. 109, p. 289.)

Boston, 26 avril 1809.

Monsieur,—Depuis ma lettre du 12 courant, je n'ai que peu de chose à dire sur la politique locale. Je n'ai pas encore pu m'assurer avec l'exactitude voulue des partisans respectifs des deux partis politiques dans les différents corps législatifs de la Nouvelle-Angleterre. Dans le New-Hampshire, le Connecticut et le Rhode-Island, la majorité est décidément fédérale. Dans le Massachusetts l'élection des

membres de l'Assemblée aura lieu la semaine prochaine, et on n'entretient aucun doute sur un résultat favorable. Au Vermont on tient une session annuelle et l'élection se fait en octobre. Les bureaux exécutifs de tous ces gouvernements sont fédéraux. Les élections pour le Congrès dans les Etats du Sud indiquent un changement et font prévoir que la minorité dépassera le nombre indiqué par la lettre de M. Chittenden. La correspondance entre M. Erskine et le secrétaire d'Etat à Washington, et la proclamation subséquente du président rétablissant les relations entre les deux pays seront entre vos mains avant l'arrivée de cette lettre. Cet événement est une source de grande satisfaction pour le parti fédéral dans la Nouvelle-Angleterre, parce qu'il promet de les soustraire au mal qu'ils appréhendaient le plus et justifie leur partialité envers la Grande-Bretagne, en montrant son esprit de justice et son sincère désir de maintenir la paix. Les démocrates aussi font semblant de s'en réjouir, prétendant que c'est une preuve de la sagesse et de l'efficacité de la politique de M. Jefferson. Mais le principal avantage d'un arrangement des difficultés existantes est que Bonaparte cessera de s'accorder avec les Etats-Unis. Sa tentative d'exclure les produits anglais du continent américain et de provoquer une guerre entre les deux pays ayant échoué, il est plus que probable qu'il croira le plus avantageux de confisquer toutes les propriétés américaines détenues en France et de déclarer la guerre. Un tel événement serait fécond en résultats sérieux et durables pour le parti et l'intérêt de la Grande-Bretagne dans ce pays. Les faits odieux de la rébellion que les démocrates ont tenu en éveil dans l'intérêt de leur parti, seraient bientôt oubliés dans le soulèvement du sentiment populaire contre la France, et ils ne tarderaient pas à faire cause commune avec la Grande-Bretagne contre l'ennemi commun. Pendant que la Grande-Bretagne attend le résultat naturel, je pourrais dire nécessaire, de cet arrangement, ne serait-il pas évidemment inexpédient de conclure un traité? L'expérience prouve que le parti démocrate ne peut maintenir son ascendant qu'en excitant continuellement les préjugés entretenus depuis longtemps par une partie considérable du peuple contre la Grande-Bretagne, et les derniers événements prouvent que ce parti aurait agi sur cette conviction. Maintenant qu'ils doivent voir dans cet arrangement avec la Grande-Bretagne la perte de leur popularité ils réclameront une égalité commerciale qui ne peut ni ne doit leur être accordée dans la période actuelle des négociations et qu'un conflit avec Bonaparte les forcerait d'abandonner.

D'après ma connaissance intime des faits et des circonstances basés sur des preuves satisfaisantes, je n'hésite pas à dire que, dans les circonstances ordinaires, le parti démocrate ne trouverait pas la Grande-Bretagne bien disposée à établir des relations amicales sur une base solide, avec des sentiments réciproques. Dans le cas présent, ils se soumettent à la dure nécessité et ils sont mortifiés et déçus de voir la Grande-Bretagne prendre les devants sur Bonaparte en profitant des stipulations de la loi de Non-Intervention; s'ils agissent avec vigueur au prochain congrès, c'est seulement parce qu'ils ont bu jusqu'à la lie la coupe de la conciliation, et comme ils trouvent Bonaparte insensible aux faveurs du passé et sourd à leurs solli citations, ils jugent qu'ils ne peuvent faire mieux que de flotter avec le courant de l'opinion populaire, qui sera fortement contre eux, à moins que de garder la paix avec la Grande-Bretagne en prenant des moyens de conciliation. Quelles que soient les perspectives agréables que laisse entrevoir la situation présente, je suis heureux de constater que les efforts des fédéralistes ne diminueront pas tant que les négociations pendantes ne seront pas terminées.

En commençant cette lettre, je me proposais de faire quelques observations sur le traité dont les mesures récentes sont probablement le prélude, surtout en ce qui concerne la limitation de la frontière entre le territoire des deux pays. Il n'y a pas de doute que le gouvernement américain fera de grands efforts pour arranger l'affaire de manière à s'assurer le commerce des fourrures, et avec cela l'influence sur les tribus sauvages, aujourd'hui entre les mains de la Grande-Bretagne. Mais ce sujet est discuté au long dans un mémoire de la Compagnie du Nord-Ouest adressé au gouverneur général de l'Amérique Britannique. Si vous jugez à propos de consulter ce document, la pièce originale est entre les mains de M. McGillivray.

Je suis, etc., A. B.

N° 30.—John Henry à sir J. H. Craig.

(Archives, série Q, vol. 109, p. 203.)

Boston, 6 mai 1809.

Monsieur,—Bien que les préludes récents d'un arrangement entre les deux pays ont grandement calmé les craintes du parti fédéral et qu'on fête bruyamment le fait d'avoir échappé, à ce qu'on s'imagine, au danger dont la haine de M. Madison envers la Grande-Bretagne les avait menacés, et malgré que le changement d'aspect de la politique américaine ait diminué l'intérêt que vous pouvez avoir attaché à mes efforts et à mes communications à une époque plus critique, je crois qu'il est néanmoins de mon devoir de vous transmettre chaque semaine par la malle ou par un courrier privé, une esquisse des événements du jour et des opinions dictées par ma propre expérience et mes observations personnelles. Etant en quelque sorte soulagé du travail de prédire les événements probables et d'adopter des mesures de précaution, ainsi que de la nécessité d'entretenir une correspondance volumineuse et d'une inquiétude justifiée par la conscience de ma propre impuissance de faire tout ce qu'on pouvait espérer de moi, je me sens plus à l'aise pour m'étendre sur la politique générale, sans encourir la responsabilité des opinions dont je consentais à assumer la responsabilité au milieu d'une crise se présentant sous de plus mauvais auspices. Sur les affaires locales je n'ai rien à ajouter à ma lettre du 25 avril; au sujet de la disposition impartiale et sincère de renouer des liens d'amitié dont se targue l'organe du gouvernement de M. Madison, tout cela est calculé pour éveiller la vigilance et la défiance, plutôt que pour inspirer la confiance, et je me permets dans la présente lettre d'exposer une analyse de ses motifs.

Je ne suis pas surpris du renouvellement sous condition des relations entre les deux pays, car cela était rendu nécessaire à un haut dégré par le dernier acte du Congrès; mais le changement de langage dans le journal de M. Madison (*National Intelligencer*) à l'égard des deux grands belligérants est aussi extraordinaire qu'inattendu. Pendant plusieurs années ce journal (dont M. Madison étant le principal éditeur) a été dévoué à la cause de la France et il n'a cessé de provoquer la haine et d'exciter les préjugés contre tout ce qui était anglais, excepté contre les traîtres et les déserteurs. Sans parler de son discours contre le traité de 1796 avec la Grande-Bretagne et ses tentatives ultérieures pour confisquer les dettes dues aux sujets britanniques; ses résolutions commerciales de la même année basées sur l'idée que l'Amérique était une colonie utile à la France; sa conduite comme secrétaire d'Etat, et tout l'ensemble de ses actions politiques, forment un enchaînement de preuves qui me convainquent au moins qu'il n'a pas le désir sincère de conclure un traité sur une base permanente, dans lequel les droits de la Grande-Bretagne seront reconnus. Il ne me paraît guère possible qu'un homme de cinquante ans puisse se défaire ainsi tout d'un coup de ses animosités habituelles, se soustraire soudain à cet orgueil d'opinion que la situation actuelle lui permet de satisfaire, et auquel il s'est engagé à tenir; surtout qu'il prive ainsi ses amis et ses partisans de ces préjugés que le bas peuple entretient envers la Grande-Bretagne et qui a été le principe vital et le mobile de la démocratie. Si cela était, il n'y aurait certainement pas de mal à rechercher les motifs qui ont amené cette volte-face apparente. M. Madison est probablement influencé par la conviction que vu le tempéramment actuel dans les Etats de l'Est, une guerre avec la Grande-Bretagne entraînerait une guerre civile et la banqueroute nationale, une insurrection des nègres, la ruine des Etats du Sud et la dissolution de la Confédération. Il a peut-être profité des fautes de son prédécesseur, et est déterminé d'être le présidentd'une nation et non d'une faction. En poursuivant son premier dessein il peut être allé assez loin pour dissiper la croyance générale qu'il était sous l'influence de la France, et il pouvait ainsi, de meilleure grâce et sous des prétextes plus plausibles, se quereller avec la Grande-Bretagne au cours des négociations du traité. Si ces motifs n'expliquent pas suffisamment sa conduite, on peut l'attribuer peut-être au fait qu'il sait ne pas pouvoir maintenir la neutralité des Etats ni éviter une guerre avec Bonaparte, et dans ce cas il n'a pas de temps à perdre pour gagner au service de la nation tout ce qu'elle possède de talents, de courage et de richesse, car il ne

reste que ce moyen de la sauver d'un despotisme aussi arrogant, rapace et inhumain que celui que Rome exerçait sur les provinces de l'Asie ou que les hordes de Maures belliqueux faisaient endurer aux malheureux peuples de l'Afrique. Si telle est sa politique, les fédéralistes l'appuieront et il sera inévitablement amené à entretenir les relations les plus amicales avec la Grande-Bretagne. S'il entre dans les desseins de la Providence, par un concours de moyens naturels, de contre-balancer cette terrible révolution qui, sous une nouvelle forme, désole encore la plus belle partie du monde civilisé, aucun ne paraît plus facile, plus convenable, qu'une alliance entre la Grande-Bretagne et ces pays où elle a implanté ses lois, sa langue et ses institutions, qui ont atteint leur développement actuel par la protection dont elle a entouré leur commerce et leur industrie, et dont la prospérité future dépend de l'impunité que la marine britannique accordera à leurs entreprises. Parmi toutes ces hypothèses et ses conjectures une chose est très certaine, à savoir, que le parti de M. Madison ne l'appuiera pas dans une politique généreuse et virile à l'égard de l'Angleterre. A l'exception de deux ou de trois hommes, ils sont une misérable engeance; ils temporisent quand les grands événements exigent une prompte décision, et se montrent indolents et apathiques lorsque l'inaction est la pire des choses. Ils s'amusent à ergoter sur le caractère et la nature des devoirs qu'ils ont à remplir, dont ils ne saisissent pas la portée et qu'ils n'ont pas l'intention d'accomplir.

J'ai, etc.,

A. B.

No 31.—JOHN HENRY À SIR J. H. CRAIG.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 298.)

BOSTON, 15 mai 1809.

MONSIEUR,—Depuis ma lettre du 5 (6) courant il n'y a eu rien de nouveau ni d'intéressant.

Le revirement soudain qui a eu lieu dans les sentiments des hommes politiques de ce pays, à la suite de l'acceptation immédiate des propositions amicales de la Grande-Bretagne a produit une suspension momentanée des conflits entre les partis, et les deux le regardent également avec étonnement et défiance. Ils attribuent sa conduite à une foule de motifs, mais personne ne croit à sa sincérité. Toutefois l'influence toujours croissante des fédéralistes, leurs talents, leur richesse et leur force fourniront au président de nouveaux motifs pour abandonner la politique de son prédécesseur, et j'ai confiance que de nouvelles causes de plaintes contre Bonaparte viendront s'ajouter à tout cela, celui-ci ayant déclaré sans restriction "qu'il ne voulait pas de neutres". Si la passion de l'Usurpateur l'emporte sur sa prudence et le pousse à commettre des actes d'hostilités, ces Etats s'attacheront à la Grande-Bretagne par les liens les plus indissolubles, et tout sentiment de sympathie pour la France disparaîtra. Dans ce cas le parti fédéral appuierait l'administration de M. A. Madison dans toute la mesure de son pouvoir et de ses ressources; déjà il a pris un engagement dans ce sens, pourvu que le président conclue avec la Grande-Bretagne un traité juste et honorable, et repousse avec courage et énergie l'injustice et les insultes de la France.

Les dernières lettres de Washington annoncent qu'on a envoyé en France une dépêche rendant compte des démarches récentes vers un arrangement et faisant voir la détermination du gouvernement américain de mettre la Grande-Bretagne sur le pied des nations les plus favorisées.

Quel que soit le motif de M. Madison de son abandon apparent du système d'hostilité envers la Grande-Bretagne poursuivie par son prédécesseur et qui avait fourni à celui-ci et à lui-même leur pouvoir et leur influence, je dois au moins lui donner crédit de ses actes qui paraissent être le gage de sa sincérité; il a ordonné au gouverneur des différents Etats l'ordre de licencier les quatre-vingt mille miliciens et corps volontaires, et j'ai vu quelques jours après un ordre du secrétaire de la marine "de renvoyer du service les équipages des canonnières stationnées dans ce port". Ajoutons à tout cela qu'il a retiré en partie son appui et son soutien au journal appelé le

National Intelligencer, parce que le propriétaire préféra expliquer les derniers arrangements comme étant de nature à rendre efficace le système de restriction de M. Jefferson, plutôt que d'y voir une preuve de sa propre impartialité et de son sincère désir de rendre également justice à la Grande-Bretagne et à la France. Voilà en résumé l'état des relations politiques de ce pays. Il faudra quelque temps pour que les choses prennent une apparence de maturité. En attendant les gouvernements des Etats seront davantage sous le contrôle du parti fédéral.

Je suis, etc.,

A. B.

No 32.—John Henry à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 109, *p.* 301.)

Monsieur,—Aussitôt que le résultat de l'élection dans cet Etat sera connu, je pourrai mettre devant vous un état exact de la force respective des partis dans tous les Etats du Nord, y compris New-York, qui a " joint la ligue ". L'importance du changement dans New-York est incalculable et prouve hors de tout doute qu'une faction anti-commerciale et favorable aux projets de Bonaparte ne peut pas retenir longtemps les rênes du pouvoir politique dans ces Etats.

Aujourd'hui je donne avec la plus grande confiance mon opinion, appuyée sur un examen attentif et complet du pouvoir et des ressources des deux grands partis, qu'une guerre avec la Grande-Bretagne, ayant pour origine les causes existantes, n'est guère possible, et quels que soient les désirs ou desseins réels de M. Madison, il devra adopter envers elle une politique amicale et libérale. Le flot de l'opinion publique s'étend en sa faveur, et un homme public qui ne suit pas ce courant se fera engloutir par ses vagues. J'espère que ce courant couvrira tout le pays et qu'il en résultera un bien durable.

Il y a deux mois on ne comptait pas l'Etat de New-York parmi les alliés du Massachusetts, et tout changement favorable était considéré comme très problématique ; vers ce temps-là (selon le désir du comité central de Boston) je me rendis à New-York, où j'eus une entrevue avec les chefs de cette ville, et je retournai en quatre jours. La distance est de deux cent soixante milles. Je fis le trajet par la diligence en quarante-deux heures et je retournai dans un paquebot par voie de Newport en trente heures. La semaine que j'ai consacré à ce voyage est la seule depuis mon départ pendant laquelle j'ai manqué de vous écrire (du 13 au 20 mars), et comme je me suis occupé surtout de questions de détail dont les conséquences ne sont pas essentielles, je n'ai pas cru nécessaire d'en parler plus tôt.

L'élection des membres pour la Chambre basse dans cet Etat se fait en ce moment, et le résultat excite grandement la curiosité. D'après la constitution chaque ville peut envoyer un représentant pour chaque nombre de cent trente votes imposables, et le certificat du greffier d'une ville donne à un homme le droit de prendre et de retenir un siège jusqu'à ce que les votes pour un gouverneur soient comptés et qu'on ait nommé un comité des électeurs. On affirme déjà que dans le but évident de faire perdre à M. Gore son élection, en comptant de travers et en rejetant les votes en sa faveur, les villes démocrates ont fait élire plus que le nombre légal des membres à la Chambre d'Assemblée. Le seul moyen de faire avorter un projet si hardi est d'envoyer une des compagnies indépendantes de Boston militairement dans l'assemblée et d'expulser de force ceux qui occupent des sièges sans y avoir droit, et je crois qu'on fera cela si les démocrates obtiennent une majorité par des moyens illégaux.

Si incroyable que puisse paraître cette prédiction, elle semble cependant être le résultat naturel et nécessaire de la loi suprême de la République. Cet aréopage moderne doit s'assembler dans quelques jours. Le nombre sera de six cents environ. Il est facile de deviner quel est leur mode de procéder.

Je suis, etc., A.B.

P.S.—Je viens de recevoir la lettre de M.R—d, je la retournerai par le prochain courrier, et je serai à Montréal dans la première semaine de juin.

N° 33.—Le major général Brock à sir J. H. Craig.

(*Archives, série Q, vol.* 117, *p.* 14.)

(Extrait.) York, Haut-Canada, 3 déc. 1811.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la missive de Votre Excellence, en date du 11 dernier, avec son contenu. Mon premier soin, à mon arrivée dans cette province, a été d'enjoindre aux officiers du ministère des affaires indiennes d'employer toute leur influence auprès des Indiens pour empêcher l'attaque que quelques tribus méditaient, je crois, contre la frontière américaine. Leurs efforts sont cependant demeurés inutiles; la vanité des Indiens était telle qu'ils ont refusé d'écouter leurs conseils et qu'ils sont maintenant tellement engagés que je désespère de pouvoir les tirer de ce pas à temps pour empêcher leur destruction; l'état de choses actuel est dû au fanatisme outré qui les travaille depuis plusieurs années.

N° 34.—Sir Georges Prevost à lobd Liverpool.

(*Archives, série Q, vol.* 117—1, *p.* 15.)

Québec, 22 janvier 1812.

Milord,—Quelqu'un ayant tenté, à Washington, de calomnier et d'accuser faussement le gouvernement britannique au Canada, d'avoir été le promoteur des conflits qui se sont produits sur les rives de la Wabash entre les soldats des Etats-Unis mandés par le gouverneur Harrison et les Indiens, sous la conduite d'un prophète de la nation des Shawanis, j'ai cru qu'il était de mon devoir de repousser avec indignation et mépris cette accusation mensongère, calomnieuse et malicieuse, publiquement, aux yeux de tous. Dans ce but, en sus des preuves transmises à l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington, de la conduite généreuse et magnanime du gouvernement britannique de l'Amérique du Nord, de beaucoup antérieures à la dernière attaque contre les Américains, j'ai obtenu d'un bon écrivain la lettre ci-jointe, signée Philalethes, que j'ai l'intention de faire publier dans toutes les parties des Etats-Unis, au moyen des journaux fédéraux.

Que Votre Seigneurie soit assurée que je fais tous les préparatifs possibles dans cette dure saison pour pouvoir faire face aux menaces du gouvernement américain contre les Canadas, quand ces menaces seront mises en actions, comptant que le gouvernement de Sa Majesté m'accordera, d'ici à quelques mois, la proportion de renforts et de munitions rendue nécessaire, alors, par l'état des affaires, afin de préserver l'intégrité de l'Amérique Britannique.

J'ai l'honneur, etc. GEORGE PREVOST.

N° 34A.—Philalethes au rédacteur du "Mercury" de Québec.

(*Archives, série Q, vol.* 117–1, *p.* 17.)

Québec, 18 janvier 1812.

Monsieur,—Il n'existe pas d'indice plus sûr du manque de dignité et de l'absence de principes d'un gouvernement, ni de la décadence d'un peuple, que la disposition à vilipender une nation et à dénigrer sciemment son caractère, que cette nation soit en guerre avec eux, ou que quelque malentendu déplorable se soit élevé entre eux, par un conflit d'intérêt temporaire.

Un gouvernement qui a droit de se respecter comprendra que l'on puisse respecter les autres et la nation qui, elle-même, est brave et généreuse, dédaignera d'en accuser faussement une autre de bassesse et de trahison, pour la seule raison que les circonstances ont pu la mettre en opposition avec elle.

La pratique de tenter de faire tort à un pays par une allégation audacieuse de faussetés et par le recours persistant aux accusations sans fondement a été mise en système général par Bonaparte et ses mignons.

Au moyen de ces ménées honteuses ils ont tenté d'enlever à un ennemi magnanime l'estime dont il a joui si longtemps sur tous les points du continent européen, et de lui voler ce qui lui est plus cher que la vie, son honneur; de lui contester cette mâle franchise, cette intégrité directe et pure et cette bonne foi qui forment la base de son caractère naturel, et de lui attribuer ces actes de méchanceté atroce, dont il a toujours été reconnu ennemi acharné. Ces insultes à l'Angleterre! généreuse jusqu'à la faiblesse (en fait de procédés cheveleresques) envers ces ennemis; pleine de miséricorde envers les vaincus, prompte toujours à relever ceux qui tombent, à secourir le faible, à donner son sang et son argent pour la défense de ceux auxquels il reste assez de vertu pour combattre pour la préservation de leur indépendance et pour réclamer le respect de leurs droits!

Mais les vaines nations qui ont été indignement induites à retirer leur confiance au seul pays, sous la Divine Providence, capable de résister à cette ambition sauvage et sans scrupules, qui tend à asservir l'univers, ont payé cher leur crédulité, dans le sang et la honte, victimes misérables et trompées! elles sont courbées jusqu'à terre sous l'oppression intolérable du despote de naissance obscure, qu'elles ont acclamé tout dernièrement comme leur Protecteur dans leur soumission forcée, ou qu'elles ont reçu, avec une dissimulation ignominieuse comme leur ami!

J'ai été conduit à ces remarques, monsieur, pour avoir observé que le système honteux de la calomnie nationale, ce nouveau genre de guerre, contre lequel ni la vertu ni la valeur ne peuvent toujours fournir une défense suffisante, a été transféré, avec d'autres produits toxiques du sol pollué de la France aux couches chaudes politiques des Etats-Unis, où ils ont depuis quelque temps germé et fructifié avec une exubérance forcée et contre nature.

Non seulement l'on a imprimé publiquement que le gouvernement britannique de l'Amérique du Nord a poussé les Indiens à faire la guerre aux Etats-Unis et qu'il a même fourni des armes à cette fin, mais des journaux officiels de ce dernier pays ont fait plus que l'insinuer, et ses législateurs l'ont formellement affirmé dans leurs discours. Si j'étais appelé à parler à ces déclamateurs véhéments, je leur dirais: Messieurs, où faut-il chercher la cause de cette animosité sans mesure envers l'Angleterre? Cette cause existe-t-elle dans la nature pour former les cœurs durs? Si vous désirez réellement nous faire la guerre, est-il honorable à vous de donner cours à votre animosité en calomniant notre caractère? Ne voyez-vous pas que la réprobation imméritée que vous nous feriez subir rejaillirait sur vous avec une force doublée? Est-il politique, si vous voulez nous combattre, d'irriter votre ennemi futur par des artifices inavouables, et des accusations calomnieuses de façon à lui faire vaincre ses bons sentiments par la colère et le mépris? De travailler à porter un peuple grand et puissant à renier sa modération naturelle et à s'en faire un ennemi mortel au moyen d'injures, d'invectives et d'insultes? Par des accusations accumulées, sans consistance improbable, sans même l'ombre d'une preuve?

Vous auriez dans l'Angleterre, puisque rien ne peut vous dissuader d'en faire votre ennemi, un ennemi généreux autant que brave; désirez-vous le faire engager dans une guerre *usque ad internecionem?* Vous ne le pouvez pas: cela n'est pas dans sa nature. Qu'il me soit toutefois permis de vous dire, messieurs, que nulle insulte n'est plus exaspérante ni plus impardonnable pour un Anglais, qu'une calomnie faite contre son pays ou une injure faite à son honneur; mais l'indignation me surmonte et je m'interromps..... Laissez-moi tenter, avec calme, de vous convaincre de votre injustice.

Plusieurs symptômes non équivoques de votre hostilité ayant été reconnus par nous, le gouvernement du roi dans l'Amérique du Nord a constaté qu'il était de son devoir d'en prévenir les conséquences possibles; dans l'exécution de celui-ci, la magnanimité et l'humanité qui dirigèrent et qui ont toujours dirigé les actions de ce gouvernement, ont été très clairement manifestées; comment? En ce qu'il a pris les premières mesures pour *prévenir les mêmes désordres* dont vous lui attribuez si affirmativement la permanence (fomentation?).

C'est un fait connu de tous les hommes publics, au moins dans ce pays, que, longtemps avant votre fameuse bataille de Wabash, ainsi que vos fameux discours au Congrès, le gouvernement britannique de l'Amérique du Nord a donné les instructions les plus précises au personnage ayant le commendement civil et militaire dans le Haut-Canada, afin de dissuader les Indiens d'avoir recours aux armes pour le règlement de leurs différends avec votre gouvernement, et que, conformément à ces instructions, le major général Brock, qui avait été chargé dès le mois d'octobre dernier, du commandement civil et militaire dans cette province, fit toutes les démarches et employa tous les moyens possibles en son pouvoir pour empêcher les Indiens de commettre des hostilités contre les Etats-Unis, et pour leur ôter les moyens de se porter à ces hostilités !

Voilà, monsieur le rédacteur, ce que je désirerais dire à nos accusateurs. S'ils voulaient m'écouter, très bien:—sinon, je pourrais élever la voix et leur dire que chaque sujet de Sa Majesté est prêt à repousser avec indignation et mépris l'accusation de trahison formulée contre le gouvernement, comme le plus malicieux et le plus colomnieux des mensonges.

Je suis, etc.,
PHILALETHES.

N° 35.—Sir George Prevost a lord Liverpool.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 181.)

Québec, 3 avril 1812.

Milord,—Avant que votre Seigneurie ait reçu cette lettre, elle sera probablement au courant de toutes les circonstances relatives à la trahison de Henry, ainsi que de l'effet que cette trahison a produit, ou qu'elle produira sans doute, sur le gouvernement des Etats-Unis; les documents officiels qui m'ont été laissés par mon prédécesseur ne jettent aucune autre lumière nouvelle importante sur ce sujet que celle que Votre Seigneurie aura pu voir dans les écrits publics, ou dans les missives qu'elle a pu recevoir de M. Foster; il n'est toutefois pas sans intérêt de faire observer à Votre Seigneurie que, vu la résidence en ce pays et la religion de M. Henry, sa grande connaissance du caractère et du langage canadien, et surtout son profond ressentiment contre le gouvernement du Canada, Bonaparte pourrait être porté à le recevoir avec faveur en France, dans le but de réserver ses talents pour servir le gouvernement des Etats-Unis au besoin, au cas où une alliance serait conclue entre ces pays contre l'Angleterre.

J'ai lieu de croire que la prochaine mesure hostile de M. Madison sera de faire déposer sur la table du congrès une déclaration de guerre à la Grande-Bretagne. En conséquence, j'ai cru qu'il était urgent de me mettre en communication avec les officiers généraux commandant les districts des provinces britanniques de l'Amérique, et de leur recommander la plus grande prudence et la plus grande circonspection dans leurs relations avec les Etats-Unis.

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint un extrait de ma lettre au major général Brock à ce sujet; celle adressée à sir John Sherbrooke contient les mêmes restrictions, sauf en ce qui concerne le fort de Détroit. J'espère que mes instructions à ces officiers seront jugées conformes aux sentiments et aux intentions du gouvernement de Sa Majesté par rapport aux Etats-Unis à l'époque actuelle.

J'ai l'honneur, etc.,
GEORGE PREVOST.

N° 36.—Sir George Prevost au major général Brock.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 183.)

Québec, 31 mars 1812.

(Extrait.)

J'ai examiné avec soin le rapport du colonel Macdonell sur le fort américain de Détroit, écrit à votre demande sur les connaissances qu'il en avait acquises pendant les quelques jours qu'il est demeuré dans le voisinage.

Quelles que soient les tentations qui puissent vous porter à vous écarter d'un système purement défensif, je vous enjoins expressément, vu l'état de nos relations avec le gouvernement des Etats-Unis, de ne pas permettre à ces raisons de vous engager à prendre des mesures qui puissent paraître agressives, même au cas où une déclaration de guerre serait déposée sur le bureau du congrès par l'influence du président; car notre ambassadeur à Washington m'apprend que la grande masse du peuple américain n'est pas en faveur des hostilités et que la négligence apparente à Détroit peut n'être qu'un appas pour nous porter à l'attaque, et que cette attaque unirait les partis et donnerait plus de force au gouvernement de ce pays, ce qui lui faciliterait l'augmentation de l'armée américaine en permettant la mobilisation d'un grand nombre de citoyens : tandis que dans les conditions actuelles, il est douteux que les Américains puissent former un seul nouveau régiment.

Vous devez toutefois persévérer dans vos préparatifs pour la défense et dans les mesures qui, au cas de changement dans l'état des affaires, vous permettront de disposer de quelque partie de vos forces pour l'offensive contre l'ennemi commun.

N° 37.—Le secrétaire d'Etat à sir George Prevost.

(*Archives, série Q, vol.* 117-2, *p.* 239.)

Downing Street, 15 mai 1812.

Milord,—Avant que cette missive vous soit parvenue vous aurez sans doute appris la communication faite au gouvernement américain par un nommé Henry, de certains documents relatifs à son emploi par sir James Craig, dans l'année 1809, pour une mission d'une nature secrète et confidentielle.

Quelle qu'ait pu être la première impression produite par la publication de la correspondance de M. Henry aux Etats-Unis, j'ai lieu de croire qu'aucune mesure hostile ne sera prise avant que le consul de Sa Majesté ait eu l'occasion de donner au gouvernement américain l'explication qui aurait dû être requise et reçue de lui avant de croire entièrement aux assertions de M. Henry et avant que les documents qu'il a livrés fussent soumis à l'Assemblée représentative, je vous transmets ci-joint, sur l'ordre de Son Altesse Royale le prince régent, la copie d'une lettre qui a été adressée par monseigneur le vicomte Castlereagh à M. Foster, lui signifiant le bon plaisir de Son Altesse Royale en ce qui concerne le langage qu'il doit tenir au gouvernement américain.

Outre l'explication qui y est donnée de la conduite et des sentiments des ministres de Sa Majesté à ce sujet, il importe que je vous assure formellement que, lorsque j'ai joint à ma lettre du 16 septembre, selon l'usage officiel, lorsque de semblables références ont été faites, le mémoire de M. Henry, je ne désirais aucunement vous porter à conclure que j'admettais que ce que M. Henry déclare en ce qui concerne ses services fut véridique, ou que j'approuvais les instructions de sir James Craig sous lesquelles il a agi.

En demandant mon opinion sur l'habileté déployée par M. Henry dans l'occasion mentionnée dans son mémoire, je ne faisais allusion qu'à la manière dont il s'était acquitté de sa mission, sur la nature de laquelle je ne jugeai pas nécessaire d'exprimer mon opinion à une époque où toute l'affaire était terminée depuis plus de deux ans.

Quelle qu'ait été mon opinion, j'aurais éprouvé la plus grande répugnance à commencer ma correspondance avec le successeur de sir James Craig, en exprimant ma désapprobation de la conduite de cet officier distingué.

J'aurais sans doute saisi cette occasion de vous avertir de vous garder de toute action qui put justement être considérée comme une offense par le gouvernement d'une nation amie, et je n'aurais pas omis cet avertissement si j'eusse été moins convaincu du fait que votre jugement et votre discrétion rendaient cette précaution inutile.

Je conclus cette lettre en exprimant mon espoir et ma conviction inébranlables que dans vos mesures en vue de la défense des provinces confiées à votre direction,

même sous les menaces d'hostilité et d'invasion, vous ne prendrez aucune décision qui ne puisse ultérieurement recevoir la sanction du gouvernement de Sa Majesté, ou qui, si elle était rendue publique, puisse être interprétée comme un indice de mauvaise foi de la part de ce gouvernement envers une nation qui ne serait pas en guerre avec la Grande-Bretagne.

N° 38.—Le secrétaire d'État à sir George Prevost.

(*Archives, série Q, vol.* 117–2, *p.* 243.)

Downing Street, 15 mai 1812.

Milord,—Malgré l'irritation qui a pu se produire en Amérique, en conséquence de la divulgation faite par M. Henry et des autres causes de désunion entre les deux pays, le gouvernement de Sa Majesté est encore porté à espérer qu'aucune rupture imminente avec les Etats-Unis n'est à craindre. Sur la réception d'informations offrant des indices d'hostilité plus concluants, l'on prendra dans ce pays les mesures nécessaires pour vous permettre de résister à une attaque possible dirigée contre les provinces confiées à votre direction, autant que cela sera possible au gouvernement de Sa Majesté, vu les exigences du service public dans d'autres parties de l'univers.

Je suis sûr, toutefois, que lorsque vous prendrez en considération les inconstances dans lesquelles se trouvent actuellement le pays, et l'obligation dans laquelle il est d'employer ailleurs une partie si considérable de ses troupes, vous ne pourrez demander de renforts considérables aux troupes que vous commandez, par l'envoi de troupes nouvelles de la mère-patrie.

Dans le cas d'une attaque ou dans la certitude apparente d'une attaque imminente, vous vous considérerez comme investi du même pouvoir discrétionnaire, dans les mesures à prendre pour la défense des provinces de l'Amérique du Nord, qui fut accordé à votre prédécesseur, sir James Graig, dans les mêmes circonstances, en vertu des instructions qui lui furent expédiées par lord Castlereagh.

J'espère, cependant, que les dépenses qui ont été faites pour mieux assurer la défense du Bas-Canada seront suffisantes pour vous permettre de trouver les moyens de résister à une attaque, sans qu'il vous soit nécessaire de tirer beaucoup de capitaux du trésor de ce pays.

J'avais l'intention de saisir cette occasion de vous écrire plus au long sur le sujet mentionné dans cette lettre, mais l'événement regrettable qui est arrivé récemment* et que vous avez sans doute appris par d'autres sources, me force à remettre à plus tard la communication plus détaillée des sentiments du gouvernement de Sa Majesté.

Je ne puis cependant omettre de vous réitérer l'assurance de son vif désir que vous évitiez continuellement de faire quoi que ce soit qui puisse avoir pour effet d'irriter le gouvernement ou le peuple des Etats-Unis, ou qui puisse tendre en quelque manière que ce soit à hâter le recours aux mesures hostiles contre ce pays.

N° 39.—Révocation des ordres du Conseil.

Règistre annuel, vol. 54, *p.* 310.*)

A la cour, à Carlton House, le 23 juin 1812; présent, Son Altesse Royale le prince régent en conseil. Vu qu'il a plu à Son Altesse Royale le prince régent déclarer au nom et de la part de Sa Majesté, le vingt-troisième jour du mois d'avril 1812, "que si à aucune époque ci-après les décrets de Berlin et de Milan, promulgués

* Cet événement regrettable était, sans nul doute, l'assassinat de M. Perceval par Bellingham, dans les couloirs de la Chambre des Communes.

publiquement, sont, par quelque action du gouvernement français, révoqués absolument et sans condition, alors et à partir de la date de la dite révocation, l'ordre en conseil du 7 janvier 1807, et l'ordre en conseil du 26 avril 1809, seront sans nouvel ordre, et les dits décrets sont par les présentes déclarés, à partir de la dite date, totalement et absolument révoqués.

Et vu que le chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, résident à cette cour, a, le vingtième jour du mois de mai dernier, transmis à monseigneur le vicomte Castlereagh, l'un des principaux secrétaire d'Etat de Sa Majesté, une copie d'un certain document, là et alors communiqué pour la première fois à cette cour, et qu'on assure être un décret émis par le gouvernement de la France le vingt-huitième jour d'avril 1811, par lequel les décrets de Berlin et de Milan sont déclarés définitivement n'être plus en vigueur en ce qui concerne les navires américains.

Vu que Son Altesse Royale le prince régent, bien qu'elle ne puisse pas considérer la teneur du dit document comme satisfaisant aux conditions émises dans le dit ordre en conseil du 21 avril dernier, d'après lesquelles les dits ordres en conseil devaient cesser d'être en vigueur et de faire autorité, est toutefois disposé elle-même a prendre les mesures qui peuvent tendre à rétablir dans ses principes usuels le moyen de communication entre les nations neutres et les nations belligérantes, Son Altesse Royale le prince régent, au nom et de la part de Sa Majesté, a bien voulu, par et de l'avis du Conseil privé de Sa Majesté, ordonner et déclarer que l'ordre en conseil portant la date du septième jour de janvier 1807, et l'ordre en conseil du vingt-sixième jours du mois d'avril 1809, soient et sont révoqués, en ce qui concerne les navires américains et leurs cargaisons, étant propriété américaine, à dater du premier jour du mois d'août prochain.

Mais vu qu'en vertu de certains décrets du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, tous les navires de guerre anglais sont exclus des ports et des eaux des dits Etats-Unis, tandis que les navires de guerre français peuvent s'y rendre, que le commerce entre la Grande-Bretagne et les dits Etats-Unis est interdit; tandis que les relations commerciales entre la France et les dits Etats-Unis ont été rétablies, il a plu à Son Altesse Royale le prince régent de déclarer, au nom et de la part de Sa Majesté que, si le gouvernement des dits Etats-Unis ne révoque pas ou ne fait pas révoquer les dits décrets aussitôt que possible après que le présent ordre aura été dûment communiqué par le consul de Sa Majesté en Amérique au dit gouvernement, le présent ordre dans ce cas sera dès lors et ultérieurement déclaré nul et de nul effet, après avis dûment signifié au dit gouvernement par le consul de Sa Majesté en Amérique.

Il est de plus ordonné et déclaré que tous les navires américains et leurs cargaisons étant propriété américaine qui auront pu être capturés après le vingtième jour du mois de mai dernier, pour la violation des ordres en conseil mentionnés ci-dessus seuls, et qui n'auront pas été condamnés avant la date du présent ordre, et que les navires et cargaisons comme ci-devant qui seront dorénavant capturés d'après les dits ordres en conseil avant le premier jour du mois d'août prochain, ne seront pas sujet à être poursuivis jusqu'à condamnation avant que de nouveaux ordres soient transmis, mais seront, au cas où le présent ordre en conseil ne deviendrait pas nul et de nul effet, dans le cas ci-devant mentionné, dorénavant libérés et relâchés, sujet toutefois au paiement d'un montant raisonnable de dépenses par les capteurs, qui auront été justement encourues.

Pourvu que rien de ce qui est contenu dans le présent ordre, en ce qui concerne les ordres ci-mentionnés, ne sera interprété dans le sens de remettre en vigueur totalement ou en partie les ordres en conseil du 11 novembre 1807, ou tout autre ordre non mentionné dans les présentes, ou d'empêcher les particuliers de pouvoir se servir d'aucun remède légal auquel ils peuvent avoir droit, d'après l'ordre en conseil du 21 avril 1812. Par les présentes, il a plu à Son Altesse Royale le prince régent de déclarer en outre, au nom et de la part de Sa Majesté, que rien de ce qui est contenu dans le présent ordre ne devra être interprété comme pouvant empêcher Son Altesse Royale le prince régent, si les circonstances le commandent, de remettre en vigueur, après un délai raisonnable, les ordres en conseil du 7 janvier 1807 et du 26 avril 1809, ou toute partie de ces ordres, ou de prendre les autres mesures de représailles contre l'ennemi qui pourraient paraître justes et nécessaires à Son Altesse Royale.

Et les honorables lords commissaires du trésor de Sa Majesté, les secrétaires d'Etat principaux de Sa Majesté, les lords commissaires de l'amirauté, les juges de la haute cour de l'amirauté et les juges des cours de vice-amirauté prendront les mesures nécessaires ci-mentionnées, qui dérivent de leurs diverses fonctions.

JAMES BULLER.

N° 40.—DÉCLARATION DE GUERRE PAR LES ETATS-UNIS.

(*Registre annuel, vol.* 54, *p.* 342*)

Loi déclarant la guerre entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et ses possessions et les Etats-Unis d'Amérique et leurs territoires.

Il est décrété par le Sénat et l'Assemblée législative des Etats-Unis d'Amérique, réunis en congrès, que la guerre soit, et elle est par les présentes déclarée exister entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et ses possessions et les Etats-Unis d'Amérique et leurs territoires ; que le président des Etats-Unis soit, et il est par les présentes autorisé à se servir de toutes les forces de terre et de mer des Etats-Unis pour mettre en vigueur le présent décret ; et à émettre en faveur des commandants des navires armés aux Etats-Unis, des commissions ou lettres de marque et de représailles générales, dans la forme qu'il jugera convenable et sous le sceau des Etats-Unis, pour combattre contre les navires de l'ennemi et enlever ou détruire les marchandises et effets du gouvernement du dit Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et de ses sujets.

18 juin 1812.

Approuvé,

JAMES MADISON.

N° 41.—L'AMIRAL WARREN À M. MONROE, SECRÉTAIRE D'ETAT, E.-U. A.

(*Registre annuel, vol.* 54, *p.* 342*).

HALIFAX, N.-E., 30 sept.

MONSIEUR,—Le départ de M. Foster de l'Amérique a été cause que je suis chargé de vous apprendre, pour l'information du gouvernement des Etats-Unis, les sentiments de Son Altesse Royale le prince régent, sur les relations actuelles des deux pays.

Vous voudrez bien observer, d'après la copie ci-jointe d'un ordre en conseil daté du 23 juin 1812, que les ordres en conseil du 7 janvier 1807 et du 26 avril 1809, ont cessé d'être en vigueur presque en même temps que le gouvernement des Etats-Unis a déclaré la guerre à Sa Majesté.

Aussitôt après la réception de cette déclaration à Londres, l'ordre en conseil dont la copie est ci-jointe fut passé le trente-unième jour du mois de juillet, pour la détention et l'embargo sur tous les navires américains.

Dans ces conditions, j'ai reçu l'ordre de proposer à votre gouvernement la cessation immédiate des hostilités entre les deux pays ; et je serai très heureux de servir d'interprète pour la réconciliation qui sera si bienfaisante et d'un intérêt si grand tant pour les Etats-Unis que pour la Grande-Bretagne.

Je vous propose, en conséquence, que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique annule incessamment ses lettres de marque et représailles générales contre les navires britanniques, ainsi que tous les ordres et toutes les instructions pour les hostilités contre le territoire de Sa Majesté, ou les personnes ou la propriété de ses sujets, avec l'entente que sitôt la réception d'un acquiescement à cet effet, de votre part, je donnerai à tous les officiers sous mon commandement l'ordre de cesser les mesures correspondantes de guerre contre les navires et la propriété des Etats-Unis, et que je

transmettrai, sans délai, des instructions correspondantes dans toutes les parties du monde où les hostilités ont pu commencer; les commandants de ces endroits recevront l'ordre de cesser les hostilités à partir de la date de la réception de ces avis.

Au cas où le gouvernement américain voudrait adopter la proposition ci-dessus, pour la cessation des hostilités, je suis autorisé à m'entendre avec vous en ce qui concerne la révocation des lois interdisant le commerce et l'entrée des navires de la Grande-Bretagne dans les ports et les eaux des Etats-Unis; à défaut de cette révocation dans le délai raisonnable que nous pourrons fixer ensemble, je vous ferai observer que par l'ordre en conseil du 23 juin, les ordres en conseil du mois de janvier 1807, et du mois d'avril 1809, seront remis en vigueur.

L'officier qui porte cette lettre à la côte américaine a reçu de moi l'ordre de s'embarquer aussitôt après avoir remis cette missive aux autorités compétentes; je recommande avec insistance que peu de temps soit perdu pour me communiquer la décision de votre gouvernement, persuadé que je suis qu'elle ne peut qu'être favorable au prompt réglement du différend actuel.

Le porteur de votre réponse, sous pavillon parlementaire, pourra aborder l'un de mes croiseurs à Sandy Hook, dix jours après la remise de cette missive, au commandant duquel croiseur j'ai donné l'ordre de se rendre dans ce but à cet endroit sous pavillon parlementaire.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN BORLASE WARREN,
Amiral du " Blue," commandant en chef, etc.

N° 41.—JAMES MONROE, SECRÉTAIRE D'ETAT, À L'AMIRAL WARREN.

(*Registre annuel, vol.* 54, *p.* 344*.)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 27 octobre 1812.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 30 ultimo et de la soumettre à la considération du Président.

Il appert que vous êtes autorisé à proposer la cessation des hostilités entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, à cause de la révocation des ordres en conseil; et au cas où cette proposition serait entendue, de prendre des mesures, de concert avec ce gouvernement, pour en assurer l'effet complètement des deux côtés.

Vous déclarez aussi que vous êtes chargé, dans ce cas, de vous entendre avec le gouvernement des Etats-Unis pour la révocation des lois interdisant au commerce et aux vaisseaux de guerre de la Grande-Bretagne l'entrée des ports et des eaux des Etats-Unis, et vous insinuez que si la proposition n'est pas adoptée, les ordres en conseil (révoqués conditionnellement par celui du 23 juin dernier) seront remis en vigueur contre le commerce des Etats-Unis.

Je suis chargé de vous apprendre que le Président sera très heureux de conclure avec le gouvernement britannique des arrangements pour la cessation immédiate des hostilités existant maintenant entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans des conditions honorables pour les deux nations.

Lors de la déclaration de guerre, le président a donné une preuve non équivoque des dispositions pacifiques des Etats-Unis. L'ordre de proposer un armistice conditionnel au gouvernement britannique, lequel, pensait-on, serait suffisant, fut donné, peu de temps après la déclaration de guerre, à l'ex-chargé d'affaires des Etats-Unis à Londres. On a constaté avec regret que la proposition faite par M. Monroe, spécialement en ce qui concerne l'importante question d'enrôlement forcé, a été rejetée, et qu'aucune autre n'a été faite par cette entremise, comme base d'une entente aux termes de laquelle les hostilités auraient pu cesser.

Comme notre gouvernement vous a autorisé à proposer la cessation des hostilités et qu'il saisit sans doute l'effet salutaire et important qu'un arrangement satisfaisant ne pourrait manquer de produire sur les relations futures des deux pays, j'espère qu'il vous a avant ceci donné plein pouvoir à ce sujet. L'expérience démontre assez clairement que la paix ne peut être durable si ce pouvoir ne vous a

pas été donné; en conséquence nous assumons qu'il est de l'intérêt des deux pays de régler cette question dès maintenant.

Sans plus discuter la question des droits, le président désire donner un remède aux maux dont on se plaint de part et d'autre. Le désir du gouvernement britannique est de reprendre tous les sujets de l'Angleterre du service des vaisseaux marchands des autres pays. Dans la pratique de cet ordre, les commandants des vaisseaux britanniques prennent souvent du bord des navires marchands des Etats-Unis des citoyens américains. Si les Etats-Unis défendent l'emploi de sujets britanniques à bord de leurs vaisseaux, et s'ils appliquent cette loi par des règlements et des punitions justes, et il restera plus de raisons pour que les sujets britanniques mettent en pratique les désirs de leur gouvernement. C'est sur ces opinions que le président désire s'entendre avec le gouvernement britannique, et il est difficile de concevoir les raisons pour lesquelles celui-ci refuserait de s'entendre.

Une cessation de la mise en réquisition, en attendant l'armistice, semble être une conséquence nécessaire. Il est impossible de prétendre que, lorsque les deux parties sont engagées dans une négociation pour ajuster amicalement cette importante différence, les Etats-Unis puissent reconnaître l'enrôlement par la force ou laissent pratiquer l'enrôlement forcé par l'autre partie; ou encore que la Grande-Bretagne empêche ses croiseurs de pratiquer une chose qui tendrait fortement à arrêter les négociations. Il est probable que les deux parties intéressées entreraient en négociation avec le désir sincère de la mener à bonne fin. A cette fin, il est nécessaire qu'on en arrive à une entente claire et distincte entre les deux parties, afin qu'elles sachent exactement quelles conditions chacune d'elles est prête à faire. Si le gouvernement britannique est décidé a suspendre son système d'enrôlement forcé à bord des vaisseaux américains, sous condition que les Etats-Unis n'enrôlent pas de matelots anglais à bord de leurs navires, le règlement qui devrait mettre ce compromis en vigueur serait le seul objet de la négociation. L'armistice ne serait que de peu de durée. Si les deux parties en venaient à s'entendre, la paix en serait le résultat. Si les négociations ne réussissaient pas, les deux parties se trouveraient dans la même position qu'auparavant, et reprendraient toutes leurs prétentions, avec le recours à la guerre, comme moyen de les faire valoir.

Il semble que lord Castlereagh, dans sa note à M. Russel, a supposé que si le gouvernement britannique avait accepté les offres qui lui ont été faites, la Grande-Bretagne aurait cessé d'exercer un droit, sur la simple promesse de ce gouvernement-ci, qu'une loi serait passée à l'effet d'empêcher l'emploi de marins anglais au service des Etats-Unis, et que la Grande-Bretagne n'aurait aucune certitude, d'après l'entente, de voir cette proposition mise en vigueur. Ce n'était pas là l'intention du gouvernement, et l'on ne pouvait déduire cela de la note de M. Russel; quoique, toutefois, M. Russel ait pu recevoir des instructions à cet effet et qu'afin d'empêcher toute méprise ou tout malentendu, M. Russel ait reçu des instructions subséquentes, en vue de prévenir toutes les objections dont je fais mention. Comme ces instructions sont en date du 27 juillet et ont été expédiées par le paquebot britannique *Alphea*, il est plus que probable qu'elles ont été reçues et suivies.

Je suis heureux de vous expliquer pleinement les vues de mon gouvernement à ce sujet si important. Le président désire que la guerre qui existe entre nos pays se termine par des conditions qui assureraient une paix solide et durable. Pour arriver à ce but, il est nécessaire que les intérêts de mise en réquisition soient arrangés à la satisfaction générale. Il désire que la Grande-Bretagne soit protégée contre les maux dont elle se plaint. Il désire, d'un artre côté, que les citoyens des Etats-Unis soient protégés contre une pratique qui, tout en avilissant une nation, les prive de leurs droits d'hommes libres, les arrache de force à leurs familles et à leur pays pour les enrôler au service des étrangers, pour combattre pour un pays étranger, peut-être contre leurs propres parents et leur propre pays.

Je m'abstiens, dans cette communication, d'entrer dans d'autres sujets de contestation. Les arrêtés du Conseil ayant été abrogés (avec une restriction n'altérant pas un droit semblable de la part des Etats-Unis), et aucuns blocus illégaux n'ayant été ravivés ou institués à leur place, s'il était possible d'en arriver à une entente au sujet de la mise en réquisition, d'après la manière proposée ici, le président consen-

tirait à la cessation des hostilités, en vue d'arranger, par un traité d'une manière plus ample et plus distincte, et à la satisfaction des deux parties, tous les sujets de contestation.

J'ajouterai seulement que s'il n'y a pas d'autre objection à une entente au sujet du différend de la mise en réquisition, d'après la manière proposée ici, que la suspension des prétentions britanniques au sujet de la mise en réquisition, au cours de l'armistice, il ne peut y en avoir à ce que l'on commence, sans l'armistice, la discussion et l'arrangement d'un article à ce sujet. Cette grande question étant ajustée à la satisfaction générale, la route sera libre pour l'armistice ou tout autre arrangement pouvant amener le plus promptement et le plus convenablement à une pacification générale.

J'ai l'honneur,

JAMES MONROE.

N° 42.—W. Jones au capitaine Evans, du "Chesapeake".

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 185.)

Département de la Marine, 6 mai 1813.

Monsieur,—Je suis très satisfait de la promptitude avec laquelle vous avez gréé le *Chesapeake*, et j'espère que ce pli vous trouvera prêt à prendre la mer.

Dans cette attente, l'exposé suivant doit vous démontrer votre course, laquelle, si elle est faite avec vigueur et vigilance, tournera, j'en suis persuadé, non moins à votre honneur et à votre avantage, qu'à l'accomplissement des objets de la guerre. Il est impossible de concevoir un service naval d'un plus grand mérite, au point de vue national, que la capture et la destruction des magasins de l'ennemi, des vaisseaux avec magasins militaires et navals destinés à l'approvisionnement de ses armées au Canada et à ses flottes à cette station, et la capture des transports de troupes destinées à renforcer les armées canadiennes, ou à envahir nos propres rivages. A cette fin, on ne saurait choisir de meilleure position que la vue des côtes de la Nouvelle-Ecosse, l'entrée du golfe Saint-Laurent et le détroit de Belle-Isle, le long de la côte du Labrador et par la côte est de Terreneuve (comme les informations et le prospectus le déterminent) jusqu'à la côte du Groënland, où les pêcheries de baleines de l'ennemi étant sans protection peuvent être complètement détruites, et cela en peu de temps.

Après que ceci aura pu être accompli, la même route peut être suivie en revenant, afin d'entrer dans un port de l'est au cours du mois de septembre. Par cette route vous trouverez une grande ressource pour la consommation dans le poisson qui abonde dans ces mers, ainsi que dans les navires pêcheurs que vous pourrez capturer et détruire; de plus, la température modérée et l'humidité du climat justifieront une consommation plus modérée d'eau.

La force de l'ennemi présentement sur nos côtes et le renfort attendu empêcheraient de tenter d'emmener les prises en toute sûreté dans nos ports pendant les mois d'été. Le risque que les navires soient repris est si grand qu'il semble que l'intérêt public demande plutôt la destruction de toutes les prises que de diminuer votre équipage, en essayant de les envoyer dans nos ports, spécialement les prises ayant des approvisionnements *militaires ou navals*. Nos officiers n'hésiteront pas entre leur honorable patriotisme et leur intérêt pécuniaire, que l'on pourrait les accuser d'avoirvoulu sauvegarder en essayant d'envoyer leurs prises dans nos ports, lorsque l'on considère les douteuses chances de succès, et le grand avantage que l'ennemi obtiendrait s'il ressaisissait ses vaisseaux.

La route de la course désignée ici embrasse aussi un commerce vaste et riche pour la consommation des provinces britanniques et des Indiens, ainsi qu'un très riche rapport de fourrures et de pelleteries.

Il est plus que probable que l'ennemi n'anticipera pas une croisière par nos vaisseaux de guerre publics, et comme les convois de l'ennemi se séparent ordinairement entre le Cap-Race et Halifax, laissant le commerce du Saint-Laurent se faire sans convoi, les chances pour les prises sont très fortes. Il est de la plus haute

importance, que les registres d'écrou de nos prisonniers soit toujours aussi remplis que possible, et que des rapports soient faits régulièrement à ce département, afin que l'échange de nos propres marins se fasse sans délais et que par la valeur considérable des otages entre nos mains, l'ennemi soit amené par intérêt, sinon par disposition, à traiter nos citoyens avec moins de rigueur qu'il n'a l'habitude de le faire.

Les brouillards qui sévissent dans les mers où vous allez croiser peuvent être considérés comme une objection, si l'on suppose qu'un ennemi supérieur ne peut être aperçu que lorsqu'il est tout près ; mais en admettant cette hypothèse, elle se trouve contre-balancée par la facilité avec laquelle un voilier rapide peut échapper à un ennemi supérieur, le brouillard cachant votre propre navire jusqu'à ce qu'un vaisseau inférieur en force et en vitesse se trouve sous vos canons ; en naviguant près des côtes, vous êtes certain de ne pas avoir de brouillard, quoique le brouillard soit très épais à deux ou trois lieues au large, et en prenant une position en vue d'une terre connue ou les navires remontant le Saint-Laurent font ordinairement escale, vous pourrez les intercepter comme ils approcheront de la terre, au moment où ils sortiront du brouillard.

Après tout, la vigilance et la prévoyance sont les seules protections, dans n'importe quelle et toutes les situations.

Avec ces instructions, vous prendrez la mer, aussitôt que la température, la force et la position de l'ennemi le permettront, et comme le *Hornet* est maintenant prêt à prendre la mer, je fournirai au capitaine Biddle une copie de cette lettre et lui commanderai de suivre la même route que vous, d'après les mêmes instructions, et de tâcher de vous rencontrer en vue du Cap-Breton.

Vous souhaitant une honorable et heureuse croisière.

Je suis, etc.,

W. JONES.

SAMUEL EVANS, écr,
Commandant la frégate des E.-U. *Chesapeake*,
Port de Boston.

N° 43.—W. JONES AU CAPITAINE JAMES LAWRENCE.

(*Archives, série C, vol.* 673, *p.* 191.)

DÉPARTEMENT DE LA MARINE, 6 mai 1813.

MONSIEUR,—Ma dernière lettre du 4 courant vous aura appris mon intention de vous ordonner de prendre le commandement de la *Constitution* sans réserve, et la copie ci-incluse d'une lettre (NOTE: cette lettre n'a pas été retrouvée) que je viens de recevoir, après avoir fermé la lettre ci-incluse adressée au capitaine Evans, vous expliquera la cause du changement indispensable de ma détermination.

Connaissant votre ardent désir pour le service actif, j'éprouve un grand plaisir à gratifier votre louable zèle ; ainsi, je désire que vous partiez immédiatement pour Boston, où vous prendrez le commandement de la frégate des Etats-Unis, *Chesapeake*, et vous agirez conformément aux instructions ci-jointes, comme si elles vous avaient été adressées originairement. Si au cours de votre croisière vous appreniez que la force de l'ennemi, ou d'autres causes suffisantes, pourraient rendre une stricte observation de mes instructions préjudiciable au service public, vous aurez la liberté de faire suivant votre propre jugement, et vous pourrez suivre telle ligne de conduite qui sera dans votre opinion la plus propre à atteindre le but de votre croisière.

Le capitaine Biddle recevra ses instructions par ce courrier et sera probablement à New-York vingt-quatre heures après. Peut-être feriez-vous mieux de le voir et de conférer avec lui à propos des meilleurs moyens d'assurer votre rencontre à tel point que vous déterminerez.

Le capitaine Evans va être envoyé à l'arsenal de la marine à New-York, mais il n'est pas nécessaire que vous attendiez pour être reçu par lui.

Je suis, etc.,

W. JONES.

Capitaine JAMES LAWRENCE,
New-York.

NOTE C.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DANS LE HAUT-CANADA.

N° 1.—Sir John Johnson au général Haldimand.

(*Archives, série B, vol.* 115, *p.* 252.)

(Extrait.)

Montréal, 26 avril 1784.

Monsieur,—Les Montagnards et autres de mon régiment, des religions catholiques et protestante, m'ont prié par l'entremise de leurs officiers, de demander à Votre Excellence de vouloir bien consentir à ce qu'ils s'établissent séparément pour le bénéfice de leur religion.

N° 2.—Le général Haldimand à sir John Johnson.

(*Archives, série B, vol.* 63, *p.* 270.)

(Extrait.)

Quartier général, Québec, 6 mai 1784.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 26 ultimo, j'ai à vous apprendre que je n'ai aucune objection à ce que les hommes qui ont servi dans votre corps, et qui font partie des religions catholique romaine et protestante, s'établissent aussi distinctement que possible. Cela pourrait être fait en changeant les lots qu'ils tireront, ou en toute autre manière que vous jugeriez plus propre à satisfaire les deux parties, mon intention étant d'observer strictement les instructions du roi en ce qui concerne les terres de colonisation.

N° 3.—Lord Sydney au lieutenant-gouverneur Hamilton.

(*Archives, série Q, vol.* 24-2, *p.* 279.)

Whitehall, 24 juin 1785.

Monsieur —Ayant déposé devant le roi un mémoire de M. Roderick Macdonell, disant qu'à la demande d'un nombre considérable de montagnards écossais et d'autres sujets britanniques de la religion catholique romaine, lesquels, avant la dernière guerre, habitaient les cantons éloignés de la province de New-York, et auxquels, en considération de leur loyauté et de leurs services, des terres avaient été désignées dans le Haut-Canada, il désire les rejoindre afin de leur servir de pasteur, dans l'humble espoir qu'à son arrivée parmi eux, à leur établissement, le gouvernement lui allouera une certaine somme pour lui aider à remplir ses devoirs. Je vous inclus le dit mémoire, et je dois vous signifier les ordres du roi, qui veut que vous permettiez à M. Macdonell de rejoindre les colons plus haut mentionnés, afin de leur servir de pasteur, et en ce qui concerne l'allocation qui devra lui être faite, j'aurai prochainement l'occasion de vous communiquer le bon plaisir de Sa Majesté.

Je suis, etc.,

SYDNEY.

N° 4.—Mémoire de M. Roderick Macdonell.

(*Archives, série Q, vol.* 24-2, *p.* 280.)

Au très honorable lord Sydney, l'un des principaux secrétaires d'Etat, etc. etc., etc.

Le mémoire de M. Roderick Macdonell expose très humblement,

Qu'un nombre considérable d'Ecossais et d'autre sujets britanniques, lesquels, avant la dernière guerre, habitaient les cantons reculés de la province de New-York, ont adhéré à leur devoir et à leur allégeance, jusqu'à ce que, n'étant pas supportés, ils ont été écrasés par le nombre des ennemis, se sont retirés sous bois jusqu'au Canada, et ont servi dans le 84ième Royal Yorkers et autres régiments, au cours des différentes expéditions, jusqu'à la paix, ainsi que peuvent le certifier sir Guy Carleton, le lieutenant-gouverneur Haldimand, le brigadier général Maclean, sir John Johnson et les autres officiers.

Que des terres ont été assignées par le commandant en chef, dernièrement, aux colons plus haut mentionnés, dans le Haut Canada, mais, comme ils sont de la religion catholique romaine, ils perdent beaucoup à ne pas avoir un pasteur comprenant leur langue; ayant perdu toutes leurs propriétés, et étant réduits à commencer de nouveaux établissements dans les bois, ils ne sont pas en condition de lui fournir sa subsistance.

Que le signataire du mémoire étant connu et allié à plusieurs d'entre eux, ils lui ont envoyé des sollicitations lui demandant de traverser et d'aller les desservir comme pasteur, dans l'humble espoir que vu les circonstances et les considérations plus haut mentionnées, il plairait au gouvernement de Sa Majesté de donner la permission de lui fournir les moyens de défrayer les dépenses du voyage jusqu'à la colonie, et de lui faire une allocation annuelle, les colons n'étant pas capables de lui faire cette allocation.

Que, conséquemment, le signataire du mémoire, en possession de documents satisfaisants ayant rapport à sa popularité et à son caractère, ayant voyagé jusqu'ici de son pays natal et de sa colonie, espère humblement qu'il plaise à Votre Seigneurie de prendre les raisons ci-dessus en considération, et de faire justice aux exigences de cette partie loyale et malheureuse des sujets de Sa Majesté, en tant qu'il semblera juste et à propos à votre sagesse et à votre bonté.

N° 5.—L'Évêque (anglican) de Québec, à M. King.

Archives, série Q, vol. 69-2, *p.* 404.)

Powell-Place, 20 novembre 1794.

Cher monsieur,—J'inclus une copie de la lettre que je vous ai expédiée par milord Dorchester, à bord du *Regulus*.

Je saisis cette occasion pour vous mentionner une erreur qui m'a échappé au cours de ma lettre en date du 15 septembre, adressée à M. Dundas (*voir* p. 385).—Je disais que, "de Montréal à Kingston, une distance de 200 milles, il n'y a pas un " seul pasteur de l'Eglise anglicane, *ni aucune maison de culte religieux*, excepté une " petite chapelle appartenant aux luthériens, et peut-être une ou deux appartenant " aux presbytériens." J'aurais dû dire "ni aucune maison de culte protestant". Parce qu'entre Montréal et la Pointe-au-Baudet, * une distance d'environ 50 milles, où la majorité de la population est catholique romaine j'ai vu deux églises catholiques romaines (et j'ai depuis appris d'un prêtre de cette croyance qu'il y en a six autres). L'erreur dans l'expression provient de ce que je ne songeais qu'aux protestants, dont je décrivais alors la situation. De la Pointe-au-Baudet à Kingston, † à

* Dans le Bas-Canada. † Haut-Canada.

l'exception d'un petit *groupe d'Ecossais catholiques romains*, lesquels n'ont pas d'église, tous les habitants sont protestants, comme aussi à la Baie de Quinté. L'erreur ne fait matériellement rien à la question, mais j'ai cru faire mieux en vous le disant. Vous pourrez juger vous-même s'il y a nécessité d'en faire part au présent secrétaire d'Etat. Nous n'avons encore rien entendu au sujet des instruments.

Je suis, etc.,

J. QUÉBEC.

N° 6.—Le secrétaire d'État au lieutenant général Hunter.

(*Archives, série Q, vol.* 294, *p.* 41.)

Downing Street, 1er mars 1803.

Monsieur,—Un groupe de montagnards écossais, presque tous des Macdonnels, et dont plusieurs sont d'anciens soldats ayant servi dans le régiment des Glengarry Fencibles, se préparent, avec leurs familles et leurs parents, à quitter leur présente habitation, dans le dessein de rejoindre, dans le Haut-Canada, quelques-uns de leurs parents déjà établis dans la province.

Le mérite et les services du régiment dans lequel une certaine proportion de ces gens ont servi, leur donne des droits à toutes les marques de faveur et de considération qui pourraient judicieusement leur être accordées, et avec l'encouragement donné ordinairement dans la province, ils se montreraient d'aussi bons colons que leurs alliés demeurant présentement dans le district de Glengarry, dont la bonne conduite et l'industrie, d'après les représentations reçues ici, sont des plus recommandables.

Le gouvernement a été informé de la situation et des intentions des familles, avant que cela eut été décrit par M. McDonnell, l'un des ministres de leur église, et ci-devant aumônier du régiment de Glengarry, lequel possédait une influence considérable sur tout le groupe. Il a décidé, au cas où la détermination de mettre à exécution leur plan de départ serait absolue, d'embarquer avec eux et de diriger leurs pas vers le Canada.

Au cas de leur arrivée sur les terres que vous gouvernez, je suis commandé par Sa Majesté de vous autoriser d'accorder, d'après la manière usuelle, une partie des terres de la Couronne, non encore concédées, dans n'importe quelle partie de la province où ils voudront s'établir, dans une proportion de douze cents acres à M. McDonnell et de deux cents acres pour chaque famille qu'il amènera dans la colonie.

N° 7.—Le révérend Alex. McDonnell à John Sullivan.

(*Archives. série Q, vol.* 299, *p.* 184.)

Edinbourg, — mars, 1804.

Monsieur,—Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous au cours du mois de novembre dernier, vous approuviez l'idée que j'avais suggérée de garder les Écossais catholiques du Canada sous la direction spirituelle de pasteurs choisis parmi leurs compatriotes et ayant reçu leur éducation dans la Grande-Bretagne ; vous avez aussi exprimé le désir que je parte, suivant mes intentions, pour aller moi-même prendre charge de la direction des catholiques du comté de Glengarry sous le plus court délai. La saison étant maintenant arrivée, je suis prêt à partir à bord du premier vaisseau qui fera voile de la Clyde pour Montréal ou Québec, et je n'attends plus que ces lettres que vous avez eu la bonté de me promettre pour le gouverneur Hunter. Si vous ou milord Hobart jugez convenable de m'honorer d'autres ordres particuliers ou d'instructions pour cette province, je partirai immédiatement pour Londres afin de les recevoir.

Si le gouvernement trouvait à propos de défrayer les dépenses d'un instituteur pour ce comté, j'emmenerais avec moi, de ce pays, une personne compétente en tous points pour cette charge importante.

J'ai fait remarquer au cours de ma dernière lettre la nécessité où je me trouvais d'avoir du secours du gouvernement pour la construction d'une maison, mais pour cela ainsi que pour les autres gratifications que mes efforts pour mon pays auraient pu m'obtenir, je m'en rapporterai entièrement à vous et aux appréciations favorables que le gouverneur Hunter pourra vouloir faire de ma conduite.

Je suis, etc.,

ALEXANDER MACDONNELL.

N° 8.—Le secrétaire d'Etat au lieutenant général Hunter.

(*Archives, série Q, vol.* 297, *p.* 16.)

Downing Street, 7 avril 1804.

Monsieur,—Les circonstances ont empêché les anciens soldats du régiment des Glengarry Fencibles de mettre à exécution la résolution que je vous ai communiquée au cours de ma lettre du 1er mars 1803, laquelle était de s'en aller en corps au Canada. M. Macdonnell, l'un des ministres de leur église, que je vous avais dit alors avoir annoncé leur intention au gouvernement, et, lequel avait entrepris de les suivre, désire toujours rejoindre ses compatriotes déjà établis dans le district de Glengarry, dans les limites de la région que vous gouvernez. Au cas où il mettrait son projet à exécution, je dois désirer que vous lui ferez, sur sa demande, une allocation de terre compatible avec les règlements d'après lesquels les terres de la couronne sont concédées, et je ne doute pas que vous constatiez que M. Macdonnell mérite toute la protection et l'encouragement que vous pourrez lui donner.

N° 9.—Le lieutenant-général Hunter à lord Hobart.

(*Archives, série Q, vol.* 299, *p.* 49.)

Québec, 20 juin 1804.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie, n° 24, en date du 7 avril dernier, me faisant connaître les circonstances qui ont empêché les anciens soldats du régiment des Glengarry Fencibles de mettre à exécution leur projet d'émigrer en corps au Canada, laquelle Votre Seigneurie m'avais communiquée au cours de sa lettre du 1er mars 1803; mais que M. Macdonnell, l'un des ministres de leur religion, qui avait entrepris de les suivre, désire toujours rejoindre ses compatriotes déjà établis dans le district de Glengarry, et m'autorisant, sur sa demande, à lui faire une allocation de terre compatible avec les règlements d'après lesquels les terres de la couronne sont concédées.

J'aurai beaucoup de plaisir à rendre à M. Macdonnell tous les égards qui lui sont dus, dès son arrivée dans ce pays, et j'aurais aussi été très heureux de voir les anciens soldats du régiment des Glengarry Fencibles s'établir dans le Haut-Canada.

Ce régiment a servi sous mes ordres en Irlande en 1798, alors que j'ai constaté qu'il formait une agglomération dont la conduite et les bonnes dispositions étaient exemplaires.

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Seigneurie que votre lettre sur ce sujet, en date du 1er mars 1803, ne m'est jamais parvenue, et il est probable votre dépêche n° 17, de laquelle, au cours de ma lettre n° 47, en date 12 mars dernier, je vous annonçais la disparition.

J'ai l'honneur,

P. HUNTER.

N° 10.—L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC AU GÉNÉRAL HUNTER.

(*Archives, série C, vol.* 63, *p.* 105).

LONGUEUIL, 22 8tre 1804.

MONSIEUR,—Le porteur de la présente que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, est M. Macdonell, prêtre écossais nouvellement arrivé dans ce pays pour procurer à ses compatriotes émigrés les secours spirituels dont ils ont grand besoin; il est très recommandé et je l'emploierai avec plaisir auprès des Ecossais; il va rendre à Votre Excellence les respectueux hommages et traiter avec elle sur quelques objets relatifs à l'émigration faits et à faire. Je connais trop bien la bonté de Votre Excellence pour douter qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser les pauvres Ecossais que la nécessité de pourvoir à leur subsistance a jetés sur nos côtes. Un autre prêtre irlandais arrivé ici depuis un mois emmené d'Irlande par lord Selkirk est déjà placé dans le comté de Glengarry; son prédécesseur, M. Alexander Macdonell, touchait annuellement du gouvernement £50 sous le titre de missionnaire des sauvages de Swegatsi pour aider à sa subsistance.

Je suis charmé que le voyage de ce monsieur à York me procure le précieux avantage de renouveler les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

† P. ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

N° 11.—MANDAT POUR LE SALAIRE DU RÉVÉREND ALEXANDER MACDONNELL.

(*Archives, mandats, vol.* 3 *de* 1805.)

A HENRY CALDWELL, écr., receveur général.

Il vous est par les présentes ordonné et requis à même l'argent qui se trouve ou peut vous venir en mains, pour défrayer les dépenses du gouvernement de cette province, de payer ou de voir à ce qu'il soit payé au révérend Alexander Macdonnell ou à ses substituts, £25 sterling, cette somme étant son salaire comme missionnaire catholique romain dans le Haut-Canada pour les six mois écoulés du 1er novembre 1804 au 30 avril 1805, inclusivement. Et pour ce faire, ceci, avec la quittance du dit Alexander Macdonell ou ses ayants cause, seront votre autorisation.

QUÉBEC, ce 31ème jour de juillet 1805.

ROBERT S. MILNES.

Par l'ordre de Son Excellence,
HERMAN W. RYLAND.

N° 12.—JOSEPH FROBISHER AU LIEUTENANT COLONEL GREEN.

(*Archives, série C, vol.* 63, *p.* 121.)

BEAVER HALL, 3 février 1806.

MON CHER MONSIEUR.—A la demande du révérend M. Alex. Macdonnell, de Glengary, que vous connaissez personnellement, je crois, ayant apporté des lettres d'introduction et de recommandation à notre ami défunt le général Hunter, qui a eu la bonté de s'occuper de lui en parlant en sa faveur au gouverneur Milnes, et je crois qu'il a même obtenu pour lui une pension de £50, la même somme qui a été accordée à M. Burke et à d'autres missionnaires. Si vous preniez la peine de m'envoyer toutes les informations se rapportant à cette affaire, par le retour de la malle, M. Macdonnell attendant en ville le résultat de ma démarche et voulant savoir à qui il doit s'adresser pour le paiement de son salaire (si on lui en accorde), j'estimerais ce service comme une faveur particulière.

Avec mes compliments respectueux, etc.

J. O. FROBISHER.

N° 13.—Rev. Alexander Macdonnell au comte de Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 321, *p.* 228.)

3 Rue South, Square Manchester,
Lundi, 16 décembre 1816.

Milord.—Ayant une lettre de lord Sidmouth à livrer à Votre Seigneurie, et d'importantes communications à vous faire relativement aux sujets catholiques romains de Sa Majesté du Haut-Canada et des autres colonies britanniques de l'Amérique du Nord, je voudrais savoir quand il conviendra à Votre Seigneurie de m'accorder l'honneur d'une audience.

J'ai l'honneur, etc.,
ALEX. MACDONELL.

N° 14.—Le rév. Alexander Macdonell au comte de Bathurst.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 177.)

Rue South, Square Manchester, Londres.
10 janvier 1817.

Milord.—Comptant sur la condescendance de Votre Seigneurie, et convaincu par expérience du chaleureux intérêt que vous prenez au bien-être de chaque classe des sujets de Sa Majesté qui méritent l'approbation de leur souverain et de son gouvernement, je prends la liberté de soumettre à Votre Seigneurie le rapport suivant se rapportant aux sujets catholiques romains de Sa Majesté du Haut-Canada, espèrent obtenir la considération et l'approbation favorables de Votre Seigneurie.

Les catholiques du Haut-Canada sont à peu près au nombre de quinze mille, et sont dispersés sur une grande partie de la province, les montagnards écossais de cette croyance sont principalement concentrés dans ce qui est appelé la colonie de Glengarry, quoique plusieurs se soient dispersés dans le pays, jusqu'à Kingston, et de là à l'extrémité de la baie de Quinté.

Afin de subvenir aux besoins spirituels de tous, et afin de donner l'instruction nécessaire à la jeunesse, il faudrait au moins six ecclésiastiques et huit ou dix maîtres d'école, qui devraient être choisis parmi leurs compatriotes, qui devraient avoir la même profession de foi, et parler la langue (le gaélique) qu'ils parlent eux-mêmes.

De toutes les méthodes qui peuvent être conseillées pour conserver aux enfants les principes loyaux de leurs pères, il est évident qu'il n'y en a aucune qui soit aussi efficace que de graver dans leurs cœurs ces principes, et de leur donner l'instruction morale et religieuse dès leur jeune âge; dans le langage énergique de leurs ancêtres. Ainsi assurés par la double barrière de leur langue et de leur religion, ils pourront pendant longtemps résister à la politique contagieuse de leurs démocratiques voisins.

L'encouragement donné l'année dernière par ordre de Son Altesse Royale le prince régent aux instituteurs publics (sans distinction de croyance religieuse) qui accompagnent les émigrants allant au Canada, savoir: 100 livres sterling par année et 200 acres de terre aux ecclésiastiques, 50 livres sterling par année et 100 acres de terre aux maîtres d'école, était tout ce qui pouvait être demandé ou espéré par les catholiques de cette province, parce que les colons eux-mêmes fourniraient facilement tout ce qui pourrait être nécessaire à la subsistance de leurs fonctionnaires publics, et cette subvention du gouvernement ne pourrait avoir d'autre effet que d'augmenter la loyauté et la gratitude de ceux-là, et que d'agir comme un stimulant puissant sur ceux-ci pour faire remplir les fonctions de leur devoir important.

C'est mon intention d'établir la principale école à l'endroit où je demeure, dans le comté de Glengarry, de sorte qu'elle puisse être sous ma direction, et je veux procurer à cette école dans ce pays des instituteurs bien instruits, capables de donner aux fils de gentilhommes une éducation plus avancée qu'il ne serait nécessaire pour

la plus basse classe de colons. Ceci obvierait à la nécessité de les envoyer aux Etats-Unis ou aux séminaires français du Bas-Canada, comme cela a été fait jusqu'à présent. Si Votre Seigneurie était disposée à croire qu'un établissement de ce genre put mériter l'appui et la protection du gouvernement, une aide quelconque pourrait être donnée pour son support sans application directe de la bourse publique ni des fonds provinciaux de celle-ci, ce qui ne demanderait rien de plus qu'une recommandation de Votre Seigneurie enjoignant au lieutenant-gouverneur de donner à ce district catholique la même subvention que les écoles du district protestant reçoivent du trésor provincial.

Une autre partie du sujet sur laquelle je voudrais attirer l'attention de Votre Seigneurie, c'est l'éducation féminine.

Les pensionnats de jeunes filles dans les deux Canadas sont sous la direction de femmes américaines, et tous les livres d'instruction mis entre les mains des élèves par ces maîtresses d'école sont de fabrication américaine, remplis avec art des principes de leur gouvernement et de leur constitution, et représentant leurs dignitaires comme des modèles d'excellence morale, tandis que nos hommes publics et privés sont représentés sous les couleurs les plus sombres.

Afin d'arrêter les progrès rapides de ce mal croissant, et de sauvegarder les âmes des enfants catholiques du moins, contre les insidieux artifices de ces agents actifs de nos ennemis, aucun plan ne pouvait promettre autant que d'encourager quelques sœurs ou religieuses anglaises, capables de donner une bonne éducation et d'enseigner les arts d'agrément aux jeunes filles, à quitter ce pays pour aller s'établir dans le Haut-Canada.

Ou, si le choix des religieuses soulevait quelques objections, des femmes séculières pourraient être propres à une entreprise de ce genre, mais cela coûterait plus cher ; d'ailleurs on ne saurait s'attendre à ce que celles-ci missent autant de bonne volonté à accomplir leur devoir que celles qui ont renoncé à tout en ce bas monde dans la seule intention de se rendre utiles à leurs semblables.

Tout l'encouragement nécessaire pour les sœurs serait une pension modique fournie par le gouvernement ou payée à même les biens des Jésuites pendant quelques années, jusqu'à ce qu'elles pussent s'établir dans le pays ; un don de quelques acres de terre pour leur bâtiments, jardins et préau de récréation pour leurs élèves dans la ville de Kingston, ou partout où elles trouveraient un endroit plus convenable pour s'y fixer, et une concession de deux ou trois cents acres des terres de la Couronne, dans le voisinage de leur demeure, d'où elles pouraient se procurer du combustible et les autres choses nécesssaires à la vie.

Quand j'aurai dit à Votre Seigneurie que, à l'exception des huit écoles du district qui sont principalement sous la direction d'ecclésiastiques de l'Eglise établie, l'éducation de la jeunesse des deux sexes est exclusivement entre les mains d'instituteurs américains, et que cette éducation consiste en l'étude des traités auxquels j'ai déjà fait allusion, Votre Seigneurie avouera que le danger contre lequel je souhaiterais de nous prémunir est d'une nature sérieuse et alarmante, et je suis convaincu que pour l'esprit libéral et éclairé de Votre Seigneurie, aucune excuse n'est nécessaire pour la demande que j'ai faite en faveur de sujets loyaux, qui, en grande proportion ont, pendant vingt-six ans, été sous ma direction spirituelle, et qui pendant douze ans de cette période ont porté les armes pour la défense de leur pays.

Il me suffira d'ajouter que, en conséquence de l'appui qu'il a plu à milord Sidmouth de donner à moi et à ces gens en 1803, j'ai été capable de diriger vers nos colonies, des Ecossais catholiques, qui ont été obligés de quitter leur pays natal, et que depuis ce temps aucun n'a émigré aux Etats-Unis, tandis que des milliers d'Ecossais presbytériens et un nombre infini d'Irlandais catholiques qui auraient été d'excellents sujets dans les colonies britanniques, non seulement sont perdus pour leur pays natal, mais sont devenus ses ennemis les plus formidables et invétérés, et ont renforcé les armées américaines dans leur dernière tentative ayant pour but la conquête des Canadas, comme le certifieront tous les officiers anglais employés pendant ce temps dans ces provinces.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 15.—Mémoire.

(*Archives, série Q, 323, vol. p. 184.*)

(Privé.) (Il n'y a aucune date, endroit ni signature à ce document.)

L'évêque catholique romain de Québec exerce présentement une juridiction sur les deux Canadas, les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et les îles du Prince-Edouard, du Cap-Breton et de la Madeleine. L'an dernier on a exposé au siège de Rome qu'il était impossible qu'une seule personne put remplir les devoirs d'un évêque dans ces régions lointaines et étendues, et il a été proposé, avec l'approbation du pape, que le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et les îles ci-haut mentionnées seraient séparées du diocèse de Québec; que chaque province serait placée sous une juridiction spirituelle distincte, ainsi que les îles réunies, et qu'un vicaire apostolique, investi du pouvoir d'ordonner des prêtres et de confirmer, serait nommé dans chaque juridiction.

Le pape ne connaissant aucune personne propre à remplir cette charge, remit la nomination des vicaires de ces nombreux districts entre les mains de l'évêque de Québec, et l'on peut croire que celui-ci, dans le cours des quelques dernières semaines, a envoyé à Rome ses recommandations en faveur des candidats désignés. Sans aucun doute le docteur Plessis, qui est un homme intègre, un excellent prélat, et qui est aussi dévoué au gouvernement britannique qu'aucun autre homme des Canadas, recommanderait pour ces emplois des hommes capables et de loyaux sujets, mais il est tout naturel de penser qu'il préférerait des Canadiens s'il les trouvait suffisamment capables. Comme la plupart des catholiques du Haut-Canada et des îles sont des montagnards écossais, et comme les catholiques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont principalement Irlandais, il va sans dire que des ecclésiastiques compatriotes de ceux-ci devraient avoir leur direction spirituelle. Telle a été l'opinion des différents gouverneurs qui ont été au service des colonies britanniques pendant les quelques années dernières, et Son Excellence sir John Sherbrooke, le gouverneur général actuel des Canadas, a donné la permission d'informer les ministres de Sa Majesté qu'il a constaté par expérience que les prêtres irlandais sont plus aptes à diriger les catholiques irlandais, et que les ecclésiastiques écossais peuvent seuls mériter la confiance de leurs compatriotes catholiques.

Si le gouvernement était disposé à s'occuper de cette affaire, il ne serait peut-être pas trop tard, car il est probable qu'il s'écoulera encore quelque temps avant que cela soit définitivement réglé à Rome.

Il est évident que les emplois de cette nature devraient venir de la Grande-Bretagne, afin de resserrer les liens qui unissent les colonies à la mère-patrie, et en ce cas le très rév. docteur Paynt, de Londres, et le très rév. docteur Cameron, d'Edimbourg, paraissent être les personnes les mieux douées pour la recommandation des vicaires apostoliques déjà mentionnée. Dans le cas actuel leurs noms pourraient être suggérés, et le rév. Paul McPherson serait un agent propre à diriger cette affaire à Rome. Il est aussi à observer que les premières nominations sont très importantes, car elles pourront servir de précédent, et établir une protection pour les demandes des mêmes privilèges, sans compter qu'un retard quelconque peut faire perdre à jamais cette occasion.

N° 16.—Le rév. Alexander Macdonell au comte de Bathurst.

(*Archives, série Q, vol. 323, p. 187.*)

3 Rue South, Square Manchester,
23 janvier 1817.

Milord.—Le principal but de ma présente visite en Angleterre est de me procurer quelques instituteurs publics, et de les emmener au Canada, et je suis à la veille de partir pour l'Ecosse pour chercher des hommes compétents à remplir cette charge, mais comme l'encouragement donné à ces instituteurs doit dépendre de

la réponse au document que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie le 16 courant, je ferai humblement remarquer qu'il serait nécessaire que j'eusse quelque avis à ce sujet avant mon départ.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 17.—Le rév. Alexander Macdonell à Henry Goulburn.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 188.)

3 Rue South, Square Manchester,
7 mai 1817.

Monsieur.—Conformément à votre obligeante requête, je vous envoie les noms de trois instituteurs auxquels, avec la permission de milord Bathurst, j'ai promis qu'ils seraient employés à titre de maîtres d'école catholiques au Canada, savoir: Richard Hammond, un Anglais, et John Murdoch et Angus McDonald, Ecossais.

M. Hammond est maintenant ici prêt à partir par le premier navire du gouvernement qui fera route vers le Canada; les deux autres sont en Ecosse et partiront probablement de là.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 18.—Le rév. Alexander Macdonell à Henry Goulburn.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 189.)

3 Rue South, Square Manchester,
12 mai 1817.

Monsieur.—La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous avez eu la bonté de me dire que vous répondriez à la lettre que j'ai envoyée à milord Bathurst avant mon départ pour l'Ecosse en janvier dernier, à propos de l'éducation des catholiques au Canada. Dans cette lettre, je prenais la liberté de dire que les colons de cette colonie étant parfaitement capables de subvenir aux besoins de leur clergé et de leurs instituteurs, il serait néanmoins prudent pour le gouvernement de s'assurer la loyauté et l'attachement de ceux qui ont l'éducation de la jeunesse et la direction spirituelle des colons entre leurs mains, en contribuant à leur subsistance, et je certifie que je suis très désireux de pouvoir montrer aux catholiques du Canada une preuve palpable des dispositions libérales du gouvernement envers eux, afin de détruire la mauvaise impression que la publication d'instructions hostiles à leur religion avait faite dans leur esprit.

La bonne conduite de ceux qui sont sous ma direction, et qui forment un corps de catholiques dans la province d'en haut, a jusqu'à présent mérité l'approbation de leur roi et de leur pays; mais comme le danger d'infection des principes démocratiques de leurs voisins augmentera nécessairement en proportion de leur accroissement, et de la distance sur laquelle ils se disperseront, je considère que mon devoir est de faire connaître à milord Bathurst et à vous, monsieur, la nécessité de les préserver de ce danger.

J'ai déjà dit dans la lettre en question que l'emploi d'instituteurs qui devraient être alliés au gouvernement aussi bien par leurs intérêts que par leurs principes me paraît le meilleur moyen de mener à bonne fin cette affaire importante, et il ne me reste plus qu'à ajouter que ces instituteurs devraient être, autant que les circonstances le permettront, originaires de la Grande-Bretagne, ou du moins, imbus des principes de la constitution anglaise.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 19.—Le rév. Alexander Macdonell à Henry Goulburn.

Archives, série Q, vol. 323, *p.* 199.)

3 Rue South, Square Manchester,
(Sans date, apparemment vers le 25 mai 1817.)

Monsieur.—J'ai l'honneur d'accuser réception de vos missions datées respectivement les 19 et 20 courant, et j'espère que vous accepterez mes remercîments pour l'obligeante attention que vous avez montrée pour ma demande en faveur des gens confiés à ma charge.

Je vous prie d'assurer milord Bathurst que je considérerai comme le devoir le plus agréable de ma vie de rendre témoignage à cette occasion de la libéralité et de la bonne volonté que Sa Seigneurie a montrées envers les habitants catholiques du Haut-Canada, et de leur faire bien comprendre jusqu'à quel point ils favoriseront leurs intérêts particuliers en continuant de mériter l'approbation de leur souverain et de son gouvernement.

Milord Bathurst sait, je n'en doute pas, que les ecclésiastiques catholiques ne sont pas moins nécessaires que les maîtres d'école catholiques dans le Haut-Canada. La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai pris la liberté de mentionner quelques circonstances qui rendent la nécessité d'avoir quelques prêtres écossais catholiques plus urgente dans cette province. Ceux que je voudrais qui fussent employés sont le rév. James Sharp, le rév. John McDonald et le rév. William Chisholm. Si le gouvernement veut condescendre à aider quelques ecclésiastiques et maîtres d'écoles à s'établir parmi les catholiques du Haut-Canada, je répondrai sur ma vie de leur loyauté et de leur bonne conduite.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 20.—Le rév. Alex. Macdonell à Henry Goulburn.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 197.)

3 Rue South, Square Manchester,
9 juin 1817.

Monsieur.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant, m'informant qu'il a plu à Sa Seigneurie le comte de Bathurst de donner une subvention de cent livres par an à chacun des trois prêtres catholiques que je désirais envoyer au Canada. Je ne sais moi-même, monsieur, comment exprimer ma gratitude envers Sa Seigneurie, à l'occasion de sa bonne volonté envers les catholiques du Canada, et je ne manquerai pas de leur inculquer dans l'esprit la valeur de cette nouvelle concession à une époque où tant de demandes sont faites sur les fonds publics. Je considérerais vraiment ma demande en leur faveur comme indigne d'attention si je ne faisais tous les efforts possibles pour les rendre reconnaissants des faveurs essentielles qui leur sont faites en cette occasion, et désireux de s'assurer la continuation de la bienveillante protection du gouvernement.

Je serais heureux de savoir s'il sera nécessaire que ces prêtres et instituteurs allant au Canada soient pourvus de lettres du bureau colonial d'ici en sus des instructions qui ont été données au gouverneur de la province à leur sujet.

J'ai l'honneur, etc.,

ALEX. MACDONELL.

N° 21.—Requête du rév. Alexander Macdonell.

(*Archives, série Q, vol.* 323, *p.* 201.)

Au Très honorable comte de Bathurst
secrétaire du Département Colonial,
etc., etc., etc.

La requête du révérend Alexander Macdonell, vicaire général du Haut-Canada, est humblement soumise:

Le requérant, grâce à l'influence que sa situation et l'exercice de ses fonctions lui donnaient, engagea en l'an 1791 plusieurs centaines de ses compatriotes, qui, se trouvant chassés de leurs propriétés des hautes terres d'Ecosse, en conséquence du système qui consistait à convertir les petites fermes en de grandes bergeries, étaient sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, à s'établir à Glasgow et dans les villes manufacturières et les villages avoisinants, et pour les encourager et afin de former lui-même un point de ralliement, s'en alla demeurer à Glasgow, quoique avec beaucoup de danger pour sa sûreté personnelle, car aucun prêtre de sa croyance ne s'y était aventuré depuis les émeutes de 1781.

En 1894, quand la corruption des principes français faisait des progrès alarmants par tout le Royaume-Uni, et que tous les corps de miliciens levés dans la Bretagne du Nord, à l'exception de deux, refusèrent de se mettre en marche pour l'Angleterre, le requérant fut envoyé alors par le corps de catholiques sous sa charge, afin de porter une adresse loyale à Sa Majesté, ainsi qu'une offre de former un corps de défense pour sa personne ou son gouvernement, prêt à porter les armes dans n'importe quelle partie des possessions britanniques, où ses services pourraient être requis; l'offre étant acceptée, une lettre de service fut en conséquence émanée pour lever le régiment de miliciens catholiques de Glengarry pour faire le service à Jersey, Guernesey, et en Irlande, et leur exemple fut suivi par tous les régiments de miliciens levés après cette période.

Le requérant étant nommé aumônier du corps, remplit constamment ses devoirs durant les huit années de son service, et partagea avec les soldats tous les dangers et toutes les fatigues de la révolte irlandaise, tandis que les autres aumôniers se servirent de la permission qu'ils avaient de se retirer avec quatre chelins par jour, comme les certificats de l'officier commandant le corps et la lettre du sécrétaire de la guerre du 10 janvier 1803 peuvent le prouver.

Après la réduction des corps de miliciens quand un grand nombre émigraient aux Etats-Unis d'Amérique, le requérant, sous la protection de lord Sidmouth, dirigea les soldats dispersés du régiment de Glengarry en 1804 vers le Haut-Canada, où ils s'établirent parmi leurs compatriotes, antérieurement établis dans cette province, et le requérant a la satisfaction de dire que, grâce à la même protection et au même encouragement qu'il avait reçus pour ces ouailles, il put complètement détourner les Ecossais catholiques vers les colonies britanniques, et que depuis ce temps jusqu'à présent, aucun, à sa connaissance, n'est allé s'établir aux Etats-Unis.

Le requérant, à la veille de la dernière guerre américaine, forma et soumit un plan qui consistait à lever le deuxième régiment de miliciens de Glengarry; le plan étant approuvé, ce corps, par son influence dans le comté de Glengarry, fut organisé en quelques mois, et les importants services qu'il a rendus ont contribué puissamment à la défense des Canadas.

Le requérant, pour démontrer par son exemple autant que par ses exhortations à ses ouailles la nécessité de défendre leur pays, fut lui-même constamment sur le champ de bataille, subissant les mêmes privations et les mêmes fatigues que le simple soldat, et il eut l'honneur de recevoir non seulement les remercîments des différents gouverneurs et officiers commandant les troupes de Sa Majesté dans ce quartier, mais aussi la reconnaissance de Son Altesse Royale le prince Régent, avec un surplus de cinquante livres ajouté à son salaire, comme marque de la reconnaissance que Son Altesse Royale éprouvait pour ses services rendus à la défense du pays.

Le requérant, dès son arrivée au Canada, afin de faire disparaître toute cause de mécontentement parmi les habitants catholiques, trouva expédient d'abandonner la coutume de faire payer les dîmes, coutume qui avait été établie par son prédécesseur, laissant à chaque homme la liberté de donner selon sa générosité; quoiqu'il ait perdu beaucoup en faisant ainsi, le requérant a aussi beaucoup perdu pendant la guerre, la perte étant estimée à cinq cents livres. Mais ne voulant pas augmenter les nombreuses demandes qui pleuvaient de tous côtés contre le gouvernement à cette époque, et voulant donner un exemple de modération à ceux qui se trouvaient dans la même position que lui, il accepta la somme modique de cinquante livres en compensation, et donna au gouvernement une quittance complète pour ses pertes.

Le requérant, comme vicaire général du Haut-Canada, à la direction spirituelle de tous les catholiques dans cette province, et est conséquemment obligé de voyager d'une partie de la province à l'autre chaque année pour exercer son ministère, ce qui est l'occasion de dépenses trop fortes pour son salaire actuel; ne recevant que cent livres par année du gouvernement, et les contributions précaires de ses ouailles.

De sorte que le requérant soumet humblement à la considération de Votre Seigneurie la question de savoir si ses efforts zélés et continuels pendant vingt-six ans au service de son pays, les pertes qu'il a éprouvées, et la difficulté de remplir ses fonctions ostensibles et importantes sans moyens additionnels, peuvent mériter une augmentation quelconque de son salaire actuel de cent livres par année.

Le requérant désire qu'il soit parfaitement compris qu'il considère ce qu'il reçoit actuellement ou ce qu'il pourra recevoir du gouvernement, comme faveur et condescendance, et non comme un droit, et que son attachement à son souverain et à son pays est basé sur les fondations inébranlables de principes consciencieux, qui ne peuvent être fortifiées par des faveurs surnuméraires, ni être affaiblies par un désappointement quelconque.

ALEX. MACDONELL, V. G.

Londres, 15 juin 1817.

Q. 125.

1813.

23 mars, Halifax. Barclay à Warren. Voyez incluse dans Barrow à Bunbury, 8 juillet.

12 avril, Washington. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

8 mai, Georgetown. Barclay à Monroe. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

12 mai, Washington. Monroe à Barclay. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

14 mai, Au large du Bic. Le capitaine Upton à Croker. Incluse dans la lettre de Croker du 6 août. *Voir* à cette date.

19 mai, Chesapeake. Warren à Croker. *Voir* l'incluse dans Barrow à Bunbury, 8 juillet.

20 mai, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

26 mai, Kingston. Yeo à Croker. Incluse dans la lettre de Croker du 7 août. *Voir* à cette date.

3 juin, Washington. Passeport pour le vaisseau *Robert Burns*. Inclus dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

7 juin, Montréal. Extrait d'une lettre de Montréal. Inclus dans celle de McGillivray, du 10 août. *Voir* à cette date.

9 juin, Haarlem. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

12 juin, Washington. Mason à Barclay. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

(Cette lettre est datée "juin" seulement—mais Barclay dit qu'elle a été écrite le 12.)

16 juin, Bureau de la guerre. Merry à Gouldburn. Demande pour lord Palmerston si Bathurst pense qu'il est nécessaire d'envoyer d'autres médicaments au Canada, ainsi qu'on le demande dans la réquisition de Prevost. 2

18 juin, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Transmet liste des transports, avec troupes, de Halifax à Québec. 3

Incluse. Liste. 4

19 juin, Washington. Mason à Barclay. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

20 juin, Haarlem. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

22 juin, Bureau de la guerre. Merry à Gouldburn. Ordres donnés par le conseil des chirurgiens de l'armée pour l'envoi de médicaments, etc., pour les troupes en Canada. 5

22 juin, New-York. Barclay aux commissaires du transport. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

24 juin, New-York. Le même aux mêmes. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

25 juin, New-York. Le même aux mêmes. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

26 juin, Amirauté. Croker à Bunbury. Un convoi est sur le point de faire voile pour Halifax, Québec et Terreneuve; un autre partira le 25 août. Les provisions devront être prêtes pour être expédiées par ces convois. 6

1813.

28 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Un échange de prisonniers, fait en mer, n'étant pas conforme à la décision communiquée aux Etats-Unis, est déclaré nul et de nul effet. Page 7

29 juin, Bureau du garde-magasin. Barclay à Goulburn. Une petite partie seulement des présents pour les sauvages sera prête pour être expédiée par le convoi du 25 août. 8

2 juillet, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre du conseil des chirurgiens de l'armée suggérant l'augmentation du personnel médical en Canada. La demande d'augmentation est prise en considération. 9

Incluse. Lettre du 26 juin, du conseil. 10

Le personnel médical pour lequel on a pourvu. 11

Le personnel médical que l'on propose. 12

2 juillet. Ordre demandant la production des instructions à Prévost concernant la religion catholique romaine. 13

2 juillet, Bureau de l'artillerie. Crew à Bunbury. Concernant le partage des gratifications demandées par Prevost, le comité de l'artillerie envoie un état indiquant les documents qui manquent pour faire une évaluation précise. Description des rapports. 14

Inclus. Etat des réclamations pour captures de provisions. 16

2 juillet, Bureau de l'artillerie. Le même au même. Envoie liste des provisions et de l'artillerie expédiées au Canada, et demande à Bathurst d'autres provisions, en plus de celles énumérées dans les rapports inclus. 17

Inclus. Rapports. 17*a* 18

3 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Le convoi pour l'Amérique du Nord partira le 10 au lieu du 25 août. 19

3 juillet, Trésorerie. Wharton à Goulburn. Demande si on va envoyer d'autres provisions pour les sauvages, en sus de celles déjà commandées. 20

Inclus. Extrait d'une lettre de l'ordonnateur en chef à ce sujet. 21

5 juillet, Hampton Roads. Beckwith à Bathurst. Transmet copie d'une lettre de l'amiral Warren, demandant le renvoi de deux compagnies indépendantes d'étrangers; il y a danger à la débarquer. 24

5 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Des vaisseaux portant des troupes pour l'Amérique du Nord ont quitté Gibraltar. 25

5 juillet, *San Domingo.* Beckwith à Warren. Rapporte la mauvaise conduite de deux compagnies indépendantes d'étrangers. Déjà un officier et trente hommes de la deuxième compagnie ont déserté. La première compagnie a fait preuve d'insubordination avant de quitter les Bermudes; il a fallu fusiller un des soldats pour mutinerie. La compagnie s'est révoltée à la parade et le quartier-maître a déserté après avoir volé son capitaine et d'autres officiers. A Hampton les hommes se sont dispersés à la recherche de butin, ont brutalisé les habitants paisibles, de sorte qu'il a fallu les ramener des avant-postes; sur les représentations de leurs officiers ils ont été renvoyés sur leur navire; ils continuent leur mutinerie; le capitaine Smith, qui commande, dit que ces hommes sont des bandits dangereux; qui déserteront en masse, suivant lui, à la première occasion. Il soumet qu'il est nécessaire de les renvoyer. On a tout tenté pour se les concilier, mais inutilement. 44

8 juillet, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet copie de lettres du commissariat concernant les provisions, etc., qui ont été envoyées en Canada pour les troupes. 26

Incluses. Deux lettres donnant un état des provisions envoyées en Canada pour les troupes, en date du 26 juin. 27, 28

8 juillet, Gardes à cheval. Terrens à Goulburn. Transportation demandée pour les troupes destinées à l'Amérique du Nord, savoir: 1–8e fantassins 5; 1–41e 30; 1–49e 34; 2–89e 99; 100e 72; 103e 152; de De Meuron 20; de Watteville 25; total pour l'Amérique du Nord, 437. Il y a aussi un détachement pour les Bermudes de 267, dont 200 étrangers. 29

1813.
8 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Warren, concernant l'armement de vaisseaux dans les eaux canadiennes, afin de rencontrer les vues du gouverneur sur l'ouverture de la campagne dans le Haut-Canada. Page 30

Incluses. Warren à Croker, datée Chesapeake, 19 mai 1813. Transmet lettre de Barclay, nommé au commandement d'un vaisseau en construction sur le lac Ontario, laquelle démontre que tous les efforts ont été faits pour l'armement des vaisseaux dans les eaux canadiennes. Il espère que les officiers détachés de son (Warren) escadre sont depuis longtemps arrivés à destination par voie du Nouveau-Brunswick. Les canons, etc., seront envoyés sur la *Minerva* par le Saint-Laurent; ils ont déjà été transportés d'Halifax au détroit de Canso, afin de remonter le Saint-Laurent aussitôt que la glace partira. Lorsque les 400 marins venant du Royaume-Uni seront arrivés, la flotte des lacs sera en état de rencontrer l'escadre ennemie. 31

Barclay à Warren, Halifax. 23 mars. Il part ce jour pour Québec, avec des dépêches pour Prevost. Les autres officiers suivront la même route, excepté les artilleurs, qui retarderont; on a pensé qu'ils seraient utiles pour le transport des canons, etc. Le gouverneur désire qu'un ou deux lieutenants restent pour surveiller l'embarquement. Il a conséquemment laissé les artilleurs avec les lieutenants Gibbs et Ingles; on devra se conformer strictement à ses ordres et se rendre à Québec par les mêmes transports que les chevaux, pour rejoindre leur navire avec toute diligence. 33

8 juillet, Londres. Atcheson à Bathurst. Transmet rapport des délibérations du comité des Négociants de l'Amérique du Nord, et demande considération favorable pour le but de l'assemblée. 35

9 juillet, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août. *Voir* à cette date.

10 juillet. McLeay à Goulburn. Les transports ayant le 13e régiment ont fait voile d'Halifax pour Québec le 10 juin. 36

10 juillet, Carlton House. McMahon à Bathurst. Transmet de la part du prince régent £500 destinés au fonds de secours pour les victimes du Canada. 37

13 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de Prevost annonçant qu'il a tiré pour £37,000, pour les frais de l'administration civile du Haut-Canada. 22

Incluse. Lettre en date du 17 mars. 23

14 juillet, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Incluse dans Croker à Goulburn, 15 août. *Voir* à cette date.

15 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Concernant les provisions pour les sauvages du Bas-Canada, les lords du Trésor désirent savoir si on se propose d'en envoyer en plus de la quantité annuelle ordinaire. 38

Inclus. Extrait de la lettre de l'ordonnateur en chef sur le sujet. 39

23 juillet, Potomac. Beckwith à———Lettre du 28 mai vient d'être reçue (cette lettre n'est pas ici; la présente commence par les mots "My Dear Sir," comme si la correspondance était privée). L'ennemi est beaucoup mieux organisé qu'on ne l'avait supposé; il serait facile de piller les maisons des habitants dispersés, mais il s'est abstenu de le faire, en dépit des torrents d'injures que contiennent les journaux américains; il regrette que ces misérables Français, à Hampton, aient donné quelque peu raison de crier à la cruauté, mais il a été démontré que ceux-là se proposaient de passer à l'ennemi en corps, après avoir assassiné le capitaine Smith et les autres officiers qui s'opposaient à leur ignoble conduite. On les a renvoyés plutôt que de courir la chance de les voir déserter. Ceux qui ont déserté sont entrés au service des Etats-Unis une demi-heure après avoir atteint les lignes américaines. Warren

1813. envoie un plan de Norfolk. Les fortifications empêchant toute opération navale, Bathurst peut être certain que rien ne saurait justifier une attaque par terre, parce que les pertes rendraient deux bataillons de marine incapables de tout service subséquent; de plus, l'attaque, même si elle pouvait réussir, serait contraire à ses instructions. La descente à Hampton était nécessaire, car l'ennemi concentrait des forces et érigeait des batteries qui auraient protégé les canonnières à Norfolk et les auraient rendues maîtresses de Hampton Roads. Ne peut rien dire sur l'opportunité de faire de la Chesapeake la scène des opérations, mais espère que l'alarme qu'on y a entretenue a été utile pour Prévost. Warren écrit à Bathurst et exposera sans doute ses projets, Les deux bataillons de marine sont en bonne santé, et le détachement du 102ième est assez bien. Page 40

24 juillet, Potomac. Beckwith à Bathurst. S'occupera des instructions reçues. Espère que rien de la part du gouvernement américain ne rendra des représailles nécessaires. 48

26 juillet, Bureau du payeur. Bureau du payeur à Harrison. Incluse dans la lettre de Harrison du 4 août, laquelle voir.

Sans date. Chapman à Goulburn. Les provisions pour les magasins d'artillerie envoyées au Canada pour l'année. Les réquisitions pour 1814 n'ont pas encore été reçues; lord Mulgrave désire savoir si l'on doit envoyer davantage, et dans quelles proportions. 49

31 juillet, Artillerie. Le même au même. On fait tout ce qui est possible pour hâter l'expédition des provisions pour l'artillerie au Canada. 50

1er août, Pall Mall. Stewart, lieut.-col., *Royal West India Rangers*, à Bunbury. Transmet propositions pour lever un bataillon d'infanterie légère dans les highlands de l'Ecosse, et donne ses raisons pour croire au succès. 51

Incluses. Les propositions. 55

1er août, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de l'ordonnateur général annonçant que les provisions au fort George sont tombées entre les mains de l'ennemi et que celles de la marine à York ont été brûlées. Demande si on enverra d'autres provisions et ce qu'elles comprendront. 57

Incluse. Copie de la lettre. 58

2 août, Trésorerie. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de Prevost, qu'il a tiré pour $5,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. 59

Incluse. Prevost à Harrison, 9 avril. Il a tiré pour £5,000. 60

3 août, Amirauté. Croker au même. On prendra des mesures pour renforcer la flotte sur les lacs. 61

4 août, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet copie d'une lettre au bureau du payeur concernant le remboursement d'une somme déduite de l'allocation au capitaine Gray de £350. 62

Incluse. Bureau du payeur, 26 juillet. Concernant le remboursement de la déduction au capitaine Gray. 63

4 août, Trésorerie. Le même au même. Ordre donné d'envoyer d'autres provisions pour la marine au Canada. 65

6 août, Mark-Lane. Inglis à Bathurst. Demande que les lords du Trésor reçoivent £6,000 perçus par le comité chargé de la souscription en aide aux colonies de l'Amérique du Nord, et ordonnent de payer le montant au comité en Canada au pair. 67

Inclus. Rapport de l'assemblée du comité. 69

6 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet extrait d'une lettre du capitaine Upton, du N. S. M. *Sybille*, en date de l'île du Bec (Bic) le 14 mai, concernant les transports pour Québec qu'il escorte. 70

Incluse. Annonce l'heureuse arrivée des transports le 14 mai. Ils avaient quitté Cove le 17 avril, ayant le 19e dragons, 2—41e régiment

1818.

et des détachements pour les régiments en Canada. Les vivriers pour Halifax ont quitté le 10 mai, escortés par l'*Armide*. Page 71

6 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet inventaire des provisions pour la marine qu'on débarque du *Niobe*, dans le but d'équiper les vaisseaux qu'on arme pour les lacs. 72

Inclus. Inventaire. 73

7 août, Gardes à cheval. Calvert à Bunbury. Transmet rapport de quatre déserteurs de l'armée américaine qui ont été envoyés à Londres par sir George Prevost. 75

Inclus. Rapport. 76

7 août, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande que l'on fournisse le passage au Canada sur un navire de guerre au lieutenant gén. Gordon Drummond et au major général Reall. 77

7 août, Amirauté. Croker au même. Transmet extrait d'une lettre de Yeo; si l'on doit envoyer d'autre artillerie, il faudrait le faire immédiatement. 78

Incluse. Yeo à Croke, 26 mai. Arrivé le 15 avec 150 officiers et marins; les autres sont arrivés entre cette date et le 24. Les navires et vaisseaux sont en mauvais état. L'ennemi à brulé à York un navire qui devait porter 30 canons. Tous les hommes, depuis leur arrivée, sont employés à équiper les navires. L'escadre ennemie est supérieure, sans compter les vaisseaux qui seront bientôt lancés à Sackett's Harbor. Pour réduire les avantages que possède l'ennemi, il est sur le point de faire voile pour les rencontrer, la possession du Haut Canada dépendant de la suprématie sur le lac Ontario. S'il réussit, il ne pourra se maintenir qu'avec un renfort d'hommes. 80

9 août, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Incluse dans Barrow à Goulburn, 14 août, laquelle voir

10 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. On accordera le passage à Gordon Drummond et Riall. 82

10 août, Canton Street. Simon McGillivray à Bathurst. Transmet extrait d'une lettre du Canada, tandis qu'il est encore temps d'evoyer des renforts sur le Saint-Laurent avant la fermeture de la navigation. La lettre renferme les remarques d'un homme intelligent et loyal sur le plan suivi en Canada depuis le commencement de la guerre. La lettre étant confidentielle, elle doit, croit-il, en augmenter la valeur. Les commentaires d'individus peuvent contenir des erreurs, mais il sait que l'opinion universelle est conforme aux vues exprimées dans la lettre, quant à la politique d'attente qui a permis aux Américains de concentrer leurs forces sur la frontière et de préparer les plans d'invasion qui les rendent si formidables. Ainsi, Brock le soir précédent la bataille de Queenston, où il est tombé, écrivait à un ami à Québec exprimant fortement sa condamnation du système de lenteurs par lesquelles il fut empêché de traverser la rivière pour détruire les armes que l'ennemi accumulait sous ses yeux pour l'attaque, et se plaignant qu'il avait les mains liées. Le lendemain il fut attaqué et tué, et avec lui expirèrent les dernières espérances des habitants du Haut-Canada. Espère que des secours efficaces seront envoyés avant la fermeture de la navigation; on a surtout et essentiellement besoin de marins sur les lacs Ontario et Erié si l'on veut défendre le Haut-Canada. 83

Inclus. Extrait d'une lettre de Montréal, en date du 7 juin, dont la précédente donne un résumé. La lettre contient des renseignements sur les opérations militaires. 87

10 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet rapport des officiers en loi de la couronne concernant la prétention de la cour du banc du roi d'avoir juridiction exclusive sur tout le fleuve Saint-Laurent, à l'effet que la question devrait être décidée par le plus haut tribunal. 101

11 août, Bureau du transport. McLeay à Gordon. Transmet rapport pour démontrer qu'aucun effort n'a manqué de la part du bureau du transport. 102

1813.

Incluse. Liste des transports affrétés pour l'Amérique du Nord. Page 103

12 août, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Demande de transports ayant été faite par l'artillerie pour envoyer des munitions en Canada, on devrait en fournir sans perdre de temps. 105

13 août, Artillerie. Chapman à Gordon. Canons de divers calibres expédiés à Québec. 106

14 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie état de la quantité de provisions pour lesquelles on a demandé des navires au bureau du transport. 107

État inclus dans la lettre.

14 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie état des munitions de guerre embarquées sur le *Earl St. Vincent* pour Québec. 109

Inclus. Etat. 110

14 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copies de lettres du bureau du transport et de Barclay, agent pour les prisonniers de guerre anglais, demandant à Bathurst ce qu'il faut répondre. 112

Incluses. Les officiers du service de transport à Croker, 9 août, avec copies des lettres de Barclay. 113

Barclay au bureau de transport, 22. Transmet lettre de l'intendance américaine pour les prisonniers. Le président ne veut pas lui (Barclay) permettre de visiter les postes américains pour les prisonniers, excepté en des occasions spéciales et après avoir donné des raisons. Le président ne demande que les mêmes règlements pour l'intendance américaine. C'est aux commissaires du transport à décider si les agents américains en Angleterre doivent être ainsi traités. Défiance et jalousie de la présente administration américaine; ce n'est pas sans raison, parce que les hommes de fortune et d'honneur opposent les mesures de leur gouvernement, de sorte qu'il s'agit pour ce dernier d'empêcher les agents et sous-agents anglais d'entrer en relations avec ceux qui sont hostiles à sa politique. Transmet lettre du général Mason au sujet de l'embauchage de marins anglais dans la marine américaine. 114

Barclay au général Mason, commissaire pour les prisonniers, 13 avril. Reconnaît qu'il est satisfait de la manière dont Monroe et lui (Mason) l'ont informé des bonnes intentions du gouvernement à l'égard des prisonniers. Il, (Mason) est en possession des instructions de Barclay, qui attestent que les sentiments y exprimés sont conformes à ceux du gouvernement des Etats-Unis. Demande permission de visiter tous les dépôts pour prisonniers anglais; aussi une liste de tous les sujets britanniques détenus comme prisonniers de guerre, avec noms, etc., afin de savoir si aucuns d'eux ont droit d'être relâchés sous parole; outre la subsistance quotidienne, il désire et demande de faire à chacun une allocation quotidienne; comme des prisonniers peuvent être amenés sur des croiseurs français, demande d'être autorisé à négocier avec les officiers français pour leur échange. 118

Mason à Barclay, 19 juin. Le navire *Robert Burns* a été désigné pour transporter les prisonniers et la famille de Richardson, avec lequel il faudrait s'entendre. S'il y a des prisonniers à New-York, ils seront libérés et envoyés suivant les ordres de Barclay. Quant aux prisonniers pris par les Français, il fera tout en son pouvoir pour les faire envoyer en Angleterre; ils ne peuvent pas être envoyés à la Nouvelle-Ecosse ni en Canada. Les prisonniers indiqués peuvent retourner par le *Robert Burns*, à condition qu'ils soient débarqués en Angleterre seulement. Aucun étranger, s'il n'est prisonnier de guerre, ne pourra s'embarquer sur le *Robert Burns*. 122

Noms des personnes prises sur le navire *Lady Johnson* par le corsaire français *Carnet*. 124

Barclay à Mason, 20 juin. A reçu avis que le président n'accordera pas la permission aux agents et sous-agents de visiter les dépôts pour

1813.

les prisonniers; s'il y avait des dépôts réguliers, on pourrait éviter beaucoup d'embarras qui résultent de ce fait; mais tant que les prisonniers seront débarqués sans discernement, il sera avantageux pour les deux pays de permettre la visite des agents et sous-agents. Comment fournir le vêtement aux prisonniers anglais dans le Massachusetts, Salem étant le seul dépôt dans cet Etat, et les prisonniers sont dispersés dans un grand nombre de postes, où personne ne s'occupe d'eux, de sorte que se considérant négligés par leur roi et leurs concitoyens, ils entrent au service des Américains ou s'enfuient dans l'intérieur. La même chose est vraie des autres Etats ayant des ports de mer. Six prisonniers étaient à Baltimore dans une misère extrême, et il n'a pu leur aider. Nécessité des dépôts; règles suivies par les nations en guerre à l'égard des prisonniers, etc. Page 125

Mason à Barclay, 12 juin. On prend les moyens d'empêcher les prisonniers de s'enfuir ou d'entrer au service des Etats-Unis. 133

Barclay au bureau de transport, 24 juin. N'a pu réussir à obtenir la libération de personnes qui étaient aux Etats-Unis pour leurs affaires privées avant la déclaration de guerre et qui y sont retenues ; le Président refuse de les échanger et les a fait enlever de leurs domiciles respectifs ; suggère qu'on prenne les mêmes mesures pour les citoyens américains en Irlande et dans la Grande-Bretagne, afin d'obtenir échange. Recommande la mise en liberté de W. DeLancy, fait prisonnier sur la goélette *Antelope*, vu qu'il appartient à une des plus respectables familles. 135

Barclay au bureau de transport, 25 juin. Concernant la permission donnée à Richardson de s'embarquer sur le *Robert Burns*. N'accordera qu'un passeport spécial, afin que le bureau de transport ne puisse être tenu responsable du retour de prisonniers américains. Le refus fera peut-être entendre raison au gouvernement des Etats-Unis. 139

Passeport accordé à Richardson, par Monroe, secrétaire d'Etat, pour le *Robert Burns*, 3 juin. 142

Barclay à Mason, 9 juin. Demande de permettre à des personnes, qui ne sont pas prisonniers de guerre, de s'embarquer sur le *Robert Burns*. 144

Mason à Barclay, juin (le 12 d'après Barclay). Règles édictées par le Président concernant les agents et sous-agents pour les prisonniers. Enverra liste des prisonniers demandée. Est libre de fournir une allocation quotidienne aux prisonniers. On ne peut faire d'arrangement général pour échange de prisonniers pris par croiseurs français. Demande liste des prisonniers américains. 145

Barclay aux commissaires du transport, 19 juillet. On ne lui permet pas d'entrer dans New-York, de sorte qu'il ne peut assister à l'embarcation des prisonniers sur le *Robert Burns*. Craint que ceux qu'on laissera s'embarquer seront débarqués après que le navire sera sorti du port de New-York; comparaison de la liste de ceux embarqués avec celle de ceux qui arriveront fera voir combien débarqués. Recommande Richardson, qui traverse sur le *Robert Burns*, et qu'on lui paye un schelling par ration aux hommes recrutés à Liverpool et arrivés dans le *Robert Burns*. 151

14 août, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Transmet lettre de Barclay, avec copie du projet de cartel et des observations de Leurs Seigneuries. 209

15 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Envoie copie du projet de cartel conclu entre Barclay et Mason, avec la correspondance qui s'y rattache. 153

Incluses. Les commissaires du transport à Croker, 14 juillet. Transmet copie de la lettre de Barclay, avec copie de l'arrangement pour cartel, et des lettres concernant la détention de certains prisonniers anglais, ce dont on se plaint. Demande considération des documents. 155

Barclay aux commissaires du transport, 20 mai. Transmet copie du cartel, qui devra être ratifié par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis et par l'amirauté, la ratification de ce dernier devant être transmise au gouvernement

1813. américain, mais ceci pourra être remis jusqu'à ce qu'on connaisse l'avis de sir George Prevost. Il renvoie les prisonniers anglais aussi rapidement que les cartels arrivent; aussitôt qu'il aura les listes et reçus pour les prisonniers américains délivrés, il procédera à un échange général. A écrit aux agents dans les Indes Occidentales, à Halifax et aux Bermudes, et aussi à sir Georges Prevost, à ce sujet. Comprend qu'il y a désaccord entre Prevost et le gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'échange. Ne fera pas, conséquemment, d'échange militaire avant d'avoir amples renseignements de Prevost; fera-t-il une distinction ou échangera-t-il indifféremment ? N'a pas encore reçu listes de l'argent des Etats-Unis; enverra copie aussitôt qu'elles seront reçues. Les sujets britanniques, principalement les marchands, qui étaient aux Etats-Unis lors de la déclaration de guerre et qui sont restés après l'expiration du délai de six mois qui leur était accordé pour partir, ont reçu l'ordre de quitter les ports de mer où ils demeuraient, et de se retirer à quarante milles dans l'intérieur et d'y demeurer sur parole; quelques-uns veulent retourner dans les domaines de Sa Majesté, d'autres retourner à leurs anciens domiciles. Durant la guerre il ne veut pas s'occuper de ces derniers; mais il a demandé la libération des autres comme non-combattants. Le Président a donné instruction au commissaire des prisonniers de cesser de correspondre avec lui (Barclay), et il devra s'adresser au secrétaire d'Etat. Envoie copie de lettres à et du secrétaire d'Etat, desquelles on apprendra que ces prisonniers ne doivent pas être traités comme prisonniers de guerre, mais retenus en vue de mesures de représailles au cas où on en viendrait là. Considère que son droit d'intervenir, que le gouvernement américain refuse de reconnaître, est indiqué par les termes de son mandat. A répondu à Monroe en général, et disant qu'il a envoyé la correspondance pour examen. C'est au gouvernement de Sa Majesté de traiter les Américains comme les sujets britanniques sont traités aux Etats-Unis. Il (Barclay) ne peut approcher à moins de deux milles de New-York, qui est classé comme poste militaire; autrement, il n'est pas restreint, et cette condition ne lui causera pas d'inconvénient. Il a échangé les officiers de la corvette américaine "*Viper*" pour ceux du *Peacock*, et quelques autres pour rendre l'échange égal. Page 156

Copie du cartel pour l'échange des prisonniers. 163

Barclay à Monroe, 8 mai. Démontre l'étendue de ses pouvoirs quant à tous les sujets britanniques détenus aux Etats-Unis. 187

Monroe à Barclay, 12 mai. Les sujets britanniques dont il est question ne peuvent être classés comme non-combattants ni comme prisonniers de guerre, et, conséquemment, ils ne tombent pas dans les limites du mandat de Barclay. 191

Remarques au sujet du cartel pour échange des prisonniers de guerre. Chaque article du cartel est considéré séparément. 194

16 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Quoique la plus forte partie de l'artillerie pour le Canada pourrait être fournie de Portsmouth, néanmoins, comme le tout, avec l'amunition et les provisoires nécessaires sont prêts à Woolwich, on peut procéder plus rapidement à l'embarcation de ce dernier endroit. 200

16 août, Amirauté. Barrow au même. On a retenu le passage pour Gordon Drummond et Reall sur le N. S. M. *Ethalion*. 201

16 août, Amirauté. Croker au même. A soumis à l'amirauté copies de lettres de Prevost, concernant les prisonniers de guerre britanniques retenus comme otages par le gouvernement des Etats-Unis, pour le même nombre d'hommes pris à l'ennemi et envoyés en Angleterre pour subir procès comme sujets britanniques. Copies ont été envoyés à Warren avec instructions. 202

16 août, Amirauté. Croker au même. Ordre envoyé à Warren d'envoyer les deux compagnies indépendantes à Halifax. 210

1813.
17 août, Bureau de l'intendance. Harris à Bathurst. Deux transports à Cork qui devaient transporter de la farine en Amérique ayant reçu une autre destination, il ne reste pas d'autres transports; fait remarquer le besoin pressant de farine pour les troupes dans l'Amérique du Nord. La réquisition est arrivée trop tard pour le convoi actuel; mesures pour répondre à la demande aussi efficacement que possible. Soumet qu'il (Bathurst) pourrait décider s'il n'est pas nécessaire de prendre les moyens d'organiser un autre convoi. Page 203

17 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Ordre de s'assurer quelle quantité de canons peut être mise sur l'*Eolus* et l'*Ethalion*, mais comme ces navires n'en peuvent prendre qu'une petite partie, Leurs Seigneuries de l'amirauté proposent d'expédier le reste comme fret par des navires marchands. 206

17 août, Amirauté. Le même au même. Accuse réception de lettre de Provost et Kerr, concernant l'établissement à Québec d'un tribunal de récompense; les lords de l'amirauté ne considèrent pas qu'il soit opportun de se rendre à la demande pour tel tribunal. 207

17 août, Amirauté. Le même à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires du transport demandant instruction concernant le cartel. 208

18 août, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. En vertu d'instructions de Bathurst, les transporst *Herald* et *Mary* ont été désignés pour transporter la farine à Québec ainsi que d'abord entendu. 211

18 août, Bureau du garde-magasin. Baker à Harrison. Le reste des 20,000 paires de chaussures commandées pour l'armée en Canada (7,400 paires) a été expédié par le *Coventry*. 212

19 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. L'*Eolus* peut prendre 150 et l'*Ethalion* 25 tonnes des munitions demandées par Prevost. Quelle sorte de munitions doit-on envoyer. *L'Ethalion* est prêt à faire voile. 213

19 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Ordres expédiés à Portsmouth d'envoyer des munitions par l'*Eolus* et l'*Ethalion*, pour remplacer les pertes sur la frontière de Niagara. 214

Divers, 1813.

Q. 126.

1812.
9 novembre, Montréal. McGill à Brickwood. Incluse dans Croker à Goulburn, du 6 novembre 1813, laquelle voir.

1813.
24 juin, Kingston. Prevost à Warren. Incluse dans Barrow à Bunsbury, 15 octobre, laquelle voir.

30 juin, Québec. Deniss à Russell. Incluse dans Torrens à Goulburn, 20 août, laquelle voir.

14 juillet, Haarlem. Barclay à Warren. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

21 juillet, Kingston. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

27 juillet, Haarlem. Barclay à Mason. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

2 août, Haarlem. Même à Talbot. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

3 août, Kingston. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 19 novembre, laquelle voir.

3 août, Haarlem. Barclay à Warren. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

11 août, Bureau de l'intendance. Herries à Harrison. Incluse dans Wharton à Bunbury, 27 août, laquelle voir.

La copie ne porte pas de date, mais celle-ci se trouve sur l'original de Herries.

1813.

13 août, Bureau de la guerre. Taylor à l'adjudant général. Incluse dans Torrens à Goulburn, 20 août, laquelle voir.

14 août, Amirauté. Tucker à Croker. Incluse dans Croker à Gouldburn, 35 août, laquelle voir.

20 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Le transport *John and Thomas* a terminé le chargement de munitions pour Québec, et le capitaine à reçu ordre d'appareiller. Page 2

20 août, Trésorerie. Harrison au même. Transmet état des provisions expédiées au Canada depuis le 10 avril. 3

Inclus. Etat. 4

20 août, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre adressée à l'adjudant général pour demander si Bathurst s'objecte à l'enrôlement des hommes qui y sont mentionnés. 5

Incluses. Taylor à l'adjudant général, 13 août. Arrivée de quatre déserteurs de l'armée des Etats-Unis, dont trois sont prêts à s'enrôler. Doit-on accepter leurs services? Dans ce cas, à quel régiment doit-on les faire entrer et quelle gratification doivent-ils recevoir? 6

Denniss au capitaine Russell, M. R., 30 juin. Transmet signalement de quatre soldats du 100ième condamnés à la déportation et de quatre déserteurs de l'armée américaine qui doivent être remis entre les mains de l'officier de l'île de Wight. 7

21 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Toute l'artilerie et les provisions qui doivent partir par l'*Eolus* et l'*Ethalion* sont prêtes à être embarquées, mais si les carronades doivent être mises à bord, les vaisseax ne sont pas assez forts; demande ce qu'il faut prendre d'abord. Le même nombre et la même sorte de canons sont actuellement expédiés à Québec par le *Earl of St. Vincent.* 8

Inclus. Rapport des officiers respectifs sur les canons. 10

21 août, Chesapeake. Warren à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury du 15 octobre, laquelle voir.

23 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie de lettre de l'amiral Bickerton, et demande description des provisions que Bathurst préférerait envoyer par l'*Eolus.* 13

Incluse. Bickerton à Barrow, 21 août. Demande des instructions concernant les canons à expédier par l'*Eolus* maintenant prêt. 14

25 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Il est maintenant trop tard pour changer le chargement de l'*Eolus*, qui prend actuellement des carronades, des boulets, etc., et qui recevra telles autres provisions que l'amiral Bickerton jugera convenable. 16

25 août, Trésorerie. Wharton à Bunbury. Arrangement pour remettre les £6,000 par le comité chargé de la souscription pour les colonies de l'Amérique du Nord. 17

25 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie de lettre concernant un projet pour mettre des bateaux-mortiers sur les lacs du Canada. 18

Incluse. Tucker à Croker, 14 août. Indique les défauts des bateaux-mortiers, qui seraient utiles sur les lacs. 19

25 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Comme on a jugé que le détachement d'artillerie, pour Québec, serait plus utile là que le détachement de ligne, 50 de ces derniers ont été débarqués pour faire place à 50 artilleurs sur le *Earl of St. Vincent*; les autres artilleurs partiront par l'*Ethalion.* 20

25 août, 19 George St. Glenie à Bathurst. Observations sur la manière d'avoir commencé la guerre et remarques sur les frontières entre les Etats-Unis et le Canada, avec description des localités. 21

25 août, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre de Taylor concernant le détachement pour le Canada. 49

Incluse. Taylor au quartier-maître général, 25 août. N'a pas de place pour le détachement pour le Canada. Il y a environ 100 hommes qu'on ne peut placer. 50

1813.

26 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie liste des transports et vaisseaux affrétés, qui ont fait voile hier (25) pour l'Amérique du Nord, sous escorte de "l'*Ethalion.*" Page 47

Incluse. La liste. 48

27 août, Trésorerie. Wharton à Bunbury. Transmet copie de la lettre du commissaire en chef concernant la reprise de l'argent dont les Américains se sont emparé lors de la retraite des Anglais du fort Georges. 51

Herries à Harrison, 11 août. Couche, commissaire, fait rapport que lors de la retraite des troupes anglaises du fort Georges, les prisonniers, les magasins publics, environ $7,000 en argent, et les comptes, ont été laissés aux mains de l'ennemi. Une lettre subséquente annonce que l'argent et les papiers ont été repris. 52

28 août, Gardes à cheval. Darling à Goulburn. Transmet rapport sur l'arrivée de deux déserteurs français de l'armée des Etats-Unis; qu'est-ce qu'on doit faire de ces gens? 53

Inclus. Extrait d'une lettre du 27 août, annonçant l'arrivée des deux Français. 54

8 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Concernant l'envoie de carronades et autres canons. 55

30 août, Trésorerie. Wharton à Bunbury. Transmet extraits de lettres venant du département du garde-magasin concernant l'expédition de diverses provisions. 57

Inclus. Les extraits. 58 *à* 71

30 août, Trésorerie. Wharton à Goulburn. Transmet copies de lettres de Prevost disant qu'il a tiré pour £10,000 sterling et £30,000 du cours pour l'administration civile du Haut et du Bas-Canada. 72

Incluses. Prevost à Harrison, 28 avril. Il a tiré pour £10,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. 73

Même au même, 3 mai. A tiré pour £30,000 pour l'administration civile du Bas-Canada. 74

31 août, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie état des canons embarqués, mais qu'on a fait débarquer. 75

Inclus. Etat. 76

1er septembre, Londres. Atcheson à Bunbury. La somme de £6,000 a été déposée à la banque d'Angleterre au crédit du payeur général; certificat envoyé à la Trésorerie. Demande que copie de la résolution soit envoyée à l'intendant général en Canada, afin qu'il sache à qui payer l'argent. 77

Incluse. Copie de la résolution du comité en charge de la souscription anglo-américaine. 78

1er septembre, Halifax. Griffith aux commissaires du transport. Incluse dans Barrow à Goulburn, 18 octobre, laquelle voir.

2 septembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Ordre doit être envoyé à Portsmouth pour que l'*Hydra* se rende à Cork, pour y prendre des troupes pour le Canada. 79

3 septembre, New-York. Barclay à Hamilton. Incluse dans Hamilton à Bunbury, 10 novembre. Voir.

6 septembre. Londres. Major général Stewart à Bathurst. Transmet lettre, à laquelle il demande réponse. 80

Incluse. Grant, lord-lieutenant du comté d'Inverness, à Bathurst. Demande que son beau-frère, Stewart, soit commissionné pour lever un corps de miliciens pour le service de l'Amérique du Nord. 81

8 septembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet lettres concernant deux compagnies indépendantes d'étrangers, envoyées à Halifax par Warren. 82

Incluses. Warren à Croker. Transmet lettre de Beckwith en date du 5 juillet, concernant la conduite de deux compagnies indépendantes d'étrangers qu'il a été forcé d'envoyer à Halifax. 83

La lettre de Beckwith en date du 5 juillet est dans le vol. 125, p. 44.

1813.

9 septembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Lean au secrétaire d'Etat (Bathurst). Envoie lettre concernant 48 caisses de boulets renvoyées ; veut savoir s'il faut les garder ou les transporter au magasin de l'artillerie. Page 85

Incluse. Lettre au garde-magasin de l'artillerie, 1er septembre. 86

10 septembre, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Renvoie à extrait inclus pour renseignements concernant les troupes qui doivent être embarquées à Cork sur l'*Hydra*. 87

Inclus. Extrait de Macdonald, que des hommes du 78e ont été laissés en Irlande pour Québec, les autres ayant été embarqués sur la flotte pour Québec. 88

14 septembre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Les lords de l'amirauté regrettent qu'ils n'aient pas été informés que les hommes du 78e avaient été embarqués sur la flotte pour Québec, vu que l'*Eolus* a été retenu depuis quelques semaines pour escorter l'*Hydra*. 89

16 septembre, Amirauté. Le même au même. Demande instructions concernant la conduite à suivre au sujet de W. Kittoe et Henry Bedingfield, charpentier et contremaître du *Swallow*, qui sont retenus en otage pour le charpentier et le contremaître du *Vixen*. Transmet correspondance. 90

Incluse. La correspondance. 91, 92

18 septembre, Halifax. Sherbrooke à Warren. Incluse dans Barrow à Bunbury, 3 novembre, laquelle voir.

20 septembre, Halifax. Beckwith au même. Incluse dans Croker à Goulburn, 3 novembre, laquelle voir.

20 septembre, Halifax. Le même au même. Incluse dans Croker à Goulburn, 3 novembre, laquelle voir.

23 septembre, Halifax. Warren à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury, 3 novembre, laquelle voir.

24 septembre, Halifax. Le même au même. Incluse dans Croker à Goulburn, 3 novembre, laquelle voir.

26 septembre, Montréal. Prevost à Warren. Incluse dans Barrow à Bunbury, 10 novembre. laquelle voir.

25 septembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Lean à Goulburn. Les 48 caisses de boulets doivent être exportées là a Baie d'Hudson en mai prochain. Le gouverneur et le comité feront alors la demande nécessaire.

27 septembre, Trésorerie. Harrison au même. Les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst concernant la création d'un corps provincial qui serait commandé par les officiers de l'intendance et porterait le nom de Voyageurs de l'Intendance. Transmet correspondance. 94

27 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst sur la proposition de l'ordonnateur général Robinson pour la création d'un département de marine en Canada. 95

28 septembre, Trésorerie. Le même au même. Transmet lettre de l'ordonnateur général avec états des objets pour les Sauvages. Demande qu'on écrive à sir George Prevost afin qu'il puisse faire une réquisition pour les besoins de l'an prochain et qu'il soit informé qu'on a assez en magasin pour répondre aux premières demandes. 96

Incluse. Liste des documents envoyés par l'ordonnateur général La liste se trouve ici, mais non les documents. 97

28 septembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet liste de mandats pour £80,555 11s. 1d. pour l'administration civile du Haut et du Bas Canada. 98

Incluse. Liste. La somme de £28,000 est pour le Bas Canada ; £52,555 11s. 1d. pour le Haut. La liste est signée W. H. Robinson, ordonnateur-général. 99

10 octobre, Ramsgate. L'archevêque de Canterbury à Bathurst. Sur le mauvais état des affaires de l'Église d'Angleterre au Canada. 100

13 octobre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre du capitaine Falcon du *Melpomone* concernant les prisonniers qu'il a amenés pour leur procès ; desire connaître les ordres de Bathurst à leur égard. 103

1813.

Incluse. Falcon à Croker, 7 octobre. A Halifax, 58 prisonniers de guerre, sujets anglais, ont été embarqués sur son vaisseau pour être remis aux ordres du gouvernement anglais. Page 104

14 octobre, Halifax. Warren à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury, 10 novembre, laquelle voir.

15 octobre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie et autres documents de Warren concernant les mesures prises pour obtenir les marins nécessaires pour la flotte des lacs, lesquelles ont été approuvées par les lords de l'Amirauté. 105

Incluse. Warren à Croker, 21 août. Transmet réquisition de Prevost pour marins sur les lacs. A envoyé l'équipage de l'*Indian* à Québec ainsi que celui d'une autre corvette qui avait besoin de grandes réparations, le tout formant 170 à 200 hommes. 106

Prevost à Warren, 24 juin. Demandant renfort d'hommes pour l'escadre de Yeo. 108

18 octobre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet lettre de l'amiral Griffiths concernant le traitement rigoureux infligé aux sujets britanniques qui sont prisonniers aux Etats-Unis. 110

Incluses. Griffiths aux commissaires du transport, 1er septembre. Vu le grand nombre de prisonniers envoyés à Halifax, les prisons sont encombrées au delà de ce qui est nécessaire pour la santé et la sûreté; conséquemment, a envoyé 100 prisonniers en Angleterre, dans l'espoir que cela pourra empêcher les marins américains de s'engager comme corsaires; cela démontrera aussi au gouvernement américain que les prisonniers ne seront plus libérés avant un échange régulier. Sujets britanniques pris les armes à la main dans le Haut-Canada envoyés par le *Melpomene*. Par représailles pour les rigueurs des Etats-Unis pour les prisonniers de guerre, a fait incarcérer deux prisonniers américains en prison pour chaque prisonnier anglais ainsi traité. Transmet correspondance entre Barclay, Warren et Mason. Etat peu sûr de la prison sur l'île Melville; a ordonné des réparations. Si l'échange des prisonniers arrête il faudra agrandir la prison. 111

Barclay à Warren, 14 juillet. Discute le traitement des prisonniers anglais aux Etats-Unis et les dénégations des officiers du gouvernement américain qu'on ait fait du recrutement parmi eux. Détails fournis par Kellett quant aux hommes enrôlés, avec leurs noms et ceux des navires sur lesquels ils se trouvaient; croit que si Gibbons et Kellett mettaient leurs renseignements par écrit, certains matelots déposeraient pour les corroborer. Concernant les deux hommes du navire américain *Vixen* et des quatre prisonniers anglais envoyés en prison par représailles. Attire l'attention sur l'habitude qu'ont les Américains de renfermer les soldats et les officiers anglais quand on prend des sujets anglais qui sont à leur service ou quand des prisonniers américains qui se sont mal conduits sont incarcérés; cas cités. Conseille qu'on suive le système américain, et qu'on mette en prison deux fois autant de prisonniers américains qu'il y a de sujets anglais enfermés, et qu'on fasse comparaître, et qu'on condamne et exécute tout sujet anglais pris au service de l'ennemi. Quelques exemples mettraient fin à la pratique d'entrer au service des Etats-Unis, laquelle, si on la laisse grandir, sera la ruine de la marine. A recommandé qu'on n'échange qu'homme pour homme, et a été surpris de voir arriver tous les prisonniers des Bermudes, libérés sur parole, sans que le gouvernement américain l'ait demandé. Les prisonniers sont trop précieux pour pareille chose, et c'est un encouragement qu'on leur donne de rentrer dans la marine ou sur des corsaires, sachant qu'au bout de quelques semaines ils seront relâchés; les matelots ordinaires ne s'occupent pas de paroles; le lendemain de leur retour ils se rengagent. Prisonniers anglais envoyés à Halifax; il n'en reste que quelques-uns à

1813.

Charleston, Savannah et à la Nouvelle-Orléans, pour le transport desquels il est en négociations. Page 114

Barclay à Warren, 3 août. Fera tout en son pouvoir pour obtenir la libération de son (Warren) navire et du *Plantagenet*, mais il ne croit pas que le gouvernement américain consente à ce qu'ils soient livrés sur la Chesapeake; ils seront envoyés à Halifax. Tant de prisonniers ont été renvoyés sans échange que le gouvernement américain pense qu'il est impossible de les nourrir et qu'ils reviendront tous bientôt, de sorte qu'il ne recherche pas un échange; espère qu'il n'en sera plus renvoyés sans ses (Warren) ordres à sa (Barclay) demande. Un cartel a été reçu à Boston en vertu duquel il va renvoyer tous les prisonniers, aussitôt qu'il aura reçu le consentement de Mason, mais il n'est pas facile d'avoir une réponse de celui-ci. Envoie duplicata de la lettre concernant les matelots du *Vixen*, etc. Officiers incarcérés par suite de l'emprisonnement de Nichols, du *Decatur*, corsaire. "Nous voilà dans une belle situation s'il ne nous est pas permis de punir les Américains coupables de crimes, tandis que l'on permet à leurs Etats d'exercer ce droit." 121

Barclay à Mason, 27 juillet. Concernant l'emprisonnement de Barss (Brass dans une lettre précédente) à cause de Nichols du *Decatur*; il doit subir procès. Récit du crime dont il est accusé. 123

Barclay à Talbot du "*Victorious*". Lightbody a été échangé; sa détention était justifiable. L'emprisonnement par les Américains de quatre hommes pour deux du "*Vixen*" ne peut être justifié. A fait tout en son pouvoir pour obtenir libération; si ne réussit pas conseille représailles. 127

3 novembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copies de lettres et documents de Warren, à l'effet que 220 marins ont été envoyés d'Halifax aux lacs. 130

Incluses. Warren à Croker, 24 septembre. Envoie détails au sujet des 220 marins partis d'Halifax pour les lacs. A reçu une demande privée de Prevost pour 300 ou 400 marins; voyant l'impossibilité d'obtenir du renfort d'Angleterre, a envoyé le deuxième bataillon de marins sous Malcolm, avec Beckwith comme quartier-maître général pour les troupes sous Prevost; espère qu'ils arriveront à temps pour être utiles. 131

Beckwith à Warren, 20 septembre. Manque d'un quartier-maître par suite des blessures de Myers et de la mort de Gray; demande permission d'aller avec l'expédition pour rejoindre le commandant des troupes en Canada. 133

3 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copies de lettre et documents concernant l'envoi de troupes en Angleterre.

Incluses. Warren à Croker, 23 septembre. Vu une lettre de Sherbrooke concernant les compagnies indépendantes d'étrangers, il a permis qu'on reçoive un détachement de 70 officiers et soldats à bord du *Shannon*, et 100 s'embarqueront sur le *Marlborough*; les autres seront renvoyés plus tard, car on peut avoir besoin d'eux. 136

Sherbrooke à Warren, 18 septembre. N'a pas voulu renvoyer les compagnies indépendantes d'étrangers sans consulter Prevost. Comme il n'en a pas besoin et qu'elles ne sont pas nécessaires aux Bermudes, les laisse à sa (Warren) disposition. 137

5 novembre, Londres. Hauchett à Barrow. Incluse dans Croker à Goulburn, 11 novembre, laquelle voir.

6 novembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet demande de rémunération du captitaine Hauchett pour le transport de Beckwith. Hauchett avait été informé que Beckwith fournirait ses rations, et qu'aucune allocation ne pouvait être faite pour cela. Les lords de l'amirauté regrettent qu'après les instructions précises données à Beckwith celui-ci ait permis à Hauchett de défrayer des dépenses qui devaient être supportées par lui. Demande si on peut faire quelque chose dans ces circonstances. 139

1813.

Incluse. Hauchett à Barrow, 5 novembre. [Demande remboursement des dépenses faites pour Beckwith et sa suite. Page 141

McGill à Brickwood, 9 novembre 1812. A été appelé au conseil; demande à Brickwood de prendre le mandamus et de payer les honoraires, mais n'acceptera qu'à la condition qu'il aura préséance sur les membres du conseil nommés depuis que Prevost est gouverneur. 143

10 novembre, Affaires étrangères. Hamilton à Bunbury. Transmet copie d'une dépêche de Barclay. 144

Incluse. Barclay à Hamilton, 3 septembre. Toutes les troupes régulières des Américains ont été retirées de la garnison, etc., et envoyées aux lacs; 10,000 miliciens de New-York ont été appelés sous les armes. Une partie seront employés dans les garnisons; les autres iront au Canada. L'attaque sera probablement faite sur trois points, par les lacs Champlain, Ontario et Erié; ils ont choisi leurs meilleurs officiers et de grands efforts seront faits; craint que sir Georges ne pourra rencontrer les trois divisions et qu'il devra se retirer pour défendre le Bas-Canada. Le Bas-Canada inférieur n'est pas menacé cette année, mais si les Américains sont quelque peu politiques ils lèveront une armée considérable le printemps prochain. Il est regrettable que les troupes sur la Chesapeake n'aient pas été envoyées au Canada. Impopularité des actes des Etats-Unis; ils sont prêt à tout essayer; la seule chance pour l'administration de conserver la majorité étant de prendre le Canada. 145

19 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copies des dépêches de Warren et documents y inclus. 147

Incluses. Warren à Croker, 14 octobre. Au reçu de lettre de Prevost a expédié le 1er bataillon de marins avec l'artillerie de marine et le bateau à fusées. Perte de la flottille de Barclay sur le lac Erié; les officiers et matelots anglais n'ont pas manqué d'habileté ni de valeur. A placé toutes les troupes sous ses ordres, à l'exception du 102e, qu'il renverra aux Bermudes. Fera stationner une division de navires sous Griffith pour continuer le blocus de Boston et du Rhode-Island et pour protéger la baie de Fundy. Se propose d'employer Cockburn à la tête d'une escadre sur la Chesapeake, la Delaware et au large de New-York. 148

Prévost à Warren, 26 septembre. Remercie pour le prompt envoi de matelots. Regrette que la lettre du 24 juin ne soit pas arrivée à temps pour qu'on ait pu envoyer les renforts plus tôt; si les renforts étaient arrivés quelques semaines plus vite cela aurait empêché le désastre du lac Erié. A cause de la rareté des provisions, Barclay fut obligé de donner chasse à l'ennemi avec son escadre mal équipée et mal armée, afin d'ouvrir les communications avec la Longue-Pointe, où se trouvaient les magasins. Après un combat de trois heures, on n'a plus rien entendu de la flotte de Barclay depuis deux jours, de sorte que Procter craint qu'elle n'ait été prise ou détruite. A cause de cette perte, Procter sera probablement obligé d'abandonner la baie Amherst. Il demande des renforts avec urgence. 151

19 novembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copies de lettres de Prevost, concernant mandats pour l'administration civile des Canadas. 155

Incluses. Prevost à Harrison, 21 juillet. 21

A tiré pour £20,000, monnaie courante, pour l'administration civile du Bas-Canada. 156

Le même au même, 3 août. A tiré pour £5,000 sterling pour l'administration civile du Bas-Canada. 157

21 novembre, Québec. Sans signature ni adresse. Les milices sont rentrées dans leurs foyers, l'ennemi ayant pris ses quartiers d'hiver. La deuxième campagne terminée sans que la province ait souffert. 158

25 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet un mémoire signé "A Loyalist", sur la défense des lacs. 159

1813.

A Loyalist, 23 novembre. Propose, pour obtenir la suprématie sur les lacs qu'on construise trois ou cinq frégates et qu'on les expédie en sections pour être transportées sur les lacs. Page 160

6 décembre, Mark-Lane. Le président et le vice-président du comité de marchands intéressés dans le commerce avec l'Amérique du Nord à Bathurst. Représentent le tort qu'il leur serait fait, ainsi qu'à leurs correspondants dans les colonies, si on abolissait les droits sur les bois étrangers. 162

10 décembre, Bureau de la guerre. Palmerston à Bathurst. La circulaire de 1802 concernant les allocations à l'assesseur, envoyée avec instructions à Prevost, a-t-elle été envoyée dans aucun autre poste étranger. 164

15 décembre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Attire l'attention sur changement dans les termes du mandat pour l'allocation au rév. M. Plessis, de " surintendant de l'Eglise romaine dans les provinces du Haut et du Bas-Canada " à " rév. J. O. Plessis, évêque catholique romain de Québec, conformément à une dépêche du comte de Bathurst, en date du 2 juillet 1813 ". C'est par respect qu'il s'abstient de faire aucun commentaire sur l'opportunité de cette mesure. 170

24 décembre. Liverpool. H. F. Wood à ———. Envoie copie d'une lettre du vice-amiral Thornborough, qu'il croit ne pas avoir été livrée à destination. A appris que Warren a déclaré le blocus devant les ports de Sunbury et Darien, mais Frederica, Saint-Simon et Sainte-Marie ne sont pas compris, de sorte qu'on peut obtenir des feuilles de route de ces ports, bien que les vaisseaux doivent passer par le même détroit qu'en venant des deux autres ports. Une enquête attentive nécessaire. 165

Incluse. Wood à Thornborough. Attire l'attention sur les fraudes commise par des navires neutres qui portent les produits américains des Etats du Sud. 166

24 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Prevost pour papeterie. 172

27 décembre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie de lettre et documents inclus de Warren. 173

Incluse. Warren à Croker. En partant pour joindre l'escadre au large du Rhode-Island il a reçu la demande (incluse) de Prevost pour renfort de marins ; il est impossible pour lui d'y accéder. A déjà fourni 220 matelots et tous les marins, artilleurs de la marine, provisions militaires et fusées de l'escadre. Ceux-ci sont arrivés et contribueront probablement à la défense des frontières canadiennes. Espère que 400 matelots et un nombre suffisant de soldats de marine seront envoyés, car ils seront requis dans la première semaine de mai, et aussi qu'on construira durant l'hiver trois navires et trois brigantins en sections pour être assemblés à la Longue-Pointe, sur le lac Erié, et à la baie Matchedash, sur le lac Huron ; on aura besoin de canons, de voiles et d'agrès pour ces vaisseaux. 174

Prevost à Warren, 13 novembre. Demande d'hommes pour les lacs, etc. 176

(Une description des vaisseaux en construction à Kingston et à l'île aux Noix est attachée à la lettre.)

28 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition pour marchandises afin de compléter les provisions pour les sauvages. 179

31 décembre, Croydon. Brickwood au même. Comme le temps pour manufacturer les articles qui doivent être expédiés au Canada par les premiers navires est déjà trop court, demande qu'on transmette la réquisition à la Trésorerie le plus vite possible. 180

31 décembre, Westminster. Atcheson à Bathurst. Soumet extrait d'une lettre du conseil du commerce du Canada. 181

Incluse. Extraits, en date du 16 et du 23 octobre, d'une lettre du président du Conseil du Commerce de Montréal et Québec, demandant qu'on envoie de grands renforts, et un nouvel arrangement des lignes frontières, etc. 182

Sir George Prevost.—1814.

Q. 127.

1813.
20 décembre, Malone. Wilkinson à Prevost. Incluse dans celle de Prevost du 13 janvier 1814, laquelle voir.

1814.
4 janvier. Prevost à Bathurst (n° 120). Fait rapport des canons, du matériel, etc., pris sur l'ennemi aux postes de Burlington, Digue-des-Castors, (*Beaver Dam*), fort Schlosser et à Black-Rock pendant l'été de 1813. Demande que le tout soit évalué et une distribution faite aux troupes. Page 2

Incluse. Listes des canons, etc., pris à Burlington-Heights. 3
à 12 Mile-Creek (*creek de 12 milles*).....4, 6
à Saint-David.....7

6 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 121). Effectif de l'ennemi réduit au fort George, à Niagara et sur cette frontière, afin de renforcer Wilkinson en vue de son attaque contre le Bas-Canada ; injonction à Drummond de tenir l'armée sous le commandement direct de Riall en état d'agir promptement, au besoin, pour profiter de la faiblesse ou de la négligence de l'ennemi. Envoie rapport de la prise du fort Niagara, le matin du 19 décembre, et de la fuite de l'ennemi de Lewiston à l'approche du corps de Riall. Il admire les dispositions prises par Drummond et leur brillante exécution. Après la dispersion de l'ennemi à Lewiston, la brigade de Riall se porta vivement sur Black-Rock et Buffalo et s'empara, chemin faisant, des moulins et de la corderie du général Porter, l'un des principaux fournisseurs de l'armée des Etats-Unis ; un officier et quelques hommes tués, un officier et onze soldats américains pris, mais pas un seul soldat anglais hors de combat. La marche de Riall retardée par la destruction du pont du creek Tonawanto ; espère néanmoins pouvoir annoncer son succès, vu la grande consternation de l'ennemi. L'emploi de sauvages étant devenu nécessaire, il est enjoint à Drummond de réprimer chez ces barbares tout excès ou cruauté. L'ennemi, en brûlant la ville de Newark, dans sa retraite du fort George, donne un exemple dont les conséquences seront malheureuses pour lui, en transportant la guerre sur son propre territoire. Espère qu'il n'y aura pas lieu à représailles. Cochran, porteur des dépêches, apporte avec lui les drapeaux pris au fort Niagara.

Incluses. Drummond à Prévost, 20 décembre. Détails de l'attaque et de la prise du fort Niagara, avec 27 canons, 3,000 fusils, munitions, couvertures, vêtements, plusieurs milliers de paires de chaussures ; en outre 14 officiers et 330 autres prisonniers ; huit respectables habitants qui avaient été entraînés comme prisonniers sont relâchés, ainsi que quelques sauvages. La perte de l'ennemi, en tués, est de 65, et en blessés, 12 seulement, ce qui démontre combien la baïonnette est une arme irrésistible entre les mains de soldats anglais. La perte, du côté des Anglais, n'est que de 5 tués et 3 blessés. Regrette la perte du lieutenant Nolan, du 100e régiment, tué. Belle conduite de Murray, Hamilton et des officiers, sous-officiers et soldats qui exécutèrent si vaillamment ce très-audacieux et brillant fait d'armes. Services de la milice. Le capitaine Norton, chef sauvage, s'offre pour accompagner les troupes. Recommande Elliot du 103e, Dawson, Fawcett et Martin du 100e, les généraux Riall et Vincent, Harvey, aide-adjudant général, et les officiers de son état-major personnel. Envoie les drapeaux américains pris en cette circonstance. 14

Murray à Drummond, 19 décembre. Dispositions pour l'attaque du fort Niagara et son succès. 19

1814.

Riall à Drummond, 19 décembre. Prise de Lewiston avec canons, vivres, etc., abandonnés dans la place par l'ennemi. Page 23

Drummond, 20 décembre. Prise de Lewiston pour empêcher l'ennemi de détruire Queenstown. Regrette plusieurs actes de violence commis par les sauvages. 24

Liste des morts et blessés à l'assaut du fort Niagara, 19 décembre. 26

Suit, pertes de l'ennemi.

9 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 122). Vêtements dont ont besoin la milice enrôlée et les voltigeurs canadiens. 28

12 janvier, Québec. Du même au même (n° 123). Transmet rapport par Drummond de l'heureuse attaque de Black-Rock et Buffalo par les troupes de Riall ; prise de huit canons et de 130 prisonniers ; les villes de Buffalo et de Blue-Rock détruites après avoir été abandonnées par leurs habitants ; quatre goélettes et sloops armés de l'ennemi, brûlés. Recommande divers officiers. 30

Drummond à Prevost, 2 janvier. Détails de l'attaque et de la prise de Black-Rock et Buffalo. 32

Riall à Drummond, 1er janvier. Rapport des opérations et de l'effectif des troupes engagées, etc. 38

Rapport des pertes, indiquant 38 tués, 61 blessés et 9 absents, et les noms des officiers blessés. 45

Liste des canons pris sur l'ennemi à Black-Rock et à Buffalo. 46

13 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 124). Transmet lettre de Wilkinson, général de l'armée des Etats-Unis. Il permet à Winder de partir sur parole pour les Etats-Unis, croyant qu'il pourra obtenir l'élargissement des officiers britanniques prisonniers et subissant une détention sévère. 47

Incluse. Wilkinson à Prevost, 20 décembre 1813. Demande l'élargissement sur parole du capitaine Fitzgerald. Défense de la ligne de conduite du gouvernement des Etats-Unis, etc. 49

14 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 125). Renforts nécessaires par suite des efforts croissants de l'ennemi. Il avait compris que son commandement devait s'augmenter de quatre régiments, mais la correspondance ne l'indique pas. D'après son expérience, les troupes envoyées d'Angleterre, même lorsqu'elles viennent directement, n'arrivent jamais à temps pour rendre la campagne décisive. Afin de diminuer l'avantage de l'ennemi il a résolu de faire venir le second bataillon du régiment du roi, par terre, de Frédéricton à Québec. La dernière lettre de Sherbrooke mande que les quatre compagnies du 98ième n'étaient pas arrivées à Halifax à la date du 1er décembre. Elles ne peuvent donc être transportées à Québec avant que le Saint-Laurent soit devenu praticable. Les fatigues qu'entraîne la longue ligne de défense le contraignent d'établir les troupes dans leurs quartiers d'hiver, pour leur donner quelque repos, rétablir leur discipline et maintenir la haute réputation qu'elles ont acquise. 94

16 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 125). Ouverture du parlement provincial le 13. Transmet discours et adresse en réponse ; aussi une proclamation au sujet de l'incendie de Lewiston, Black-Rock et Buffalo à titre de représailles pour la destruction de Newark. 54

(Par erreur cette lettre porte la date de 1813.)

Inclus. Discours à l'ouverture de la législature. 55

Traduction française de ce discours. 62

Adresse du Conseil. 69

Adresse de l'Assemblée. 75

Proclamation (en français) au sujet des représailles pour la destruction de Newark. 83

La même en anglais. 186

(Ces deux documents en date du 12 janvier.)

28 janvier, Plattsburg. Wilkinson à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 10 février, laquelle voir.

1814.
30 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 128). Transmet procès verbaux du Conseil sur questions d'Etat. Page 105

4 février, Québec. Le même au même (n° 127). Transmet rapport du Conseil sur la pétition de Young demandant un octroi de terre. Il y aura à la fin de la guerre tant de réclamations d'octrois promis aux miliciens de Glengarry et aux voltigeurs canadiens, qu'il ne saurait approuver pour Young un octroi aussi considérable que celui recommandé. Transmet aussi rapport sur la pétition de madame Davidson, qu'il a cru devoir confirmer, sujet à approbation. 97

Inclus. Rapport sur la pétition de John Young. 98

Rapport sur la pétition de madame Davidson. 103

8 février, Québec, Prevost à Bathurst (n° 129). Dépêche reçue relative à l'établissement d'une force navale sur le lac Erié, avec le dessein de détruire celle de l'ennemi ; ce projet avait déjà été communiqué à Drummond. Ses efforts pour conserver Michilimakinac afin de maintenir ses communications avec les sauvages de l'Ouest. Des vivres ont été expédiés mais ne sont pas parvenus à destination, ce dont la garnison a dû souffrir ; cependant, on trouve des pommes de terre et des bêtes à cornes sur l'île, et on peut s'y procurer du poisson. Mesures prises pour envoyer par l'Ottawa et la baie Nottawasaga un renfort de troupes, des présents pour les sauvages et des secours en matériel et en vivres. Vu l'importance de cette île, il a choisi pour commander l'expédition McDonald, des miliciens de Glengarry, qui est maintenant dans le Haut-Canada, occupé à compléter ses arrangements. Un constructeur et des charpentiers de navire ont été envoyés de Kingston pour construire des chaloupes canonnières où l'on embarquera les renforts et le matériel. Est heureux de constater que ces mesures ont anticipé les désirs du gouvernement et que les malheurs de l'escadre du lac Erié pourront être réparés. Harvey, aide-adjudant général, est porteur des dernières instructions à Drummond.

Incluses. Drummond à Prevost, 21 janvier. Plan détaillé pour la destruction de la flotte ennemie sur le lac Erié. Une expédition contre Détroit avec la coopération de la flotte en cet endroit sont les moyens proposés pour atteindre ce but. Il pense que 1,200 hommes suffiraient pour défendre la frontière à Niagara. Pour l'attaque de Détroit, qui ne contient pas, croit-il, plus de 500 hommes, un corps de 1,750 suffira ; il se composera comme suit :

Le 100e régiment	500	
Compagnie légère, Royal Scots	100	
" " 41e	100	
" " 89e	50	750
Infanterie de marine	100	
Artillerie " avec deux pièces de six et un obusier de 5½ tonnes	40	
Milice	250	
Sauvages de l'Ouest	400	
Troupe provinciale du capitaine Coleman	20	
Marins	200	1,010
Total		1,760

Mesures prises pour leur transport, approvisionnement, etc. ; armes et munitions, etc., qui conviennent à ces troupes, etc. Page 110

Prevost à Drummond ; importance du succès, perspective. 118

8 février. Québec. Prevost à Bathurst (n° 130). Transmet mémoire des juges de la cour du banc du roi, de Québec, Montréal et Trois-Rivières, avec recommandation à l'appui. 123

1814.

Inclus. Mémoire des juges relatif à l'augmentation de leur traitement. Page 124

9 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 131). Transmet copie des procès-verbaux du Conseil au sujet d'affaires d'Etat, du 15 juin au 31 décembre. 132

9 février, Québec. Le même au même (n° 132). Les cadeaux pour les sauvages déjà reçus, avec ceux expédiés au printemps, suffiront aux besoins de 1814. Réquisition pour ceux de 1815 envoyée le 30 octobre dernier; demande que les prix soient indiqués dans les factures, afin de faciliter la distribution. 133

9 février, Québec. Le même au même (n° 133). Il est heureux qu'on approuve sa manière de distribuer les parts de prise. La règle, quant à leur distribution à la marine, sera suivie strictement; quand les forces de terre et de mer auront coopéré, on soumettra les cas à lord Bathurst. Il s'est efforcé de s'assurer la supériorité navale sur le lac Ontario; transmet état des forces navales sur les lacs Ontario et Champlain; on lui mande que les vaisseaux en construction peuvent être lancés dès l'ouverture de la navigation. Un renseignement est à l'effet que l'ennemi vient de poser, à Sackett's-Harbour, les quilles de trois vaisseaux devant porter respectivement 44, 32 et 26 canons. L'ennemi construit aussi sur le lac Champlain. 135

Inclus. Etat des forces navales de Sa Majesté sur les lacs Ontario et Champlain. 137a

Liste des chaloupes canonnières sur les lacs Ontario et Champlain et sur le Saint-Laurent. 137b

10 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 134). Envoie copie d'une lettre de Wilkinson et la réponse. 138

Inclus. Wilkinson à Prevost, 28 janvier. Il est chargé par l'Exécutif des Etats-Unis de désavouer la conduite du brigadier général McClure, de la milice de l'Etat de New-York, incendiaire de la ville de Newark, et comme preuve, donne copie de l'ordre qui a servi de prétexte à cet officier pour perpétrer un forfait qui fait horreur à tous les Américains. L'autorisation de détruire le village était limitée à la défense du fort George. Croit qu'on a poussé trop loin les représailles; cet incident est imputable plutôt à un sentiment personnel qu'à une politique arrêtée. Le gouvernement américain n'aura jamais recours à la destruction de la propriété privée qu'à la dernière extrémité. 139

L'ordre inclus est daté du département de la Guerre, 4 octobre 1813; "Comprenant que pour la défense du poste qui vous est confié il peut "devenir convenable de détruire la ville de Newark, il vous est par les "présentes enjoint d'en avertir les habitants et de les inviter à se trans- "porter, avec leur biens, dans un lieu plus sûr." Signé par John Armstrong. 141

Prevost à Wilkinson, 10 février. Sa satisfaction de voir désavouer par l'Exécutif des Etats-Unis l'incendie de Newark par McClure. Si quelque violence a été commise au delà de justes représailles, il faut l'attribuer à l'irritation des victimes, sous l'empire de passions violentes, qu'il est impossible de réprimer dans un état de guerre active. Il est aussi peu conforme aux dispositions du gouvernement de Sa Majesté qu'à ceux du gouvernement des Etats-Unis d'adopter comme politique la dévastation de la propriété privée. Cite les expressions contenues dans la proclamation; est heureux d'apprendre que, par suite des mesures prises par le gouvernement des Etats-Unis, il ne sera pas contraint de s'en départir. 142

18 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 135). Transmet rapport du Conseil et lettre du percepteur et contrôleur de Québec, au sujet de leurs émoluments pour la perception du revenu. En attendant, il leur a enjoint de verser au receveur général les émoluments qu'ils avaient retenus. 144

1814.

Inclus. Rapport du Conseil, 12 janvier, sur le droit du percepteur des douanes de recevoir des bons d'armée (*Army Bills*) en paiement de droits de douane, et sur son droit de les verser au receveur général à un taux plus élevé que celui auquel il les a reçus. Sur ce premier point, le Conseil est également divisé; sur le second, le Conseil décide à l'unanimité qu'il n'est pas autorisé à se faire payer ces valeurs à un taux plus élevé qu'il ne les a payées lui-même. Page 145

Le percepteur et le contrôleur des douanes, 30 janvier. Long argument à l'appui de leur prétention. 147

18 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 136). Par suite du déplacement d'Edmund Burke, l'emploi d'auditeur des patentes de terres est devenu vacant. Il a nommé Brenton, son secrétaire civil, à cet emploi. 154

18 février, Québec. Le même au même (n° 137). Transmet prix courants et taux du change pour octobre, novembre, décembre et janvier. 155

Inclus. Prix courants. 186 à 187

19 février, York. Drummond à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, laquelle voir.

4 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 138). Reçue dépêche au sujet de l'émigration d'Ecosse au Haut-Canada; transmet lettre de Drummond à ce sujet. 168

Incluse. Drummond à Prevost, 19 février. Relativement à l'émigration écossaise, son opinion est absolument favorable à l'introduction d'un élément aussi précieux dans un pays habité, en trop grand nombre, par des étrangers venant des Etats-Unis, dont beaucoup sont notoirement mal disposés. Outre l'augmentation de la population, les cadres de la milice pourront se recruter parmi une race brave et robuste, dont on n'aura pas à craindre la désertion. La rareté des vivres est un obstacle, mais il recommande qu'on donne à ces gens toute l'assistance possible durant la traversée et pendant un temps raisonnable après leur établissement. On devrait faire venir en même temps une abondante provision de vivres, haches de bûcherons, instruments nécessaires, vêtements écarlates pour la milice, chaussures, etc. Leurs terres devront être prises parmi celles non concédées, car celles confisquées aux transfuges sont réservées aux victimes de la guerre. 169

10 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 139). L'expédition pour la destruction des vaisseaux sur le lac Erié est abandonnée par suite de la douceur de la saison. Rapport de Drummond sur le mouvement des troupes vers la Tamise. La réoccupation de cette partie du Haut-Canada devra diminuer les faibles ressources de Harrison, tout en augmentant quelque peu celles de l'armée britannique. Nonobstant la perspective d'être secouru, il n'a pas ralenti ses efforts pour l'expédition de vivres et de munitions à l'armée et à la marine. Nécessité de nombreux dépôts pour l'approvisionnement des troupes sur une ligne aussi étendue; obstacles provenant du manque d'argent; le papier-monnaie supplée mal à ce besoin par suite des préjugés des Canadiens, des tentatives fréquentes de l'imiter, et l'introduction de faux bons d'armée dans la province par l'armée de Wilkinson. Difficulté de ravitailler les troupes; fréquence des désertions, malgré la peine capitale et le mal que se donnent les officiers pour contenter les soldats. Les derniers corps envoyés étaient d'une bien mauvaise composition; le 103ième se trouve dans cette catégorie, ayant perdu 51 transfuges lorsqu'il était sur le sol ennemi; et par suite, difficulté de porter la guerre sur le territoire des Etats-Unis avec des forces inférieures en nombre à celles de l'ennemi. 172

12 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 140). Le corps de Wilkinson, qui se trouvait, le 9 février, sur la frontière du Bas-Canada, aux Moulins-des-Français (*French Mills*), sur la rivière au Saumon (*Salmon River*), près de Saint-Régis et à Four-Corners, se retira du 12 au 16 février, après avoir brûlé, en partie, ses forts et ses casernes, et détruit ses embarcations et bateaux, dont plusieurs centaines étaient pris dans les glaces, mais emportant ses

1814. canons et partie de ses vivres et de son matériel; deux régiments marchent sur Sackett's-Harbour, le reste se replie sur Burlington et Plattsburg, où Wilkinson établit son quartier général. A Burlington on compte 4,000 hommes de troupes des Etats-Unis, et à Plattsburg environ 5,000. La frontière est ainsi dégarnie par ordre du gouvernement des Etats-Unis, à cause de la difficulté et du coût du ravitaillement des troupes et de leurs pertes journalières par la maladie et la désertion. Expédition du colonel Scott, du 103e, de Coteau-du-Lac et Cornwall sur la glace jusqu'à la rivière au Saumon, où il attaque l'arrière-garde ennemie, qui bat précipitamment en retraite; il prend cent traîneaux de vivres et de matériel et achève la destruction des forts, casernes et bateaux. Scott pénètre par Malone et Madrid jusqu'à quelques milles de Plattsburg, puis revient par Four Corners à son poste du Coteau-du-Lac; 90 hommes sont perdus par désertion pendant cette expédition. Intention du gouvernement des Etats-Unis de se rendre supérieur sur les lacs Ontario et Champlain; rien ne sera épargné pour contrecarrer ce dessein. Il a commandé à Kingston la construction d'un troisième vaisseau de grande dimension, qui pourra être lancé vers la mi-juillet, sans nuire aux deux vaisseaux qui doivent être lancés dès la débâcle. Réquisition envoyée à Halifax pour les canons et carronades nécessaires à l'armement de ces vaisseaux. Arrivée du Nouveau-Brunswick de 200 marins d'élite qui sont maintenant en route pour Kingston; le second bataillon du régiment du roi est aussi arrivé. Les miliciens du Nouveau-Brunswick augmentent en nombre; ils sont maintenant 300 au quartier général, dont près de 100 recrues canadiennes. Dispositions prises pour se maintenir à Michilimakinak; l'établissement à Nottawasaga est suffisant pour la construction de canonnières et de bateaux. Par suite de la débâcle hâtive sur le lac Huron, McDonald devra se contenter de 25 bateaux, ce qui lui permettra d'embarquer l'artillerie et deux compagnies du régiment *Royal Newfoundland*, avec vivres pour cinq mois et environ la moitié du matériel et des canons qu'il devait emporter. Bullock, du 41e régiment, qui commande à Makinak, mande que la garnison est en détresse faute de vivres. L'ennemi est sans doute informé du dénûment de Makinak et de l'avantage qu'il aurait à l'attaquer sans délai; il s'efforce d'y faire parvenir des renforts et des vivres, car la perte de cette île mettrait fin à la traite des fourrures. Page 177

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 144). Adresse de l'Assemblée du Bas-Canada au prince régent et acte d'accusation contre les juges en chef Sewell et Monk. Page 222

Incluses. Adresse de l'Assemblée relative aux juges. 223

L'adresse en français. 229

Adresse et résolution du Conseil, même sujet. 236, 238

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 145). Transmet adresse du conseil exécutif et des juges puînés de Québec et de Montréal relative aux résolutions de l'Assemblée concluant à la mise en accusation de Sewell et Monk; prière de la faire parvenir au prince régent ainsi que les procès-verbaux de l'Assemblée. 247

Inclus. Adresse du conseil exécutif, etc. 248

Mémoire. 250

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 146). Transmet adresse et mémoire du Conseil législatif relatifs à la mise en accusation de Sewell et Monk. 254

(Pour adresse, etc., *voir* pp. 236 et 238).

18 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 148). Clôture de la session du parlement provincial; transmet exemplaire du discours de l'Orateur en remettant la loi relative aux bons d'armée (*Army Bills Act*), avec une liste des lois sanctionnées. Les amendements à la loi relative aux bons d'armée soulageront le service de quelques difficultés; pour démontrer ceci, il envoie le dernier exemplaire du rapport du directeur du bureau des

1814.

bons d'armée, indiquant les bons alors en circulation. Rareté de l'argent et de l'or, mais utilité même de la petite quantité dont il dispose; espère en recevoir une provision, soit d'Halifax, soit des Etats-Unis. Aucune loi nouvelle importante n'a été adoptée, à l'exception de la loi relative aux bons d'armée. Les amendements à la loi de milice sont rejetés par suite de désaccord entre le Conseil et l'Assemblée. Le bill du revenu et autres bills productifs sont aussi rejetés, l'Assemblée ayant annexé à ces mesures certains crédits exceptionnels qu'elle savait devoir être rejetés par le Conseil. Quant à la procédure relative à la mise en accusation de Sewell et Monk, il attribue à l'animosité personnelle de Stuart une bonne part de l'opposition que l'on suscite à ces juges. Par son influence et celle des principaux Canadiens, les résolutions furent adoptées à une faible majorité, une moitié seulement des membres étant présents. L'adresse du conseil exécutif et des juges puînés fera voir de quel œil la plus haute autorité voit ces procédés. Depuis son arrivée, il (Prevost) n'a rien entendu dire contre les juges accusés, jusqu'au moment actuel. L'opinion du conseil et la sienne étant contre la suspension, il n'a pas hésité à adresser à l'Assemblée un discours dont il transmet le texte, ce qui a provoqué un débat violent et peu mesuré et une résolution distinguant entre lui et ses prétendus "aviseurs mal disposés". Un crédit de £2,000 pour défrayer les dépenses d'un agent chargé de poursuivre l'accusation était un de ceux annexés au bill du revenu et qui ont causé son renvoi. Stuart, dit-on, doit se rendre en Angleterre pour appuyer l'acte d'accusation, et on dit que quelques partisans ont souscrit le montant de ses dépenses. On a remis aux juges en chef des exemplaires de l'accusation, et Sewell a obtenu la permission de se rendre en Angleterre pour se défendre, s'il y a lieu; il s'embarquera à la première occasion. Transmet l'adresse préparée par l'Assemblée au prince régent, qu'on lui a demandé de transmettre. On lui demande aussi d'avancer une somme n'excédant pas £1,000 courant, que la Chambre remboursera, pour défrayer les dépenses du messager. Il répond par écrit; copie de cette réponse est transmise; le Conseil en reçoit aussi une copie, mais l'Assemblée refuse de l'insérer dans ses journaux. Envoie copie des résolutions adoptées par le Conseil, dont la dernière résulte d'une méprise de la part du Conseil sur les intentions du gouverneur, qui n'a pas l'intention de confirmer le choix fait par l'Assemblée, d'une personne devant présenter l'adresse au prince régent. Le crédit de £1,000 fut une des causes du renvoi par le Conseil du bill du revenu, et par suite de ce renvoi, l'Assemblée n'a pas jugé à propos de présenter l'adresse pour transmission. Ces manifestations regrettables et le désaccord constant entre le Conseil et l'Assemblée font qu'il est heureux de demander au peuple de nouveaux représentants. Le parlement provincial sera dissous par proclamation le 31 courant, et les brefs rapportables le 13 mai. Par suite de l'opposition inefficace faite par les députés anglais à la dernière et aux précédentes sessions, la plupart ne veulent plus poser leur candidature, et toute la prochaine représentation sera canadienne. Nonobstant la conduite de la dernière Assemblée, il n'y a pas lieu de mettre en doute leur loyauté. Beaucoup, parmi eux, regrettent le renvoi du bill du revenu; il espère que la prochaine Assemblée accordera de bons crédits et lui donnera un cordial appui. Page 264

Inclus. Discours du gouverneur à la clôture de la session. 276

Réponse de l'Assemblée. 279

Liste des lois adoptées à la cinquième session du septième parlement provincial de Bas-Canada, 17 mars 1813. 280

Compte des bons d'armée. 283

Rapport du Conseil sur l'adresse au prince régent et autres documents relatifs à cette adresse, etc. 284, 287, 288, 290, 292, 299, 300

1814.
26 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 141). Transmet l'avis de Wilkinson désavouant McClure, incendiaire de la ville de Newark. Page 185

(*Voir* lettre du 10 février; les documents contenus dans la présente sont des duplicata de ceux contenus dans la lettre de cette date.)

27 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 142). Il a déjà fait rapport de la permission accordée à Winder de se rendre à Washington et de ses raisons pour cela; celui-ci, revenu à Québec, est maintenant détenu comme otage; transmet copies des lettres reçues de Winder dès le lendemain de son arrivée. Les négociations en vue de la paix l'engagent à empêcher une nouvelle effusion de sang; en consentant à une armistice, il conserverait les Canadas pendant la négociation; transmet copie de la correspondance à ce sujet. Winder n'a pas réussi à persuader au gouvernement des Etats Unis de renoncer à son système de représailles. Symptômes du changement qui s'opère dans les dispositions du gouvernement des Etats-Unis. 198

Inclus. Monroe à Winder, 1er mars 1814. Contient extrait d'une lettre de Elish J. Winter relative aux opinions de l'adjudant général Baynes au sujet d'une armistice, avec permission de la communiquer à Prevost. 202

Extrait, daté de la Chambre des Représentants, 7 février, à Monroe, relatif à l'armistice. 203

Prevost à Winder, 22 mars. La conversation avec Baynes, rapportée par Winter, était privée et non autorisée, cependant il incline à donner suite à l'idée d'une convention en vue d'une armistice afin d'éviter une inutile effusion de sang, et pour rencontrer la proposition du secrétaire d'Etat enjoindra à l'adjudant général de se rendre au quartier général de l'armée des Etats-Unis au lac Champlain, où ailleurs, pour arrêter les détails, mais les officiers des Etats-Unis devront être munis des pleins pouvoirs dont sera investi l'adjudant général Baynes; autrement, il se contenterait de propositions positives, sujettes à l'approbation de l'Exécutif des Etats-Unis. 204

Winder à Monroe, 22 mars. A communiqué à Prévost la lettre de Winter et lui en a envoyé copie. A reçu aujourd'hui la lettre de Son Excellence, dont copie sous pli. Est convaincu de sa sincérité, et qu'il correspondra cordialement aux sentiments favorables des Etats-Unis. Il a demandé à Son Excellence si elle pouvait conclure une armistice s'étendant aux opérations navales sur l'océan, afin que les agents nommés par les Etats-Unis pussent être revêtus de pouvoirs analogues. Ne dira rien quant à la dernière partie de la lettre, étant trop intéressé dans la question des prisonniers de guerre et des otages pour ne pas être convaincu (le mot anglais *convinced* est écrit *correct* dans la lettre) que l'agent des Etats-Unis doit être revêtu des pouvoirs les plus étendus. 207

27 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 142 *bis.*) Transmet une lettre du capitaine O'Conor, du chantier de Kingston. N'a pas accepté sa démission et le recommande pour avancement. 209

Incluse. O'Conor à Prevost, 16 mars. Offre sa démission, parce que conserver son emploi serait un obstacle à son avancement dans la marine. Le commodore Yeo lui offre le commandement d'un vaisseau, ce qui, outre la promotion immédiate, lui fournirait l'occasion de se distinguer. Ne démissionne qu'à regret, à cause de l'importance de la charge de commissaire du chantier de construction; il demande donc que ses services en rapport avec la marine soient portés à la connaissance de l'amiral. Page 210

30 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 147). Transmet copie du projet de loi relatif à la division du Bas-Canada, réservé conformément à l'opinion du procureur général. 255

Incluse. Opinion signée George Pyke, procureur général. 256

Le bill réservé. 259

1814.

Le titre officiel est: "Acte pour abroger et amender certaines parties d'un acte passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la division du Bas-Canada pour en amender la judicature et abroger certaines lois y mentionnées."

31 mars, L'Acadie. Prevost à Bathurst (n° 143). L'ennemi se concentre en force considérable à Plattsburg. Wilkinson s'avance sur Chazy le 19 et pousse un détachement sous McCombe sur la glace par l'île La Mothe jusqu'à Swanton. Le 22, ce détachement s'empare de Phillipsburg; Beckwith lui est opposé avec un corps préalablement réuni à Saint-Jean et aux environs. Prevost quitte alors Québec et apprend en chemin que l'ennemi s'est retiré précipitamment de Phillipsburg pour rejoindre le corps principal près la ville de Champlain. Le 30, l'ennemi entre dans Odle Town (Odelltown) avec trois brigades sous Smith, Bisset et McCombe, avec canons, etc., repousse les avant-postes sur le chemin d'Odelltown à Burtonville, attaque cette dernière place, mais est reçu de telle sorte qu'il renonce à son dessein. Les premières brigades se dirigent sur le poste de La Cole (Lacolle). (*Voir* le résultat de ce mouvement dans le rapport de Williams.) Par suite de la crue subite des eaux, l'ennemi éprouve de la difficulté à tirer ses canons et il est presque impossible, de part et d'autre, de se mouvoir. Les troupes envoyées pour appuyer celles de Burtonville et Lacolle marchent dans la boue et l'eau jusqu'aux genoux; les sauvages seuls peuvent suivre l'ennemi en retraite. La perte de l'armée américaine dépasse 300; on dit qu'un grand nombre d'officiers sont hors de combat. Page 213

Inclus. Le lieut.-col. Williams à Vincent, 31 mars. Rapport de l'attaque du moulin de Lacolle le 30 mars. 217

Liste de tués, blessés et absents. 221

6 avril, Montréal. Rapport des officiers sur le transport des charpentes de vaisseaux. Contenu dans Prevost à Bathurst, 9 mai, lequel voir.

11 avril, Washington. Monroe à Pinkney. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

18 avril, Québec. Prevost à Bathurst (n° 149). Transmet liste des lois adoptées avec une liste complète des lois jusqu'à la fin de la dernière session. 304

18 avril, Québec. Prevost à Bathurst (n° 150). Transmet prix courant et taux du change pour février et mars. 305

Inclus. Prix courant de Québec, février. 306

Idem., mars. 309

22 avril, Kingston. Yeo à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 19 mai, qu'il faut voir.

24 avril, Ile aux Noix. Pring à Freer. Contenue dans Prevost à Bathurst, 9 mai, laquelle voir.

29 avril, Longueuil. Prevost à Baynes. Contenue dans Prévost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

1er mai, Champlain-town. Baynes à Pinkney. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

1er mai, Champlain. Pinkney à Baynes. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

1er mai, Champlain-town. Baynes à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

3 mai, Montréal. Baynes à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 17 mai, laquelle voir.

7 mai, Au large d'Oswégo. Drummond à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 18 mai, laquelle voir.

7 mai, au large d'Oswégo. Fischer, lieut.-col. du régiment de deWatteville, à Harvey. Contenue dans Prevost à Bathurst, 18 mai, laquelle voir.

1814.
9 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 151). Dépêches reçues. Il cherche sérieusement le moyen de transporter à destination les charpentes de deux frégates et de deux bricks qui doivent être expédiés prochainement. Transmet le rapport d'une commission d'officiers à ce sujet et copies des lettres de Yeo et Pring. Ces pièces démontrent qu'il est impossible de se conformer aux désirs du gouvernement sans sacrifier des projets de la plus haute importance, et que le délai ferait manquer pour cette année le but à atteindre. Page 312

Inclus. Rapport des officiers, 6 avril, signé par W. H. Robinson, ordonnateur général, L. W. Clarke, sous-ordonnateur intérimaire, et Noah Freer, secrétaire militaire. 314

Yeo à Prevost, 22 avril, même sujet. 321

Daniel Pring à Freer, 24 avril, même sujet. 324

9 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 152). Dépêches reçues au sujet de l'octroi de terre aux miliciens de Glengarry et aux voltigeurs de Québec. En recommandant que ces terres soient prises sur la réserve de la Couronne dans le canton de Sherrington, il n'a pas l'intention de leur procurer des concessions plus avantageuses que celles faites aux hommes servant dans l'armée. Le terrain n'a pas été réservé parce qu'il était supérieur, car il est de même qualité que celui qui l'avoisine. S'il propose d'établir les hommes en cet endroit, c'est au point de vue de la défense, ces terres étant rapprochées de la frontière et les hommes ayant servi; il désire réunir dans un espace limité autant de colons vigoureux et utiles que possible. Espère que cette explication portera Sa Seigneurie à recommander l'octroi en question. 326

10 mai, Montréal. Prevost à Bathurst. Transmet copie d'un document officiel publié aux Etats-Unis, au sujet de l'insuccès des armes américaines pendant la dernière campagne. L'effectif de l'ennemi, détaillé dans cette pièce, démontrera la difficulté de sa situation et permettra, espère-t-il, d'apprécier les services de la bande petite et vaillante placée sous ses ordres pour la défense des provinces. 329

12 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 153). Transmet exemplaires des lois avec cédule et copie manuscrite des journaux du Conseil, le tout pour le Bas-Canada. 330

(La liste de ces lois est un duplicata de celle contenue dans la dépêche du 18 mars.)

16 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 154). Envoie copie d'une convention entre le gouvernement américain et lui-même, pourvoyant à un échange général de prisonniers, à l'exception de 23 soldats britanniques emprisonnés comme otages par les Etats-Unis et de 46 Américains, officiers et sous-officiers, détenus à titre de représailles pour la détention des premiers. Pour renseignements quant au commencement et au progrès des négociations, il en réfère aux copies de lettres écrites par Monroe et transcrites, aussi à celles de Baynes, adjudant général des forces. Conformément à la convention, presque tous les prisonniers américains sont en marche pour la frontière, et il espère journellement recevoir ses propres troupes par la même voie. 332

Inclus. Baynes à Prevost, 16 avril. Rapports avec remarques. Convention pour échange de prisonniers. 334

Convention. 340

L'original est aux archives, série C., vol. 692, p. 222. Une convention supplémentaire, en date du 16 juillet, se trouve au même volume, p. 223, signée par Tobias Lear et Baynes; celle-ci est contenue dans une lettre de Prevost à Bathurst, 18 juillet, dont le duplicata se trouve série 9, vol. 128, p. 671.

Monroe à Prevost, 19 mars. Barclay ne pouvant rien conclure quant aux prisonniers, sans consulter Prévost, il croit qu'il vaut mieux communiquer directement avec lui. Winder est autorisé à conclure un

1814.

arrangement pour l'échange des prisonniers, y compris les otages. Propose qu'avant que Winder ouvre les négociations il soit déclaré échangé contre un officier britannique de même rang. Quatre officiers ont été libérés sur parole pendant trois mois pour reconnaître l'indulgence qu'on a eue pour Winder. Si quelqu'un de ces officiers est désigné pour l'échange, on pourra le garder. Envoie dépêche cachetée à l'adresse de Winder; elle contient ses instructions et ses pouvoirs et ne contient rien qui ne se rapporte à l'échange. Si Winder est agrée comme négociateur, la dépêche lui sera remise, sinon on devra la renvoyer. Page 353

Autres conditions de l'échange. 356

17 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 155). En conséquence d'une lettre reçue de Monroe (Monroe) secrétaire d'Etat américain, il a chargé Baynes de rencontrer les officiers du gouvernement américain nommés pour traiter de l'armistice; transmet copie de son rapport et autres documents. Depuis, le gouvernement des Etats-Unis n'a rien fait répondre et les préparatifs pour la continuation de la guerre se poursuivent avec autant de vigueur que s'il n'y avait pas eu de pourparlers. 360

Incluses. Prevost à Baynes, 29 avril. Croyant que les négociations à Gottenburg peuvent conduire à une entente entre les deux pays et non pas seulement à une suspension d'armes temporaire, il a résolu, se conformant au principe du gouvernement britannique, qui n'est pas l'agresseur, de l'envoyer (Baynes) au village Champlain, pour débattre les conditions d'une armistice avec les officiers nommés par les Etats-Unis. 362

Baynes à Prevost, 1er mai. Il a rencontré Pinkney au lieu de Winder; Pinkney n'a pas pouvoir de signer une armistice, mais seulement une suspension d'armes se terminant à vingt jours d'avis de part ou d'autre, conditions que ses instructions ne lui permettent pas d'accepter. 364

Monroe à Pinkney, 11 avril. L'autorisant à traiter en vue d'une armistice. 366

Baynes à Prevost, 3 mai. Fait rapport qu'il a rencontré Pinkney, substitué à Winder. Pinkney, n'étant pas au courant des vues du gouvernement des Etats-Unis, s'en tient à ses instructions écrites. Il déclare que ses objections aux conditions indiquées par Prevost ne doivent pas être considérées comme une rupture de négociations, étant convaincu que Winder sera envoyé. Ne voyant plus rien à faire pour le moment, Baynes retourne au quartier général. Le juge Moore, de Champlain, déclare que la proposition d'une armistice ne provient pas du rapport qu'il aurait fait d'une conversation avec Baynes. Il a mentionné dans une lettre la libéralité dont on avait fait preuve relativement à l'échange de prisonniers et qu'il ne doutait pas que Prevost serait disposé à renouveler l'armistice si imprudemment rejetée par le Président, mais qu'on ne devait pas s'attendre à ce qu'il (Prevost) en prenne de nouveau l'initiative. 367

Pinkney à Baynes, 1er mai. Il est chargé par le secrétaire d'Etat de s'entendre en vue d'une armistice, et sans pouvoir affirmer que la paix en sera la suite nécessaire, il ne doute pas du désir sincère du Président de voir les négociations de Gottenburg se terminer par une entente honorable. 371

Baynes à Pinkney, 1er mai. La proposition contenue dans le premier paragraphe de ses (Pinkney) instructions est conforme à celle de Prevost, et quoique la paix n'en soit pas une conséquence nécessaire, la rupture des négociations de Gottenburg doit seule mettre fin à l'armistice. 372

(Pour l'opinion du général Drummond sur les motifs de cette proposition d'armistice, *voir* archives, série C, vol. 683, p. 1, et celle du commodore Yeo, même volume, page 19.)

1814.
18 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 156). Depuis le 21 mars, l'ennemi se retire graduellement de la frontière du Bas-Canada en laissant des garnisons à Plattsburg, Burlington et Vergennes, avec l'intention de renforcer Sackett's-Harbour ou de grossir le rassemblement à Batavia destiné à menacer la position de Riall sur la frontière de Niagara. McDouall a fait construire 30 grands bateaux à Nottawasaga, et descend le lac Huron avec vivres, canons, etc., en route pour Michilimakinak; l'ennemi semble n'avoir rien fait sur le lac Huron, ni par la voie du lac ou de la rivière Saint-Clair, pour intercepter ce renfort, ou le matériel expédié par la rivière Ottawa; il espère que McDouall est déjà rendu à destination et que ce poste est en sûreté. Les deux nouveaux vaisseaux construits à Kingston ont été lancés le 14 avril et complètement équipés. Il décide de détruire les dépôts de vivres, munitions navales et canons, formés à Oswego pour être transportés à Sackett's-Harbour; transmet rapport de Drummond sur le succès de cette expédition. Son but étant d'empêcher l'ennemi d'équiper ses flottes, il se résout à tenter la même chose sur le lac Champlain et donne les ordres nécessaires à cet effet à Pring, mais celui-ci y renonce et retourne à l'île aux Noix. Alarme que cause l'apparition de la flotte. Les prisonniers rapportent que deux vaisseaux seront lancés sur le lac dans huit ou dix jours. Un vaisseau en construction à l'île aux Noix rendra la flotte de force égale à celle de l'ennemi. Page 374

Inclus. Drummond à Prevost, 7 mai. Rapport d'une expédition heureuse contre Oswégo, avec détails du plan d'opérations, troupes engagées, etc. 379

Fischer à Harvey, 7 mai. Rapport de la prise d'assaut d'Oswégo. 388

Liste des tués et blessés de la marine à l'assaut d'Oswégo. 391

Même liste, troupes de terre. 392

Liste des canons, etc., pris et détruits à Oswégo. 393

Rapport des vivres, matériel, etc., pris. 394

18 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 157). Envoi par Fitzgerald, qui a perdu une jambe au feu dans le Haut-Canada, des drapeaux pris à Michilimakinak le 17 juillet 1812, au fort Niagara le 19 décembre, 1813, et au fort Oswégo le 6 mai 1814. 395

18 mai, Montréal. Le même au même (n° 158). A accordé un sursis à John Placket, soldat au 103ème, coupable de meurtre, et le recommande à la clémence. 396

19 mai, Montréal. Le même au même (n° 159). Recommande Robinson, ordonnateur général, et raconte ses services. 397

19 mai, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 160). Envoie liste des officiers de milice qui ont assisté à la prise de Détroit et qui méritent d'être décorés. Fait mention des services distingués du lieut.-col. Thomas Clark, du 2e miliciens de Lincoln, qu'il inclus dans la liste. 400

Incluse. Liste. 402

Officiers de la milice des Canadas méritant des médailles d'honneur, savoir :—

Colonel Matthew Elliott, surintendant, commandant un corps de sauvages équivalant à un bataillon.

Lieut.-col. Robert Nichol, quartier-maître général de la milice du Haut-Canada.

Lieut.-col. John McDonnell, aide de camp provincial, remplissant les devoirs de secrétaire militaire du major général Brock.

Pour services distingués au Canada.

Lieut.-col. Thomas Clark, commandant le 2e miliciens de Lincoln, du Haut-Canada, pour s'être distingué en plusieurs occasions durant les deux dernières campagnes dans cette province.

3 juin, Montréal. Prevost à Bathurst. Présente Sewell, qui désire expliquer et réfuter les accusations portées contre lui et Monk. 403

1814.

8 juin, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 161). Fait rapport de l'arrivée de l'artillerie et du 16e régiment; aussi des artisans pour les chantiers des lacs; aussi officiers, marins et charpentes de deux frégates et de deux sloops de guerre. Par suite de l'inexplicable détention du 90e aux Antilles, est obligé de faire partir des transports pour Halifax qui ramèneront le 98e, lequel sera remplacé par le 7—60e. Page 404

8 juin, Montréal. Le même au même (n° 162). Rapport sur une malheureuse attaque contre la flottille ennemie sur le lac Ontario. Renvoie pour détails à la lettre de Popham à Yeo. L'aventure est tentée malgré les fréquents avertissements de Yeo. La perte se trouve dès maintenant réparée par l'arrivée, à Kingston, de la première division d'officiers et de marins récemment débarqués; les seconde et troisième divisions ont aussi passé en route pour le lac Ontario. Malgré ce renfort, il faudrait encore de 300 à 400 hommes. Riall mande que tout est tranquille sur la frontière de Niagara; n'ayant pas de nouvelles de McDouall depuis son départ, il croit qu'il a dû atteindre cette place sain et sauf et la mettre en état de défense. 405

Incluses. Popham à Yeo, 1er juin. Fait rapport d'une tentative avortée pour la capture des dépôts de l'ennemi à Sandy-Creek, et qui lui a coûté 18 hommes tués et 50 dangereusement blessés. 408

Liste des navires et vaisseaux de Sa Majesté sur le lac Ontario au 2 juin. 412

15 juin, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 163). Transmet un mémoire de la veuve de Pierre Louis Panet. 413

Inclus. Mémoire (en français). 414

16 juin, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 164). Transmet liste des canons pris sur l'ennemi au fort George, au fort Niagara et à Black-Rock en décembre dernier; désire en obtenir la valeur pour distribution. 417

Incluses. Liste des canons, etc., pris à Black-Rock le 30 décembre 1813, par les troupes de Drummond. 418

Liste des canons pris au fort George, le 12 décembre, par un détachement de troupes sous Vincent. 419

Liste des canons et matériel pris au fort Niagara, le 19 décembre, par un détachement de troupes sous Drummond. 420

27 juin, Chambly. Prevost à Bathurst (n° 165). Le 90e régiment arrivé des Antilles est maintenant en route pour Montréal, par le Saint-Laurent; il enjoint donc à Sherbrooke de retenir le 98e à Halifax. Apprend que les miliciens de la Nouvelle-Ecosse doivent se rendre au Canada et être remplacés à Terreneuve par le 93e. Le régiment néo-écossais est attendu au commencement du mois prochain. On dit que les 6e et 82e régiments venant de Bordeaux sont dans le fleuve en amont de Québec. 427

28 juin, Chambly. Prevost à Bathurst (n° 166). Envoie liste des canons et du matériel pris sur l'ennemi à Ogdensburg et à Chrysler's-Farm en novembre, et demande que le tout soit évalué pour distribution. 428

Incluses. Liste des canons en fer et en cuivre pris à Ogdensburg et mis en dépôt du 7 au 13 novembre 1813. 429

Liste des canons et du matériel pris à Chryslers'-Farm, le 11 novembre, par un détachement commandé par le lt. col. Murray. 430

Liste des canons pris à Ogdensburg et mis en dépôt du 7 au 13 novembre 1813. 431

Sir George Prevost.—1814.

Q. 128—1.

1814.

22 juin, Montréal. Commission d'officiers à Prevost. Rapport contenu dans Prevost à Bathurst, 1er juillet, laquelle voir.

28 juin, Kingston. R. O'Conor à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 19 juillet, laquelle voir.

1er juillet, Chambly. Prevost à Bathurst (n° 167). Transmet le rapport d'une commission d'officiers au sujet du transport de la charpente d'une frégate à Kingston. L'offre de Forbes est si raisonnable qu'elle est adoptée, et la frégate en pièces est maintenant en route pour Kingston. Page 2

Inclus. Rapport du 22 juin. Forbes offre de transporter la charpente complète de la frégate jusqu'à Kingston, sans aucun secours du gouvernement en hommes, en argent ou en bateaux. Il rendra compte de ses dépenses, et s'en rapporte, quant à la rémunération, à la libéralité de Son Excellence. 4

10 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 168). Annonce l'arrivée de McDouall à Michilimakinak avec renforts, matériel et vivres. L'habileté et le zèle des officiers commandants ont seuls pu surmonter les obstacles des glaces et des tempêtes, etc. Malgré des souffrances à décourager les plus tenaces, tous les bateaux sont arrivés moins un dont on a sauvé la cargaison. Mesures défensives prises par McDouall. Les ouvrages présentent maintenant un aspect si formidable qu'il ne craint aucune attaque. Près de 200 sauvages de l'Ouest sont arrivés au fort sous la conduite de Dickson; c'est une race guerrière sur laquelle l'on peut compter. Les Etats-Unis auraient gagné ces sauvages sans l'énergie de Dickson; l'heureuse arrivée et la distribution des cadeaux. Autres causes de leur fidélité; nécessité de sauvegarder leurs intérêts en négociant la paix, sous peine de s'en faire des ennemis implacables. Transmet discours prononcés au conseil tenu avec ces sauvages à Michilimakinak. Importance de l'île et du fort Michilimakinak par suite de leur position géographique et de l'influence qu'ils permettent d'exercer sur les sauvages etc. Comment il faut faire parvenir les secours.

Inclus. Discours du chef des Sioux, nommé La-Feuille, nom sauvage, Wabasha. 13

Discours du chef des Sioux, Petit-Corbeau, nom sauvage, Chatewacouanimi. 15

Discours du chef des Manominis, Thomas. 17

Discours du chef des Winnebagos, Sassanamie. 19

Discours de McDouall, 5 juin. 20

12 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 169). Peu après le désastre de Sandy-Creek, Yeo abandonne le blocus de Sackett's-Harbour et d'Oswégo; ne croit pas devoir reprendre ses positions même après l'arrivée des renforts d'Angleterre; les ports de l'ennemi sur le lac Ontario communiquent donc librement entre eux, ce qui lui falicite l'armement et l'équipement de nouveaux vaisseaux et rendra les Américains supérieurs sur le lac Ontario jusqu'au mois de septembre, alors qu'un nouveau vaisseau, en construction à Kingston, sera lancé. La difficulté de transporter les matériaux nécessaires fait qu'il est impossible de transporter les charpentes d'une autre manière que celle maintenant employée. Les canons, etc., attendus avec anxiété. Espère pouvoir, à l'arrivée du *Centaur*, armer les nouveaux vaisseaux de pièces de 32. 30

12 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 170). Dépêches reçues. Les 6ième et 82ième régiments arrivent à Montréal; on les enverra avec le 90ième au Haut-Canada. Les miliciens néo-écossais sont aussi arrivés, ainsi que l'aile

1814.

droite du 41e bataillon des royaux ; l'aile gauche ne l'est pas encore. Si ces renforts étaient arrivés un mois ou six semaines plus tôt, alors que l'escadre dominait sur le lac Ontario, il aurait pu protéger le Haut-Canada et contenir l'ennemi. Profitant de la faiblesse de la frontière à Niagara, l'ennemi traverse le 20 au fort Erié avec 600 hommes et oblige la garnison de 120 hommes à mettre bas les armes. Riall tente une attaque avec 1,500 hommes, mais par suite de la disproportion des forces est contraint de se replier sur Chippewa, après avoir subi des pertes sérieuses. Transmet l'ordre général avec les quelques détails qu'il possède, le rapport officiel de Riall ne lui étant pas encore parvenu. Espère que les renforts déjà envoyés permettront d'arrêter la marche de l'ennemi jusqu'à ce que la présence des troupes qui marchent de Montréal permette au major général de prendre l'offensive; aussi longtemps, cependant, que l'ennemi conservera l'escendant sur mer, les talents de cet officier seront soumis à une sérieuse épreuve. Dès la réunion complète des forces, il obéira aux instructions secrètes, mais tant qu'il ne dominera pas complètement sur les lacs Ontario et Champlain, il devra rester sur la défensive; cela ira jusqu'en septembre. Transmet croquis de la frontière à Niagara, avec les derniers renseignements secrets sur les dispositions de l'ennemi aux environs et à Sacketts'-Harbour. 33

Inclus. Ordres généraux, 9 et 11 juillet. 38

Croquis de la frontière à Niagara. 39*a*

Renseignements secrets sur Sackett's-Harbour au 30 juin, en date du 2 juillet. (Extrait). 40

12 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 171). Transmet extrait d'une lettre de l'évêque de Québec relative à la réparation de la cathédrale de Québec, avec estimation du coût et recommandation à l'appui. 42

Incluses. Evêque de Québec à Prevost (Extrait). Envoie estimation du coût de réparer la cathédrale. 43

Estimation. 44

13 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 172). Transmet rapport officiel de Riall et copie d'une lettre de Drummond. Rien n'indique que l'ennemi ait tenté de se porter en avant depuis la rencontre. 49

Inclus. Drummond à Prevost, 10 juillet. Transmet rapport officiel de Riall sur le débarquement de l'ennemi entre Chippewa et le fort Erié, et de l'attaque tentée par Riall. 50

Riall à Drummond, 6 juillet. Rapport officiel du combat. 51

Liste des pertes. 57

Noms des officiers tués et blessés. 58

14 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 173). Pas d'armistice et pas de négociations depuis sa lettre en date du 17 mai. 59

14 juillet, Montréal. Le même au même (n° 174). A communiqué à Drummond les instructions contenues dans la lettre du 5 mars. Transmet copie d'une lettre de Drummond annonçant qu'il a donné ordre d'exécuter, le 20 courant, huit personnes convaincues de haute trahison. 60

Drummond à Prevost, 11 juillet. Fait rapport du procès et de la conviction de 15 personnes accusées de haute trahison et d'actes de trahison, lesquelles ont obtenu un sursis jusqu'au 20 alors courant; huit d'entre elles seront alors exécutées et les autres détenues jusqu'à nouvel ordre. 61

18 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 175). Annonce à Sa Seigneurie une convention pour l'échange de prisonniers et en transmet copie. Il exécute immédiatement sa part de cette convention. Par suite de délais de la part des Etats-Unis, il a fallu correspondre, et le président propose une entrevue pour régler les objections. Une ratification en résulte, avec un article supplémentaire stipulant la remise des otages de part et d'autre. Transmet copie de la ratification. Ayant reçu de Lear, le négociateur américain, l'assurance qu'on ordonnerait immédiatement la mise en liberté de tous les prisonniers qui ne sont pas déjà rentrés au

1814. Canada ou à Halifax, il libérera les 46 otages aussitôt cette condition remplie. Page 64

Incluse. Convention, en date du 16 juillet. 67

(L'original se trouve série C., vol. 692, p. 233.)

19 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 176). Transmet pour considération favorable une lettre d'O'Conor, commissaire du chantier de Kingston, demandant que son traitement lui soit compté depuis son entrée en fonctions au taux de son traitement actuel. 71

Inclus. O'Conor à Prevost, 28 juin. Relative à son traitement. 72

20 juillet, Michilimakinak. McDouall à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 16 avril (n° 186), laquelle voir.

21 juillet, Montréal. Prevost à Adam Gordon. Le lord évêque de Québec semble plus porté vers la politique que vers la théologie. Son influence sur Milnes; ses préjugés enracinés contre la religion catholique romaine et ses ministres détruisent les bons effets de ses connaissances locales. Grâce à sa (Prevost) libéralité envers le clergé catholique, il a fortifié son zèle et sa loyauté, mais a encouru la disgrâce de l'évêque anglican. Young, par ses talents, aurait mérité la charge de directeur du bureau des bons d'armée, mais les négociants s'y opposent. Transmet copie d'une lettre relative à une adresse préparée par l'évêque anglican et que Young doit présenter. 75

Incluse. Ross Cuthbert à Prevost, 21 juillet. Relative à l'adresse du Conseil préparée par l'évêque, qu'il a signée, mais en y ajoutant des réserves sous sa signature.

23 juillet, Montréal. Prevost à Cuthbert. Il est fort peiné d'apprendre que Cuthbert a participé à cette adresse. Ayant à s'occuper d'affaires plus importantes, il remet à plus tard la considération de cet acte préjudiable aux constitutions coloniales. Il recevra, sans doute, des instructions du gouvernement de Sa Majesté. 80

Autres documents relatifs à l'adresse, y compris une protestation (en français) contre l'attaque dirigée contre Son Excellence et les juges par la Chambre d'Assemblée, mais approuvant l'adresse du Conseil, qui, cependant, maintient-on, aurait dû être soumise à Son Excellence. La lettre est signée par F. Baby, Michel Percival et O. Perreault, membres du Conseil exécutif. 82 à 91

24 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 177). Transmet documents relatifs à la réclamation de Grace et autres officiers de la marine provinciale; il a donné instruction au département du quartier-maître général de payer la compensation accordée. 92

Incluse. Noah Freer au lieut.-col. Drummond. Prevost autorise le paiement de la demi-solde aux officiers mentionnés au rapport de la commission d'officiers. 94

Extrait des procédures. 95

27 juillet, Fort-McKay. McKay à McDouall. Contenue dans celle de Prevost à Bathurst, du 20 septembre, laquelle voir.

29 juillet, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 178). Il a fréquemment fait remarquer la belle conduite des Voltigeurs. Sacrifices que s'imposent les officiers; il recommande qu'on leur accorde la demi-solde à la paix. 98

29 juillet, Montréal. Le même au même (n° 179). La demande de Mme Lynd pour l'extension de son bail de la ferme des Jésuites, près de Québec, a été soumise à trois gouverneurs successivement, qui ont refusé de l'appuyer. Transmet extrait d'une lettre de sir James Craig, du 6 juin 1810. 100

Inclus. L'extrait. La lettre entière se trouve Q. 112, p. 255.

29 juillet, Montréal. Prévost à Bathurst (n° 180). Il a déjà annoncé l'arrivée de l'aile droite du 4e bataillon royal écossais; l'aile gauche l'a maintenant rejoint, ayant abandonné à Anticosti le *Leopard*, complètement naufragé; les troupes, l'équipage et la plus grande partie des bagages sauvés. Le 97^e^

1814.

est aussi arrivé d'Irlande; les navires *Warspite* et *Ajax* sont dans le Saint-Laurent avec la brigade Powers, de Bordeaux, se composant des 3ème, 5ème, 1—27ème et 1—58ème, et d'une brigade d'artillerie; trois des transports sont rendus à Québec, mais par suite d'un vent d'ouest persistant, la brigade ne pourra guère se réunir à Montréal avant le 20 août. Depuis sa dépêche du 13, (n° 172), on ne mande rien d'extraordinaire du Haut-Canada; après le combat du 5, Riall rétrograde jusqu'au fort George avec les troupes qui lui restent; après y avoir établi une garnison suffisante et laissé des détachements aux forts Missisauga et Niagara, il se dirige avec 900 hommes sur le creek des Vingt-Milles (*Twenty-mile Creek*), où il est rejoint par le colonel Scott, arrivant de Burlington avec 600 hommes de troupes et quelques faibles détachements de milice et de sauvages. L'ennemi occupait les hauteurs de Queenston le 17. Le 15 l'ennemi est repoussé du fort George. Injonction à Drummond de partir de Kingston avec renforts, ce qui portera l'effectif à....., force suffisante pour reprendre l'offensive. Espère pouvoir bientôt annoncer des résultats favorables. Page 105

(Aucun rapport ne permet de rétablir le chiffre laissé en blanc dans cette lettre. Dans sa lettre secrète à Drummond, en date du 25 juillet, Prevost nomme les régiments, mais n'en donne pas l'effectif.)

2 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 181). McDouall mande de Michilimakinak que le général des E.-U., Clarke, remonte le Mississipi et occupe la Prairie-des-Chiens, dans le but d'anéantir la traite des fourrures du Sud-Ouest et de contenir les sauvages. Le chef Winebago, Tête-de-Chien, demande du secours pour repousser les envahisseurs; ses belles qualités. Connaissant le danger qu'il y aurait de permettre aux Américains de s'établir là, McDouall coopère chaleureusement aux vues de ce guerrier éclairé. Il envoie McKay à la tête d'un détachement se composant comme suit:—

	Capit.	Serg.	Soldats.
Miliciens du Michigan et volontaires...	2	1	76
Artillerie royale.....		1	
Sioux..			63
Winebagos.....			46
Chippewas.....			32
Outaouais			14
	2	2	231

A la baie Verte et au lac Winebago, McKay trouvera un renfort de 500 hommes; il marchera rapidement pour surprendre l'ennemi. Prevost approuve cette mesure. 108

(L'original de la lettre de McDouall, en date du 16 juillet, se trouve dans série C, vol. 685, p. 62; cette lettre et le rapport de McKay sur la prise du fort Shelly, dont on a changé le nom en celui de fort McKay, sont imprimés en entier dans le rapport des archives de 1887.)

2 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 182). Transmet copie d'une dépêche secrète adressée à Drummond, avec notes sur le plan de campagne dans le Haut-Canada. 112

Incluse. Prevost à Drummond, 25 juillet. Reçu sa lettre du 20 avec quatre lettres de Riall, Tucker et Evans. Il lui conseille, dès l'arrivée des renforts, de porter un détachement sur Lewiston, afin de couper la retraite à l'ennemi de ce côté. Sa tâche sera d'autant plus facile qu'il attaquera plus promptement les communications de l'ennemi. Il espère que l'armée de Brown ne s'échappera pas sans expier les maux qu'elle a causés. Ne pas perdre de vue le but principal, la destruction de Sackett's-Harbour. 113

1814.
5 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 183). Apprenant que les renforts de l'ennemi ont franchi la Niagara, il dirige aussitôt de ce côté les troupes du Bas-Canada qui ne sont pas indispensables pour contenir Izard sur la frontière du Richelieu, afin de renforcer la division de droite, vers laquelle se porte aussi Drummond avant de connaître les désirs de Prevost à ce sujet. Fait mention de la conduite méritoire des généraux et des troupes le 25 du mois dernier, et sollicite pour eux la bienveillance du prince régent. Arrivée de Couran avec une aile du régiment de De Watteville le 29; le reste de ce corps avec les 6e et 82e régiments marchent rapidement sur York. Les navires *York* et *Vengeur* et les transports portant les troupes embarquées en France arrivent à Québec. Page 116

Incluses. Drummond à Prevost, 27 juillet. Parti de York le 24, il arrive à Niagara le lendemain matin et marche sur l'ennemi établi à Street's Creek. Tucker détaché pour déloger l'ennemi de Lewiston, le trouve déjà en retraite. Les 41e et 100e envoyés en garnison aux forts George, Missisauga et Niagara. Il (Drummond) s'avance avec 800 hommes pour soutenir Riall aux Chutes. Apprenant que l'ennemi s'avance en grande force, il redouble le pas et rejoint la colonne de Morrison au moment où celle-ci atteint le chemin de la Digue-des-Castors, au sommet d'un coteau près de Lundy's-Lane. Cette place est déjà occupée par l'ennemi, et les bois remplis de ses tirailleurs. L'avant-garde de la division Riall ayant commencé un mouvement de retraite sur le fort George, il la porte de nouveau en avant, forme d'autres troupes à l'abri du coteau, avec des pièces en bronze de 24 un peu en avant du centre; l'infanterie légère de Glengarry prend place à la droite de la milice enrégimentée et le détachement du régiment du roi, à gauche du grand chemin. L'action s'engage aussitôt et vivement sur toute la ligne; l'ennemi s'empare un instant du chemin, Riall est blessé et fait prisonnier. Incidents de la bataille pendant l'obscurité. Deux canons pris sur l'ennemi, mais un seul amené par suite d'une méprise. Peu après neuf heures, l'ennemi recommence l'attaque mais est partout repoussé; il s'obstine cependant contre la position jusqu'à minuit, mais se retire enfin précipitamment et fort maltraité sur son camp de Chippewa, qu'il abandonne le lendemain, jetant dans le rapide la plus grande partie de ses bagages, son équipage de camp, ses vivres, brûlant le moulin Street et détruisant derrière lui le pont de Chippewa; de là l'ennemi fuit en grand désordre poursuivi par les troupes légères. La perte de l'ennemi ne saurait être estimée à moins de 1,500 hommes, y compris plusieurs centaines de prisonniers. On annonce que les généraux Brown et Scott sont blessés. Toute l'armée ennemie était engagée, et elle n'a jamais été estimée à moins de 5,000 hommes. Les forces de Drummond, pendant trois heures, n'ont pas dépassé 1,600; le renfort amené par Scott a porté son effectif total à 2,800 hommes de toutes armes. Il fait mention de la belle conduite des officiers et des soldats, et signale en détail les services rendus. 119

Liste des pertes. Tués, 84; blessés, 559; manquant à l'appel, 193; prisonniers, 42; total, 878. 132*a*

"Esquisse du combat livré dans la nuit du 25 juillet 1814, près des chutes Niagara, entre un corps britannique sous le lieutenant général Drummond et un corps américain sous le major général Brown." 135A

Explication. 133

Noms des officiers tués, blessés, absents ou prisonniers. 136

5 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 184.) Il apprend que l'escadre de Chauncey sort en ce moment de Sackett's-Harbour, probablement avec l'intention de coopérer avec Brown à Niagara; elle arrivera trop tard pour être utile à l'armée américaine en cet endroit. Son intention peut être d'embarquer des troupes à destination de Saskett's-Harbour, où elles seraient renforcées dans le but de couper la communication entre les provinces.

1814.

Les transports avec les troupes venant de Bordeaux sont près de Québec; dispositions prises pour les faire marcher sans délai, mais impossibilité de réunir toutes les troupes autour de Montréal avant la fin du mois (août). Cela est d'autant moins regrettable que l'escadre ne sera pas en état de coopérer avec elles avant le 15 du mois suivant. Le Vermont manifestant du dégoût pour la guerre et nous fournissant de l'or et des vivres, il décide de ne prendre l'offensive que sur le rive ouest du lac Champlain. Page 187

6 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 185). Transmet copie d'une lettre adressée au vice-amiral Cochrane se plaignant de la honteuse conduite de l'ennemi en brûlant les villages de Queenston et Saint-David, sur la frontière de Niagara. Page 139

Inclus. Prevost à Cochrane, 3 août. Résumé des opérations militaires sur la frontière de Niagara. La destruction inutile de la propriété privée par l'ennemi exige des représailles. 140

9 août, Montréal. Prevost à Bathurst. Présente Bouchette, qui se rend en Angleterre pour surveiller la publication d'une carte du Canada. 144

14 août, Michilimakinak. McDouall à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 20 septembre, laquelle voir.

14 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 186). Un courrier du Saut-Sainte-Marie annonce la destruction de cet établissement le 23 juillet par une flottille de chaloupes canonnières en route pour attaquer Makinak. Forte canonnade entendue de ce côté les 24 et 25, mais on ne croît pas que Makinak soit en danger. On a aperçu la lueur d'un incendie qu'on croît être celui du village au pied du fort. Les canots de la Compagnie du Nord-Ouest chargés de fourrures rebroussent chemin jusqu'au fort William, à la nouvelle que l'ennemi tient le lac Huron. Des canots, envoyés par l'Outaouais avec des vivres, s'arrêtent à quatre jours de Makinak et se mettent en sûreté en attendant le résultat de l'attaque. Transmet copie d'une lettre écrite par McDouall quelques jours avant l'attaque de son poste. 145

Incluse. McDouall à Prevost, 20 juillet. Son anxiété à cause de la rareté des vivres augmentée par le grand nombre de sauvages arrivés de tous côtés; explique pourquoi il demande des provisions et du matériel pour les sauvages, etc. Distribution judicieuse des cadeaux faite par lui et Dickson à la satisfaction des sauvages. Espère que Drummond pourra l'approvisionner jusqu'au mois de juin de l'an prochain, en cas de blocus. Les sauvages annoncent qu'on se propose de l'attaquer le mois prochain; les ouvrages sont maintenant très formidables, mais l'ennemi peut vouloir profiter de l'affaiblissement de la garnison nécessité par l'expédition à la Prairie-des-Chiens. 148

14 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 187). L'escadre ennemie est sortie de Sackett's-Harbour le 4, avec des renforts pour l'armée de Brown, qu'elle a débarqués le 6 en bas du fort Niagara. L'escadre bloque actuellement Kingston. La domination du lac permet à l'ennemi de faire en deux jours le chemin que les troupes de Kingston ne font qu'en 16 à 20 jours de marche forcée; leurs troupes arrivent reposées. Les autres fatiguées et leur matériel usé; la frontière de Niagara est éloignée de plus de 250 milles, dont une partie impraticable pour les bagages. La division de droite est pourvue de tout ce qu'il lui faut jusqu'à ce que Yeo reprenne le lac avec sa flotte augmentée. Embarras causés par le blocus de Kingston. Revient d'une inspection des postes de la frontière; il s'est fait accompagner jusqu'à l'île aux Noix par l'amiral Otway et lord James O'Brien, auxquels il désire faire comprendre combien il est important qu'ils fournissent à la flottille du lac Champlain des marins et du matériel pris sur leurs vaisseaux. Le nouveau vaisseau ne sera pas prêt avant le 15 du mois prochain; les troupes arrivant de Bordeaux seront

1814.

rendues aux postes qui leur sont assignés le 25 de ce mois, sauf la brigade Kempt en destination de Kingston. La correspondance de Drummond indiquera l'état de choses sur la frontière de Niagara. Couran invalidé par une chute; un autre major général sera envoyé pour le remplacer. Page 153

Drummond à Prevost, 4 août. Au camp devant le fort Erié. Transmet rapport de l'expédition de Tucker contre Buffalo et Black-Rock; la prochaine attaque nécessitera donc une force considérable. Description des ouvrages du fort Erié qu'il a pu reconnaître suffisamment. Il a résolu de différer l'attaque jusqu'à l'arrivée de la grosse artillerie qu'il fait venir; avec ce secours et l'artillerie qu'il possède déjà, il se croit en état de forcer l'ennemi à se rendre ou à faire une sortie, et, en ce cas, sa défaite est certaine. Si l'occasion se présente d'attaquer le fort autrement, il en profitera. Il a envoyé faire une reconnaissance; si le rapport est favorable, il attaquera peut-être sur deux points à l'arrivée de l'aile droite du régiment de De Watteville. Le capitaine Dobbs, de la marine royale, est ici avec 30 marins; ses services. 157

Tucker à Couran, 4 août. Insuccès de l'entreprise qui lui avait été confiée; peu de solidité et panique de ses troupes, etc. 161

Liste des pertes du détachement Tucker; tués, un sergent et onze soldats; blessés, 17; absents, 4. 164

Prevost à Drummond, 13 août. Il a anticipé sur sa proposition relative à Kingston. Est chagrin et humilié de la conduite des troupes de Tucker. Vu les efforts de l'ennemi pour se mettre en défense dans la position qu'il a choisie, il loue Drummond de sa prudence à bien préparer l'attaque; espère que le feu de ses batteries produira l'effet désiré. Chauncey étant de retour à Sackett's-Harbour, il espère que les 6ième et 82ième pourront le (Drummond) rejoindre sans difficulté. Avec un tel renfort il doit être en mesure de repousser toute attaque. 165

15 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 188). Se conformant aux ordres reçus, il fait embarquer l'infanterie de la marine royale sur les vaisseaux des lacs Ontario et Champlain, après avoir pourvu au remplacement de ce corps à l'île aux Noix. Y laissera jusqu'à nouvel ordre les deux compagnies d'artillerie et de fuséens de marine, dont le déplacement causerait de graves embarras. 168

27 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 189). Les succès remportés contre les petits vaisseaux au large du fort Erié avaient fait augurer favorablement de la tentative contre cette place. L'attaque; son insuccès par suite d'une explosion. Arrivée probable des renforts depuis la date de la dernière lettre reçue. 170

Incluses. Drummond à Prevost, 13 août. Prise de trois goélettes canonnières mouillées devant le fort Erié. 172

Drummond à Prevost, 15 août. Détail de l'assaut du fort Erié et de son insuccès. Contient un résumé de ses dispositions, etc. 173

(Le document contenant ces dispositions, marqué " confidentiel ", se trouve dans la série C des archives, vol. 657, p. 83.)

Rapport de Fischer à Harvey, sous-adjudant général, 15 août. 181

Liste des pertes. 182*a*

27 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 190). La *Confiance* lancée à l'île aux Noix; ce vaisseau porte trente pièces longues de 24, et sera en état de prendre le lac le 15 septembre. Les Etats-Unis ont construit un vaisseau semblable à Vergennes, conservant ainsi leur supériorité navale sur le lac Champlain et gênant les mouvements des troupes de terre dans l'Etat de New-York. Ne peut dire exactement quand le *First-rate* sera lancé à Kingston, mais ce ne sera probablement pas avant la mi-septembre. Le service le plus urgent qu'on attend de la flotte, dès qu'elle sera prête, est le transport de troupes et de vivres à York et à la frontière de Niagara avant la clôture de la navigation, ramenant à Kingston les troupes

1814.

épuisées, les malades, etc. Par la lettre de Drummond relative aux approvisionnements, on voit qu'il y a lieu de s'inquiéter. Les ressources de la province supérieure étant épuisées, il est urgent d'y faire parvenir d'amples secours avant la clôture de la navigation. Les deux tiers de l'armée reçoivent leur bœuf de fournisseurs américains, principalement du Vermont et de New-York, et il se peut que le Congrès fasse cesser cet état de choses. Transmet un rapport de l'ordonnateur général faisant voir la difficulté qu'il y a de se procurer des vivres. Page 183

Drummond à Prevost. Son inquiétude en apprenant qu'il n'y a de vivres que pour un mois à peine. Déclare que Yeo devrait hâter ses préparatifs et le secourir à temps. 187

Rapport relatif aux vivres. 189

Robinson à Prevost, 27 août. Rapport sur l'état des vivres. 190

Etat hebdomadaire des vivres, liqueurs et fourrage à Kingston. 195*a*

30 août, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 191). Transmet le rapport du Conseil exécutif relatif au cautionnement fourni par Campbell et Greece (Grece) pour la mise à exécution d'un projet de culture de chanvre. 196

Inclus. Rapport en date du 3 août. 197

4 septembre, Chazy. Prevost à Bathurst (confidentielle). Ne redoute pas de conséquences fâcheuses découlant de la divergence entre les deux chambres de la législature; loyauté de la Chambre d'Assemblée; ses différends avec le Conseil proviennent de questions de privilège et d'une nature personnelle, et non pas d'une intention de sa part d'embarrasser le gouvernement. Ce n'est qu'en se conciliant les intérêts canadiens qu'il peut espérer faire adopter ses mesures; il s'attache donc à gagner leur bon vouloir; son succès; les accusations portées contre les députés peuvent être fondées dans certains cas, quoiqu'il en doute, mais elles ne le sont pas quant à la majorité, dont la loyauté est à toute épreuve. La querelle entre les deux chambres, si elle se prolonge, entravera sérieusement le service public. Ajouter certains membres au Conseil actuel est devenu une nécessité, et il est prêt à soumettre plusieurs noms qui lui donneraient plus de poids. Rendre la charge héréditaire ne ferait qu'exciter des jalousies. 308

11 septembre, Plattsburg. Prevost à Bathurst (n° 191, seconde lettre de ce numéro). A l'arrivée des renforts, il rassemble trois brigades sur la frontière du Bas-Canada et en forme une division sous de Rottenburg; à l'approche de ces troupes, l'armée américaine abandonne son camp retranché sur la Chazy, dont il s'empare et qu'il occupe le 3; le lendemain il porte la division gauche sur Chazy sans rencontrer l'ennemi. Le 5, cette division s'arrête à huit milles de Plattsburg, sur laquelle elle avance le lendemain en deux colonnes, la droite ayant en tête la brigade Power, la gauche, celle de Brisbane. Retraite de l'ennemi; prise de Plattsburg; l'ennemi n'abandonne que ses chaloupes canonnières. Ouvrages défensifs de l'ennemi sur l'embranchement sud de la Saranac avec flottille mouillée hors de portée du rivage. On demande la coopération de Downie, récemment promu au commandement de la flotte, et on dresse des batteries. Le 11 au matin, on aperçoit la flottille se dirigeant sur Plattsburg. Robinson reçoit alors l'ordre d'attaquer les ouvrages de l'ennemi et de forcer le gué de la Saranac. Insuccès par suite de la défaite de la marine. Transmet la liste des pertes. 220

Inclus. Divers états du 6 au 14 septembre. 225*a*

20 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 192). Lettre de McDouall annonçant l'échec de l'ennemi devant Michilimakinak et sa retraite du lac Huron; départ de renforts pour ce poste; ne croit pas devoir en envoyer au fort McKay, ils n'y parviendraient que trop tard dans la saison, car il se trouve sans moyens de transport depuis la perte de la goélette *Nancy*, incendiée au blocus de Nottawasaga. 226

1814.

McDouall à Prevost, 14 août. Fait rapport de l'attaque de Michilimakinak par l'ennemi, qui en est repoussé; insuffisance de la garnison; importance de se maintenir au fort McKay. Page 229

McKay à McDouall, 27 juillet. Annonce la prise du fort américain de la Prairie-des-Chiens, destruction de vaisseaux, etc. 237

20 septembre, Québec. Cochrane à Adam Gordon. Compte rendu de la bataille de Plattsburg. 245

21 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 193). Explique pourquoi le vaisseau de S. M. *Eolus*, n'a pas été pourvu de médicaments. 252

GOUVERNEUR SIR GEORGE PREVOST, 1814.

Q. 128-2.

7 septembre, Michilimakinak. Bulger à McDouall. Contenue dans Prevost à Bathurst, 7 octobre (n° 198), laquelle voir.

9 septembre, Michilimakinak. McDouall à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 7 octobre (n° 198), laquelle voir.

92 septembre, Woodhouse. Hill à Harvey. Contenue dans Prevost à Bathurst, 2 octobre, laquelle voir.

22 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (confidentielle). Explique les motifs de sa retraite du territoire ennemi après la défaite de la flottille sur le lac. Force comparée des deux escadres. Si tous avaient fait leur devoir le résultat eût été bien différent. 254

Incluse. Force comparée des flotilles sur le lac Champlain, le 11 septembre. 258

24 septembre, Chutes Niagara. Drummond à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst, 4 octobre (n° 197), laquelle voir.

Extrait de même date aussi inclu. Drummond à Prevost.

24 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 194). Mort de Cumberland, agent de la province; recommande Adam Gordon pour lui succéder. 259

30 septembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 194 *bis*). Transmet copie du rapport fait par Drummond d'une sortie de la garnison du fort Erié, laquelle est repoussée avec grande perte. Transmet aussi copie de la liste des morts blessés et absents donnée par DeWatteville. Les pluies continuelles et la maladie qui en résulte induisent Drummond à ne pas persévérer plus longtemps dans le blocus d'une force si supérieure à la sienne; il décide de se retirer sur Chippewa. 260

Incluses. Drummond à Prevost, 19 septembre. Détails d'une sortie du fort Erié repoussée; les Américains étaient au nombre de 5,000; il leur enlève 200 prisonniers et leur en tue et blesse au moins autant. L'offensive n'étant plus possible, il laissera le commandement à Stovin et retournera dans l'est de la province. 262

DeWatteville à Drummond, 19 septembre. Rapport de l'action. 271

Liste des pertes. 274*a*

Version américaine contenue dans une lettre interceptée. 275

2 octobre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 196). Transmet copie d'une lettre de Drummond annonçant l'arrivée à la Longue-Pointe du premier détachement de prisonniers de guerre détenus au Kentucky. Aussitôt que les 600 qui restent seront arrivés, il ordonnera la mise en liberté des otages. 279

Incluses. Hill à Harvey, 22 septembre. Prisonniers du Kentucky arrivés. 280

(Leur nombre était 120 soldats et marins et 16 femmes et enfants.)

1814.
3 octobre, Montréal. Prevost à Bathurst, (n° 195). Envoie Brenton à Londres pour expliquer les causes de l'esprit de parti qui prévaut; qualités qui le rendent propre à cette mission. Page 277

4 octobre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 197). Transmet une lettre de Drummond pour démontrer la difficulté des opérations militaires sans l'appui efficace de la marine. Le gros vaisseau qui doit être lancé sur le lac le 15 devrait nous y procurer la supériorité. Se transportera à Kingston pour s'entendre avec Yeo et Drummond. 282

Inclus. Drummond à Prévost, 24 septembre. Extrait relatif à la difficulté de se procurer des vivres, etc., même avec l'assistance de la flotte. 285

(La lettre entière se trouve dans série C, vol. 685, p. 257.)

Drummond à Prevost, 24 septembre. Extrait annonçant la rentrée des troupes dans leurs cantonnements, etc., suivant esquisse qui accompagne le rapport. 287

(La lettre entière est à la page 266 du volume ci-dessus, série C.)

Esquisse de la route du fort Erié au fort George, indiquant la position des corps. 289*a*

7 octobre, Cornwall. Prevost à Bathurst (n° 198). Transmet rapport de la prise de deux goélettes américaines laissées sur le lac Huron pour bloquer Michilimakinak. Activité et habileté de Worsley, de la marine royale, qui lui soumet le projet d'attaque; McDouall approuve ce projet et le confie à Bulger, du régiment royal de Terre-Neuve, le commandant des troupes de terre. 290

Inclus. McDouall à Prevost, 9 septembre. Annonce la prise de deux goélettes. 293

Bulger à McDouall, 7 septembre. Détails du combat. 298

Liste des pertes. 302

11 octobre, Kingston. Prevost à Bathurst (n° 199). Blocus de Kingston abandonné; les vivres font défaut par suite de la vigilance des croiseurs. Le gros vaisseau le *St. Lawrence* sera, croit-on, en état de prendre le lac le 15 ou le 16; l'escadre partira alors pour Niagara avec quelques secours. Yeo refuse d'embarquer des renforts, car Chauncey peut lui offrir le combat; mais dès qu'il sera assuré que la flotte américaine est en hivernage à Sackett's-Harbour, il est prêt à transporter des secours sérieux à la frontière de Niagara et en ramener les malades et les blessés, ainsi que ceux de Burlington et d'York, pourvu qu'un changement de temps ne rende pas la navigation dangereuse. En conséquence, Prevost dirige le 90e régiment sur York par terre. Il est trop tard maintenant pour essayer de réduire Sackett's-Harbour. L'ascendant naval récemment acquis ne peut servir qu'à secourir les troupes de la frontière de Niagara et d'York, et Sackett's-Harbour est maintenant en état d'opposer une résistance considérable; les efforts de l'hiver devront consister à construire des chaloupes canonnières et obusières et des gabares capables de transporter un corps nombreux; il s'est entendu sur ce point avec le commodore. Aussi longtemps que l'ennemi se maintiendra au fort Erié, il ne serait pas prudent de former un établissement naval sur le lac Erié, ni de s'étendre davantage tant que les vivres seront rares dans le Haut-Canada. L'équipement et l'armement du *St. Lawrence* ayant monopolisé le service de transport, les dépôts de vivres à Kingston ne suffiront pas aux deux divisions pendant l'hiver; il a donc fait appel aux Bas-Canadiens, leur demandant de continuer le service de bateaux, pour lequel ils ont déployé tant de zèle, pendant quelques semaines encore. On a décidé d'établir une station militaire et un chantier de construction navale aux environs de la baie Matchedash afin de s'assurer la supériorité navale sur le lac Huron. La seule route praticable pour le matériel nécessaire aux vaisseaux à travers cette contrée déserte part de York et va jusqu'aux rives du lac Simcoe, de là sur cette nappe d'eau jusqu'à la rivière Matchedash,

1814.

qu'il faut descendre à travers une solitude de quatre milles jusqu'à ce qu'on atteigne enfin le lac Huron. Nul transport ne saurait être entrepris avant que le lac Simcoe soit complètement gelé. Il appelle l'attention de Drummond sur cet important objet. Page 303

Inclus. Drummond à Prévost, 6 octobre. Annonce que l'ennemi forme des rassemblements considérables vis-à-vis Queenston ; probabilité d'une attaque qui, si elle est tentée, devra l'être promptement. Ses dispositions. Si l'ennemi tente l'assaut du fort Niagara, il ne le trouvera pas facile à reprendre. Rareté des vivres. 308

Prevost à Drummond, 11 octobre. Regrette les inconvénients que lui cause le manque de vivres ; il fait les plus grands efforts pour le tirer d'embarras. Le *St. Lawrence* sera prêt dans deux ou trois jours et fera voile pour Niagara avec le reste de l'escadre au premier vent favorable. Envoie un état des secours sur lesquels il peut compter ; l'escadre porte, en outre, des vivres pour six semaines ; le *Montréal* est allé faire une reconnaissance dont dépendront les dernières dispositions du commodore ; le 90e est prêt à s'embarquer ou à marcher suivant les circonstances. Si l'escadre ennemie reste dans Sackett's-Harbour, Yeo se propose de faire venir trois vaisseaux de la tête du lac pour transporter des secours en hommes et en matériel. 311

Prevost à Drummond, 11 octobre. Les renseignements secrets transmis par Kempt ont mis Drummond en garde contre les projets d'Izard ; ses dispositions sont judicieuses. Il est d'opinion que le mouvement est destiné à secourir la milice et qu'il ne peut être question de mesures offensives à une saison aussi défavorable. Croit que les renforts sont destinés au fort Erié, pour contre-balancer la prise du fort Niagara, à laquelle l'ennemi ne saurait se soumettre de bonne grâce. Rien ne sera négligé pour le tirer d'inquiétude au sujet des vivres. 314

18 octobre, Kingston. Prevost à Bathurst (n° 200). Les renforts envoyés par l'ennemi à Buffalo et au lac Erié mettent Drummond, avec ses faibles ressources et son effectif réduit, dans une position critique. Par suite de l'état impraticable des routes, il ne peut être secouru que par les efforts de Yeo. La flotte de Chauncey attend dans Sackett's-Harbour le résultat de la supériorité récemment acquise de ses forces navales (celles de Prevost) sur le lac et pour aider à la défense de cette place ; Yeo consent à regret à embarquer le 90ième avec matériel, etc., pour Niagara, et promet de revenir aussitôt que possible avec les blessés et les malades de la division droite et de transporter des secours beaucoup plus considérables avant la clôture de la navigation. Probabilité d'une attaque prochaine contre Drummond, qui s'y est préparé. L'armement, etc., du *St. Lawrence* a monopolisé le service de transport pendant presque tout l'été ; cela et la nécessité de secourir la division droite a retardé l'attaque de Sackett's-Harbour. L'opinion des commandants maritimes que le sort de la guerre dépend des flottes et non pas de leur coopération avec les armées de terre, fait que toute demande de transporter des troupes devient à leurs yeux une entrave et un danger. Suggère l'établissement d'un service de transport en construisant de petits vaisseaux à Kingston. Page 316

23 octobre, Kingston. Prevost à Bathurst (n° 201). Accorde un congé à Kempt, qui est en état de fournir à lord Bathurst des renseignements précieux. Nature de ces renseignements. Flotte de Yeo en vue, retour de Niagara. Rien n'indique que la flotte ennemie reprendra l'offensive avant la clôture de la navigation ; il enjoint donc à Yeo de se hâter de secourir Drummond, afin de permettre à ce dernier de reléguer Brown sur la rive américaine de la Niagara. 321

31 octobre, Kingston. Le même au même (n° 202). Yeo rapporte que le 21 au soir un courrier, arrivé de Niagara, annonce que l'ennemi a fait sauter le fort Erié, et qu'Izard a franchi la Niagara avec l'armée américaine en

1814.

retraite. Une dépêche de Drummond affirme, au contraire, que l'ennemi n'a pas l'intention d'abandonner ses positions à moins d'y être forcé.
Page 324

Incluse. Drummond à Prevost, 26 octobre. La situation imprudente de l'ennemi semble inviter une attaque. Brown a franchi la rivière et se dirige, dit-on, sur Sackett's. S'il peut obtenir des renseignements sûrs quant à la position, la force, etc., d'Izard, il l'attaquera peut-être, mais il n'agira que sur de bons renseignements. 326

(Un extrait seulement. La lettre se trouve dans la série C, vol. 686, p. 106; elle annonce, sans détails, l'assassinat du capitaine Francis " par une bande de brigands ". *Voir* lettres de Salmon et de Talbot, toutes deux adressées à Perry, en date des 22 et 24 octobre respectivement, mêmes série et volume, pp. 101 à 104.)

Incluse. Prevost à Drummond, 28 octobre. Nécessité de déloger l'ennemi du fort Erié avant de pouvoir réduire l'effectif de Drummond. 328

Prevost à Drummond, 31 octobre. Reçu sa lettre du 26. Le réfère à sa lettre précédente, indiquant qu'il doit diriger l'opération indiquée avant de partir pour Kingston. 330

1 novembre, Kingston. Le même à Bathurst (n° 203). L'escadre de Yeo fait voile avec un vent favorable, portant renforts, vivres et matériel pour la division droite. 331

5 novembre, Montréal. Le même au même (n° 204). Brown arrive à Sackett's-Harbour pour y prendre le commandement; 2,000 hommes de renfort sont dirigés de Buffalo sur ce point; il croit devoir, en conséquence, transporter son quartier général temporaire de Kingston à Montréal. Mesures prises pour l'établissement de stations navales sur les lacs Erié et Huron; transmet la correspondance qui s'y rapporte; ces mesures s'exécutent sur le lac Huron; quant au lac Erié, il est impossible d'y transporter l'armement, etc.; mande à Drummond et à McDouall que le prince régent approuve son sentiment quant au soin qu'il faut donner aux intérêts des sauvages, même en temps de paix. 332

Incluse. Prevost à Drummond, 27 octobre. Arrivée du *Zealous* avec 250 constructeurs et charpentiers de navire. On fera les plus grands efforts pour construire des vaisseaux sur les lacs Huron et Erié. 335

Prevost à Drummond, 29 octobre. Cockburn doit se rendre au lac Huron pour déterminer le tracé des chemins à faire entre les lacs Huron, Simcoe et Ontario; il sera accompagné de 50 bûcherons et d'un détachement de sapeurs et de mineurs, qui, sous la direction de Payne, des ingénieurs royaux, construiront un blockhaus à Penetanguishene. 336

5 novembre, Montréal. Le même à Bathurst, (n° 205). Requiert une provision de papeterie pour le département civil du Bas-Canada. 337

Incluse. Réquisition. 338

5 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 207). Transmet l'état des importations et exportations du Bas-Canada pour 1813. 340

Incluses. Exportations. 341

Importations. 345

5 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 208). Transmet état indiquant le nombre des vaisseaux entrés dans le port de Québec pendant les trois mois se terminant le 5 juillet 1814. 347

5 novembre, Montréal. Le même au même (n° 209). Transmet copie des procès-verbaux du Conseil exécutif du 1er janvier au 30 avril 1814. 348

Inclus. Procès-verbaux, 12 janvier. Rapport sur la pétition de Thérèse, veuve de l'hon. J. M. Perreault, demandant l'octroi d'un privilège pour l'établissement d'un bateau passeur royal. 349

Rapport sur la pétition Jones, White et Melvin et sur celle de Woolsey, procureur de Reilly, demandant le remboursement de droits de douane payés sur du rhum. Le rapport recommande le remboursement. 350,351

1814. 28 février. Chefs d'accusation contre Sewell et Monk reçus de l'Assemblée. Page 352

(Les procédures de l'Assemblée dans cette affaire se trouvent dans un volume imprimé, marqué O. P. 58.)

16 mars. Rapport du procureur général sur les bons d'armée. 353

22 mars. Rapport du Conseil, même sujet. 355

Rapport sur le projet de loi relatif à la cuisson et à la vente du pain. 356

Rapport sur l'arrêté en conseil relatif au traitement et aux allocations du surintendant des bureaux de poste. 357

26 mars. Rapport du comité du Conseil relatif aux chefs d'accusation contre Sewell et Monk et refusant d'exprimer une opinion quant à la suspension de ces magistrats, comme l'avait demandé l'Assemblée. 359

Rapport sur la pétition de Young et Duchesnay, membres, et de Ryland, greffier du Conseil, demandant qu'on leur rembourse leurs frais de voyage de Québec à Montréal pour assister au Conseil. Le rapport recommande qu'on leur paie £50 courant chacun. 362

Rapport sur l'état des recettes et des dépenses de la couronne du 6 janvier 1813 au 5 janvier 1814. 365

Rapport sur le mémoire de John Richardson et autres fidéicommissaires relatif à un legs de feu l'honorable James McGill pour la fondation d'une univer-ité aux environs de Montréal. 367

Rapport sur l'établissement du bureau de l'arpenteur général. 369

Décrète l'embargo sur l'exportation des blés et farines de toutes espèces, orge, seigle, avoine, pois, pommes de terre, lard et bœuf salés, pour un temps limité. 370

Documents relatifs à la nomination d'administrateur des biens des jésuites. 371

Rapport sur la pétition de P. E. Desbarats, imprimeur du gouvernement, recommandant que son allocation supplémentaire lui soit continuée. 372

Rapport sur la pétition d'Augustus Willing et H. McDonald, douaniers, demandant que leur traitement provincial soit de £50 courant, avec une allocation de cinq schellings par jour pour inspection des vaisseaux. 373

Rapport recommandant que P. A. DeBonne, J. Irwin, H. W. Ryland, J. Bleckwood et Joseph Bouchette soient nommés administrateurs des biens des jésuites. 374

Rapport recommandant de fixer le 31 avril comme jour d'actions de grâces pour les récents succès des armes de Sa Majesté et de ses alliés. 375

Rapport appuyant la pétition de Moses Hart pour un lot de rivière aux Trois-Rivières. 376

Rapport relatif à la réparation du pont sur la Jacques-Cartier. 377

Rapport sur les comptes publics. 379

Délibérations journalières du comité des comptes. 380 à 419

6 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 210). Dépêches reçues; est fâché d'apprendre que l'attente du prince régent et du pays sera sérieusement déçue s'il a permis que la campagne se termine sans prendre l'offensive. Insuccès de l'armement naval dès le début. Certitude d'une défaite s'il avait tenté des opérations militaires sans l'appui de la flotte. La supériorité navale sur le lac Ontario a été obtenue trop tard pour qu'on s'en serve autrement que pour tirer la division droite sur la frontière de Niagara de la position difficile où elle se trouva. Le vice-amiral Cochrane, d'un côté, réclame de l'infanterie de marine pour Halifax, et Yeo, de l'autre, en fait autant pour le lac Ontario; il dirige le 1er bataillon du 27e (fort de 800 hommes) sur Halifax, sous le commandement de Power. Rappelle ses longs services et avoue que cette dépêche lui a causé une torture morale indescriptible. Les difficultés de sa situation. 420

1814.
8 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 211). L'ennemi remontant le Mississipi pour reprendre le fort McKay est repoussé par les sauvages. Ce deuxième échec d'un corps aussi considérable inspirera confiance aux confédérés maintenant en armes contre l'ennemi. L'établissement d'un poste à Penetanguishene facilitera considérablement l'expédition de cadeaux aux sauvages. Le gouvernement américain leur offre en vain la paix. Transmet un état de l'effectif et de la distribution des troupes. Page 425

Inclus. Etats. 427

10 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 212). Transmet le rapport officiel de McDougall sur la tentative infructueuse de l'ennemi pour reprendre le fort McKay. 428

Inclus. McDouald à Drummond, 2 octobre. Compte rendu officiel du combat de Rock-River et de la défaite des Américains. 430

16 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 213). La division droite est renforcée; l'ennemi fait sauter le fort Erié et bat en retraite; les renforts n'ont pu être utilisés contre l'ennemi, qui s'est réfugié sur son propre territoire, cherchant des quartiers d'hiver à Buffalo, Batavia et (*Nine-Mile Creek*); 1,000 hommes du Kentu ky passent par Moraviantown, pour attaquer Burlington; on leur oppose les sauvages et les troupes régulières. Yeo refuse d'appuyer l'attaque de la rive droite de la Niagara, craignant de compromettre la flotte à cette saison avancée. Drummond et Yeo ont résolu de former un établissement naval sur le lac Erié; ne croit pas le projet praticable. Il leur représente l'importance de l'établissement projeté à Penetanguishene. Transmet copie de la correspondance. 434

Inclus. Drummond à Prevost, 5 novembre (extrait). Il renonce à l'intention de retourner à Kingston et restera à la frontière jusqu'à la clôture de la navigation. Ses projets tendent vers la rive droite de la Niagara et non pas vers le fort Erié, et avec l'appui de la marine, il ne désespère pas de détruire l'armée d'Izard; sans cet appui la chose est impossible. Ira discuter ce projet avec Yeo et les commissaires, puis retournera à son poste, à moins que l'évacuation du fort Erié et le refus d'Yeo de l'appuyer ne rendent son retour inutile. Un P. S. annonce l'évacuation du fort Erié. 439

(La lettre entière se trouve dans la série C, vol. 686, p. 121.)

Drummond à Prevost, 8 novembre. (Extrait.) Yeo refuse positivement de coopérer au mouvement sur la rive droite de Niagara; décision d'établir une station navale à Turkey-Point, sur le lac Erié, celle de Penetanguishene étant impraticable. Un détachement marchera sur Turkey-Point. 443

(La lettre entière se trouve dans la série C, vol. 686, p. 144.)

Prevost à Drummond, 16 novembre. (Extrait.) Est heureux d'apprendre l'évacuation du fort Erié. Il croit que la démonstration de McArthur contre Burlington se rattache aux opérations d'Izard. Avec les sauvages, aujourd'hui pleins d'ardeur, et les forces dont il dispose sous De Watteville, Drummond doit être en mesure d'infliger aux bandits du Kentucky un châtiment exemplaire. 447

17 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 214). Difficulté de transporter le matériel au Haut-Canada; transmet un projet de l'ordonnateur général Robinson pour le creusage d'un canal entre Montréal et Lachine, et l'amélioration des rapides du Saint-Laurent. Les bateaux ne se rendent que jusqu'au fort Wellington, où un transbordement devient nécessaire, etc. 449

Inclus. Robinson à Prévost, 14 novembre. Document relatif au transport, au creusage d'un canal, etc. 452

(L'original de ce document se trouve dans la série C, vol. 38, p. 88.)

Esquisse du terrain entre Montréal et Lachine, indiquant le tracé du canal projeté. 458*a*

19 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst. (Confidentielle.) Importance croissante de la marine au Canada. Suggère l'envoi d'un contre-amiral pour commander

1814.

sur les lacs, qui laisserait Yeo sur le lac Ontario et choisirait des officiers compétents pour les autres lacs. Le commandement du contre-amiral ne devrait pas se borner à un seul lac, mais il devrait les contrôler tous, avec instruction de coopérer avec le commandant des troupes de terre. Page 459

21 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 215). Suite et fin de l'expédition de McArthur à la tête d'une horde de 1,500 Kentuckiens à cheval, armés de carabines, de casse-têtes et de couteaux à scalper ; ils sont défaits en tentant de franchir la Grande-Rivière et se retirent vers la Thames. Leur principal but était de détruire les moulins et de se frayer un chemin jusqu'au lac Erié pour y rejoindre Izard. Leur retraite, comme leur marche en avant, est partout marquée par le pillage et la destruction de la propriété privée. S'ils n'avaient pas été arrêtés, ils auraient dévasté tout le pays. 462

26 novembre, Kingston. Yeo à Prevost. Contenue dans Prevost à Bathurst (confidentielle), 12 décembre, laquelle voir.

26 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 216). Réfère à la lettre du 1er juillet (n° 167) et transmet maintenant copie du compte de Forbes pour le transport de la charpente d'une frégate et de provisions jusqu'à Kingston, avec rapport d'une commission d'officiers à ce sujet. Il a fait émettre un mandat de £12,588 2s. 5d. pour payer Forbes. 464

Inclus. Le compte. Outre les déboursés, il accorde à Forbes une gratification de £1,000, ce qui complète le montant ci-haut. 465

Rapport de la commission à ce sujet. 467

30 novembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 217). A déjà fait rapport de la convention pour échange de prisonniers. Faux-fuyants, délais et mauvaise foi du gouvernement des Etats-Unis. Il a promptement exécuté sa part de la convention. Transmet documents établissant le bien-fondé de ses accusations. 469

Inclus. Extrait d'une lettre relative aux prisonniers détenus en violation du traité. 474 à 491

2 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 218). Clôture de la campagne sur la frontière de Niagara. Elle se termine honorablement pour la division droite, grâce à la bravoure, à la patience et à la persévérances des troupes. Le projet de conquête formé par le gouvernement américain par suite de la supériorité navale acquise sur les lacs et la supériorité numérique de son armée est complètement déjoué par l'habileté des généraux et la vaillance des soldats, de sorte que les Américains ont dû abandonner l'étroite lisière de territoire britannique qu'ils avaient occupée et se retirer chez eux. Arrivée d'une horde de Kentuckiens ; leur retraite clôt la campagne. Une lettre de Yeo qu'il transmet indique que la station navale de Penetanguishene est en pleine activité. Yeo et Drummond ne tardent pas à constater combien il est impraticable de construire deux vaisseaux à Turkey-Point, comme Yeo l'avait projeté. Il est présentement occupé à faire construire l'une des frégates transportées en pièces, l'automne dernier, mais son armement et son équipement ayant servi au *St. Lawrence*, il faudra transporter de Montréal son matériel et celui de l'établissement naval du lac Huron. L'irruption des bandits du Kentucky a rendu plus difficile la formation d'une station navale sur le lac Erié ; le mal n'est pas assez grave cependant pour empêcher le cantonnement de troupes aux pointes Turkey et Long ; elles seront occupées à construire des blockaus sur l'emplacement des chantiers projetés et qui formeront partie d'ouvrages plus considérables. 492

Inclus. Yeo à Prevost, 26 novembre. Transmet rapport des progrès à Penetanguishene. A l'intention de construire une frégate de 44 canons, montant des pièces de 24 et de 32. Une barque est employée à transporter les canons, etc. Elle se rendra à York, où l'armement et le maté-

1814.

riel seront livrés à Collier. Les deux goélettes sont rendues à Penetanguishene pour y abattre du bois. Page 497

Poyntz à Yeo, 19 novembre. Fait rapport du relevé qu'il a fait de la baie de Penetanguishene. 499

3 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 219). Heureuse arrivée du convoi parti de Cork le 2 octobre; les vaisseaux sont pris dans les glaces à Québec pour l'hiver. 502

4 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 220). A déjà fait rapport de la prise du *Scorpion* et du *Tigress*; en transmet l'estimation. Recommande que les parts de prise soient distribuées au Canada à ceux y ayant droit, la garnison de Michilimakinak comprise. 503

Inclus. Inventaire et estimation. 506

10 décembre, Montréal. Prevost à Bathurst (n° 221). Transmet les réclamations de Johnston et des personnes représentant la Compagnie du Nord-Ouest pour pertes subies par suite des déprédations de l'ennemi; aussi une lettre de Johnston, une des principales victimes au Saut-Sainte-Marie, le tout avec recommandation à l'appui. 511

(Une partie de ces réclamations se trouve dans la série C, vol. 363, p. 80, etc.)

19 décembre, Québec. Prevost à Bathurst (n° 222). Transmet lettre de Drummond recommandant fortement Harvey, qui a rendu de grands services. 512

Drummond à Prevost, 14 décembre. Recommande Harvey. 513

20 décembre, Québec. Prevost à Bathurst (n° 223). Annonce qu'on n'a pas beaucoup exagéré les excès commis par les bandits du Kentucky lors de leur dernière incursion. 515

20 décembre, Québec. Prevost à Bathurst (confidentielle). Transmet une lettre expliquant pourquoi il ne peut indiquer ceux qui n'ont pas fait leur devoir au combat naval devant Plattsburg. Il est sous l'impression que le commandant naval désire étouffer l'enquête. 516

Incluse. Yeo à Prevost, 26 novembre. Rapporte que l'officier qui commandait les chaloupes canonnières le 11 septembre, et qui avait été transporté à Kingston pour y subir son procès, s'est échappé, et qu'il est impossible de le retrouver. 517

BUREAUX PUBLICS, 1814.

Q. 129.

1812.

21 novembre, Québec. Estimation du coût de confectioner des accoutrements. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars 1814, laquelle voir.

21 novembre, Québec. Rapports de divers officiers. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars 1814, laquelle voir.

1813.

15 mars, Artillerie. Griffin à Goulburn. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars 1814, laquelle voir.

6 avril, Plymouth. Beckwith à Torrens (extrait). Contenue dans Torrens à Goulburn, 15 mars 1814, laquelle voir.

18 novembre, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février 1814, laquelle voir.

24 novembre, Washington. Mason à Barclay. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février 1814, laquelle voir.

30 novembre, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février 1814, laquelle voir; et autre de Barclay, 7 décembre, même lettre.

16 décembre, Halifax. Sherbrooke à Warren. Contenue dans Croker à Goulburn, 28 janvier 1814, laquelle voir.

1812.
16 décembre, Barbades. Prevost au duc d'York. Contenue dans Torrens à Goulburn, 24 mars 1814, laquelle voir.

18 décembre, Halifax. Miller à McLeay. Contenue dans Barrow à Goulburn, 3 mars 1814, laquelle voir.

30 décembre, Bermudes. Warren à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 28 janvier 1814, laquelle voir.

1814.
3 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Les lords de l'amirauté ne se proposent pas de faire préparer les charpentes d'une frégate et de deux bricks outre les vaisseaux déjà commandés, vu que Warren se propose de les faire construire à la baie Matchedash même; ils ne savent pas non plus s'il serait possible de transporter de Montréal à la baie Matchedash des pièces aussi pesantes; si cependant Bathurst en juge autrement, ils feront préparer les charpentes. On enverra des marins en nombre suffisant pour les lacs. Page 3

5 janvier, Amirauté. Le même au même. Ordre est donné de préparer les charpentes de deux sloops qui seront expédiés à Montréal avec leur gréement et leur matériel. 5

10 janvier, Amirauté. L'amirauté à Bathurst. On s'occupera immédiatement de placer les vaisseaux sur l'effectif de la marine, sauf à déterminer à la paix la durée que doit avoir cet arrangement. 6

10 janviea, Amirauté. Le même au même. Demande qu'on prépare un quai et un entrepôt à Québec pour recevoir le matériel naval pour le service des lacs, ainsi qu'instructions soient données au gouverneur du Canada de se préparer pour le transport de ce matériel de Québec à Montréal aux endroits qu'indiquera le commodore. 8

18 janvier, Amirauté. Le même au même. Demande qu'il soit enjoint au directeur général de l'artillerie de munir d'un obusier de 5½ pces et d'une pièce de campagne de 9, chaque vaisseau de ligne de la station de l'Amérique du Nord. 10

18 janvier, Haarlem. Barclay à Griffiths. Contenue dans Barrow à Goulburn, 4 mars, laquelle voir.

24 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Les officiers du dépôt d'artillerie n'ont pas encore reçu ordre de fournir l'obusier et la pièce de campagne demandés par la lettre du 18. 11

24 janvier, Amirauté. Le même au même. L'ordre de Bathurst du 18 relatif aux obusiers, etc., n'a pas encore été reçu au dépôt d'artillerie. 12

27 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. On doit mander à Prevost que le second bataillon d'infanterie de marine royale doit être placé sous les ordres de Yeo pour le service de l'escadre, sauf la compagnie d'artillerie, qui reste à la disposition de Prevost. 13

27 janvier, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 28 janvier, laquelle voir.

28 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie de lettres, etc., relatives au transport des prisonniers de guerre de Halifax à Louisbourg. Les lords de l'amirauté croient qu'il serait opportun: (1) De transporter tous les prisonniers sur parole, de Halifax à Louisbourg; (2) transporter tous les autres prisonniers en Angleterre à mesure que l'occasion s'en présente; (3) traiter Mitchell, agent pour les prisonniers américains, exactement comme Barclay est traité. 14

Inclus. Warren à Croker, 30 décembre 1813. Approuve le transport des prisonniers de guerre de Halifax à Louisbourg. 16

Bureau du transport à Croker, 27 janvier 1814. Partage l'opinion de Warren et Sherbrooke au sujet du transport des prisonniers de guerre à Louisbourg. 17

Sherbrooke à Warren, 16 décembre 1813. Dix vaisseaux portant des produits manufacturés et des denrées de Halifax aux ports américains

1814.

sont condamnés sur les renseignements de Mitchell et des prisonniers sur parole; l'entrepôt devrait être transporté à un endroit moins défavorable; propose Pictou ou Louisbourg. Page 19

29 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn (secrète). Transmet dessins et documents relatifs aux deux frégates et aux deux sloops dont les charpentes sont en construction à Chatham pour être expédiées au Canada; Prevost devra s'occuper à choisir l'endroit ou ces charpentes devront être assemblées au Canada. Importance de l'exécution prompte de cet ouvrage. Les dépêches devront être jetées à la mer en cas de prise du vaisseau portant le courrier. 21

2 février, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 3 février, laquelle voir.

3 février, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet la correspondance relative aux prisonniers de guerre. 24

Inclus. Les commissaires du transport à Croker, 2 février. Transmet copie de trois dépêches de Barclay, agent des prisonniers de guerre. 25

Barclay aux commissaires du transport, 18 novembre. Relative au refus des Etats-Unis de fournir de la literie aux prisonniers de guerre. 26

Le même aux mêmes, 30 novembre. Fait rapport sur le progrès de l'échange; incarcération des prisonniers britanniques sous prétextes de représailles. 31

Le même aux mêmes, 7 novembre. Conseille fortement de ne plus libérer de prisonniers américains. 36

Mason à Barclay, 24 novembre 1813. Lui mande qu'on a adopté des mesures de représailles à l'endroit des prisonniers de guerre britanniques à cause de procédés inconvenants à l'égard des prisonniers américains. 38

9 février, Québec. Prevost à Warren. Contenue dans Barrow à Bunbury, 23 mai, laquelle voir.

10 février, Québec. Le même à l'adjudant général. Contenue dans Torrens à Goulburn, 25 avril, laquelle voir.

11 février, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Conformément à la proposition de Bathurst que partie de la population noire de la Virginie étant probablement disposée à se placer sous la protection des vaisseaux de Sa Majesté, on lui permette de s'enrôler dans le régiment du Nouveau-Brunswick si le peuple de cette province ne s'y oppose pas; ordre a été donné à cette fin. Rapports contradictoires de Sherbrooke et de Prevost quant au recrutement de ce corps. 302

11 février, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Quel tonnage faudra-t-il pour le transport du matériel au Canada. 353

13 février, Haarlem. Barclay aux commissaires du transport. Contenue dans Barrow à Bunbury, 21 mai, laquelle voir.

14 février, Whitehall. Beckett à Goulburn. Transmet mémoire de Pugsley s'offrant à lever des hommes et des chevaux en Amérique. 340

(Ce mémoire manque.)

15 février, Amirauté. Barrow à Goulburn. Pour quel jour faudra-t-il préparer le vaisseau que demande Bathurst pour l'envoi des dépêches au Canada? 42

16 février, New-York. Barclay à Hamilton. Contenue dans Hamilton à Bunbury, 5 mai, laquelle voir.

19 février, Québec. Grier à Kempt. Contenue dans LcLeay à Goulburn, 3 juin, laquelle voir.

25 février, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet duplicata des dessins, etc., transmis le 29 janvier, des vaisseaux à être construits en pièces, et demande que ces duplicata soient envoyés à Prevost. 43

26 février, Amirauté. Barrow à Bunbury. On fournira du matériel au département de la marine du Canada. 44

1814.

1er mars, Amirauté. Barrow à Bunbury. On a pourvu aux moyens de subvenir pour l'année aux besoins de l'établissement de Québec. Page 45

2 mars, Amirauté. Croker au même. Les lords de l'amirauté recommandent qu'au lieu de faire revenir le 7-60ième du Guernesy à Cork pour l'embarquer en destination de Halifax ou Québec, on embarque ce régiment directement à Guernesey sur des vaisseaux maintenant à Portsmouth.

Inclus. Commissaires du transport à Croker, 22 mars. Les transports destinés à Cork sont maintenant à Portsmouth. 47

3 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Envoie triplicata des dessins, etc., des vaisseaux à être expédiés au Canada en pièces. 48

3 mars, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires du transport relative aux procédés à l'égard des prisonniers de guerre britanniques. 49

Inclus. Miller à McLeay, 18 décembre 1813. Les prisonniers de guerre des Etats-Unis sont détenus à Halifax jusqu'à ce qu'on soit assuré que les prisonniers de guerre britanniques sont sur le point de s'embarquer à Salem, ce qui est encore douteux 50

Suivent extraits de lettres de Barclay. 52 à 54

3 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Les lords de l'amirauté désirent savoir si les régiments en partance de Guernesey pour le Canada doivent débarquer à Halifax ou à Québec. S'ils vont à Québec, les transports doivent toucher à Spithead, au lieu de perdre leur temps en relâchant à Cork. 55

4 mars, Amirauté. Barrow au même. Les prisonniers de guerre britanniques, d'après la lettre sous pli, qu'on avait tenus enfermés, seront maintenant placés dans la situation de prisonniers de guerre ordinaires. 56

Inclus. Barclay à Griffiths, 18 janvier. Les prisonniers de guerre britanniques, jusqu'ici enfermés, sont maintenant traités comme des prisonniers de guerre ordinaires. 57

5 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande des vaisseaux pour embarquer les détachements pour le Canada, la Nouvelle-Ecosse et les Bermudes. 304

5 mars, Amirauté. Barrow au même. On fera charger les transports portant le 7-60ème régiment de Guernesey. 58

7 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de l'amiral Bickerton à l'effet que les transports destinés au 7-60ème ont été envoyés de Spithead à Plymouth. 59

Inclus. Bickerton à Croker, 6 mars. Les transports destinés au 7-60ème ont été envoyés de Spithead à Plymouth pour des raisons qui paraissent suffisantes. 60

8 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande un passage pour le major général Couran jusqu'à Québec. 305

8 mars, Bureau de la Marine. Commission de la marine à Goulburn. Transmet reçus pour matériel fourni par le *Niobe* au *St. Lawrence*, le montant à être payé pour le compte du trésorier de la marine. 349

9 mars, Artillerie. Crew à Goulburn. Demande une réponse au sujet de la lettre du 15 mars 1813, demandant des accoutrements pour 5,000 hommes, dont le prix ne doit pas être payé par le dépôt d'artillerie. 406

Inclus. Copie de la lettre du 15 mars 1813 à ce sujet. 407

Rapports de divers officiers, 21 novembre 1812. 409

Estimation du coût des accoutrements. 411

Freer à Fleming, chef du matériel d'artillerie, 5 novembre 1812. Commande 5,000 courroies de havresacs noirs. 412

11 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Doit-on retenir plus longtemps le vaisseau portant des dépêches de Prevost ? 62

11 mars, Amirauté. Le même à Bunbury. Les transports destinés au 7-60ème de Guernesey ayant fait voile pour Cork, on transportera le régiment jusqu'à ce port dans d'autres vaisseaux. 63

11 mars, Amirauté. Le même au même. Deux vaisseaux ont été envoyés à Guernesey pour embarquer le 7-90ème en destination de Cork. 64

1814.

12 mars, Amirauté. Croker à Bunbury. Ordre est donné de donner passage au major général Couran jusqu'à Québec, à bord du *Dover*. Page 65

12 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Couran devrait obtenir passage sur un vaisseau de guerre. 307

12 mars, Whitehall. La Chambre de Commerce (Lack) au même. Transmet le résultat d'une enquête faite sur la situation du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick quant à la provision de farine et de grain. 331

Incluse. Minute du 10 mars, qu'il appert, enquête faite, qu'il ne sera pas nécessaire d'envoyer de farine ou de grain au Canada ou au Nouveau-Brunswick avec restrictions convenables, etc. 332

15 mars, Gardes à cheval, Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Hauchette demandant qu'on lui verse l'allocation ordinaire pour la traversée de Beckwith en Amérique. Le commandant en chef espère qu'on pourra donner des explications qui permettront à l'amirauté d'accorder l'allocation ordinaire. 308

Inclus. Hauchette à Torrens, 11 mars. Demande rémunération pour avoir hébergé Beckwith et son état-major à bord de son vaisseau. 310

Beckwith à Torrens, 6 avril 1813. A quelles conditions on peut régler avec Hauchette. 312

16 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Les vaisseaux transportant des marins surnuméraires à Québec reçoivent ordre d'embarquer à Halifax les prisonniers américains. Ordre devrait aussi être donné d'embarquer les invalides retournant en Angleterre sur des vaisseaux. 66

17 mars, Amirauté. Le même au même. Les navires quittant Spithead pour le Canada attendront devant Cork les transports portant le 16e régiment ; espère qu'ils seront prêts à l'arrivée des navires. Transmet copie des ordres, un état du matériel expédié, et extrait d'une lettre à Yeo. 67

17 mars. McLeay à Goulburn. Les 1,400 hommes pour lesquels on requiert des vaisseaux sont-ils en sus des détachements déjà mentionnés. 354

18 mars, Bureau de la marine. Commission de la marine à Goulburn. A réclamé du secrétaire d'Etat paiement des objets fournis à la goélette *St. Lawrence*. Ayant fait erreur on demande où on doit s'adresser. 350

26 mars, Bureau de la marine. Commission de la marine à Goulburn. Le seul renseignement additionnel que la commission puisse donner quant au matériel fourni à la goélette *St. Lawrence* est que la *Niobe*, d'où provenait ce matériel, se trouvait alors dans le Saint-Laurent. 351

26 mars, Québec. Ratty à Creighton. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

27 mars, Québec. Creighton à Prevost. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

4 avril, Portsmouth. Liste des transports qui ont fait voile, ce jour, de Sainte-Hélène pour Québec. 355

15 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Relativement à l'allocation pour le passage de Beckwith, lui a-t-on alloué quelque chose en s'embarquant et combien. 69

16 avril, Bureau du transport. Liste des transports qui ont fait voile le 10 courant de Cork pour l'Amérique du Nord. 356

19 avril, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Le 93e régiment est envoyé à Terreneuve pour remplacer les miliciens de la Nouvelle-Ecosse, envoyés au Canada. 313

20 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Ordre est donné de convoyer le 93e régiment de Portsmouth à Terreneuve, et les miliciens de la Nouvelle-Ecosse à Québec. 70

22 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie noms des transports qui doivent conduire le 93e régiment de Portsmouth à Terreneuve, et les miliciens de la Nouvelle-Ecosse à Québec. 357

23 avril, Gardes à cheval. Torrens au même. Au sujet de l'envoi du 29e d'infanterie dans l'Amérique du Nord, les vêtements aussi bien qu'un détachement

1814.

de 200 hommes devraient être embarqués dans les mêmes vaisseaux qui transportent le 12e d'infanterie à Gibraltar. Page 314

25 avril, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Prevost. Vu ces circonstances, Prevost peut renvoyer en Angleterre les officiers et sous-officiers du 2–41e régiment. 315

Incluse. Prevost à l'adjudant général, 10 février. Vu la réduction de l'effectif de deux bataillons du 41e, il recommande qu'ils soient organisés de façon à n'en former qu'un seul. 316

5 mai, Affaires étrangères. Hamilton à Bunbury. Transmet extrait d'une lettre de Barclay. 337

Incluse. Barclay à Hamilton, 16 février. On arme aux Etats-Unis des centaines de corsaires par suite de l'augmentation de la prime payée par tête de prisonnier. 120 pièces longues de 32 sont présentement dirigées par terre sur Sackett's-Harbour, où l'on construit des vaisseaux pour les recevoir. 338

9 mai, Amirauté. Barrow à Goulburn. Les transports *Leopard* et *Diomede*, ayant à bord les royaux ont ordre de rejoindre à Cork les transports portant le 87e si ceux-ci ne sont pas partis avec le dernier convoi. 71

9 mai, Montréal. Freer à Creighton. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

12 mai, Québec. Ratty à Creighton. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle faut voir.

13 mai, Artillerie. Crew à Goulburn. Le dépôt d'artillerie ne s'objecte pas à ce que la Compagnie de la Baie-d'Hudson exporte des projectiles à ses établissements. 413

14 mai, Barbades. Contre-amiral Durham à Croker. Contenue dans Barrow à Goulburn, 21 juin 1814, laquelle voir.

21 mai, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Barclay, lequel a été relégué à Bladensburg, à neuf milles de Washington, et qui demande à être remplacé. Demande que sa lettre soit soumise au prince régent pour qu'il indique ce qu'il faut faire.

Inclus. Barclay aux commissaires du transport, 13 février. A reçu ordre de s'éloigner de Washington à un endroit nommé Bladensburg, à neuf milles de cette ville. Ceci le mettant dans l'impossibilité de faire son devoir à l'égard des prisonniers de guerre, il demande qu'on accepte sa démission; à cette fin, il a demandé au président de le laisser à son poste jusqu'à l'arrivée de son successeur, mais on lui a répondu par un refus et le renouvellement de l'ordre. Transmet copie de la correspondance. Si les négociations de Gothenburg semblent devoir aboutir à la paix, il est prêt à rester, mais si la guerre doit se prolonger, il demande son rappel; le coût exorbitant des couvertures rend le dernier compte trimestriel élevé. 73

Barclay à Monroe (sans date). Inconvénients que causerait son éloignement. Les restrictions qu'on lui impose sont plus grandes que celles imposées aux agents des Etats-Unis. 77

22 mai, Québec. Creighton à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 4 juillet, laquelle voir.

23 mai, Amirauté. Croker à Goulburn. Le premier bataillon d'infanterie de marine royale mis en disponibilité pour le service de la marine; on doit avertir Prevost que ce bataillon n'est plus sous ses ordres. 84

23 mai, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Prevost à Warren et copies des états de la force navale sur les lacs Ontario et Champlain, ainsi que des chaloupes canonnières sur ces eaux et sur le St. Laurent. 85

Inclus. Prevost à Warren, 9 février 1814. Transmet état de la force navale. On lui affirme que les deux vaisseaux en construction à Kingston et le brick de l'île aux Noix pourraient être lancés dès l'ouverture de la navigation. 86

Etat de la force navale sur les lacs Ontario et Champlain. 87

1814.

Liste des chaloupes canonnières sur les lacs Ontario et Champlain et le Saint-Laurent en amont de Montréal. Page 88

24 mai, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie de la seule lettre reçue de Beckwith relative au 90e régiment. 318

Incluse. Beckwith au duc d'York, 16 décembre 1813. Six transports avec le 90e régiment, du matériel naval et des vivres sont arrivés à la Barbade. Ne sait pas si l'amiral a reçu ordre de convoyer les transports à destination de la Bermude. 319

24 mai, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Donne les noms des transports parti le 9 courant de Cove-of-Cork en destination de Québec et de Saint-Jean, Terreneuve. 358

26 mai Artillerie. Crew à Goulburn. Apprenant qu'il y a place sur le *Mars* pour les vêtements des sapeurs et mineurs, et pour un grand coffre-fort, il a donné ordre de les y embarquer. 414

29 mai, Amirauté. Barrow au même. Les lords de l'amirauté n'ont aucun renseignement au sujet de l'arrivée tardive du 90e à la Bermude. 89

1er juin, Gardes à cheval. Liste des régiments que l'on croit devoir être choisis par le duc de Wellington pour service dans l'Amérique du Nord. 321

1er juin, Montréal. Prevost à Drummond. Contenue dans Croker à Bunbury, 25 août, laquelle voir.

2 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Le *Granicus* a reçu ordre de convoyer l'or à Québec. 90

2 juin, Montréal. Prevost à Cochrane. Contenue dans Croker à Bunbury, 25 août, laquelle voir.

3 juin, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Transmet copie de l'ordre de Prevost d'embarquer les prisonniers de guerre sur des vaisseaux. La commission est d'opinion qu'on devrait loger ces prisonniers à terre. 359

Incluse. Freer à Kempt, 19 février. Prevost désire que des transports soient réservés pour y embarquer à Québec les prisonniers de guerre. 360

8 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. A reçu la lettre proposant de continuer O'Conor dans son emploi de commissaire *pro tem* de la marine à Kingston. 91

9 juin, Amirauté. Le même au même. L'or en destination de Québec sera embarqué sur le vaisseau de Sa Majesté *Antilope*. 93

10 juin, Amirauté. Le même au même. Instructions de donner passage sur le vaisseau de Sa Majesté *Antilope* à lord Arthur Somerset, portant des dépêches à Prevost. 93

10 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Beaseley, agent des prisonniers de guerre des Etats-Unis, sera traité exactement de la même façon que le sera Barclay, par les autorités américaines. 94

11 juin, Amirauté. Le même au même. Le convoi de Québec doit faire voile le 15 si le vent le permet. 95

12 juin, Gibraltar. Fleming à Croker. Contenue dans Barrow à Goulburn, 14 juillet, laquelle voir.

13 juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Deux des détachements, sauf celui du 28e, arriveront à Portsmouth le 15; un détachement du 58e sera envoyé en son lieu. 322

13 juin, Bureau du transport. McLeay au même. Passage à Québec accordé pour le rév. M. Osgood et son assistant. 361

15 juin, Bureau du transport. Le même au même. On doit embarquer les livres d'Osgood avec ses autres bagages. 362

18 juin, Au large de St-Pierre. White à Croker. Contenue dans Barrow à Goulburn, 19 juillet, laquelle voir.

1814.

21 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du contre-amiral Durham contenant des nouvelles du Canada. Page 96

Durham à Croker, 14 mai. Des lettres reçues à la Barbade du Canada indiquent que le sort de cette colonie est fort précaire, et exprime l'espoir que le 90e est en route. Se félicite d'avoir hâté son départ. 97

22 juin, Bermudes. Cochrane à Croker. Contenue dans Croker à Goulburn, 9 août, laquelle voir.

24 juin, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Transmet liste des transports qui on fait voile le 23, de Sainte-Hélène pour l'Amérique du Nord. 363

Liste. 364

(Cette liste est en date du 25, mais c'est évidemment celle mentionnée dans la lettre du 24.)

30 juin, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le vaisseau *Saratoga* à Dartmouth en partance pour les Etats-Unis et ayant à bord les prisonniers américains libérés, doit mettre à la voile dès l'arrivée du courrier de Londres, samedi. Bathurst a-t-il des dépêches à envoyer ? 365

30 juin, Bureau de la guerre. Merry au même. Transmet une lettre du sergent Cooke au 14ème régiment d'infanterie des Etats-Unis, qui paraît destinée à Bathurst. 420

(Cette lettre manque.)

4 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copies des lettres et de la correspondance relatives aux médicaments, etc., nécessaires aux malades sur le vaisseau de S. M. *Eolus*. 98

Inclus. Creighton à Prevost, 27 mars. Demande qu'on pourvoie au manque de médicaments, etc., sur le vaisseau de S. M. *Eolus*. 99

Ratty, chirurgien à Creighton, 26 mars. Demande de médicaments pour le vaisseau de S. M. *Eolus*. 100

Creighton à Croker, 22 mai. Transmet copie d'une lettre de Freer à l'effet que l'*Eolus* ne sera pourvu d'une caisse de médicaments que lorsque Prevost saura quand ce vaisseau sera prêt à prendre la mer. Transmet aussi celui de Ratty, chirurgien, que ces médicaments sont absolument nécessaires; il lui prescrit donc d'en acheter. 101

Freer à Creighton, 9 mai. Des médicaments ont été commandés pour l'*Eolus*; ils seront livrés dès que ce vaisseau sera prêt à faire voile. 103

Ratty à Creighton, 12 mai. Nécessité immédiate de médicaments. 104

8 juillet, Amirauté Barrow à Goulburn. Transmet copie de la correspondance relative à une armistice proposée par les Etats-Unis. 105

Inclus. Yeo à Croker, 14 avril. Impossible de déterminer quelle sera la force navale des Etats-Unis à l'ouverture de la navigation. Il est "d'absolue nécessité qu'un officier puisse voir son ennemi avant de "déclarer qu'il ne peut le vaincre". 106

Yeo à Prévost, 7 avril. (Extrait.) A prié Drummond de lui communiquer la lettre secrète au sujet d'une armistice proposée par le gouvernement des Etats-Unis et transmet un document de Sackett's-Harbour indiquant l'état de la flotte américaine pour le guider à ce sujet. 107

Yeo à Prévost, 13 avril. Ne croit pas que la flotte des Etats-Unis aura l'avantage au début de la campagne, et quant à la flotte britannique, elle n'a jamais été plus en état de rencontrer l'ennemi. Discute la force respective des deux flottes. "Ces considérations me portent à croire très "fermement que l'acceptation par Votre Excellence de l'armistice pro- "posée n'ajouterait pas au crédit du gouvernement de Sa Majesté, ni à "l'honneur de ses armes, mais que l'ennemi obtiendrait par là le temps "qu'il lui faut pour lancer ou équiper d'autres vaisseaux, d'augmenter "et de concentrer ses forces, et porter contre nous (s'il s'en suit une "rupture de l'armistice, chose qui arrivera probablement, je le crains, "étant donné l'inimitié et la perfidie connues du gouvernement améri- "cain) des coups doublement sensibles." 108

Etat indiquant la force qu'aura la flotte de Sa Majesté sur le lac Ontario au printemps de 1814. 112

1814.

Prevost à l'amiral Cochrane, 11 mai. Fait rapport de la proposition d'une armistice. Attaque heureuse d'Oswégo. Pringle fait voile de l'île aux Noix pour reconnaître et détruire, s'il le peut, les vaisseaux de l'ennemi en construction à Vergennes. Le prochain objectif de Yeo sera probablement la destruction des dépôts de provisions sur la rivière Genesee et à Sodus. A fait construire des bateaux à Notawasaga Creek et y a fait embarquer des vivres, etc., pour McDouall à Michilimakinak. Page 113

9 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet une lettre de White du vaisseau de Sa Majesté *Centaur*, relatif au convoi de transports portant les 6e et 82e régiments. 119

Incluse. White à Croker, 18 juin. Le convoi atteint Saint-Pierre et Miquelon en route pour le Saint-Laurent. 120

14 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet lettre de l'amiral Fleming que les transports portant troupes sont partis de Gibraltar le 11 juin. 121

Incluse. Fleming à Croker, 12 juin. Départ des transports le 11; les vaisseaux de guerre devant les convoyer étaient arrivés le 4. 122

14 juillet, Whitehall. Addington à Croker. Demande aux lords de l'amirauté un passage gratuit jusqu'à Québec pour Jean Chanson. 124

15 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Bathurst s'objecte-t-il à ce qu'un passage gratuit soit accordé à Jean Chanson, un pauvre émigrant français dont les amis sont établis à Québec? 123

18 juillet, Bermudes. Cochrane à Croker. Contenue dans Croker à Bunbury, 25 août, laquelle voir.

18 juillet, Amirauté. Croker à Yeo. Contenue dans Barrow à Goulburn, 19 juillet, laquelle voir.

19 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. A soumis aux lords de l'amirauté la lettre relative à l'assemblage des charpentes de vaisseaux à être expédiées. Transmet copie d'une lettre adressée à Yeo à ce sujet. 125

Incluse. Croker à Yeo, 18 juillet. L'idée de faire assembler les charpentes des vaisseaux sur le lac Ontario est abandonnée; elles devront l'être à Québec. Pring mande qu'en construisant des vaisseaux plus longs on pourrait diminuer leur tirant d'eau, ce qui permettrait de s'en servir sur le lac Champlain; mesures adoptées à cette fin. 126

19 juillet, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Transmet extrait d'une lettre relative à l'arrivée à Portsmouth du lieutenant Sanders, de la marine royale. 366

Inclus. Patton aux commissaires du transport, 18 juillet. Arrivée de Saunders. Liste qu'il donne des transports qui l'accompagnaient à son départ de Québec, mais dont il a été séparé par une tempête. 367

26 juillet, Whitehall. Beckett à Goulburn. Lord Sidmouth désire savoir pourquoi Prevost recommande la grâce de Plackett, condamné à mort. 341

9 août, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Cochrane exposant "les griefs des sauvages depuis la révolution américaine". 128

Incluse. Cochrane à Croker, 22 juin. Depuis la révolution les sauvages sont victimes de constantes agressions. Suggère que par tout traité avec les Etats-Unis les sauvages soient remis en possession de leurs terres et de la pleine jouissance des privilèges dont ils jouissaient sous le gouvernement britannique. 129

16 août, Amirauté. Croker à Bunbury. Le *Zealous* embarquera à Portsmouth l'agent en destination de Québec. 130

17 août, Amirauté. Le même au même. Transmet copie d'une lettre des chefs de la nation des Cris. 131

Inclus. Adresse des chefs des Cris (sans date) à Cochrane. Remerciements pour armes fournies; horreur de la guerre que leur font les Américains. Proposent d'attaquer Mobile, ce qui procurerait l'alliance de tous les autres sauvages. 132

18 août, Rivière Patuxent. Cochrane au secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Contenue dans Croker à Bunbury, 27 septembre, laquelle voir.

1814.

23 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. A reçu copie de la dépêche, etc., relative à l'échange de prisonniers. Transmet copie d'un rapport des commissaires du transport à ce sujet; les lords de l'amirauté approuvent la remise des prisonniers y mentionnés. Page 135

Commissaires du transport, 22 août. Il n'y a rien à objecter à la convention pour l'échange de prisonniers. Doit-on faire savoir à Beaseley que les prisonniers seront remis. 136

25 août, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet lettre et documents de Cochrane annonçant des mesures de représailles prises en raison de la conduite honteuse des troupes américaines en détruisant sans raison la propriété privée. 138

Inclus. Cochrane à Croker, 18 juillet. Le meilleur moyen de se venger des Etats-Unis pour l'inutile destruction de la propriété privée, est de faire subir aux partisans du gouvernement qui encourage un système de guerre aussi barbare, une large part des terribles calamités qu'elle entraîne. 139

Ordre aux officiers de la marine de détruire et dévaster les villes et districts du littoral qu'ils peuvent atteindre, en vue des procédés de l'armée américaines à l'endroit des sujets inoffensifs de Sa Majesté au Canada. "Cet ordre restera en vigueur jusqu'à ce que sir George Prevost me mande que l'Exécutif des Etats-Unis ait reconnu ces obligations "à l'égard des habitants inoffensifs et ruinés des Canadas, pour toutes les "indignités que ses troupes ont commises." 141

Dans un mémoire secret, Cochrane déclare qu'il a enjoint privément d'user d'indulgence à l'égard des habitants, mais d'enlever et détruire les magasins, havres et vaisseaux appartenant au gouvernement. 144

Prevost à Cochrane, 2 juin. Demande son aide pour infliger aux Etats-Unis une punition qui fera cesser les attentats contre la propriété privée. 146

Le même à Drummond, 1er juin. Croyant que les représailles pour la destruction de Newark avaient atteint leur but, il avait lancé une proclamation qui a été scrupuleusement observée. Se trouve maintenant contraint de revenir à un système qui répugne tant à ses sentiments d'humanité. Il a envoyé un parlementaire à l'officier américain le plus proche, annonçant qu'on userait de représailles sévères pour chaque cruauté commise contre les colons paisibles et sans défense de la frontière. 147

29 août, Montréal. Freer à Kempt. Contenue dans McCrery à Bunbury, 17 novembre, laquelle voir.

(On trouve deux lettres de cette date inclus dans la même dépêches.)

31 août, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Les personnes demandant passage peuvent (on les nomme) s'embarquer sur la *Charlotte.* 368

Incluse. Demande de passage gratuit jusqu'à Québec pour F. Freytag, sa femme, sa belle-sœur et F. Farro. 369

1er septembre, Ile aux Noix. Downie à Upton. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

2 septembre, Washington. L'agent général des prisonniers à Cochrane (extrait). Contenue dans Barrow à Bunbury, laquelle voir.

7 septembre, Au large de l'île des Cendres. Downie à Prevost. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

8 septembre, Pointe au Fer. Le même au même. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

8 septembre, Plattsburg. Prevost à Downie. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

9 septembre, Plattsburg. Le même au même. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

10 septembre, Québec. Kempt aux commissaires du transport. Contenue dans McCrery à Bunbury, 17 novembre, laquelle voir.

1814.

12 septembre, Plattsburg. Robertson à Pring. Contenue dans Barrow à Bunbury, 22 novembre, laquelle voir.

12 septembre, Plattsburg. Pring à Yeo. Contenue dans Barrow à Bunbury, 22 novembre, laquelle voir.

14 septembre, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Envoie copie d'une lettre et d'un rapport expliquant pourquoi les 16e et 97e régiments n'ont pas fait voile avec les convois de Québec et d'Halifax. Page 323

Inclus. Carey à Torrens, 9 septembre. Transmet copie d'une lettre du major O'Donoghue, expliquant pourquoi les 16ème et 97ème ne sont pas partis avec les convois. 324

O'Donoghue au quartier-maître général, 6 septembre. Il a été impossible de préparer le transport *Brutus* à temps pour le convoi, qui n'a pas voulu attendre à cause de la saison avancée. 325

14 septembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. A. Sarony et F. Linpp pourront s'embarquer pour Québec sur le *Wear*. 371

— septembre, Au large de Plattsburg. Robertson à Pring. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

17 septembre, Ile aux Noix. Pring à Yeo. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

18 septembre, Baie Chesapeake. Mitchell à McLeod. Contenue dans Griffin à Bunbury, 19 octobre, laquelle voir.

24 septembre, Kingston. Yeo à Croker. Contenue dans Barrow à Bunbury, 22 novembre, laquelle voir.

27 septembre, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Cochrane au secrétaire d'Etat des Etats-Unis, lui communiquant l'ordre lancé au sujet de représailles pour la conduite honteuse des troupes américaines. 149

Incluse. Cochrane au secrétaire d'Etat des Etats-Unis, 18 août. A reçu ordre d'user de représailles pour la dévastation injustifiable commise par l'armée des Etats-Unis dans le Haut-Canada. Il avait espéré que la lutte se terminerait sans recours à des mesures d'une sévérité contraire aux usages de la guerre civilisée; il ne les adopte qu'à grand regret, et il sera heureux si la conduite de l'Exécutif des Etats-Unis lui permet d'y renoncer. 150

27 septembre, Washington. L'agent général des prisonniers à Cochrane. Contenue dans Barrow à Bunbury, 26 novembre, laquelle voir.

29 septembre, Kingston. Yeo à Croker. Contenue dans Barrow à Bunbury, 18 novembre, laquelle voir.

30 septembre, Washington. Mason aux commissaiers du transport. Contenue dans Barrow à Bunbury, 26 novembre, laquelle voir.

5 octobre, Cork-Harbour. Sawer à Croker. Contenue dans Croker à Bunbury, 10 octobre, laquelle voir.

5 octobre, Cork. Forbes à Sawyer, Contenue dans Croker à Bunbury, 10 octobre, laquelle voir.

8 octobre, Québec. Kempt à McLeay. Contenue dans McCrery à Bunbury, 17 novembre, laquelle voir.

(Deux lettres de même date incluses).

10 octobre, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Sawyer relative à l'embarquement des troupes à Cork. 152

Incluses. Sawyer à Croker, 5 octobre. Transmet copie d'une lettre de Forbes relative à l'embarquement des troupes; a retenu le *Sultan* jusqu'à ce que le 28ème régiment soit embarqué. 153

Forbes à Sawyer, 5 octobre. Dispositions prises pour l'embarquement des troupes à Cork. 154

1814.

18 octobre, Bureau dx transport. McLeay à Gordon. Le transport *Alexander* est arrivé à Plymouth pour recevoir 10,000 fusils, avec munitions et accoutrements, en destination de la Bermude. Page 372

19 octobre, Bureau du transport. Le même au même. Le transport *Mariner* devrait être ajouté à l'*Alexander* pour le transport des fusils, etc. 373

Incluse. Patten aux commissaire du transport, 18 octobre. L'*Alexander* n'est pas d'un tonnage suffisant pour recevoir les armes, etc. Propose de lui adjoindre le *Mariner* pour ce service. 374

19 octobre, Artillerie. Griffin à Bunbury. Les commissaires désirent savoir si, vu la destination définitive des 10,000 fusils, il serait prudent d'embarquer sur le même vaisseau les munitions demandées. 415

Incluses. Mitchell à McLeod, 18 septembre. Demande canons, munitions, vêtements, etc. 416

Réquisition. 417

20 octobre, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. L'agent du transport *Elizabeth*, chargé de farine et de pain pour Québec, annonce qu'il est pris. 376

21 octobre, Bureau du transport. McCrery à Gordon. Le transport *Hero of the Nile*, séparé du convoi dans une tempête, revient à Plymouth. 377

Incluse. Cheeseman aux commissiaires du transport, 19 octobre. Annonce l'arrivée, ce jour, à Plymouth du transport *Hero of the Nile*, lequel a été séparé du convoi le 24 du mois dernier; est fort endommagé. 378

25 octobre, Québec. Mémoire des patrons de transports. Contenu dans commissaires du transport à Bathurst, 2 décembre, laquelle voir.

26 octobre, Bureau du transport. McLeay à Gordon. Le rapport ci-inclus fera voir qu'il n'y a pas eu délai de la part des commissaires à fournir des vaisseaux pour service à Cork. 380

Incluse. Liste des transports pour matériel ayant reçu ordre de se réunir à Cork pour service spécial. 381

— octobre, Amirauté. Barrow à Gordon. Ordre de donner passage sur le *Statira* à l'intendant et au sous-intendant. Les autres officiers de l'intendance doivent attendre une autre occasion. 155

26 octobre, Québec. Kemp à Woodruff. Contenue dans commissaires du transport à Bathurst, 2 décembre, laquelle voir.

29 octobre. Artillerie. Chapman à Bunbury. Demande passage sur la frégate *Statira* pour les officiers de l'artillerie royale et du génie. 418

29 octobre, Québec. Kempt à Hancock. Contenue dans commissaires du transport à Bathurst, 2 décembre, laquelle voir.

5 novembre, Québec. Freer à Fleming. Contenue dans Crew à Goulburn, 9 mars, 1814, laquelle voir.

17 novembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Transmet extrait d'une lettre et copies de documents de Kempt, agent du transport à Québec. 382

Incluses. Kempt aux commissaires du transport, 10 septembre. Transmet copies de lettres du secrétaire militaire relatives à l'équipement du vaisseau portant les dépêches et à l'envoi de secours à la flotte du lac Ontario; a exécuté tous les ordres reçus, sauf celui de procurer dix marins de surplus pour défendre le *Mariner*. La moitié des équipages sont maintenant sur l'escadre de Yeo. N'a pas cru devoir remettre £110 aux embaucheurs pour se procurer ces dix hommes, l'officier en charge et le major Glasgow refusant de sanctionner cette dépense. Défense supplémentaire donnée au *Mariner*. Le convoi de juin n'est pas arrivé; renverra tous les transports inoccupés, mais plusieurs devront probablement hiverner à Québec. 383

Freer à Kempt, 29 août. Il doit choisir un transport petit et rapide pour porter les dépêches; comment il doit être armé, etc. 385

Freer à Kempt, 29 août. Il doit envoyer à Yeo des marins des transports, lesquels lui seront rendus à une époque déterminée. 386

1814.

Kempt à McLeay, 8 octobre. Transmet liste des transports envoyés sous l'escorte de l'*Antelope*. Le lieutenant Tregartha ne peut partir pour cause de maladie. Liste des officiers employés par lui (Kempt).
Page 387

Kempt à McLeay, 8 octobre. Arrivée des transports et autres vaisseaux de Falmouth. Liste des vaisseaux. Fera le possible pour les renvoyer avant la clôture de la navigation. Seize transports, dont la moitié des équipages est sur le lac Ontario, devront hiverner à Québec. 388

17 novembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Arrivée des transports à Québec; leurs noms. D'autres de Ceylan et du Cap sont aussi signalés. 389

18 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet correspondance relative à la bataille de Plattsburg. 156

Incluses. Yeo à Croker, 29 septembre. A reçu de Pring copie de la correspondance entre Prévost et Downie, qui indique que celui-ci ne se serait pas exposé sans être préparé s'il n'y avait pas été poussé par Prevost. 157

Downie à Upton, 5 septembre. La *Confiance* doit bientôt rencontrer l'ennemi, cependant pas une de ses pièces n'est encore pourvue de platines; demande qu'on lui en fournisse. 159

Downie à Prevost, 7 septembre. La *Confiance* ne sera prête que dans un jour ou deux, mais il faudra ce temps pour se rendre à Chazy, où il sera heureux de recevoir ses communications ultérieures. 160

Prevost à Downie, 8 septembre. Lui envoie son aide de camp Coose, qui lui donnera des renseignements exacts sur la position de la force navale de l'ennemi. N'attend que l'arrivée de Downie pour attaquer Macomb; Downie doit d'abord faire sa part en détruisant la flotte ennemie; si elle s'enfuit, ils devront se consulter quant aux mouvements ultérieurs. 161

Downie à Prevost, 8 septembre. Il s'avance sur Chazy aussi rapidement que le vent et le temps le lui permettent. Son vaisseau n'est pas prêt et il ne doit pas le risquer devant un ennemi de force supérieure. Jettera l'ancre à Chazy jusqu'à ce que ses pièces soient prêtes. 162

Prevost à Downie, 9 septembre. Retarde son mouvement jusqu'à ce que l'escadre soit prête; les dangers du retard; la flotte ennemie manque de marins, 162

Downie à Prevost, 9 septembre. Lèvera l'ancre vers minuit pour atteindre Plattsburg à l'aurore; attaquera la flotte ennemie s'il le peut avec chance de succès. Compte sur l'aide des troupes. Demande une compagnie du 39e, la flottille ne possédant pas tout son effectif. 165

Prevost à Downie, 10 septembre. D'après sa lettre il s'attend à ce qu'il double le cap Cumberland à l'aurore, les troupes se tiennent prêtes à attaquer les ouvrages lorsque le combat naval sera commencé. Malheureux changement de vent. 166

Robertson à Pring, 15 septembre. Transmet liste des tués et blessés à bord de la *Confiance*. On avait fait croire à l'équipage que les ouvrages ennemis seraient assaillis dès que l'action commencerait; les hommes refusent de se battre, ne se voyant pas appuyés par l'armée; les canonnières se tenant à l'écart et les blessés en danger d'être noyés, la *Confiance* faisant eau de toutes parts, il consentit à se rendre. Ordre avait été donné de diriger tous les feux sur la *Confiance*. 167

Pring à Yeo, 17 septembre. Découragement de l'escadre par suite du défaut de coopération des troupes de terre. Downie poussé à l'attaque par Prevost sur la promesse que les troupes de terre agiraient au même moment. On croyait fermement que les canonnières ennemies seraient délogées de l'abri des redoutes, mais le défaut d'attaque sur terre a fait avorter cette tentative. Si les ouvrages avaient été assaillis même après le commencement de l'attaque, l'escadre aurait pu être sauvée. 170

1814.

21 novembre, Bureau du transport. McCrery à Sunbury. Arrivée à Deptford, le 19, du *Retrieve* et du *Lord Cathcart*, portant cargaisons de plançons et de matériel de MM. W. et E. Stewart. Pega 390

22 novembre, Amirauté. Transmet copie d'une lettre de Yeo, avec documents et compte rendu du combat sur le lac Champlain. 172

Incluses. Yeo à Croker, 24 septembre. Transmet copies de lettres de Pring à Robertson. Il paraît que Downing et son vaisseau furent poussés au combat avant d'être en état de rencontrer l'ennemi. La flotte n'aurait pas dû entrer dans la baie; elle ne pouvait pas aider à l'assaut des redoutes; si l'assaut avait eu lieu tout d'abord, l'escadre ennemie aurait été poussée hors de la baie, ce qui eût rendu tenable la position de l'escadre britannique. 173

(Cette lettre porte par erreur la date 1812.)

Pring à Yeo, 12 septembre. Détails des dispositions prises pour le combat sur le lac Champlain. 174

Liste des tués et blessés sur l'escadre de S. M. 184

Robertson à Pring, 12 septembre. Compte rendu du combat. 185

Force de l'escadre ennemie. 190

24 novembre, Lincoln's Inn. Opinion légale à l'effet que d'après sa commission les pouvoirs de Prevost comme gouverneur et commandant en chef ne peuvent être transférés à un autre aussi longtemps qu'il demeurera dans la province. 343

Incluse. Bathurst au procureur et solliciteur général, novembre. Demande opinion au sujet des pouvoirs et de la commission de Prévost. 356

26 novembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copies de lettres de Mason expliquant pourquoi le gouvernement des Etats-Unis a suspendu Barclay de ses fonctions d'agent des prisonniers britanniques et pour avoir refusé d'accepter Robertson, envoyé pour le remplacer. 191

Une note de même date indique que copie de la lettre relative à Robertson a seule été transmise, l'autre ne pouvant être copiée à temps pour transmission immédiate.

Inclus. Mason aux commissaires du transport, 30 septembre. Raison du refus de recevoir Robertson. 194

Extrait d'une lettre de l'agent général des prisonniers à Cochrane, 2 septembre, relative à la conduite de Barclay. 197

Le même au même (extrait) 27 septembre. Gilbert Robertson n'est pas acceptable comme agent des prisonniers. Si Cochrane veut nommer un agent provisoire, il sera reçu et respecté. 198

Copie du passeport remis à Robertson, 16 mars 1813. 200

— novembre, Downing Street. Bathurst au procureur et solliciteur général. Contient opinion légale., 24 novembre, laquelle voir.

1er décembre, Bureau du transport. Commissaires du transport. Transmettent liste du matériel militaire que portait le *Stranger*, en destination de Québec, pris par un corsaire. 391

Incluses. Liste. 392

Récapitulation. 192*a*

2 décembre, Amirauté. Croker à Bunbury. Vincent, arrivé récemment à Québec sur l'*Ajax*, voyageait-il pour le service public, et son passage doit-il être payé à même les fonds publics? 200

2 décembre, Bureau du transport. Les commissaires du transport à Bathurst. Transmet correspondance de Kempt relative à la détention de 15 transports dans le Saint-Laurent. Par suite de l'absence de leurs équipages sur le lac Ontario, ils deviennent inutiles, et le gouvernement est responsable de leur location, à raison de £7,821 5s. par mois, ainsi que de leur perte au retour si elle a lieu faute de marins. Transmet aussi copie d'une lettre de Kempt à Hancock, du *Liffey*, relative aux transports attendant pour être convoyés de Québec; la réponse n'est pas encore arrivée. 393

1814.

Incluses. Kemp à Woodruff, 26 octobre. Instructions de réunir les patrons de transports et leur donner l'assurance que l'emploi d'un notaire ne changera pas sa détermination quant à la destination de leurs vaisseaux. Il se gardera bien de perdre ce qu'il a avancé pour induire les marins à servir volontairement sur les lacs. Les patrons doivent tenir leurs vaisseaux prêts à prendre la mer tout le mois de novembre, et si le convoi faisait voile de Québec sans eux, ils devraient se rendre au havre aux naviers (*Ship Harbour*) ou au détroit de Canso pour y attendre le convoi de Halifax. Page 395

Kempt à Hancock, du *Liffey*, 29 octobre. Lui représente la dépense énorme qui aura été encourue si les transports ne partent pas le 15 novembre. Il y a maintenant 64 transports dans le Saint-Laurent en amont de Québec, et 15 hors d'état de prendre la mer, la moitié de leurs équipages étant sur le lac Ontario. Le coût pour huit mois serait £190,-460, si ces vaisseaux sont obligés d'attendre le convoi de juin. 397

Mémoire, 25 octobre, des patrons de transports. 399

3 décembre, Amirauté. Croker à Bunbury. Transmet de nouvelles copies des documents mentionnés dans la lettre et la note du 26 dernier. 292

Incluse. Correspondance relative à la suspension de Barclay du 19 août au 8 septembre 1814. 203 à 225

7 décembre, Bureau du transport. McCrery à Bunbury. Le transport *Regent*, avec 99 invalides, 15 femmes et 9 enfants, est arrivé à Portsmouth de Québec. 402

8 décembre, Bureau du transport. Le même à Gordon. L'agent des transports qui ont fait voile de Québec sous l'escorte du *Liffey*, n'en a pas encore transmis la liste. Transmet les noms en autant qu'il les connaît. 403

Incluse. Liste. 404

9 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie d'une lettre du capitaine du vaisseau de Sa Majesté *Liffey*, au sujet des transports partis de Québec. 226

Hancock à Barrow, 6 décembre. Il a amené de Québec tous les transports qui étaient prêts; les marins appartenant à ces transports et qui servaient sur les lacs n'étaient pas encore arrivés, et il a attendu aussi longtemps que la saison le permettait. 227

10 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Reçue lettre à l'effet que Bathurst n'a pas donné instructions relatives au passage de Vincent. Demande de nouveau si Vincent est venu pour le service public, et si le public doit payer son passage. 228

10 décembre, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Transmet deux lettres de Kendal contenant renseignements politiques sur l'Amérique du Nord. (Ces lettres manquent.) 326

12 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet lettres et documents, de Barclay expliquant sa suspension. 229

Incluses. Barclay aux commissaires du transport, 3 décembre. Explique ses rapports avec le gouvernement des Etats-Unis. 230

Correspondance avec Mason, etc., du 11 juin au 26 septembre. 245 à 285

13 décembre, Amiraufé. Barrow à Bunbury. Transmet autre correspondance relative au refus du gouvernement des Etats-Unis d'accepter Robertson comme agent des prisonniers. 286

Incluse. Correspondance. 287 à 298

15 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Les lords de l'amirauté demandent des renseignements au sujet du retour de Vincent. 299

16 décembre, Carlton House. Arrêté du conseil de préparer la commission et les instructions de sir Gordon Drummond. 328

20 décembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Ayant appris que Drummond est nommé administrateur du Haut et du Bas-Canada, et désirant que les pouvoirs ordinaires lui soient conférés, les lords de l'amirauté ont signé le mandat ordinaire en pareil cas, lequel est prêt à être livré. 300

DIVERS, 1814.

Q. 130—1-2-3.

1812.

(Ces trois volumes ont une pagination continue de 130-1 à p. 237, 130-2 de p. 238 à p. 490, 130-3 de p. 491 à p. 727).

24 mars, Mark-Lane. Comité de négociants à lord Liverpool. Transmettent représentations sur l'état militaire des colonies de l'Amérique du Nord. Page 88

Incluse. Négociants du Canada au comité de négociants de l'Amérique Britannique, 18 mars. Représente que le Canada est sans défense contre les Etats-Unis en cas de guerre. 89

2 avril, Downing Street. Peel à Inglis. Lettre du 24 mars reçue par lord Liverpool, qui l'en remercie. 93

1er août, Londres. "Mémoire du comité des négociants intéressés au commerce et aux pêcheries des colonies de l'Amérique-Britannique du Nord" à Bathurst. Craintes causées par la déclaration de guerre faite par les Etats-Unis, la conquête du Canada ayant toujours été leur but de prédilection. Transmettent copies des documents soumis à lord Liverpool en mars dernier. Conséquences désastreuses qu'entraînerait l'occupation de Québec par les troupes ennemies. On pourrait l'éviter en envoyant des renforts, etc. 94

5 août, Downing Street. Peel à Atcheson. Communication reçue par Bathurst; il sera heureux de recevoir ceux qui ont transmis le mémoire. 99

14 décembre, Westminster. Atcheson à Castlereagh. Transmet mémoire et documents du comité des négociants intéressés au commerce et aux pêcheries des colonies de l'Amérique Britannique du Nord. 100

Inclus. Mémoire relatif à la protection du Canada pendant la guerre avec les Etats-Unis. 101

1813.

27 septembre, Montréal. Prevost à Harrison. Contenue dans Harrison à Goulburn, 18 janvier 1814, laquelle voir.

27 septembre, Lachine. Demande de cadeaux pour distribuer aux sauvages du Bas-Canada en 1804, aussi pour compléter la provision pour l'année 1805. 61

(La réquisition originale contenue dans une lettre de Milnes en date du 18 octobre 1803 (Q. 92, p. 291; suit la réquisition, p. 292, avec prix, la réquisition ci-haut ne donne que les articles).

15 et 23 octobre. Les présidents des commissions du commerce de Montréal et de Québec à N. Atcheson. Contenue dans commission des marchands à Bathurst, 31 janvier 1814, laquelle voir.

1814.

1er janvier, Bas-Canada. Mémoire des juges de la cour du banc du roi des districts de Montréal, Québec, Trois-Rivières. Contenu dans Atcheson à Goulburn, 2 mai, laquelle voir.

Mémoire de même date contenant aussi celui des juges puisnés; plus mémoire séparé du juge Bédard des Trois-Rivières.

13 janvier, Londres. Négociants du Canada à la commission des négociants de l'Amérique-Britannique du Nord. Contenue dans comission des négociants à Bathurst, 31 janvier, laquelle voir.

18 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Prevost relative aux dépenses publiques des Canadas. 3

Incluse. Prevost à Harrison, 27 septembre 1813, a fait émaner un mandat de £15,000 pour vivres destinés à la milice bas-canadienne. 4

18 janvier. Bureau de l'intendance. Herries à Goulburn. Désire savoir si on a reçu les devises que doivent porter les douze drapeaux destinés à la milice canadienne. Quelle inscription Prevost désire-t-il? 308

31 janvier, Mark-Lane, (Londres). Commission des négociants à Bathurst. Transmet copies de documents relatifs au Canada. Nécessité de mesures promptes et décisives

1814.

pour protéger la partie du Canada qui n'est pas encore conquise et recouvrer la partie de la province supérieure que les Américains ont occupée. Le but principal de la guerre est la conquête du Canada; ils ne croyaient pas la chose difficile, mais leur première défaite leur a démontré la nécessité de prendre des mesures plus efficaces et ils l'ont fait avec succès. Quoique leurs efforts contre le Bas-Canada aient échoué, leurs succès dans le Haut-Canada les encouragera à persévérer. Importance qu'attache le président des Etats-Unis à indisposer les sauvages contre le gouvernement britannique. La commission croit que sans leur assistance le Haut-Canada, qui est si peu peuplé, ne peut être défendu. Si l'attaque de Harrison contre Michilimakinak et Saint-Joseph réussissait, cela couperait les communications avec les sauvages de l'intérieur et détruirait la traite des fourrures, surtout celle de la Compagnie du Nord-Ouest, de sorte que les sauvages seraient contraints de s'adresser à l'ennemi pour les choses qui leur sont nécessaires. Il est donc d'absolu nécessité de reconquérir immédiatement le Haut-Canada; la commission, sans vouloir se prononcer quant à la nécessité de construire des flottes sur les lacs Erié et Huron, déclare cependant qu'il faut obtenir et conserver la supériorité navale sur le lac Ontario. La force navale de l'ennemi, à l'exception d'un vaisseau, y a été créée depuis la guerre, et il fait tous les efforts cet hiver pour l'augmenter. Avantage qu'offre la côte britannique du lac pour la construction des vaisseaux, à cause de la plus grande profondeur de l'eau; le matériel, les marins, etc., pourraient être envoyés d'Angleterre. Le commerce requiert une prépondérance navale sur les lacs comme sur l'océan. La commission désire une entrevue avec Sa Seigneurie pour discuter ces importantes questions. Page 75

Inclus. Extrait d'une lettre du président de la commission du commerce à Montréal et à Québec, en date des 15 et 23 octobre 1813, à N. Atcheson, demandant l'organisation d'une force navale puissante pour le printemps. 82

Négociants du Canada à la commission des négociants de l'Amérique-Britannique du Nord, 13 janvier 1814. L'état précaire de la traite des fourrures et l'enrôlement des habitants, etc., sont les motifs de leur demande de mesures défensives. 83

1er février, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Au sujet de l'achat de vêtements à être présentés aux sauvages, les lords de la Trésorerie croient que les vêtements offerts par Cavase sont les mêmes qui ont déjà été rejetés. 5

5 février, Trésorerie. Le même à Bunbury. Transmet copie d'une lettre de Prevost annonçant qu'il a émis un mandat de £20,000 pour aider à la dépense civile des Canadas. 6

Incluse. Prevost à Harrison, 23 octobre 1813. Annonce la traite de £20,000 mentionnée ci-haut. 7

7 février, Winchester Street. Commission de négociants à Liverpool. Transmet mémoire et annexe. 110

Inclus. Documents de diverses dates relatifs au commerce, aux pêcheries et aux frontières de l'Amérique Britannique du Nord. Rapport volumineux sur les provinces, avec statistiques, propositions, etc. 109 à 237

(Ces documents sont continués dans Q. 130-2.)

7 février. Suite des documents transmis par la commission des négociants à lord Liverpool. 238 à 269

8 février, Oxenden Street. John Morrison à Torrens. Il avait proposé à Carleton en 1782 de lever 3,000 à 5,000 nègres pour chasser les rebelles des Carolines, de la Géorgie et des Florides. Carleton n'accepta pas cette proposition; avant l'arrivée de sa réponse 600 s'étaient offerts, et lors de l'évacuation de Charleston ils furent envoyés aux Antilles. Il propose maintenant d'envoyer deux ou trois régiments des Antilles dans les Carolines et en Géorgie avec une proclamation offrant la liberté aux nègres qui prendront les armes pour Sa Majesté; ils seraient plus utiles que 20,000 troupes au Canada, force-

1814.

raient les Américains à traiter et à restituer les territoires qu'ils obtinrent en 1783, sans aucun titre. On pourrait à la paix concéder des terres en friche dans le Haut-Canada aux nègres, qui formeraient une puissante barrière contre les Américains. Page 495

8 février, Suffolk-Lane. Simon McGillivray à Bathurst. Transmet extrait d'une lettre de l'agent de la Compagnie du Nord-Ouest à Montréal, annonçant le naufrage de plusieurs vaisseaux de la marine militaire américaine sur les lacs Ontario et Erié. Ceci permettra de conserver les communications pendant une saison encore. Tout a été mis en défense pour le cas où l'ennemi s'aventurerait sur le lac Supérieur au printemps. Le gouvernement peut communiquer avec les tribus sauvages de l'intérieur par la voie du fort William; espère que cela se fera. Dans une entrevue ou, si on le lui permet, par écrit, il indiquera les mesures à prendre pour assurer les communications. 271

12 février, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Par suite de réparations, il sera impossible d'envoyer de paquebot-poste en Amérique d'ici à quelque temps. Propose que le courrier de ce mois soit envoyé par un vaisseau de guerre. 309

1 mars, Gower street. R. J. Schiffely de Roche à Bathurst. Est rappelé à Berne. Désire témoigner sa reconnaissance. Il ne faut pas trop se fier à Bonaparte. Croit qu'on pourrait lever de 50,000 à 60,000 suisses qui rétabliraient les Bourbons sans combat. 589

2 mars, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet opinion de Bathurst au sujet de la proposition d'établir une station navale sur les lacs de l'Amérique du Nord. 8

6 mars, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Signale de nouveau la situation de l'Eglise anglicane au Canada et indique le remède aux maux dont il se plaint. 536

Pas de date. Mémoire de John Pugsley au prince régent. Ses services pendant la guerre de la révolution; ses pertes depuis que la guerre de 1812 est commencée; son expérience des Etats-Unis lui permettrait, si on lui accordait une entrevue, de fournir des renseignements qui pourraient conduire à une paix honorable. Transmet documents établissant ses pertes, etc. 526

Inclus. Testament de Thomas Hunt, père, léguant ses propriétés à Pugsley, et autres documents. 529 à 534

7 mars, Québec. Brenton au juge en chef Sewell. Transmet exemplaire imprimé des chefs d'accusation, dont copie sera aussi transmise au prince régent. 643

8 mars, Québec. Sewell à Prevost. A reçu copies des accusations qui doivent être soumises au prince régent. Dangers qu'il y aurait de permettre que des officiers chargés d'admimistrer la justice restent sous le coup de fausses accusations. Demande la permission d'aller se défendre à Londres; demande communication de la preuve faite contre lui devant l'Assemblée et transmet extrait du rapport du comité établissant qu'il en existe une. Cite comme précédent la cause du juge Fox devant la Chambre des lords en 1805. Demande aussi qu'on lui fasse tenir copies des livres du Conseil exécutif. 644

8 mars, Suffolk-Lane. McGillivray à Goulburn. Espère que Bathurst donnera suite au mémoire de la Compagnie du Nord-Ouest relative à la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et à la permission d'envoyer des secours par cette voie. 273

11 mars, Québec. Brenton au juge en chef Sewell. Congé accordé. Le greffier du Conseil lui fournira toutes les pièces qu'il lui faut pour sa défense. Quant à la preuve, on n'en a pas transmis avec l'acte d'accusation; on n'en a pas même fait mention. Son Excellence ne peut donc se conformer à sa demande sur ce point. 649

14 mars, Londres. Mémoire de John Roebuck relatif aux canons commandés à part ceux déjà fournis; conformément à la lettre d'Adam, on devait en fournir 100, mais on n'en a envoyé jusqu'à présent que 52. 592

1814.

Sans date. Court résumé de la situation politique du Bas-Canada pendant les derniers sept ans, par Jonathan Sewell. Page 600

15 mars, Suffolk-Lane. McGillivray à Goulburn. Représente l'urgence de trouver moyen de secourir les employés de la Compagnie du Nord-Ouest aux postes de l'intérieur. 274

19 mars, Downing Street Adams au même. C'est à Bathurst de donner l'ordre quant aux canons. 319

23 mars, New-York Coffee House. J. R. Beardmore à Buthurst. Deux gentlemen sont arrivés de Québec; si une conversation avec eux est jugée utile pour quelqu'un des départements, il les enverra au bureau qu'on aura indiqué. 346

23 mars, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Joseph Berens, pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. A soumis au comité la demande par la Compagnie du Nord-Ouest de transporter à la baie d'Hudson et de là à leurs différents établissements, le matériel et les vivres nécessaires à la protection de leurs gens, et de retirer par la même voie les fourrures recueillies l'an dernier. Sur ce premier point la compagnie consent à ce que pourra proposer Sa Seigneurie pour venir en aide aux employés de la Compagnie du Nord-Ouest, et elle est prête à transporter au taux ordinaire les objets qu'on jugera convenable d'envoyer. Quant à la permission de ramener leurs fourrures par cette voie, elle entraînerait de grands inconvénients, risques et préjudices aux intérêts confiés au comité; d'ailleurs la conduite passée de la Compagnie du Nord-Ouest à l'égard des serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson rendrait nécessaire des garanties de bonne conduite de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, dont les actionnaires et employés auraient accès au port de mer. L'avantage pécuniaire que procurerait à la Compagnie du Nord-Ouest la voie courte comparée à la route tortueuse du lac Supérieur justifierait de la part de la Compagnie de la Baie-d'Hudson la demande d'une compensation raisonnable pour le transport des marchandises de la Compagnie du Nord-Ouest jusqu'à un marché. 66

24 mars, Intendance. Herries à Harrison. Contenue dans Harrison à Goulburn, 4 avril, laquelle voir.

Pas de date. Hill à Drummond. Le gouverneur de banque n'a obtenu jusqu'à présent que £60,000; lorsqu'il tiendra le montant requis, Harrison l'en avertira. 11

2 avril, Québec. Brenton à Monk. Contenue dans Monk à Bathurst, 12 mai, laquelle voir.

4 avril. Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du commissaire en chef relative aux commissaires Palmer et Snelling. 9

Incluse. Herries à Harrison, 24 mars. Demande que les changements dans l'intendance lui soient officiellement communiqués. 10

4 avril, Londres. Oliver Grace. Décrit ses services et ses pertes et demande compensation. 441

11 avril, Bureau du garde-magasin. Barker à Harrison. Matériel expédié par la *Flora* le 30 mars; une nouvelle expédition sera faite par le transport *Ann.* 20

22 avril, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Demande copies de lettres du garde-magasin général lui annonçant l'expédition de provisions. 12

Incluses. Trois lettres du garde-magasin général, avec détails des expéditions. 13, 14, 15

(Ces lettres devraient porter les dates des 29 et 30 mars. Dans la copie transmise par Harrison, la lettre page 14 porte par erreur la date du 3.)

25 avril, Londres. Inglis, Ellice et Cie, et McTavish, Fraser et Cie, à Goulburn. Reçue copie de la correspondance avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Quant aux accusations portées contre les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest, on en constatera la nature par les procédures des tribu-

1814. naux criminels du Bas-Canada; il est impossible, cependant, dans un pays aussi éloigné, d'empêcher la violence; leurs efforts pour la supprimer; l'établissement de magistrats à cette fin. Le passage de leurs employés ne constituera pas un danger pour la propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a beaucoup plus à craindre des victimes de la spéculation agricole de Selkirk, sur l'Assiniboine. Désire obtenir des détails quant aux accusations d'empiétement sur le territoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, étant en état d'établir leur peu de vérité. Les compagnies du Nord-Ouest ont construit des forts sur toutes les voies de communication par eau entre le lac Supérieur et le Pacifique; la Compagnie de la Baie-d'Hudson a autant de droit sur tout le pays qu'elle en a sur les terres qu'elle a concédées à lord Selkirk en propriété. Sacrifices que se sont imposées les compagnies du Nord-Ouest; leur indulgence à l'égard de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aurait maintenant pour résultat de leur faire abandonner une traite cinq fois plus considérable que la leur (La Cie de la Baie-d'Hudson) à la seule fin que leur prétendu privilège exclusif soit non seulement protégé mais bénéficié par les difficultés et les calamités occasionnées par la guerre. Demandent que ce mémoire soit recommandé à l'attention de Bathurst.
Page 276

Inclus. Mémoire et pétition en date du 9 février, de McTavish, Fraser et Cie, et Inglis, Ellis et Cie, de Londres, marchands en leurs noms et aux noms des autres intéressés dans la *North West Company of Fur Traders of Canada.* 281

29 avril, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Lean à Bathurst. La Compagnie de la Baie-d'Hudson demande le certificat ordinaire du "Board of Ordnance" pour les boulets qui doivent être expédiés à la baie d'Hudson sur le *Prince of Wales.* 72

Etat des envois de marchandises pour les sauvages en 1812. 73

2 mai, Westminster. Atcheson à Goulburn. Transmet mémoire au sujet duquel il demande une entrevue. 320

Inclus. Mémoire des juges du banc du roi pour les districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, exposant leur cause et demandant une augmentation de leurs appointements. 321

Requête des juges puisnés des mêmes districts dans le même sens. 324

Mémoire séparé du juge de Trois-Rivières. 330

6 mai, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Ordre donné de rembourser à l'Artillerie le montant destiné à l'achat de 5,000 accoutrements pour les troupes en Canada. 16

6 mai, Londres. John Roebuck au même. Offre de fournir de légères pièces de campagne, en donnant les prix et conditions. 596

7 mai, Mark-Lane. Inglis, Ellice & Cie, au même. Transmettent mémoire des différentes maisons intéressées dans le commerce des pelleteries au Canada, avec carte. 291

Inclus. Mémoire de la même date au sujet des frontières, etc. 292

10 mai, Dounton. John Mills Jackson à Bathurst. A propos de la nomination d'une commission pour régler les différends avec les Etats-Unis, fait remarquer les objections aux frontières entre ce pays et le Haut-Canada, et conseille d'obtenir toutes les îles dans le fleuve et les lacs comme protection pour le Canada. 447

12 mai, Bureau du garde-magasin. Barker à Harrison. Conseille l'envoi de papeterie. 21

12 mai, Montréal. Monk à Bathurst. Est informé que la législature, par l'entremise du gouverneur, enverra rapport de ses délibérations concernant les règles de pratique dans les cours, une accusation contre les juges en chef de la province à ce sujet et autres accusations. Le juge en chef de la province a obtenu un congé pour aller demander la décision du gouvernement de Sa Majesté sur ces accusations. Enverra par lui des instructions com-

1814.

plètes aux avocats ; a entière confiance qu'il justifiera amplement de son honneur comme magistrat. Transmet copie de la réponse du gouverneur à sa demande pour copie de la preuve sur la mise en accusation.

Incluse. Brenton à Monk, 2 avril 1814. Est prié par le gouverneur de dire qu'il lui est impossible de se rendre à la demande, vu qu'aucune preuve n'a été mise devant la législature ou le comité. Page 501

14 mai, Intendance. Drummond à Bunbury. Transmet mémoire pour considération. 311
(Le mémoire n'accompagne pas la lettre.)

17 mai, Trésorerie Harrison à Goulburn. Envoie copie d'une lettre du garde-magasin général avec rapport sur les marchandises pour les sauvages prêtes à être expédiées. 17

Incluses. Trotter à Harrison, 27 avril. Envoie état des marchandises pour les sauvages prêtes à être expédiées et demande instructions. 18

L'état. 19

30 mai, Upper Gower Street. Lord Selkirk à Goulburn. Demande des artilleurs pour prendre soin des canons donnés à la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour la défense de ses postes. 651

1er ju n, Intendance. Drummond au même. La somme de $331,312 est à Portsmouth prête à être expédiée à Québec. A recommandé à la Trésorerie de donner ordre à la banque d'acheter encore pour £100,000 de dollars. 312

Autre missive sur le sujet de Drummond à Goulburn, même date. 313

2 juin, Londres. Rév. Thaddeus Osgoode à Bathurst. Transmet documents pour établir qu'il n'a pas fait appel en vain aux chrétiens de la Grande-Bretagne (pour l'éducation des pauvres en Canada). Demande passage sur un transport pour le Canada. 505

Inclus. Assemblée des syndics d'un fonds pour l'instruction des pauvres en Canada. 506

Remerciements aux amis des Canadiens pauvres. 511

4 juin, Westminster. Atcheson à Goulburn. Insiste sur une réponse au mémoire des juges puisnés du Bas-Canada. 332

8 juin, Intendance. Drummond à Goulburn. Des dollars (au montant de £100,000) ont été achetés et seront envoyés demain à Portsmouth, où ils arriveront le 12. Va-t-on requérir un navire de guerre ou a-t-on déjà pris les mesures pour le transport ? Une note donne la valeur en dollars et le poids. 314

10 juin, Trésorerie. Harrison à Bunbury. L'ordonnateur général a été autorisé à avancer £1,000 à Roebuck à compte sur sa fourniture de canons. 22

13 juin, Fife House. Willimot à ———. Lord Liverpool ne sait pas si Burke retournera au Canada, mais désire que la place d'auditeur des patentes de terre ne soit pas remplie avant qu'on s'en assure. 23

14 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Envoie copie de la lettre du garde-magasin en date du 4, avec état des marchandises expédiées. 24

Incluse. Trotter à Harrison, 4 juin. Etat des marchandises envoyées aux Bermudes inclus. 25

22 juin, Airdrie. Etat 26

W. Bell à Bathurst. Se préoccupe de l'émigration considérable de la Haute-Ecosse aux Etats-Unis. L'émigration ne peut être arrêtée, mais peut être dirigée vers les colonies. Raisons qu'on donne en faveur des Etats-Unis. Personnes qui attendent l'ouverture des communications avec les Etats-Unis pour y aller ; ceci pourrait être empêché en leur donnant le passage gratis pour le Canada. Chaque colon devant porter les armes en cas d'invasion, la dépense ne serait pas perdue pour le pays ; recommande nomination d'un agent à Greenock ou Glasgow pour distribuer les passages gratuits aux colons ; on pourrait faire la même chose pour les instituteurs, dont on a grand besoin en Canada. Recommande passage gratuit pour William Brest, qui s'est dévoué à l'avancement de la vertu, de l'enseignement et de l'industrie, et qui s'efforcera d'obtenir l'appui de quelque société quand il sera en état de donner le résultat de son enquête.

1814.

24 juin, Chatham. John H. Cooke, sergent 14e régiment, infanterie des Etats-Unis, au secrétaire d'Etat. Au nom des troupes livrées par Barstler (Boerstler) demande qu'elles soient remises en liberté conformément aux termes de la capitulation. Page 388

25 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Envoie copie de lettre du commandant en chef concernant mesures pour fournir farine à Québec et Halifax. 27

Incluse. Drummond, ordonnateur suppléant, 8 juin. A envoyé à Québec et Halifax, farine, etc., destinés à l'armée sous Wellington, mais maintenant requise là. 28

28 juin. Québec. Young à Prevost. Incluse dans Young à Bathurst, 11 octobre, laquelle voir

30 juin, Chambly. Prevost à Young. Incluse dans Young à Bathurst, 14 octobre, laquelle voir

1er juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de l'ordonnateur en chef concernant avance à Roebuck au sujet des canons commandés. 29

Incluse. Drummond à Harrison, 15 juin. Concernant une avance de £1,000 à Roebuck. 30

1er juillet, Great George Street. Darby à Bathurst (?) Attire l'attention sur la confiscation aux Etats-Unis de terres appartenant à des sujets britanniques en dépit des traités. 396.

6 juillet, Alien Office Musgrave à Goulburn. Transmet mémoire d'un malheureux inoffensif et demande son passage gratis pour le Canada. 315

(Le mémoire n'accompagne pas la lettre).

7 juillet, Wardour Street. Lewis Fay à Bathurst. Envoie copie de mémoire, etc., qu'il avait prié Prevost de transmettre. Ses services, sa destitution par Prevost, etc. Il demande justice. 401

Inclus. Mémoire au prince régent et documents annexés. 404 à 407

12 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Prévost pour instruments de dessin et d'arpentage pour opinion de Bathurst. 31

14 juillet, Québec. Membres du conseil exécutif à Bathurst (en français). Transmettent mémoire qu'ils désirent faire soumettre au prince régent. 554

Inclus. Mémoire au prince régent (en anglais). Expose l'influence néfaste d'une faction dans l'Assemblée, ce qui trouble l'ordre et la paix publique; exemples de la conduite des chefs. 556

Liste des membres élus pour l'Assemblée législative du Bas-Canada, conformément aux brefs d'élection lancés le 26 mars 1814; occupation, métier ou profession de chacun. 577

Deux notes sont annexées à la liste. 579, 580

18 juillet, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Envoie évaluation des dépenses pour réparer et achever la cathédrale. 581

Inclus. Evaluation. 582

18 juillet, Québec. Rév. Bennet Allen à Bathurst. Envoie mémoire sur lequel il désire faire attirer l'attention des commissaires anglais dans la conférence avec les Etats-Unis. En 1783 les Etats-Unis n'ont eu aucune pitié pour les "loyaux". Il est celui qui a perdu le plus de tous ceux qui sont venus des Etats-Unis; sa réclamation actuelle ne représente qu'une petite partie de ce qu'il a perdu. 333

Inclus. "Mémoire et requête du révérend Bennett Allen, M.A., un "loyaliste américain." 335

21 juillet, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet lettre du garde-magasin général annonçant l'expédition de 10,000 gilets de flanelle, etc. 32

Incluse. Trotter à Harrison, 9 juillet. Annonce l'envoi par le *Wolga* de 10,000 gilets en flanelle et 10,000 caleçons en flanelle. 33

22 juillet, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 3 novembre, laquelle voir.

26 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. En conséquence du besoin d'espèce pour le paiement des alliés et l'acquittement de la dette de l'armée anglaise dans la Péninsule, et vu le taux favorable de l'échange, la Trésorerie va

1814.

remettre l'envoi dans l'Amérique du Nord des sommes recommandées par Bathurst. Page 34

Incluse. Robinson à Harris, 12 mai. Les espèces arrivent des Etats-Unis. A reçu £150,000; Manby a envoyé £45,000 et en attend encore £50,000. Ceci lui permettra de racheter les bons de l'armée, etc. 36

27 juillet, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Envoie lettre du garde-magasin général annonçant l'envoi de 10,000 paires de chaussettes pour la milice du Canada. 37

Trotter à Harrison, 9 juillet. Annonce l'envoi de 10,000 paires de chaussettes au Canada. 38

3 août, Vernor Place. Ferdinand Smyth Stuart à Bathurst. Ses connaissances sur l'Amérique du Nord et ses habitants, résultat de plusieurs années d'exploration. Plan pour la conquête de la Nouvelle-Orléans, la Louisiane et les Florides, et pour la protection des nations sauvages, qu'il avait envoyé à Bathurst et qui a été soumis à lord Liverpool en mars 1813. Les grands avantages qui en résulteraient pour l'empire. Négliger ces mesures c'est exposer l'empire à de grands dangers. La cession de la Floride, qui rendrait maître de toutes les rivières se déversant dans le golfe du Mexique et des belles terres de l'intérieur, pourrait être facilement obtenue de l'Espagne. Demande que ces documents et cette lettre soient soumis aux commissaires pour la négociation de la paix. Insiste sur ses idées et demande d'accompagner les commissaires dans n'importe quelle capacité. 653

— août, Which Street. Pugsley à Bathurst. Demande audience pour communiquer renseignements sur Etats-Unis. Inclus certificat de bonne réputation du lieutenant-gouverneur Carleton. 515

Inclus. Le certificat, 9 août. 516

10 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie état des vêtements envoyés par le *Walga*. 39

Inclus. Etat, en date du 8 juillet, des vêtements pour les milices et les voltigeurs. 39*a*

11 août, Portsmouth. Général Fisher, I.R., à Bathurst. Expose son désir d'obtenir une concession de terres en Canada, et les services sur lesquels il s'appuie. 428

13 août, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 3 novembre. Voir.

13 août, Londres. Requête de Freytag demandant passages gratuits pour lui-même et trois compagnons. 432

18 août, Baker Street. Bond à Hamilton. Envoie l'article qu'il propose de faire insérer dans le traité avec les Etats-Unis. 378

Inclus. L'article proposé, concernant les réclamations des sujets britanniques. 379

18 août, Vernon Place. Smyth Stuart à Bathurst. Apportera les documents avec lui lors de l'entrevue qu'il doit avoir avec Bathurst concernant les questions traitées dans sa lettre du 3 août. Incluses se trouvent copies de lettre à lord Liverpool, 22 février 1813, et de lettre du 24 février. Renvoie Bathurst à son ouvrage *Tour in America* dont il envoie un exemplaire. 660

21 août, Holmbush. Bond à Hamilton. Depuis qu'il a vu tout le traité, croit qu'il serait juste de modifier les conclusions de l'article projeté. Bénéfices résultant pour les réclamants anglais au cas où le gouvernement américain se chargerait de payer les réclamations. 377

28 août, Londres. Sewell à Bathurst. Transmet requête au prince régent et prie qu'elle lui soit soumise. 667

Incluse. Requête demandant qu'il soit permis aux juges de répondre aux accusations contre eux. 668

29 août, Londres. Rév. Bennet Allen à Bathurst. Désire savoir si son mémoire du 18 juillet a été recommandé aux commissaires à Gand. A envoyé copie à l'un d'eux. 342

30 août, Kensington. Mémoire de John Edwards Acres au duc de Kent, demandant passage sur un transport pour l'Amérique. 343*u*

1814.

30 août, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 1er décembre, laquelle voir.

30 août, Londres. Brown à Bathurst. Demandant permission pour David Sawyer, un gentleman américain qui est à Londres pour affaires depuis sept ans, de se rendre aux Etats-Unis retrouver sa famille par Halifax. Page 351

30 août. Requête de Vuille demandant passage pour lui-même et autres personnes qui se proposent de s'établir en Canada quand le régiment de De Meuron sera licencié. 690

31 août, Kensington. Le duc de Kent à Bathurst. Transmet demande d'un M. Acris (Acres) pour passage sur un transport allant en Amérique. 450

8 septembre. Port-Royal. L'amiral Brown à Damerum. Incluse dans Lushington à Bunbury, 11 novembre, laquelle voir.

9 septembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Les lords de la Trésorerie ont reçu lettres, etc., au sujet des réparations à la cathédrale de Québec. Avant d'approuver une dépense aussi considérable, ils veulent savoir si une partie de la somme ne pourrait pas être payée par la ville de Québec ou être prise sur quelque fonds local. 40

10 septembre, Jamaïque. Damerum à Herries. Incluse dans Lushington à Bunbury, 11 novembre, laquelle voir.

10 septembre, Bryanston Street. Sewell à Bathurst. Est à la disposition du procureur et du solliciteur-général. Remercie Sa Seigneurie de ses égards pour lui et les autres juges. 670

18 septembre Londres. R. Crusen à H. Stuart. Envoie renseignements sur deux jeunes gens qui veulent s'établir au Canada. 391

19 septembre, Portsmouth. Fisher à Bunbury. Est-ce que sa lettre à Bathurst du 11 août a été prise en considération par Sa Seigneurie ? 435

22 septembre, Vernon Place. Ferdinand Smyth Stuart à Bathurst. Absurdité des premières frontières fixées avec les Etats-Unis. Comment la ligne entre les deux territoires devrait être fixée. 671

24 septembre, Londres. Young au duc de Kent. Incluse dans Young à Bathurst, 14 octobre, laquelle voir.

26 septembre, Kensington. Le duc de Kent à Bathurst. Présente et recommande Young, ancien membre du Conseil exécutif de Québec. 451

29 septembre, Londres. Bouchette à Gordon. Transmet extraits de ses rapports à Prevost et observations au sujet de la frontière entre le Bas-Canada et les Etats-Unis. Il est prêt à faire un plan depuis la Sainte-Croix jusqu'au Mississipi, avec un rapport si Bathurst le désire. Il sollicite aussi la bienveillance de celui-ci pour un ouvrage qu'il est sur le point de publier et qu'il désire dédier au prince régent. 352

L'ouvrage, publié en 1815, est dédié, ainsi que demandé, au prince régent.

Inclus. Extraits d'un rapport à Prevost concernant l'établissement de stations et la division des terres pour les colons. 354

Observations sur la frontière entre les Etats-Unis et le Bas-Canada. 358

Prospectus d'une carte du Bas-Canada. 365

Noms des souscripteurs. 372

Ordre aux officiers commandant les postes avancés d'aider à Bouchette pour ses arpentages, 17 juillet 1814. 373

Extrait de l'ordre de Prevost à Bouchette de se rendre à Cornwall pour reconnaître la position de l'ennemi. 374

3 octobre, Londres. F. W. Blagdon à Bathurst. Demande copie des plans de la bataille de Bladenburg pour être gravés et publiés dans les journaux qu'il dirige. 375

8 octobre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Les lords de la Trésorerie sont d'avis avec le comité du Conseil que si le percepteur reçoit les droits en billets de l'armée à raison de cinq chelins monnaie courante par dollar il ne peut

1814.

les remettre au receveur général à un taux plus élevé ni recevoir des appointements plus élevés que la pension autorisée. Page 41

8 octobre, Trésorerie. Le même au même. Transmet lettre avec état des instruments de dessin et d'arpentage, etc., envoyés à Québec. 43

Inclus. Barber à Harrison. Envoie état des instruments de dessin et d'arpentage, etc., expédiés à Québec par le transport *William Heathcote.* 44

Etat. 45

14 octobre, Hampstead. Young à Bathurst. Envoie requête exposant son affaire. Autres documents feront voir pourquoi il a été désappointé de n'avoir point reçu une recommandation de Prévost. 693

Incluse. Requête. 694

Young à Prevost, 28 juin. Demande recommandation au secrétaire d'Etat. 699

Prevost à Young, 30 juin. Enverra lettre de recommandation avant qu'il (Young) fasse voile. 701

Young au duc de Kent, 24 septembre. Transmet copie de la lettre de Prevost du 30 juin en réponse à la sienne (de Young) du 28 juin, pour montrer pourquoi il n'a pas reçu une lettre officielle de Prevost, et demande au duc de le présenter à Bathurst. 702

22 octobre, Guernsey. Le général Doyle à Goulburn. Recommandation en faveur de la veuve du capitaine Gray tué sur le champ; expose services, etc. 398

23 octobre, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Bunbury, 5 février, laquelle voir.

Sans date. E. Carter à Goulburn. Au sujet de la demande de McGillivray concernant son expédition projetée au détroit de la Reine-Charlotte, a recommandé qu'il n'y ait aucune communication avec l'ambassadeur russe, vu qu'il pourrait s'en suivre des débats embarrassants; McGillivray, considération faite, a fait savoir qu'il n'était pas nécessaire de faire aucune communication à l'ambassadeur russe à ce sujet.

I. W. Clarke à Musgrave. Demande *mandamus* pour obtenir terres que Prevost a recommandé de lui concéder. 394.

25 octobre, Drayton House. E. D. Payne à Bathurst. Rapporte qu'il a ordre d'acheter des chevaux dans les Etats du Sud pour l'expédition à Saint-Domingue; mauvaise disposition des populations au sud du Potomac, lesquelles n'ont ni religion, ni honnêteté, ni aucun bon principe. Craintes de Washington à ce sujet. Exceptions à la règle générale. Les Etats-Unis ne seront liés par et n'observeront les traités entre eux et la Grande-Bretagne qu'en autant qu'il conviendra pour leurs intérêts. 517

30 octobre, Vernon Place. Ferdinand Smyth Stuart au même. S'est présenté pour communiquer les renseignements importants indiqués dans sa lettre du 24. 680

Le troisième article du traité d'amitié projeté, etc., avec les Etats-Unis. 681

1er novembre, Sunning Hill, Francis Gore à ——— Envoie extraits concernant les déprédations des armées des Etats-Unis durant leur occupation des établissements en Canada. 444

Inclus. Certificat de la destruction des biens personnels de Gore à York. 445

3 novembre, Great George Street. Drummond à Gordon. Treize officiers et personnes appartenant à l'intendance, qui n'ont pu obtenir passage sur le *Statira*, sont à Londres prêts à partir. 316

5 novembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet copies de deux lettres de Prevost, une annonçant qu'il a émis un mandat pour £30,000 pour payer les les milices incorporées, l'autre qu'il a émis mandat de £5,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. 46

Incluses. Prévost à Harrison, 22 juillet. Il a émis mandat pour £30,000 pour payer les milices. 47

1814,

Prevost à Harrison, 22 juillet. A émis mandat pour $5,000 pour l'administration civile du Haut-Canada. Page 48

4 novembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet copie de lettre et état des cadeaux pour les sauvages qui restent à expédier en Canada. 49

Incluses. Barker à Harrison, 26 octobre. Envoie état des cadeaux pour les sauvages qui restent à expédier. Doivent-ils être envoyés au printemps ou faire partie du nouvel approvisionnement qui pourra être requis? 50

L'état. 51

11 novembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet copie de lettre du sous-ordonnateur à la Jamaïque à l'effet qu'il a pu disposer de £100,000 pour le service de l'Amérique du Nord. Si Bathurst pense qu'il est opportun d'envoyer des espèces de la Jamaïque à Québec, demande que l'on s'arrange avec l'amirauté pour le transport. 53.

Incluses. Damerum à Harris, 10 septembre. S'est adressé au vice-amiral Brown pour navire pour transporter £100,000 à Québec ou Halifax pour l'usage des troupes de terre en Canada; transmet réponse de l'amiral. Le *North Star*, qui a d'abord été offert, ne suffit pas; l'amiral espère avoir navire le 25, mais il dispose de peu; conseille que l'amiral de l'escadre de l'Amérique du Nord tienne une frégate disponible pour le transport des espèces. 55

Brown à Damerum, 8 septembre. Le seul navire disponible pour le transport d'espèces à Halifax ou Québec est le *North Star*, de 20 canons. 56

12 novembre, Spring Gardens. W. B. Felton à Bathurst. Demande terres pour lui-même, Charles Whitcher, John Felton et Charles Bridgman Felton, qui se proposent de s'établir dans le Bas-Canada. 436

18 novembre, Baker Street. Bond à Bathurst. Transmet copie d'un projet d'article à être inséré dans le prochain traité avec les Etats-Unis, concernant les droits des sujets britanniques qui ont subi des pertes de biens. 376

19 novembre, Québec. "Mémoire au soutien de la Requête des Habitants du Bas-Canada à Son Altesse Royale le Prince Régent." Signé par W. H. Lee, jr., vice-président, François Bellet, Ch. Pringuet, Jas. Quirand, Louis Gauvreau, membres du comité. On se plaint que tout le patronage est entre les mains du parti du gouvernement et que les quelques Canadiens qui ont été nommés sont à la dévotion de ce parti. L'Assemblée est principalement composée de Canadiens, mais est considérée comme un corps étranger, et ses recommandations ne reçoivent aucune attention. 705

(Ce mémoire est volumineux).

26 novembre, Bureau de l'intendance. Drummond à Harrison. Incluse dans Arbuthnot à Bunbury, 8 décembre, laquelle voir.

1er décembre, Beddington. E. A. Kendall au duc d'York. Propose plan pour séparer les Etats de l'Ouest de ceux de l'Est en place de celui pour la conquête de la Louisiane, et offre ses services. 452

Incluse. Proposition de même date, avec tous les détails. 456

1er décembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet copie de lettre de Prevost, annonçant émission de mandats pour £10,000. 57

Incluse. Prevost à Harrison, 30 août. A émis mandat pour £10,000 pour administration civile du Bas-Canada. 58

5 décembre, Bryanstone Street. Sewell à Gordon. Transmet deux lettres de Bathurst. 686

5 décembre, Bryanstone Street. Le même à Bathurst. Attire l'attention sur la position actuelle au sujet des accusations contre les juges, lesquels désirent y répondre. 687

1814.
5 décembre, Bryanstone Street. Sewell à Gordon. Demande extension de son congé. Page 688

7 décsmbre, Welbeck Street. Bouchette à Gordon. Transmet plan des territoires indiens sur le Pacifique, ainsi que sur le lac Simcoe, ou communication à Matchedash. 383.

8 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Transmet copie de lettre de l'ordonnateur en chef, à l'effet que Roebuck a livré 25 canons de campagne de 9. 59

Incluse. Drummond à Harrison, 26 novembre. Roebuck a fourni vingt-cinq canons de campagne de 9, conformément à son contrat. 60

9 décembre, Londres. Felton à Bathurst. Demande à louer les réserves du clergé et de la couronne contenues dans l'étendue de terre concédée à lui-même et à ses compagnons; et que William Whitcher recoive aussi une concession, outre ceux déjà mentionnés. 439

13 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Transmet copie de lettres de Brickwood et Prevost, concernant l'approvisionnement, etc., pour le service public en Canada. 63

13 décembre, Trésorerie. Le même au même. Transmet lettres des commissaires du transport, avec état des provisions prises sur le transport *Stranger*, et désire connaître l'opinion de Bathurst s'il y a lieu de les remplacer. 64

20 décembre, Welbeck Street. Bouchette à Gordon. Attire l'attention sur les tracasseries que les douaniers des Etats-Unis font subir aux sujets de Sa Majesté dans le Bas-Canada qui passent sur le lac Champlain entre Philipsburg et St-Jean. 384.

24 décembre, Kensington. Le duc de Kent à Bathurst. Transmet lettre de Mlle Buller, fille de feu le Dr Buller, et demande qu'on lui vienne en aide immédiatement, vu qu'elle est réduite presque à la famine et endettée envers son neveu, le lieutenant Traille, qui ne peut porter pareille charge. 491

Incluse. Rebecca Buller au duc de Kent, contenant les faits rapportés dans la lettre du duc. 492

Le Gouverneur Sir Georges Prevost—1815.

Q.—131.

1814.
12 mai, Québec. Le juge en chef Sewell à Brenton (extrait). Incluse dans Prevost à Bathurst, 21 février 1815, laquelle voir.

1815.
6 janvier, Kingston. Yeo à Prevost. Incluse dans Prevost à Bathurst, 15 janvier, laquelle voir.

13 janvier, Québec. Prevost à Yeo. Incluse dans Prevost à Bathurst, 15 janvier, laquelle voir.

15 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 224). Précautions prises par les Etats-Unis pour protéger leur flotte sur le lac Champlain. Ouvriers envoyés à Sackett's-Harbour pour construire encore trois navires. Activité de Yeo pour équiper un autre navire. Le *Psyche*, reçu en sections, a été assemblé et lancé. Transmet correspondance avec Yeo au sujet de la flotte sur le lac Ontario. Espère acquérir flotte supérieure sur le lac Huron. Espère pouvoir rendre toutes les provisions pour l'armée et la marine à Kingston, dans le Haut-Canada, avant avril. 2

Incluses. Yeo à Prevost, 6 janvier. Recommande construction de trois frégates et de deux forts brigantins à l'île aux Noix, ce qui obligera l'ennemi à entretenir des forces navales considérables sur le lac Champlain et l'empêchera de mettre tous ses efforts à Sackett's Harbour. Si Prevost est de cet avis, lui demande d'envoyer les hommes et officiers pour le service. 5

1814.

Prevost à Yeo, 13 janvier. Transmettra et recommandera sa proposition. Page 6

26 janvier, Québec. Prevost à Drummond. Incluse dans Prevost à Bathurst, 14 février, laquelle voir.

30 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 225.) Le parlement provincial s'est réuni le 24. Désir des deux Chambres et du peuple d'appuyer le gouvernement dans ses projets pour la protection de la province. La jalousie entre les deux Chambres troublera, croit-il, l'harmonie des délibérations. 8

Inclus. Discours à l'ouverture des Chambres. 10

Adresse du Conseil en réponse. 14

Adresse de l'Assemblée. 18

30 janvier, Québec. Prevost à Bathurst (n° 226). Le transport des provisions se fait rapidement; précautions prises pour la protection des convois. Transmet rapport de Loring pour démontrer qu'il serait inutile d'attaquer la flotte ennemie sur le lac Champlain. Transmet rapport des travaux à Penetanguishene et les dernières nouvelles d'un agent secret à Sackett's-Harbour. Pense qu'on peut maintenir supériorité navale sur le lac Ontario en envoyant à temps canons, officiers et marins pour Yeo. 25

Rapport de Loring, 23 janvier. Préparatifs pour la conservation de la flotte américaine sur le lac Champlain. Efforts du marshall des Etats-Unis et autres pour engager les prisonniers de guerre (soldats) à déserter; on ne permet pas à un seul officier de les voir. Insiste pour qu'on échange les prisonniers immédiatement. 26

Cockburn à Myers, 16 janvier (extrait). Rapport sur les nouvelles de Penetanguishene. 29

Rapport secret de Sackett's-Harbour en date de Cornwall, 17 janvier. 32

6 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 227). Transmet mémoire de Heriot et recommande qu'il lui soit accordé ainsi qu'aux personnes sous lui dans le département des postes, une augmentation proportionnelle à l'augmentation de l'ouvrage et de la responsabilité. 34

Inclus. Mémoire de Heriot démontrant l'augmentation de l'ouvrage et demandant augmentation de salaire. 35

14 février, Québec, Prevost à Bathurst (confidentielle). Résume contenu des lettres précédentes, transmet nouvelles confidentielles de Sackett's-Harbour, pour démontrer efforts des Américains pour reprendre supériorité sur le lac Ontario. Ne peut subvenir aux besoins croissants des forces navales à Kingston. Coût énorme du transport par terre. 39

Inclus. Rapport secret sur les travaux à Sackett's-Harbour. 41

Hickey, ancien capitaine, M.R., à Prevost. Demande canons pour les vaisseaux à Kingston. Apprend que l'ennemi construit deux navires à Sackett's-Harbour. 44

Prevost à Hickey, 11 février. Enverra autant de canons que pourra; même s'il avait tout ce qui est demandé ne pourrait pas les faire transporter. 45

14 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 228). L'ennemi ayant retiré partie de ses troupes de Buffalo, instruction a été donnée à Drummond d'occuper la rive est de la Niagara. Les sauvages de l'ouest pourront retourner sur le Mississipi, où ils feront une diversion qui aidera aux troupes employées contre les Etats du Sud. 47

Incluse. Prevost à Drummond, 22 janvier. Concernant les questions ci-dessus mentionnées. 48

20 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 229). Envoie délibérations d'un conseil d'officiers au sujet des réclamations de la Compagnie du Nord-Ouest. Il a ordonné de payer une partie; pour le reste c'est laissé au gouvernement. 50

Incluses. Délibérations en date du 14 décembre sur réclamations de la Compagnie du Nord-Ouest. 51

1813.
21 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 230). Reçu lettre demandant pour quelles raisons il a recommandé clémence pour John Plackett, convaincu de meurtre. Transmet extrait d'une lettre du juge en chef dans laquelle les raisons sont données. Prge 55

Inclus. Extrait, 12 mai 1814, que bien que Plackett fut présent et participa au vol, conséquemment qu'il fût responsable avec Murphy, il ne paraît pas qu'il fût réellement et délibérément complice de ce dernier ; l'exécution de celui-ci satisferait la justice. 56

22 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 231). Envoie état du revenu et des dépenses de la province. Nature variable d'une partie des dépenses ; augmentation des charges pour le clergé protestant et les instituteurs. On pourvoit à l'entretien des aliénés et des orphelins, d'une partie de la milice et à d'autres dépenses incidentes au moyen de lois temporaires. Enumère les revenus permanents et explique les états. 58

Inclus. Etat des déboursés pour l'administration civile jusqu'au 5 janvier 1815. 61

Etat général du revenu et des dépenses jusqu'à la même date. 62

Revenu pour les années 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814. 63

Exportations de Québec en 1814. 64

Importations en 1814. 68

Exportations de Gaspé en 1814. 70

23 février, Québec. Prevost à Bathurst (n° 232). Renvoie à dépêche n° 214 pour explication des difficultés dans le transport, etc. A recommandé à la législature la proposition de Robinson pour faire canal à Lachine, laquelle a été approuvée, et £25,000 ont été votés par l'Assemblée. Une loi à cet effet sera passée par les deux Chambres, croit-il. 71

5 mars, Québec. Le même au même. Arrivée de Murray, qui a communiqué lettre adressée à lui mais dont il (Prevost) est le sujet. C'est le premier avis qu'il a au sujet de sa conduite à Plattsburg, et c'est ajouter inutilement à la douleur causée par ce coup inattendu de l'avoir fait annoncer par un tiers, surtout par un officier beaucoup son inférieur. On dit que la révocation de sa commission comme gouverneur n'est pas une marque de déplaisir de la part du prince régent ; mais le monde verra difficilement la distinction. Ne prétend pas décider jusqu'à quel point la mesure est de bonne politique, mais elle aura pour effet de diminuer la confiance du peuple dans le gouvernement de Sa Majesté. 73

13 mars, Québec. Le même au même (n° 233). A reçu copie du traité de paix signé à Gand le 24 décembre. Avait reçu avis de Baker que la ratification avait été faite à Washington le 17 février. A proclamé la paix et la fin des hostilités. En transmettant les renseignements à Drummond, a attiré son attention sur les articles ayant rapport aux sauvages ; on doit les rencontrer ; des cadeaux seront distribués généreusement, car il s'écoulera quelque temps avant que les traiteurs puissent se rendre parmi eux. Concernant les traités avec les sauvages qui ont fait cause commune avec l'ennemi, on se conformera strictement aux instructions reçues. 75

Incluse. Copie du discours à prononcer devant les sauvages. 78

15 mars. Québec. Prevost à Bathurst (n° 234). Ne croit pas qu'il soit maintenant nécessaire d'insister sur l'adoption d'une loi pour étendre l'effet des lois précédentes concernant les billets de l'armée ; l'émission de billets de l'armée a donné tous les bons résultats qu'on en attendait. Calculs du coût, etc. ; on a besoin d'espèces pour racheter les billets en circulation, dont il envoie un état. 80

Inclus. Etat du montant des billets de l'armée en circulation, en date du 27 février. 84

18 mars. Québec. Prevost à Bathurst. (n° 235.) Envoie observations à propos de l'établissement projeté des soldats licenciés. Il y a six cantons sur la frontière à l'est du lac Champlain, contenant 82,000 acres non concédées, et il y en a six à l'ouest contenant 29,000 acres. Objections à la colonisation à

1815. l'est; croit que des terres inoccupées sur la frontière constituent une meilleure protection qu'aucune population qu'on y pourrait mettre. Recommande les rives de la rivière Saint-François pour la colonisation. Mesures qu'il faut prendre pour les commencements et les secours qu'il faut donner aux colons. Désappointements probables; " sous aucune " circonstance il n'est probable qu'un soldat fasse un bon cultivateur, et " il y a encore moins d'espoir quand il est envoyé pour tenter fortune " dans un pays sauvage offrant des difficultés innombrables, et qu'il est " appelé à faire un travail pénible et incessant avec très peu d'aide."
Page 86

19 mars, Québec. Prevost à Bathurst. Recommande que Freer, son secrétaire militaire, soit payé jusqu'au 24 août, afin qu'il ferme le compte des billets de l'armée. 94

21 mars. Québec. Le même au même (n° 236). Transmet les adresses de l'Assemblée.
(1) Que l'Assemblée est déterminée à maintenir les accusations contre les juges en chefs (Sewell et Monk).
(2) Demandant un agent provincial demeurant à Londres.
(3) Concernant les abus dans l'organisation des tribunaux.
(4) Demandant terres pour soldats licenciés, voltigeurs et miliciens.
(5) Demandant concession de terre à Salaberry en récompense de ses services.
L'original sera envoyé lors de l'ouverture de la navigation pour être soumis au prince régent. 95
Inciuses. Adresse marquée (1). 97
Adresse marquée (2). 100
do do (3). 101
do do (4). 107
do do (5). 110

27 mars, Québec. Prevost à Bathurst, (n° 237). La législature a été prorogée le 25 courant. Transmet copie du discours, de l'adresse de l'Orateur de l'Assemblée en offrant les lois concernant les crédits et la liste des lois sanctionnées. La paix ayant permis de se dispenser des services de la milice, l'Assemblée a voté £20,000 pour l'organisation future, pour récompenser les officiers des bataillons licenciés et pour payer des annuités aux miliciens blessés. L'Acte de la Milice expirant a été renouvelé pour un an. La loi autorisant le canal de Montréal à Lachine a été approuvée par les deux Chambres, ainsi qu'un crédit de £25,000 pour les travaux. Avantages de prolonger l'Acte concernant les billets d'armée; l'Assemblée avait passé une loi dans ce sens, mais le Conseil l'a rejetée. L'Acte concernant le revenu a été passé à cette session; cela suffisant, il a réservé sa sanction à un autre Acte concernant le revenu; aussi à l'Acte donnant un salaire à l'Orateur, transmet copie de cette dernière et recommande fortement son adoption. Loyauté des deux Chambres et bonne entente entre elles en général; la seule difficulté au sujet de l'affaire Ryland, qui a été heureusement réglée. 112
Inclus. Discours à la clôture de la session. 119
Discours de l'Orateur de l'Assemblée en présentant les lois concernant les crédits. 121
Liste des lois adoptées. 125

28 mars. Québec. Prevost à Bathurst (n° 238). Transmet copie de deux lois réservées. 129

29 mars. Québec. Le même au même. En réponse au désir ardent de l'Assemblée, transmet les résolutions de l'Assemblée législative du Bas-Canada, qui ne s'accordent pas avec l'idée que le gouvernement de Sa Majesté paraît avoir de ses services. 130
Incluse. Adresse exprimant appréciation des services de Prevost et reconnaissance. 131

1815.

Réponse. Page 133

30 mars. Québec. Prevost à Bathurst (n° 239). Envoie originaux grossoyés des adresses dont copies ont déjà été envoyées. 134

30 mars, Québec. Prevost à Bathurst (n° 240). Transmet transcription des journaux du Conseil exécutif concernant affaires d'Etat, depuis le 1er mai 1814 jusqu'au 25 mars 1815. 156

30 mars, Québec. Le même au même (n° 241). Transmet copie des actes, rôle des titres et copie des journaux du Conseil. 157

Pour rôle voir 125

1er avril, Québec. Prevost à Bathurst (n° 242). A reçu lettre demandant états des morts, etc., artillerie perdue, etc., lors de l'expédition de Plattsburg; états envoyés. 159

Inclus. L'ordonnateur Robinson à Prevost. Ne peut préciser les pertes de provisions en aucun jour déterminé, mais transmet un état d'après les rapports des agents de brigades. 160

Etat des provisions perdues ou détruites lors de l'expédition à Plattsburg. 161

Rapport du major Sinclair concernant les batteries sous ses ordres à Plattsburg. 162, 167 à 170

Rapport hebdomadaire sur la condition de la division gauche à Plattsburg, 6 septembre 1814. 163

Le même à Odelltown, 15 septembre. 165

1er avril, Québec. Prevost à Bathurst. Difficultés dans l'établissement des soldats licenciés. En conséquence, a nommé Pierre de Boucherville comme surintendant. Il faudra en nommer d'autres à de semblables positions, si l'on veut mener à bonne fin ce projet considérable. 171

2 avril, Québec. Le même au même. Stephen Sewell, solliciteur général, s'étant rendu coupable d'abus de confiance et ayant essayé, au moyen de publications libelleuses de miner le gouvernement qu'il s'était engagé sous son serment d'office à supporter, il a référé l'affaire au Conseil, et maintenant transmet rapport avec documents s'y rattachant. Cependant il a suspendu Sewell. 173

Inclus. Rapport du Conseil exécutif recommandant que Sewell soit suspendu. 174

J. Stuart à Cochrane. A engagé Kay, l'éditeur du *Herald*, à produire les documents originaux envoyés par Sewell, avec affidavit récitant les circonstances. On peut aussi avoir affidavit de l'imprimeur. 176

Copie de l'écrit attribué à Sewell avec affidavit de Kay, éditeur du *Herald* de Montréal, à l'effet qu'il a été donné pour être publié par Sewell. 178

Sewell à l'ordonnateur général, 25 mars. Nie qu'il soit l'auteur d'écrits diffamatoires; le seul document qu'il ait fait paraître sur l'affaire de Plattsburg est un récit des faits rapportés par les troupes à leur retour. Nul n'osera dire que cet article-là est diffamatoire, etc. 184

11 mai, Morher Bank. Prevost à Bathurst. Son arrivée à Portsmouth; propose de se rendre à Londres quand le navire sortira de la quarantaine. 189

24 mai. Le même au même. Demande renseignements concernant nature d'enquête qu'on doit faire sur sa conduite. 190

Le Gouverneur Sir G. Drummond, 1815.

Q. 132.

1803.
10 janvier, Bureau de la guerre. Yorke à Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

1er mars, Downing Street. Hobart à Hunter. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

2 novembre, Downing Street. Sullivan à Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

1815.
1er mars. Glengarry. Mémoire du rév. Alexandre Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815, laquelle voir.

7 mars, Washington. Baker à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 avril, laquelle voir.

11 mars, Ministère de la guerre. Monroe à McArthur. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

21 mars, Chillicothe. Todd à Butler. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

28 mars, Kingston. Harvey à Macdonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 avril, laquelle voir.

28 mars. Mémoire par McGillivray. Inclus dans Drummond à Bathurst (n° 5), 25 avril, laquelle voir.

31 mars, Québec. Prevost à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 9 avril, laquelle voir.

5 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 1). Arrivé à Québec le 3, assermenté lendemain pour administrer les affaires civiles du Haut et du Bas-Canada, et a pris le commandement des troupes. A nommé sir George Murray pour commander le Haut-Canada. Sir George Prevost parti lors de son arrivée; regrette de n'avoir pu avoir une entrevue avec lui pour affaires importantes. Page 2

6 avril, Québec. Le même au même (n° 2). Transmet copie de lettre de Prevost lui renvoyant une de Baker, qui est à Washington au sujet de la restitution des places prises durant la guerre; avait prévu l'objection quant à Michilimakinak; envoie copie de la correspondance. 4

Incluses. Prevost à Drummond, 31 mars. Transmet lettre de Baker concernant la restitution de Michilimakinak; retarder jusqu'à ce qu'il ait des instructions précises. 5

Baker à Prevost, 28 mars. Concernant la restitution réciproque des places prises. 6

Harvey à Macdonall, 28 mars. Ordre de choisir, de concert avec Payne, I. R., un site convenable pour remplacer Mackinak, qui doit être restitué, mais aucuns travaux de défense ne devront être faits avant que l'endroit soit approuvé. Comment on devra faire la réduction au pied de paix. Prairie-des-Chiens doit être livrée immédiatement; il devra expliquer que Makinak ne peut pas être rendu avant qu'on ait pourvu à un abri pour la garnison. 7

Le même à Murray, 6 avril. Instructions concernant la restitution des places prises. 10

6 avril, Québec. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst, même date, laquelle voir.

1815.

8 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 3). Attire l'attention sur les pouvoirs restreints qui lui ont été laissés par Prevost quant à la cour martiale, et demande que le prince régent lui accorde autorité plus grande. Page 12

Inclus. Mandat de Prevost à Drummond l'autorisant à tenir cour martiale. 14

10 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 4). Avait demandé congé à la fin de la campagne de 1814, qui ne fut pas accordé; demanda de nouveau lors de la conclusion de la paix, mais comme Prevost devait retourner en Angleterre et qu'il avait été nommé pour lui succéder, la permission ne put être accordée. Demande maintenant qu'on lui permette de donner sa démission aussitôt qu'il pourra être relevé. 16

13 avril, Québec. Nicolls à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 6) 25 avril, laquelle voir.

15 avril, Détroit. Butler à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

15 avril, Québec. Harvey à McGillivray. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 5) 25 avril, laquelle voir.

17 avril, Montréal. McGillivray à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 5) 25 avril, laquelle voir.

18 avril, Québec. Drummond à l'adjudant général. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 7) 25 avril, laquelle voir.

20 avril, Montréal. Compagnie du Nord-Ouest à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 5) 25 avril, laquelle voir.

24 avril, Québec. Harvey à Richardson et McGillivray. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 avril, laquelle voir.

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 5). Transmet correspondance concernant la restitution de l'île de Michilimakinak au gouvernement américain. A reçu à son arrivée lettre de Baker référée par Prevost concernant la restitution des places prises aux Américains, mais doit temporiser jusqu'à ce qu'il ait reçu les ordres du gouvernement. A donner ordres à McDouall en conséquence. Envoie carte du lac Huron, indiquant les positions relatives de Michilimakinak, Saint-Joseph, etc. 18

Inclus. Mémoire de McGillivray remis à Prevost le 28 mars 1815, concernant les dangers auxquels la frontière sera exposée après la retraite des troupes de Michimakinak. 20

La Compagnie du Nord-Ouest (par John Richardson et W. McGillivray) à Drummond, 20 avril 1815. Agitation de McGillivray en apprenant qu'on doit abandonner Michilimakinak, vu qu'en vertu du récent traité le commerce avec les sauvages est menacé de ruine, à moins que les stipulations concernant les droits des sauvages n'aient pour but d'exclure les postes militaires et les douanes des deux nations de leurs territoires; prie Drummond de retarder la restitution de Michilimakinak jusqu'à ce qu'il recoive des instructions précises de livrer ce poste, et non des phrases vagues qui ne contiennent l'ordre que par déduction. Le meilleur moyen de ne pas donner raison aux Américains d'être offensés, c'est de faire ce qui est juste et raisonnable pour " nous et nos alliées sauvages ", car on n'a jamais fait une concession qui n'était pas nécessaire aux Etats sans provoquer une demande pour un sacrifice plus considérable. Cite deux articles du traité pour prouver qu'il y a doute, les deux articles se contredisant et la dernière l'emportant sur l'autre. On devrait donc exiger que si les troupes anglaises doivent se retirer de l'île, elle ne sera pas occupée par les troupes des Etats-Unis et qu'on n'y exercera aucune forme d'autorité militaire ou civile depuis le moment de l'évacuation jusqu'à la décision des commissaires. Dans cet ordre d'idée Ste-Marie, et non la rive nord du Détour, devrait être choisi comme poste temporaire en attendant la décision. Quand il y a doute on doit s'en donner le bénéfice quand on traite avec un gouvernement et

1815.

un peuple comme ceux des Etats-Unis. Si on perd cette occasion il ne s'en présentera jamais une autre. On devrait au moins faire admettre, si l'île doit être livrée, qu'il n'y aura pas de douane américaine tant qu'il n'y aura une garnison anglaise. Page 25

Harvey à Richardson et McGillivray, 24 avril. Drummond n'est pas convaincu par leur lettre et mémoire, mais par considération pour leurs intérêts et ceux des sauvages il a donné instruction à l'officier en charge de prendre les moyens de retarder l'évacuation du poste afin de donner à Drummond le temps de communiquer avec le gouvernement de Sa Majesté. Leur demande d'expédier la communication transmise pour Macdouall et les invite à s'adresser au gouvernement de Sa Majesté. Macdouall a reçu instruction de ne pas permettre l'établissement d'aucun poste de douane sur l'île aussi longtemps qu'elle sera occupée par une garnison anglaise. 32

Harvey à W. McGillivray, 15 avril. Drummond lui a donné instruction d'envoyer copie à Macdouall et extrait à Prevost de la lettre concernant la restitution de Michilimakinak, et demande que la Compagnie du Nord-Ouest s'entende avec Macdouall quand au meilleur site pour un poste. Ceci peut se faire par lettre ou par agent confidentiel. 34

W. McGillivray à Harvey, 17 avril. Remercie Drummond de ses sympathies pour la Compagnie du Nord-Ouest, en lui donnant voix dans le choix d'un poste pour remplacer Michilimakinak. Envoie copie des idées déjà communiquées à Prevost (*voir* page 20). Beaucoup d'attention intelligente sera nécessaire pour les sauvages, auxquels on ne peut s'adresser les mains vides; provision de cadeaux pour eux devrait être généreuse; la quantité d'abord fixée devrait être augmentée et l'envoi se faire par les premières goélettes. Les droits des sauvages devraient être les mêmes qu'en 1811, et si le poste à la Prairie-des-Chiens est occupé par les Américains, ce qui ne s'était jamais vu, les sauvages seront privés de partie de leurs droits. 35

Carte des détroits de Sainte-Marie et de Michilimakinak. 37

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 6). Jusqu'ici la construction et les réparations des casernes dans les Canada appartenaient aux ingénieurs royaux, mais durant la guerre, vu le besoin de travaux de défense, etc., cette partie fut transportée au département du quartier-maître général. Lors de la paix, ordre fut donné de revenir à l'ancien système. Transmet lettre du lieutenant-colonel Nicolls et recommande, puisque les ingénieurs ne peuvent continuer les travaux au cas d'une nouvelle guerre avec les Etats-Unis, que le département des casernes prenne la direction de tout ce qui se rapporte aux casernes. 38

Nicolls à Drummond, 13 avril. Attire attention sur ordre général que la construction et la réparation des casernes retourne aux ingénieurs royaux. Mauvais effet de ceci sur les ingénieurs, vu que durant la guerre ils ne peuvent convenablement s'acquitter de cette charge. Il espérait que le plan de laisser la charge au département des casernes serait continué. 40

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 5). Attire l'attention sur cause des victimes de la guerre et transmet lettre à l'adjudant-général des troupes faisant appel à la générosité bien connue du commandant en chef en faveur de ces hommes. 42

Incluse. Drummond à l'adjudant général, 18 avril. A reçu demandes de soldats, nés en Canada ou dans l'Amérique Britannique, que l'on propose d'envoyer en Europe pour être licenciés, et qui veulent être licenciés en Canada, même au prix de perdre leur pension. N'a pas le droit de les licencier, mais reconnaît les sacrifices qu'ils feraient en abandonnant leur récompense, et leur a donné permission de rester en Canada jusqu'après appel au commandant en chef. Si l'appel est accordé,

1815.

désire qu'on indique clairement la manière de payer les pensions. Ces difficultés paraissent plus pénibles par contraste avec les mesures libérales prises par les provinces pour payer sans retard les miliciens dont les blessures ou l'état de service leur donnait quelque droit. Page 43

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 8). Vu les représentations d'un certain nombre de déserteurs et leur désir de revenir à leur allégéance si on pardonnait leur crime, il a lancé proclamation accordant amnistie complète à ceux qui reviendront avant le 25 juillet prochain. 45

Incluse. Proclamation. 47

25 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 9). Fait connaître avantages de conserver l'infanterie légère de Glengarry comme corps provincial du Haut-Canada. Bonne conduite et discipline du corps. Raisons pour conserver ses services, lesquelles s'appliquent au 104e pour le Nouveau-Brunswick et aux milices canadiennes pour le Bas Canada. 49

29 avril. Québec. Le même au même (n° 10). Demande instructions concernant recommandation de Prevost que les officiers des voltigeurs canadiens devraient recevoir demi-solde. 52

4 mai, Québec. Harvey à Macdouall. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 mai, laquelle voir.

4 mai, Québec. Drummond à Bathurst. Incluse dans Drummond à Bathurst 20 mai, laquelle voir.

11 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 13). Conformément à requêtes, a nommé un conférencier pour le soir à Montréal pour les besoins de la congrégation protestante. 56

15 mai, Québec. Le même au même (n° 11). A reçu dépêche que sir George Murray a pris direction administration civile du Haut-Canada avec titre de lieutenant-gouverneur provisoire. 53

15 mai, Québec. Le même au même (n° 12). Afin de faciliter communications avec Frédéricton, a envoyé 16 hommes du 10e bataillon vétérans royaux rejoindre ceux déjà partis ; Besserer surveillera la colonisation. Les colons auront des cabanes construites et recevront un approvisionnement d'outils et de vivres. 54

20 mai, Québec. Le même au même (n° 14). Transmet copie de l'Acte concernant le canal projeté entre Montréal et Lachine ; vu la dernière partie de la deuxième clause, ne peut rien faire d'efficace avant d'avoir des ordres. Importance du canal. 58

Inclus. L'acte en français. 60

Idem en anglais 83

(L'acte se trouve dans le volume VIII des statuts de Québec, chap. XX.)

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 15). Concernant retard dans l'évacuation de Michilimakinak transmet la correspondance, ordres de livrer le poste, etc. A demandé renseignements à Baker concernant l'ordre que l'armée des Etats-Unis doit rester sur le même pied qu'à la fin de la guerre, mesure qui peut probablement se rattacher aux nouvelles extraordinaires récemment reçues d'Europe. La perte du *Penelope* et l'absence du courrier de janvier, février et mars le laissent sans rapports d'Angleterre, ce qui ajoute à son anxiété. A envoyé des vaisseaux au secours du *Penelope*. On dit que 40 hommes ont péri, mais aucun officier, et que le navire est en pièces. Plusieurs transports sont arrivés mais sans apporter aucune nouvelle, si ce n'est des directions pour l'embarquement des troupes ; ce qu'il en restera, si celles-ci sont retirées, ne suffira pas pour la défense des provinces. 104

Incluses. Harvey à McDouall, 4 mai. Le nouveau poste devrait être à l'extrémité ouest de l'île Manitoulin, vu qu'il y a un excellent port. Le capit. Collier accompagne le capit. Payne; ses services seront précieux. On veut que l'évacuation de Makinak se fasse simultanément, de sorte

1815.

qu'il fera tous ses efforts pour livrer le poste et l'île de Michilimakinak et pour faire connaître à l'officier commandant à Détroit le jour où il sera prêt. Page 107

Drummond à Baker, 4 mai. Transmet copies de lettre de l'officier commandant dans le Haut-Canada concernant la restitution simultanée de Michilimakinak et Malden. Il désire l'évacuation prompte de la frontière du Détroit, vu l'état des relations avec les sauvages et la nécessité de leur distribuer des provisions. L'officier commandant dans le Haut-Canada ayant arrêté l'évacuation du fort Niagara, il a de nouveau donné ordre qu'on le livre immédiatement. 109

A. Butler, colonel, armée des Etats-Unis, à Drummond, 5 avril. Proposition pour la restitution simultanée des postes. 111

Todd à Butler, 21 mars. Transmet ordre du secrétaire de la guerre concernant restitution des postes. 113

Secrétaire de la guerre à McArthur, 11 mars. Transmet copie du premier article du traité de Gand et ordonne de prendre mesures pour le faire exécuter. 114

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 16). Vu le nombre des désertions a été obligé non seulement de convoquer les cours martiales générales, mais aussi de faire exécuter leurs sentences immédiatement. Nécessité d'avoir autorité nécessaire, au sujet de laquelle a déjà écrit. 116

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst, (n° 17). Pénurie du trésor militaire, dans lequel il n'y a que £1,000. Impossibilité de trouver de l'argent aux Etats-Unis. La dépense pour le mois qui va suivre sera de £200,000. Nécessité d'envois considérables. 118

20 mai, Québec. Le même au même (n° 18). Explique mesures pour l'établissement des troupes licenciées. A ordonné au major Heriot de prendre direction générale; économie qui resultera de l'organisation pour la distribution des provisions et autres dépenses. Nécessité absolue de faire vivre les colons pendant un temps assez long. 120

23 mai, Fort George. De Watteville à Murray. Incluse dans Drummond à Bathurst, 5 juin, (n° 28), laquelle voir.

25 mai, Québec, Drummond à Bathurst (n° 19). Conformément aux ordres, l'embarquement des troupes rappelées en Angleterre a commencé ce jour, le premier bataillon du 1er régiment et le 49e régiment à Trois-Rivières, le 4e bataillon du 1er régiment et le 71e régiment à Québec. Les autres régiments seront embarqués aussitôt qu'ils pourront être réunis. Craint retard par défaut de vaisseaux. Les dépêches auxquelles il répond ont été sauvées du naufrage du *Penelope* par le capitaine Moray, qui était un des passagers. Le vaisseau et tous les effets à bord perdus, 40 de l'équipage noyés. 125

25 mai, Québec. Le même au même (n° 21). A reçu copie du mémoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson exposant qu'elle craint une attaque de la part des tribus américaines des environs de la rivière Rouge. Termes vagues de la lettre de lord Selkirk à la compagnie. Vu la jalousie entre les deux compagnies, ne fera rien qui puisse être interprété comme favorisant l'une ou l'autre. 128

25 mai, Québec. Le même au même. A reçu lettre que le nombre de colons qui s'embarqueront n'excédera pas 4,000. Sir Georges Prevost et lui-même ont déjà fait connaître mesures pour leur établissement, ainsi que les difficultés à l'encontre. Fera tout pour favoriser l'entreprise. 130

26 mai, Québec. Le même au même (n° 20). A donné ordre d'assembler quatre compagnies de l'artillerie royale pour embarquement. 127

26 mai, Québec. Le même au même (n° 23). Fait remarquer conduite valeureuse du capitaine Alexandre Dobbs, M. R., en prenant deux goélettes qui harassaient le flanc gauche lors de l'attaque contre le fort Erié. N'avait pas alors servi assez longtemps pour être passé capitaine. Le recommande maintenant pour cette promotion, qu'il mérite. 132

1815.
29 mai, Kingston. Murray à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 5 juin, (n° 28), laquelle voir.

2 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 24). Vu l'absence du juge en chef Sewell, les juges puisnés ont rempli tous les devoirs. Recommande qu'on partage entre eux la moitié du salaire du juge en chef durant le temps qu'ils rempliront la charge et cite précédents. Page 134

2 juin, Québec. Le même au même (n° 25). Explique mesures prises pour choisir des hommes propres à faire des colons parmi les soldats licenciés. 136

6 juin, Québec. Le même au même (n° 26). Envoie copie des délibérations du conseil exécutif sur les questions concernant les terres. 138

6 juin, Québec. Le même au même (n° 27). Retour d'Heriot de la rivière St-François, et il rapporte qu'il est difficile d'y trouver assez de terres non concédées pour former une colonie compacte. La difficulté vient de concessions faites sans prévoyance, ce qui empêche l'établissement de cantons entiers ; propose une cour de deshérence pour remédier à cela. Concessionnaires sur la rivière St-François ont consenti à une échange, de sorte que les terres ainsi obtenues peuvent être occupées. Envoie copie des instructions à Heriot. 139

Incluses. Instructions à Heriot, en date du 4 juin. 141

8 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 28). Transmet rapport que le fort Niagara a été livré aux Etats-Unis le 22 dernier, conformément à l'article premier du traité de Gand. 147

Incluses. Murray à Drummond. Transmet rapport de de Watteville sur la restitution du fort Niagara aux Etats-Unis. 158

De Watteville à Murray, 23 mai. Le fort Niagara remis aux Etats-Unis le 22 à 11 a.m. 149

8 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 30). Sherbrooke a offert d'envoyer à Québec une division du *Royal Staff Corps*, arrivé à Halifax, au sujet duquel il n'a pas d'instructions. Vu l'avantage qui résultera de ce secours pour la construction du canal entre Lachine et Montréal, et pour l'amélioration des moyens de communication par eau avec le Haut-Canada par l'Ottawa et la Rideau, a prié Sherbrooke d'envoyer le détachement. 151

9 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 29). Aucun ordre reçu d'envoyer les attachés civils de l'artillerie avec les compagnies de l'artillerie royale ; croyant à une omission involontaire, il a envoyé deux divisions de commis et de conducteurs, et a aussi ordonné à une partie des employés de l'intendance et du personnel médical de s'embarquer. 150

9 juin, Québec. Le même au même (n° 31). Vu la reprise des relations commerciales avec les Etats-Unis, il a, avec l'aide du Conseil, préparé des règlements pour ces relations, qu'il transmet. Ils ne sont que temporaires. 153

Inclus. Règlements en anglais, 29 mai. 154

Idem en français. 173

Un règlement supplémentaire en date du 14 juin suit. 191

10 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 33). Envoie état des troupes embarquées ce jour sur transports et devant faire voile sous convoi. 193

Inclus. Etat donnant les divers bataillons et régiments. Total, 9,396 ; plus 120 invalides et les hommes du corps embarqué et des 6e et 9e régiments dont l'engagement est terminé, lesquels ne sont pas comptés. 194

10 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 34). Murray s'embarque ce jour; sir Frederick Robinson a reçu ordre de prendre le commandement militaire et l'administration civile du Haut-Canada. Regrette départ de Murray. 195

10 juin, Québec. Le même au même (n° 34*). La nomination par brevet du major de Courcy au grade de lieut.-colonel dans l'armée, parce qu'il avait été appelé à commander un bataillon des milices incorporées nommé Chas-

1815.

seurs Canadiens, l'engage à recommander que le rang de lieut.-colonel titulaire soit accordé au major Foster, et celui de major au capitaine Glew. Le bataillon incorporé de milice du Haut-Canada et les Chasseurs étaient semblables, excepté que le premier fut enrôlé et reçut une prime. Avantage de conserver à ce bataillon le titre de milice. Page 196

15 juin, Québec. Le même au même (n° 40). Transmet requête de Robert Richardson, fils, qui fut sérieusement blessé étant encore jeune, alors qu'il servait comme aide au capitaine dans la marine provinciale sur le lac Erié. Le recommande pour une pension, vu qu'il est fort improbable qu'il recouvre jamais assez de force pour pouvoir gagner sa vie. 223

Inclus. La requête. 224

Certificat du médecin de la blessure et de l'état actuel de Richardson. 225

25 juin, Qvébec. Drummond à Bathurst (n° 35). Transmet mémoire des juges puisnés du Bas-Canada demandant augmentation de leur traitement, et recommande d'y accéder. 198

Inclus. Le mémoire signé par Ogden, Reid, Kerr, Perrault, Bowen et Fouché. 200

27 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 36). Transmet la requête des surintendants de police de Montréal au prince régent avec lettre explicative. Considère qu'ils ont droit d'être entendus favorablement. 199

Incluses. McCord et Mondelet à Bathurst, 13. Expliquent leur requête au prince régent demandant une organisation convenable de la police avec des magistrats salariés. 204

Pétition des mêmes au prince régent. 209

27 juin, Québec. Drummond à Bathurst (n° 37). Recommande que William Smith, greffier du Conseil législatif, soit nommé membre de ce corps. 214

27 juin, Québec. Le même au même (n° 38). Transmet copie de la preuve et de la condamnation à la transportation de Louis Bissonet pour vol de cheval. Il a été embarqué sur le *Madagascar* pour être conduit en Angleterre, où il attendra que Sa Seigneurie indique le lieu où il sera transporté. 215

27 juin, Québec. Le même au même (n° 39). Peu après avoir pris la direction des affaires, a reçu protestation énergique du lord évêque de Québec concernant l'état délabré de la cathédrale, état qui empire chaque jour faute de réparations nécessaires, aussi une évaluation des travaux à faire. Le montant étant considérable, il a fait faire une autre évaluation, mais l'une et l'autre sont trop élevées pour qu'il se sente justifier de faire la dépense. Réfère à l'évaluation de Prevost du 23 juin 1814, et demande qu'une somme soit accordée, laquelle, d'après l'évaluation actuelle, devrait être de £2,000. 217

Incluse. Copie de l'évaluation du 23 juin 1814. Montant, £6,797, 9s. 10¾d. Certaines modifications réduiraient apparemment le coût à £3,437. 219

29 juin, Québec. Drummond à Bathurst. Renouvelle sa demande d'être relevé. S'ajoutant aux raisons précédentes, la mort d'un de ses frères exige absolument qu'il retourne chez lui. 226

30 juin, Québec. Le même au même (n° 41). Transmet lettre du comité de l'artillerie au sujet d'une demande de canons faite en décembre dernier, ainsi que rapports, etc. Les canons sont nécessaires pour le service ordinaire à Québec; prie conséquemment que la demande soit accordée ainsi que celle pour des affûts de compagne pour être gardés en magasin. 231

Incluses. Crew à Larratt Smith, en date du 20 mars 1815. Vu la ratification du traité de paix avec les Etats-Unis, il n'est pas nécessaire d'accorder la demande de canons. 227

Réquisition pour canons, etc., en date du 16 décembre 1814. 228

Etat, en date du 19 juin 1815, indiquant les pièces de fer et de cuivre envoyées en Haut-Canada depuis le 16 décembre 1814. 229

1815.

Demande du 21 juin, de canons, etc., pour le service en campagne et de garnison en Canada. Page 230

1er juillet, Québec. Drummond à Bathurst (n° 42). Envoie liste des corps compris dans la deuxième division; ils sont tous embarqués. Les transports font voile. 233

Incluse. Liste des corps compris dans la deuxième division des troupes; nombre total, 6,614. 234

8 juillet, Québec, Drummond à Bathurst (n° 43). Parle de la nomination de Robinson pour succéder à Murray dans le commandement militaire et l'administration civile du Haut-Canada. Recommande que sa demande d'avoir dans le pays rang de lieutenant général soit accordée. 235

9 juillet, Québec. Le même au même (n° 44). Une division des marins du service des lacs parti avec la flotte le 1er courant; autre division partira demain. 236

10 juillet, Québec. Le même au même (n° 45). Transmet requête et documents du rév. Alexander McDouell, dont le caractère et les services durant la récente guerre méritent considération favorable. 237

Incluses. Requête du rév. Alexander McDonell exposant ses services avec les miliciens de Glengarry à Guernsey, en Irlande, puis au Canada, avec certificats à cet effet. Désire établir séminaire, avec instituteurs de la Grande-Bretagne, sous sa direction; mais ne peut le faire sans l'aide du gouvernement. Voudrait qu'on pourvoit pour quatre ou cinq prêtres et un nombre double d'instituteurs; prie que les droits des loyaux sujets catholiques de Sa Majesté soient considérés. 239

Un mémoire complimentaire suit cette pièce. 250

Sullivan à McDonell, 2 novembre 1803. Son appréciation des mérites du rév. M. McDonell, croit qu'ils lui donnent droit à participer dans toute allocation qui pourrait être accordée au clergé catholique. 245

York à McDonell, 10 janvier 1895. La demi-solde ne sera accordée qu'à ceux pour lesquels elle fut spécialement stipulée lors du recrutement, mais vu son zèle dans le service, ordre a été donné de lui payer cent guinées. 247

Hobart à Hunter, 1er mars 1803. Recommande à sa considération un nombre de montagnards, des McDonell pour la plupart, et en partie des soldats licenciés des miliciens de Glengarry qui se rendent dans le Haut-Canada pour y rejoindre des parents. Bon caractère des colons de Glengarry.

21 juillet, Québec. Drummond à Bathurst (n° 46). Preuve fournie par de Bonne qu'on lui à promis en 1810 de l'appeler au Conseil législatif. Laissé de côté par oubli probablement, vu que sa commission n'est pas encore venue. Le recommande de nouveau, la commission devant être datée de septembre 1810. Recommande aussi qu'on lui accorde pension comme juge en retraite du banc du roi. 252

22 juillet, Québec. Le même au même (n° 47). Explique l'Acte constituant une cour d'appel, le doute quant à savoir si les membres du Conseil ont droit d'être membres de la cour, et la nécessité qui pourra se présenter d'une revision des jugements s'ils ne l'ont pas. Désire une décision sur ce point. 254

24 juillet, Québec. Le même au même (n° 50). Ne peut trouver réponse aux lettres de Prevost concernant l'artillerie prise sur l'ennemi et qu'on admet avoir été butin légal. Demande que l'artillerie fasse l'évaluation des articles portés aux rapports, afin qu'on puisse distribuer les primes. 277

24 juillet, Québec. Le même au même (n° 51). Blond, Canadien né de parents britanniques, a un projet pour l'amélioration des armes à feu dont on a fait l'essai avec un pistolet, mais pour éviter tout retard il ne s'est pas arrêté à d'autres expériences et l'a expédié par le *Newcastle*, avec la promesse que si son invention est approuvée il sera bien récompensé; au cas contraire, au moins lui remettre ses déboursés et le moyen de revenir au pays. Le plan n'est pas parfait, mais susceptible de perfectionnement si on comprend le principe. 278

1815. 25 juillet, Québec. Drummond à Bathurst (n° 49). Transmet documents concernant la mise en accusation probable de Herman W. Ryland lors de la prochaine session de la Chambre d'Assemblée; celui-ci désire les soumettre avec ses réponses au rapport spécial du comité. Page 256

Inclus. Ryland à Drummond, 1er juillet. Transmet certains documents se rapportant aux élections sur lesquels on base les accusations contre lui; le motif réel est la rancune politique et le désir de le punir pour ses votes au Conseil législatif, aussi bien que de l'empêcher de poursuivre la conduite que son devoir lui dicte. Demande que les documents soient transmis.

Proclamation, 22 mars 1814, pour dissoudre la législature actuelle et en faire élire une autre.

Copie du rapport d'un comité spécial de l'Assemblée concernant la conduite de Ryland, greffier de la couronne en chancellerie. Les accusations et les réponses sont mises en colonnes parallèles. 263

Certificat, 29 juillet 1814, de Chisholm, Caldwell et Sherar, attestant l'élection de George Brown comme député de Gaspé. 270

Résolution de l'Assemblée, 20 mars 1815, que les accusations de fautes graves, négligence et malversations contre Ryland seront considérées à la prochaine session. 273

Copie du bref pour l'élection dans le comté de Gaspé. La date n'est pas remplie à la face du bref, mais sur l'endos: le 25. 274

26 juillet, Québec. Drummond à Bathurst. Pré-ente le capitaine Norton, qui, vu ses connaissances des affaires des sauvages, pourra donner d'importants renseignements. Services qu'il a rendus par sa bravoure à la tête des sauvages, particulièrement à Queenstown, sous le général Brock. 280

26 juillet, Québec. Le même au même (n° 52). Embarquement de divers détachements sur le *Dantzic* et l'*Eliza*, composés principalement d'invalides, et de conducteurs de l'artillerie royale, de matelots et de troupes de la marine sur le *Providence*. 282

Le Gouverneur Sir Gordon Drummond—1815.

Q.—133.

1811. 24 mai, Golden Square. Minute par Miles McDonell, marquée n° 4. Incluse dans Drummond à Bathurst, 15 août 1815, laquelle voir.

1813. 17 février, Rivière à la Tortue. John McLeod à W. Miller. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

1814. 18 janvier, Pembina. Proclamation de Miles McDonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

19 juin, Rivière Rouge. Discours des Grandes-Oreilles. Inclus dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

10 octobre, Pointe Fortune. Sans signature ni adresse. Marquée n° 2. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

21 octobre, Rivière Rouge. Avis par Miles McDonell à la Compagnie du Nord-Ouest. Inclus dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

1815. 14 février, Penge Place. Selkirk à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

1815.

18 mars, Londres. Agents de la Compagnie du Nord-Ouest à Goulburn. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 décembre, laquelle voir.
Déclaration suit.

22 mars, Londres. Selkirk à Maitland, Garden et Aulgeo. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

28 mars, Montréal. Sewell à l'ordonnateur général. Appendice 3, incluse dans Drummond à Bathurst, 10 novembre, laquelle voir.

29 mars, Montréal. Affidavit de McKay. Partie de l'appendice 2, inclus dans Drummond à Bathurst, 10 novembre 1815, laquelle voir.

30 mars, Montréal. Stuart à ——— (Loring?). Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 76), 10 novembre, laquelle voir.

1er avril, Québec. Rapport du Conseil. Appendice n° 4, inclus dans Drummond à Bathurst, 10 novembre, laquelle voir.

29 mai, Montréal. Maitland, Garden et Aulgeo à Foster. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

8 juin, Québec. Harvey à Maitland, Garden et Aulgeo. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

8 juin, Québec. Le même à McGillivray. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

12 juin, Montréal. Maitland, Garden et Aulgeo à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 août, laquelle voir.

13 juin, Downing Street. Bathurst à Drummond. Appendice 6, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76), 10 novembre, laquelle voir.

22 juin. Esquisse par Miles McDonell. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

24 juin, Montréal. W. McGillivray à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.
Un journal des transactions était inclus dans cette lettre.

6 juillet, Québec. W. McGillivray à Harvey. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

12 juillet, Québec. Harvey à Maitland, Garden et Aulgeo. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

21 juillet, Québec. Fred Grant à Robinson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laqulele voir.

21 juillet, Québec. Peter Bréhaut à Robinson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

22 juillet, Québec. W. H. Robinson à Foster. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

25 juillet, Québec. Foster au président du conseil des officiers. Incluse dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

25 juillet, Fort William. Miles McDonell à Selkirk. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août, laquelle voir.

28 juillet, Québec. Délibérations du conseil des officiers. Incluses dans Drummond à Bathurst, 25 octobre (n° 73), laquelle voir.

28 juillet, Québec. Etat des sommes nécessaires chaque année pour le service des départements militaires, Québec. Inclus dans Drummond à Bathurst, 25 octobre, laquelle voir.

5 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 53). Certain nombre d'officiers de la milice ont été tués durant la dernière guerre et on n'a rien fait pour leurs veuves; recommande qu'elles soient placées sur le même pied que les veuves des officiers de l'armée régulière. 2

15 août, Québec. Le même au même, (n° 54). Transmet délibérations du Conseil exécutif concernant les affaires d'Etat. 3

15 août, Québec. Le même au même (n° 55). A reçu ordre d'accorder des terres à Whitlow et à Felton et à ses associés. Ils sont arrivés et on va prendre moyen d'exécuter instructions. 4

1815.

15 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 56). Michilimakinak, fort et île, a été rendu le 18 dernier. On a décidé d'ériger le nouveau poste sur le lac Huron. Ordre a été donné de construire les casernes et autres travaux sur l'extrémité ouest de l'île Manitouline au lieu de rétablir l'ancien poste sur l'île Saint-Joseph. Il sera nécessaire de mettre le poste d'Amherstburg en état de défense, le fort Malden étant maintenant absolument inutile. Le fort à la pointe Missisauga doit être agrandi pour défendre Niagara et les environs. Quand il a été érigé on a adopté un plan tellement modeste que l'insuffisance des ressources seule pouvait le justifier. A ordonné de faire les modifications et réparations projetées, et à fait arrêter les dépenses pour le fort St-George, ancien et inutile. Kingston étant la principale station navale dans le Haut-Canada, le parachèvement de ses fortifications est important; les fortifications à l'île aux Noix et au fort Wellington sur le Saint-Laurent, devraient être toutes en bon état, afin de prévenir des dépenses énormes lorsqu'on les aura laisser tomber trop en ruine. Le commodore Owen est parti pour aller s'assurer de l'endroit le plus propice pour une station navale sur le lac Erié. Page 5

15 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 57). Prevost à transmis lettre que le prince régent consent qu'il accepte les £500 votés par l'Assemblée pour l'achat d'argenterie. Ne se croit pas justifiable de permettre le paiement de la somme sans la sanction du Conseil législatif. Le Conseil a protesté dans le Haut-Canada contre le paiement d'une petite somme et depuis il est prudent. 8

15 août, Québec. Le même au même. Insiste de nouveau pour que le juge en chef Campbell, qui n'a pas encore reçu son mandat, soit appelé au Conseil exécutif. 10

15 août, Kingston. W. McGillivray à Robinson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

15 août, Kingston. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst 2 novembre (n° 72), laquelle voir.

16 août, Québec. Drummond à Bathurst. Avait demandé renseignements de la Compagnie du Nord-Ouest, afin de mieux pourvoir à la protection de la vie et des biens des colons de la Rivière-Rouge. Le projet d'envoyer des militaires pour protéger l'établissement de Selkirk est impraticable, vu le coût énorme et le fait que cela engenderait une guerre avec les sauvages. Conséquences malheureuses que produira probablement la nomination par Selkirk d'un agent qui s'arroge le titre de gouverneur et duquel on ne peut attendre aucune modération dans ses rapports avec la Compagnie du Nord-Ouest, laquelle pourtant est si nécessaire pour protection mutuelle contre les sauvages et la famine. Les empiétements sur les droits acquis dont on se plaint réciproquement est une affaire à régler devant les cours. 11

Inclus. Maitland, Garden et Aulgeo, 29 mai. Transmettent extrait de lettre de Selkirk concernant protection militaire pour la rivière Rouge. 14

Selkirk à Maitland, Garden et Aulgeo, 22 mars. Demande a été faite au secrétaire d'Etat pour protection militaire ; gouverneur à reçu ordre de s'enquérir des faits. Nature des troupes nécessaires et routes qu'elles pourraient suivre. Partie des troupes à Prairie-des-Chiens pourraient être envoyées. 16

Harvey à Maitland, Garden et Aulgeo, 8 juin. Accuse réception de lettre adressée au secrétaire militaire ; transmet copie de lettre qu'on propose d'adresser à McGillivray ; jusqu'à quel point, croient-ils, la lettre produirait-elle l'effet désiré. Drummond désire communication des documents en leur possession. 18

Harvey à McGillivray, 8 juin. Ordre reçu de s'enquérir du bien fondé d'une rumeur que les sauvages se préparent à attaquer la colonie de la Rivière-Rouge, à l'instigation, dit-on, des employés de la Compagnie du

1815. Nord-Ouest. Renseignements demandés sur le sujet. La Compagnie du Nord-Ouest sera tenue responsable des troubles, que l'attaque ait été provoquée par les employés de la compagnie ou qu'elle soit le résultat de la méchanceté des sauvages eux-mêmes.

Maitland, Garden et Aulgeo à Harvey, 12 juin. Accusent réception d'un projet de lettre à W. McGillivray; croient que c'est le bon moyen d'obtenir la tranquillité. On saura par la réponse de McGillivray si la colonie (de la Rivière-Rouge) est en danger ou non. Envoient les documents mentionnés, lesquels devront leur être retournés. Page 22

Acte pour étendre la juridiction des tribunaux judicaires dans les provinces du Haut et Bas-Canada aux personnes se rendant coupables de crimes et de délits dans certaines parties de l'Amérique du Nord adjajentes aux dites provinces, sanctionné le 11 août 1803. 24

W. McGillivray à Harvey, 24 juin. Nie positivement qu'il y ait aucune raison pour la rumeur que la Compagnie du Nord-Ouest pousse les sauvages à détruire la colonie de la Rivière-Rouge. Donne détails sur les relations entre la Compagnie du Nord-Ouest, celle de la Baie-d'Hudson et la colonie de Selkirk. 29.

Journal des transactions dans le département de la Rivière-Rouge, se rapportant à la saisie et au pillage des biens de la Compagnie du Nord-Ouest par Miles McDonell, du 19 mai au 18 juin 1814. 38

Discours de Grandes-Oreilles, chef Chippaoua, 19 juin 1814, témoignant de son amitié pour la Compagnie du Nord-Ouest. 47

McGillivray à Harvey, 6 juillet.

Messager arrivé des pays sauvages rapporte que Miles McDonell continue ses violences, mais que les gens de la Compagnie du Nord-Ouest ne se soumettent pas comme l'an dernier à l'injustice. Craint de malheureuses conséquences. 51

Harvey à Maitland, Gorden et Aulgeo, 12 juillet. La réponse de W. McGillivray a dû faire disparaître tout soupçon d'un complot de la part de la Compagnie du Nord-Ouest contre la colonie de Selkirk, s'il en existait. Le danger naîtra de la conduite de Miles McDonell, qui, en outre, s'arroge des pouvoirs qui ne pourraient être accordés à aucun agent de compagnie ou individu. Cette question de pouvoirs a été sagement référée aux tribunaux par la Compagnie du Nord-Ouest. Copies des documents qu'ils ont remis ont été envoyées au secrétaire d'Etat. 53

Proclamation de Miles McDonell, 18 janvier 1814, à l'effet que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a concédé à Selkirk une étendue de terre (limites données), et promulguant règlements pour la gouverne du territoire. 55

Avis à la Compagnie du Nord-Ouest, 21 octobre 1814, d'avoir a évacuer le poste aux fourches de la rivière Rouge dans un délai de six mois. 58

Déclaration de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au sujet du moyen qu'elle a prise de se procurer des vivres dans le territoire en concédant des terres en franc-alleu. 59

Sans signature ni adresse, 10 octobre 1814. Danger qui menace la vie du frère de l'auteur. Vues favorables à la colonie de la rivière Rouge d'une partie des associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Concernant la vente des biens de l'auteur. 62

John McLeod à W. Miller, 17 février 1813. Intrigues de la Compagnie du Nord-Ouest avec les sauvages. 64

Minute par Miles McDonell, 24 mai 1811. Rapporte l'opposition de sir Alexander McKenzie à la colonie de la Rivière-Rouge. 66

Selkirk à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 14 février 1815. Fait rapport de l'hostilité de la Compagnie du Nord-Ouest à la colonie de la Rivière-Rouge, et sur les moyens qu'elle prend pour soulever les sauvages. 68

1815.

Déclaration de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sans date, marquée n° 9. Expliquant que l'embargo mis sur les vivres secs de la Compagnie du Nord-Ouest n'est qu'une mesure de précaution. Page 75

Miles McDonell à Selkirk, 25 juillet 1815 (extrait). Rapporte l'attaque faite par la Compagnie du Nord-Ouest sur la colonie; colons et biens protégés par les sauvages; arrivée de McLeod et de cinq ou six hommes qui pourront s'occuper des récoltes jusqu'à l'arrivée de renforts. Il (McDonell) est prisonnier jusqu'à ce que la Compagnie du Nord-Ouest le transporte à Montréal. Spencer est aussi prisonnier. Probabilité que les colons se plaindront de mauvais traitements parce qu'ils sont maintenant sous l'influence de la compagnie. Entend dire qu'on va les établir à la baie Matchedash sur des terres de la couronne qu'on obtiendra pour eux. 77

21 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 58). Rappelle rapport du 15 mai annonçant qu'il avait établi plusieurs soldats du 10e vétérans royaux avec leurs familles sur la route entre Frédéricton et le Saint-Laurent. A envoyé un détachement du même corps pour aider aux colons sur la rivière Saint-François. Ceux qui le mériteront seront licenciés et recevront une concession de terre. Demande autorisation pour exécuter ce plan, afin que ceux qui font encore partie de l'armée puissent être licenciés; aussi qu'il soit permis de temps à autres de licencier les soldats qualifiés, afin d'augmenter le nombre des colons. 79

22 août, Kingston. Sir Frederick Robinson à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 2 novembre (n° 72), laquelle voir.

22 août, Québec. Loring à Ryland. Appendice 5, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

27 août, Québec. Drummond à Bathurst (n° 59). Rapport favorable de McDouall sur la situation du nouveau poste sur le lac Huron (*voir* 15 août, n° 56, p. 5 de ce volume). Havre excellent, site avantageux pour le village, et sol aux alentours beaucoup meilleur qu'on l'avait d'abord dit, avec bois pour construction de navires; description des fortifications. Si Michilimakinak n'était la clef pour arriver aux sauvages de l'Ouest, il n'y aurait guère raison de regretter sa perte. L'île sur laquelle le nouveau poste est érigé, maintenant appelée île Drummond, devra être achetée des sauvages; enverra réquisition pour marchandises nécessaires pour en payer le prix. Il paraît que les États-Unis sont disposés à violer le traité en ce qui concerne le territoire des sauvages; ils envoient ouvertement des troupes pour établir des postes. Sous prétexte de convoquer un grand conseil des sauvages pour traiter de la paix, on paraît vouloir détruire les tribus qui refuseront de céder leurs territoires. Demande instructions. L'officier américain commandant à Michilimakinak, d'après le rapport de McDonall, admet que les Américains, en vertu du traité, n'ont pas le droit " d'occuper le territoire des sauvages ou d'y ériger des forts qu'ils " ne possédaient pas avant la guerre; mais que néanmoins la chose est " décidée et qu'elle sera faite ". A écrit à Baker à Washington à ce sujet. 81

28 août, Québec. Ryland à Loring. Appendice 7, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

30 août, Québec. Cochran à Ryland. Appendice 8, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

8 septembre, Québec. Le même au même. Appendice 9, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

12 septembre, Montréal. Affidavit de W. Gray. Partie d'appendice 2, incluse dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

12 septembre, Québec. Loring à Ryland. Appendice 10, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76), 10 novembre, laquelle voir.

14 septembre, Québec. Cochran à Ryland. Appendice 11, inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

1815.

22 septembre, York. Liste des colons de la Rivière-Rouge arrivés à Holland-River le 6 septembre. Incluse dans Drummond à Bathurst, 2 novembre (n° 72), laquelle voir.

22 septembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 60). Concernant correspondance de Felton au sujet de sa concession de terre, déjà transmise. Transmet une autre lettre de Felton demandant de référer aux conditions auxquelles lui et ses associés se sont tournés vers le Canada. Page 86

Incluse. Felton à Loring, 12 septembre. Dit que Whitcher et lui se sont embarqués avant d'avoir reçu la dépêche de Bathurst changeant les termes de leur contrat avec Sa Seigneurie. 87

23 septembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 61). Un bon plan pour coloniser les terres inoccupées serait que, lorsqu'on réduit les corps provinciaux par suite de la paix générale, au lieu de licencier les hommes, de les garder dans le service pour un an, durant lequel ils seraient placés sur les terres de la couronne, qui leur seront concédées à l'expiration de ce temps en proportions déterminées. Par ce moyen les officiers resteraient avec les hommes pendant un certain temps et leur influence aurait un bon effet. Les provisions, matériel, etc., seraient sous les ordres de l'intendance. Beaucoup sont des artisans, de sorte que la terre serait bientôt défrichée et les maisons érigées. La plupart des hommes et des officiers sont du pays et constitueraient une excellente milice; recommanderait de laisser à ceux qui s'établissent, leurs armes et accoutrements. Autres avantages. Les hommes qui ne voudraient pas s'établir seraient employés durant l'année à ouvrir des chemins, etc. 89

23 septembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 62). Arrivée des transports amenant les colons; inconvénients de leur arrivée tardive; ils ont été expédiés sans retard dans le Haut-Canada, où ils se sont fixés. A des craintes au sujet du retard de l'*Eliza* amenant colons de Greenock. Rapports favorables reçus sur les progrès de la colonisation dans les deux provinces. Colonies établies sur trois points dans le Haut-Canada: 1° dans le comté de Glengarry; 2° sur la Rideau pour ouvrir une route par cette rivière entre Ottawa et Kingston; 3° sur la baie de Quinté. Dans le Bas-Canada la colonie de la rivière Saint-François est prospère. On devrait être averti de bonne heure s'il est question d'envoyer un grand nombre de colons au printemps, afin qu'on prenne mesures. 93

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 63). Remercie d'être relevé de son commandement; il ne l'aurait pas demandé sans les raisons les plus pressantes. La saison est avancée, mais espère pouvoir recevoir autorisation de transmettre le commandement et l'administration à l'officier supérieur à temps pour pouvoir partir avant la clôture de la navigation. 95

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 64). Transmet preuve dans l'enquête sur le cadavre de Wm Thompson, caporal dans les marins royaux, assassiné par Francis Ansell, à bord du *La Traave*. Le procès, jugement extraordinaire des juges; transmettra leur rapport aussitôt reçu. Ansell envoyé en Angleterre pour procès; gravité des questions soulevées au point de vue de la justice criminelle et civile dans le pays. 97

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 65). Trois vacances dans le Conseil exécutif; recommande nomination de John Richardson, James Irvine et A. L. J. Duchesnay. 99

27 septembre, Québec. Le même au même (n° 66). Le télégraphe annonce arrivée dans le fleuve du transport 638, avec 40 familles, ayant fait voile de Greenock le 6 août. 100

(Dans la lettre du 23 (n° 62) craintes exprimées au sujet du retard du transport *Eliza* parti de Greenock; c'est probablement le même navire que celui appelé ici 638.)

18 octobre, William Henry. Davis à Bathurst. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 octobre, laquelle voir.

1815.
18 octobae, William Henry. Davis à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 octobre, laquelle voir.

23 octobre, Québec. Loring à Heriot. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78), 10 novembre, laquelle voir.

24 octobre, Québec. Heriot à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78), 10 novembre, laquelle voir.

25 octobre, Québec. Loring à Heriot. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78), 10 novembre, laquelle voir.

25 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 73). Vu les loyers élevés, l'incertitude de pouvoir rester en possession, et autres désavantages que présentent les édifices loués pour bureaux publics, a soumis la question d'acquérir des propriétés pour cette fin à un conseil de fonctionnaires, qui se prononcent fortement en faveur de l'achat. A conséquemment acheté immeuble près du Château Saint-Louis, et sollicité l'approbation de Sa Seigneurie. Page 127

Incluses. Délibérations du conseil, 28 juillet 1815. 130

Plan annexé aux délibérations. 132

Foster au président du conseil des fonctionnaires, soumettant la question d'achat pour considération, 24 juillet. 133

W. H. Robinson à Foster, 22 juillet, recommandant l'achat d'un immeuble pour les bureaux publics. 134

Etat, 28 juillet, du montant annuel nécessaire pour l'entretien des départements militaires, à Québec, soit £600 monnaie courante 135

Fred. Grant à Robinson, 21 juillet, offre de vendre la propriété rue Saint-Louis pour l'usage des départements militaires. 136

Peter Brehaut à Robinson, 21 juillet, offre de vendre son immeuble pour l'usage des départements militaires, avec état des charges que l'acquéreur devra accepter. 137

L'acceptation de l'offre est annexée. 138

26 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 67). Transmet proposition du major Davies; croit qu'il est capable de mener l'entreprise à bonne fin. 101

Incluses. Davies à Drummond, 18 octobre. Il prie de transmettre sa proposition à Bathurst. Si son grade dans l'armée est un empêchement, il est prêt à prendre sa retraite avec la nouvelle demi-solde, en gardant son grade progressif. 102

Davies à Bathurst, 18 octobre. Propose de fonder une colonie de Gallois. 103

27 octobre, Québec. Heriot à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst (n° 78) 10 novembre, laquelle voir.

29 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 68). Transmet documents concernant la conviction et la condamnation à mort de John Tyrie Wilson, pour vol dans les magasins, et de George Cross, pour vol avec effraction, et dont la sentence a été commuée en celle de transportation. Ils ont été placés sur le transport *Eliza* pour être livrés aux autorités au premier port de débarquement. 105

29 octobre, Québec. Le même au même (n° 69). Requête de Caldwell, percepteur général, pour augmentation d'appointements, a été soumise à un comité qui l'approuve. Vu augmentation des charges, croit que de £400, avec £100 pour commis et papeterie, les appointements devraient être portés à £1,000, toutes dépenses comprises. 107

29 octobre, Québec. Le même au même (n° 70). Conformément à la demande du capitaine Dobbs, M. R., qu'une concession de terre devrait être faite à ceux qui s'enrôlent comme marins pour le service sur les lacs après trois années de service, il a autorisé la promesse que ces hommes recevront une concession de 100 acres chaque s'ils désirent s'établir. Par ce moyen on obtiendra une sorte de milice navale toujours disponible; son importance pour la sécurité de la province. 109

1815.
30 octobre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 71). Fait rapport, d'après inspection personnelle, du succès de la colonisation sur la rivière St-François sous la direction de Heriot. Difficulté de concentrer les colons, vu les grandes concessions auxquelles on a ajouté par achat. Conseille qu'en faisant ces concessions, considérables on devrait exiger des garanties qu'elles seront colonisées. Demande instructions quant à l'étendue de terre à accorder aux officiers qui s'établissent, et réfère à sa lettre n° 61 du 23 septembre, pour l'échelle qu'il avait proposée. A cru devoir augmenter les rations sur les représentations des surintendants, et a donné ordres en conséquence. Page 111

Incluses. Les nouvelles instructions. 115

2 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 72). Réfère à sa lettre du 16 août, (pas de n°) et aux documents inclus, concernant colons de la Rivière-Rouge. Transmet lettre de sir Frederick Robinson, alors gouverneur du Haut-Canada, laquelle contient une lettre de W. McGillivray qui dit que des colons, dont le nombre est donné dans un état annexé, sont partis de la Rivière-Rouge pour le Haut-Canada. A ordonné des rations et a recommandé à Gore de leur concéder des terres. 116

Incluses. Sir Frederick Robinson à Drummond, 22 août. Transmet lettre de McGillivray concernant des colons de la Rivière-Rouge pris sous la protection de la Compagnie du Nord-Ouest. Désire renseignements sur le sujet. S'ils doivent faire de bons colons, il aimerait à les placer sur la Rideau. 118

Déclaration concernant les colons de la Rivière-Rouge, 15 août 1815, signée W. McGillivray, pour la Compagnie du Nord-Ouest. Donne historique de l'entreprise de Selkirk pour la colonisation de la Rivière-Rouge depuis 1811. 128

Listes des colons de la Rivière-Rouge arrivés à Holland-River, 6 septembre 1815. Noms et familles indiqués. 125

3 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 74). Vu la destruction des provisions de l'intendance par le feu de la basse-ville, Québec, et le risque de perdre les provisions des casernes, dans un autre magasin, lesquelles, valant £100,000, n'ont été sauvées qu'avec la plus grande difficulté et danger pour les troupes, vu aussi les loyers énormes exigés pour ces magasins peu sûrs, propose d'ériger une bâtisse convenable en dedans des murs et une autre sur le quai du Roi, à l'abri du feu. 139

3 novembre, Québec. Rapport du conseil exécutif. Inclus dans Drummond à Bathurst (n° 76) 10 novembre, laquelle voir.

10 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 75). Demande instructions quant à la réception à faire à Joseph Bonaparte, Saint-Jean d'Angely, son fils, et autres adhérents de Napoléon Bonaparte, récemment débarqués aux Etats-Unis, au cas où ils viendraient au Canada. 141

10 novembre, Québec. Le même au même (n° 76). Transmet rapport du conseil exécutif sur le cas de Stephen Sewell, solliciteur général. 142

Inclus. Rapport. 143

3 novembre. Appendice (n° 1). J. Stuart à ——— 30 mars. 148

N° 2. Affidavit de M. Kay, 29 mars. 150

Affidavit de W. Gray, 12 septembre. 155

N° 3. Sewell au commissaire général, 28 mars. 157

N° 4. Rapport du comité de tout le conseil sur l'affaire Sewell. 161

N° 5. Loring à Ryland, 22 août, demandant renseignements sur la suspension de Sewell, solliciteur général. 163

N° 6. Bathurst à Drummond, 13 juin. Demandant renseignements concernant la suspension de Sewell. 164

N° 7. Ryland à Loring, 28 août. Le Conseil désire avoir les documents originaux dans l'affaire Sewell, afin de pouvoir faire un autre rapport. 165

1815. N° 8. A. W. Cochran à Ryland, 30 août. Les documents demandés sont à Montréal, mais seront transmis aussitôt reçus. Page 166

N° 9. Cochran à Ryland, 8 septembre. Les documents demandés furent, par ordre de Prevost, envoyés à Montréal pour des fins privées. Lorsqu'ils reviendront ils seront envoyés au Conseil. 167

N° 10. Loring à Ryland, 12 septembre. Ne peut attribuer retard dans le renvoi des documents qu'à l'absence de Stuart, auquel ils ont été confiés. 168

N° 11. A. W. Cochran à Ryland, 14 septembre. Les documents originaux sont présentement transmis avec affidavit ajouté. 169

10 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 77). Réquisition pour papeterie. 170

10 novembre, Québec. Le même au même (n° 78). Attire l'attention sur l'adresse conjointe des deux Chambres du Haut Canada demandant l'amélioration du service des postes dans cette province. Transmet correspondance avec Heriot à ce sujet, et prie qu'on prenne des mesures pour améliorer les moyens de communication avec la province d'en haut.

Incluses. Loring à Heriot, 23 octobre. Désire renseignements sur le service des postes de Montréal à Kingston, Kingston à York, de là à Niagara et Amhertsburg, avec arrangements pour les localités intermédiaires; manière de transporter les malles, etc. Le revenu est plus que suffisant pour couvrir la dépense d'un service convenable; à moins qu'on ne le donne, Drummond devra rétablir les exprès militaires à grands frais pour le gouvernement. 173

Heriot à Loring, 24 octobre. Vu le prix exorbitant demandé par les entrepreneurs pour le transport des malles deux fois la semaine, il a employé les courriers déjà au service des postes pour porter les malles en vertu d'un contrat par écrit pour un an, avec garantie. Lundi est le jour du courrier à Kingston et Montréal; il quitte Kingston le soir, arrive à Brockville le mardi, Cornwall mercredi et Montréal jeudi; entre York et Kingston deux courriers sont employés à £171 par an chaque, et le directeur de la poste à York a reçu instruction d'établir un service hebdomadaire pour et de Niagara. Le directeur à Amherstburg a refusé de reprendre ses fonctions depuis la guerre; les lettres pour et de cette localité en été étaient si peu nombreuses, qu'en hiver on n'employait un courrier qu'une fois par mois (sic). Faut observer ordre d'économiser. Pertes personnelles par suite de défalcations de directeurs de postes dans le Haut-Canada, qu'il n'a pu recouvrer. 175

Loring à Heriot, 25 octobre. La réponse pas satisfaisante, un meilleur service ferait augmenter les recettes; vu la manière négligente dont le service se fait personne n'y a confiance, et les commerçants aussi bien que les habitants saisissent toutes les occasions de faire remettre leurs lettres par mains privées, d'où perte d'un grand revenu. Drummond n'approuve pas qu'on laisse au directeur à York le soin d'organiser le service entre cette localité et Niagara et de trouver un directeur pour Amherstburg; ceci devrait être sous la surveillance directe du sous-directeur général des postes. L'importance du service pour Amherstburg. Les ordres d'économiser ne doivent pas être suivis au détriment des intérêts du Haut-Canada. 177

Heriot à Loring, 27 octobre. Regrette que sa lettre du 27 octobre n'ait pas donné satisfaction. Il a été empêché de dépensor tout le revenu pour l'amélioration du service par le directeur général des postes. Quant à la nomination des directeurs de bureau locaux il est obligé de se fier à la recommandation du doyen des directeurs dans chaque province. 179

10 novembre, Québec. Drummond à Bathurst. Transmet rapport spécial des juges sur le procès de Francis Ansell. 181

11 novembre, Québec. Selkirk à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

1815.
18 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 80). Transmet requête de Placknett. Sir George Prevost, qui le nomma, peut donner renseignements sur son mérite et ses services. Page 182

Incluse. Requête de T. J. Placknett, 1er novembre 1815, exposant pertes subies, les causes, et demandant demi-solde et rations. 183

Placknett à Bathurst, 1er novembre. A transmis requête par Drummond. 186

Appendice A. Commission de Placknett comme garde-magasin, 3 décembre 1812. 187

B. Ordres du colonel Vincent concernant les canonnières, 18 décembre 1812. 188

Autres ordres *C.* à *E* et certificat de l'amiral Nelson quant à la valeur de ses améliorations aux cabestans, et reçus pour argent payé pour le service public. 189 à 192

19 novembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 81). Sur les grandes qualités du commodore Owen. 193

28 novembre, Montréal. W. McGillivray à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst, 6 décembre, laquelle voir.

6 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 82). Transmet documents relatifs à la disposition de la colonie de Selkirk, Rivière-Rouge. Son opinion sur la proposition de Selkirk pour un détachement de troupes. A eu de Robinson, commissaire général, un rapport démontrant que d'après tout ce qui est raisonnablement possible l'idée de Selkirk ne pouvait être exécutée. Transmet lettres et documents de W. McGillivray en faveur de la Compagnie du Nord-Ouest en réponse aux déclarations de McDonell. Selkirk craignant pour sa vie, on lui a permis d'amener un officier et cinq ou six soldats à ses dépens, pour l'accompagner à la Rivière-Rouge le printemps dernier. 195

Incluses. Selkirk à Drummond, 11 novembre. Erreurs de Maitland, Garden et Auldjo; ils ont omis certaines explications. Nouvelles raisons pour avoir secours de militaires. Transmet narration des événements à la Rivière jusqu'au 18 juin, préparée par Miles McDonell, démontrant nécessité de secours. Résume récit de McDonell, et indique les passages se rapportant surtout à ce sujet. Nécessité de protection militaire apparente d'après la condition des colons qui ont été chassés. 198

Esquisse sur la conduite de la Compagnie du Nord-Ouest envers la colonie de la Rivière-Rouge depuis septembre 1814 jusqu'à juin 1815, inclusivement. Sous forme de journal, chaque paragraphe numéroté, jusqu'à 41. 205

Réponse de W. McGillivray à l'esquisse de McDonell, 28 novembre 1815. 226

McGillivray à Robinson, 15 août. Donne avis de la condition de la colonie de la Rivière-Rouge et demande protection pour les pauvres colons. 235

Agents de la Compagnie du Nord-Ouest à Goulburn, 18 mars 1815. Expliquent l'attitude de la compagnie envers la colonie de Selkirk, et leur crainte pour les colons, qui supporteront les conséquences des projets visionnaires de Selkirk. 236

Déclaration du même jour à la suite. 241

7 décembre, Québec. Loring à Heriot. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 décembre, laquelle voir.

8 décembre, Québec. Heriot à Loring. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 décembre, laquelle voir.

10 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 83). Réfère à lettre précédente sur service des postes, et entre dans les détails pour démontrer l'opportunité de destituer Heriot, sous-directeur général des postes.

1815.

Incluses. Loring à Heriot, 7 décembre. Désire avoir renseignements complets sur service des postes entre York, Niagara et Amherstburg. Son Excellence est surpris qu'on le laisse à recueillir renseignements par-ci par-là. Page 252

Heriot à Loring, 8 décembre. N'est responsable qu'au directeur général, et n'a à recevoir d'ordre que par l'entremise du secrétaire de ce dernier. Ne sait pas si le directeur à York a établi des bureaux à York et Amherstburg. Les améliorations ne peuvent venir qu'avec l'augmentation du revenu. 254

18 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 84). A l'égard des sauvages a suivi la routine ordinaire, et comme commandant en chef des troupes, a nommé un surintendant des sauvages pour le Haut-Canada. S'aperçoit que ce droit, cependant, a été transféré à l'administration civile; pour le plus grand bien des sauvages et du service il paraîtrait préférable de remettre la direction aux autorités militaires, ce qui ne pourrait se faire en temps plus favorable que le présent. 256

18 décembre, Montréal. Barnes à Beckwith. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 décembre, laquelle voir.

23 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 85). Rappelle la requête de la législature du Bas-Canada en faveur de de Salaberry pour récompense de ses services, et recommande une réponse favorable. 259

23 décembre, Québec. Beckwith à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 26 décembre, laquelle voir.

24 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 84). A pu racheter les billets de l'armée; le total de ceux qui restent en circulation n'excède pas £400 monnaie courante. Bon accueil fait aux billets de l'armée. 261

26 décembre, Québec. Le même au même (n° 87). Annonce désastre qui a frappé quatre sur huit des transports qui étaient partis avec artillerie et provisions pour les lacs. Pas de nouvelles des quatre autres. 263

26 décembre, Québec. Le même au même (n° 88). Plaintes des colons envoyés en Haut-Canada pour rejoindre leurs amis ont été, après enquête, déclarées non fondées. 266

Incluses. Beckwith à Drummond, 23 décembre. Transmet rapport de Barnes. Exigences de Holliday, envoyé comme instituteur. 268

Barnes à Beckwith, 18 décembre. Fait rapport que les colons sont bien, et que les plaintes ne proviennent que de quelques mécontents, ayant à leur tête William Old, avocat et marchand en banqueroute, Holliday, instituteur, et Francis Allen, avocat, qui ont rédigé des requêtes au prince régent, demandant rations entières pour les enfants et du rum. Colons de la rivière au Raisin contents; on a fait donner des couvertures aux familles qui n'en avaient pas reçues. 270

26 décembre, Québec. Drummond à Bathurst (n° 89). Nouvelles plaintes contre Heriot. Exemples de sa mauvaise administration. 273

Pas de date. Déclaration de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

Déclaration par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, marquée 6. Incluse dans Drummond à Bathurst, 16 août 1815, laquelle voir.

Fonctionnaires, 1815.

Q.—134 1.

1815.

13 janvier, Amirauté. Croker à Goulburn. Ordres seront donnés pour passage de Prevost et sa suite. Page 3

9 février, Whitehall. Butler (Conseil Privé) à Bunbury. Transmet copie de requête de Flowerden et Davidson demandant permission d'exporter des provisions pour marine à Québec et de là à New-York. Il désire savoir de Bathurst s'il y a objection à envoyer à Québec des instructions semblables à celles qui ont déjà été transmises aux gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, concernant les navires venant de la Grande Bretagne avec cargaison pour les Etats-Unis. 83

Incluse. La requête. 84

10 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Trésorerie approuve les moyens pris par Bathurst pour aider aux personnes allant s'établir au Canada. 207

11 février, Trésorerie. Le même à Bunbury. Concernant Miss Buller, fille d'un "loyaliste", les règlements ne permettent pas qu'on lui fasse une allocation sur le montant pour assister les loyalistes ; mais vu qu'il s'agit d'un cas de misère extrême, on lui accorde £50 sur le fonds de bienfaisance royal ; mais elle ne peut attendre davantage. 208

11 mars, Washington. Baker à Castlereagh. Incluse dans Marier à Bunbury, 1er mai, laquelle voir.

13 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet requête du lieut. W. Herron (Heron ?) pour permission de s'établir dans l'Amérique Britannique du Nord. 50

13 mars, Bureau du transport. McLeay au même. Conformément au désir de Bathurst, le conseil du transport fournira 5,000 tonneaux de jauge pour le transport de colons de la Clyde à Québec, et même chose pour ports d'Irlande ; désire savoir pour combien de personnes il faut aménager les transports. 140

15 mars, Affaires étrangères. Marier au même. Transmet six copies du traité de Gand, conclu le 24 décembre, ratifié et échangé à Washington le 17 dernier 96

15 mars, Spring Gardens. Harrison au même (confidentielle). Transmet lettre de Reid, de Reid et Irving, pour savoir ce qu'il faut répondre. Demande aide pour expédier au Canada un jeune homme qui a fait un mariage indiscret. 209

16 mars, Bureau du transport. Liste des transports sur le Saint-Laurent et à Halifax. 141
(Liste donne nom et jaugeage de chaque navire.)

20 mars, Bureau du transport. Etat des préparatifs pour ramener les troupes d'Amérique. 20,000 hommes doivent être embarqués à Québec. 144

Deuxième état en date du 23 mars annexé. 146

21 mars, Amirauté. Barrow à Goulburn. Ordre a été donné au capitaine du N. S. M. *Penelope* de prendre à son bord à Québec, Prevost et sa suite. 4

21 mars. Portobello. Morison à————. Incluse dans Harrison à Goulburn, 13 avril, laquelle voir.

22 mars, Ile de Skye. Certificat de réputation de Shaw. Inclus dans Beckett à Goulburn, 22 août, laquelle voir.

27 mars, Amirauté. Croker à Goulburn. Un navire devra être envoyé au contre-amiral Griffith à Halifax pour fournir convoi à trois divisions de transport. 5

29 mars, Bureau du transport. McLeay au même. Envoie liste des transports pour ramener troupes d'Halifax et Québec ; doit-on en retenir aucun pour prendre des émigrants pour le Canada ? 148

1815. *Incluses.* Liste des transports pour ramener 3,000 hommes d'Halifax et 20,000 de Québec. Page 149
(Nom et jangeage de chaque navire.)
Autre liste datée le 31 est annexée; il y a quelques différence dans l'ordre des noms. 154

3 avril. Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet ordre de la Chambre des Pairs demandant correspondance au sujet des armements sur les lacs d'Amérique. 6
Suit titre du rapport en date du 21 février. 7

7 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de Prevost contenant requête pour une pension de Richardson, de la marine provinciale. 210

7 avril. Bureau des vivres. Commissaires des vivres à Harrison. Incluse dans Lushington à Goulburn, 17 avril, laquelle voir.

11 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Concernant les émigrants à transporter en Canada sur l'un des transports, envoie extrait d'une lettre de Young, agent des transports à Deptford, demandant que les familles reçoivent instruction de s'adresser à lui quand prêtes, aussi leurs noms, etc. 158
Young à McLeay, 10 avril. Extrait mentionné. 159

12 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet copie de lettre de Prevost, annonçant qu'il à tiré pour £10,000 pour payer les milices incorporées. 211
Incluse. Prevost à Harrison, 1er décembre 1814. A tiré pour £10,000 pour payer les milices incorporées du Haut Canada. 212

13 avril. Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre d'une personne qui paraît désirer vivement être employée à expédier des colons au Canada. 213
Incluse W. Morison à ———. Désire être employé à l'expédition d'émigrants; envoie des témoignages attestant les bons soins qu'il a eu pour les émigrants lors de son dernier voyage à l'Ile du Prince-Edouard. Se croit compétent à choisir et gréer des navires pour le bien-être des passagers. 214

17 avril, Downing Street. Vansittart à Goulburn. Envoie une lettre à laquelle il lui demande (à Goulburn) la permission de répondre. 216
(La pièce n'est pas avec la lettre qui précède.)

18 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. A reçu et communiqué au conseil la liste des personnes qui ont obtenu la permission d'aller au Canada; envoie extrait de lettre de Young, recommandant que celles qui sont prêtes se rendent à Deptford le plus tôt possible. 160
Inclus. Extrait portant la date du 7. 161

19 avril, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires des vivres demandant que l'intendance prenne le surplus des provisions obtenues pour la marine, mais que la cessation de la guerre rend inutiles. Existe-t-il d'autres services, à part celui des garnisons mentionnées, auxquels le reste des provisions pourrait être appliqué? 217

Incluse. Commissaires des vivres à Harrison, 7 avril. Appelant l'attention sur le surplus des provisions envoyées pour l'usage de la marine et devenues inutiles par la cessation de la guerre, et demandant que l'intendance aux Bermudes, à Halifax et à Québec ait ordre de les recevoir des magasins des entrepreneurs pour compléter leurs approvisionnements de l'année. 218

— avril, Bureau du transport. Baker à Goulburn. Le revérend Lewis Williams peut recevoir un passage gratuit pour Québec à bord du *Phœnix* et peut partir immédiatement. 162

21 avril, Belfast. Certificat de Stephen Daniel. Inclus dans Planta à Goulburn, 8 mai. *Voir* cette dernière.

21 avril, Belfast. Recommandation de Woolsey, Stewart et Cie. Incluse dans Planta à Goulburn, 8 mai. *Voir* cette dernière.

22 avril, Belfast. Stewart à Castlereagh. Incluse dans Planta à Goulburn, 8 mai. *Voir* cette dernière.

1815.
24 avril, Amirauté. Barrow à Bunbury. Envoie pour opinion et instructions, les noms de 25 soldats pris les armes à la main contre Sa Majesté dans le Haut-Canada, et actuellement en prison à Dartmoor. Page 8

Liste des prisonniers en question. 9

26 avril, Bureau du transport. McKay à Goulburn. Demande renseignement sur les sommes à être payées par les colons qui se rendent à Québec, renseignement demandé par Young. 163

Incluse. Young à McKay, 25 avril. Renseignement demandé sur les sommes à être payées par les colons qui s'embarquent. 164

1er mai, Affaires étrangères. Morier à Bunbury. Transmet extrait d'une dépêche de Baker disant que le pied de la paix des Etats-Unis est fixé à 10,000, à l'exclusion du génie. 97

Inclus. Extrait d'une dépêche de Baker, datée 11 mars. Les différends entre le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis à propos du pied de paix de l'armée établi en fixant le nombre à 10,000, à l'exclusion du génie. 98

1er mai, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Les rations distribuées aux colons à destination du Canada sont les mêmes que celles qui sont fournies aux soldats, à leurs femmes et à leurs familles embarqués sur les gabares. 165

4 mai, Québec. Beckwith à Robinson. Incluse dans Lushington à ——, 2 octobre. *Voir* cette dernière.

6 mai, Bureau du transport. Baker à Goulburn. Les commissaires espèrent envoyer dans quelques jours deux gabares à la Clyde pour recevoir une partie des émigrants et distribuer des rations aux autres en attendant l'arrivée des navires. 166

8 mai, St-James Square. Planta à Goulburn (personnelle). Envoie requête pour le cas où le gouvernement jugerait à propos d'employer la maison dont il a été question (apparemment la maison Stewart de Belfast). 100

Inclus. Requête de Robert Stewart, 22 avril, demandant que sa maison soit employée soit en qualité de commissaire ou en celle d'agent commercial aux Canadas. Les pertes dans la pémissule en 1810, 1811 et 1812. Inclus certificat, etc. 101

Recommandation de la maison Woolsey, Stewart et Cie, datée 21 avril. 103

Certificat de Stephen Daniel, 21 avril. 104

11 mai, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Felton avait demandé des terres dans la Nouvelle-Hollande, mais aujourd'hui il en demande dans le Canada. Suppose qu'elles seront accordées avec les restrictions et les avantages ordinaires. 105

13 mai Gardes à cheval. Frédéric (duc d'York) à Bathurst. A fait une enquête au sujet du malheureux événement survenu dans la prison de Dartmoor. La décharge d'armes à feu sur les prisonniers aurait pu tout d'abord être justifiée par leur conduite turbulente, mais son étendue doit être attribuée au manque d'assurance chez les troupes et à l'absence d'efforts chez les officiers. Elle n'est pas due à de l'animosité contre les prisonniers américains, mais à un défaut d'expérience chez la milice plutôt qu'à une absence de disposition à protéger des prisonniers de guerre. Cependant, la conduite des troupes mérite une censure sévère. Envoie copie d'une lettre de remontrances adressée à l'officier commandant de la milice de Somerset et qui, espère-t-il, fera une impression profonde sur les officiers et les soldats. 51

Inclus. Calvert à Bathurst, même date. Transmet copie d'une lettre adressée au major général Brown, commandant à Plymouth et dans le district occidental. 53

Calvert à Brown, même date. Le prince régent ne peut blâmer les premières mesures qui ont été prises pour mettre fin à la révolte dans la prison de Dartmoor, et le fait d'avoir tiré par-dessus la tête des prisonniers qui s'étaient mutinés dénote une indisposition à recourir aux extré-

1815.

mités. Mais la conduite subséquente des troupes en faisant feu après que la résistance eut cessé a causé au prince régent un chagrin et une affliction difficiles à exprimer; dire cela aux troupes de la façon la plus solennelle. Le commandant en chef censure la négligence des officiers qui ne sont pas accourus sur le terrain dès que l'alarme fut donnée. S'ils avaient fait leur devoir, il est probable que quelques-unes des déplorables conséquences du tumulte auraient été évitées. Page 54

13 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet requête de Campbell, agent de colons allant au Canada, à l'effet qu'on leur permette d'apporter avec eux leurs outils et certains articles d'ameublement, avec leurs armes. Demande l'opinion de Bathurst au sujet de cette requête. 219

16 mai, Bureau du transport. McLeay au même. Charles Whitcher et sa femme, avec deux serviteurs et deux servantes, peuvent s'embarquer immédiatement à bord de l'*Emily* à Deptford. 167

21 mai, Amirauté. Barrow à Bunbury. Transmet copie de lettre de Yeo, relative aux accusations portées contre Prevost. 24

Incluse. Yeo à Croker, 19 août. Nie l'accusation portée par Prevost à l'effet qu'il (Yeo) a pris des moyens en sous-mains pour obtenir des informations contre lui (Prevost). 25

24 mai, Whitehall. Beckett à Goulburn. Envoie requête de Lee à l'examen de Bathurst. 111

25 mai, Québec. Drummond à Torrens. Incluse dans Torrens à Goulburn, du 15 juillet. *Voir* cette dernière.

26 mai, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le conseil ne peut accommoder madame Tunstall et trois enfants, non plus que M. John Simpson, sa femme et sa famille, à moins qu'ils ne s'embarquent sur l'un des bâtiments nolisés à la Clyde pour les colons. 168

26 mai. Québec. Dobbs au Bureau du transport. Incluse dans McLeay à Goulburn, 10 juillet. *Voir* cette dernière.

30 mai, Bureau du transport. McLeay à Goulburn (deux lettres). John Simpson, sa femme et sa famille et madame Tunstall et ses trois enfants peuvent être accommodés d'un passage à Québec, pourvu qu'ils se rendent immédiatement à Portsmouth pour embarquement. 170

30 mai, Québec. Beckwith à Robinson. Incluse dans Lushington à———2 octobre. *Voir* cette dernière.

3 juin, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Relativement à la demande d'instructions à être données aux officiers de Portsmouth pour le bagage et les effets de Prevost, il n'a pas été donné d'instructions, attendu que les effets des gouverneurs sont sujets aux mêmes règlements que ceux appartenant à tous les autres sujets de Sa Majesté. 220

4 juin, Québec. Instructions à Heriot. Incluse dans Lushington à———2 octobre. *Voir* cette dernière.

6 juin, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Les accusations portées par Yeo contre Prevost exigent une enquête. Il doit réunir une cour martiale devant laquelle Yeo doit porter des accusations précises. 57

9 juin, Whitehall. Beckett à Goulburn. Désire que le pardon de Plackett soit envoyé à Québec. 112

15 juin, Whitehall. Circulaire de Sidmouth. Incluse dans Addington à Goulburn, 19 décembre. *Voir* cette dernière.

20 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Demande à Bathurst d'ordonner à l'inspecteur général des bois du Haut et du Bas-Canada d'accorder gratuitement à MM. Usborne et Cie et à MM. Idles la permission de tailler des mâts sur les réserves de la Couronne, ces messieurs ayant fait le contrat de fournir des mâts, beauprés, etc., pour la marine. 11

20 juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. A soumis les documents relatifs aux mérites du lieutenant-colonel Harvey, et le commandant en chef serait heureux d'avoir l'occasion de suggérer au prince régent les moyens d'exprimer son approbation de la conduite de Harvey. 58

1815.

22 juin, Affaires étrangères. Morier à Goulburn. Chipman et Bouchette seront adjoints à la commission chargée d'exécuter les articles 4 et 5 du traité conclu avec les Etats-Unis et doivent se rendre à St-Andrews. Page 106

22 juin, Affaires étrangères. Le même au même. Transmet lettre de Barclay, contenant liste des instruments mathématiques nécessaires pour déterminer la frontière. 107

Barclay à Morier, 14 juin. Il faut s'assurer de la compétence de Bouchette. S'il ne réunit pas les qualités de mathématicien et d'arpenteur pratique, il faudra employer deux personnes. 108

23 mai, Amirauté. Croker à Goulburn. Conformément aux instructions de Bathurst pour le procès de Prevost, sir James Yeo est arrivé. 10

23 juin, Amirauté. Le même au même. Ordres ont été envoyés de faire remettre en liberté les hommes arrêtés à bord des gabares à destination du Canada. 12

23 juin, Bureau du transport. McLeay au même. Un médecin doit-il être attaché à chacun des bâtiments qui doivent transporter des colons de la Clyde au Canada? 171

24 juin, Bureau du transport. Le même au même. Envoie extrait d'une lettre de Champion, agent des transports, à l'effet que le receveur des douanes, à Greenock, a soulevé des difficultés au sujet des gabares portant des colons. Demande que des ordres soient donnés pour empêcher que des obstacles soient mis dans le chemin. 172

Inclus. Extrait. 173

27 juin, Amirauté. Croker à Goulburn. La lettre de Campbell devra être envoyée lorsqu'elle aura été renvoyée par le régulateur de Greenock. 13

30 juin, Amirauté. Barrow au même. Vu le rapport du régulateur de Greenock, l'Amirauté ne peut remettre en liberté les matelots enrôlés de force de l'*Atlas* à ce port. 14

Inclus. McDowall à Croker. Rapport 26 juin. Il a enrôlé de force les matelots de l'*Atlas*, à cause de leurs menaces et de leur conduite séditieuse. 15

30 juin, Whitehall. Buller à Goulburn. Transmet arrêté du conseil renvoyant les plaintes de l'Assemblée contre les juges en chef de Québec et de Montréal, en ce qui concerne les règles de pratique. 85

Inclus. Arrêté du conseil exposant les faits soumis et renvoyant les plaintes, daté 29 juin. 86

3 juillet, Bureau du transport. McLeary au même. Madame Tunstall, avec ses trois enfants et servante, peuvent être placés à bord du *Golden Grove* pour Québec. 174

6 juillet, Québec. Robinson à Herries. Incluse dans Lushington à —— 2 octobre *Voir* cette dernière.

8 juillet, Québec. Le même au même. Incluse dans Lushington à —— 2 octobre. *Voir* cette dernière.

10 juillet, Amirauté. Barrow à Goulburn. Envoie copie d'une lettre du contre-amiral Griffith relative à des bâtiments des Etats-Unis qui font la pêche dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte du Labrador; une copie des instructions envoyées à Keane ne devrait-t-elle pas être adressée au contre-amiral? 17

Inclus. Griffith à Croker, 11 juin. Annonce que près de 100 bateaux de pêche appartenant aux Etats-Unis ont passé le détroit de Canso pour aller pêcher dans le Saint-Laurent et sur la côte du Labrador; il va envoyer un navire pour les surveiller. Le privilège accordé aux Etats-Unis ayant pris fin, il va donner des ordres à l'effet de saisir tous les navires étrangers entrant dans les ports ou havres. 18

10 juillet, Bureau du transport. McLeary à Goulburn. Envoie extrait d'une lettre de Dobbs, agent intérimaire des transports à Québec, concernant l'équipement de navires pour le transport de troupes de l'Amérique du Nord 175

Inclus. Extrait, 26 mai 176

1815.
11 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le rév. M. Tunstall peut avoir à bord du *Golden Grove* un passage gratuit pour Québec. Page 177

13 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Transmet lettre du secrétaire au conseil des douanes en Ecosse, relative à des difficultés survenues à Greenork à propos de bâtiments de transport portant des colons à destination du Canada. 221

Inclus. Pemberton à Lushington, 1er juillet. Les obstacles dont on se plaignait ont été enlevés par un ordre en conseil. 222

15 juillet, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Drummond au sujet de mettre sur pied de permanence le régiment d'infanterie légère de Glengarry, et demandant l'opinion de Bathurst. 59

Incluses. Drummond à Torrens, 25 mai. La milice sédentaire de Glengarry non mentionnée comme partie des troupes à être retenues; Prevost a laissé ce corps se recruter dans le service de réserve; il (Drummond) a continué cette permission à tous les corps en activité parce que les circonstances obligent les pays d'Europe et les Etats-Unis à tenir leurs armées sur le pied de guerre malgré leur intention de les diminuer. L'avantage qu'il y aurait à retenir un corps spécial. Transmet copie d'une lettre qu'il a écrite à Bathurst sur ce sujet. 60

15 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie extrait d'une lettre de Patton, agent des transports à Portsmouth, concernant l'arrivée des transports *Retreat* et *Stately* qui s'étaient séparés de l'escorte de Québec. 178

Inclus. Extrait, donnant le nombre des hommes, femmes et enfants à bord des transports et faisant partie des troupes licenciées. 175

17 juillet, Whitehall. Lack à Goulburn. La commission du conseil du commerce approuve la conduite de Prevost au sujet du revenu. 91

17 juillet, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Des instructions ont été envoyées à Champion, agent à Greenock, de donner un passage gratuit à la compagne de madame Jeffreys. 180

18 juillet, Amirauté. Barrow à Bunbury. Le capitaine West a demandé une copie attestée des instructions données à Thornton au sujet des troupes embarquées sous ses ordres. Demande qu'elle soit envoyée pour qu'elle puisse servir à la cour martiale de West.

19 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Un passage gratuit ne peut être donné à Jerrard à bord du *Golden Grove*, car ce navire a déjà son plein chargement de passagers. 181

21 juillet, Trésorerie. Lushington au même. A propos d'affecter à l'usage des colons une partie des dépôts d'avitaillement d'Halifax et de Québec, désire savoir le nombre des personnes qui seront nourries et pendant combien de temps. 223

22 juillet, Bureau du transport. McLeay au même. Comme la saison est avancée, ordre devrait être donné de compléter le plus tôt possible l'embarquement des émigrants partant de la Clyde. 182

24 juillet, Amirauté. Barrow au même. Envoie copie d'une lettre de West exposant les raisons qui lui font demander que les instructions données à Thornon soient produites à sa cour martiale (de West). Demande que la copie nécessaire soit envoyée. 20

Incluse. West à Greetham, 22 juillet. Ses raisons pour demander copie des instructions à Thornton. 21

27 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie approuvent la recommandation de Prevost à l'effet que Freer soit gardé à solde jusqu'au 24 août, afin qu'il puisse clore les affaires relatives aux dépenses publiques. 224

28 juillet, Amirauté. Barrow au même. Envoie copie d'une lettre du conseil de la marine concernant le contrat pour mâts, beauprés, etc. 22

Incluse. Conseil de la marine à Croker, 27 juillet. Les conditions du contrat pour mâts et beauprés ne sont pas encore fixées pour permettre

1815.

d'envoyer des instructions à l'inspecteur général. Si le compte des quantités, etc., suffit, il peut être envoyé immédiatement. Page 23

29 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Ordre a été donné d'accorder un passage gratuit à Hope Stewart pour aller au Canada et en revenir. 183

31 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Suivant requête, le commissaire en chef a reçu ordre d'expédier de Portsmonth £200,000 à l'ordonnateur en chef Robinson à Québec. 225

Inclus. Drummond à Harrison, 13 juillet. Rapport reçu du premier officier de l'intendance d'Halifax, à l'effet que, sur demande de l'ordonnateur en chef Robinson, il lui a expédié $120,000 pour le service des Canadas. Il a communiqué avec la Jamaïque et les Bermudes et il a appris que, en raison du prix élevé du numéraire en Angleterre, près de £20,000 ont été expédiés pour le marché de Londres. 226

31 juillet, Edimbourg. Campbell à McLeay. Incluse dans McLeay à Goulburn, 3 août. *Voir* cette dernière.

3 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Relativement au passage de Hope Stewart, il inclut copie d'une lettre de John Campbell désapprouvant le voyage de Stewart au Canada. 184

Incluse. John Campbell à McLeay, 31 juillet. Désapprouve le fait que Stewart, un commis à Greenock, reçoive un passage pour le Canada et retour. 185

3 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Envoie extrait d'une lettre de Patton, agent à Portsmouth, annonçant l'arrivée du transport *Nautilus* de Québec. 187

Inclus. Extrait, 2 août. 188

4 août, Gardes à cheval. Shawe à Bunbury. Transmet un relevé des détachements prêts à rejoindre les régiments en Amérique, et qui devraient être envoyés par les bâtiments de la saison. 62

Inclus. Relevé. 63

9 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Un passage fourni à Gerrard (Jerrard ailleurs) à bord du *Nelly*. 189

14 août, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Transmet lettre de Prevost. Vu le temps considérable que Yeo met à préparer ses accusations, il croit juste pour Prevost de transmettre sa représentation. 64

Incluse. Prevost au duc d'York, 14 août. Son désir d'un procès prochain pour défendre sa réputation. Accuse Yeo de s'être avili en cherchant à obtenir d'officiers de la marine et de l'armée des Etats-Unis des dénonciations contre lui. 65

17 août, Watternish. Shaw à Sidmouth. Incluse dans Beckett à Goulburn, 22 août. *Voir* cette dernière.

17 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Un passage est fourni à Jerrard à bord du *Rebecca* au lieu du *Nelly*. 190

22 août, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Demande que, conformément à la lettre de Mainwaring, des passages seront fournis aux femmes et aux enfants des soldats appartenant aux 37e et 76e régiments, dont les maris et les pères font du service au Canada. 67

Incluse. Mainwaring à Torrens, 21 août. Fait connaître le nombre de femmes et d'enfants de soldats servant au Canada dans les 37e et 76e régiments, pour lesquels il désire un passage. 68

22 août, Whitehall. Beckett à Goulburn. Transmet une requête de l'Ile de Skye au nom de 500 âmes qui désirent émigrer, demandant un navire pour les transporter à Québec et des terres à leur arrivée. 113

Inclus. Shaw à Sidmouth, 7 août. Demande au nom de fermiers de l'Ile de Skye, un navire pour les transporter à Québec, des terres, etc., car ils n'ont pas les moyens de payer leur passage. 114

1815.

Certificat de bonne réputation de Shaw, 22 mars. Page 116

22 août, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Bezant, sa femme et deux enfants peuvent être accommodés à bord du *Green*. 191

23 août, Bureau de la guerre. Merry au même. La Trésorerie approuve la recommandation de mettre les officiers des Voltigeurs Canadiens à demi-solde. Transmettra une liste indiquant les noms des officiers et l'époque où ils seront mis à demi-solde. 263

24 août, Amirauté. Barrow à Bunbury. Envoie deux listes, transmises par Epworth, des officiers de l'armée qui ont reçu des passages. Ces officiers devront-ils avoir des passages aux frais publics? 27

Incluse. Liste des officiers reçus dans la cabine du *Bulwark*. 28

Liste de ceux reçus dans le carré des officiers. 29

26 août, Vere Street. Yeo à Sutton. Incluse dans Barrow à Bunbury, 9 septembre. *Voir* cette dernière.

27 août, Ossington. Sutton à Yeo. Incluse dans Barrow à Bunbury, 9 septembre. *Voir* cette dernière.

29 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Envoie copies attestées des contrats pour mâts et beauprés, à être annexés au mandat pour l'inspecteur général des bois du Canada. 30

31 août, Trésorerie. Lushington au même. Transmet lettre du garde-magasin général relative au transfert des munitions de guerre de l'intendance à son département, et aux arrangements à prendre pour cette fin. 227

Incluse. Barker à Harrison, 17 août. Il envoie des officiers à Québec et à Halifax pour examiner et faire rapport sur la manière la plus économique et la plus efficace d'effectuer le transfert des munitions de guerre et d'en prendre soin. 228

1er septembre, Artillerie. Griffin à Bunbury. Ordre a été donné de faire l'essai des fusils améliorés de Bland. 196

5 septembre, Portsmouth. Yeo à Croker. Incluse dans Barrow à Bunbury, 9 septembre. *Voir* cette dernière.

5 septembre, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Envoie copie d'une lettre de Prevost qui demande d'être envoyé à l'amirauté. Sa surprise de voir qu'on ait accordé tant de temps à Yeo pour préparer ses accusations. Le tort fait à Prevost par la publication des procédures de la cour martiale et dont Prevost demande une copie authentique. 69

Incluse. Prevost au duc d'York, 1er septembre. Proteste contre le verdict de la cour martiale dans sa censure des opérations de l'armée, attendu qu'aucune preuve militaire n'a été faite devant ce tribunal. Insiste pour un procès immédiat. 71

5 septembre, Portsmouth. Accusations portées par Yeo contre Prevost. 42

7 septembre, Trésorerie. Brooksbanks à Goulburn. Transmet copie d'une lettre des commissaires d'avitaillement sur le présent état des vivres en magasin au Canada; copie de la même lettre est envoyée à l'ordonnateur en chef du Canada pour sa gouverne. 230

Incluse. Les commissaires d'avitaillement à Harrison, 17 août. En réponse à l'état des magasins en prévision de nourir les colons, font rapport qu'il n'y a pas de magasins qui leur appartiennent en Canada, mais les magasins de l'intendance à Halifax et aux Bermudes sont si abondamment pourvus qu'ils ne pourraient recevoir ce qui reste à être livré par l'entrepreneur. Par conséquent il est inutile d'envoyer de nouvelles provisions aux Bermudes, et ordre devra être donné de fournir au commissaire de Québec ce dont il pourrait avoir besoin. 231

8 septembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. Suivant demande, il envoie copie de la sentence de la cour martiale contre la flottille de Champlain. 31

Inclus. Rapport de la cour martiale qui acquittait les officiers de marine. 32

1815.
9 septembre, Amiraufé. Barrow à Bunbury. Transmet lettre de Yeo, avec accusations contre Prevost. Page 36

Incluses. Yeo à Croker, 5 septembre. A transmis au commissaire du gouvernement les accusations contre Prevost; envoie copie d'une lettre de lui, et des accusations; le pénible devoir de formuler ces accusations. 37

Yeo à Sutton, 26 août. Envoie les accusations portées contre Prevost pour sa conduite à Plattsburg, accusations qu'il a bornées à la partie se rattachant aux opérations navales.

Sutton à Yeo, 27 août. Renvoie les accusations portées contre Prevost, lesquelles sont clairement exprimées, mais pour les raisons données il ne peut rien dire de leur substance. 41

Les accusations telles que formulées. 42

11 septembre, Gardes à cheval. Torrence à Bunbury. L'ordre pour le retour de sir F. Robinson portait la date du 26 juillet. 74

15 septembre, Gardes à cheval. Le même au même. Le brevet d'avancement demandé par Bathurst en faveur du capitaine Glew, du 41e régiment, ne peut être accordé, car il établirait un précédent embarrassant. 75

15 septembre, Bureau de l'intendance. Drummond à Harrison. Incluse dans Lushington———2 octobre. *Voir* cette dernière.

19 septembre, Bureau dx transport. McLeay à Goulburn. Mary Drury et son enfant ont reçu un passage gratuit pour Québec à bord de l'*Eliza*. 192

26 septembre, Bureau du transport. McLeay à Bunbury. Le conseil a déjà pris des renseignements au sujet de Stafford, fait prisonnier en Amérique. 193

27 septembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Relativement aux réclamations de la Compagnie du Nord-Ouest pour la perte de bâtiments employés pendant les dernières opérations en Amérique, les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst sur la valeur générale des réclamations, et si une indemnité doit être accordée pour la perte du *Perseverance*. 233

27 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les lords de la Trésorerie ont reçu de Drummond avis qu'il a tiré deux billets de £5,000 chacun pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 234

30 septembre, Amirauté. Barrow à Bunbury. La pension accordée à un 1er lieutenant de marine gravement blessé serait en proportion des blessures, pas moins de 6d., ni plus de 1s. 6d. par jour. 44

2 octobre, Gardes à cheval. Torrens au même. Sir F. Robinson ne peut obtenir un brevet de lieutenant général, car cela rendrait impossible d'envoyer au Canada des majors généraux supérieurs. 76

2 octobre, Artillerie. Loring au même. Une artillerie a été expédié à Québec pour remplacer celle qui avait été envoyée dans le Haut-Canada. Des mesures devraient être prises pour mettre Québec en état de défense. 197

2 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie un relevé des munitions qui ont été fournies par le département du garde-magasin général. 235

Inclus. Relevé des approvisionnements ordonnés pour les colons au Canada. 235*a*

Compte de papeterie pour les différents départements au Canada. 236

Compte des munitions envoyées au Canada pour les services des casernes, du génie et des transports. 236*a*

2 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet lettre de Campbell renfermant un billet de £600 déposé par des colons de l'Ecosse au Canada cette année; quelles sont les conditions du dépôt et comment est-il expliqué? 237

Incluse. Campbell à la Trésorerie, 13 septembre. Transmet un billet de £600 déposé par des colons aux conditions publiées. 238

1815.
2 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn (?) Transmet copie d'une lettre du commissaire en chef concernant les arrangements faits par Drummond pour les colons au Canada, et demandant si ces arrangements sont approuvés par Bathurst. Page 239

Incluses. Drummond à Harrison, 15 septembre. Transmet des lettres du commissaire général Robinson concernant les arrangements pris pour les progrès de la colonie. Robinson n'a pas demandé de provisions pour les colons; comme il est entendu qu'il doit s'approvisionner à William-Henry, il croit inutile d'envoyer des provisions d'ici. 240

Robinson à Herries, 6 juillet. La colonisation sur la ligne de communication entre le Canada et le Nouveau-Brunswick est dans un état avancé; il croit qu'elle aurait pu être retardée jusqu'à ce que les frontières aient été déterminées. Actuellement les communications postales se font par une partie du territoire des Etats-Unis. 241

Beckwith à Robinson, 4 mai. Comme il est décidé d'améliorer les communications entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 16 sous-officiers et soldats du 10e bataillon Royal Veteran seront établis là avec leurs familles. Comment ils seront logés, nourris, etc., et le mode adopté pour défrayer les dépenses. 242

Robinson à Herries, 8 juillet. Envoie copie d'instructions, etc., concernant les nouveaux établissements; les progrès de celui sur la Saint-François. Instruments fournis. 245

Beckwith à Robinson, 30 mai. Instructions supplémentaires concernant les nouveaux établissements. 246

Instructions au major F. G. Heriot, 4 juin, surintendant de la colonie à être établie par des soldats licenciés et des émigants d'Ecosse et d'Irlande dans le Bas-Canada. 249

3 octobre, Amirauté. Barrow à Bunbary. Montresor, du steamer de S. M. *Dictator*, a demandé des billets de passage pour le major général Glasgow et sa suite. Ces billets seront-ils donnés aux frais publics? 45

6 octobre, Whitehall. Buller à Goulburn. Transmet deux lois votées par la législature du Bas-Canada et dont l'une est actuellement en vigueur. Bien que la commission du conseil du commerce ne désapprouve pas les dispositions de l'autre loi, elle désire faire observer que cette loi ne contient pas de clause suspensive. 92

(Les titres des lois ne sont pas donnés.)

6 octobre, Artillerie. Ouvry à Bunbury. Envoie lettre du capitaine du transport *Thetis*, chargé de munitions d'artillerie pour Québec, faisant connaître les périls du voyage. L'urgence est-elle si grande qu'elle exige l'envoi de navires à Québec en cette saison? 198

Incluse. Irvine au Bureau du transport, 29 septembre. A été forcé de chercher refuge à Dungarvan, mais partira à la première occasion favorable. 199

9 octobre, Downing Street. Le commissaire du gouvernement à Bunbury. A reçu mandat pour le procès de Prevost, et inclut copie des accusations. 121

Incluses. Les accusations. 122

9 octobre, Artillerie. Crew à Bunbury. A l'arrivée de l'artillerie à Québec, cette place sera préparée pour toute éventualité; mais quant à la mettre dans un état de défense convenable, ordre a été donné de vérifier la condition des fortifications de la province avant d'envoyer des instructions en ce qui concerne Québec. 200

14 octobre, Amirauté. Barrow au même. De Rottenberg avait-il droit à un passage depuis Québec aux frais publics? 46

18 octobre. Artillerie. Crew à Goulburn. Le conseil n'ayant pas reçu d'instructions, les navires sont partis avec le premier bon vent, et ils doivent maintenant courir leur chance de la traversée. 201

1815.

28 octobre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. A communiqué à la Trésorerie des lettres concernant l'état ruineux de la cathédrale de Québec. Renvoie à la lettre du 9 septembre 1814 sur le sujet; la Trésorerie ne peut donner de nouvelles directions avant d'avoir reçu une réponse à cette lettre. Page 255

31 octobre, Bureau de la guerre. Merry au même. Demande si Prevost a donné les raisons qui l'ont fait augmenter la levée d'argent de la milice sédentaire de Glengarry. 264

2 novembre, Amirauté. Barrow à Goulburn. Demande que Bathurst donne instructions au général commandant de faire envoyer à Québec, pour s'y embarquer, l'artillerie de marine royale et d'autres détachements de troupes navales. 47

13 novembre, Whitehall. Chetwynd au même. La commission du conseil du commerce pense qu'il serait à propos que les arrangements faits par Drummond pour intercourse commercial avec les Etats-Unis fussent sanctionnés par voie d'essai; les relations du Canada avec les Etats-Unis deviennent si importantes que la commission travaillera de concert avec le secrétaire d'État et la législature coloniale à prendre les mesures les plus propres à établir l'intercourse et à favoriser les meilleurs intérêts des deux Canadas. 93

16 novembre, Lincoln's Inn. Opinion du Conseil à l'effet qu'il n'y a pas de différence dans les fonctions des membres réguliers et des membres honoraires du Conseil lorsque ces derniers sont convoqués, mais ils ne peuvent être en exercice que quand ils sont convoqués et n'ont pas droit à traitement. 123

21 décembre, Gardes à cheval. Frederick (duc d'York) à Bathurst. Comme il est question de licencier les régiments de milice sédentaire du Canada lors de la réduction de l'armée, il suggère de prendre des mesures pour que les soldats âgés et estropiés puissent établir leur réclamation aux indemnités créées par le gouvernement pour perte de membres, etc., sans être obligés d'être envoyés en Angleterre pour cela. Le règlement veut que chaque requérant se présente en personne à Chelsea, et il n'est accordé de dispense que sur pétition dans des cas isolés. Demande que le mode suggéré soit appliqué au Cap de Bonne-Espérance, à Ceylan, à la Nouvelle-Galles du Sud et à d'autres possessions lointaines. Signale l'économie et d'autres avantages de ce mode. 77

28 novembre, Gardes à cheval. Shawe à Montresor. Le major général Glasgow ayant reçu ordre de venir lorsqu'il cessera de faire partie de l'état-major au Canada, il a droit à un passage aux frais publics. Comment ce passage doit-il être demandé. 80

Incluse. Merry à Torrens, 24 novembre (extrait). Montresor doit s'adresser à l'amirauté, relativement aux règlements du 17 janvier 1812. 81

28 novembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Compagnie du Nord-Ouest n'a aucun droit légal à indemnité pour la perte du *Perseverance*; mais vu le zèle et les services de cette compagnie, la somme de £1,000 peut lui être accordée et des ordres ont été donnés à cet effet. 256

1er décembre, Amirauté. Barrow au même. Relativement à la requête demandant le paiement du passage du major général Glasgow, il envoie une communication du commandant en chef à ce sujet, et demande encore une fois la décision de Bathurst. 48

1er décembre, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 12 avril 1815. *Voir* cette dernière.

4 décembre, Carleton House. Arrêté du conseil ordonnant de préparer un mandat de transmettre un nouveau sceau pour la province du Bas-Canada, l'ancien sceau devant être renvoyé pour être effacé. 89

(Pas de description du sceau).

5 décembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Demande qu'autorisation soit donnée pour que la somme de £500 qui doit être payé à Campbell, agent des colons,

1815.

soit portée à son compte qui sera envoyé à la Trésorerie avec le solde restant, afin que les lords de la Trésororie puissent donner instructions de payer aux colons les sommes qui leur sont dues. Page 258

7 décembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Vu les circonstances spéciales, la somme de £1,000 sera payée au major général Wilson comme dépenses d'équipement, mais s'il reste dans le gouvernement du Canada pendant trois ans ou plus, cette somme devra être remboursée, afin de ne pas créer de précédents incommodes. 261

18 décembre, Bureau de la guerre. Merry à Addington. Incluse dans Addington à Goulburn, 19 décembre. *Voir* cette dernière.

18 décembre, Artillerie. Crew à Bunbury. Envoie le rapport du colonel et des officiers de l'artillerie de campagne sur le canon sous la direction de Bland; demande quelle rémunération il doit recevoir. 202

Inclus. Le rapport contient le compte rendu des épreuves qu'on a faites d'un fusil et de pistolets qui, quoique très ingénieux, ne sont pas propres au service en campagne. Zèle de Bland. 203

19 décembre. Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie sont disposés à sanctionner la proposition du commandant en chef que les soldats estropiés de la milice sédentaire n'ont pas besoin d'être envoyés à Chelsea pour examen, mais cette mesure ne doit pas être portée plus loin jusqu'à ce qu'on en ait vu l'effet. Le secrétaire de la guerre a reçu instruction d'étudier la question et de préparer, avec les commissaires de Chelsea, des règlements qui préviendront les abus. 259

19 décembre, Whitehall. Addington au même. Transmet lettre de Merry demandant une explication de la résolution que les soldats qui, après avoir été licenciés, s'engagent dans d'autres régiments reçoivent une année de solde au lieu de tout autre avantage. 117

Incluses. Merry à Addington, 18 décembre. Quelle était l'intention au sujet des hommes des régiments de milice écossaise lorsqu'il a été proposé de les faire s'enrôler dans le 49e régiment? 118

Sidmouth aux officiers commandant 14 régiments de la milice écossaise, 15 juin 1813 (circulaire). Les soldats enrôlés dans le 49e aurait droit, après la guerre, à une année de solde et de vivres. 119

20 décembre, Lincoln's Inn. Jenkyns à Goulburn. Procès de Prevost fixé au 15 janvier; demande que Yeo ait un congé pour qu'il puisse se consulter avec son avocat. 126

20 décembre, Lincoln's Inn. Le même au même. Il apprend que le procès de Prevost est remis au 15 février; par conséquent, il n'aura pas besoin immédiatement du congé demandé. 125

30 décembre, Lincoln's Inn. Opinion d'avocat sur les questions posées par Bathurst au sujet des privilèges, etc., conférés aux législatures coloniales par la loi de 1791. Les réponses sont techniques, elles couvrent sept pages et demie qui peuvent se résumer à ceci: les législatures coloniales ont tous les privilèges dont elles ont besoin pour remplir leurs fonctions, mais elles n'ont pas les pleins privilèges appartenant au parlement impérial, et que l'Orateur ait vote personnel et vote prépondérant. 127

Inclus. Articles de la loi sur lesquels les questions sont basées—deux papiers. 135-137

BUREAUX PUBLICS, 1815.

Q. 134—2.

1813.
— août, Propriétaire du Nord-Ouest à ——— (extrait.) Incluse dans Simon McGillivray à Goulburn, 20 mars 1815. *Voir* cette dernière.

1814.
24 février, Québec. Notes présentées par le capitaine Norton au sujet de ses pouvoirs sur les indiens: les promesses qui pourraient être faites aux Senécas et les secours qui pourraient être donnés aux indiens des environs de Pensacola, avec l'autorisation de Son Excellence. Page 318

1815.
15 février, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Envoie la nouvelle que le *Lady Wellington*, qui est parti de Falmouth avec les malles le 12 janvier, a été obligé de revenir, avarié par des ouragans. Cette nouvelle est confirmée par le journal du *Princess Mary* qui arrive de la Jamaïque et qui a essuyé des tempêtes semblables vers le même temps et presque sous les mêmes latitude et longitude. 398

Incluse. Proctor à Saverland, 13 février. Fait connaître le temps affreux que le *Lady Wellington* a essuyé et qui l'a forcé de revenir. 400

18 février, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens (Cie de la Baie-d'Hudson) à Bathurst. Expose les tentatives qui ont été faites pour influencer les indiens contre les colons de la Rivière-Rouge; demande une protection militaire temporaire. 266

Incluses. Deux déclarations. *Voir* Q. 133; pp. 68 et 59.

Requête de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à l'effet de faire examiner par le procureur et le solliciteur généraux les ordonnances qu'elles a préparées pour le gouvernement du pays. 269

Résolutions concernant le gouvernement du pays, adoptées le 19 mai. 271

3 mars, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Vu le récent départ du *Windsor Castle*, ce serait à l'avantage des marchands si le paquebot de ce mois était retardé de 8 ou 10 jours. 403

13 mars, Bureau du payeur. Long au même. Que doit-il dire au maître d'école au sujet de l'émigration? 404

14 mars. Cannon Street. Simon McGillivray au même. Remercie pour l'occasion qui est donnée de réfuter les accusations portées contre leurs relations dans le Nord-Ouest. Demande une entrevue avec Bathurst pour lui-même et Ellice. 329

20 mars, Cannon Street. Le même au même. Envoie réponse des agents aux accusations portées par Selkirk et la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Sollicite encore une fois une entrevue, et demande que certaines cartes géographiques, etc., soient renvoyées. 330

Inclus. Protêt des actionnaires, 30 mai 1811, contre le transfert des terres de la rivière Rouge à Selkirk. 333

Exemplaire de l'annonce de Selkirk et prospectus de la nouvelle compagnie. 338

Une note du prospectus dit que des circonstances importantes sont supprimées et ses avantages mal exposés. 346

Extrait d'une lettre d'un propriétaire du Nord-Ouest, datée août 1813, exposant les misères et les souffrances des colons de la Rivière-Rouge. 347

21 mars, Bureau de l'intendance. Drummond à Goulburn. Envoie un relevé des articles qu'il faudrait pour les départements militaires et pour faire des présents aux indiens. En conséquence de la ratification de la paix et des provisions considérables envoyées en août dernier, est-il nécessaire d'envoyer tous les articles mentionnés au relevé, ou une partie seulement? 405

1815.

Inclus. Relevé des articles pour compléter l'approvisionnement du dépôt indien. Page 406

Relevé des munitions et de la papeterie pour les départements militaires en Canada. 410

3 avril, Rivière-Rouge. Cameron à Archibald McDonell. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

3 avril, Rivière-Rouge. Information de James White. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

10 avril, Irish Office. Peel à Goulburn. Envoie deux lettres concernant l'émigration d'Irlande aux Etats-Unis. 436

26 avril, Irish Office. Le même au même. Est informé par Gregory que deux seulement des personnes entretenues par le gouvernement pour donner des informations sont à Dublin. Les autres sont si dissiminées qu'il ferait mieux d'abandonner son idée pour cette année. 437

Incluse. Gregory à Peel, 19 avril. Il va s'informer des noms des personnes qui ne peuvent vivre au pays parce qu'elles ont intenté des actions et témoigné contre ceux qui sont engagés dans les troubles actuels, et va tâcher de connaître ceux qui veulent émigrer au Canada. 438

27 avril, Bureau du garde-magasin. Barker à Gordon. Il n'a pas encore été pris de mesures pour procurer des charrues aux colons, le modèle n'en étant pas décidé. 439

1er mai, Bureau du garde-magasin. Le même à Goulburn. A reçu ordre de différer l'expédition des charrues pour les colons ; est-ce que l'envoi des attelages de bœufs et des herses doit aussi être retardé ? Est-ce que les provisions doivent être expédiées dès que reçues des entrepreneurs ? 440

15 mai, Rivière-Rouge. Plainte de James McIntosh. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

15 mai, Castle Street. Hamilton à Goulburn. Accuse réception de la lettre de Boardman. Demande des renseignements sur les sommes votées pour les missionnaires dans les colonies de l'Amérique du Nord. 441

22 mai, Castle Street. Le même au même. Après délibération le Conseil décline pour le moment d'adopter Boardman comme missionnaire. 442

25 mai, Rivière-Rouge. Plainte de John Scarth. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

27 mai, Rivière-Rouge. Plainte de Duncan McDonald. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

29 mai, Londres. Compagnie du Nord-Ouest à Goulburn. Appelle l'attention sur la conduite extraordinaire de Selkirk et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui s'arrogent le pouvoir ; les terribles conséquences qu'on peut en attendre. Le droit contestable de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à la possession des terres arrosées par les rivières qui se jettent dans la baie, terres occupées par les traficants canadiens depuis la conquête en succession de leurs prédécesseurs canadiens français. Des sujets canadiens ont fait les quatre cinquièmes du commerce sur le territoire réclamé par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et celle-ci n'a étendu son commerce qu'en suivant les découvertes des Canadiens dans l'intérieur. Les seuls postes qu'elle peut réclamer sont ceux qui se trouvent sur les bords de la baie, et probablement les seuls endroits sur lesquels s'étendent ses privilèges exclusifs. Lors même qu'elle aurait acquis par sa charte la plénitude des privilèges qu'elle réclame, ces privilèges doivent être déchus depuis longtemps par la cession de la charte et l'inexécution de ses conditions. Depuis l'immixtion de Selkirk dans les affaires

1815.

de la compagnie, ces droits éteints ont été scrutés dans le but de ruiner le commerce des concurrents de Sa Seigneurie et pour favoriser des projets de monopole. Il est question de nommer des juges et des jurés pour instruire des causes entre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et ses adversaires, qui n'ont jamais reconnu cette juridiction et qui ne sont pas plus disposés à la reconnaître aujourd'hui. La conséquence sera la résistance par les armes et l'effusion du sang dans une région située à 3,000 milles du gouverneur en chef de la Compagnie de la Baie-d'Hudson où il serait difficile de mettre en vigueur même une loi reconnue. Les personnes nommées par la Compagnie de la Baie-d'Hudson ne sont pas en état d'administrer les lois. Il est possible que le shérif et les conseillers sachent lire et écrire, mais ils ne possèdent aucune autre qualité pour remplir ces fonctions. Selkirk ayant obtenu la majorité des votes, les autres propriétaires et directeurs sont impuissants; c'est de cette façon que Selkirk a acquis une aussi grande étendue de territoire. Suggère d'intenter un procès en dépossession, afin que le terrain puisse retourner à la Couronne. Lui demande (à Goulburn) de représenter à Bathurst la situation dans laquelle les traficants canadiens et leurs serviteurs (environ 2,000 personnes) se trouveront placés par les actes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et de demander l'intervention du gouvernement afin de prévenir l'exercice du pouvoir judiciaire que la compagnie s'est arrogé. Des violences ont eu lieu de part et d'autres, mais elle envoie copie des instructions de Selkirk, de laquelle il ressort que Selkirk suppose que la charte autorise la compagnie à faire la guerre, à se faire "justice et récompense" par des hostilités contre ceux qui interrompent son commerce. Ses intentions présentes sont plus favorables aux traficants canadiens que les instructions, car il propose d'obtenir un jugement de ses créatures avant d'opérer les saisies, tandis que de par les instructions une saisie devrait être faite de suite. Avant l'entreprise de Selkirk les contestations entre les deux compagnies étaient d'occurrence perpétuelle, mais sans conséquence, et elles étaient habituellement réglées avant enquête. Quelques fois des crimes ont été commis, mais les procès qui ont eu lieu à Montréal ont eu un effet proportionné. La tentative de Selkirk de coloniser Assiniboïa a provoqué des difficultés plus graves en éveillant la jalousie des indiens. Serait heureuse de participer avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson à un plan pratique pour empêcher la violence, mais on ne peut arriver là qu'en plaçant les territoires sous la juridiction des tribunaux canadiens, dont ils relèvent en réalité. Le choix de personnes compétentes pour administrer la justice et la question des dépenses appartiennent à la décision du gouvernement.

Page 356

Incluses. Selkirk à W^m^. Hillier, 18 juin 1812. Instructions pour sa veuve quand il sera en charge du poste. Il devra agir avec fermeté et modération; s'il est attaqué, il se guidera sur le code de la défense personnelle; affirmer le droit de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur le territoire; avertir les serviteurs de la Compagnie du Nord-Ouest d'avoir à quitter ce territoire; confisquer le bois qu'ils pourront avoir coupé, leurs engins de pêche, et détruire leurs habitations; se servir du gourdin au lieu d'armes à feu, pour apprendre aux voyageurs à se tenir à distance respectueuse. 366

7 juin, Rivière-Rouge. Cameron aux serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

8 juin, Rivière-Rouge. Déposition de McLeod. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

8 juin, Rivière-Rouge. Plainte de John McLeod. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

1815.

8 juin, Rivière-Rouge. Plainte de John Warren. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

8 juin, Mark Lane. Comité de marchands à Bathurst. On dit que les commissaires des Etats-Unis désirent vivement un traité de commerce. Nous sommes d'avis que ce qu'il y a de mieux à faire est de laisser le commerce aux règlements municipaux des Etats-Unis. Advenant un traité, tous les navires des Etats-Unis devront être exclus des havres, etc., de l'Amérique Britannique du Nord, et les citoyens américains de la pêche dans certaines limites définies. L'importance de ces propositions pour les armateurs, marchands et manufacturiers de la Grande-Bretagne. Les motifs invoqués pour restreindre les privilèges de l'intercourse entre les Etats-Unis et les colonies sucrières ont plus de poids que pendant la guerre. Page 394

9 juin, Rivière-Rouge. Plainte de McNaughton. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

29 juin, Montréal. Simon McGillivray à Bathurst. Il écrit en conséquence des efforts de Selkirk pour faire soupçonner la Compagnie du Nord-Ouest d'exciter les Indiens contre les colons de la Rivière-Rouge. Envoie copie d'une lettre confidentielle adressée à son frère par l'adjudant général, ainsi qu'une copie de la réponse. Mentionne une autre correspondance. Espérait et espère encore que les impressions défavorables que Bathurst avait à l'endroit de la Compagnie du Nord-Ouest n'existent plus, les accusations étaient absolument futiles. Les services rendus aux colons par la Compagnie du Nord-Ouest en est la plus éloquente réfutation. Les provisions de la compagnie saisies par Miles McDonell recouvrées en partie par les serviteurs de la compagnie; l'autre partie est restée à McDonell. Refusé l'offre des Indiens d'aider à leur recouvrement. Repousse encore une fois les calomnies de Selkirk. Son opinion que les Indiens vont détruire la colonie diffère beaucoup de l'accusation que la compagnie les y poussait. 372.

Incluse. Harvey à W. McGillivray, 14 juin (confidentielle). Exposé des accusations portées par Selkirk contre la Compagnie du Nord-Ouest. Existe-t-il des raisons qui font croire que les Indiens ont l'intention de commettre les atrocités dont il est question? 380

(La réponse se trouve dans le vol. 133 de cette série, ainsi que le discours de Grandes-Oreilles.)

24 juillet, Rivière-Rouge. Déposition de François Mongunier. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

25 juillet, Londres. Inglis, Ellice & Co., à Goulburn. Leurs marchandises ont été envoyées, pour le trafic avec les Indiens, sur la foi du traité de Gand, qui garantit le droit de trafiquer, comme auparavant, avec les Indiens des Etats-Unis. Désirent savoir s'il a été fait des modifications au traité. 385

28 juillet, Londres. Les mêmes au même. Désirent protection pour une colonie qui se propose d'établir un commerce de fourrures entre la Chine et la rivière Colombie. Ils veulent faire ce commerce en qualité de sujets britanniques; mais il est possible qu'ils soient forcés d'intéresser des marchands américains à leur entreprise, ou d'abandonner cette dernière si on ne leur garantit pas une certaine protection. 388

2 août, Londres. Les mêmes au même. Regrettent la fausse interprétation donnée à leur lettre du 28 ultimo. Ils ont envoyé des marchandises pour une valeur de £150,000 sterling pour le commerce indien sur la rivière Colombie, marchandises qui courent le risque d'être saisies par les Américains sous le prétexte qu'ils (Inglis, Ellice & Co.) n'ont pas le droit, en qualité de sujets britanniques, de commercer avec les Indiens sur le territoire des Etats-Unis. Ils sollicitent des renseignements: "Pouvons-"nous compter sur la protection du gouvernement de Sa Majesté en "faisant, sujets britanniques, un commerce légitime dans une région que

1815.

" nous avons toujours considéré territoire britannique depuis le nord de " la rivière Colombie jusqu'aux établissements russes sur la côte du Paci- " fique, et depuis la côte dans les contrées entre la mer et les montagnes " Rocheuses." Ils n'ont pas demandé l'opinion de Bathurst sur une spéculation commerciale, mais s'ils ne peuvent obtenir protection ils devront abandonner l'entreprise. Page 390

5 août, Rivière-Rouge. McLeod à Thomas. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

5 août, Rivière-Rouge. Le même à Selkirk. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

5 août, Winnipic. Déposition de McLean. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

11 août, Winnipic. Déposition de George Sutherland. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

11 août, Winnipic. Déposition de Alex. Sutherland. Incluse dans Berens à Bathurst, 6 décembre. *Voir* cette dernière.

16 octobre, Dublin Castle. Peel à Goulburn. Présente Chearnley, qui désire émigrer au Canada. 443

31 octobre, Bureau général des postes. Freeling au même. Selon la recommandation de Bathurst, le paquebot du mois suivant ira directement à New-York avec Wilson, qui doit prendre le commandement au Canada; il arrêtera aux Bermudes en revenant. Cela retardera la distribution des lettres pour Halifax et les Bermudes. 444

3 novembre, Gardes à cheval. Long à Bathurst. Il n'y a pas d'objection à payer les pensions aux veuves, résidant à Québec, Montréal et Halifax, d'anciens officiers des régiments provinciaux, par l'intermédiaire des payeurs adjoints à ces stations; la même règle s'applique à toutes les localités où réside un officier du département. 445

18 novembre, Falmouth. Cunningham à Saverland. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

20 novembre, Falmouth. Saverland à Freeling. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

21 novembre, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Transmet une lettre de l'agent à Falmouth, pour être renvoyée. 447

25 novembre. Le même à Saverland. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

30 novembre, Falmouth. Saverland à Freeling. Incluse dans Freeling à Goulburn, 7 décembre. *Voir* cette dernière.

6 décembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Envoie une lettre de Colville, avec documents; les faits relatés par lui sont pleinement corroborés par des lettres du gouverneur et d'autres fonctionnaires. Les instructions au gouverneur du Canada ne lui sont pas parvenues à temps pour lui permettre d'envoyer des troupes l'été dernier, et comme il est peu probable qu'il ait appris le retour des colons, il peut ne pas juger nécessaire de donner effet à ces instructions; demande qu'elles soient répétées. Des fusils distribués pour la protection des colons ont été saisis par Cameron pour la Compagnie du Nord-Ouest et probablement envoyés au Canada; demande que des ordres soient donnés pour faire remettre ces armes. 272

Incluses. Colville au gouverneur, etc., de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 5 décembre. Envoie contre la compagnie de la Baie-d'Hudson des accusations d'outrages commis par Cameron, son agent, sur les colons de la Rivière-Rouge, et documents à l'appui de ces accusations. 274

Cameron aux serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 7 juin. En traduisant Miles McDonell en justice, on n'a pas l'intention de faire tort à la personne ou à la propriété des autres, mais de les avertir que toute tentative de délivrer ou de cacher les prisonniers sera punie. 285

1815. Cameron à Archibald McDonell, 3 avril. Les pièces de campagne ayant été employées à troubler la paix, elles ont été confisquées pour les mettre hors d'état de faire du mal. Page 287

Déposition de George Sutherland, 11 août, déclarant que les colons ont été faits prisonniers par la Compagnie du Nord-Ouest, leurs fusils saisis, etc. 288

McLeod à Selkirk, 5 août. Fait connaître les violences et le pillage commis par les métis à l'instigation de Cameron. 292

McLeod à Thomas, 5 août. Même lettre, en substance, que la précédente. 295

Déposition de McLean, 8 juin. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur Duncan McNaughton par une bande armée de métis, dans la Plaine-aux-Grenouilles. 298

Déposition de McLean, 5 août. Les offres d'argent, de terres, etc., à lui faites par les agents de la Compagnie du Nord-Ouest s'il veut s'en aller, et les menaces des métis s'il ne le veut pas. 299

Plainte de Duncan McNaughton, 9 juin. On a tiré sur lui dans la Plaine-aux-Grenouilles. 301

Plainte de John McLeod, 8 juin. A vu une bande de métis faire feu sur Duncan McNaughton dans la Plaine-aux-Grenouilles. 302

Plainte de John Warren, 8 juin, à l'effet qu'il a été attaqué et fait prisonnier au fort de la Compagnie du Nord-Ouest à Pembina. 303

Déposition d'Alex. Sutherland, 11 août. On lui a enlevé son fusil et on l'a fait prisonnier; conduit à la Plaine-aux-Grenouilles et insulté par Cameron. 304

Déposition de François Mongunier, 24 juillet. A vu Duncan Cameron agiter son chapeau et l'a entendu applaudir en passant devant l'hôtel du gouvernement qui était en flammes à la Rivière-Rouge. 306

Plainte de Duncan McDonald, 27 mai, à l'effet qu'il a été retenu prisonnier pendant deux jours par Duncan Cameron. 307

Plainte de John Scarth, 25 mai, à l'effet qu'il a été fait prisonnier au fort de la Compagnie du Nord-Ouest. 308

Plainte de John McIntosh, 15 mai, à l'effet qu'il a été retenu prisonnier pendant deux jours par Duncan Cameron. 309

Dénonciation de James White, 8 avril. Qu'une bande de gens de la Compagnie du Nord-Ouest a défoncé la maison et délivré un prisonnier, Donald McKinnon. 311

Suivent d'autres dénonciations et dépositions au même effet.

7 décembre, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Envoie correspondance au sujet d'une réclamation de Cunningham, du *Francis Freeling*, pour pertes subies en emmagasinant des provisions pour la commodité de Wilson qui s'en allait prendre commandement au Canada. S'attendant à ce que le général serait accompagnée d'une suite, il s'était pourvu des armes en conséquence; plusieurs de ces provisions sont gâtées, Wilson ayant changé de détermination de partir par le *Francis Freeling*. Recommande le paiement de £100 comme juste rémunération. 448

Incluses. Freeling à Saverland, 25 novembre. Désire savoir quels arrangements, s'il en est, ont été faits avec Wilson pour sa traversée à bord du *Francis Freeling*. 451

Saverland à Freeling, 20 novembre. Envoie lettre de Cunningham concernant sa réclamation d'un demi-passage parce que Wilson n'a pas pris le navire. 452

Cunningham à Saverland, 18 novembre. Pour paiement du dit demi-passage encouru par Wilson en ne prenant pas le navire. 453

Saverland à Freeling, 30 novembre. Wilson n'a pas eu de communication ni avec lui ni avec Cunningham, mais le navire a été retardé et sa route changée pour la convenance du général Wilson et de Glegg; avait écrit au capitaine Upton qu'il s'embarquait à bord du *Francis Freeling*

1815.

avec Wilson; cette nouvelle lui ayant été communiquée (à Saverland) il a retardé le navire. Est d'avis que Cunningham devrait recevoir £100 pour indemnité. Page 454

13 décembre. Dublin Castle. Peel à Goulburn. Transmet extrait d'une lettre du révérend G. V. Sampson, au sujet d'une émigration de l'Irlande à l'Amérique Britannique du Nord. 466

Incluse. Sampson à Peel, 30 novembre. L'augmentation alarmante dans l'Ulster et l'émigration principalement de protestants de cette région aux Etats-Unis l'ont induit à proposer une émigration de catholiques au Bas-Canada. 457

20 décembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. En réponse au rapport de la dispersion totale de l'établissement de la Rivière-Rouge, il est venu par voie de la baie d'Hudson des nouvelles beaucoup plus récentes que celles qui auraient pu arriver au Canada. Il ressort de la lettre de Colville que, après la dispersion de l'établissement au mois de juin, un parti de 50 ou 60 personnes avait quitté l'extrémité nord de Winnipic, et environ 90 nouveaux colons qui étaient arrivés à la Baie-d'Hudson à la fin de ce mois s'étaient aussi rendus à la Rivière-Rouge. Il se peut que l'ordre d'envoyer des secours militaires soit arrivé trop tard cette année, mais si des instructions sont envoyées immédiatement il ne sera pas difficile d'expédier un petit détachement de troupes, car les compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest ont l'habitude d'envoyer plusieurs hommes et de grandes quantités de marchandises à plusieurs centaines de milles de la Rivière-Rouge. S'il existe à l'envoi de troupes du Haut-Canada des obstacles qu'il ne connaît pas, elles pourraient être envoyées de cet endroit sur les bâtiments de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui font voile dans le mois de mai. Ces troupes pourraient ne pas arriver à temps pour prévenir les hostilités menaçantes, mais les troupes du Haut-Canada pourraient arriver en temps suffisant. Si, cependant, le gouverneur du Canada recevait instructions d'exprimer le vif déplaisir causé par la conduite de la Compagnie du Nord-Ouest, cela pourrait avoir l'effet de prévenir le retour des violences, et la Compagnie du Nord-Ouest pourrait faire connaître à ses associés et à ses agents l'intention du gouvernement (si c'est le cas) d'envoyer une protection militaire à l'établissement. Les pouvoirs conférés par la charte à la Compagnie de la Baie-d'Hudson sont suffisants dans les conditions ordinaires, mais non pas pour protéger les colons contre les attaques d'hommes armés, en sorte qu'il croit devoir demander protection pour les colons qui se trouvent dans les limites des territoires de la compagnie. Si cette protection est refusée, et si les colons ont à se défendre eux-mêmes et à demander le concours de leurs voisins indiens, on ne peut regarder au résultat qu'avec appréhension. La Compagnie de la Baie-d'Hudson peut au moins avoir la consolation de savoir qu'aucun blâme ne peut lui être attribué, car elle a pris tous les moyens possibles pour insister sur la question auprès du gouvernement. 322

Divers, 1815.

Q. 135–1.

1813. 17 octobre, Londres. Bouchette à Bathurst. Fait une description des îles du Saint-Laurent et des lacs, et suggère la ligne devant constituer la frontière avec les Etats-Unis. 65

1814. 8 novembre, Montréal. Citoyens de Québec et de Montréal à Brenton. Incluse dans Brenton à Bathurst, 2 janvier 1815, mal datée 1814. *Voir* cette dernière.

18 novembre, Québec. Citoyens de Québec à Brenton (en français). Incluse dans Brenton à Bathurst, 2 janvier 1815. *Voir* cette dernière.

19 novembre, Montréal. Comité de citoyens à Brenton. Incluse dans Brenton à Bathurst, 2 janvier 1815. *Voir* cette dernière.

1815. Suit, à l'appui, un mémoire ne portant pas de date.

Sans date. Anonyme ("British Canadian") à Bathurst. Argumente au long contre la réduction de la milice canadienne sédentaire; les dangers de la mesure et l'utilité du corps. Page 10

1815. 2 janvier. Londres. Brenton à Bathurst. Transmet copies de lettres, adresse et mémoire, et demande une entrevue. (La lettre est datée 1814, apparemment par erreur.) 15

Inclus. Citoyens de Québec et de Montréal à Brenton, 8 novembre 1814 (en français). Leur dévouement à la Couronne démontré par leurs actes en défendant le pays. L'administration équitable de Prevost les porte à demander qu'il soit continué. 16

Citoyens de Québec à Brenton, 18 novembre 1814 (en français). Envoient une adresse pour être présentée au prince régent. La réfutation des faux exposés dont ils se plaignent, la conservation de leur constitution et la continuation de leur présent gouverneur, jointes au vif intérêt qu'ils ont maintenant plus que jamais à être représentés auprès de Sa Majesté, leur font désirer que l'adresse soit présentée, et ils espèrent que lui, qui a été témoin de leur attachement au souverain et au gouvernement, la présentera et communiquera avec Panet. 18

Adresse au prince régent (en anglais) demandant de maintenir la constitution actuelle et de continuer Prevost comme gouverneur. 20

Mémoire (en français) à l'appui de la pétition (appelée *adresse* dans la copie anglaise) au prince régent. Les habitants regardent la constitution comme la plus capable de leur donner le bonheur, mais ils se plaignent de sa maladministration: tous les emplois sont occupés par les anciens sujets, appelés anglais quelle que soit leur nationalité, et par quelques Canadiens français qui leur sont dévoués, si bien que la Chambre d'Assemblée, en grande partie composée de Canadiens français, est regardée comme un corps étranger, et ses membres sont traités comme des rebelles, en sorte que la division est devenue nationale, le parti anglais formant le gouvernement et la majorité de l'Assemblée étant appuyée par la masse du peuple; c'est ainsi que dans tout le pays il y a deux partis, comme dans la législature. Les Canadiens français catholiques sont traités de la façon la plus insultante par la partie vulgaire du parti anglais, et leur attachement à la constitution sert de prétexte pour représenter le peu de confiance qui peut être placée en eux. Les gouverneurs, qui ne les connaissent que par les dires du parti anglais, ne sauraient se défendre de partager ses préjugés, qui ont été sans aucun doute communiqués à la mère-patrie. Leurs souffrances sous l'ancien gouverneur (Craig); le parti qui gouverne est intéressé à les faire passer pour déloyaux, ce qui ne peut produire que du mal. Cette conduite peut pousser les Canadiens à envisager la constitution sous un jour sombre et odieux; la constitution défectueuse des cours de justice et leur administration imparfaite conduisent à des décisions arbitraires et incertaines. Le gouverneur lui-même ne peut se montrer le moindrement favorable aux Canadiens sans exciter la haine du parti gouvernemental; les communications entre le gouverneur et l'Assemblée n'ont lieu que par l'intermédiaire d'un conseiller préjugé, lequel désire appuyer les vues de son parti, qu'il a souvent joint soit par esprit de rivalité ou par hasard. Si ce système était changé, les malentendus entre le gouvernement et l'Assemblée cesseraient, et l'Assemblée ne serait plus dans un état d'excitation et d'irritation qui s'étend au dehors. Il est suggéré que le poste de conseiller ou autre poste honorable devrait être donné à ceux qui ont le plus d'influence dans l'Assemblée: ce serait le seul moyen de maintenir ces hautes fonctions. Il est à présumer que les deux partis s'uniraient et que les divisions nationales prendraient fin. L'insinuation que les Canadiens sont déloyaux parce qu'ils veillent aux intérêts du pays est aussi fausse que si l'on accusait l'Ecossais ou l'Anglais de déloyauté

1815.

parce que ses intérêts sont surtout en Ecosse ou en Angleterre, et qu'il n'est pas capable de remplir des emplois de confiance. Les Canadiens ont plus de souci des intérêts de la mère-patrie que les anciens sujets. Si le pays passait à la domination des Etats-Unis, ils n'auraient plus de pays à servir, mais ils seraient submergés, incapables de se protéger eux-mêmes et de protéger leur religion, ce qui les rendrait odieux aux autres sectes si nombreuses aux Etats-Unis. Les pères, sur leur lit de mort, songeraient avec horreur d'avoir à laisser leur famille sous une telle domination. Tant que le pays restera sous l'Empire britannique, ils n'ont pas à craindre de tels dangers. Le parti anglais encourage les Américains, qui ont les mêmes manières, la même religion et la même langue, à venir ici, afin de se débarrasser des Canadiens français, qu'ils regardent comme un peuple étranger, et plusieurs des fonctionnaires sont intéressés à amener des Américains s'établir sur les lots concédés à même les terres de la Couronne. Le seul espoir qu'ont les Canadiens, c'est que leurs intérêts et ceux de la mère-patrie pour la conservation du Canada sont identiques, ils sont persuadés que l'absorption de la population canadienne signifierait l'extinction de la domination de la mère-patrie, et que la perte de la vie politique des Canadiens comme peuple serait la perte de la vie politique du pays comme colonie britannique.

Page 23

Comité de citoyens à Brenton (en français), 19 novembre 1814. Ils ont envoyé, à l'appui de la pétition au prince régent, un mémoire qu'ils le prient de communiquer au ministre des colonies. Ils espèrent que l'exposé des sentiments de la majorité produira un remède. 41

7 février, Lamboth Marsh. Flindall à Bathurst. Demande quelles terres seraient concédées à une famille de huit personnes, et quelle autre assistance serait accordée à ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. 262

8 février, Mount-Gerald. Gilbert Fitzgerald à ———. Signale les efforts tentés par des émissaires des Etats-Unis pour induire des émigrants à se rendre dans ce pays; ses efforts pour déjouer ces tentatives. Bons nombres partent ostensiblement pour Terreneuve, mais en réalité ils sont aux Etats-Unis. 263

15 février, Edimbourg. Colquhoun à Bathurst. John Campbell, aîné, est disposé à remplir les fonctions d'agent pour l'émigration d'Ecosse. Ses rapports avec les highlands, et ses autres qualités pour l'emploi. Dès qu'il (Colquhoun) apprendra qu'une communication doit être faite à Campbell, il s'en chargera et enverra toutes autres instructions qui pourront être nécessaires; il n'y a pas de temps à perdre si l'embarquement doit s'opérer au mois d'avril. 83

18 février, Mount-Gerald. Fitzgerald à ———. A essayé de connaître le but de ceux qui se préparent à quitter le royaume et les moyens fournis pour leur passage, et il a pu seulement constater que les navires, à Ross, sont employés à recruter des ouvriers pour les pêches de Terreneuve. Connaît deux frères qui s'en vont passer un an à Terreneuve, avec l'intention d'aller après cela s'établir aux Etats-Unis; les neuf dixièmes ont la même intention, et il ne sait pas comment l'émigration aux Etats-Unis pourra être arrêtée si les gens s'en vont à Terreneuve pour un an. Bien qu'il ne puisse les découvrir il n'a pas de doute que certains individus sont intéressés à engager directement des émigrants pour les Etats-Unis au moyen d'une prime. Il a consulté les prêtres catholiques romains et les a priés d'exhorter leurs paroissiens à ne pas se laisser séduire; ils n'avaient pas vu les avis publics, quoiqu'ils en eussent entendu parler. Cork et Dublin seront les ports d'embarquement; un navire sera probablement envoyé à Waterford. Le trop-plein de la population dans Leinster et la rareté de l'ouvrage font que les gens saisissent avec avidité toute perspective de déplacement. Espère que le gouvernement élaborera un plan de travaux, sur le modèle du canal Highland, par exemple,

1815. pour empêcher l'émigration du nord de l'Ecosse. Si on le désire, il enverra les plans de ce canal et du brise-lames de Plymouth. Page 266

22 février, Edimbourg. Colquhoun à Bathurst. Campbell travaille au projet d'émigration, mais lui et d'autres sont d'avis que l'embarquement devrait être remis au 1er juillet. 85

24 février. Glasgow. Campbell à Bathurst. Les mesures qu'il a prises pour rendre publiques les intentions du gouvernement au sujet de l'émigration. On aura besoin de très peu d'aide particulière ou du dehors. Les obstacles sont l'attachement au sol et les infâmes pratiques suivies par les racoleurs d'émigrants. 106

4 mars, Glasgow. Le même au même. Fait rapport des progrès de l'émigration. A Edimbourg, environ 500, enfants compris, et à Glasgow 200 à peu près, ont fait demande. Il enverra des questions dont quelques-unes lui ont été posées à lui-même, et d'autres suggérées par les requérants. 109

4 mars, St. Asaph. Browne au secrétaire d'Etat. Demande des renseignements sur les avantages qui pourraient être donnés aux personnes qui se proposent de s'établir au Canada. Il a servi sous Wellington et a été blessé. Plusieurs hommes s'établiraient avec lui. 42

10 mars, Harlemere. W. Curtis à sir C. Long. A envoyé une pétition demandant de l'ouvrage comme arpenteur, mais il craint qu'elle ne soit pas arrivée à destination. S'il n'est pas employé, il désire toujours émigrer et courir ses chances d'emploi. Demande comment s'y prendre. 86

11 mars, Londres. Rapport de Bouchette sur la communication par eau de Montréal à Kingston et Sackett's Harbour. Ce rapport décrit les rapides et autres obstacles, et indique les endroits où les canaux devraient être placés. 43

Prospectus de carte du Canada et d'une "Description topographique". 49

Liste des souscripteurs anglais. 54

Liste des souscripteurs canadiens. 55

11 mars, Edimbourg. Campbell à Bathurst. A reçu sa nomination et va s'efforcer de remplir fidèlement ses fonctions. A expliqué clairement, à Edimbourg et ailleurs, les conditions offertes par le gouvernement afin de prévenir tout malentendu, qu'on ne devait pas attendre grande richesse de l'offre, et que seules les personnes constantes et laborieuses devaient être encouragées. Va veiller à ce que les colons qui déboursent de l'argent aient leurs reçus, et suivra les autres instructions sur ce chef. Une communication devra être faite au sujet des demandes de renseignements. Le mémoire, noté comme ayant été envoyé, n'était pas inclus. 114

13 mars, Edimbourg. Le même au même. Envoie des demandes de renseignements et des observations faites par des requérants, et les réponses qu'il a pu faire. Une colonne est laissée en blanc pour les réponses de Sa Seigneurie. A jugé à propos de ne pas employer la sollicitation pour faire accepter les conditions, mais a recommandé réflexion et consultation avec les amis avant de les accepter. 117

Incluses. Questions, observations et réponses. 119

15 mars, Uxbridge. Thomas Hopkins à Bathurst. Recommandations pour les établissements coloniaux. 318

15 mars, Edimbourg. Campbell au même. A publié avis à l'effet que le nombre des colons qui seront envoyés au Canada cette année sera restreint à 2,000; les bâtiments devront être prêts sur la Clyde. Objection est faite au court espace de temps accordé pour les préparatifs. Il a été suggéré de désigner un ou deux ports éloignés pour l'embarquement; il va s'enquérir et faire rapport. Les obstacles créés par l'obligation de payer £16 ou £22, la plupart de ceux qui demandent à partir étant pauvres mais laborieux. 127

15 mars, Edimbourg. Le même à Goulbourn (personnelle). A cause des retards et des inconvénients qui se rattachent aux frais de port, il suggère qu'on lui accorde le privilège d'affranchir. 129

1815.
17 mars. Edimbourg. Campbell à Bathurst. Envoie requête d'Allan McDonell et autres. A répondu qu'il l'avait communiquée, malgré sa forme irrégulière. La réponse renferme plusieurs idées qu'il a souvent eu l'occasion d'exprimer. Page 131

18 mars, Edimbourg. Le même à Goulburn (?). Désire savoir s'il doit employer un timbre pour les reçus à être donnés aux colons en retour de leurs dépôts d'argent. 132

20 mars, Edimbourg. Le même au même. A reçu les réponses de Bathurst aux questions. La satisfaction qu'il éprouve de voir sa conduite approuvée. A reçu des lettres d'Irlande et du nord de l'Angleterre, mais il n'a pas vu que les conditions du gouvernement aient été publiées dans les journaux irlandais ou anglais. 133

24 mars, Edimbourg. Le même à Bathurst. Envoie copie d'une lettre de Pilkington, et de la réponse, concernant l'émigration au Canada. Les lettres commencent à pleuvoir des pays du Nord; les réponses de Bathurst devraient arrêter plusieurs des questions. 135

Incluses. Pilkington à Campbell, 20 mars. Demande quels arrangements sont faits pour le passage des émigrants venant des environs de Woolwich. Un grand nombre d'artisans et de journaliers, qui sont menacés de manquer d'ouvrage, désirent vivement émigrer. Demande à qui il faut s'adresser à Londres, car une classe importante de personnes seront heureuses de l'occasion d'aller au Canada aux conditions qui portent sa signature. 136

Campbell à Pilkington, 24 mars. Le réfère à Goulburn ou à tout autre fonctionnaire du ministère des colonies. Quel est le meilleur livre traitant du Canada? Il a imprimé l'article de l'Encyclopédie d'Edimbourg pour le faire circuler. 138

24 mars, Edimbourg. Le même à Goulburn. Concernant le port d'embarquement le plus commode, à part la Clyde, et si cet embarquemment pourrait être remis après avril. Demande de renseignements venant de diverses parties du Royaume-Uni. Dans plusieurs cas, des personnes, d'ailleurs très désirables comme colons, ont à peine le moyen de payer le dépôt. 141

26 mars, Sunning-Hill. Gore au même. Il n'avait pas l'intention de répondre à la pétition injurieuse adressée par Firth à la Chambre des Communes, mais il a été conseillé de le faire. Demande les lettres de Firth pour l'aider. Devra envoyer la réponse aux accusations qu'il devra lui communiquer (à Goulburn), afin d'être fortifié, au besoin, si la question est discutée dans la Chambre des Communes, comme cela paraît probable. 273

27 mars, Edimbourg. Campbell au même. Il a porté une grande attention aux désirs de Bathurst concernant l'émigration. Les fonctionnaires du bureau des timbres sont d'avis qu'un timbre quelconque est nécessaire, etc. 143

27 mars, Edimbourg. Le même au même. Envoie copie de la lettre du 18 du courant. 144
(Pour cette pièce, *voir* à sa date).

28 mars, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Un timbre de réception est nécessaire pour les deniers déposés par le colon. Les précautions qu'il a prises pour empêcher les colons d'en venir à une décision irréfléchie. 145

28 mars. Edimbourg. Le même à Bathurst. Envoie copie des conditions explicatives. A ajouté une clause pour prévenir les gens contre des agents non autorisés. A toujours expliqué que le dépôt était indispensable.

Incluse. Explication des conditions précédemment publiées. 146

3 avril, Glasgow. Campbell à Bathurst. Le petit nombre de ceux qui ont payé le dépôt en partie à cause du peu de temps écoulé depuis que le document explicatif a été publié, et principalement à cause du peu de temps laissé pour se procurer l'argent. Envoie questions et observations, qui forment le n° 2 de cette catégorie. 156

Incluses. "Questions et observations par ceux qui ont l'intention de s'établir au Canada." 158

1815.

Il y a des questions posées par Campbell au sujet de doutes qui ont surgi concernant les règlements du dépôt et ceux qui s'en vont rejoindre des parents, etc.

18 avril, Templemore. Certificat attestant que Richard Shepherd et sa famille sont aptes au métier de colons au Canada. Page 175

18 avril, Roscrea. Francis Evans à Peel. Après avoir envoyé des certificats de bonne conduite à Bathurst, il a reçu conseil de s'adresser au gouvernement irlandais au sujet d'arrangements pour l'émigration. Les répondants qu'il a donnés quant à sa conduite. Il a aussi envoyé des certificats de la conduite de William Robinson, Joseph Abbot, Richard Wallace, William Mara, révérend John Counel, John Chambers, Andrew Fitzpatrick et Daniel Moore. Désire savoir s'ils sont approuvés, car ces personnes ont à disposer de propriétés; espère une réponse. 240

18 avril, Roscrea. Le même au même. Envoie certificat de Richard Shepherd; demande à savoir s'il est approuvé, et s'il est loisible à Shepherd de partir pour le Canada avec sa famille. 242

22 avril. Anonyme (Pro Patria) au Ministre de la guerre. Propose un mode de colonisation propre à conserver les Canadas. 3

25 avril, Glasgow. Campbell à Bathurst. Le nombre comparablement petit de ceux qui se sont présentés comme colons, car il croit que plusieurs ont encore à vendre leurs effets et à se débarrasser de leurs engagements comme locataires, serviteurs, etc., au prochain terme, le 15 mai. Envoie copies de lettres au bureau du transport et aux commissaires de la Trésorerie, ainsi que de la dernière annonce et d'un relevé des demandes. 160

Inclus. Campbell à McLeay, 21 avril. Demande renseignements sur les arrangements pris pour transporter les colons dans le Haut et le Bas-Canada par les transports. 161

Campbell à la Trésorerie. Vu les retards et d'autres inconvénients qui accompagneront la mise en vigueur des règlements de douanes, il demande qu'autorisation soit donnée d'expédier les effets des colons directement dans les transports, sans exiger les déclarations demandées dans d'autres cas. Annexée se trouve une liste des différents métiers exercés par les colons. 164

Avis, 7 avril, aux colons en destination du Canada, des heures où ils peuvent voir le commissaire, de la nature du certificat, de ceux qui sont exclus, de la date de l'embarquement, etc. 168

Demandes jusqu'au 25 avril. Le nombre total de ceux qui ont demandé à partir était de 5,500, dont 2,000 comptaient s'embarquer en juin ou juillet. Une note dite: "Il y a tout lieu de croire que, du nord " spécialement, il y aura un grand nombre de demandes pour le prin- " temps de 1816." 171

20 avril Edimbourg. Campbell à Goulburn. Envoie copie d'une lettre du bureau du transport concernant le départ des bateaux, qu'il a annoncé. Les embarras qui peuvent survenir si plusieurs des colons arrivent avant que les transports ne soient prêts. Demande des instructions. 172

Incluse. McLeay à Campbell, 26 avril. Le bureau du transport ne peut dire quand les bâtiments seront dans la Clyde pour les colons. Les navires enregistreront de 250 à 400 tonneaux. 174

20 avril, Roscrea. Evans à Bathurst. Envoie le certificat d'une personne et de sa famille qui paieraient leur passage si la concession de terres et les provisions leurs étaient garanties en arrivant au Canada. A envoyé des certificats d'autres personnes au même effet. 243

20 avril, Roscrea. Le même au même. Ayant appris que l'encouragement offert aux colons allant au Canada a été suspendu pour cette année, il demande si le gouvernement garantirait la terre et les provisions à lui-même et à d'autres qui paieraient leur passage. Envoie certificats et liste de ceux qui désirent partir. 244

Inclus. Certificats. 246 à 252

1815.
29 avril, A bord du Tyne. Passagers à Bathurst. Pour une plus grande distribution de vivres dans la traversée au Canada. Page 253

5 mai, Londres. Frankham à Bathurst (?). A servi sous lord Apsley, le fils de Sa Seigneurie, dans la milice locale ; sollicite l'influence de Sa Seigneurie pour lui procurer un emploi dans la milice canadienne, avec permission de s'établir.

6 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Le nombre de ceux pour qui des dépôts ont été faits jusqu'à ce jour est de 383, dont 80 hommes, 73 femmes, au-dessus de 16, et 230 enfants. Ils sont hâte de s'embarquer et commencent à s'impatienter de ce que les navires n'arrivent pas. Il a pris toutes les précautions possibles pour empêcher les colons de venir ici avant l'arrivée des bâtiments, mais plusieurs ne voient pas les journaux et peuvent n'apprendre cette arrivée que lorsqu'il sera trop tard ; il suggère que, comme ces gens là sont venus sur l'assurance que les navires étaient ici, d'autres navires soient nolisés comme pour une émigration particulière ; dans les endroits où les navires étaient retardés, même par des vents contraires, les juges ont décidé que jusqu'à leur arrivée les émigrants devaient être nourris. Il apprend que Selkirk et d'autres réunissent des émigrants dans le nord. Désire savoir si le gouvernement a l'intention d'offrir les mêmes encouragements le printemps prochain et d'envoyer des bâtiments au nord et aux îles occidentales, car si cette intention était connue elle aurait pour effet de suspendre la résolution prise par plusieurs de s'en aller avec des gens qui vont tenter l'aventure ; mais dans ce cas tous les arrrangements devraient être pris quelques mois avant le départ des navires. 176

7 mai, Cork. Chearnley à Bathurst. Fait sa demande en conséquence des avis de l'encouragement qui doit être donné aux colons. Il a une nombreuse famille, 14 enfants, dont 9 du sexe masculin et 5 du sexe féminin ; il a fait connaître au sous-secrétaire ce qu'il désire pour cette colonie. 89

12 mai, Londres. W. Atkinson et Thomas Clouting à———. Désirent s'établir au Canada, ayant décidé de vendre leurs biens et d'apporter avec eux le produit de la vente. 6

15 mai. Southampton. John Fielder à Goulburn. Demande permission d'aller au Canada comme colon, avec son gendre, S. New, sa femme et sa sœur, et ses deux filles aînées (à Fielder). Demande aussi qu'on lui permette d'amener sa femme et la plus jeune de ses filles. 270

24 mai, Swansea. W. Grove & Sons à Bathurst. Envoie les noms de la famille de Daniel Redman, qui désirent se fixer au Canada. L'homme a été élevé dans le métier de l'agriculture et est le fils d'un cultivateur de Sussex. 275

24 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. A donné avis, comme il en avait reçu conseil, que les transports peuvent être prochainement attendus dans la Clyde pour recevoir une partie des colons, et de fournir des rations aux autres jusqu'à l'arrivée des bâtiments qui doivent les recevoir. Une difficulté est survenue quant au logement et à l'entretien, car d'après la lettre du bureau du transport, des rations doivent être données aux colons qui ne partent pas par les deux premiers transports, tandis que Bathurst ordonne que les colons reçoivent des rations depuis le moment de leur arrivée jusqu'à celui de leur embarquement. A cause des plaintes qui se font entendre, il devient urgent de s'occuper de la question. Le commissaire du gouvernement appréhende la nécessité d'un secours pécuniaire immédiat, sans quoi les colons peuvent être poussés à faire du tumulte et du mal. Les taux qui pourraient être accordés. Requête envoyée par les colons au chancelier de l'échiquier. Reçu aucune communication relativement au transport de leurs outils. On annonce qu'il ne sera plus reçu de demandes. Des dépôts ont été faits par 108 hommes, 90 femmes et 276 enfants, soit un total de 474 âmes. La hâte de connaître le poids qui sera alloué à chacun. Il prévoit que plusieurs de ceux qui n'ont pas fait

1815.

leur dépôt le feront quand ils entendront parler des transports. Dans ce cas, il faudra un plus grand nombre de navires. Page 179

25 mai, Moneygall. Chiswell à Bathurst. Comme il a l'intention de payer son passage et d'aller immédiatement à Québec, demande l'autorisation nécessaire pour obtenir une concession de terres dans le Haut-Canada. 90

30 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Transmet une lettre de McNab, écrite pour lui-même et d'autres, au sujet de leur réclamation pour rations et logement, justifiée par les retards et aussi pour le temps qu'ils vont perdre cette année dans leurs travaux agricoles. Il présume que sur ce dernier point le gouvernement du Canada pourra prolonger le temps fixé pour fournir des rations. 182

Incluse. McNab à Campbell, 26 mai. Le remercie de sa bonne intention. La réclamation de lui-même et d'autres colons demandant remboursement de leurs dépenses et compensation pour la perte de la récolte d'une année, causée par les retards. Ils subiront sans murmure les résultats du retard qui pourra être occasionné par des vents contraires après leur embarquement. 183

30 mai, Londres. S. B. Ferris à Bathurst. Désire vivement une réponse à sa précédente requête, afin de pouvoir prendre ses arrangements. 271

3 juin, Dublin. Evans au même. Sur la foi de la lettre de Goulburn déclarant que les familles qui auront payé leur passage au Canada recevront des terres, rations, etc., quelques-unes se sont embarquées, d'autres partiront au printemps. 254

5 juin, Greta Lodge. Barker à Goulburn (?). Ecrit au sujet de ses frères qui vont au Canada, et demande qu'on leur donne des concessions dans un endroit favorable. 56

6 juin, Millwell. Brewer à Goulburn. Comme il est trop tard pour avoir un passage aux frais du gouvernement, il a payé la traversée pour lui-même et sa famille ; demande s'il est accordé des privilèges à ceux qui se font colons au Canada. 59

6 juin, Edimbourg. Campbell au même. A reçu les instructions de Bathurst au sujet de l'allocation donnée aux colons en attendant leur embarquement; il est en correspondance avec l'agent des transports à Greenock. 185

6 juin, Princes Street. Grave au même. Désire savoir si le gouvernement va lui concéder des terres dans le Haut-Canada en remplacement de celles dont il a été pris possession dans la Nouvelle-Ecosse. 312

9 juin, New Street. Edward Ellice au même. Envoie extrait d'une lettre du Canada concernant les Indiens. Le gouvernement des Etats-Unis ne se fait pas scrupule de tâcher de persuader à ces pauvres gens qu'ils ont été trompés par la Grande-Bretagne, et les conséquences pourront être affreuses pour les colons du Haut-Canada. 255

Inclus. Extrait, 26 avril. Rapport reçu de Michilimakinak à l'effet que les Indiens ont été entraînés dans le traité ; la clause qui les concerne est pure moquerie. 256

9 juin, Arlington Street. Littleton à Goulburn. Demande qu'il soit donné à Charles et Henry Barker une lettre qui les recommande au gouverneur à propos de leur établissement au Canada. 340

12 juin, Henrietta Street. J. Budé au même (?) Le nom de la personne qui désire s'établir au Canada est Ewart ; n'a pas hésité à recommander qu'une lettre lui soit donnée pour le gouverneur. 60

12 juin, Edimbourg. Campbell au même. Les embarras qui sont survenus à propos de la distribution de rations aux colons de localités différentes. Renvoie à la décision du gouvernement la question d'un maître d'école choisi par des familles au nombre de 140 âmes. 186

13 juin, Edimbourg. Le même au même. Un navire est arrivé à Greenock, et un autre est attendu incessamment. N'a pas de doute que le message sera livré. A quel bureau, au Canada, les colons doivent-ils s'adresser ? Une liste des colons devra être envoyée dès que les noms auront été contrôlés. Quel-

1815.

ques colons ne peuvent partir ; il ne leur a pas remis leur dépôt ; il présume que cela pourra être fait après l'embarquement. Page 187

14 juin, Kensington. Young à Goulburn. N'a pas eu de réponse à sa requête du 1er juin. Espère que son cas sera promptement réglé. Appelle l'attention sur sa demande d'un nouveau congé. 664

15 juin, La Canardière. De Bonne à l'évêque de Québec. Pièce E, dans l'évêque à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

17 juin, New Street. Ellice à Goulburn. Recommande John Richardson et David Thompsom comme étant les plus compétents à déterminer la frontière à partir du lac des Bois. 257

19 juin. Tavistock Square. Barclay au même. Il part dans quelques jours pour les Etats-Unis en qualité de commissaire sous l'autorité des articles 4 et 5 du traité de Gand. Désire voir la décision prise sous l'autorité de l'article 5 du traité d'amitié de 1794. 71

20 juin, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Les transports ont subi interruption par la mise en réquisition de huit matelots de l'*Atlas* ; il a envoyé une requête à l'amirauté ; il croit que l'officier préposé aux réquisitions a commis une erreur. 193

23 juin, Edimbourg. Le même au même. Lorsque la preuve concernant le maître d'école sera arrivée, il fera rapport. Relativement à la mise en réquisition de matelots à Greenock, l'officier préposé dit que l'*Atlas* peut être équipé là. L'agent des transports distribuait des rations a des résidants de Glasgow ; il (Campbell) a suggéré à Bathurst que d'autres, qui souffraient des mêmes retards, reçussent aussi des rations. Le nombre des colons actuellement en route ne dépasse pas 680, mais d'autres les suivent. 189

28 juin, Grenock. Le même au même. Les arrangements pris pour l'embarquement donnent satisfaction ; les navires attendent des chirurgiens. Les colons recommandent Halliday pour être leur maître d'école ; ses certificats sont satisfaisants. 191

30 juin, Grenock. Champion, agent des transports, au même (?). La nécessité d'avoir un chirurgien à bord de chaque transport ; il a varié un peu les provisions dans le voyage, et il fournit du bœuf frais pendant le séjour des navires au port. 91

4 juillet, Edimbourg. Campbell au même. Il a reconduit Simson et sa famille à bord de l'*Atlas*. Il espère que son voyage au Canada avec des colons leur sera mutuellement avantageux. 194

4 juillet, Edimbourg. Le même au même. Les matelots de l'*Atlas* mis en réquisition n'ont pas été renvoyés à cause de mauvaise conduite ; on les a remplacés. Des chirurgiens ont été engagés, et on les attend incessamment. L'agent qu'il (Campbell) a employé a veillé aux plus minutieux détails, car il est nécessaire de se garer de toute imposture. 195

11 juillet, Edimbourg. Le même au même. A informé Halliday que la recommandation dont il est l'objet pour être maître d'école a été approuvée, et des instructions vont être envoyées au gouverneur du Canada. A informé Champion au sujet de la distribution de gruau pendant la traversée. A écrit au gouverneur du Canada pour plaire aux colons. Après l'embarquement les dépôts seront remis à ceux qui auront changé d'idée. Il a fait réimprimer l'article de l'Encyclopédie d'Edimbourg sur le Canada, et en achetant le manuscrit à peu de frais il a encouragé la publication de conseils politiques donnés aux émigrants. Le dernier de ces articles a été écrit par un M. Stewart, qui a voyagé au Canada. Il en envoie des exemplaires. 191

Inclus. Campbell au gouverneur du Canada, 10 juillet. Annonce le départ de quatre transports ayant à bord des émigrants qui se sont adressés à lui (le gouverneur). Envoie des exemplaires imprimés des conditions. 199

21 juillet, Spring Gardens. Bicknell à Goulburn. Désire qu'ordre soit donné de lui payer la somme votée par le parlement pour les traitements des missionnaires. 72

1815.
22 juillet, Somerton. Dickinson à———. A reçu des demandes de personnes qui désirent devenir colons, et demande des renseignements. Page 233

24 juillet, Duke Street. Nat. Atcheson à Goulburn. La loi imposant un droit sur l'importation du rhum au Canada a-t-elle été sanctionnée ? Demande cela pour la gouverne des marchands. 8

24 juillet, Edimbourg. Campbell au même. Trois des transports ont fait voile. Plusieurs colons étant attendus et le chirurgien n'étant pas arrivé, le dernier navire ne partira pas avant le 1er août. 201

27 juillet, Québec. Beckwith au même. Envoie par le major Powell un croquis des habitations des colons sur la voie de communication entre Québec et le Nouveau-Brunswick; il a retardé de construire d'autres maisons jusqu'à ce que la ligne frontière soit déterminée et qu'il ait reçu des instructions. Les colons sont des soldats qui faisaient partie du bataillon vétéran 10e Royal, et qui sont continués dans les cadres du régiment afin de ne pas être laissés aux aventures de la fantaisie ou du caprice. La colonie établie sur le Saint-François a toutes chances de réussir. Sir Frederick Robinson est à créer un établissement dans le Haut-Canada. Des colons arrivés par les transports quelques-uns ont les qualités requises, d'autres tout le contraire; il mentionne ce fait afin d'empêcher les gens bien intentionnés de ne pas se laisser tromper par un ou deux intrigants. Ces hommes, pour la plupart, se proposent de se fixer dans le Haut-Canada. Il n'a pas été envoyé d'instructions précises quant aux dépenses à encourir pour le transport des colons et de leurs effets aux endroits où ils peuvent désirer se fixer. 73

Plan d'une partie de la voie de communication entre Québec et Halifax. 75*a*

1er août, Stepney Green. Bezant à Bathurst. Demande une concession de terres au Canada, ainsi qu'un passage pour lui, sa femme et deux enfants. Il était lieutenant au Royal-marine, retraité à demi-solde pour ses services et ses blessures. 76

1er août, Edimbourg. Campbell à Goulburne. A écrit au bureau du transport pour le désapprouver d'avoir permis à J. Hope Stewart de se rendre au Canada à bord de l'*Eliza*, de revenir par le même navire, car il avait déjà refusé de le recommander, et il craint que Stewart intervienne parmi les passagers pendant la traversée ou même au Canada. Comme la permission a été accordée, il ne veut pas désappointer Stewart, mais il lui a enjoint de la façon la plus formelle de n'intervenir en rien dans les affaires des colons. 202

2 août, Bristol. Revd. T. Hands à Castlereagh. Demande une concession de terres; son but est d'instruire la jeunesse du Canada, d'inculquer dans son esprit des principes qui l'attacheront à la nation britannique. 322

3 août, Grenock. Campbell à Goulburn. L'*Eliza* est parti cet après-midi avec 122 passagers à bord. La liste complète des colons sera envoyée bientôt. 204

25 août, Edimbourg. Le même à Bathurst. Envoie liste de colons avec requête; aussi copie de la liste envoyée au gouverneur, laquelle contient les noms de l'équipage et des passagers. Une autre contenant la liste des dépôts est en préparation. 205

25 août, Edimbourg. Le même à Goulburn. Une lettre et deux livres contenant la liste des colons ont été envoyés dans une boîte adressée à Bathurst. 207

2 septembre, Près Paris. Glew à Bathurst. Expose ses services en Canada, pour lesquels il a été fortement recommandé. Sollicite le grade de major titulaire. 314

Flaming à Darby. Le contenu d'une enveloppe. 343

25 septembre. Campbell à Goulburn. Fait connaître la conduite de Stewart, son

29 septembre, Edimbourg. commis, qui refuse maintenant d'user du privilège qui lui a été accordé par Bathurst d'aller au Canada. Son manque de discrétion, etc. 208

4 octobre, Ludgate Hill. T. E. Darby à Bathurst (?). Remet en mémoire à Sa Seigneurie qu'au mois de mai dernier il a offert de la part d'un monsieur français quelques

1815.

très précieuses cartes géographiques des Etats-Unis. Sa Seigneurie a consenti à l'achat pourvu que les cartes fussent fidèles à la description. Demande que des mesures soient prises pour leur transfert à Londres, afin qu'on puisse les examiner et en constater la valeur. Page 234

9 octobre, Portsmouth. Thomas Aive au même. A été pris sur le lac Champlain le 11 septembre 1814 et a perdu tout ce qu'il possédait. Demande que son cas soit pris en considération. 9

12 octobre, Ludgate Hill. Darby au même. A reçu de France une description des cartes plus exacte qu'il (Darby) a pu en faire jusqu'ici. La soumet à Sa Seigneurie. 236

Apparemment le contenu (pas de date) portant le titre " Plans des " rivières des Etats-Unis, dressés par le général Collet, suivant le désir du " gouvernement français en 1796 ", et donnant une description de chacun des plans. 111

Aussi, apparemment incluse, une lettre de Flaming à Darby, datée Bar-le-Duc 25 septembre.

14 octobre, u Campbell à Bathurst. Soumet des considérations sur l'émigration au Canada. Est convaincu qu'il y a un surplus de population dans les highlands ; le livre de Selkirk sur le sujet remplacera plusieurs observations ; ce livre fut d'abord accueilli avec préjugé, mais on a constaté qu'il contient beaucoup de vrai. Sauf dans quelques cas très rares, le désir d'aller au Canada n'est pas né d'un esprit d'aventure, mais de la nécessité, due à diverses causes parmi un peuple tenace, de rester sur le sol. Opposition au plan d'émigration, de la part des grands propriétaires ; ses efforts pour la vaincre. La distinction entre les highlands et la Basse-Ecosse exige une modification des lois. Le changement de tenure après 1745 n'a pas entièrement détruit le système féodal qu'il pourrait n'être pas commode d'éteindre, car en quelques endroits son esprit domine à un très haut degré. Suggère que de petits alambics pourraient être légalisés, car les gens paieraient volontiers pour des alambics à la portée de leurs opérations et de leurs capitaux. L'esprit de clan qui existe, comme on le voit dans le service militaire. La publicité donnée au plan d'émigration n'a pas, comme quelques-uns l'ont prétendu, bouleversé les imaginations, car les Ecossais sont un peuple qui pense et qui délibère sur toutes les questions, et très peu de ceux qui ont demandé à partir paraissaient avoir renoncé à leur pain en Ecosse pour aller le chercher sous un climat étranger. Si le même plan devait être continué l'année prochaine, le public devrait le savoir immédiatement, à cause des inconvénients qui naissent d'une connaissance tardive et à cause des retards qui surviennent dans l'arrivée des transports. Si le plan devait être abandonné, avis devait pareillement en être donné tout de suite, afin de faire cesser l'incertitude et de permettre de prendre des arrangements. Une émigration de montagnards écossais aurait plus de sécurité pour la défense du Canada que celle d'une masse mixte venant des pays bas. En outre, il y a déjà, au Canada, plusieurs highlanders, ce qui est un puissant motif pour déterminer l'émigration des parents qu'ils ont laissés derrière eux. Les nombreuses demandes qui viennent de différentes parties du pays donnent raison de continuer le plan. La question d'un port d'embarquement est importante, car la Clyde n'est pas centrale excepté pour la Basse-Ecosse, et la principale difficulté que les colons highlanders ont éprouvée a été de voyager par terre avec leurs familles jusqu'au port d'embarquement. L'embarquement pourrait se faire facilement en différends endroits, et un rendez-vous pourrait être fixé. Les highlanders commencent à éprouver de l'inquiétude à propos de l'arrivée des transports ; demande à être informé dès qu'il y aura des nouvelles. Observations générales. 216

3 octobre, Bryanston Square. Booth à Bathurst. Propose un plan pour confectionner des chemins dans la Nouvelle-Ecosse, comme moyen de coloniser la province. 77

1815.

1er novembre, Eyre Court. Révérend Isham Boggs au même. Expose ses services de pasteur, demande à connaître l'encouragement qui serait donné aux émigrants allant au Canada, et si des concessions de terre seraient accordées à lui-même et à ses deux fils. Page 79

8 novembre, Tower Street. Barwis à Goulburn. Désire connaître la valeur attachée aux cartes géographiques qu'il a laissées, et demande qu'il (Goulburn) use de son influence pour faire noter la réponse de Bathurst. 81

9 novembre, Pall Mall. Ellice au même. Recommande que John O'Gilvie, de Montréal, soit nommé commissaire pour déterminer les frontières fixées par le traité de Gand. Sa compétence; il devrait être autorisé à employer des arpenteurs, etc. 259

22 novembre, Edimbourg. Campbell au même. Discute la question de sa rémunération, laquelle, croit-il, devrait être de 500 guinées. 228

28 novembre, Cork. Chearnley au même. Transmet lettre de créance de Peel et sir Richard Mosgrove, et espère qu'ils induiront Bathurst à user de sa puissante influence pour établir ses neuf garçons et cinq filles. 93

14 décembre, Saint-Jean, N.-B. Ward Chipman à Bathurst. Pour les travaux de la commission des frontières, il sera peut-être nécessaire de visiter diverses localités, et comme il est quelques fois invalidé par la goutte, il demande que son fils lui soit adjoint en qualité d'agent; sa compétence. 95

22 décembre, Cork. Chearnley à Bathurst. Il regrette d'avoir mentionné le Canada dans sa requête, mais il laisse à Sa Seigneurie le choix de la situation. 98

22 décembre, Beckenham. Colville à Bathurst. Relativement au rapport de Drummond à l'effet que des colons de la Rivière-Rouge sont arrivés au Canada dans la plus grande misère, il admet que le fait, officiellement constaté par Drummond, peut être vrai, mais ils n'ont été dans la misère à la Rivière-Rouge qu'après avoir été trompés par la Compagnie du Nord-Ouest: à même les magasins établis par Selkirk ils ont été pourvus de tout ce qui leur était nécessaire et même de choses dont ils n'avaient pas besoin. Envoie le compte pour faire connaître la somme due par les colons pour vêtements, provisions de bouche, etc., déduction faite de ce qu'ils ont payé, et la somme qui leur est due pour ouvrage. Un monsieur en ce moment à Londres, est prêt à témoigner de ces faits. 100

Incluse. Liste des sommes d'argent dues par certains colons au moment où ils ont quitté la Rivière-Rouge en juin 1815. Elle contient les noms des colons et la somme due par chacun d'eux. Le total en est de £1,169 2s. 11d.

22 décembre, Edimbourg. Campbell à Goulburn. A été informé que la Trésorerie approuve le paiement de 500 guinées, somme qu'il va porter dans ses comptes 231

Sans date. Mémoire de Joseph Bouchette faisant ressortir la valeur reconnue de sa carte topographique et de son volume, et demandant de l'aide pour terminer l'ouvrage, car les dépenses ont de beaucoup dépassé son estimation, et ses ressources sont épuisées en attendant que la vente de sa propriété lui rapporte des fonds. 61

Cornelius Curtis. Pétition. A été retenu prisonnier en France pendant dix ans; son âge et ses blessures le rendent incapable de travailler, et il ne peut pas obtenir d'aide de l'hôpital de Greenwich; c'est pourquoi il demande secours au gouvernement. 88

Joseph Elk à Bathurst. Demande des renseignements sur l'encouragement offert aux colons, car il peut être en mesure de tourner leur attention vers l'Amérique Britannique du Nord. 238

"Exposé de la réclamation du contre-amiral R. Groves et de Louisa Carolina, sa femme, sur les îles Bahamas." En 1667 le capitaine Sayle a pris possession des Bahamas; la concession accordée à sir Peter Colleton et à cinq autres, la capture par les Espagnols, le rétablissement de la colonie en 1690. L'achat par sir John Colleton, en 1729, des autres cinq sixièmes; la transmission de la propriété à Graves par l'intermédiaire de sa femme, et la prise de possession forcée de la propriété par la

1815. couronne pour l'établissement de loyalistes de la Floride. L'exposé entre minutieusement dans les circonstances de la concession, la valeur des produits des îles, des privilèges, etc., en explication de la pétition adressée à la Chambre des Communes pour sa restitution aux héritiers de Colleton, pour les services desquels en faveur de Charles 1er il a reçu le rang de baronnet et la concession. Page 277

George Hope, apparemment une circulaire notifiant les passagers d'avoir à s'embarquer à bord du *Penelope*, qui doit faire voile de Portsmouth pour Québec. 323

Pétition de Pierre de Sales Laterrière, exposant ses services en qualité de chirurgien aux Voltigeurs Canadiens, et, comme il a conséquemment perdu sa clientèle, demande rémunération soit par une concession de terres ou autrement. 347

Divers 1815.

Q. 135-2.

1812. 19 décembre, Québec. Freer à Sheaffe. Pièce A 1, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

1813. 1er mars, Fort George. Prevost à Procter. Pièce A 3, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

7 mai, Montréal. Prevost à Procter. Pièce A 4, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 mai, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 1, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 mai, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 2, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 mai, Sandwich. Procter à Baynes. Pièce B 3, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

23 mai, Sandwich. Procter à Myers. Pièce B 4, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815

4 juin, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 5, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 juin, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 5, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 juin, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 6, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

18 juin. Baynes à Prevost. Pièce A 10, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 juin, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 7, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

20 juin, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 6, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

29 juin, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 8, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

1er juillet, Creek de 12 Milles. De Rottenburg à Procter. Pièce B 14, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

4 juillet, Sandwich. Procter à McDouall. Pièce B 9, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

4 juillet, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 10, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

11 juillet. Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 7, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

11 juillet, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 13, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

12 juillet. Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 8, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

1813.
13 juillet. Sandwich. Procter à Brenton. Pièce B 15, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

13 juillet, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 12, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

23 juillet, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 9, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

26 juillet, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 11, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815. *Voir* cette dernière.

29 juillet, '*Queen Charlotte.*' Barclay à Procter. Pièce B 11, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

9 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 16, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

18 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 17, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 août, Sandwich. Procter à Baynes. Pièce B 18, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

22 août, St-David. Prevost à Procter. Pièce A 13, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

22 août, Sandwich. Procter à Baynes. Pièce B 19, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

25 août, St-David. Freer à Procter. Pièce A 14, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

26 août, St-David. Freer à Procter. Pièce A 15, dans Procter to Bathurst, 5 juin 1815.

26 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 20, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

29 août, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 21, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

31 août, Sandwich. Procter à Brenton. Pièce B 22, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

2 septembre, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 16, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

3 septembre, Sandwich. Procter à Freer. Pièce B 23, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.
(La copie certifiée par le capitaine Procter est datée 13, mais cela paraît être une erreur.)

6 septembre, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 17, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

6 septembre, Sandwich. Procter à Freer. Pièce B 24, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

13 septembre, Sandwich. Procter à Prevost. Pièce B 25, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 septembre, Kingston. Baynes à Procter. Pièce A 18, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 septembre, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 19, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

18 septembre, Kingston. Baynes à Procter. Pièce A 20, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 septembre, Kingston. Freer à Procter. Pièce A 21, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 septembre, Kingston. Prevost à Procter. Pièce A 22, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

21 septembre, Sandwich. Proctor à Prevost. Pièce A 26, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1816.

23 septembre, Kingston. Prevost à Proctor. Pièce A 23, dans Proctor à Bathurst, 5 juin 1815.

1813.
4 octobre, Montréal. Freer à Procter. Pièce A 24, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

6 octobre, Montréal. Freer à Procter. Pièce A 25, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

6 octobre, Montréal. Prevost à Procter. Pièce A 26, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

23 octobre, Ancaster. Procter à de Rottenburg. Pièce B 27, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 novembre, Burlington. Même au même. Pièce B 29, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

16 novembre, Burlington. Le même au même. Pièce B 28, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

23 novembre, Montréal. Freer à Procter. Pièce A 27, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

14 décembre, York. Procter à Drummond. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

1814.
14 janvier, York. Procter à Drummond. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

14 janvier, York. Procter au duc d'York. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

21 mai, Montréal. Baynes à Procter. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

13 juin, Québec. Barclay à Procter. Pièce A 28, dans Procter à Bathurst, 5 juin 1815.

19 septembre, Montréal. Brenton à Procter. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

22 septembre, Québec. Procter à Brenton. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.

27 septembre, Montréal. Brenton à Procter. Pièce dans Procter à Bathurst, 20 mai 1815.
Toutes ces pièces suivent les lettres qui les couvrent.

1815.
27 janvier, Tower Street. Orger à ———. La requête de Thomas Barwis, ci-devant de l'arsenal du port de Kingston, a été envoyée à Bunbury, sous-secrétaire d'Etat; lui demande ses bons offices pour obtenir un rapport prompt et favorable. Page 388

12 février, Bryanston Street. Sewell à Gordon. Les avantages d'avoir les comptes de l'armée canadienne autorisés par une loi du parlement impérial. S'il peut trouver un instituteur compétent pour diriger l'école où l'on enseigne le latin et le grec à Québec, les £200 par année votés sous l'administration de Craig seront-ils disponibles pour son traitement? M. McGill, conseiller législatif, a laissé £10,000, une maison, etc., comme un commencement de collège. Si le gouvernement n'établissait pas un collège dans les dix ans après sa mort, l'argent irait à quelques personnes qu'il a désignées. Ne peut-on pas prendre quelque mesure pour sauver le legs? Si on y ajoutait une somme annuelle, le collège pourrait être fondé. Primitivement les biens des Jésuites avaient été concédés par la couronne de France pour fins d'éducation. La somme ne pourrait-elle pas être distraite de ces biens? 608

24 février, Londres. O'Conor à Bathurst. Il s'est vu refuser par Prevost la permission de se démettre de la charge de commissaire maritime intérimaire des Canadas lorsque l'amirauté le choisit pour un commandement en mer. Prevost a promis que ses réclamations seraient recommandées, et il devait recevoir le même traitement que son successeur. Ses services et les obstacles qu'il a eus à vaincre. Demande paiement de la différence de traitement, laquelle s'élève à £700. 390

25 février, Strand. Le même à Goulburn. Bathurst paraît favorable à sa requête demandant paiement de sa réclamation pour le solde qui lui est dû comme commissaire de marine au Canada. Devant partir le mois prochain, il

1815. ne peut voir Prevost, mais renvoie à la communication officielle échangée au sujet de ses services, tirée des propres observations de Prevost. Page 389

27 février, Dublin. Prior à Castlereagh. Envoie pétition pour être présentée au prince régent. 396

Incluse. Pétition, exposant les emplois qu'il a remplis. Il irait au Canada avec sa famille et amènerait avec lui 400 jeunes gens de bonne réputation, s'il y était nommé à une charge de confiance, avec un revenu suffisant et des terres, etc., pour les gens qui l'accompagneraient, de façon à former un établissement permanent. 397

27 février. Lord Somerville à Liverpool. Demande que des simples d'une plante trouvée par Whitlow, mieux faite que le chanvre pour les fins auxquelles elle peut être appliquée, soient examinés. Il (Whitlow) ne désire pas faire un monopole de la plante et de ses usages, mais pour le récompenser demande une concession de terres dans le Haut-Canada, où il pourrait mettre sa découverte en pratique pour l'usage et l'avantage de son pays. Cette découverte a été appréciée par les officiers auxquels il l'a montrée. 572

La lettre qui précède était incluse dans une lettre à Bathurst ne portant pas de date, qui exposait le cas de Whitlow. Si une concession est donnée, certains paiements devront être faits par Whitlow au moyen d'un nombre annuel de plantes qui seront placées entre les mains des cultivateurs capables en Angleterre et en Irlande, et quelques-unes envoyées en Russie. Approuve la manière dont Whitlow se propose d'établir la terre s'il obtient une concession. Il (Somerville) est en mesure de vérifier la valeur de la production, par l'intermédiaire des capitaines et seconds de semaques de pêche, dont six lui appartiennent, qui peuvent surveiller le dépérissement et la destruction de l'article, avantage que ne possède pas le plus habile cordier. 573

2 mars, Québec. Sir George Murray à Bathurst. Par l'arrivée du messager du roi avec le traité ratifié de Washington, il a pu apprendre à Sa Seigneurie qu'il était arrivé et qu'il avait communiqué à Prevost la lettre confidentielle du 13 décembre. Il n'a pas été reçu de lettres ultérieures par le messager du roi. Owens et lui ont eu un peu de misère dans le voyage d'Halifax. Avec un peu de travail, cette voie de communication pourra devenir plus praticable qu'elle ne l'a été. Se propose d'aller dans le Haut-Canada. 350

3 mars, Penge Place. Selkirk à Bathurst. La demande d'une protection militaire, faite par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a été mal comprise: ce n'est pas une question commerciale, mais une mesure pour protéger la vie des habitants menacée par les Indiens. Ne désire pas faire punir la Compagnie du Nord-Ouest, mais seulement prendre des précautions contre le dessein d'extirper la colonie. Si la Compagnie du Nord-Ouest nourrit un tel projet, elle est la dernière qui doit être consultée sur les mesures à prendre pour le faire échouer. Si des troupes y étaient envoyées, elles ne pourraient être employées à des fins sinistres, lors même que la Compagnie de la Baie-d'Hudson en aurait l'intention. S'il surgit une question de droit, elle devra être réglée par les tribunaux. La fausseté de l'accusation d'illégalités commises par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les différentes constitutions des deux compagnies, offrant à la Compagnie du Nord-Ouest des tentations de violence dont les autres sont exempts. Cette question et les autres sujets de la lettre sont longuement discutés. 577

6 mars, Paris. Fitzroy Somerset au même. Un Français s'est présenté avec des cartes géographiques, mais ne croit pas que ce soit le monsieur désigné dans la lettre d'Hamilton ; désire instructions. 585

Liste de cartes (en français). 587

1815.
8 mars, Paulsbray. Révd. John Simms à Goulburn. Son fils, un cultivateur, se proposerait d'aller au Canada s'il avait la perspective d'y gagner sa vie ; ses qualités et sa bonne réputation ; sa femme, deux enfants et probablement un frère plus jeune iraient avec lui. Page 589

11 mars, Fort Augustus. Allan McDonell, au nom d'autres qui se proposent d'émigrer, à Campbell. N'étant pas en moyens de payer le dépôt requis avant l'embarquement pour le Canada, ils envoient une requête pour être présentée au prince régent, dans le cas où il ne pourrait pas lui-même (Campbell) accorder le privilège demandé. Espère qu'il intercédera en leur faveur et répondra le plus tôt possible, afin que ceux qui peuvent avancer l'argent puissent se préparer si la requête est refusée. 352

Incluse. Requête au prince régent. Les obstacles qui les empêchent de profiter de l'encouragement offert aux émigrants. 1° Le court espace de temps; 2° L'impossibilité où ils se trouvent, par les circonstances mentionnées, de payer le dépôt requis. Demandent d'être dispensés de payer le dépôt, en donnant des garanties qu'ils resteront deux ans sur les terres qui leur seront réparties, et toute la vie, à moins qu'ils ne soient appelés au service militaire. Demandent aussi que le temps de l'embarquement soit prolongé jusqu'au 16 juin. 354

Suit une liste des souscripteurs et de leurs familles.

11 mars, Alqemarle Street. William Pitt à Chapman. Recommandant William Jerrard, lieutenant à demi-solde aux Marins. 399

Lettre de la même date à Bathurst. Recommandant Jerrard. 400

14 mars, Glasgow. Requête de David Stewart. Demande pour lui-même et sa famille un passage au Canada, où il désire reprendre son ancien métier de cultivateur. 625

15 mars. Campbell à McDonald. Le paiement du dépôt est nécessaire comme garantie de bonne conduite, et pour empêcher des gens d'une catégorie toute contraire de se glisser parmi les colons respectables. Il ne croit pas que le gouvernement change l'époque fixée pour l'embarquement, mais quelques-uns des navires pourront peut-être partir plus tard. Cependant, il transmettra la requête. 356

15 mars, Broad Street. Reid à Harrison. Les émigrants irlandais sont-ils, comme les émigrants écossais, demandés au Canada ? Dans le cas affirmatif, on peut en avoir un grand nombre à Belfast, si des navires y sont envoyés. Si on ne facilite pas leur départ pour le Canada, plusieurs, des deux catégories, iront aux Etats-Unis. 570

23 mars, Québec. W. McGillivray à Drummond (?). La malheureuse cession de Michilimakinak menace de détruire l'influence que les trafiquants anglais avaient prise sur les Indiens. Discute les endroits de la frontière où un poste pourrait être établi, et recommande les hautes îles près du Détour et un détachement à Sainte-Marie. 358

2 avril, Québec. Cochran à Prevost. Pièce B, incluse dans Evêque de Québec à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

12 avril, Londres. Révd. Lewis Williams à Goulburn. A exercé le ministère à Grantham, Haut-Canada, pendant cinq ans et demi, et construit deux temples. Demande un passage au Canada. 631

18 avril. Lamb à———. Observations au sujet de l'offre de 2,000 acres faite à Whitlow pour sa découverte de l'utilité de plantes et de leurs produits. Elle ne suffit pas pour le rémunérer de son travail et de ses frais. 336

19 avril, Hill Street. Somerville à Bathurst. A reçu réponse de l'agent de Whitlow ; fait rapport que Whitlow ne croit pas la concession de terres suffisante ; par conséquent, des lettres patentes doivent être accordées, et il (Somerville) va tâcher d'intéresser des hommes d'une classe supérieure dans les lettres patentes, afin de donner une direction libérale au monopole. 591

24 avril, Pall Mall. "Observations", signées David Stewart, colonel, sur les moyens "d'ob-"tenir des highlands de l'Ecosse une troupe efficace et permanente pour "la défense du Canada dans l'éventualité de guerres futures, et pour

1815.

"encourager, cultiver et augmenter la population de la colonie en temps "de paix." Page 592

24 avril, Québec. Evêque (anglican) de Québec à de Bonne. Pièce A, dans Evêque de Québec à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

26 avril, Glasgow. Donald McEachern à Bathurst. Demande une concession d'Anticosti, qu'il se propose de coloniser. Apprend qu'il y a là deux familles recevant un salaire de £100 par année pour prendre soin des naufragés. Ne demanderait pas de salaire, mais aurait besoin d'aide pour l'y transporter, aide qu'il rembourserait. 394

28 avril, Kensington Palace. Duc de Kent au même. Recommande John Holland pour remplir, avec Bouchette, les fonctions de commissaires chargés de déterminer la frontière avec les Etats-Unis. 333

1cr mai, Royal Exchange. Whitlow au même. Ne peut accepter 2,000 acres comme compensation de sa découverte de plantes remplaçant le chanvre et le lin. Accepterait les 2,000 acres pour les cultiver, mais non à titre de compensation. Désire un entretien dans lequel il pourra donner de précieux renseignements sur l'Amérique du Nord. 632

Une requête, sans date, pour la concession des 2,000 acres. 636

5 mai, Québec. Membres du Conseil à l'Evêque de Québec. Pièce C, dans Evêque à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

8 mai, Addingham. Metcalfe à Bathurst. Deux de ses amis se proposent de s'établir au Canada. Ils s'en vont à New-York pour affaires, et se rendront de là au Canada avec plus de £1,000. Ils désirent savoir à qui s'adresser pour avoir des terres. 366

12 mai, Strand. Whitcher à Goulburn. Fait connaître les mesures prises par Felton pour s'établir et cultiver la terre; demande que la concession qui lui a été faite soit confirmée. 633

Suit une note, sans date, de Whitcher, à l'effet qu'il est venu à Londres une seconde fois pour presser l'ordre de donner une concession à Felton, afin qu'il (Whitcher) puisse se rendre au Canada. 635

18 mai, Kensington. Young à Goulburn. Appelle l'attention sur sa requête, dont on a tardé à s'occuper. Demande un nouveau congé de 12 mois. 657

19 mai, Brompton. Sarah Tunstall à Bathurst. Demande un passage au Canada pour elle-même et sa famille. Elle est la fille de feu le général Christie; son mari a été aumônier de la garnison de Montréal pendant 29 ans. 627

20 mai, Montréal. Procter au même. Apprend qu'on a l'intention de soumettre au parlement les procédures de la cour martiale au sujet de sa conduite, dans l'attente qu'elles élucideront les causes des désastres qui ont eu lieu sur le lac Erié et sur ses bords. L'enquête a été restreinte à une trop courte période de son commandement; c'est pourquoi il envoie des extraits de la correspondance officielle demontrant que depuis longtemps il désirait une investigation; il envoie aussi des copies et des extraits de lettres faisant partie de la correspondance officielle échangée avec le commandant en chef pendant qu'il (Procter) commandait le district de l'ouest et la division droite de l'armée, et qu'il menace de faire déposer au parlement. Un double de cette correspondance a été envoyé daté le 5 ou le 6—date incertaine. 406

Incluses. Procter à Drummond, 14 décembre 1813. Il s'est attendu à l'enquête qu'il avait demandée sur sa conduite. L'ordre du 24 ultimo comporte une censure grave; en conséquence, il demande une enquête prompte et publique. 408

Procter à Drummond, 14 janvier 1814. A reçu avis du refus de Prevost d'avoir une enquête publique sur sa conduite (de Procter) pendant qu'il commandait la division droite, pour la raison que tant d'officiers sont absents. Ceci n'a pas échappé à son attention, et il a retardé sa demande aussi longtemps que possible; mais l'ordre du 24 novembre dernier ne lui laisse pas de choix, car il ne peut plus avoir aucune utilité avant d'avoir réhabilité sa réputation. 409

1815

Procter au duc d'York, 14 janvier 1814. Demande qu'une enquête publique soit instituée sur sa conduite, ce qui a été refusé par Prevost. Page 410

Baynes à Procter, 21 mai 1814. Prevost a reçu ordre de réunir une cour martiale générale pour enquête sur sa conduite (de Procter). 412

Brenton à Procter, 19 septembre 1814. La cour martiale devra se réunir à une date qui sera fixée lorsque ses témoins (de Procter) seront connus, et les accusations, lorsqu'elles auront été préparées, lui seront notifiées. 413

Procter à Brenton, 22 septembre 1814. Est heureux d'apprendre que la cour martiale va se réunir avant longtemps. Aurait préféré que l'enquête eut couvert toute sa conduite pendant qu'il était commandant. 414

Brenton à Procter, 27 septembre 1814. Transmet les accusations pour l'enquête sur sa conduite dans la retraite de la division droite au mois de septembre dernier (1813). Comme il n'a pas été porté d'accusation contre sa conduite avant cette époque, une enquête n'a pas été jugée nécessaire. 415

20 mai, Portsmouth. Samuel New à Goulburn. Demande permission d'amener avec lui au Canada la mère et le père de sa femme; ils sont avancés en âge, et il est leur seul soutien. Sa femme et la sœur de celle-ci, qui sont indisposées, ne pourraient pas s'embarquer à Deptford. Demande qu'il leur soit permis de s'embarquer à bord du *Tyne* à Spithead.

23 mai, Leicester. Thomas Ice à Sidmouth. Est disposé de se rendre au Canada, et pout emmener d'autres familles; demande des renseignements sur les allocations accordées aux familles. 325

23 mai, Glasgow. Requête de gens qui, dans l'intention d'émigrer, ont vendu leur biens et se sont rendus au port d'embarquement pour le temps annoncé; en conséquence de la non-arrivée des navires, demandent remboursement des dépenses qu'ils ont faites. 367

25 mai, Ardross. M. Mackenzie à Bathurst. La surabondance de population l'empêche d'améliorer sa propriété. Demande une concession de 8,000 à 10,000 acres où il pourrait établir ceux qui seraient d'une grande utilité au Canada. Leur confiance en lui induirait à émigrer plusieurs de ceux qui ont refusé des offres précédentes. 369

27 mai, Holles Street. Putman au duc de Kent. A écrit à Sewell, en ce moment à Bath, que Bathurst désire le voir; ne doute pas qu'il sera en ville lundi. 401

30 mai, Gray's Inn. Trunant à C. C. Smith. Recommande que Thomas Horner soit employé dans la commission chargée de déterminer les frontières entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; expose ses aptitudes. 628

31 mai, Québec. Baby, Perceval et Perrault à de Bonne. Pièce D, dans Evêque de Québec à Bathurst, 26 juin. *Voir* cette dernière.

1er juin, Kensington. Young à Goulburn. A reçu avis indirect que la conclusion de sa requête ne peut pas être accordée. Fait valoir de nouveaux arguments à l'appui. 659

4 juin, Galway. Henry Scott à Bathurst. Demande des détails sur les encouragements offerts à ceux qui se proposent de résider au Canada. Envoie des particularités sur lui-même et sa famille. 599

Incluses. Particularités. 600

5 juin, Montréal. Procter à Bathurst. En conséquence d'une rumeur que les procédures de la cour martiale seront soumises au parlement, envoie copie de la correspondance officielle dont le parlement devra aussi être saisi, pour la satisfaction du prince régent, des deux chambres du parlement et du public, ainsi que pour sa propre justification. 417

(La lettre est un double de celle du 20 mai, variant légèrement dans la phraséologie, et renfermant une correspondance additionnelle. La date est le 5 ou le 6 juin, il est difficile de dire laquelle.)

Incluses. Liste de la correspondance officielle entre Prevost, l'état-major général et Procter, pendant que ce dernier commandait la division droite. 419

1815. Suivent les lettres, mais elles ne s'accordent pas exactement avec la liste et ne se trouvent pas dans le même ordre.

A 1. Freer à Sheaffe, 19 décembre 1812. Prevost lui ordonne de contenir autant que possible les Indiens qu'il pourra être nécessaire d'employer. Prevost s'oppose à l'emploi de troupes régulières avec les Indiens, et Procter reçoit la recommandation d'être bien prudent sur ce point. Page 424

A 3. Prevost à Procter, 1er mars 1813. Il ne peut lui donner les renforts demandés, et il n'y a pas apparence d'obtenir de nouvelles troupes d'Europe. Le renfort d'Indiens avec une augmentation de miliciens devront lui permettre d'entourer Harrison d'un nuage de guerriers, soutenus par une petite bande choisie de réguliers et de milices qui intercepteront ses vivres et réduiront son armée à la misère. Les services attendus des Indiens devront être clairement expliqués à Norton et Roundhead, ainsi que la coopération qu'il (Procter) peut leur donner. Les employés du département devront contenir les Indiens, afin qu'il n'y ait pas de taches sur ses succès. Le capitaine McDouall, un des aides de camp, est envoyé pour se renseigner sur sa situation (de Procter). 425

A 4. Prevost à Procter, 7 mai 18 3. L'ennemi est parvenu à s'emparer d'York le 27 ultimo, obligeant Sheaffe à se retirer à Kingston; mais tout indique que ce triomphe de l'ennemi sera de courte durée. Un renfort de 450 marins choisis est arrivé avec des officiers pour service sur les lacs et va se rendre immédiatement dans le Haut-Canada; ceci, il l'espère, va permettre de reprendre l'ascendant sur les lacs; il renforce aussi les postes du Haut Canada, et il lui fournira (à Procter) ce qu'il lui faudra lorsque ses besoins seront connus; aussi il peut compter en toute confiance sur ses efforts pour repousser les attaques. 428

A 5. Prevost à Procter, 14 juin 1813. Le félicite du succès de sa défense du 5 mai; a envoyé ordre à Vincent de pourvoir à ses besoins. Lorsque les articles destinés aux Indiens seront arrivés, ils devront être envoyés sans retard. N'a pas eu accusé de réception des instructions d'ennuyer l'ennemi, comme représailles pour la prise d'York. L'arrivée de Barclay avec un petit renfort de marins devra lui permettre de frustrer la tentative que fait l'ennemi pour obtenir la suprématie sur le lac Erié. A hâte de recevoir des nouvelles de sa troupe de marins. Annexé est un projet d'expédier deux compagnies de Royaux et un détachement du 104e pour la division droite. 429

A 6. Prevost à Procter, 20 juin 1813. A ordonné à de Rottenburg de pousser le reste du 41e sur Amherstburg, avec les autres renforts et provisions. Il doit coopérer avec la marine pour anéantir les efforts de l'ennemi à prendre l'ascendant sur le lac Erié. Il doit persévérer dans les efforts judicieux qui distinguent son commandement. 431

A 7. Prevost à Procter, 11 juillet. A été bien aise d'apprendre, par lettre à McDouall, l'arrivée de Dickson à Mackinac. Il a satisfait à ses besoins autant que possible, et à part des articles envoyés sous la conduite de Chambers et McLean, il a expédié chaussures, pantalons, etc. Il faut enlever à l'ennemi, sur le lac Erié, artillerie et munitions navales. Ne doute pas que Barclay voudra faire ce coup. Le 41e entier est placé sous son commandement. Les articles destinés aux Indiens ne sont pas encore arrivés; va acheter 200 fusils pour eux à Montréal, et les enverra avec poudre et balles. 432.

A 8. Prevost à Procter, 12 juillet 1813. En conséquence de la lettre à McDouall accusée hier, ses besoins ont été remplis autant que possible. Répète le contenu de la lettre du jour précédent. Quelques officiers et marins subalternes devront être envoyés par Yeo à la première occasion. 434

A 9. Prevost à Procter, 23 juillet. Approuve sa résolution de ne pas retraiter. Yeo enverra autant d'officiers et de marins subalternes qu'il

1815.

pourra en céder, mais il craint que le nombre n'en réponde pas à son attente (de Procter); va tâcher d'en obtenir davantage de Québec, exclusivement pour le service du lac Erié. A les plus grandes espérances en son succès, et tâchera de l'aider de toutes ses forces, sans préjudice toutefois pour les autres parties de son commandement. Page 435

A 10. Baynes à Procter, 18 juin. Copie d'une note abrégée. Ses réquisitions doivent être remplies autant que possible. De Rottenburg va prendre le commandement de la division centrale. Liste des troupes qui vont aller rejoindre les autres à Amherstburg. Il (Procter) enverra quelques canonniers à Michilimakinak et un capitaine pour relever Roberts, qui est malade; on ne peut trouver personne pour le remplacer lui-même dans son propre corps, le 10e bataillon Royal Veteran. 436

A 11. Freer à Procter. Ayant été nommé agent des prises, il demande un relevé des munitions et autres effets capturés. Les Indiens devront y participer; les chefs auront rangs de subalternes et les guerriers celui de soldats. A écrit à Nicholl pour avoir tous les renseignements qu'il peut fournir. Les bouches à feu et le matériel d'artillerie seront une seconde distribution lorsque leur valeur aura été vérifiée. 438

A 13. Prevost à Procter, 22 août. Regrette qu'il se soit engagé dans un combat désespéré, suivant les clameurs des guerriers indiens. Comme il doit connaître les ressources restreintes disponibles pour la défense d'une frontière étendue, il ne doit pas trop compter sur sa disposition (de Prevost) à renforcer la division droite. Le 2—41e a reçu ordre de partir, mais on ne sait pas quand il pourra atteindre Amherstburg. Un capitaine, des sous-officiers et 18 canonniers du Bas-Canada doivent aller le renforcer. Deux des trois vaisseaux-transports qui sont arrivés avec le régiment de Meuron sont allés à Halifax avec 500 prisonniers de guerre américains; l'autre est désarmé, les trois quarts des officiers et soldats ayant été appelés au service sur les lacs. Le premier lieutenant avec 50 ou 60 hommes est à Kingston, pour être envoyés à Amhersburg; communiquer ce renseignement à Barclay. Désire qu'il envoie de fréquents rapports sur la situation dans le district occidental. A changé son quartier général à cause de l'inquiétude qu'il avait au sujet de sa situation (de Procter), mais il espère que l'excellence de ses troupes lui permettra de vaincre la supériorité numérique de l'ennemi. L'expérience que Yeo a faite sur la flotte de l'ennemi devra convaincre Barclay qu'il n'a qu'à oser pour réussir. Il sera heureux d'apprendre que la cordialité existe entre les deux services, que les biens disposés sont conciliés et que les guerriers indiens sont prêts à aider. 439

A 14. Freer à Procter, 25 août. Lettre à l'adjudant général reçue et ouverte. Afin de rendre l'état-major plus fort, Prevost a désigné le lieutenant McLean, 41e régiment, pour être son aide de camp (de Procter), son grade ne le faisant pas major de brigade, grade auquel est promu le capitaine Hall, de la milice sédentaire canadienne. Les compagnies de flanc iront à Long-Point, pour être relevées par le 2—41e; il (Procter) doit tâcher de décider 500 guerriers indiens à accompagner Dickson qui s'en va rejoindre la division centre. Les officiers et soldats du *Dover* sont probablement à York en ce moment. Hall, de la marine provinciale, discontinué par Barclay, est nommé contrôleur de l'arsenal et des munitions navales à Amherstburg; l'autorité de Barclay ne va pas jusqu'à annuler des nominations, et il ne doit pas en être faites sans la sanction de l'officier-général. 441

A 15. Freer à Procter, 26 août. Talbot doit se rendre à la tête du lac pour y rejoindre les marins et les envoyer à Barclay qui, Prevost l'espère, sera prêt alors à rencontrer l'ennemi. Douze canons de 24 seront débarqués à Burlington-Bay pour armer le *Detroit*. Barclay devra faire connaître son arrivée à Long-Point et dire quand il sera prêt pour les carronades. 444

1815. A 16. Freer à Procter, 2 septembre. Les présents pour les Indiens sont arrivés saufs à Québec. Un assortiment envoyé à Michilimakinak par Grande-Rivière; un autre sera envoyé à la tête du lac Ontario pour être dirigé sur Amherstburg. Lettre reçue; tout faire pour fournir des marins à Barclay. Page 445

A 17. Prevost à Procter, 6 septembre. A reçu nouvelle que la flotte ennemie a quitté la station d'Amherstburg, probablement pour Long-Point. Marche d'Hamilton avec les compagnies de flanc du 100e; espère qu'il arrivera à temps pour organiser la milice. Drury, du *Dover*, attendu à Kingston avec 5 officiers, 40 matelots et 8 soldats de marine; va tâcher d'en obtenir un plus grand nombre de Yeo et les enverra. A toujours exprimé sa confiance en son succès (de Procter), et les circonstances confirment cette opinion. Est content d'apprendre la bonne entente qui existe entre lui et Barclay, et qu'ils se sont conciliés les biens disposés. S'il a existé un doute à ce sujet, ou certaines lettres anonymes reçues, ce doute a disparu. Ce n'est pas le temps de traquer le misérable. L'opposition soudaine d'Armstrong et de Wilkinson à Sackett's-Harbour l'a fait revenir en toute hâte ici (Kingston). Le 2—41e est attendu à Kingston, d'où il se rendra en deux divisions à York. 446

A 18. Baynes à Procter, 16 septembre. On a pourvu à tous ses besoins, mais les embarras créés par l'absence de transports ne cesseront que lorsque les lacs auront été rouverts aux vaisseaux armés. La lutte entre les deux bataillons a été prolongée au delà de tout calcul. Yeo est maintenant à l'ancre en dedans de la baie, pour y débarquer quelques matelots blessés dans un engagement général; pas d'action décisive. Prevost verra Yeo avant son départ; la nécessité de mesures tranchées sur le lac Ontario; a été poussé de pourvoir aux besoins des divisions centre et droite. Prevost a fortement recommandé des renforts pour Barclay. 54 officiers et matelots et 8 soldats de marine sont ici (Kingston) et vont partir avec l'escadron pour la tête du lac. Une partie de ses approvisionnements (de Procter) est en route; le reste sera envoyé si l'on peut trouver des moyens de transport et si le chenal est ouvert. Informer le major général de Rottenburg que le quartier général va être transféré à Montréal. 448

A 19. Freer à Procter, 16 septembre. Prevost regrette les inconvénients causés par l'absence de numéraire; les arrangements pris pour en avoir Comment les employés du département des affaires indiennes doivent être payés. Transmet factures des présents envoyés ce matin pour les Indiens. Drury et les officiers et matelots du *Dover* sont à bord de la flottille, attendant un vent favorable pour se rendre à la tête du lac avec les approvisionnements destinés à la division droite, et pour de là aller rejoindre Barclay sur le lac Erié. 451

A 20. Baynes à Procter, 18 septembre. Avait annoncé que le quartier général est transféré à Montréal. Le major général commandant doit songer jusqu'à quel point il est prudent de lutter contre les difficultés croissantes que les divisions centre et droite ont à combattre. L'absence d'une action décisive entre les deux escadrons sur le lac Ontario, qui tient l'armée dans un état d'inaction, la laisse dans sa présente situation critique; du résultat de cette action dépendent les mesures ultérieures de l'armée, qui ne peut prendre l'offensive sans l'aide de la marine. Il ne serait pas prudent de se replier, cela ferait perdre des amis hésitants et briserait l'alliance des Indiens. Si un mouvement rétrograde devient nécessaire, il ne faut pas l'opérer avant de l'avoir mûrement étudié ni avant d'avoir pris tous les arrangements nécessaires. Les divisions avancées ne doivent pas être embarrassées de bagage; il faut voir aussi au transport des malades et des invalides. Il faut défendre tous les points exposés et ne reculer qu'à la dernière extrémité. Ceci s'applique spécialement à la marine, qui doit être sacrifiée jusqu'au dernier atome plutôt que

1815.

de tomber entre les mains de l'ennemi, et de laisser celui-ci s'emparer de quoi que ce soit qui puisse lui être utile. Enjoint la plus entière cordialité entre les divisions centre et droite, entre lesquelles une communication doit être constamment entretenue. De Rottenburg a reçu instructions d'ouvrir toutes les dépêches adressées à Prevost, afin de suppléer promptement à ses besoins (de Procter). La troisième croisière de Yeo n'a pas rapporté d'avantages; il remet à la voile ce soir. S'il le juge à propos, attaquer Fort-George avant que de Rottenburg ne quitte sa position, dont les défauts ont amené maladie et désertion. Envoyés autant de secours que possible à McPherson, du 10e bataillon Vétéran. Page 453

A 21. Freer à Procter, 19 septembre. Envoie copie d'une lettre adressée à Yeo; l'escadron a mis à la voile jeudi avec une escorte de transports ayant des munitions pour les divisions centre et droite. O'Conor, commissaire de l'arsenal, est à bord de l'un des transports; il doit débarquer à Burlington-Bay et se rendre à Amherstburg pour se mettre au fait de l'effectif et des ressources de l'arsenal en ce dernier endroit; il doit donner le plan d'un navire, adopté au lac Erié, qui sera construit durant l'hiver et qui surveillera les opérations de l'ennemi. Dickson est arrivé à Kingston; il doit attendre les présents destinés aux Indiens, et en emporter une partie en canots; le reste sera envoyé par bateaux. 458

A 22. Prevost à Yeo, 12 septembre. La situation particulière de la division centre, investissant une armée vastement supérieure en nombre dans une position fortement retranchée. A ces désavantages stratégiques s'ajoutent la maladie et la désertion; il faut qu'il se rende avec sa flotte à la tête du lac et se consulter avec de Rottenburg pour une attaque combinée afin de déloger l'ennemi de Fort-George; si l'attaque est impraticable, de Rottenburg doit évacuer sa position, soutenu par la flotte qui devra alors tenter d'acquérir la supériorité navale, tandis que Barclay devra comprendre la nécessité de gagner la supériorité sur le lac Erié. Des transports seront employés sur le lac Ontario à porter des munitions aux divisions droite et centre. 460

A 23. Prevost à Procter, 23 septembre. A appris la perte de la flotte, ainsi que d'une partie de la grosse artillerie et des troupes. Présume que la flotte a reçu ordre de sortir, à cause de l'extrême besoin d'approvisionnements. Approuve les mesures de précaution qu'il a prises. Le renvoie à une lettre écrite par l'adjudant général pour avoir son opinion sur les mouvements de la division droite dans le cas où il serait obligé d'abandonner le territoire qu'il a pendant si longtemps défendu avec habileté. Il compte sur ses mesures en conséquence de la perte de la flotte. 462

A 24. Freer à Procter, 4 octobre. A déjà écrit que Dickson partait avec des provisions pour Michilimakinak; désire qu'il (Procter) envoie des provisions, car il est possible que Dickson ne réussisse pas à porter celles dont il est chargé. Autorisation donnée de réparer aux frais publics les moulins qui pourront être nécessaires pour fournir de la farine. 464

A 25. Freer à Procter, 6 octobre. Envoie des notes pour un rapport devant être soumis à Prevost. Elles se rattachent à la défense de la rivière Saint-Clair; les avantages de Penetanguishene comme port et comme chantier de construction de navires, et la nécessité d'une garnison plus forte à Michilimakinak. 466

A 26. Prevost à Procter, 6 octobre. Apparemment toute la flotte est en la possession de l'ennemi, ce qui est confirmé par le rapport officiel de Perry qui est transmis. On aurait aimé connaître les raisons qui l'ont fait engager vivement Barclay à rencontrer l'ennemi avant l'arrivée des matelots qui auraient pu permettre à Barclay d'opérer la

1815. rencontre dans des conditions moins défavorables, surtout quand il savait qu'ils approchaient. En même temps, il lui rend la justice de croire qu'il a été inspiré par le meilleur des motifs. Approuve la lutte qu'il a fait sur la Thames; et compte qu'il va conduire la retraite de façon à ne pas donner à l'ennemi un avantage décisif. Lui recommande d'observer la conciliation avec les Indiens et de leur promettre des présents, dont une grande quantité est arrivée. Est heureux de voir qu'il conserve l'esprit inflexible d'un officier anglais, esprit qui, avec la valeur et la discipline des troupes, va, il espère, le faire sortir de ses embarras. A moins qu'il n'insiste, il ne lui sera pas envoyé de renforts, car ils ne feraient qu'ajouter à ses embarras sous le rapport des provisions. En conséquence d'une démonstration vers sa gauche, de Rottenburg a renvoyé à Kingston les deux compagnies de flanc de de Watteville. Page 469

A 27. Freer à Procter, 23 novembre. Des mandats vont être émis pour la solde de son état-major. 471

A 28. Barclay à Procter, 13 juin 1814. En réponse à l'accusation que l'harmonie n'existe pas entre les troupes militaires et navales de la division droite, il la repousse carrément et sans équivoque. 472

B 1. Procter à McDouall, 14 mai 1813. N'a reçu que la moitié du 41e régiment. Si les promesses de Prevost avaient été remplies, il aurait pu assurer la sécurité du flanc, pendant quelques mois au moins. Tecumseth et ses gens s'établissent entre la rivière au Raisin et Détroit; les Pottawatomis, à 20 milles plus haut, et les Ottawas, sur la rivière Rouge. Ceci va rendre la conquête du territoire difficile, sinon impossible, s'il peut avoir une proportion convenable des réguliers, ce dont il ne peut se dispenser. 473

B 2. Procter à Prevost, 14 mai. La capitale de la province étant au pouvoir de l'ennemi, il a écrit directement. Dans l'attente de rencontrer l'ennemi avant l'arrivée de ses renforts, il a résolu d'attaquer. A cause des préparatifs et de circonstances fâcheuses, il n'a pu l'atteindre que trois semaines après le temps proposé. Par suite de grosses pluies, ce n'est que le 1er du mois courant, le 5e jour après être arrivé au confluent de la Miami, que les batteries ont pu être ouvertes. La maladie l'a bientôt privé des services du seul officier d'artillerie, et l'ennemi était retranché de telle sorte que tous les efforts de l'artillerie furent inutiles, quoiqu'elle fût bien servie et judicieusement placée par Dixon. L'heureux résultat d'une attaque sur l'ennemi le 5 avec l'aide de toute la garnison et d'un renfort. D'abord l'ennemi s'empara des batteries et de quelques prisonniers. La belle conduite du 41e, qui a attaqué et mis l'ennemi en déroute près des batteries. Mention faite des services des capitaines Muir et Chambers, et des lieutenants Bullock et LeBreton, ainsi que des chefs et guerriers indiens. Ne peut constater le nombre de prisonniers faits par les Indiens; en a envoyé 500 à la rivière Huron, près de Sandusky, et a proposé un échange qui a été référé au gouvernement des Etats-Unis; estime les pertes de l'ennemi, en tués et prisonniers, de 1,000 à 1,200 hommes. La situation critique dans laquelle il se serait trouvé si les renforts de l'ennemi étaient arrivés. N'avait pas le choix de rester sur la Miami, car le lendemain de la réception de la lettre incluse (n° 7) la moitié des miliciens étaient partis et les autres avaient fait connaître leur détermination de ne pas rester plus longtemps, et les chefs indiens avaient conseillé le retour, car ils ne pouvaient empêcher leurs gens de retourner à leurs villages, comme c'était d'usage après une bataille, avec leurs blessés, leurs prisonniers et leur butin. Avant que l'artillerie put être retirée, il fut laissé avec Tecumseth et moins de vingt chefs et guerriers, ce qui prouve qu'une troupe indienne n'est pas permanente et qu'on ne peut en disposer, quoiqu'elle soit parfois d'un secours puissant. A ramené toute l'artillerie, dont une partie s'est embarquée sous le feu de l'ennemi. Le service, quoique court, à

1815.

été rude. Services des officiers (indiqués). Envoie le relevé des embarquements, à l'exclusion des Indiens, qui étaient au nombre de 1,200; envoie aussi le relevé des tués, blessés et prisonniers; a donné le grade de major à six capitaines de la ligne. Des renforts de troupes régulières sont nécessaires. Page 474

Inclus dans cette lettre :—

(1). Convention pour un échange de prisonniers entre Procter et Harrison. 480

(3). Procter propose d'échanger des Kentuckiens pour des Indiens. 481

(4). Harrison réfère la proposition à son gouvernement. 482

(2). Relevé des prisonniers pris à l'ennemi à la bataille de Miami. 482A

(5). Relevé de l'embarquement de l'armée de Procter. 482B

(6). Relevé des accidents à l'armée de Procter. 482C

(7). Officiers de la milice à Warburton, 6 mai 1813. A cause de la nécessité de faire leurs semailles, les miliciens sont obligés de retourner chez eux. 483

B 3. Procter à Baynes, 14 mai. Le manque d'effets de campement et d'argent pour payer les soldats et le département des affaires indiennes; on manque aussi de vêtements et d'autres articles nécessaires. Il ne peut blâmer l'intendance, non plus que les officiers du 41e. 485

B 4. Procter à Myers, 23 mai. Est content d'apprendre que la 6e compagnie et l'état-major doivent être envoyés. Espère que quand il aura reçu le reste du 41e, il ne sera plus dans la nécessité d'appeler la milice ni une partie des miliciens. Chambers va faire un rapport sur ce qui manque à l'arsenal; les canonnières sont oisives, faute d'hommes pour les monter; le bon usage qu'on pourrait en faire pour intercepter les approvisionnements d'Harrison. On pourrait céder des artisans d'York et de Kingston. Un ample approvisionnement de poudre. Ne peut envoyer du porc à Makinac, seulement quelques barils ici, et le bétail est trop maigre pour en faire de la viande. S'informe des effets destinés aux Indiens; le bras de l'Indien sera rendu plus fort par système et un bon approvisionnement de vivres et de munitions qui manquent. Ses espérances augmentent; s'il ne réussit pas, ce ne sera point sa faute. Farine, maïs et suif à bord du *Hunter* pour Makinac; ne devra pas envoyer les vétérans avant la prochaine occasion, car la place a besoin de provisions plutôt que d'hommes; espère pouvoir envoyer du porc aussi. Regrette que des promotions soient faites dans le district sans qu'on lui en parle. 486

B 5. Procter à Prevost, 4 juin. Envoie un double par Boucherville. Harrison est dans le même état où il a été laissé, attendant des renforts ou le résultat d'opérations sur la ligne de Niagara. Des circonstances malheureuses le rendent plus indépendant sur la ligne de Niagara qu'il ne devrait l'être. Renseignements complets peuvent être donnés par Boucherville et McLean, les porteurs de la lettre et du double. 489

B 6. Procter à McDouall, 16 juin. Le félicite à l'occasion de son attaque du 6. L'ennemi doit ses derniers succès à la flottille. Espère recevoir des matelots des lacs d'en bas, bien qu'il sache que l'ennemi n'est pas inactif à Sackett's-Harbour et à Presqu'île. Barclay essayant de s'assurer de sa situation exacte. Est surpris de n'avoir pas encore vu l'ennemi paraître sur le lac. La nécessité de frapper le premier coup, auquel il (Barclay) doit tout. Barclay a écrit avec instance à Yeo pour avoir des matelots. S'il (Procter) avait une troupe régulière, il pourrait inspirer aux Indiens un mouvement qui les porterait à se nourrir chez l'ennemi; présentement ils ne sont pas à moitié nourris, et ils s'en iraient s'ils n'étaient pas aussi chauds pour la cause. Le manque d'armes et de provisions pour les soldats et les Indiens est si sérieux, que l'ennemi devra retirer de cela seul un grand avantage. Assurément Couch n'aurait pas dû les laisser aussi absolument sans argent et sans viande.

1815. Cependant il est plein de confiance de pouvoir conserver son terrain, espérant que renforts et provisions lui seront envoyés le plus tôt possible. Comment les approvisionnements pourraient être expédiés ; Nichol pourrait diriger le transport. Un officier de l'intendance envoyé pour rencontrer le 41e sur la Thames et des bateaux pour leur transport. Sa dernière lettre de Dickson portait la date du 22 mars; il était attendu en juin. Les émissaires de l'ennemi profitent des circonstances et ont détaché quelques-uns des Indiens qui envoient du wampum à Harrison; espère remédier à cela et punir ces individus. La nécessité pour les troupes d'inspirer confiance et de contenir ceux qui sont mal disposés. Arrivée tardive des Indiens; va leur conseiller de prendre quelques têtes de bétail d'Harrison. Espère grandement qu'il va recevoir des vivres de lui (McDouall). Page 490

B 7. Procter à McDouall, 19 juin. Ls nécessité d'avoir le reste du 41e; a appris qu'il était en route; la répugnance qui existe dans le district de Niagara de lui envoyer des réguliers. A annoncé aux Indiens que 400 hommes de troupes sont en marche; le mauvais effet d'un désappointement. Sa hâte d'avoir des nouvelles de Dickson. Il (McDouall) aura assez d'Indiens sans en envoyer davantage ; il y en a parmi eux qui pourront lui manquer (à Procter). A grand'hâte que le navire neuf soit à l'eau, où il sera plus en sûreté; tous les efforts possibles doivent être faits pour envoyer des matelots avant que les vaisseaux de Presqu'Isle soient prêts, mais on s'est toujours opposé à ce qu'il en soit envoyé ici. On lui (Procter) témoignera de la considération en envoyant (nom omis), qui a apporté son bagage mais a laissé détruire ou tomber entre les mains de l'ennemi les provisions et les bagages du 41e. Le porteur attend son griffonnage; la plupart des chevaux sont complètement épuisés par les mauvais chemins. 493

B 8. Procter à McDouall, 29 juin. Arrivée de Dickson à Makinac le 11. Grant, envoyé à cette fin par Vincent, a emmené 72 bêtes à cornes. Un effort doit être tenté pour avoir un approvisionnement de viande, mais cela ne peut être fait sans les troupes, car le contingent indien n'est pas disponible, bien qu'il espère pouvoir en disposer. Rarement les Indiens obtiennent autre chose que du pain. Il faut des fusils, des munitions et du pain pour les Indiens. Ni les troupes ni les départements ne peuvent être payés si l'argent n'est pas régulièrement envoyé. Le *Detroit* sera mis à l'eau dans une quinzaine de jours; pourrait prêter des canons s'il avait des matelots. Croit que Barclay fait en ce moment quelque tentative contre l'ennemi ; il peut s'attendre à perdre quelques hommes. 494

B 9. Procter à McDouall, 4 juillet. La non-arrivée des renforts a empêché le district d'être dans un état de sécurité, que la destruction des vaisseaux de l'ennemi à Presqu'Isle aurait compromis. Ceci aurait pu être fait aisément il y a quelque temps; aujourd'hui ce serait difficile; il aurait pu se pourvoir de provisions aux dépens de l'ennemi. Il n'attaquera pas Presqu'île sans avoir le premier bataillon tout entier. Se plaint de ce que les troupes sont retardés à Niagara pour la convenance de quelques particuliers. Le 41e a perdu tous ses livres, qui étaient complets, en sorte que la perte de chaque registre et document est irréparable. L'absence totale d'artisans dans le district est très dommageable. Espère que Dickson sera envoyé, si l'on peut se passer de lui ; il serait d'un secours puissant. La perfidie des habitants de l'établissement de la rivière au Raisin va, il le craint, l'empêcher de conserver cette colonie; ils ont envoyé à l'ennemi des renseignements qui ont permis à celui-ci d'intercepter un détachement d'Indiens. Il apprend que Harrison a un nombreux corps de chevaux, et il est question d'attaquer en différents endroits lorsque les vaisseaux seront prêts. L'ennemi a certainement

1815.

visité l'établissement de la rivière au Raisin, où il (Procter) aurait un poste s'il en avait les moyens. Page 496

B 10. Procter à Prevost, 4 juillet. Est sensible à l'attention de Prevost, mais se plaint de ce que les troupes demandées soient retardées à Niagara. Si elles étaient arrivées il aurait pu garantir l'arsenal et le poste d'Amherstburg en détruisant les vaisseaux de l'ennemi à Presqu'Ile; il ne serait pas encore trop tard si le 41e était immédiatement envoyé à Long-Point. Il y a eu erreur au sujet de la marine provinciale, et il n'en est pas responsable, car il avait notifié Sheaffe des changements nécessaires. Il est certain de la cordiale coopération de Barclay, dont l'arrivée a calmé son inquiétude. Envoie une lettre de Barclay, qui désire avoir un plus grand nombre de soldats du régiment royal de Terre-Neuve, car sa plus grande confiance repose dans la partie de ce corps qui fait le service de la marine. Comme les artisans manquent dans le district, il craint qu'une partie du 41e soit retenue à Niagara pour les remplacer. Espère qu'on ne permettra pas cela, car dans son district il y a à peine de quoi construire même un blockhaus. Dickson était à Makinac le 11 ultimo; mais vient-il ici ou est-il allé par le lac Huron à York, il (Procter) ne le sait pas; la température lui a été défavorable, mais il a pleinement réussi avec les Indiens. Harrison est arrivé avec un corps de cavalerie à Fort Meigs; il doit s'avancer par Michigan, tandis que la flottille débarque des troupes sur la rive canadienne. Chacune des corvettes vues par Barclay est égale à la *Queen Charlotte*; il y avait onze vaisseaux à Presqu'Ile. Grâce à la trahison des habitants de la rivière au Raisin, il ne peut plus sauver le territoire. Le service grandement embarrassé par l'insuffisance de l'argent envoyé. Arrivée d'un vaisseau de Makinac; deux autres suivent de près. Dickson devrait être ici bientôt. Si Yeo envoie des matelots, il sera fait quelque chose. Besoin d'armes et de munitions. La cavalerie de l'ennemi s'est rendue jusqu'à la rivière au Raisin; les Indiens ont peur de la cavalerie. L'insuffisance de ses troupes l'a empêché d'établir un poste là. 499

B 11. Barclay à Procter, 29 juillet. Il y a besoin de munitions de toutes sortes, spécialement de fer, qui ont été demandées depuis longtemps. A envoyé extraits de réquisitions antérieures. Le *Detroit* peut être lancé dans dix jours, mais ne sera pas pris pour le service avant que les munitions et les canons soient envoyés, et il n'y a pas de matelots; les vaisseaux sont montés par un équipage dont une partie ne peut parler anglais, il n'est pas composé de marins et il est peu nombreux. L'ennemi à Presqu'île a deux corvettes en état avancé qu'il peut armer d'une façon bien supérieure à tout ce qu'il (Barclay) pourrait lui opposer. Ne doute pas que Yeo va lui envoyer les matelots dont il peut disposer, mais ils ne seront pas en nombre suffisant tant qu'il n'aura pu en avoir d'autres d'Angleterre ou de Québec. A besoin de bons charpentiers de navires, ceux d'ici ne connaissent point leur métier. Si on lui envoyait un détachement de charpentiers, les navires qui ont été avariés dans l'action pourraient être réparés tout de suite et rendu propres au service. En attendant, il faut remettre ces réparations à plus tard. En dépit de tous les obstacles, le *Detroit* sera prêt à recevoir ses canons et ses hommes lorsqu'ils seront envoyés. 502

B 12. Procter à Prevost, 13 juillet. Barclay doit partir avec ses vaisseaux pour Long-Point, où il embarquera Evans et 100 hommes du 41e. Si les navires de l'ennemi sont encore à Presqu'Isle, il devra tâcher de les y maintenir jusqu'à ce que des secours puissent être envoyés, ce qui peut être fait bientôt si les matelots peuvent être envoyés immédiatement, car il y a des canons pour armer le *Detroit* en attendant l'arrivée de ceux qui lui sont destinés. Il sera lancé dans deux jours, et il sera alors plus en sûreté que sur les chantiers. Si 100 matelots étaient poussés en avant, cela assurerait la suprématie sur le lac; à tout événement

1815. cela permettrait à la flotte d'y paraître. Est déjà affaibli par terre, mais si des matelots arrivent il enverra plus de soldats à bord pour combler le déficit. Sa vexation de voir qu'il ne peut pas disposer de sa troupe d'Indiens, car il doit céder à leur désir d'aller à Miami au lieu de Sandusky. Les renforts offerts à contre-cœur ont été envoyés si tardivement que le projet est manqué. Nespère pas de secours de la division centre ; on a besoin de 300 matelots pour les vaisseaux sur les lacs. Page 504

B 13. Procter à Prevost, 11 juillet. Envoie copie d'une lettre de de Rottenburg ; sa surprise et son intérêt en la lisant. A pleine confiance de recevoir de l'aide de Son Excellence (Prevost), mais il est dans une situation telle que ces intentions ne peuvent servir à grand'chose. Le major général ne peut présentement aider dans le haut du lac avant de s'être assuré de la suprématie dans le bas, après quoi, dit-il, il pourra recouvrer le commandement du haut ; ne partage pas cette opinion. Si la troupe demandée avait été envoyée, il aurait pu détruire la flotte de Presqu'île et se serait aussi rendu maître du lac, au grand avantange de la division centre. S'il perd la suprématie, il pourra difficilement la reprendre. Dickson aurait pu être débarqué sur le flanc ou le derrière de l'ennemi. Il n'a jamais songé à une retraite, dont la seule tentative aurait fait des Indiens des ennemis, et il ne conçoit pas que la province soit perdue dans le cas d'un désastre sur le lac Ontario. Se plaint des retards mis dans l'envoi de renforts. Va faire une tentative sur Sandusky ; ne peut attaquer Presqu'île sans le reste du 41e. Barclay va à Long-Point pour y prendre Evans ; s'il rencontre l'ennemi, il devra y avoir un engagement ; si les vaisseaux ne sont pas prêts, il tâchera de les garder dans le havre. Le nombre de soldats qu'il a été obligé de mettre à bord des vaisseaux. 506

B 14. De Rottenburg à Procter, 1er juillet. Le notifie (Procter) des arrangements pris pour la retraite dans le cas où la flotte du lac Ontario éprouverait un désastre. 508

B 15. Procter à Brenton, 13 juillet. Communique la nouvelle que Knaggs, qui était sur parole, a été pris les armes à la main dans l'établissement de la rivière au Raisin appelé Frenchtown. Il appartient au département des affaires indiennes ; sa maison a été pillée par les Indiens, suivant l'exemple donné par les gens de Hull, dont l'effronterie n'a d'égale que leur manque de principes. Knaggs est un homme dangereux qui a commis deux tentatives d'assassinat. 510

B 16. Procter à Prevost, 9 août. Vu la conduite des Indiens, il a été obligé d'aller sur la Miami, contrairement à son jugement. Après y être resté deux jours, voyant que les Indiens retournaient à Détroit et à Amherstburg, il est descendu à Sundusky d'en bas, avec autant de centaines de sauvages qu'il aurait dû y en avoir de milliers. L'assaut infructueux sur le fort à la demande des Indiens, qui, si on le leur avait refusé, seraient partis, mais qui se sont sauvés sous le feu du fort ; c'est pourquoi il a divisé sa troupe après l'assaut ; envoie le relevé de l'embarquement et des accidents. Les pertes, quoique sérieuses, le sont moins qu'on aurait pu s'y attendre. On ne peut compter sur le contingent indien ; il n'est utile que lorsque les troupes sont indépendantes de lui. Les Indiens surpris et mis en pièces dans une plaine près de Sandusky ; leur peur de la cavalerie ; le service que pourrait rendre une troupe du 19e régiment. Aurait besoin d'un autre officier de cavalerie. Si les défenses en bois de l'ennemi pouvaient être incendiées, il y a longtemps que l'armée d'Harrison aurait été détruite. Les vaisseaux de l'ennemi, en dehors de Presqu'Isle, étaient tellement plus forts, que Barclay a dû retourner à Amherstburg pour faire préparer le nouveau navire à prendre la mer, ce qui sera dans huit ou dix jours, alors qu'il aura besoin d'hommes. La manière peu satisfaisante dont les troupes sont envoyées, les occasions que les retards font perdre. L'ennemi en

1815.

grand nombre à Presqu'Isle et renforcé à Fort-Meigs. Harrison est arrivé à son quartier général, à Sandusky d'en bas. Il dut attendre l'ennemi de deux côtés et lui tenir tête avec sa petite troupe. L'ennemi débarquera probablement à Long-Point, gagnera le derrière de la division centre et coupera ses munitions (de Procter); 150 marins auraient paré ce coup. L'ennemi peut bientôt s'établir en force sur la rivière au Raisin; il (Procter) aurait établi un poste en cet endroit s'il en avait eu les moyens. Demande avec instance de nouvelles troupes. Si l'ennemi parvient à prendre pied sur le territoire, cela influera beaucoup sur l'esprit des Indiens à son détriment (de Procter); il ne peut compter que sur les troupes. Il ne s'est pas découragé et il ne se décourage point, mais il croit devoir faire connaître l'insuffisance de son armée. Page 511

B 17. Procter à Prevost, 18 août. Retour d'un petit vaisseau qui rapporte avoir vu la flotte ennemie, composée de douze navires. Suppose qu'ils s'établissent sur les îles Bass, qui forment Put-in-Bay, qu'il aurait occupé s'il en avait eu les moyens. S'il avait eu des matelots il aurait pu mettre le *Detroit* en sûreté, ce qu'il ne peut faire maintenant. Demande avec supplication les moyens de continuer la lutte; il n'attend pas le moindre concours de la division centre. La flotte se rend à la barre, comme étant le meilleur endroit pour rencontrer les vaisseaux ennemis; si un débarquement est tenté, il ne sera pas possible d'éviter un engagement, quoique sans matelots et contre des vaisseaux ennemis bien montés. Essai de tirer le meilleur avantage des îles. Fera son devoir et espère fermement plus de secours. 516

Relevé de débarquement, Sandusky, 1er août. 516*a*

B 18. Procter à Baynes. Besoin d'officiers d'état-major; va tâcher de choisir un officier pour relever Roberts, du 10e bataillon Vétéran, dont la conduite, espère-t-il, sera approuvée. Sa connaissance des localités et du caractère indien s'est beaucoup accrue. Aurait besoin que sa troupe régulière fut augmentée, de façon à n'avoir plus à compter sur les Indiens. Les Tuscaroras n'auraient pas attaqué Bishop si sa troupe n'avait pas été peu nombreuse, il est à regretter que les Indiens aient commencé à se comporter d'une façon hostile; le seul remède serait une troupe régulière plus nombreuse; les Indiens se suivent les uns les autres d'une façon inexplicable, et il y en a aux Etats-Unis quelques-uns de mêmes nations que l'ennemi essaie par tous les moyens d'influencer; la petite quantité de présents donne un avantage à l'ennemi, et de Rottenburg pense, comme lui, que les Indiens s'en vont au moment où on a le plus besoin d'eux. Il a équipé la flotte, armé le *Detroit*, et s'attend à être attaqué sur deux côtés par l'ennemi en nombre considérable, auquel il n'a à opposer qu'une troupe petite et divisée; l'ennemi a plus de milliers de réguliers qu'il (Procter) n'en a de centaines. Un contingent de marins lui donnerait de l'espoir. Le bon résultat produit par l'ordre de distribuer des présents. 518

B 19. Procter à Baynes, 22 août. Remercie de la manière gentille dont il lui apprend sa promotion. 521

B 20. Procter à Prevost, 26 août. A informé Barclay que 50 ou 60 matelots étaient en route. (Une note marginale dit que 42 seulement, y compris des officiers subalternes et quelques matelots peu vigoureux, ont été envoyés.) Le service qui serait rendu si on les faisait se hâter; on en a un besoin particulier. L'état misérable des équipages, excepté 25 qui sont avec Barclay, et pas assez pour manœuvrer les vaisseaux. L'harmonie qui existe entre lui et Barclay, lequel a, outre le régiment de Terre-Neuve, 150 hommes du 41e; il n'y a pas de meilleurs soldats, mais ce sont des hommes de terre. Le peu de confiance qu'il faut reposer dans les Indiens. Tant que Barclay sera sans marins, il devra éviter l'ennemi. Toute son artillerie (de Procter) est à bord, excepté celle de campagne. S'il survenait un désastre à la flotte, l'arrivée des marins

1815 deviendrait inutile; il faut donc les pousser en avant, même par douzaines, et il tiendra les transports prêts. Une fois la flotte équipée et un des flancs mis à l'abri, on pourra induire les Indiens à se rendre au centre. La flotte ennemie est venue reconnaître la nôtre, qui était en panne au large de la pointe d'Hartley, trois milles en aval d'Amherstburg, et a jeté l'ancre à la hauteur de l'établissement, 20 milles en aval d'Amherstburg. Des chaloupes s'assemblent en nombre à l'île. Page 521

B 21. Procter à Prevost, 29 août. La flotte a quitté la station; elle paraît avoir eu pour but de couvrir un débarquement; suppose qu'elle est allée à Long-Point. Rien n'est négligé pour rendre la flotte excellente, surtout dans le maniement des canons; mais le nombre des officiers et des matelots est tout à fait insuffisant. La marine provinciale est à peine meilleure que celle du lac Ontario, qui a dû être mise de côté. L'arrivée de Barclay a été une bonne fortune. Il n'y a que 24 marins à bord de la flotte, et il se serait opposé à l'envoi de soldats à bord s'il n'y avait pas eu des officiers de la marine royale. Cordialité entre l'armée et la marine, et pas de mécontentement parmi les habitants bien disposés, sauf à propos de l'absence de marins. Tout va être mis en jeu pour envoyer les Indiens à la division centre, mais il y a danger d'affaiblir la troupe avant que la flotte puisse rencontrer l'ennemi. Si des quantités considérables d'articles indiens n'arrivent pas d'ici un mois, les conséquences seront graves. Conjure d'envoyer un plus grand nombre de marins. 524

B 22. Procter à Brenton, 31 août. Incapable d'envoyer de l'argent à Roberts; celui envoyé par Couche ne suffisait pas à ses besoins urgents. 526

B 23. Procter à Freer, 3 septembre. Les mauvais effets du manque d'argent pour la solde des troupes et pour d'autres dépenses. 527

(Sur la liste la date est écrite le 3, sur la copie de la lettre certifiée par le capitaine Procter c'est le 13. Il ne paraît pas y avoir de doute que le 3 est la date correcte.)

B 24. Procter à Freer, 6 septembre. Expose longuement les effets déplorables du retard mis à l'envoi des présents destinés aux Indiens. 529

B 25. Procter à Prevost, 13 septembre. Annonce la défaite et la capture de la flotte sur le lac Erié; ne peut maintenir sa position, car ce désastre va permettre à l'ennemi de tourner son flanc, et se propose de se replier sur la Thames. La direction des Indiens va être une affaire délicate. Il essaie de former des dépôts à des distances commodes et de construire des blockhaus sur le terrain qui domine Turkey Point; ils peuvent être construits rapidement avec l'aide des miliciens, qui sont d'habiles bûcherons, et peuvent tenir contre n'importe qu'el corps de l'ennemi. S'il se retire de la Thames avant que les Indiens s'y établissent, ils regarderont cela comme une désertion. Quoique avec la flotte il ait perdu son artillerie et un tiers de sa troupe régulière, il peut encore incommoder l'ennemi, il croit pouvoir le chasser du district. Regrette l'absence de Dickson, qui pourrait contribuer à ramener les Indiens. Barclay affirme qu'il fera son devoir, et demande que l'on fasse connaître cette affirmation s'il ne survit pas. L'action a dû être rude. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que Presqu'Isle aurait pu être détruite pendant que Barclay était à la hauteur de cette place. La création d'une marine par l'ennemi. Situation de Turkey Point supérieure à celle d'Amherstburg pour y établir un arsenal. 530

B 26. Procter à Prevost, 21 septembre. La flotte ennemie découverte dans la baie Carrying entre Sandusky et Miami, et quatre vaisseaux découverts à Put-in-Bay avec mâts majeurs dedans, aussi que deux autres vaisseaux gréés, a poursuivi le canot qui poussait une reconnaissance. Attend une attaque de l'ennemi. Les malades, les femmes et

1815.

les enfants sont sur la Thames, ainsi que les provisions; le peu qui reste de l'artillerie est renvoyé, excepté celle de campagne ; il faut se défaire des boulets, afin qu'ils ne tombent pas en la possession de l'ennemi. A décidé de se replier et de s'établir sur la Thames, car l'ennemi pourrait dans sa présente position couper ses provisions. A fait entendre raison aux Indiens ; plusieurs vont l'accompagner et grand nombre sont arrivés avec leurs femmes et leurs enfants. L'ennemi s'avance en force, accompagné de ses petits vaisseaux et de ses canonnières. Le danger d'engager un combat sur l'autre côté, où la retraite pourrait lui être coupée facilement. N'a pas de lard salé ni de sel et peu de farine, de sorte qu'il faut laisser l'arrière accessible aux provisions, sans quoi leur seule absence le fera échouer. Voit, par une lettre d'Harvey, qu'on veut le rendre responsable de la perte de la flotte. Page 534

B 27. Procter à de Rottenburg. Par l'intermédiaire de Tecumseth il a donné satisfaction aux Indiens. Fait rapport de ses mouvements et de son plan d'arrêter à Chatham ; son inhabileté à occuper les passes de la Sinclair (Saint-Clair), comme il en avait eu l'intention ; a été conseillé de prendre poste à Dover, où des fours avaient été construits et où il y avait abri. Attaque par l'ennemi et retraite des Indiens à Moraviantown, ce qui a rendu nécessaire de détruire les vaisseaux et les provisions apportées d'Amherstburg et d'autres qui ne pouvaient pas être transportées. Si ses instructions avaient été exécutées, il n'y aurait pas eu besoin de vivres. Les chaloupes n'étaient pas bonnes; dans la retraite les Indiens et les troupes ont pris différents côtés de la rivière, et les chaloupes se sont trouvées exposées au feu de l'ennemi et sont tombées en sa possession avec plusieurs hommes, des provisions et toutes les munitions de guerre, ce qui lui a permis (à l'ennemi) d'avancer sur les deux côtés de la rivière. A fait halte dans un bois en aval de Moraviantown. Sa défaite et son évasion. Les troupes n'avaient pas en elles-mêmes la confiance qu'elles avaient ordinairement, ce qui aurait produit un résultat différent. La conduite de la cavalerie ennemie a été empreinte d'une cruauté particulière pour les familles des Indiens. 536

B 28. Procter à de Rottenburg, 16 novembre. A donné son attention aux besoins de Michilimakinak ; répète le renseignement communiqué dans une lettre précédente. Fait rapport de l'affaire de Moraviantown et de la retraite subséquente. 542

B 29. Procter à de Rottenburg, 16 novembre. Envoie extraits de lettres de Bullock, qui a relevé Roberts à Mackinac; arrivée là de Dickson le 22 ultimo; il n'est pas probable que Mackinac soit attaqué cet hiver. 547

5 juin, Glasgow. Alexander McNab à Campbell (?) Demande, pour lui-même et d'autres, une attribution de nourriture et de logement aux colons retardataires qui attendent des navires pour partir, et une indemnité en Canada pour la perte occasionnée par le fait que leurs terres n'ont pas été cultivées par suite du retard. 370

26 juin, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. En conséquence du ressentiment de Prevost à l'occasion d'un mémoire présenté par le Conseil exécutif et des représentations qu'il a menacé de faire au sujet de la conduite des membres, envoie copie de la correspondance pour montrer la nature des transactions. 551

Incluses (A). L'évêque de Québec à de Bonne, 24 avril. Fait connaître la conversation qu'il a eue avec Prevost au sujet du mémoire que celui-ci regarde comme lui étant hostile, accusant son serviteur (de l'évêque) et de Bonne d'avoir employé une influence indue pour obtenir des signatures. Harper, le messager, a été employé à obtenir des signatures, et on a dit qu'il était ivre et que Cochran, le secrétaire, avait copié partie du mémoire qu'il portait. 553

1815. (B). Cochran à Prevost, 2 avril. Nie avoir lu le mémoire subrepticement. Il lui a été apporté par le messager, qui lui a demandé de le lire. Page 556

(C). Membres du Conseil exécutif à l'évêque de Québec, 5 mai. Affirment leur droit de faire une représentation au prince régent sur l'état de la colonie, surtout puisque Prevost ne les a pas consultés ; s'ils ne l'avaient pas fait, ils auraient violé leur serment. Ils défendent la manière de leur adresse, qu'ils auraient pu préparer en conseil, mais n'ayant pas été convoqués, ils ont dû la signer individuellement. Il a été unanimement décidé que Sa Seigneurie (l'évêque) serait priée de préparer l'adresse, ce à quoi elle a consenti après sollicitation. Comment l'adresse a été débattue, arrêtée et envoyée au secrétaire des colonies pour être présentée au prince régent. Quant à l'assertion de Cochran, ils en sont encore à apprendre sous quel système il est permis à un messager confidentiel de livrer un document à quelqu'un, ou s'il est correct et honorable pour Cochran de le recevoir. Ce qu'ils ressentent de l'accusation portée par Prevost qu'ils ont été dupés en signant, etc.

(D). Baby, Perceval et Perrault, membres du Conseil exécutif, à de Bonne (en français), 31 mai. Ils ont approuvé l'adresse, qu'ils ont signée sans subir d'influence indue. 562

De Bonne à l'évêque (en français) 15 juin. Ne peut comprendre pourquoi les messieurs qui ont signé la lettre du 31 mai, transmise aujourd'hui, ont préféré ce mode à celui qui avait été unanimement adopté d'affirmer à Sa Seigneurie leur négation absolue de l'assertion de Prevost. Défend sa conduite et déclare que les accusations que Prevost a portées contre lui dans sa conversation avec l'évêque sont fausses, calomnieuses et hardies ; l'incessante critique des mesures de son prédécesseur et de ses amis avait pour but de les abaisser et de s'élever lui-même ; il lui est plus facile d'être le héros de la lie du peuple, malheureusement ses intrigues ont eu effet dans des quartiers où on ne s'y attendait pas. Son âge (à de Bonne) et son attachement au roi et au pays devraient le mettre au-dessus de tout soupçon. Soupçonne que les actions de Prevost viennent de l'astuce avec laquelle il a intimidé l'Assemblée après avoir épuisé ses flatteries. L'idée que, après avoir fait preuve d'indépendance, ils ont pu se laisser séduire par un domestique, le fait rougir. Quelque désagréable qu'il soit d'opposer une contradiction directe et formelle à une personne du rang de Prevost, il doit le faire. Il n'a jamais reçu de message de Sa Seigneurie par un serviteur, et il n'a sollicité la signature de personne, soit à l'instigation de Sa Seigneurie ou autrement. Soupçonne que dans la conversation, ressentant vivement la censure de ses mesures civiles et militaires et son rappel inattendu, Prevost s'est trouvé dans un état d'esprit qui lui a fait perdre le contrôle de ses observations et le choix de ses paroles. 564

1er juillet, Salopian Hotel. Yeo à Bathurst. Pour raisons de santé il va être obligé de quitter la ville demain, et en conséquence il demande une entrevue aujourd'hui. 665

(Date *samedi* seulement, qui était le 1er juillet.)

2 juillet, Salopian Hotel. Le même au même. Sir Francis Robinson et sir Thomas Brisbane ont-ils reçu ordre de revenir pour la cour martiale? 667

3 juillet, Salopian Hotel. Le même au même. Transmet lettre du collège de Litchfield, et attend le bon plaisir de Sa Seigneurie à ce sujet. 668

Incluse. H. Hobhouse à Yeo, 3 juillet. Leur temps étant tout pris, ni lui ni Litchfield ne peuvent donner à son affaire toute l'attention nécessaire; lui recommande de s'adresser à Bathurst pour avoir un avocat qui dresse et fasse valoir ses accusations contre Prevost. 669

9 juillet, Chatham. Yeo à Bathurst. Vu l'état de sa santé, il ne peut revenir à la ville avant le milieu de la semaine. Se rendra auprès de Sa Seigneurie n'importe quel jour après mercredi. 666

1815.

(Datée *samedi* seulement, apparemment une semaine et un jour après la lettre censée être du 1er juillet.)

9 juillet, Greenock. J. O. Wilson à Bathurst. Madame Jeffreys, qui a pris passage pour le Canada, se trouvant dans un état de santé délicate, demande la permission de se faire accompagner par une proche parente. Page 640

12 juillet, Londres. Litherland à Goulburn. Demande de l'emploi au Canada; son instruction, ses aptitudes, etc. 341

13 juillet, Kingston. Wm. Pitt à ———. Cette lettre sera remise par Jerrard. Les préparatifs qu'il a faits pour aller au Canada. Demande que ses intentions soient connues. Ses aptitudes. 402

18 juillet, Chatham. Yeo à Bathurst. N'attend que l'aide de l'avocat qui lui a été donné pour préparer des accusations contre Prevost. 670

20 juillet, Lincoln's Inn. Jenkyns à Goulburn. Ainsi qu'on le désire, il aidera Yeo à préparer ses accusations contre Prevost. 326

22 juillet, Greenock. J. Hope Stewart à Goulburn. Demande un passage pour Québec et retour à bord du transport *Eliza*. 601

22 juillet, Penge. Selkirk à Goulburn. Une commission a-t-elle été instituée pour déterminer les frontières entre le Canada et les Etats-Unis, à l'ouest de la partie entreprise par Barclay? Lorsque les instructions seront à l'étude, il désire avoir l'occasion de soumettre quelques observations. 603

24 juillet, Bath. Sewell à Gordon. Son orgueil en apprenant que certaines accusations portées contre lui par l'Assemblée ont été repoussées; mais d'autres, à part celles qui ont été formulées à cause du conseil qu'il avait donné aux gouverneurs, n'ont pas été repoussées aussi formellement; il croit

24 juillet, Bath. que le prince régent devrait s'en charger. Incluse une lettre à Bathurst qui ne devra être remise que s'il (Gordon) le juge bon. 612

24 juillet, Bath. Le même à Bathurst. Appelle l'attention sur les erreurs que contient l'arrêté du conseil rejettant les plaintes de la Chambre d'assemblée contre Monk et lui-même, en termes semblablés à ceux employés dans la lettre à Gordon portant la même date. 615

24 juillet, Bath. Sewell à Bathurst. Accepte avec remerciements la décision rendue en sa faveur dans les causes de Monk et de lui-même à propos de quoi la Chambre d'assemblée avait porté plainte. 617

9 août, Bedford Square. Baron Wood à Bathurst. Expose les titres de son frère à la restitution des esclaves qui lui ont été enlevés à la fin de guerre, ou à une compensation parce qu'il est sujet britannique et a droit à protection. Il défend longuement la cause. 641

Inclus. Permis à John Wood, le frère mentionné dans la lettre, de rester aux Etats-Unis pendant la guerre. 646

14 septembre, George Street. Prince à Becket. Est disposé à s'établir au Canada; quelle concession de terres lui serait-elle donnée; serait-ce dans les environs d'une rivière navigable? 404

21 septembre, Trois-Rivières. Short à Owen. N'ayant pas de nouvelles, il craint que sa dernière lettre ne se soit égarée. L'arrivée des émigrants; la nécessité de prendre de meilleurs arrangements si on veut les retenir, à cause des gages élevés qui sont donnés aux Etats-Unis. Le gouvernement doit soutenir libéralement les colons, mais de telle façon que les dépenses retournent à leur source. 604

25 septembre, Bureau du garde-magasin. Liste des approvisionnements, signée J. Barker, sous-commissaire général. 328 à 331

25 septembre, Bar le Duc. Flaming à Darby (en français). Offre à vendre une collection de cartes et gravures de l'Ohio, du Mississipi et autres rivières des Etats-Unis. Si elle n'est pas achetée par le gouvernement britannique, il l'offrira aux Etats-Unis ou à quiconque désirera l'acheter. 343

Voir description Q. 135—1 p. 111.

1815.
21 octobre, Edimbourg. J. O. Wilson à Bathurst. Remercie d'avoir accordé un passage pour une dame devant accompagner madame Jeffreys, et expose maintenant les qualités des Jeffreys à un emploi du gouvernement. Page 647

9 novembre, Bedford Square. Baron Wood à Bathurst. Encore sur les titres de son frère à la restitution des esclaves qu'on lui a enlevés pendant la guerre avec les Etats-Unis.

18 novembre, Edimbourg. John Norton à Goulburn. Est arrivé la veille au soir. Partira vendredi pour Londres, où il ira le voir. 375

20 novembre, Londres. Sewell à Gordon. Inclut lettre à lord Bathurst, contenant demande d'indemnité pour frais et dépenses encourus dans sa défense aux procédures de la Chambre d'assemblée contre lui; cite des précédents de dédommagements. 919

20 novembre, Londres. Le même à Bathurst. Demande de dommagement des frais et dépenses encourus dans sa défense et celle des juges ses collègues contre les accusations portées par l'Assemblée du Bas-Canada. 621

20 novembre, Liverpool. John Wilson au même. A reçu lettre concernant la frontière entre Montréal et le lac Erié, et lui donnera son attention aussitôt que possible. 650

20 novembre, Liverpool. Le même à Goulburn. Le vaisseau américain *Trident* ne mettant pas à la voile avant quinze jours, il profitera de la première occasion qui se présentera s'il part un autre navire. 651

27 novembre. Bureau de l'aumônier. Owen à Bathurst. Inclut lettre de Short, missionnaire à Trois-Rivières; son caractère digne. Ses habitudes pourraient induire Sa Seigneurie à tenir compte de ses opinions sur un sujet important. La difficulté en émigrant sur des terres incultes est de pourvoir à la subsistance immédiate, et la facilité de passer aux Etats Unis est une tentation pour les gens qui sont entravés par leur propre imprudence ou par des embarras inévitables. C'est au gouvernement à voir si toutes les précautions ont été prises. 393

30 novembre, Sloan Street. Jane Lynd à Goulburn. Désire savoir si une réponse à sa requête a été reçue. 346

— novembre, Montague Street. Sewell à Montague. Appelle l'attention sur la question de l'éducation. Sera enchanté d'être admis auprès du procureur et du solliciteur général pour discuter les points soulevés. 618

1er décembre, Londres. John Norton à Goulburn. Explique la nature de ses requêtes. La première partie a pour but de repousser l'exposé inexact que comme les Cinq Nations n'ont pas de gouvernement, une concession à elles faite collectivement leur donne un titre égal à toutes et un droit à aucune. Elle comprend les droits individuels des gens de la Grande-Rivière. L'autre, les mesures nécessaires pour les droits collectifs des tribus aborigènes établies sur les frontières du Canada comme peuple protégé dans ses droits naturels par la Couronne. Raisons pour lesquelles les tribus confédérées peuvent rester indépendantes du gouvernement civil et être sous la protection directe du roi, attachées aux commandants militaires qui constituent un pouvoir procédant directement de lui. Les terres occupées jusqu'ici par les Wyandots ou Hurons, et les Ottawas, se trouvant dans les limites des territoires des Etats-Unis, il devient nécessaire qu'ils obtiennent partie des terres que leurs ancêtres possédaient autrefois jusqu'à l'époque où ils furent chassés par les Iroquois. Quelques misionnaires et instituteurs ayant des terres pour les faire vivre constitueraient un établissement d'un avantage permanent. 376

1er décembre, Londres. Le même au même. Demande la pleine confirmation de la concession de terres sur la Grande-Rivière et que cette concession soit divisée entre les différentes familles dont les tribus sont composées. Demande aussi compensation pour les pertes éprouvées par les Moraves et les Munseys, Delawares après l'affaire de Moraviantown. 379

1er décembre, Londres. Le même au même. Il désire soustraire au pouvoir des Etats-Unis les Hurons, Delawares, Ottawas, Chippewas et autres tribus des environs

1815.
de Haut-Canada, et propose de leur attribuer une étendue de terres sur les bords du lac Huron (frontières décrites), de les placer sous la protection immédiate de Sa Majesté et de les attacher au commandant des troupes et aux généraux servant sous lui. Suggère que les distributions de vêtements, etc., ne soient faites que deux fois l'an, en avril et septembre. Demande que permission soit donnée d'aller au secours des alliés indiens éloignés du Canada, s'ils sont attaqués par les Etats-Unis. Page 381

4 décembre, Chester. Jones à Bathurst. Va tâcher de se procurer 500 journaliers des Galles du Nord, avec leurs familles, pour coloniser la frontière de Niagara, si un encouragement nécessaire est accordé, mais il devra être libre d'y résider. 327

6 décembre, Vere Street. Nortón à Goulburn. Envoie le mémoire soumis à Prevost en février 1814, avec ses réponses. La quantité de terres dont il a été disposé sur la Grande-Rivière; pour conserver le reste, il propose que ces terres cessent d'être une commune et soient spécialement attribuées aux chefs et aux guerriers. 383

12 décembre, Vere Street. Le même au même. N'ayant pas eu de nouvelles depuis l'envoi de son mémoire, il s'est présenté pour donner les explications qui pourraient êtes jugées nécessaires. 385

21 décembre, Londres. Le même à Torrens. A vu trois modèles de carabines à Tatham; les deux premiers pourraient former une marque particulière de distinction pour quelques-uns des principaux chefs; les autres seraient appréciés par les guerriers. 386

21 décembre, Brussels. Moncrieffe Willoughby à Bunbury. Propose un plan pour obtenir des Pays-Bas des colons pour le Canada. 652

25 décembre, Liverpool. John Wilson à Goulburn. Le retard mis à son départ par un coup de vent qui a jeté le *Trident* à la côte. Il va perdre le moins de temps possible. 655

GOUVERNEUR SIR GORDON DRUMMOND; GOUVERNEUR INTÉRIMAIRE JOHN WILSON, 1816.

Q. 136.

1797.
15 mai, Halifax. Duc de Kent à Connolly. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 janvier 1816 (n° 91). *Voir* cette dernière.

1809.
8 août, Kensington Palace. Vesey à Connolly. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 janvier 1816 (n° 91). *Voir* cette dernière.

1815.
29 novembre, Montréal. Requête de Mad. Margaret Connolly. Incluse dans Drummond à Bathurst, 10 janvier 1816 (n° 91). *Voir* cette dernière.

1816.
8 janvier, Québec. Drummond à Bathurst (n° 90). A reçu ordre de transférer les munitions de guerre de l'intendance au garde-magasin général; fera tout en son pouvoir pour l'aide-garde-magasin Hare. Page 2

10 janvier, Québec. Drummond à Bathurst (n° 90). Transmet requête de Margaret, veuve du lieutenant-colonel John Connolly, de l'ancien régiment Royal Virginia Foresters, et la recommande à favorable considération. 3

Incluse. Requête exposant les services de son mari, et demandant une pension de veuve selon le grade de son mari. 4

Vesey à Connolly, 8 août. Le duc de Kent est vexé de voir qu'on n'a encore rien fait pour lui (Connolly). A recommandé son fils à l'adjudant général. 7

Le duc de Kent au même, 15 mai 1797. Ainsi que suggéré, va communiquer à Prescott ses idées (de Connolly) sur la tentative faite contre les possessions espagnoles dans l'Illinois; ne peut lui-même communiquer directement avec les ministres de Sa Majesté, car il doit éviter toute apparence d'intervention. Son vif désir de le voir (Connolly) employé, etc. 8

1816.
21 janvier, Québec. Drummond à Bathurst (confidentielle). Pour des raisons données, il a recommandé à sir George Prevost que Norton ait la permission de se retirer du département des affaires indiennes avec une pension viagère de £200, et advenant son décès £100 à sa veuve, afin de d'assurer de son influence sur les Indiens. Ne voyant pas que Prevost ait porté cette proposition à la connaissance d'un département, il recommande aujourd'hui de la soumettre à la favorable considération du prince régent. Page 10

Un double de cette lettre est marqué (n° 93).

22 janvier, Québec. Le même au même (n° 92). Ne pourra pas obtenir avant le printemps prochain une estimation des dépenses à faire pour rendre les rivières Ottawa et Rideau navigables et pour construire le canal entre Montréal et Lachine. A l'instar de son prédécesseur, il recommande qu'un ingénieur civil soit chargé de diriger l'exécution de ces entreprises, et qu'on envoie, avec les outils nécessaires, de 300 à 400 hommes habitués à ces travaux, attendu que la main-d'œuvre est rare et coûteuse. Il serait à désirer que ces travaux fussent terminés l'été prochain, mais il craint qu'ils ne puissent l'être. Il recommande que des concessions de terres soient accordées aux ouvriers qui sont disposées à s'établir. 12

10 février, Québec. Le même au même (n° 94). La législature provinciale s'est ouverte le 26 janvier. Envoie copie du discours et des adresses. 15

Inclus. Discours. 16

Adresse du Conseil législatif. 20

Adresse de l'Assemblée. 24

12 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 95). Transmet exemplaire d'un pamphlet libelleux dont l'auteur n'a pas encore été découvert. 28

12 février, Québec. Le même au même (n° 96). Il n'y a pas apparence que les habitants de Québec contribuent d'une façon appréciable aux réparations de la cathédrale, et il n'existe pas de fonds local à cette fin. Autorisation pourrait être donnée de tirer sur les biens des Jésuites, dont le revenu, s'élevant à plus de £4,500 annuellement, a été jusqu'ici transféré à la caisse militaire. Ces biens constituent la source naturelle qu doit pourvoir à l'exécution de ces réparations et à l'entretien des temples de l'Eglise soutenue par l'Etat dans la province.

Incluse. Evêque (anglican) de Québec à Drummond, 1er février. Fait rapport qu'il n'est pas possible d'obtenir de Québec une contribution appréciable aux réparations de la cathédrale. 32

12 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 97). Il est difficile de placer des colons sur les réserves de la Couronne, vu la nature des instructions données à l'effet de substituer des réserves dans le même township. Demande une modification de façon à permettre de substituer des réserves qui seront prises dons les townships voisins. 35

12 février, Québec. Le même au même (n° 98). Envoie une estimation des dépenses que nécessiterait la construction d'un bon dépôt pour le fort de la Pointe Henry, à Kingston. 37

Inclus. Nicolls à Foster, 7 février. Rapport concernant un dépôt à l'épreuve des bombes, pour le fort de la Pointe Henry. 38

Estimation. La somme est de £1,313, 7s. 9d. 39

13 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 99). Lors de la ratification du traité de paix avec les Etats-Unis, quand Michilimakinak devait être rendu à ce pays, McDouall a jugé nécessaire de donner aux Indiens de l'ouest des témoignages tangibles de la satisfaction que leur conduite avait inspirée à leur grand-père, et comme les présents n'étaient pas arrivés, il fut obligé d'acheter les effets, qui furent payés partie par la remise d'effets semblables et partie en argent, jusqu'à la concurrence de £1,500. Pour la même raison, il (Drummond) a été obligé de faire des achats au montant de £500. Demande la sanction de ces transactions. 41

13 février, Québec. Le même au même (n° 100). Envoie liste des officiers des Voltigeurs lors de la réduction de ce corps. Stean a donné sa démission comme

1816.

lieutenant et adjudant du 49e, dans l'espoir qu'on lui accordera demi solde comme à un payeur de la ligne; recommande que cela lui soit accordé en considération de ses services comme secrétaire et garde-magasin de l'établissement des nouveaux colons. Page 43

Incluse. Liste des officiers des Voltigeurs canadiens ayant droit à demi-solde lors du licenciement. 44

13 février. Québec. Drummond à Bathurst (n° 101). Recommande fortement l'achat de terrains à la Pointe Cataraqoui, deux milles et demi environ en avant de Kingston, pour la construction de fortifications. 46

14 février, Québec. Le même au même (n° 102). Annonce qu'un grand incendie a éclaté, le 27, dans la garnison, consumant la salle d'armes, les ateliers de l'armurier, les effets d'artillerie et de campement et partie des casernes de l'artillerie, et détruisant une grande quantité d'armes et de munitions qui s'y trouvaient. La commission des officiers fait rapport qu'il n'y a pas lieu d'imputer la cause du malheur au crime d'incendie. Il est à regretter que la forge et les ateliers se soient trouvés dans la même bâtisse. C'est le troisième incendie désastreux depuis septembre. Envoie rapport des procès verbaux de la commission des officiers, relevés, etc. 48

14 février, Québec. Le même au même (n° 103). Recommande que les effets de campement et les accoutrements de la milice requis par lettre de Fowler, en charge du département du quartier-maître général, soient toujours au dépôt, mais laisse la décision à Sa Seigneurie. Recommande, toutefois, que les 6,000 capotes demandées soient envoyées le plus tôt possible. 50

Incluse. Fowler à Drummond. Recommande qu'une quantité d'effets de campement et d'accoutrements pour la milice soit envoyée. 51

17 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 104). Sa satisfaction de voir sa conduite approuvée en ne tenant pas compte du crédit de £5,000 voté par une branche de la législature pour Prevost. Un projet de loi fut déposé durant la présente session "pour attribuer une somme d'argent à l'achat d'un service d'argent devant être présenté à sir George Prevost", et fut adopté par l'Assemblée, mais rejeté par le Conseil. 53

18 février, Québec. Drummond à Bathurst (n° 105). A soumis la requête de madame Jane Lynd aux commissaires chargés de l'administrasion des biens des Jésuites, lesquels font rapport que sa requête ne peut être accordée sans grave préjudice, dans la suite, au revenu de ces biens. 54

26 février, Québec. Le même au même (108). A prorogé le parlement. Envoie copie de son discours. 69

Discours. 70

27 février. Québec. Le même au même (n° 106). Suivant les instructions reçues de retirer le détachement d'artillerie du Royal-marine et tout autre détachement de troupes navales en Canada, il a ordonné aux deux compagnies d'artillerie du Royal-marine de s'assembler à Québec pour embarquement. Il ne restera plus de détachements de troupes navales dans le pays, à l'exception de ceux qui servent avec la marine sur les lacs. 55

27 février, Québec. Le même au même (n° 107). Vu la conduite de la Chambre d'Assemblée, il a été obligé de la dissoudre. Le parti pris de renouveler contre les juges les accusations rejetées par décision du prince régent; envoie copie de résolutions sur ce sujet. Le mauvais effet de la dissolution sur la province, car l'Assemblée avait l'habitude de voter des lois temporaires seulement et était évidemment décidée de ne rien faire avant d'avoir produit ses accusations entre les juges en chef. Tentative de la part de l'Assemblée de nommer un greffier en loi au mépris de la prérogative royale et de faire de lui (Christie) son imprimeur, lequel devant se servir de la presse autrefois employée par *Le Canadien*, aujourd'hui entre les mains des membres de l'Assemblée les plus violents et les plus factieux. Consigne les observations de Sherwood, de Papineau et d'au-

1816. tres représentants. Les intrigues pour gagner à eux les députés du comté et les efforts pour influencer la législature. Page 56

Incluses. Résolutions de la Chambre d'Assemblée sur l'accusation de trahison élevée contre Sewell et Monk, juges en chef. 67

1er mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 109). Progrès de Drummondville, sur le Saint-François ; les familles établies là ont passé l'hiver sans ressentir les mauvais effets du climat. Le nombre des enfants exige une école ; l'inhabilité des colons, spécialement des soldats licenciés, à en construire une ; il a contribué £50 à la souscription organisée à cette fin par le lieutenant-colonel Heriot ; recommande que la colonie soit pourvue d'une église et d'un ministre. La pauvreté des colons les empêche de construire une église. Demande que la dépense, si elle n'excède pas £1,000, soit sanctionnée pour la construction, et qu'un aumônier militaire soit nommé. 71

1er mars. Québec. Le même au même (n° 110). A reçu information que le major général Wilson a été nommé pour lui succéder. Son désir d'être relevé ne pourrait pas être dépassé par la nomination, qui paraissait être temporaire seulement ; s'il avait su qu'on avait l'intention de la faire permanente, il aurait consacré son énergie à assurer le bien-être du gouvernement et aurait pris des mesures pour régler ses affaires et faire venir sa famille. Demande que l'on tienne compte de l'époque où le commandement lui fût confié, alors qu'il était impossible de faire les arrangements nécessaires, et il n'a pu voir sir George Prevost, ce qui lui a fait manquer les informations qu'il aurait pu obtenir. La situation embarrassante où l'a mis le soudain déplacement des troupes. Le retard a frustré en grande partie le but qu'il avait en demandant un congé. Wilson n'est pas encore arrivé ; va attendre l'ouverture de la navigation, et s'en ira par le Saint-Laurent lorsqu'il (Wilson) sera arrivé. 74

— mars, Québec. Le même au même (n° 110 B). En conséquence de la mort de madame Cox, veuve de l'ancien lieutenant-gouverneur Cox, recommande que la pension de £100 par année soit transférée à la veuve du lieutenant-gouverneur Le Maistre. 77

6 mars. Québec. Drummond à Bathurst (n° 111). A dissous le parlement provincial ; il craint que si certains députés sont réélus il y ait peu de modification dans les sentiments ou la conduite de la Chambre ; a l'appui de ceci, il transmet l'affiche de deux des candidats. Il ne convoquera pas la session avant d'avoir reçu des instructions. 78

Inclus. Manifestes aux électeurs de la Basse-Ville et du comté de Québec par Pierre Bruneau et Peter Brehaut. 80, 81

20 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 114). Une commission d'officiers a recommandé une gratification aux officiers de la marine pour le transport d'officiers de l'armée entre certains postes du lac Ontario, ce qui fut adopté. Il a suspendu la gratification en attendant de nouveaux ordres, mais recommande que sur les lacs les officiers reçoivent une gratification comme ceux des officiers de l'armée qui transportent sur l'océan. 89

Incluses. Copies de lettres, sur le même sujet, du commodore Yeo, 28 novembre, et du capitaine Dobbs, M. R., 20 octobre. 91, 92

22 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 112). Envoie copie d'une lettre du révérend M. McDouall, de Glengarry, recommandant MacPherson comme ayant les aptitudes nécessaires pour être maître d'école chez les colons de cette localité. MacPherson n'entrant pas strictement dans les conditions du mémoire, renvoie la requête à Sa Seigneurie pour favorable considération. 82

Incluse. Révérend Alexander McDouall, 7 mars. Recommande James MacPherson comme instituteur catholique à Lancaster. 83

22 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 113). Les frais d'existence étant plus élevés, il recommande fortement que le traitement des juges soit augmenté. Incluse représentation des juges. 85

1816.

Incluse. Représentation des juges, 20 mars. Page 87

27 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 115). Arrivée du major général Wilson, le 25 du courant; discussion désagréable; envoie documents sur ce sujet; la conduite inconvenante de Wilson, beaucoup plus jeune que lui, dont il espère que le gouvernement prendra connaissance. Le retard causé par la saison tardive où Wilson s'est embarqué. 93

Inclus. Wilson à Drummond, 25 mars. Ne peut rester dans la province en d'autres qualités que celle de gouverneur et de commandant des troupes, selon l'ordre du prince régent. Lui demande (à Drummond) une décision sur ce point, afin qu'il puisse retourner en Europe. 97

Drummond à Wilson, 26 mars. Fera voile à la première occasion, et remettra le commandement civil et militaire. Ne peut lui permettre (à Wilson) de retourner en Europe. 99

Extrait, Bathurst à Drummond, 12 juillet 1815. 101

Bathurst à Drummond, 15 novembre 1815. Wilson a été nommé pour le remplacer (Drummond). 102

Extrait, duc d'York à Drummond, 10 novembre 1815. 103

Wilson à Drummond, 26 mars. Ne peut servir en qualité de major général dans l'état-major, ses ordres étant de prendre l'administration civile et le commandement des troupes, mais il va s'en retourner en Europe en attendant qu'il (Drummond) soit prêt à être relevé. 104

Drummond à Wilson, 27 mars. Décline plus longue discussion; ne peut lui permettre d'aller en Europe. 107

Ordre général, 26 mars, à l'effet que le major général Wilson est arrivé pour faire partie de l'état-major de l'armée. 109

Wilson à Drummond, 27 mars. Est heureux que la discussion prenne fin. Ne peut se considérer comme faisant partie de l'état-major et sujet à recevoir des ordres. 110

27 mars, Québec. Wilson à Goulburn. Transmet correspondance (*voir* pages 97 à 111 du présent volume) sur les obstacles inattendus qu'il a rencontrés. Il aurait fait tous les arrangements possibles pour la convenance personnelle de Drummond, mais il n'a pas invoqué de raison publique pour retenir le gouvernement; il (Wilson) s'est cru tenu de résister à ce qu'il jugeait être une atteinte portée à ses instructions. Sa première impulsion a été de retourner en Europe, mais comme cela aurait pu amener des discussions préjudiciables au gouvernement, il a sacrifié ses sentiments et est resté. 252

27 mars, Québec. Wilson à Bathurst. Relativement à la reprise de certaines terres de frontière par la Couronne, il fait rapport qu'elles sont pour la plupart de qualité inférieure et en possession de grands propriétaires en besoin d'argent, de sorte qu'elles pourraient être achetées à bon marché par un agent qui ne serait pas ostensiblement employé par le gouvernement. Le plan du juge en chef Sewell entraînerait une opération plus lente. 258

27 mars, Québec. Le même à Goulburn. Donne détails sur le fait qu'on ne l'a pas reçu à Québec de la façon qu'exigeait sa position publique. 255

27 mars, Québec. Harvey à Wilson. Comme Drummond ne peut pas partir par le Saint Laurent avant l'ouverture de la navigation, en sorte qu'il peut s'écouler un mois ou même cinq semaines avant qu'il puisse transférer le commandement des troupes et l'aduinistration civile, l'hôtel du gouvernement à Montréal lui est offert à (Wilson) comme logement durant cette période. 254

28 mars, Québec. Wilson à Goulburn. A reçu lettre concernant la perte éprouvée par le patron du paquebot à bord duquel il avait pris passage, en conséquence des approvisionnements qu'il avail faits. Pourquoi il (Wilson) a pris un autre navire; comment il se propose de régler. 259

29 mars, Québec. Drummond à Bathurst (n° 118). En conséquence de l'expiration de la loi concernant la réglementation du commerce avec les Etats-Unis

1816. par terre ou par navigation intérieure, il a soumis la question au Conseil exécutif. Envoie copie de la proclamation et du rapport du Conseil. Ce document aura pour effet d'aider les industries commerciales du pays; recommande, en conséquence, que l'intercourse avec les Etats-Unis soit gouverné par une loi permanente du gouvernement impérial. Le gouverneur et le Conseil devraient être autorisés pour les cas d'urgente nécessité. Conformément à la recommandation du Conseil exécutif, il a envoyé aux receveurs des douanes des instructions particulières à l'effet d'admettre en franchise, des Etats-Unis, les articles mentionnés. Page 127

Inclus. Proclamation. 130

Rapport du Conseil exécutif sur l'intercourse commercial avec les Etats-Unis, 26 mars, signé par James Irvine, président. 139

Le même, 6 mars, signé par James Monk, président. 147

8 avril. Québec. Drummond à Goulburn. Laterrière, qui a demandé une concession de terre pour ses services, possède plus de 27,000 acres; ses services ne lui donnent pas droit à rémunération. 112

11 avril, Québec. Le même à Bathurst (n° 116). Joel Ackley, qui a demandé rémunération pour services secrets, serait suffisamment récompensé si on lui payait la différence entre les sommes qu'il a déjà reçues et £500. 113

Inclus. Liste des sommes payées à Ackley, avec ses observations. Il lui a été payé £239 15s. 0d. 114

Certificats en faveur d'Ackley et autres documents. 117-123

12 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 117). Envoie plan et devis d'estimation d'un nouveau fort devant protéger la frontière de Niagara; il a aussi donné l'ordre de préparer plan et devis d'estimation des défenses convenables à l'Ile aux Noix. Ces travaux sont la conséquence de la construction de forts par les Etats-Unis. 124

Inclus. Estimation des dépenses pour la construction d'un fort à Mississauga. 126

Plan. 126 *a*

17 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 126). Mise en accusation prononcée contre Samuel Sherwood pour libelle criminel; le procès aura lieu en septembre. La conduite inconvenente de James Stuart (avocat) représentée par le grand jury à la cour; mais l'affaire s'est terminée par son renvoi. Observations du juge en chef et du procureur général sur la procédure. La conduite de Stuart est la contre-motion de celle qu'il a tenue dans la Chambre d'Assemblée. 195

20 avril, Québec. Le même au même (n° 128). Recommande fortement Robinson commissaire général, et expose ses services en organisant l'approvisionnement des troupes pendant la guerre.

21 avril, Québec. Le même au même (n° 119). En conséquence de l'ordre donné de laisser à l'état naturel la frontière entre Montréal et le lac Champlain, il a pris des mesures pour s'assurer des meilleurs moyens à prendre afin de recouvrer les terres encore incultes concédées dans ces limites. Envoie rapport de l'arpenteur général avec un plan descriptif.

Inclus. Rapport explicatif du plan signé Wm. Tax, arpenteur général intérimaire. 154

Plan. 154*a*

21 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 120). Envoie copie de la requête de Caldwell et d'un rapport du Conseil à ce sujet, pour exposer les raisons qui militent en faveur de l'augmentation du traitement de Caldwell. 155

Inclus. Requête de Caldwell, receveur général, demandant une augmentation de traitement. 156

Rapport du Conseil daté 27 septembre 1815 et signé F. Baby, président, à l'effet que Caldwell a de forts titres à une augmentation de traitement. 158

21 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 121). Ne tardera pas à demander à la Compagnie du Nord-Ouest, si elle les a encore en sa possession, la remise des

1816.

fusils qu'on dit avoir été enlevés aux colons de la Rivière-Rouge et transportés au Canada. Page 160

21 avril, Québec. Le même au même (n° 122). Ainsi qu'il en avait reçu ordre, a pris des mesures pour exclure de la province Joseph Buonaparte, aussi que tout autre parent ou partisan de Napoléon Buonaparte. 161

21 avril, Québec. Le même au même (n° 123). Regrette que la nomination de John Richardson, James Irvine et A. L. J. Duchesnay ait été remise, car on considérait comme chose naturelle qu'ils remplissent les vavances. 162

21 avril, Québec. Le même au même (n° 124). A reçu des dépêches concernant les dissensions entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie-d'Hudson, et va prendre des mesures pour les prévenir. 163

21 avril, Québec. Le même au même (n° 125). A reçu dépêche annonçant l'intention du roi d'établir un ou plusieurs collèges dans la province. Fera choisir à Montréal un terrain convenable; informera les fidéicommissaires du legs McGill et fera connaître la valeur des biens des Jésuites. 164

21 avril, Québec. Le même au même (n° 127). Transmet copie de lettre du juge en chef et des juges du banc du roi, Montréal, avec le journal appelé *Le Spectateur* contenant un libelle. Les juges représentent la nécessité d'un officier de la Couronne. 169

Incluses. Le juge en chef et les juges à Drummond, 17 avril. L'absence d'un bon officier de la Couronne. Transmettent copie d'un libelle par Samuel Sherwood, que l'on n'a pas tenté de punir. La présence occasionnelle du procureur général de Québec ne donne pas l'aide nécessaire à l'administration de la justice. Il faudrait un officier de la Couronne résidant. 170

Deux lettres (en français) dans *Le Spectateur* du 15 avril, signées l'une "Un électeur du comté d'Effingham", et l'autre "Samuel Sherwood", avec observations du rédacteur en chef. 172

23 avril, Québec, Drummond à Bathurst (n° 129). Transmet une publication qui fait voir que l'opinion exprimée dans sa dépêche sur le compte du procureur général est partagée par le public. 198

Incluse. Lettre au *Herald* de Montréal, signée *Civis*, sur les libelles publiés avec impunité par Sherwood; l'incompétence du procureur général comme officier de la Couronne. 199

29 avril, Québec. Drummond à Bathurst (n° 130). Recommande que Shepherd, shérif de Montréal, soit admis, vu son âge avancé (86 ans), à la retraite avec pension. 209

Incluse. Pétition de James Shepherd, shérif. 210

6 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 129, répété). Envoie plan et devis d'estimation de travaux à l'île aux Noix, avec observations. 204

Inclus. Lieutenant-colonel Nicolls à Drummond, 27 avril. Envoie plan et devis d'estimation de travaux à l'île aux Noix, avec observation. 205

Devis d'estimation. 207

7 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 136). Transmet papiers et documents se rattachant à une demande d'indemnité, présentée par Stants Sager, pour la perte d'un sloup capturé sur le lac Ontario pendant qu'il était au service du gouvernement. Recommande la réclamation au sujet de laquelle le procureur général a fait un rapport favorable, et une commission d'enquête. 229

Inclus. Documents relatifs à la réclamation. 230 à 242

7 mai, Québec. Wilson à Bathurst. La nomination de sir John Sherbrooke au poste de gouverneur général annule sa commission, qu'il (Wilson) n'a pu remplir parce que Drummond retenait l'administration. Il n'a pas de plaintes à formuler, sauf contre Drummond, qui a frustré les intentions du prince régent. 261

1816.
14 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 131). Transmet copie des procès verbaux du Conseil exécutif sur affaire d'Etat entre le 6 juillet et le 26 décembre 1815. Page 215

15 mai, Québec. Le même au même (n° 132). Envoie copie de la loi continuant en vigueur l'acte des élections contestées, des exemplaires imprimés des journaux de l'Assemblée de 1815, et des journaux du Conseil législatif de la dernière session. 213

15 mai, Québec. Le même au même (n° 133). Transmet plan pour l'administration des réserves du clergé; il l'approuve, mais ne croit pas devoir la mettre à exécution sans consulter Sa Seigneurie. 214

Inclus. Extrait d'une lettre de l'évêque de Québec à Drummond datée 16 avril 1815.

Extrait d'un rapport, daté 16 avril 1813, du Conseil exécutif sur l'administration des réserves du clergé. 218

Rapport daté 7 mai 1816, d'un comité du Conseil sur l'administration des réserves du clergé. 218

16 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 134). Transmet pétition des habitants de Saint-Jean, *alias* Dorchester, demandant d'ajouter aux £640 qu'ils ont levés pour la construction d'une église. Il n'a pas de deniers publics pour cet objet, mais recommande la pétition à favorable considération. 221

20 mai, Québec. Le même au même. Envoie copies des adresses du Conseil exécutif et des villes de Québec et de Montréal. La satisfaction que lui inspirent ces témoignages flatteurs rendus à sa conduite publique. 243

Incluse. Adresse du Conseil exécutif. 244

Adresse des habitants de Québec. 246

Adresse des habitants de Montréal. 248

20 mai, Québec. Drummond à Bathurst (n° 135). Selon instructions reçues a prévenu tous les officiers préposés aux postes de la frontière de ne pas entamer de correspondance politique avec les autorités civiles ou militaires des Etats-Unis. Il était impossible d'éviter cette correspondance en cédant les postes; elle aurait pu être évitée plus tôt sans l'inimitié pleine de rancune des habitants américains, et même des autorités, qui auraient pu donner un meilleur exemple. Copies de toutes les communications lui sont adressées (à Drummond) et envoyées au ministre de Sa Majesté à Washington. Relativement au meurtre d'un Indien Kickapoo sur le territoire britannique, il envoie copies et extraits de lettres à de Watteville, avec instructions à l'officier d'Amherstburg de s'abstenir de correspondre avec les autorités des Etats-Unis sur cette question ou sur tout autre sujet d'une nature civile, et de les renvoyer au lieutenant-gouverneur Gore. Comme Gore n'est arrivé que tout récemment, il a envoyé à Baker, le ministre à Washington, toute la correspondance qui fait voir les dispositions malveillantes des habitants de Détroit à l'égard de leurs voisins anglais. 222

Incluse. Correspondance en question. 225 à 228

21 mai, Québec. Wilson à Bathurst. N'ayant pas de titres à l'ordre du Bain, exclusivement attribué aux officiers qui ont servi sous Wellington, demande le rang de baronnet qui pourra être transmis à son fils. 263

21 mai, Québec. Le même au même. Au départ de Drummond, il a pris en mains l'administration de la province. Expose ses services et demande une marque quelconque d'approbation. 264

23 mai, Québec. Le même à Goulburn. Drummond s'est embarqué le 20 mai, et il avait retiré son traitement jusqu'au 19, quoiqu'il (Wilson) fut arrivé le 25 mars pour lui succéder. Croit que Drummond avait écrit à Bathurst qu'il resterait jusqu'au printemps, mais c'était après que l'avis de sa nomination (de Wilson) fut parvenu à Québec. 226

26 mai, Québec. Le même à Bathurst. Appelle l'attention sur un libelle contenu dans un journal appelé *Le Spectateur Canadien;* comme particulier il a vu maints exemples d'attaques semblables dirigées contre les juges, et ins-

1816.

pirées par des motifs différents de ceux professés par leurs auteurs. Le danger de laisser cette pratique s'implanter. Les attaques dont sir James Craig a été l'objet pour sa ferme attitude. Nécessité d'avoir des avocats compétents et expérimentés. Page 267

Inclus. *Le Spectateur Canadien* (français) du 20 mai, contenant: (1) lettre (en français) signée *Un électeur.* 272 à 287

(2) Lettre (en français) signée Samuel Sherwood. 288 à 299

(3) Lettre (en français) signée James Lane. 299 à 303

(4) Communication (non signée). 303

26 mai, Québec. Wilson à Goulburn. A appelé l'attention de Bathurst sur le préjudice causé aux intérêts du roi par l'absence de bons avocats de la Couronne, et surtout par l'agitation créée par des publications séditieuses. L'à-propos d'augmenter les émoluments, afin de s'assurer des avocats compétents, car ils sont le principal appui de l'autorité de la Couronne. 304

Incluse. Notes des honoraires et gratifications payés par le gouvernement au procureur général depuis 1812 jusqu'à août 1815. 307

5 juin, Québec. Wilson à Goulburn. Pensant qu'il avait le droit de ne pas souffrir des motifs personnels de Drummond, il a retiré le traitement d'administrateur en chef depuis le jour de son arrivée, 25 mars. Drummond a retiré son traitement et ses gratifications jusqu'au jour de son départ. 308

5 juin, Québec. Le même à Bathurst. A cru juste de continuer les arrangements faits par Drummond pour le fort de la Pointe Henry, Kingston. 309

5 juin, Québec. Le même au même. Propose que dans l'administration des colons les surintendants reçoivent le titre de sous-quartiers-maîtres généraux de la province, afin que leur solde supplémentaire soit portée au compte du revenu civil de la province. 310

5 juin, Québec. Le même au même. Une demande plutôt qu'une pétition a été présentée par quelques miliciens de Glengarry pour 200 acres de terres, ainsi que stipulé dans leur attestation lorsqu'ils se sont enrôlés. N'a pas reçu réponse de l'officier commandant au sujet de cette réclamation; demande des instructions qui puissent rappeler sir John Sherwood avec le moins de retard possible. Les miliciens de la Nouvelle-Ecosse ont été licenciés et vont se rendre à Halifax. A permis à quelques-uns des officiers et autres de rester dans la province. 311

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. Envoie rapport et ébauche de la communication projetée avec le Saint-Laurent par le Rideau. Arrivée d'un détachement du corps d'état-major royal venant d'Halifax; avant de recevoir des instructions finales pour commencer le canal entre Lachine et Montréal, il emploiera ce corps à réparer les écluses sur le Saint-Laurent en amont de Montréal. 313

Inclus. Rapport par le lieutenant Jebb sur le canal Rideau projeté, daté 8 juin et adressé au lieutenant-colonel Nicolls. Les avantages du canal. 314

Lettre à Nicolls, même date, avec nouveaux renseignements. 316

"Plan de l'embouchure de la rivière Rideau et projet pour améliorer la communication." Le plan est mentionné dans les rapports et lettres. 318*A*

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. Envoie les réponses des lieutenants-colonels de Salaberry et Heriot sur la pétition du major Duchesnay, montrant le peu de titres qu'il possède à la considération du gouvernement. 319

Incluses. De Salaberry à Loring, 25 mai. Le major Duchesnay a levé son contingent de soldats avec les autres officiers des Voltigeurs, et il n'a pas de titres supérieurs aux leurs. Il n'a pas les qualités pour amener de nouveau le même corps; cependant, il a toujours fait son devoir comme un zélé et brave officier. 320

Heriot à A. W. Cochran, 11 juin 1816. Duchesnay était un officier actif, ayant beaucoup de zèle au service, "mais d'après ma connaissance

1816. des faits je ne puis admettre qu'il ait été le principal à lever le corps." Chaque officier a contribué, selon son grade, à défrayer les dépenses extraordinaires. Page 323

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. A reçu des instructions adressées à Drummond au sujet d'une modification à faire constituant une corporation pour l'avancement des sciences. En laissera l'exécution à Sherbrooke qui est attendu dans quelques jours. Regrette de voir que le lord évêque de Québec n'a pas, dans les lettres patentes, la préséance à laquelle il a droit. 325

18 juin, Québec. Wilson à Bathurst. A nommé Gilbert Ainslie pour succéder à Pollock, ci-devant greffier de la couronne. 326

26 juin, Québec. Le même au même. A reçu une lettre relative à une réduction dans les dépenses dans le département des affaires indiennes. N'en fera rien avant l'arrivée de Sherbrooke. 327

1er juillet, Québec. Le même au même. Difficultés dans le Haut-Canada, créées par les retards apportés à l'arpentage des terres; a écrit à ce sujet, en termes énergiques, au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. 328

2 juillet, Québec. Le même au même. Arrivée d'environ 80 personnes, natives d'Irlande, venant de Terreneuve et disant avoir été ruinées là par des incendies. Pour éviter les funestes conséquences de laisser des miséreux à la charge du public, il a trouvé de l'emploi pour eux auprès de l'ingénieur commandant. Ces gens sont d'une classe à faire des colons et il leur fait espérer qu'ils seraient reçus comme tels; mais vu les obstacles que rencontre l'arpentage, il devra s'écouler quelque temps avant que l'intention puisse être mise à effet. 329

2 juillet, Québec. Le même au même. Envoie de nouveaux rapports, plans et devis estimatifs de la communication par le Rideau. 331

Inclus. Lt. Jebb à Durnford, 22 juin. Envoie plan de la rivière Rideau depuis son embouchure jusqu'à l'île Longue. Plans proposés pour rendre la rivière navigable. 332

Estimation des dépenses de main-d'œuvre et de matériaux pour la construction d'une jetée de 100 pieds de long, 7 pieds de haut, et sur une base de 42 pieds. 335

Estimation des dépenses pour rendre navigables aux bateaux chargés les rapides entre l'embouchure de la rivière Rideau et la tête de l'île Longue, en rétrécissant le chenal. 336

Estimation des dépenses pour la construction de trois écluses dans la rivière Rideau entre son embouchure et la tête de l'île Longue. 337

Plan de la rivière mentionné dans le rapport et les devis estimatifs. 337*a*

Plan de branches pour retrécir le chenal. 337*b*

13 juillet, Québec. Wilson à Bathurst. A remis à Sherbrooke, lors de son arrivée le 12, l'administration de la province du Bas-Canada et le commandement des troupes des deux Canadas. Se rend à Kingston pour succéder à de Watteville dans le commandement des troupes du Haut-Canada. 338

13 octobre, Kingston. Wilson à Goulburn. Regrette que Bathurst le considère en erreur pour avoir retiré le traitement d'administrateur en chef depuis le jour de son arrivée à Québec. Va prendre des mesures pour rembourser la somme. Explique ses raisons et espère que Bathurst croira qu'il n'avait pas l'intention de s'écarter des règles établies du service. 339

28 novembre, Kingston. Le même au même. La somme du traitement civil retirée depuis le jour de son arrivée à Québec jusqu'au départ de Drummond a été remboursée le 2 du présent mois, ainsi qu'ordonné. 341

Sir S. C. Sherbrook—1816.

Q. 137.

1816.
13 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 1). Arrivé le 12 et a pris les rênes du gouvernement. Page 2

13 juillet, Québec. Le même au même (n° 2). Conformément aux instructions, a amené la suspension de Stephen Sewell devant le Conseil pour décision. Il est d'accord avec le Conseil sur la convenance de retarder jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de membres soient présents. Ne fera rien relativement au transfert des biens des Jésuites à l'institution royale pour l'avancement des sciences, avant le retour de l'évêque de Québec et du surintendant de l'Eglise de Rome, tous deux absents en tournée pastorale. Désire aussi de nouvelles instructions en réponse aux lettres de Wilson. 3

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil sur la suspension de Stephen Sewell. 5

13 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 7). A reçu dépêche transmettant, pour examen, copie de lettre de Drummond relative aux réclamations de Vassal, adjudant général du Bas-Canada, et les services de la milice sédentaire. Envoie copie d'une lettre du secrétaire de Drummond exposant que dans le cas Vassal il a été rendu une décision de laquelle il ne voit pas raison de dévier, et comme les services de la milice ont été reconnus et récompensés par Prevost, il ne voit aucune raison de faire valoir sa réclamation auprès du gouvernement. 38

Incluse. Loring à Vassal, 7 août 1815. Son Excellence ne juge pas que sa réclamation d'une solde additionnelle est fondée. 40

15 juillet, Québec, Sherbrooke à Bathurst (n° 3). Envoie copie de la correspondance échangée avec McDouall, commandant à l'île Drummond. Lui a donné instructions de réprimer, par tous les moyens en son pouvoir, les dispositions hostiles des Indiens à l'égard des Etats-Unis, et a communiqué ce fait à Bagot, ministre à Washington. Il (Sherbrooke) n'épargnera aucun effort pour induire les Indiens à s'abtenir de tout acte d'hostilité. 7

Incluses. McDouall à Sherbrooke, 19 juin. L'impossibilité d'exécuter les ordres par suite du long retard dans la réception des dépêches. Si le poste doit être occupé pour des fins purement militaires, il désire savoir jusqu'où va l'autorité de l'officier commandant pour maintenir l'ordre et la sobriété. Il serait à désirer que l'officier commandant fût fait premier juge de paix. La tentative d'acheter l'île des Indiens. Les papiers égarés ne peuvent être retrouvés. Regrette que l'achat de présents pour récompenser la bravoure des chefs indiens n'ait pas été approuvé. Lui et le lieutenant colonel McKay paieront chacun la moitié des frais. 9

McDouall au secrétaire militaire, 19 juin. Arrivée de 400 Indiens, et attente d'un beaucoup plus grand nombre. La ligue pour empêcher les Américains de construire des ports sur les terres indiennes. Les Indiens soupçonnent que les Américains veulent leur extinction finale. Les difficultés de la situation ; soupçons des Américains, et la fausse interprétation qui sera donnée à la distribution des présents ordinaires. 12

McDouall au secrétaire militaire, 17 juin. La réduction soudaine de la garnison, l'affluence des Indiens et l'état du poste qui est sans défense rendent nécessaire la construction d'un blockhaus, plus spécialement à cause de l'excitation créée parmi les tribus par l'intention des Américains d'ériger des forts sur leurs terres, avec leur consentement ou de force s'ils ne peuvent obtenir ce consentement. Les Indiens sont déterminés à résister à cette mesure, qui est contraire au traité de paix. Les chefs du plus grand talent ne peuvent se dépouiller du soupçon que leur subjugation absolue, sinon leur destruction complète, sera la conséquence de l'accomplissement des mesures américaines. Arrivées nouvelles; indignation des Indiens parce qu'on ne leur promet pas du secours. Sa

1816. situation embarrassante; les Américains de Makinac usent de tous les artifices pour ajouter aux mécontentements des Indiens, les menaçant et cajolant tour à tour, et terminant uniformément par se vanter d'avoir chassé leur père anglais de parmi eux et qu'ils le chasseront bientôt sur l'autre côté du grand lac Salé. Le peu de poudre qu'on leur donne ne plaît pas aux Indiens, mais aux Etats-Unis elle fait dire qu'on leur fournit des munitions de guerre. Les violences exercées à Makinac, saisie de toutes les pelleteries appartenant aux trafiquants anglais, etc., l'effet produit sur les Indiens par le fait qu'on empêche les trafiquants anglais d'aller parmi eux. Dans le présent état des choses, il va occuper les hauteurs pour le fort projeté avec les petits canons mis sous un abri temporaire. Le bois destiné à la construction d'un blockhaus est déjà sur place. Les fâcheuses conséquences de retards dans la réception des dépêches. Envoie une estimation des dépenses pour le blockhaus et la palissade. Page 15

Estimation. 21

Addison à McDonald, 15 juillet. Il doit rebuter l'hostilité que les Indiens entretiennent à l'égard des Etats-Unis, hostilité que le gouvernement britannique ne tolérera ni n'aidera. Il faut, cependant, s'occuper de leurs plaintes et les représenter, ce qui sera probablement un moyen meilleur que des actes d'hostilité indiscrète, de leur faire attendre leur but raisonnable. Son Excellence approuvera la construction du blockhaus. 22

Hall, secrétaire militaire, à McDonall, 4 juillet. La proposition concernant le blockhaus sera soumise à Son Excellence, qui est attendue d'un jour à l'autre. Il doit éviter toute controverse avec le gouvernement américain; s'il s'élève des discussions, un compte rendu devra en être envoyé au quartier général, afin qu'elles soient conduites par les autorités compétentes. 24

15 juillet. Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). A reçu les instructions données à Drummond de dissoudre l'Assemblée. Cette démarche ne fera qu'aggraver les embarras. Dans des circonstances aussi délicates un gouvernement doit trouver le moyen d'administrer les affaires publiques sans recourir aux extrémités. Les mesures adoptées par Drummond parce que l'exercice du pouvoir avait complètement échoué ont créé beaucoup d'agitation et amené généralement la réélection des mêmes députés, ou, dans les endroits où il y a eu des changements, ça été à l'exclusion des membres canadiens modérés de l'ancienne Chambre. 26

15 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Avant de partir de la Nouvelle-Ecosse, il a retiré son traitement de lieutenant-gouverneur jusqu'au 10 avril dernier, date de sa commission de gouverneur en chef. On lui apprend que ceci n'était pas correct; desire savoir combien il doit retirer pour traitement depuis le moment où il a cessé d'être lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à celui où il a pris en mains l'administration à Québec. 42

17 juillet, Québec. Robinson, commissaire général, à Addison. Explique en détail la cause des réparations qui sont exécutées à Elmsley House, à York, et la façon dont elles sont exécutées. 108

23 juillet, Québec. Sherbroke à Bathurst (n° 4). Romilly, employé dans les arpentages pour le canal Rideau projeté et pour celui de Montréal à Lachine, demande une guinée de plus par jour pendant qu'il est ainsi employé. 29

Incluse. Nicolls à Hall, 22 mai. Envoie copie de la lettre de Romilly; partage son opinion que les travaux relèvent d'un ingénieur civil plutôt que d'un ingénieur militaire, et recommande qu'il reçoive la guinée additionnelle demandée, plus l'aide d'un caporal et de trois bons soldats. 31

Romilly à Nicolls, 16 mai. Demande une guinée de plus par jour, suivant le règlement contenu dans le mandat qui décrète l'établissement du génie. A besoin de quatre journaliers pour porter la chaîne. 32

1816.
23 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 5). Il a, suivant instructions envoyées à Drummond, communiqué avec le commissaire général au sujet de l'achat de la propriété de Stuart à la pointe Cataraqoui. Inclut lettre de Stuart refusant de baisser le prix de vente; en conséquence il a donné ordre de compléter l'achat à raison de £1,000 courants, car l'acquisstion de la propriété est jugée essentielle au service public. La vente du bois ne rapportera probablement point la somme prévue, mais il s'efforcera d'en disposer aux conditions les plus avantageuses. Page 33

Incluse. Robinson à Addison, 22 juillet. Andrew Stuart refuse de baisser le prix de sa terre à la pointe Cataraqoui dans le Haut-Canada; attend de nouveaux ordres. 35

29 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 6). Bland, envoyé auprès de Sa Seigneurie au sujet du plan d'un nouveau canon, est retourné à Québec avec un ordre portant rémunération de ses dépenses; il demande £500, moins la somme déjà payée, laissant £365 qu'il réclame; demande instructions. Bland se propose d'aller à Montréal exercer son métier de ferblantier, car il a peur de retourner aux Etats-Unis. 36

30 juillet, Québec. Le même au même (n° 8). Transmet le rapport final du Conseil exécutif sur la cause de Sewell, solliciteur général. Suivant instructions reçues, il l'a démis; l'embarras de trouver un successeur. 44

Inclus. Rapport du Conseil exécutif, recommandant le renvoi de Sewell. 46

31 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 9). Transmet copie d'une lettre, et de son contenu, de Bagot, ambassadeur à Washington, et copie de la réponse. Demande instructions au sujet de l'île de l'Orignal, que des citoyens des Etats-Unis réclament en vertu du traité de paix. 48

Incluse. Bagot à Sherbrooke, 14 juillet. Inclut copie d'une note du secrétaire d'Etat (E.U.) transmettant copies de deux représentations de citoyens des Etats-Unis qui veulent obtenir pour eux-mêmes la possession de propriétés sur l'île de l'Orignal. 49

Monroe, secrétaire d'Etat, à Bagot,———juin. A retardé de transmettre des représentations ayant pour objet d'obtenir possession de propriétés sur l'île de l'Orignal, dans l'espoir que des commissaires seraient chargés de déterminer les frontières. Les autorités britanniques ont pris possession de la propriété au mépris du traité de capitulation. 51

Requête de citoyens des Etats-Unis demandant des terres sur l'île de l'Orignal, dont ils se disent propriétaires. 53

Extrait d'une lettre de Whitney et Door, de Boston, sur le même sujet. 57

31 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 10). Envoie copie de lettre et rapport du commissaire général relatif aux officiers, etc., employés dans le département des colons; demande instructions sur la manière dont le service doit se faire. Cette fonction étant dévolue à l'intendance, celle-ci ne pourrait pas être réduite autant qu'on le désirait; en attendant il va payer à même l'extraordinaire de la guerre les personnes mentionnées dans le rapport. La difficulté de se rendre à la recommandation de Robinson, qui suggère de les faire payer par la colonie. 58

Inclus. Robinson à Sherbrooke, 27 juillet. Les nouvelles attributions imposées à l'intendance rendent difficile la tâche de réduire ce corps. Les premières dépenses des colons devraient être défrayées par les autorités impériales, les dépenses suivantes par le gouvernement colonial. 60

Rapport de l'intendance transférée à l'établissement des colons. 64

2 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 11). Les juges du banc du roi ayant été informés qu'il est du bon plaisir du prince régent qu'ils reçoivent une augmentation de traitement, la question est de savoir si cette augmentation doit être comptée depuis la date de la dépêche ou celle de leur requête. Le Conseil exécutif aurait recommandé qu'elle prît effet avant la première date, si les membres n'avaient pas pensé qu'ils étaient restreints

1816. par la lettre de la dépêche. Les juges ont reçu avis indirect de l'augmentation plus tôt que celui contenu dans la dépêche au gouverneur; recommande leur cas à favorable considération. Présente aussi la réclamation de deux juges en chef qui ne sont pas mentionnés. Page 65

3 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst. A accordé un congé à Kerr, l'un des juges, et recommande que, s'il y a nécessité ce congé soit prolongé. 67

9 août, Québec. Le même au même (n° 12). Envoie copie de lettre de McDouall et discours que celui-ci a faits, ainsi que McKay, aux Indiens dont l'alliance a été utile. La conduite modérée des chefs et des guerriers qui ne se battent point avant d'avoir été attaqués par les Etats-Unis. A écrit au ministre à Washington sur cet important sujet. 68

Inclus. McDouall à Sherbrooke, 7 août. Envoie copies de discours indiens prononcés dans un conseil. La violation, par les Etats-Unis, du traité qui devait garantir aux Indiens tous leurs privilèges, etc., ainsi que les Américains l'ont admis eux-mêmes en ne demandant pas la restitution du fort de la Prairie-du-Chien parce qu'il se trouvait dans le pays indien; et depuis ils ont essayé d'acheter un terrain pour y établir un fort, offre qui a été rejetée. La tentative d'en prendre possession par la force est une violation éclatante du traité; c'est ce à quoi les indiens sont déterminés de résister, et il ne doute pas que les Etats-Unis cherchent à les entraîner dans une guerre. L'exclusion des trafiquants Indiens est regardée comme pire que la construction de forts, car ces trafiquants ne peuvent pas être remplacés; chaque année beaucoup d'Indiens meurent faute de vêtements, mais il n'y a pas de remède, puisque le droit de trafiquer a été abandonné par le dernier traité de commerce, dont les Américains connaissaient la pleine valeur d'une clause. Il redoute que si, à part cela, on permet la construction de forts, les Indiens, se voyant abandonnés, ne deviennent de cruels ennemis, d'amis qu'ils sont aujourd'hui. Après avoir supprimé les Indiens, les Américains caressent le projet favori du monopole exclusif du commerce des fourrures. Le conflit ruineux dans lequel les deux grandes compagnies canadiennes sont engagées, et comment les Américains en tirent parti. 70

Discours prononcés au Conseil tenu à l'île de Drummond le 29 juin 1816. 77

10 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 13). Recommande le règlement de la réclamation du major Edward Jessup pour terres prises à Prescott. 90

Inclus. Procès-verbaux de la commission d'arbitrage chargée de juger de la réclamation de Jessup; la somme des dommages est évaluée à £1,950, ce qui devrait prévenir toute réclamation ultérieure à cet égard. 92

Walker à Foster, 17 avril 1816. Appelle l'attention sur la réclamation de la famille Jessup relativement à des terres situées dans les environs de Prescott. 94

Foster à Walker, 6 avril. Drummond en est venu à une décision au sujet de la réclamation de Jessup, mais pour la régler il attend une évaluation; il ne peut payer le capital sans de nouvelles instructions. 96

12 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 15). Il ne peut choisir un solliciteur parmi les membres du barreau d'ici; demande d'envoyer un membre du barreau anglais pour remplir cette fonction. 100

13 août, Québec. Le même au même (n° 14). Sir John Johnson a été informé que le département des affaires indiennes doit être réduit à ce qu'il était en 1811. La difficulté de pratiquer rigidement l'économie, vu que les officiers demandent des rations pour leurs famil les demandes qui ont été refusées. 98

14 août, Québec. Le même à Goulburn. Envoie, à la prière du juge en chef Sewell, une pétition de son frère Stephen, pour être présentée à Bathurst, mais sans recommandation. 102

Incluse. Requête de Stephen Sewell. Explique les motifs qui lui ont fait écrire le paragraphe concernant l'expédition de Plattsburg, et,

1816.

comme c'est là le seul grief formulé contre lui, il demande sa réintégration dans les fonctions de solliciteur général. Page 104

16 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 17). Transmet correspondance se rattachant aux réparations faites à Elmsley House et dont le lieutenant-gouverneur Gore se refuse à défrayer les dépenses. Il n'a pas refusé d'émettre de nouvelles sommes à même la caisse militaire pour le service civil du Haut-Canada, mais a seulement suspendu l'émission en attendant d'autres instructions. 111

Inclus. Sherbrooke à Gore, 19 juillet. Explique pourquoi Elmsley House a été réparé par des officiers du génie en leur qualité professionnelle d'ingénieurs civils ; ces travaux étant exécutés pour le lieutenant-gouverneur, ils devrait être payés par le gouvernement civil. 113

Le même au même, 17 juillet. Envoie mandat de £2,500 sur la caisse militaire pour le gouvernement civil du Haut-Canada ; a référé à la décision de la Trésorerie la question de continuer ces avances. 115

Le même à la Trésorerie, 17 juillet. Soumet la question de continuer des avances pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 116

Gore à Sherbrooke, 3 août. Refuse encore d'émettre un mandat de £2,060 11s. 6d. courant pour une dépense qu'il n'a pas autorisée. Le refus d'émettre de nouveaux mandats pour dépenses civiles l'empêche d'émettre un mandat pour une somme aussi considérable. 117

20 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 16). Il est possible qu'il ait à faire de temps à autres des absences de trois ou quatre semaines dans le Haut-Canada; comme il sera à la portée du service postal, il croit qu'un administrateur ne sera pas nécessaire en ces occasions. 106

22 août, Québec. Le même au même (n° 18). Lorsque Moore, agent de paquebots à New-York, a écrit en faveur de recevoir au Canada des émigrants partis du Royaume-Uni pour aller aux Etats-Unis, les embarras survenus dans l'arpentage des terres par suite de l'urgence d'établir les soldats réformés ont fait négliger sa demande. Les soldats étant maintenant établis, on a écrit à Moore, en sorte que quelques-uns de ceux qui sont allés aux Etats-Unis pourront être reçus. 118

23 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 19). Transmet le relevé des recettes et des dépenses ordinaires et extraordinaires de la province. Observations sur le déficit et ses causes: les dépenses seront sujettes à augmenter plus rapidement que les recettes. 120

Inclus. Relevé du revenu permanent du Bas-Canada pour l'exercice finissant le 5 janvier 1816. 123A

(Les dépenses sont incluses dans le relevé.)

23 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 20). Est heureux de constater que ses vues quant à la ligne de conduite à suivre vis-à-vis de l'Assemblée, dans le cas où elle continuerait dans la voie qui a amené sa dissolution, sont d'accord avec celles du gouvernement. 124

24 août, Québec. Le même au même (n° 21). Les violences que commettent dans le territoire des sauvages les agents de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest ne peuvent être réprimées par les forces militaires qu'il a à sa disposition. D'après l'avis du Conseil exécutif, il a lancé une proclamation enjoignant à ces compagnies d'observer les lois. Un sérieux conflit, accompagné de pertes de vie, a eu lieu avant son arrivée ; des détails à ce sujet ont été communiqués par Selkirk et un des membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Suggère que des commissaires soient envoyés, au printemps, pour régler les différends. 125

Incluses. Selkirk à Sherbrooke, 29 juillet. Accuse la Compagnie du Nord-Ouest d'avoir incité les sauvages à attaquer la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les colons établis sur la rivière Rouge. Pillage du messager à l'instigation de la même compagnie. Destruction de l'établissement de la Rivière-Rouge par la Compagnie du Nord-Ouest et massacre d'environ 20 colons et serviteurs. Il a demandé en vain aux autres magistrats d'agir. 127

1816. John Richardson à Sherbrooke, 17 août. Accuse la Compagnie de la Baie-d'Hudson d'avoir attaqué un poste de la Compagnie du Nord-Ouest. Détails. Page 130

24 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 22). A reçu instructions de changer la tenure des terres de Caldwell. Comme cette question présentait des difficultés, il l'a renvoyé au Conseil exécutif. Transmet copie du rapport et des observations du juge en chef, qui diffère d'opinion avec le Conseil. 133

Incluses. Rapport d'un comité du Conseil. On attire l'attention sur la perte de revenu qui résulterait pour la province du changement de tenure proposé relativement aux terres de Caldwell. 134

Juge en chef Sewell à Sherbrooke, 20 août. Combat les objections du Conseil contre le changement de tenure. Cite des autorités à l'appui de ses prétentions. 141

25 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst. A adopté un nouveau système pour le service de l'armée sur le pied de paix chez les sauvages dans le Haut et le Bas-Canada. Observations sur les modifications apportées au système de 1811, modifications qui sont peu importantes. 147

8 septembre, Québec. Addison au même. En l'absence de Sherbrooke, a, conformément à ses instructions, ouvert les dépêches. Transmet copie d'une proposition reçue du Nouveau-Brunswick. Le complot signalé, s'il a jamais été formé, paraît être très hardi. 150

Inclus. Francis Story au commandant en chef, 16 août. Signale un complot tramé dans le but d'attaquer Sainte-Hélène et de mettre Bonaparte en liberté ; on se propose aussi d'attaquer le Canada. Les Etats-Unis fourmillent de Français. 151

20 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 24). Avant la réception de sa dépêche, il avait donné ordre de ne pas détenir inutilement les sauvages dans les postes. 155

20 septembre, Québec. Le même au même (n° 25). Conformément à la dépêche reçue, a émis un mandat pour £260 5s. 0d., représentant la différence entre £500 et la somme déjà payée à Joel Ackley pour le service secret.

20 septembre, Québec, Le même au même (n° 26). A son arrivée, il avait fait savoir aux sauvages qu'il ne serait pas donné de présents à ceux qui résideraient aux Etats-Unis. 157

21 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 27). A reçu une dépêche portant que la même objection contre la construction d'ouvrages dispendieux sur la frontière de Niagara s'applique aux ouvrages proposés dans la lettre de Drummond en date du 6 mai. 158

(*Voir* Q. vol. 139, p. 204 et suivantes.)

21 septembre, Québec. Le même au même (n° 28). Le terme d'engagement de Henry Noble comme matelot ayant expiré, il a écrit au contre-amiral Milne à ce sujet. 159

21 septembre, Québec. Le même au même (n° 29). Il a pris des mesures pour réduire le personnel des conducteurs de l'artillerie royale dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse ; le nombre de ceux qu'il a retenus pour faire face à une éventualité soudaine. 160

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 30). Ne peut pas destituer le procureur général à cause de la difficulté de le remplacer ; d'autant plus qu'il croit que la perspective de lui succéder sera un puissant stimulant pour décider un avocat anglais à accepter la place de procureur général. La règle que les officiers de justice devront résider à Montréal est depuis longtemps en vigueur. 162

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 31). Le bill alouant un salaire au président de l'ancienne Assemblée législative ne peut être mis à effet, le parlement ayant été dissous. Etant donné que le principe a été sanctionné, il présume que si un bill de cette nature est adopté par la suite il pourra y donner son assentiment. 164

1816.
23 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 32). Verra à réduire les dépenses résultant de la guerre ; il y a encore certaines choses à régler, entre autres, les indemnités dues aux propriétaires des terrains sur lesquels des ouvrages de défense ont été établis. Verra aussi à réduire les dépenses en ce qui concerne les colons ; mais il croit qu'il ne pourra se dispenser de fournir des provisions aux colons qui viennent d'arriver et à ceux qui sont attendus. Page 165

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 33). Fait remarquer qu'il paraît exister de la confusion concernant l'île de Drummond, à l'égard de laquelle des difficultés pourraient s'élever sur la question de frontière, et la ville de Drummond, qui se trouve sur la rivière Saint-François, et pour laquelle Drummond a écrit au sujet d'une église et d'une école.

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 34). Afin de maintenir la frontière entre Montréal et le lac Champlain à l'état de nature, conformément aux instructions reçues, il ne fera plus de concessions et empêchera autant que possible l'extension des chemins dans cette région. Il a annulé les instructions privées données par Drummond aux percepteurs de la douane. Il a autorisé l'importation de provisions des Etats-Unis pour une période de 6 mois. 169

23 septembre, Québec. Le même au même (n° 35). Accuse réception de diverses dépêches. 170

24 septembre, Québec. Le même au même (n° 37). A la réception de la lettre du ministre à Washington, il a donné ordre de restituer leurs propriétés aux citoyens américains établis sur l'île L'Orignal. 174

Incluse. Bagot à Sherbrooke, 19 août. Croit qu'il serait à propos de restituer leurs propriétés aux citoyens américains fixés sur l'île L'Orignal. 175

26 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 36). Mort de Pierre Amable de Bonne. 173

26 septembre, Québec. Le même au même (n° 38). Le lieutenant-colonel McKay ayant représenté que les officiers chez les sauvages seraient exposés à la pénurie s'ils ne pouvaient plus compter sur leurs émoluments une fois l'ordre de les licencier arrivé à l'île de Drummond, il a permis que la solde de ces officiers soit continuée jusqu'au 24 avril. 176

30 septembre, Québec. Le même au même (n° 39). A émis un mandat pour la pension du major Norton. 177

1er octobre, Québec. Le même au même (n° 40). Recommande que John Richardson, James Irvine, A. L. J. Duchesnay et James Kerr soient choisis pour remplir les places vacantes dans le Conseil, et que M. Smith, greffier du Conseil législatif, soit nommé membre honoraire de ce corps. 179

3 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 41). Se conformera aux instructions de l'amirauté au sujet du transport des argents publics sur les lacs. 180

4 octobre, Québec. Le même au même (n° 42). A écrit à Gore concernant les terres des sauvages dans le Haut-Canada. A conféré à Norton le grade colonial de lieutenant-colonel des nations sauvages. 181

10 octobre, Québec. Le même au même (n° 43). Recommande qu'on alloue à Rolette 5 shillings par jour à compter de la date où il cessera de servir à bord de la goélette de l'Etat. 182

Inclus. Mémoire de Rolette. Il montre les services qu'il a rendus et demande qu'on lui accorde une demi-solde. 183

10 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (privée et confidentielle). Les démarches qu'il a faites pour concentrer les troupes ; leur distribution en détail. L'impopularité du juge en chef ; à quoi il faut attribuer la chose. Conformément aux instructions reçues, il appuiera ce fonctionnaire. Mesures à prendre pour faire cesser le mécontentement du peuple. 185

Relevé de la distribution des troupes en Canada. 198*a*

17 octobre. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 44). Transmet une lettre de l'évêque catholique romain de Québec recommandant que la rétribution de M.

1816. Bellenger, missionnaire chez les Micmacs, soit augmentée. Aptitudes de M. Bellenger ; croit que l'augmentation demandée devrait être accordée. Page 195

Incluse. L'évêque Plessis à Sherbrooke, 14 octobre, en faveur de M. Bellenger, missionnaire. 196

21 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 45). A donné des ordres pour la garde, etc., des munitions, conformément aux prescriptions de la Trésorerie. 198

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 46). Obstacles à la fondation d'un collège à Montréal. L'évêque anglican ne veut pas prendre rang après les deux juges en chef dans la charte. D'un autre côté, l'évêque catholique romain prétend que, étant donné que le produit des biens des Jésuites est destiné à l'éducation suivant les principes de la religion catholique romaine, il ne peut faire partie de la corporation du collège. On pourrait écarter cette dernière objection en obtenant les fonds d'une autre source ; sans le concours de l'évêque catholique romain l'institution ne pourra être d'un avantage général pour le pays. 199

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 47). Transmet copie des procès-verbaux des délibérations du Conseil sur les affaires d'Etat. 202

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 48). Dit que les dissensions continuent entre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest ; un mémoire de celle-ci signale l'arrestation de ses principaux membres et la saisie de Fort-William par Selkirk. Difficulté de démettre les magistrats, qui ont été choisis dans les deux partis adverses. Le Conseil a recommandé que les commissions des magistrats soient annulées et que deux hommes d'influence soient nommés à la place de ceux-ci avec des pouvoirs étendus, et aussi avec mission d'agir comme commissaires enquêteurs et de se porter médiateurs entre les deux compagnies, et que l'on en vienne à une entente formelle avec la province du Haut-Canada relativement à l'annulation des commissions et aux nouvelles nominations. Envoie la correspondance avec Gore à ce sujet. Par suite de la difficulté de trouver des hommes propres à remplir les fonctions de magistrats, la proposition du Conseil ne peut être mise en pratique, et il ne peut exercer aucune autorité sur les gens qui, dans une région, distante de 4,000 milles, commettent des actes de violence. 203

Inclus. Mémoire de John Richardson au nom de la Compagnie du Nord-Ouest, 17 septembre. Se plaint que Selkirk a arrêté des membres de la Compagnie du Nord-Ouest et commis d'autres abus d'autorité. 207

Selkirk à Sherbrooke, 3 septembre. Rapporte ce qu'il a fait à Fort-William ; a coupé les vivres à des bandits dans un district qui était en pleine révolte. 215

Sherbrooke à Gore, 1er octobre (secrète et confidentielle). Approuve les mesures suggérées pour rétablir l'ordre dans le Nord-Ouest. Transmet des brefs révoquant les magistrats actuels, avec instructions de les faire confirmer par le gouvernement du Haut-Canada. Difficultés qu'il (Sherbrooke) rencontre en ce qui concerne le choix de deux personnes pour agir comme magistrats ; si c'est la même chose dans le Haut-Canada, les brefs de révocation ne pourront pas être exécutés. Si pour une raison ou pour une autre il (Gore) ne réussit pas, il devra renvoyer les documents. 221

Gore à Sherbrooke, 17 octobre. N'a pu trouver dans le Haut-Canada deux personnes à qui confier l'importante mission dans le Nord-Ouest. Renvoie les commissions et les documents. 221

24 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 49). Envoie une réquisition de papeterie. 222

30 octobre, Québec. Le même au même (n° 50). Le juge en chef lui a écrit qu'il (Sherbrooke) recevrait instructions de payer les dépenses faites par lui (le juge en chef) à même les fonds perçus en vertu de l'Acte 14 George III. A hésité à se conformer aux ordres du juge en chef, vu que les fonds ainsi

1816.

perçus ne suffisent pas pour les dépenses auxquelles ils sont affectés. En outre, il faudrait porter la chose à la connaissance de l'Assemblée, ce qui fournirait un prétexte pour renouveler des discussions qu'il vaut mieux éviter. Comme les seuls argents dont les comptes ne soient pas soumis à l'Assemblée sont ceux provenant des biens des Jésuites, il suggère que les dépenses du juge en chef soient payées à même les argents en question, ou encore à même l'extraordinaire de l'armée. Page 223

1er novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 51. Recommande que Richardson soit maintenu dans ses fonctions de chirurgien pour les sauvages qui vont s'établir à Amherstburg; ses services. Recommande aussi qu'on continue à payer un salaire de £10 à un chef sauvage de Lorette, qui agit comme professeur d'anglais, de français, de lecture et d'écriture. 225

1er novembre, Québec. Le même au même (n° 52). Il a exempté des droits à certains postes les provisions importées des Etats-Unis, et ce, pour une période de deux mois. 228

11 novembre, Québec. Plan pour prolonger le quai sous le Cap Diamant, Québec, dans le but de faciliter le service du département du quartier-maître général. 208*a*

11 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 53). Est enfin parvenu à trouver des personnes capables de remplir les fonctions de magistrats pour le territoire des sauvages. A choisi M. Coltman, auquel il a adjoint M. Fletcher, homme de loi d'un grand savoir. Les pouvoirs étendus qu'il leur a conférés; doute qu'ils atteignent Fort-William cette saison; s'ils le font, les heureux résultats qui devront s'ensuivre. Les conséquences alarmantes d'une continuation des hostilités, etc. 229

Incluses. Instructions à W. B. Coltman et John Fletcher. 235

12 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 54). Transmet copie d'une lettre de l'évêque anglican sur l'état de son diocèse; est d'accord avec l'évêque sur la plupart des points soulevés par ce dernier. Attire spécialement l'attention sur la nécessité de réparer la cathédrale de Québec. 238

Inclus. L'évêque de Québec (anglican) à Sherbrooke, 22 octobre. Attire l'attention sur le manque de dotation et sur le fait que pas une seule paroisse ou cure n'a été érigée dans les provinces, de sorte que le clergé se trouve dans une position précaire. Attire aussi l'attention sur l'état de la cathédrale. Nie qu'il soit hostile aux catholiques, mais proteste contre ce qu'il croit être des privilèges incompatibles avec la suprématie du roi. 240

12 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 55). Transmet copie d'un rapport du Conseil exécutif recommandant que Thomas, protonotaire conjoint des Trois-Rivières, soit destitué, et que Fraser, son collègue, exerce seul la charge de protonotaire. Drummond avait révoqué la commission de Thomas et lui avait promis une pension, mais la chose n'a pas encore été sanctionnée. Recommande qu'il soit alloué une pension à Thomas, vu ses états de service. 248

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil sur le cas de Thomas 249

Mémoire de Charles Thomas, adressé à H. W. Ryland, en date du 6 mars 1816. Page 254

20 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 56). Conformément aux instructions reçues, avait donné ordre à Myers de se rendre dans les nouveaux établissements sur la rivière Rideau et la rivière Saint-François pour voir quels retranchements peuvent être faits. Envoie le rapport de Myers à ce sujet. Les réductions de dépenses recommandées commenceront à être effectuées dans l'établissement sur la rivière Rideau le 25 décembre prochain, et à Drummondville, sur la rivière Saint-François, le 31 janvier 1817. A continué à distribuer des rations dans l'établissemant sur la rivière Rideau, attendu qu'il s'était formellement engagé à cela envers les soldats licenciés et les colons civils. Transmet copie des instructions données à Heriot concernant les rations à distribuer à Drummondville; transmet aussi copie d'une lettre de Gore au sujet des provisions à

1815. fournir aux colons fixés sur la rivière Rideau, et d'une lettre au consul britannique à New-York pour empêcher l'émigration des colons des Etats-Unis. Page 256

Inclus. Rapport de Myers sur l'état des établissements sur la rivière Rideau, et à Drummondville sur la rivière Saint-François. Recommande que les dépenses soient réduites. Notes en marge par Sherbrooke. 259

Nouveaux établissements dans le Haut-Canada; une réduction dans les dépenses de £3 12s. 0d. à £1. 3s. 3d. par jour est recommandée. 269

Etablissement de Drummondville: une réduction dans les dépenses de £4 0s. 9 d. à £1 3s. 3d. par jour est recommandée. 270

Extraits des ordres généraux concernant les soldats licenciés qui se sont établis sur des terres en friche, en date du 6 décembre 1814 et du 7 juin 1815. 271

Myers à Heriot, 12 novembre 1816. A reçu la réquisition des provisions nécessaires pour la période de temps comprise entre le 25 décembre 1816 et le 24 juin 1817. On devra couper les rations aux colons qui ont été sustentés pendant 12 mois, sauf dans le cas de ceux qui seront absolument incapables de pourvoir à leur subsistance. Comment les provisions devront être transportées de William-Henry (Sorel), et la quantité de vivres à apporter conformément aux règlements. Il (Heriot) devra indiquer dans un rapport jusqu'à quel point les dépenses pourront être diminuées. 272

Gore à Sherbrooke, 15 octobre. A visité l'établissement sur la rivière Rideau; il faudra continuer à distribuer des rations. 274

Myers à Moore, New-York, 1er novembre. Sherbrooke a dernièrement reçu des instructions qui le mettent dans l'impossibilité de donner de l'encouragement aux émigrants de la Grande-Bretagne qui viennent d'arriver aux Etats-Unis. 277

21 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 57). Transmet copie des détails estimatifs du coût des travaux, etc., qui doivent être exécutés dans le Haut et le Bas-Canada par les soldats du génie en 1817. L'original a été envoyé à la Trésorerie. 279

Incluse. Détails estimatifs. 280 à 296

(Ils se rapportent à divers travaux.)

21 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 58). Cause du retard apporté dans l'expédition des munitions aux navires de guerre sur les lacs. 297

21 novembre, Québec. Le même au même (n° 59). A communiqué au général commandant dans le Haut-Canada et au commodore sur les lacs les instructions du gouvernement concernant le transport des munitions. Ces instructions ne sont applicables que sur les lacs Erié et Ontario et dans un rayon de 60 milles en aval de Kingston; de là à Montréal le transport s'effectue au moyen de pirogues et de chaloupes à cause des rapides. 299

21 novembre, Québec. Le même au même (n° 60). A donné les ordres voulus pour que les navires des Etats-Unis ne soient pas inutilement gênés sur les lacs. 300

21 novembre, Québec. Le même au même (n° 61). Conformément aux ordres reçus, le transfèrement des provisions et des présents pour les sauvages aura lieu à Montréal le 24 décembre, et aux autres postes aussitôt que possible. Plusieurs personnes, la plupart d'un âge avancé, se trouveront jetées sur le pavé par suite du changement. Quelle rémunération leur accordera-t-on pour leurs longs services? 301

22 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 62). La disette dans le Bas-Canada, les habitants de plus de 30 paroisses étant en danger de périr avant la fin de l'hiver. A envoyé aux paroisses qui ne peuvent être atteintes après la clôture de la navigation une provision d'aliments qu'il a pris à même les vivres de l'armée et de la flotte, et en quantité suffisante pour durer jusqu'au 1er de mai; aux autres il a expédié assez de provisions pour durer jusqu'au 1er de mars, et il espère qu'avant cette date la législature se réunira et prendra des mesures pour subvenir aux besoins des habitants,

1816.

rembourser le prix des aliments fournis à même les vivres de l'armée et de la flotte, et couvrir les frais d'achat des provisions qui manquaient. Page 303

22 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 63). Transmet un rapport du Conseil exécutif recommandant la nomination d'un commis dans le bureau de l'inspecteur général des comptes publics. Dans les circonstances actuelles, ne peut sanctionner cette nomination avant d'avoir reçu ordre de le faire. 305

Inclus. Rapport. 306

9 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Dépêches reçues. 307

11 décembre, Qvébec. Le même au même (n° 64). A reçu ordre de payer à Bland £100 par année pendant trois ans pour l'indemniser du temps qu'il a perdu et des dépenses qu'il a faites lorsqu'il est allé soumettre le plan d'un nouveau canon au gouvernement. Un mandat pour le premier versement de £100 sera émis le 1er janvier, et les autres versements seront payés les deux années suivantes. 308

16 décembre, Québec. Le même au même (n° 68). N'a pu visiter tous les postes à cause du mauvais état de sa santé; en a visité quelques-uns. Transmet le rapport de Durnford sur l'état général des fortifications; Durnford partage l'opinion du commodore Owen. Indique quelles sont les mesures les plus urgentes à prendre pour la défense du Bas et du Haut-Canada. Propose qu'un canal soit établi par la rivière Rideau, à la construction duquel les hommes du corps d'état-major royal pourraient être employés au printemps. Observations sur l'île Sainte-Hélène, la possession de Bois-Blanc, la construction d'un bateau à vapeur, l'expédition de munitions, etc. 324

Inclus. Rapport de Durnford sur l'état des fortifications, etc., dans le Haut et le Bas-Canada, en date du 20 novembre 1816. L'état de chaque poste est indiqué avec observations. 332

19 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 95). Le procureur général n'a pas l'intention de résigner, mais si une autre place pouvait lui être trouvée en dehors des Canadas, il n'y a pas de doute qu'il l'accepterait. Remercie Sa Seigneurie des efforts qu'elle a faits pour obtenir les services d'un procureur général ayant les aptitudes voulues. 309

19 décembre, Québec. Le même au même (n° 66). A pris des mesures pour diminuer les dépenses dans les établissements. Le manque d'arpenteurs pour déterminer les lots a causé des retards, et il a fallu par conséquent continuer à distribuer des vivres au delà de l'époque primitivement fixée. Avant que d'autres colons soient envoyés, un avis du nombre de ceux qui se proposent d'émigrer devrait être expédié. Il ne devrait pas être permis aux émigrants de quitter la Grande-Bretagne après la première semaine de juin, de manière que ceux qui viendront au Canada puissent dès leur arrivée faire un peu de progrès dans la voie de leur établissement. Sur la rivière Rideau il y a encore place pour à peu près 1,500 familles d'émigrants, mais les terres ne sont pas arpentées; si l'on donnait les arpentages à l'entreprise la difficulté pourrait être surmontée. Les secours aux émigrants seront payés à même la caisse de l'armée; les arrangements civils seront laissés à la discrétion du gouvernement provincial du Haut-Canada. Pour éviter l'éparpillement parmi les colons, on devrait concéder à ceux-ci les réserves de la Couronne qui se trouvent interposées et prendre un équivalent ailleurs. Transmet un état des dépenses se rattachant à l'établissement de chaque famille d'émigrants. On devrait être autorisé à fournir à chaque colon des provisions pour toute une année, avec pouvoir discrétionaire du continuer la distribution de vivres jusqu'à l'expiration de 18 ou 20 mois, ce qu'il a toujours fallu faire jusqu'ici à peu d'exceptions près. La famine règne partout dans les provinces, de sorte qu'il a fallu distribuer parmi les colons plus de secours qu'on ne l'avait prévu. 311

1816.

Inclus. Etat des dépenses se rattachant à l'établissement des colons et de leurs familles. Page 316

Etat supplémentaire. 319

21 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 67). Obstacles qui ont empêché les commissaires chargés d'une mission dans le territoire des sauvages de continuer leur route et les ont forcés de rebrousser chemin. 320

31 décembre, Québec. Le même au même (n° 69). Transmet une liste des personnes recevant une pension au Canada du département des affaires indiennes. 361

Inclus. Liste. 362

Bureaux publics, 1816.

Q. 138.

20 janvier, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Transmet copie d'une lettre par laquelle sir F. P. Frederick Robinson demande un passage pour l'Amérique du Nord. Page 120

Incluse. Robinson à Torrens, 19 janvier. Demande un passage. 121

25 janvier, Amirauté. Barrow à Goulburn. Un passage pour Halifax sera donné au major général sir Frederick Robinson à bord du premier navire qui fera voile pour ces parages. 3

8 février. Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet un mémoire par lequel la femme de feu le sergent Anderson, du 60e d'infanterie, demande un passage pour le Canada tant pour elle-même que pour ses trois petits enfants, afin qu'elle puisse aller rejoindre son gendre, qui se trouve établi là. 122

Inclus. Mémoire.

4 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Envoie la liste des corps qui devront être licenciés. Demande qu'un navire soit mis à la disposition des détachements qui doivent aller rejoindre les régiments stationnés dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse. 125

Incluse. Le duc d'York à Sherbrooke, 28 février. Transmet la liste des régiments qui devront être licenciés, en y ajoutant le régiment de de Watteville. Avant de licencier les officiers et les soldats, on leur offrira des concessions de terres; ceux qui accepteront seront conduits presque dans le voisinage des lots concédés et recevront deux mois de solde à compter de la date de leur arrivée. Comment le licenciement des diverses troupes provinciales devra être effectué. Les officiers natifs de l'Amérique du Nord et les sous-officiers recevront deux mois de solde entière d'avance; ceux qui sont natifs de la Grande-Bretagne et de l'Irlande recevront trois mois de solde afin de pouvoir retourner dans leurs foyers. Les officiers et les hommes des régiments de de Meuron et de de Watteville qui accepteront des terres recevront la même solde que les autres; ceux qui n'en accepteront pas seront envoyés en Europe pour être licenciés là. Des détachements d'environ 800 hommes partiront prochainement pour aller rejoindre leurs régiments dans l'Amérique du Nord. Le navire qui les transportera pourra être employé pour renvoyer ceux des hommes faisant partie des régiments de Meuron et de de Watteville et du 79e qui ne voudront pas s'établir comme colons. Des ordres seront transmis quant à la ligne de conduite à suivre vis-à-vis du 4e bataillon des Vétérans. 126

13 mars, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Envoie la liste des articles dont Bouchette a encore besoin pour le service de la frontière. 212

Incluse. Liste. 213

19 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet une requête de Robert Newton par laquelle celui-ci demande qu'on lui permette ainsi qu'à sa famille d'aller s'établir au Canada et qu'un passage lui soit donné. 129

Incluse. Requête de Robert Newton. Il montre les services qu'il a rendus et expose ses malheurs. Il demande qu'on lui vienne en aide ou bien qu'on lui donne les moyens d'aller s'établir au Canada. 130

1816.
21 mars, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet correspondance relative à la demande de restitution de l'établissement des Etats-Unis sur la rivière Colombie. Page 4

Incluses. L'amiral Dixon à Barrow, 19 mars. Transmet la lettre qui lui a été envoyée de Rio-Janeiro. 5

Baker à Dixon, 24 juillet 1815. Transmet copie d'une note du secrétaire d'Etat des Etats-Unis concernant la restitution de l'établissement des Etats-Unis sur la rivière Colombie. " La réclamation des Etats-Unis " est basée uniquement sur le traité, leur titre à des possessions sur cette " côte n'ayant jamais été reconnu par la Grande-Bretagne." 6

James Monroe à Baker, 18 juillet 1815. Réclame la restitution du poste sur la rivière Colombie, conformément aux stipulations du traité; demande une lettre à cet effet adressée à l'officier britannique commandant le poste en question. 7

Baker à Monroe, 23 juillet. N'ayant reçu aucune communication de son gouvernement, ne peut envoyer la lettre demandée; le renvoie à l'amiral Dixon. 8

23 mars, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet pour l'information de Bathurst copie d'une note des ministres américains, avec incluses, se rapportant à la conduite de l'officier commandant britannique et des magistrats du district occidental à l'égard des Etats-Unis, au meurtre d'un sauvage par un Américain, et aux mesures prises par le gouverneur américain du territoire. Demande quelles explications doivent être données. 214

Incluses. John Quincy Adams à Castlereagh, 21 mars. Se plaint que des officiers britanniques, les colonels Nicolls et James, incitent les sauvages à des actes d'hostilité contre les Etats-Unis, contrairement aux stipulations du traité et aux désirs du gouvernement britannique; craint que leur conduite n'amène la guerre. Aime à croire que des ordres seront transmis de nature à ne laisser aucun doute dans l'esprit de ces officiers que les dispositions de la Grande-Bretagne envers les Etats-Unis tendent vers la paix, qui ne peut être préservée qu'en tant que les deux nations n'outrepasseront pas les limites de leurs droits respectifs. Il est impolitique de tenir des armements considérables sur les lacs. Le gouvernement des Etats-Unis est prêt à s'engager à ne maintenir sur les lacs que l'armement nécessaire pour percevoir le revenu pourvu que le gouvernement britannique prenne le même engagement. L'armée des Etats-Unis n'est pas plus forte que celle du Canada et de la Nouvelle-Ecosse, et il ne peut y avoir de déclaration de guerre que par un acte du Congrès. Le désarmement mutuel sur les lacs serait une nouvelle garantie de paix. 215

Le colonel James au gouverneur Cass, 5 octobre. Un sauvage a été tué dans un canot près de la Grosse-Ile d'un coup de fusil tiré à bord d'un bateau contenant 8 ou 10 Américains. Une enquête sera tenue demain. Il est inutile de dire ce que font les sauvages dans pareil cas. 222

Le général Cass à James, 5 octobre. Une enquête aura lieu au sujet du prétendu meurtre d'un sauvage, et si la chose est prouvée le coupable sera puni. Les sauvages n'auront pas lieu d'user de représailles; les cours rendront justice. 223

Cass à James, 7 octobre. Le sauvage a été tué parce qu'il avait braqué un fusil sur McComb; la chose est attribuable aux habitudes de déprédation des sauvages; si ces habitudes ne sont pas réprimées, elles pourront avoir des conséquences encore plus graves. Le sauvage en question ayant été tué sur le territoire des Etats-Unis, aucun officier britannique n'a le droit d'exiger des renseignements à ce sujet. 224

James à Cass, 21 octobre. Transmet copie d'une lettre du sous-surintendant général des affaires des sauvages; il (Cass) ordonne sans doute restitution. 225

1816. Caldwell à James, 21 octobre. Les Américains ont volé sur l'île de Pierre 8 chevaux et un poulain appartenant aux Kickapoos. Le prophète demande restitution. L'été dernier, les sauvages ont volé de l'autre côté de la frontière un certain nombre de chevaux, qui ont été ensuite remis à leurs propriétaires. Page 226

Cass à James, 26 octobre. Ne peut intervenir dans l'affaire dont Caldwell parle dans sa lettre. Le plein contrôle de chaque nation sur les sauvages et tous les autres dans les territoires respectifs; les sauvages doivent par conséquent s'adresser au gouvernement sous lequel ils vivent pour le redressement de leurs griefs. Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il avait été pris sur l'île de Pierre trois chevaux que l'on croyait appartenir à des habitants du territoire, et qui furent suivis par d'autres. Il avait été constaté que l'un de ces chevaux appartenait à un citoyen de Détroit; quant aux autres, ordre avait été donné de les restituer aux sauvages qui en étaient propriétaires lorsqu'ils viendraient les réclamer. 227

Proclamation par les magistrats du district occidental offrant une récompense de $500 pour l'arrestation du meurtrier du sauvage Kickapoo; en date du 18 octobre. 230

Contre-proclamation par Cass portant que le prétendu meurtre avait été commis sur le territoire des Etats-Unis et que la personne accusée devra être jugée par les tribunaux de ce pays. 231

27 mars, Gardes à cheval. Le duc d'York à Bathurst. Envoie un mémoire et des documents venant de Lady Prevost. 132

Incluses. Marques d'honneur conférées par le prince régent à Prevost, pour être placées sur son monument. 133

Mémoire de Lady Prevost. Elle montre les services rendus par sir George Prevost, défend sa conduite à Plattsburg, et demande une enquête afin de le réhabiliter dans l'opinion publique. 135

Relevé des opérations militaires à et près Plattsburg, sur le lac Champlain, par l'armée sous le commandement de sir George Prevost, baronnet, en septembre 1814. Les mouvements sont indiqués en détail. 144

28 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet requête de William Morrison, pensionnaire externe, par laquelle celui-ci demande un passage pour le Canada. Recommande qu'on accède à la demande de Morrison si la chose est possible. 163

Incluse. Requête. 164

10 avril, Gardes à cheval. Le duc d'York à Bathurst. Transmet une lettre du colonel Vassall, adjudant général de la milice du Canada: le colonel en appelle de la décision de l'administrateur en chef, portant qu'il n'avait pas droit aux mêmes allocations que l'adjudant général des forces, et suggère que des terres soient concédées aux miliciens sédentaires. 165

Inclus. Mémoire de Vassall. 166

23 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie d'une lettre d'Owen, officier naval, pour qu'elle soit communiquée à Bathurst, le plus ancien sur les lacs, concernant la nomination d'un ministre et la construction d'une chapelle. 10

Incluse. Owen à Croker, 25 février. Demande qu'un ministre soit nommé et qu'une chapelle soit érigée à Kingston; par suite de l'absence d'instruction religieuse, la population tombe rapidement dans la barbarie et les matelots sont exposés à oublier les principes de morale qui ont pu leur être inculqués par le passé. 11

1er mai, Amirauté. Croker à Goulburn. Renvoie la lettre et le mémoire de John M. Hoffmeister, commis aux vivres; suggère qu'ils soient transmis au bureau du conseil. 12

1er mai, Amirauté. Barrow au même. Le conseil de l'amirauté approuve l'idée de Bathurst et suggère qu'un arrangement soit fait avec le ministre de Kingston pour que les matelots et les artificiers puissent avoir des

1816.

exercices religieux; il faudra communiquer à ce sujet avec le gouverneur du Haut-Canada. Le conseil de l'amirauté défrayera tout surcroît de dépenses qui pourra s'en suivre. Page 13

6 mai, Carlton House. Rapport du Conseil privé sur les réclamations pour parts de prise relativement au *Scorpion* et au *Tigress*, capturés sur le lac Huron; comment les parts devraient être divisées. Arrêté du conseil pour donner effet à la recommandation. 202

7 mai, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une note de J. Q. Adams, avec documents se rattachant à la vente, dans les Indes Occidentales et à Halifax, d'esclaves pris pendant la dernière guerre, sous promesse de liberté, avec copie de réponse. 233

Inçluses. Castlereagh à Adams, 30 avril. Les faits vagues mentionnés dans les dépositions au sujet des nègres ne permettent pas de tenir une enquête, sauf en ce qui concerne les cas signalés par Pat. Williams, C. Ironmonger et P. Hall; des renseignements ont été pris à l'égard de ces cas, et il espère que le gouvernement des Etats-Unis aidera à assurer la présence de Pat. Williams comme témoin sur une accusation de délit grave contre Wood, de Nassau, et le capitaine du *Moselle*, basée sur sa déposition. Le gouvernement tient tellement à ce que le crime soit puni s'il est prouvé, qu'il est prêt à payer toutes les dépenses du témoin et à l'indemniser libéralement des pertes que pourra lui causer son absence du pays natal. Relativement aux autres cas signalés dans les Bermudes et à Halifax, il (Castlereagh) ne peut comprendre comment un individu a pu annoncer publiquement qu'il allait se rendre coupable d'un crime. Au sujet des esclaves pris à bord du *Wilhelmina*, l'interprétation donnée par Adams au décret de la cour de vice-amirauté est erronée, attendu que leur "condamnation au roi," est le seul moyen légal d'empêcher qu'ils ne soient maintenus dans l'esclavage. Tous les autres cas seront l'objet d'une enquête, et il (Castlereagh) est convaincu qu'il sera démontré que loin d'être traités en esclaves les nègres jouissent de tous les droits d'hommes libres. 234

Adams à Castlereagh, 15 mars. Transmet une liste d'affidavits donnés par des citoyens des Etats-Unis, concernant la vente d'esclaves dans les Indes Occidentales et à Halifax. Le gouvernement des Etats-Unis était disposé lors de la conclusion de la paix de passer la chose sous silence; la question est maintenant soulevée non pas dans le but de créer de l'irritation, mais à cause du désir de lord Liverpool et de lord Castlereagh de sauvegarder l'honneur des officiers britanniques, de connaître les vrais coupables et de les faire punir comme ils le méritent. Dans la dénonciation primitive le nom d'aucun officier n'était mentionné; les noms de plusieurs officiers sont donnés dans les documents ci-joints. Relativement à l'invitation aux esclaves de quitter leurs maîtres, présume que la production de la proclamation sera suffisante. Si une enquête minutieuse établit qu'aucune vente d'esclaves n'a eu lieu, le gouvernement des Etats-Unis et les personnes qui ont porté les accusations n'hésiteront pas à déclarer qu'ils étaient sous une fausse impression, mais l'enquête devrait être tenue avec le concours des deux gouvernements. Le décret de la cour de vice-amirauté, à la Jamaïque, paraît indiquer que des esclaves ont été capturés sous forme de prix, et les autres documents font voir que des esclaves ont été vendus après avoir été pris. Une liste des esclaves pris pendant la guerre peut être fournie, et c'est au gouvernement britannique à montrer comment il en a été disposé. Les autorités locales des endroits où les esclaves ont été conduits ont suscité des obstacles lorsqu'on a voulu prendre des renseignements. 238

Décret de la cour de vice-amirauté de Saint-Jago de la Vega. 242

Déposition de Caleb Jones, concernant les nègres pris par les soldats britanniques. 244

1816.

Autres dépositions, savoir, celles de Richard Hause (246); Dr W. M. Weems (247); Dr Thomas Paran (248); Edward Ironmonger (249); Patrick William (250); John Hamilton Brown (251); Freeman Tyler (254); Michael Janny (257); Thomas L. Hall (262). Pages 246 à 262

14 mai, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre de Bouchette. Le duc de Kent s'est trompé en supposant que le duc d'York interviendrait en faveur de Bouchette. Le duc d'York ne voit pas de mal à ce que ces démarches soient faites, mais il n'en dépend pas de lui que Bouchette obtienne ou non le titre de chevalier. 173

17 mai, Gardes à cheval. Le même au même. Transmet lettre de Drummond au sujet du licenciement des hommes du 10e bataillon des Vétérans Royaux; ces hommes promettent de devenir de bons colons en Canada. 174

Incluse. Drummond à Torrens, 21 février. Attire l'attention sur la nécessité d'autoriser le payement des pensions des hommes congédiés afin de leur permettre de s'établir comme colons. 175

18 mai, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet, pour être communiquée à Bathurst, copie d'une lettre de Rolfe et Kurty (Kurtz ?), qui offrent de recruter en Allemagne les personnes qui désirent émigrer en Canada. 264

Incluse. Lettre de Rolfe et Kurty (Kurtz ?). 265

20 mai, Amirauté. Barrow à Goulburn. Il n'y a pas de règlements concernant les officiers de l'armée qui voyagent sur les lacs; ils doivent fournir leur propre ordinaire. 14

23 mai, Amirauté. Le même au même. La commission nommant Sherbrooke vice-amiral des provinces, etc., dont il est le gouverneur, est prête à être délivrée. 15

23 mai, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet copie de sa lettre à Wilson au sujet de son malentendu avec Drummond concernant le commandement des forces. 176

Incluses. Torrens à Wilson, 16 mai. A reçu sa dépêche avec copies de lettres. Transmet un extrait de sa lettre au général lord Charles Somerset au sujet de l'insistance de celui-ci pour la révocation immédiate de son prédécesseur; Somerset était plus recevable que lui (Wilson) à demander la chose. Drummond a bien fait d'adopter la ligne de conduite qu'il a suivie et de ne pas lui permettre (à Wilson) de partir, ce qui aurait été contraire à l'objet de sa nomination comme officier de l'état-major. 177

Torrens au général lord Charles Somerset, 1er septembre 1814 (extrait). Si l'on avait supposé qu'il s'immiscerait dans l'administration de son prédécesseur avant son départ, des instructions auraient été données pour empêcher la chose. 179

1er juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Demande qu'un passage pour le Canada soit donné à Widdrington; il est à désirer qu'il parte par le même bateau que sir Robert Hall. 180

4 juin, Amirauté. Barrow au même. Le major général Widdrington pourra s'embarquer pour le Canada à bord du *Wye*. 16

7 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Envoie la liste des membres de la famille et de la suite de Widdrington, pour lesquels un passage est demandé à bord du *Wye*. 181

7 juin, Gardes à cheval. Le même à Widdrington. Il pourra s'embarquer à bord du *Wye*. 182

8 juin, Carlton House. Arrêté du conseil sanctionnant l'Acte du Bas-Canada allouant un salaire au président de la Chambre d'Assemblée. 207

13 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Le capitaine Piper, aide de camp de Widdrington, pourra s'embarquer à bord du *Wye*. 17

17 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Son Altesse Royale, vu les circonstances particulières dans lesquelles se trouve Widdrington, croit recommander celui-ci à la bienveillance de Bathurst. Lettre de Widdrington incluse. 183

1816.

Incluse. Widdrington à Torrens, 15 juin. Bathurst a refusé un passage à sa famille à cause de la règle que les officiers généraux n'ont pas droit aux mêmes privilèges que les gouverneurs sous ce rapport; vu la mort de son fils aîné et de sa femme, ses filles ne peuvent être laissées en arrière, et il demande qu'un passage lui soit accordé. Page 184

18 juin, Amirauté. Barrow à Goulburn. Comme John Lloyd, ex-premier lieutenant de l'*Océan* doit recevoir £200 pour ses services à la Nouvelle-Orléans, le conseil de l'amirauté a révoqué l'ordre de lui payer £50 en règlement de sa réclamation. 18

20 juin, Amirauté. Le même au même. Au sujet de la révocation de l'ordre de payer £50 à Lloyd, il devra informer Bathurst qu'une traite pour ce montant a été remise à Lloyd le 15. 19

22 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet des requêtes de la part d'invalides externes, etc., qui demandent la permission d'aller s'établir en Canada comme colons. 186

4 juillet, Amirauté. Croker au même. Envoie copie d'une lettre de Henry Noble, matelot à bord du vapeur *Leander*, concernant son service sur les lacs. Si ce qu'il dit est vrai, on devra donner instructions de le congédier. 21

Incluse. Noble à Croker, 27 juin. Parle de son service sur les lacs. Demande à être renvoyé en Canada. 22

6 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Il ne sera pas alloué de fret au commandant des navires de Sa Majesté sur les lacs pour le transport des argents publics, lesquels devront être embarqués sous la surveillance d'un commissaire. 24

6 juillet, Amirauté. Le même au même. Attire l'attention sur la nécessité de rendre la communication plus facile entre Halifax, Québec et les lacs. 25

6 juillet, Amirauté. Le même au même. Transmet copies de lettres d'Owen concernant le transport de canons, etc., au débarcadère de Holland; ces canons ont été envoyés par voie de terre à Nottawasaga et doivent être transportés sur l'île de Drummond ou à Amherst cet été. 26

Incluse. Owen à Hambly. Instructions pour le transport de canons de la rivière Holland à la baie de Kempenfeldt. Le nombre des hommes et d'autres détails sont indiqués. 27

6 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Le conseil de l'amirauté désire qu'instructions soient données au gouvernement du Canada de concéder des terres aux artificiers sur l'établissement naval aux mêmes conditions que celles auxquelles sont soumises les concessions que l'on fait aux soldats de l'armée. 31

6 juillet, Amirauté. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de sir Edward Owen à Drummond concernant la frontière au Long-Saut et l'établissement d'une station sur la Grande-Rivière. Dans cette lettre Owen dit qu'il préfère l'île aux Noix à Saint-Jean comme emplacement pour la station navale. 32

Inclus. Le commodore Owen à Drummond, 16 juin. La frontière à Saint-Régis est assez correcte pour faire supposer qu'il n'y aura pas lieu de la modifier plus tard. Recommande qu'une station soit établie sur la Grande-Rivière pour le lac Erié. L'établissement naval pour le lac Champlain devrait être à l'île aux Noix au lieu de Saint-Jean, mais les ouvrages qui se trouvent actuellement sur cette île n'offrent pas la protection nécessaire. 33

7 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmets des documents se rapportant au mode de transport des munitions. 35

Incluses. Ordre donné par le capitaine Owen, en date du 16 novembre 1815, de faire inspecter les salaisons et d'envoyer un relevé de ce qui manquera, afin d'éviter les irrégularités. 37

Le capitaine Owen à Drummond, 20 décembre 1815. Objections contre le système suivi pour le transport des munitions; l'économie qui pourrait être effectuée. 39

1816.

I. W. Clarke au capitaine Owen, 28 décembre. Dit que le transport des munitions se fait à l'entreprise, suivant la méthode approuvée par le commodore Owen. Page 42

Le capitaine Owen à Walker, aide-magasinier naval, 31 décembre. Désapprouve les arrangements qu'il a faits pour le transport des munitions; ne met pas son zèle en doute, mais lui reproche son manque de réflexion. Lui trace la ligne de conduite à suivre à l'avenir. 44

Edward Laws au capitaine Owen, 9 février 1816. Etat indiquant les profits considérables réalisés par les entrepreneurs pour le transport des munitions; recommande que le sous-magasinier naval loue les convois; mais si l'on décide de suivre encore le système d'adjudication, l'entreprise devrait être divisée de manière à permettre aux personnes maintenant exclues de soumissionnier. 48

Formule de contrat pour le transport des munitions. 50

7 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet un extrait d'une lettre du capitaine Owen concernant l'établissement d'une usine à fer à Gananoque et une offre de la part de Henderson de construire l'usine en question, avec la réponse de Gore à Owen. 52

Incluses. Owen à Croker, 21 février 1816 (extrait). Recommande que l'offre de la part de Henderson d'établir une usine à fer à Gananoque soit acceptée. Il y a d'autres offres, mais elles comportent toutes une aide pécuniaire de la part du gouvernement. 53

William Henderson, Québec, à Owen, 15 janvier. Offre d'établir une usine à fer dans le Haut-Canada pour le service naval. 55

Gore à Owen, 12 février. Observations sur l'offre de la part de Henderson d'établir une usine à fer. 62

7 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du capitaine Baumgardt, commandant à l'île aux Noix, concernant la saisie par l'officier de douane des Etats-Unis d'un bateau en dedans des lignes britanniques. 64

7 juillet, Worthing. Adam Gordon au même. Désire savoir quelle réponse il doit donner à l'évêque de Québec au sujet d'une concession de terres que celui-ci a demandée dans le Haut-Canada. 117

8 juillet, Affaires étrangères. Hamilton au même. Castlereagh ne voit rien qui s'oppose à ce qu'un salaire de £500 par année soit payé à Bouchette comme arpenteur général pour la frontière, ce salaire devant courir de la date où Bouchette acceptera la place. 266

15 juillet, Amirauté. Barrow au même. Transmet copie d'une lettre du capitaine Hall relativement aux ouvrages de défense à ériger à Penetanguishene lorsque Nottawasaga aura cessé d'être le siège de la station navale sur le lac Huron. 65

Incluse. Hall à Croker, 12 juillet. Recommande que des ouvrages de défense soient ériges à Penetanguishene lorsque la station navale y aura été établie. 66

17 juillet, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Bagot avec copie d'un acte à l'effet de régler le commerce avec les tribus sauvages adopté par les Etats-Unis. 267

Inclus. Bagot à Castlereagh, 4 juin. Envoie copie d'un acte à l'effet de régler le commerce avec les tribus sauvages dans les Etats-Unis, les dispositions de cet acte comportant l'exclusion complète des sujets britanniques du territoire américain. 268

L'acte. 269

17 juillet, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet une dépêche de Bagot avec correspondance au sujet des déserteurs enrôlés dans l'armée américaine. 272

Incluses. Bagot à Castlereagh, 4 juin. Avait attiré l'attention de Monroe sur le fait que plus de 20 déserteurs avaient été enrôlés dans l'armée américaine, à Détroit, et avait protesté contre la chose. Monroe lui avait dit que c'était là une violation flagrante des ordres généraux du

1816.

département de la guerre. Avait donné à entendre à Monroe qu'une remontrance formelle serait faite; transmet copie de la note. Page 273

Le lieutenant-colonel James à Harvey, 2 mars. Envoie une liste partielle des hommes qui ont déserté et ont été enrôlés dans l'armée des Etats-Unis. Plusieurs déserteurs de cette armée ont offert leurs services à l'Angleterre, mais leurs avances ont été invariablement rejetées; le soin qu'on a toujours pris pour empêcher les défections dans l'armée des Etats-Unis. 275

Bagot à Monroe, 24 mai. L'enrôlement de déserteurs dans l'armée des Etats-Unis est incompatible avec les relations amicales des deux pays voisins. Aime à croire que le gouvernement américain prendra des mesures pour que cela cesse. Les commandants britanniques ont invariablement refusé de recevoir les déserteurs des Etats-Unis et les ont forcés de quitter la frontière dans les 12 heures. 279

18 juillet, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet copie des instructions données à Bagot et de la correspondance entre Bagot et Monroe au sujet de la délivrance des noirs et dix hommes de couleur pris à bord des navires britanniques et encore détenus prisonniers. 279

Incluses. Correspondance, savoir : Bagot à Monroe, 10 mai (280); Bathurst (ce devrait probablement être Castlereagh et c'est sans doute une erreur du copiste qui a transcrit les documents pour en donner communication à Goulburn) à Bagot, 20 novembre 1815 (281); Monroe à Bagot, 15 mai 1816 (283); le même au même, 30 mai (284); Bagot à à Monroe, 24 mai (286); Bagot à Castlereagh, 4 juin (287). 280 à 287

(Les prisonniers en question furent délivrés aux autorités britanniques).

27 juillet, Halifax. Le contre-amiral Griffith à Croker (n° 54). Ayant été averti par Bagot que des négociations avaient été entamées avec les Etats-Unis concernant les pêcheries, il a révoqué les instructions qu'il avait données aux croiseurs, afin que rien n'entrave la marche des négociations en question. 107

Incluses. Hamilton (ministère des Affaires étrangères) à Croker, 20 mai. Bagot a été autorisé à négocier avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries. L'amirauté est priée de donner instructions aux officiers de la marine d'obéir aux ordres qu'ils pourront recevoir de Bagot. 109

Griffith à Croker, 16 juin 1815. Ordre a été donné à l'*Espoir* de surveiller les navires américains qui font la pêche dans le Saint-Laurent, et au *Jaseur* de suivre les mouvements des navires étrangers qui pêchent au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse. On avertira les équipages de ces navires de cesser de pêcher sous peine de saisie et de confiscation, attendu que les privilèges de pêche ont été abrogés par la guerre, et les bateaux étrangers qui entreront dans les ports ou havres de ces districts, sauf en cas de détresse, devront être saisis. 110

Goulburn à Croker, 21 juin 1815. Envoie copie des dépêches de Bathurst au vice-amiral sir R. G. Keats. 111

Bathurst à Keats, 17 juin 1815. En vertu du traité de 1783, les Américains avaient les privilèges de pêcher dans les eaux britanniques et d'établir des postes de pêche sur les côtes; ce privilège a été abrogé par guerre et n'a pas été renouvelé par le nouveau traité. Les pêcheurs des Etats-Unis ne devront pas être gênés sur le Grand Banc de Terreneuve ou en pleine mer, mais on les empêchera d'établir des postes de pêche sur le territoire britannique. Si, cependant, par suite de leur ignorance des conséquences de la guerre ils avaient formé des établissements qui ne pourraient être abandonnés immédiatement sans perte considérable, on ne les inquiétera pas cette année, à moins qu'ils ne tentent de faire un commerce de contrebande, mais on leur fera comprendre qu'ils ne devront pas compter sur l'indulgence du gouvernement à l'avenir. 112

1816. Bathurst à Keats, 17 juin 1815. Comme la saison est tardive, il est probable que des pêcheurs vont encore arriver des Etats-Unis; le principe d'exclusion ne devra pas être appliqué à leur égard. Ils devront cependant recevoir le même avertissement que celui qui a été donné à ceux qui faisaient la pêche avant son arrivée. Page 115

29 juillet, Amirauté. Croker à Goulburn. Transmet rapports et correspondance concernant les fortifications que doivent ériger les Américains. Envoie aussi une liste des noms données à divers endroits sur les lacs du Canada. 67

Incluses. Owen à Croker, 16 mai. Transmet copie d'une lettre de Baumgardt concernant la fortification de Rouse's-Point par les Etats-Unis. 68

Baumgardt à Owen,—mars. Signale les mesures prises par les Etats-Unis pour fortifier le lac Champlain. 69

Owen à Croker, 12 juin (extrait). Les deux navires à trois ponts à Sackett's Harbour ont été mis en état de prendre la mer et la construction de l'autre fort à Rouse's-Point a été commencée. 70

Liste des noms à employer dans les documents officiels pour désigner divers endroits sur les lacs. 71

16 août, Amirauté Croker à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du comité d'artillerie relativement à l'ordre donné par Wilson de déposer à Québec l'artillerie pour les navires sur les lacs; demande que Bathurst donne des ordres pour que l'artillerie soit expédiée à sa destination. 75

Incluses. Crew à Croker, 14 août. Veut que l'on évite les dépenses se rattachant au débarquement à Québec des munitions destinées à être envoyées à Kingston pour les navires sur les lacs. 76

Croker à Goulburn, 26 août. Transmet correspondance concernant l'emploi des navires de guerre pour empêcher la contrebande et pour transporter les troupes ainsi que les munitions; il ne voit pas pourquoi les navires ne seraient pas employés au service de transport en question. 78

Owen à Croker, 1er juin. Transmet correspondance avec le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et avec l'administrateur en chef. Position des officiers de la marine sur les lacs; son désir de mettre un terme au tripotage dans le transport des munitions, etc. 79

Owen à Drummond, 20 mars. Attire l'attention sur la politique de l'intendance au sujet du transport des munitions, politique qui encourage les colons à s'établir aux Etats-Unis. Si des navires sont nécessaires, il vaudrait mieux les faire construire en Canada que de les acheter chez les Américains. Il n'y a pas eu de pertes dans le transport des munitions par les navires de Sa Majesté, mais le système suivi pour transporter les munitions de Nottawasaga laisse à désirer; il est prêt à affecter tous les navires de Sa Majesté à ce service. Le capitaine Bourchier n'a pas encore envoyé de rapport au sujet des avantages que présenterait un chemin partant de Burlington. 80

Bourchier à Owen, 2 mars. A recommandé d'acheter un navire chez les Américains. McDouall se plaint de pertes dans le transport des munitions et recommande un changement radical. Discute les avantages qu'offrirait un chemin partant de Burlington pour le transport des munitions du lac Ontario au lac Erié. 83

Drummond à Owen, 13 avril. A donné instructions au commissaire général de lui fournir des renseignements concernant la goélette que l'on prétend avoir été achetée dans les Etats-Unis pour le transport des munitions; il ne peut croire la chose, vu qu'il n'a jamais autorisé cet achat. A demandé au commissaire général de lui communiquer son offre (l'offre d'Owen) pour le transport des munitions, etc. 86

Robinson à Foster, 13 avril. Aucun navire n'a été construit pour l'intendance; les entrepreneurs pour le transport des munitions ont pu en faire construire un, mais il n'avait rien à voir à cela. A donné ins-

1816.

tructions aux officiers de l'intendance d'accepter l'offre d'Owen pourvu que les officiers des navires de guerre signent les reçus ou connaissements. Page 87

Owen à Drummond, 21 avril. Même si le navire pour le transport des munitions n'a pas été directement commandé par le commissariat, on n'aurait pas dû le faire construire dans les Etats-Unis. Il n'y avait pas besoin de faire de stipulation quant à la signature des reçus pour les munitions envoyées par les navires de Sa Majesté ; les reçus sont signés par le maître d'équipage et non par le capitaine. 89

Owen à Gore, 27 mai. Le remercie de lui avoir communiqué l'opinion du procureur général au sujet du droit des navires des deux nations de naviguer sur les lacs et de la visite des navires publics. Le fait que le percepteur de la douane a seul le droit de visiter les navires sur les lacs donne une nouvelle orientation au service naval. Transmettra l'opinion ainsi que la décision de Son Excellence. 91

Owen à Gore, 21 mars (extrait). Demande que les officiers de la marine soient autorisés à prêter leur concours pour empêcher la contrebande, comme la chose se fait dans le Royaume-Uni. 93

Bourchier à Owen, 2 mars (extrait). Espère que le gouvernement gardera toutes les terres sur une distance de 4 milles en remontant la Grande-Rivière ; un grand nombre de colons mènent une mauvaise vie et l'endroit le plus rapproché où il y ait un magistrat est au Creek de Quarante-Milles ; il a agi lui-même comme magistrat et il croit avoir droit de le faire au besoin ; demande qu'on lui trace la ligne de conduite à suivre. 95

Gore à Owen, 14 mai. Transmet l'opinion du procureur général ; l'autorité civile suffit pour faire observer les lois du revenu. 96

L'opinion du procureur général. 97

26 août, Gardes à cheval. Le duc d'York à Bathurst. Demande la révocation de l'ordre donné par le prince régent de ne plus accorder de solde ni d'allocations aux officiers-inspecteurs de la milice dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse. 187

4 septembre, Affaires étrangères. Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet par ordre de Castlereagh une plainte de la part du ministre américain au sujet de la conduite des marins britanniques sur le lac Erié. Demande qu'instructions soient données aux officiers de la marine de ne rien faire qui puisse affecter les relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. 291

Incluses. John Quincy Adams à Castlereagh, 29 août. Transmet une plainte et des affidavits portant que des hommes armés, faisant partie de l'équipage du navire de guerre britannique *Tecumseh*, avaient illégalement abordé plusieurs bateaux américains ; demande que des ordres soient envoyés pour que la chose ne se répète plus. 292

Cass à l'officier commandant le *Tecumseh*, 6 juin. Se plaint officiellement de la conduite des marins britanniques envers les navires américains. 293

Affidavits à l'appui de la plainte. 294 à 302

6 septembre, Amirauté. Croker à Goulburn. Le conseil de l'amirauté préfère l'entrée de la Grande-Rivière comme emplacement pour le principal dépôt et la station navale sur le lac Erié ; la question de l'approfondissement de la rivière ou de la construction d'un môle pourra être laissée à la discrétion de l'ingénieur en chef. Renvoie à Bathurst le rapport d'Owen au sujet de l'abaissement des eaux dans le lac Erié, Owen recommandant dans ce rapport qu'une jetée soit construite dans la baie Mohawk. 99

Incluses. Le commodore Owen à Croker, 31 août. Attire son attention sur l'abaissement des eaux dans le lac Erié et recommande qu'une jetée soit construite à l'endroit qu'il a déjà indiqué. Il fait bâtir une hutte et a chargé une personne fiable de surveiller l'élévation et l'abaissement

1816. des eaux, l'effet du mauvais temps et des vents en été et de la glace en hiver. Transmet copie de sa lettre à Bourchier, avec carte. Observations sur la classe de navires requis, etc. Page 100

Le commodore Owen à Bourchier, 24 octobre 1815. Retour du *Huron* avec Harris, sous-ingénieur hydrographe, à bord ; s'il arrête à la Grande-Rivière il devra porter son attention sur les points marqués A, B et C sur la carte pour voir si à ces endroits ou dans le voisinage il y a des facilités pour ériger un môle dans le but d'abriter les navires de guerre en hiver. 104

Carte du lac Erié. 104*a*

6 septembre, Affaires étrangères. Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet dépêche de Bagot avec note de Monroe concernant l'enrôlement des déserteurs de l'armée britannique. 303

Incluses. Bagot à Castlereagh, 4 juillet. Envoie note de Monroe. 304

Monroe à Bagot, 12 juin. Relativement au prétendu enrôlement des déserteurs britanniques, McComb, commandant sur la frontière, a reçu instructions de tenir une enquête et de faire rapport. Si des déserteurs ont été réellement enrôlés, la chose a été faite contrairement à des ordres positifs. 305

24 septembre, Affaires étrangères. Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet dépêche (avec incluses) de Bagot concernant l'enrôlement des déserteurs britanniques dans l'armée des Etats-Unis. 306

Incluses. Bagot à Castlereagh, 12 août. Transmet copie d'une note de Monroe au sujet de l'enrôlement des déserteurs. 307

Monroe à Bagot, 20 juillet. Envoie copie d'une lettre du général McComb portant qu'aucun déserteur n'avait été admis dans l'armée américaine ; si des déserteurs ont été enrôlés la chose a été faite sans sa sanction et contre son intention. Verra ce qui en est. 308

McComb à Monroe, 20 juin. Il n'y pas eu de recrutement depuis la guerre, mais comme les substitutions sont permises, des déserteurs ont pu se faufiler dans l'armée par ce moyen. Des règlements plusstricts ont été adoptés. La parfaite harmonie qui existe entre les officiers de part et d'autre. 309

25 septembre, Affaires étrangères. Joseph Planta, fils, à Goulburn. Transmet dépêche de Bagot, avec incluses, relativement aux dispositions hostiles des sauvages envers les Etats-Unis. 311

Incluses. Bagot à Castlereagh, 12 août. Sherbrooke a fait rapport que les sauvages Mississipis étaient animés de sentiments hostiles envers les Etats-Unis depuis qu'il avait été question de construire des forts contrairement au traité de paix. A communiqué à Monroe le rapport de Sherbrooke et lui a fait connaître les mesures que celui-ci est à prendre pour calmer l'excitation des sauvages, ces derniers ayant été avertis qu'ils ne seraient pas secourus par la Grande-Bretagne. Monroe affirme qu'un fort seulement doit être construit, savoir : à la Baie Verte, où il y en a toujours eu un. Croit que les craintes des sauvages ne sont que trop fondées et que le fort en question n'est qu'une partie de tout un système de défenses. 312

Sherbrooke à Bagot, 15 juillet. Signale les dispositions hostiles des sauvages envers les Etats-Unis et indique les mesures qu'il a prises pour calmer leur excitation. 314

McDouall au secrétaire militaire, 17 juin. Le poste de l'Ile de Drummond n'est pas en état de défense ; l'excitation règne parmi les sauvages Mississipis depuis qu'on leur a donné à entendre que les Etats-Unis se proposaient de construire des forts sur leurs terres avec ou sans leur consentement. Les sauvages croient qu'on veut les exterminer. Les chefs sont mécontents parce qu'on ne veut pas leur dire s'ils peuvent ou non compter sur l'aide de la Grande-Bretagne. Son embarras, causé par le silence qui lui a été imposé. Les Américains établis à Makinac font

1816.

tout en leur pouvoir pour augmenter le mécontentement des sauvages, et la faible quantité de poudre qui a été donnée à ceux-ci leur servira de prétexte pour répandre le bruit qu'on leur fournit les moyens de faire la guerre. Les violentes mesures adoptées à Makinac et la détermination d'exclure les commerçants britanniques du territoire des sauvages; l'indignation des sauvages lorsque cela sera connu. A occupé les hauteurs avec de petits canons. Page 315

McDouall au secrétaire militaire, 19 juin. Le retard dans la réception des lettres l'empêche d'exécuter les ordres plus vite qu'il ne le fait. Difficultés que l'on rencontre relativement à l'achat de l'île et obstacles suscités par les Américains. Regrette que Sherbrooke n'ait pas approuvé l'achat des quelques sabres, ceintures et épaulettes destinés à être présentés aux chefs sauvages comme marque d'appréciation de leur zèle et de leur bravoure; McKay et lui paieront chacun la moitié du coût de ces objets. 321

McDouall au secrétaire militaire, 19 juin. Arrivée de 400 sauvages, Sioux pour la plupart; le nombre s'élèvera avant longtemps à 1,500. Croit que les sauvages ont formé une ligue puissante, que les Américains auront de la difficulté à subjuguer. Position délicate dans laquelle il se trouve vu la présence de l'armée sauvage. Les sauvages s'attendent qu'on les appuyera dans leur revendication des terres qui leur ont été assurées par le traité, que les Américains cherchent à violer. Leur horreur à l'idée que les commerçants britanniques vont être exclus de leur territoire; agira avec circonspection; les présents donnés aux sauvages leur serviront de prétexte pour répandre d'un bout à l'autre des Etats le bruit qu'on les encourage à la guerre et qu'on leur fournit les moyens de la faire. 324

Hall, secrétaire militaire, à McDouall, 4 juillet. Les lettres se rapportant à la construction d'un blockhaus et à d'autres sujets seront soumises au gouverneur général, à son arrivée. Il (McDouall) ne devra pas correspondre directement avec les autorités des Etats-Unis; devra communiquer avec le gouverneur général, qui, lui, correspondra avec les Etats-Unis par l'entremise du ministre résident. 327

Addison, secrétaire militaire, à McDouall, 15 juillet. Il devra faire tout en son pouvoir pour ramener les sauvages à de meilleurs sentiments envers les Etats-Unis. Il devra les engager à retourner paisiblement chez eux; il devra leur faire bien comprendre que le gouvernement britannique ne les appuiera pas dans des actes d'hostilité, mais que les plaintes qu'ils pourront faire seront l'objet de l'attention immédiate du gouvernement, ce qui sera pour eux un moyen plus sûr d'obtenir le redressement de leurs griefs que de recourir à la violence. Le commandant des forces approuvera la construction du blockhaus. 328

27 septembre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet lettre, etc., de Sherbrooke demandant qu'une allocation soit accordée à de Watteville pour faire le voyage de Québec en Angleterre. Recommande que Bathurst se rende à cette demande. 189

30 septembre, Affaires étrangères. Hamilton au même. Transmet copie d'une dépêche de Bagot, avec incluses, concernant la réduction des armements navals sur les lacs. 330

Incluses. Bagot à Castlereagh, 12 août. Parle de sa conférence avec Monroe au sujet de la réduction des armements sur les lacs. 331

Extraits du *Pittsburg Mercury.* Les navires britanniques auraient tenu une conduite arrogante sur le lac Erié. 327

Bagot à Monroe, 26 juillet. Le prince régent croit comme M. Adams que les armements navals sur les lacs devraient être réduits, mais il aimerait à connaître ce que le gouvernement des Etats-Unis a à proposer à ce sujet. 541

Monroe à Bagot, 2 août. Le président propose l'arrangement suivant au sujet de la réduction des armements navals sur les lacs: chaque

1816. nation aura sur le lac Ontario un navire de pas plus de 100 tonneaux de port, avec un canon de 18; sur les lacs d'en haut il y aura pour chaque nation deux navires du même port et du même armement, et sur le lac Champlain un navire aussi du même port et du même armement; tous les autres navires seront désarmés et on ne pourra de part et d'autre construire ou armer de nouveaux vaisseaux sur les côtes de ces lacs. Autres conditions. Page 343

Bagot à Monroe, 6 août. N'est pas autorisé de faire de convention et communiquera la proposition à son gouvernement. Donnera cependant effet à tout arrangement qui pourra être fait pour suspendre la construction et l'équipement de navires armés sur les lacs. 346

Monroe à Bagot, 12 août. Propose que les arrangements suggérés dans sa note antérieure soient acceptés provisoirement, et si sa proposition est agréée, des ordres seront donnés pour donner effet aux arrangements en question. S'il n'a pas le pouvoir de ce faire, lui demande de lui envoyer une liste des navires britanniques qui font actuellement le service sur les lacs, avec l'assurance que la flotte ne sera pas augmentée pour le moment, et le gouvernement des Etats-Unis donnera des ordres stricts pour que le nombre des navires américains n'excède pas celui des vaisseaux britanniques. 348

Bagot à Monroe, 13 août. Ne peut faire de convention, même provisoirement, quant à l'effectif auquel les forces respectives des deux nations devront être limitées sur les lacs. N'a pas en sa possession un relevé exact du nombre des navires en commission; s'en procurera un et le lui transmettra; en attendant, la flotte ne sera pas augmentée. 350

22 octobre, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet dépêches (avec incluses) de Bagot concernant la visite d'un navire américain par un officier britannique. 351

Incluses. Correspondance, savoir: Bagot à Castlercagh, 1er septembre; Bagot à Monroe, 16 août; Monroe à Bagot, 14 août; Cass à Monroe, 26 juillet; le major Belton à McComb, 24 juillet; John R. Williams à Cass, 24 juillet; McComb à Crawford, 25 juillet. 352 à 362

18 novembre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet des observations par le lieutenant-colonel James, un officier intelligent, récemment arrivé du Canada. (La date est presque illisible; c'est probablement le 2.) 190

Incluse. Le lieutenant-colonel James à Torrens, 7 novembre. Envoie des observations sur des choses qui se sont passées à Détroit; le quartier général du district occidental devrait être transféré d'Amherstburg à Delaware. 191

Exposé détaillé des moyens employés à Détroit pour induire les soldats britanniques à déserter. La conduite injuste du gouverneur Cass. 192

18 novembre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet, pour être soumis à Bathurst, un mémoire de Wm Clarke, un invalide externe. Clarke demande qu'on lui permettre d'aller s'établir en Canada. 196

Inclus. Mémoire. 197

20 novembre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet, pour être référée à Bathurst, une requête de Nathaniel Ellis, autrefois du 49e, pour permission d'aller se fixer en Canada comme colon. Corrobore ce que dit Ellis. 200

30 novembre, Amirauté. Croker au même. Ker, juge de la cour de vice-amirauté du Bas-Canada, n'a pas été révoqué, mais une lettre destinée au juge provisoire à Halifax et l'avertissant que ses services n'étaient plus requis, a été envoyée par erreur à Ker; de là son mémoire. 105

Une note du même porte que la mémoire de Ker a été renvoyé, mais il en demande une copie pour être déposée aux archives. 106

21 décembre. Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet une dépêche (avec incluses) de Bagot couvrant la correspondance avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis au sujet des forces navales des deux nations sur les lacs du Canada. 363

1816.

Incluses. Bagot à Castlereagh, 9 novembre. Transmet copie de sa note à Monroe avec une liste des navires sur les lacs. Page 364

Bagot à Monroe, 4 novembre. Envoie une liste des navires sur les différents lacs. 366

Liste des navires britanniques. 370, 371 et 372

Bagot à Monroe, 8 novembre. N'a pas reçu de relevé au sujet des navires sur les lacs d'en haut. 373

Monroe à Bagot, 8 novembre. La force navale sur les lacs d'en haut est comprise dans le relevé pour le lac Erié. 374

Le même au même, même date. A envoyé des ordres au sujet de la force navale dans le sens de sa lettre du 7. 375

26 décembre, Whitehall. Lack à Goulburn. Les circonstances justifiaient la décision prise par Sherbrooke d'ouvrir certains ports intérieurs pour l'admission en franchise de la farine et d'autres denrées importées des Etats-Unis.

Sans date. Instruments et livres nccessaires pour vérifier la latitude et la longitude fixées dans le 5e article du traité de Gand. 20

Bureaux publics, 1816.

Q. 139.

1816.

1er janvier, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. A la suite des représentations de Drummond, ordre a été donné au sous-directeur général des postes de préparer un rapport détaillé au sujet de la communication postale entre Québec et le Haut-Canada. Page 234

2 janvier. Trésorerie. Lushington au même. Transmet, pour être référés à Bathurst, des documents relatifs à une pension pour la femme de feu le major McKee. 79

2 janvier, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Transmet une lettre du sous-directeur général des postes du Canada dans laquelle celui-ci propose que toutes les lettres pour le Haut et le Bas-Canada soient envoyées par New-York. Comme cette proposition couvre les lettres publiques, Bathurst est prié de dire ce qu'il en pense. 235

Incluse. Heriot à Freeling, 2 novembre 1815 (extrait). Recommande que les lettres pour le Haut et le Bas-Canada soient envoyées par New-York. 236

3 janvier, Castle Street. Hamilton à Goulburn (?). Envoie un état des sommes votées par le parlement en 1815 pour aider la Société pour la propagation de l'Evangile à défrayer ses dépenses. Il est proposé que £150 par année soient payés à chacun des quatre ministres additionnels dans le Haut-Canada, et aux deux ministres dans le Bas-Canada, la société devant leur allouer £50 par année sur ses propres fonds. 242

3 janvier. Artillerie. Crew à Bunbury. Transmet le mémoire de John Bland en réponse au rapport du comité des officiers d'artillerie sur les fusils à répétition de son invention, et demande si une nouvelle enquête et une autre épreuve devraient avoir lieu. 36

10 janvier, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Relativement à la note de Drummond attirant l'attention sur la position critique des femmes et des enfants de plusieurs des feus officiers de la milice du Canada, et principalement sur le cas de R. Richardson, qui a été grièvement blessé,—recommande qu'on alloue à celui-ci un schelling par jour, mais c'est la législature du Canada qui devrait pourvoir à la chose. S'il se présente des difficultés, Bathurst devrait faire inscrire une somme pour cela dans le prochain budget. 81

10 janvier, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Pelly, lieutenant-gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. La situation éloignée de l'établissement de la Rivière-Rouge est un fort argument à l'appui des prétentions de ceux qui réclament la protection militaire contre la violence; la population aurait plus que doublé si les colons avaient été protégés. Ils ont enduré des privations

1816. au commencement, mais aussitôt qu'ils se sont mis sérieusement à cultiver ils ont obtenu d'abondantes récoltes, ce qui a été la cause de l'animosité qui leur a été témoignée. La conspiration de la Compagnie du Nord-Ouest pour détruire l'établissement a été formellement dénoncée par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui est la gardienne de la paix du territoire qui lui a été concédé par charte. Lorsque des accusations seront portées contre les serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, on devrait en faire part à celle-ci, afin qu'elles soient réfutées si elles sont fausses, ou que les coupables soient punis si elles sont vraies. Les poursuites contre Miles McDouall et son shérif sont en train d'être jugées d'une manière légale et régulière. Avait envoyé les documents qu'il croyait suffisants; transmet maintenant d'autres dépositions et une lettre d'un membre de la Compagnie du Nord-Ouest adressée à l'agent de cette dernière à Montréal et l'informant qu'on avait l'intention de commencer les hostilités "contre l'ennemi de la Rivière-Rouge". L'enquête minutieuse qui a été faite montre qu'on s'est proposé de détruire l'établissement, et les outrages commis ont été un premier pas dans la voie de la réalisation de ce projet. Demande qu'on obtienne l'opinion d'un avocat quant au droit de la Compagnie de maintenir l'ordre, ce qui préviendrait les outrages et dissiperait des doutes entretenus à dessein. 183

Incluses. Deux dépositions de James Flynn portant que des menaces avaient été faites par Cameron contre l'établissement de la Rivière-Rouge et que des actes de violence avaient été commis. 192, 194

Deux dépositions de Michael McDonall sur le même sujet. 197, 201

Déposition de Joseph Kenny. 204

Affidavit de Hector McEachren avec copies de lettres de Cameron. 208, 209, 212

25 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet lettre de Drummond avec réquisition de présents pour les sauvages afin d'avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 82

30 janvier, Bureau du transport. McLeay au même. Renvoie le mémoire de James Thompson pour une rétribution additionnelle pour ses services comme aide-chirurgien à bord du *Baltic* lorsque ce navire a transporté des colons en Canada. Toutes les sommes stipulées lui ont été payées. 13

2 février, Trésorerie. Lushington au même. Envoie copie d'une lettre reçue du bureau de l'artillerie et portant que des mesures avaient été prises pour la fourniture de toutes les carabines nécessaires pour le service mentionné dans sa lettre du 13 novembre dernier. 83

Incluse. Crew à Harrison, 1er décembre 1815. Les carabines demandées ont été commandées. 84

3 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet comptes de Campbell pour déboursés faits dans l'intérêt des colons qui sont partis pour le Canada, la saison dernière, et demande l'opinion de Bathurst sur la question de savoir si les dépenses faites par Campbell étaient nécessaires. Si Bathurst y consent, enverra en Canada une liste des colons et un état de la somme que chacun d'eux a déposée, afin que ceux qui y ont droit puissent être remboursés. 80

5 février, Bureau de la guerre. Palmeston à Bathurst (?). Suggère qu'on élimine un major général de l'armée du Canada et qu'on en retranche aussi un de l'armée de la Nouvelle-Ecosse. 158

7 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les femmes des officiers de milice décédés n'ont droit à une pension que lorsque leurs maris meurent d'une mort violente dans l'accomplissement de quelque devoir militaire. Pour cette raison, la recommandation de Drummond en faveur de la femme de feu McKee ne peut être suivie. 85

14 février, Artillerie. Crew à Bunbury. Transmet un rapport sur les expériences faites avec les armes à feu à répétition de Bland. 37

1816.
20 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie payeront, cette année, à même l'extraordinaire de l'armée, des pensions aux femmes et aux enfants des officiers de la milice du Canada tués en action pendant la dernière guerre. Page 86

20 février, Trésorerie. Paget à Bunbury. Lui demande de remettre à Bathurst un mémoire (inclus dans sa lettre) de la part du capitaine Montresor, de la marine. 87

23 février Artillerie. Crew au même. Transmet copie du rapport du comité d'officiers de l'artillerie, à Woolwich, sur le résultat des expériences faites avec les armes à feu à répétition de Bland, avec une copie de la réponse de Bland. Envoie ce dernier document pour l'information de Bathurst et afin que celui-ci considère quel dédommagement devrait être accordé à Bland. 41

Incluses. Rapport du comité, 12 février. Le comité est toujours de la même opinion relativement aux armes à répétition de Bland. Inclus, le rapport des officiers de la marine auquel les officiers de l'artillerie donnent leur adhésion. 38

Rapport des officiers de la marine, 6 février. Pour les raisons données, il serait dangereux d'employer les armes à feu à répétition de Bland à bord des navires de Sa Majesté. 40

Bland à Crew, 19 février. Se soumet à la décision du comité et aime à croire que le gouvernement américain en arrivera à la même conclusion. Demande une rétribution pour le temps qu'il a perdu, conformément à la promesse de Drummond. Avait gardé le secret de son invention, mais présume qu'il pourra fabriquer des armes sur ce principe pour ceux qui voudront en avoir. 42

24 février, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Transmet un mémoire de Judith, femme de Thomas Donahoe (le nom est écrit Donahee dans la lettre), aux fins d'obtenir un passage gratuit pour aller rejoindre son mari à Chambly. Demande si des arrangements ont été faits qui permettent d'accéder à cette demande. 159

Incluse. Judith Donahoe à Palmerston, 11 février. Est la femme de Thomas Donahoe, du 1—39e régiment; demande un passage pour aller rejoindre son mari à Chambly. 160

4 mars, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Rapport concernant les colons placés sur la ligne de communication entre Québec et le Nouveau-Brunswick par Drummond. Les mesures prises par celui-ci pour procurer des rations aux colons en question sont judicieuses, mais ces rations devraient être fournies par la législature provinciale ou être votées dans le budget civil, car les dépenses de ce chef ne paraissent pas se rattacher du tout au service de l'armée. 88

6 mars, Artillerie. Crew à Bunbury. Les artificiers récemment congédiés ont prié le conseil d'artillerie de leur procurer un passage pour l'Amérique du Nord. Est-ce l'intention du gouvernement de se rendre à cette prière? 45

9 mars, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Il est tout probable que les transports qui ont conduit des détachements à Québec et à Halifax ramèneront les régiments qui ont été licenciés en Canada. 14

22 mars. Trésorerie. Lushington au même. Envoie copie d'une lettre du sous-magasinier général concernant l'expédition de papeterie dans le Bas-Canada. 89

Incluse. Copie de lettre en date du 13 mars. 90

22 mars, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du sous-magasinier général concernant l'expédition de provisions pour les colons du Canada. 91

Incluse. Copie de lettre en date du 13 mars, contenant une liste des provisions envoyées. 92

25 mars, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Le ministre de la guerre désire savoir quand le feu lieutenant général sir George Prevost a été destitué de ses fonctions comme commandant des forces dans l'Amérique Britannique du Nord, si toutefois il l'a été. 162

1816.

27 mars, Artillerie. Crew au même. Relativement à la requête des ex-artificiers de l'artillerie pour permission d'aller s'établir en Canada (Drummond étant d'opinion que leur présence dans ce pays serait d'un grand avantage pour les deux provinces), désire savoir si le gouvernement s'opposerait à ce que les officiers en question se rendissent en Canada aux frais de l'Etat, en ce qui concerne le voyage. Page 46

28 mars, Trésorerie. Lushington au même. Transmet relevé des provisions expédiées pour les sauvages du Haut et du Bas-Canada en 1815. 93

29 mars, Trésorerie. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de l'astronome royal concernant les instruments de mathématique nécessaires pour les travaux d'arpentage dans le Canada, afin que Bathurst donne son opinion quant aux instructions qui devraient être données à cet égard. 94

Incluse. Pond à Harrison (Trésorerie). Recommande qu'un appareil inventé par Dollond pour indiquer avec précision les variations du compas soit ajouté aux instruments déjà fournis. 95

30 mars, Bureau de la guerre. Murray à madame Moores. En s'adressant au ministère des colonies et en produisant son extrait de mariage elle obtiendra pour elle et ses enfants un passage gratuit qui lui permettra d'aller rejoindre son mari. 163

2 avril, Bureau de la guerre. Le même à Goulburn. Quels sont les devoirs d'un officier inspecteur de la milice dans les établissements britanniques de l'Amérique en temps de paix et quelle est la nature de sa nomination ? 164

3 avril, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. Comme aucune communication n'a été reçue concernant la proposition qui a été faite au sujet de la protection militaire, la compagnie n'a pas d'autre d'alternative que d'adopter des mesures de défense, qui, bien qu'elles soient sans précédent, semblent être explicitement autorisées par sa charte et sont absolument nécessaires dans les circonstances. Transmet copie d'une clause de la charte avec observations. 217

Incluse. Clause de la charte en question. 215

9 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le soldat William Morrison pourra partir pour Québec à bord du *Diana* le 15 de ce mois. 15

10 avril, Bureau du transport. Le même à Bunbury. Le sergent McDonald, sa femme et ses six enfants pourront partir à bord du *Diana*; ils devront s'embarquer à Blackwall avant le 15 courant. 16

10 avril, Bureau du transport. Le même à Goulburn. La femme et les trois petits enfants du sergent Anderson et madame J. Bland pourront partir pour Québec à bord du *Diana*. 17

11 avril, Trésorerie. Luslington à Bunbury. Les lords de la Trésorerie se trouvent dans l'impossibilité de venir en aide à mademoiselle Rosanna Miller, fille d'un loyaliste. 96

11 avril. Artillerie. Ward à Goulburn. Avant que la valeur de l'artillerie et des munitions capturées dans l'Amérique du Nord soit distribuée aux capteurs, le seing royal devra être transmis pour autoriser la chose. 47

15 avril, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Lui transmet des lettres pour qu'il en prenne communication. 237

Incluse. Francis Hall à Freeling, 9 mars. Drummond a dissous le parlement du Bas-Canada parce que la législature l'avait pris sur un ton trop haut à la suite de la décision du prince régent et du conseil relativement aux juges récemment mis en accusation. 238

15 avril, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. M. Jesse Smith pourra partir pour Québec à bord du *Diana*; John Hartley et sa femme pourront s'embarquer pour Halifax à bord du *Stranger*. 18

15 avril, Artillerie. Ouvry à Goulburn. En réponse à une lettre de Bathurst, dit que 39 artificiers en congé définitif ont demandé des passages. 48

16 avril, Artillerie. Griffin au même. Ordres seront donnés pour que la valeur de l'artillerie et des munitions prises dans l'Amérique du Nord soit payée aux

1816.

capteurs, mais le seing du prince régent à cet effet devra au préalable être produit. Page 49

19 avril Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. A reçu une lettre l'informant que la question des pouvoirs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson avait été référée aux officiers de justice de Sa Majesté. La compagnie est prête à fournir tous les renseignements que l'on désirera avoir. 219

22 avril, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Ordre a été donné de préparer les carabines qui doivent être mises à la disposition du major Norton, chef des Cinq-Nations. 97

22 avril, Trésorerie. Le même au même. Les lords de la Trésorerie approuvent l'achat qu'a fait Drummond d'un édifice, à Québec, pour en faire le siège de certaines branches de l'administration. 98

22 avril, Artillerie. Ouvry au même. Des artificiers en congé définitif et des journaliers ont demandé des passages gratuits pour eux-mêmes et leurs familles pour l'Amérique Britannique du Nord; il y a 66 personnes en tout, en sus du nombre de requérants mentionné dans sa lettre du 15 courant. 50

30 avril, Artillerie. Mulgrave à Bathurst. Transmet une lettre de l'inspecteur général des fortifications avec annexes.

Incluses. Mann à Mulgrave, 24 avril 1816. Transmet copies de lettres, etc., de Nicolls, par lesquelles il appert que la construction de tous les ouvrages de défense a été arrêtée. Les ouvrages défensifs à Québec et à Kingston sont indispensables et peuvent être exécutés sans le plan général, qui dépend dans une certaine mesure du résultat des études de la commission nommée pour déterminer les frontières. Ne voit pas d'objection à ce que les officiers du génie soient employés à diriger les travaux relatifs au canal projeté et à faire des études topographiques. 52

Nicolls à Mann, 5 janvier. Transmet copies de lettres de Drummond dans lesquelles celui-ci dit qu'il faut changer la distribution des officiers du génie. Attire l'attention sur l'importance des ouvrages à Québec, à la Pointe-Missisauga et à Fort-Henry. Rien ne sera négligé pour faciliter l'établissement du canal entre le Haut et le Bas-Canada par les rivières Ottawa et Rideau ; le canal de Lachine étant pour l'avantage de Montréal, devrait être traité comme une mesure civile. Le passage direct de Québec par le côté septentrional de l'île de Montréal paraît être la route militaire naturelle et est beaucoup plus sûr et plus court que le passage par Montréal et Lachine. 54

Foster à Nicolls, 1er janvier. Conformément aux ordres (extrait envoyé) de Bathurst, la construction des ouvages de défense dans les Canadas devra être arrêtée. Drummond enverra cependant des instructions concernant les ouvrages à la Pointe-Henry. 57

Bathurst à Drummond, 1815 (extrait). Le prince régent est heureux de voir que Michilimakinak a été restitué aux Etats-Unis, conformément au traité. La construction des ouvrages défensifs en Canada devra être suspendue jusqu'à ce que les frontières aient été formellement reconnues. Des plans des ouvrages qui seront jugés indispensables devront être transmis pour être approuvés. 58

Foster à Nicolls, 2 janvier. Transmet extrait d'une dépêche de Bathurst à Drummond ordonnant à celui-ci de faire faire les études de la ligne de la navigation par l'Ottawa et la Rideau et du canal entre Montréal et Lachine. 60

Bathurst à Drummond, 10 octobre (extrait). Etudes de canaux à faire. 61

Nicolls à Mann, 23 décembre 1815. Envoie relevés. Observations sur les fortifications. Attire l'attention sur l'opportunité de relever les jeunes officiers du génie du service qui pourrait être fait par le personnel des autres départements afin de leur permettre de se livrer à des occupations

1816.

plus élevées. L'importance de renforcer les ouvrages de défense. Page 62

Relevés.

1. Nombre d'officiers du génie qu'il faut dans les Canadas. 65

2. Travaux pour lesquels des états estimatifs ont été préparés et qui ont été ordonnés par le département du génie. 66

(Dans ce dernier relevé, la somme nécessaire pour chaque poste est donnée ainsi que la nature des travaux.)

4 mai, Whitehall. Beckett à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de sir John Doyle avec une liste des habitants de Guernsey qui désirent émigrer; il croit que s'ils étaient envoyés dans le Haut-Canada ils seraient utiles à la population de ce pays; il recommande qu'ils soient transportés là gratuitement. 3

Incluses. Doyle à Beckett, 24 avril. Envoie liste des habitants de Guernsey qui se voient forcés d'émigrer. Ils sont pauvres, mais ils ont des métiers utiles, de sorte qu'il serait avantageux de les transporter gratuitement dans le Haut-Canada. 4

Listes. La première contient les noms de 69 hommes, 32 femmes et 91 enfants, soit un total de 192 personnes. La seconde donne les noms de 3 hommes et 4 femmes—soit 7 en tout. 6 à 9

9 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet, pour être référée à Bathurst, requête de Job Guy Guay, ci-devant forgeron à Gibraltar, pour un passage pour l'Amérique du Nord. 99

20 mai, Bureau du transport. McLeay au même. Elizabeth Moors et son enfant pourront partir pour Québec à bord du *Spartan*; ils devront s'embarquer à Deptford le 27 courant. 19

23 mai. Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Madame Herbert et ses deux enfants pourront s'embarquer pour Québec à bord du *Spartan*. 20

27 mai, Trésorerie. Lushington au même. Les lords de la Trésorerie ont autorisé Drummond à faire les dépenses relatives aux présents achetés pour les sauvages à Michilimakinak et à Montréal. 100

27 mai, Bureau général des postes. Freeling au même. L'offre de payer la moitié de son passage et de deux de ses aides de camp pour indemniser le commandant du paquebot de la perte qu'il a subi en faisant des approvisionnements pour eux est satisfaisante. 339

4 juin, Trésorerie. Lushington au même. Transmet requête de Jesse Smith pour un passage pour Québec. 101

11 juin, Howard Street. Shaw au même. Les propriétaires britanniques de terres sur le Mississipi, ont été renvoyés à lui (Goulburn) par le ministère des affaires étrangères pour renseignements concernant leurs réclamations. 244

13 juin, Downing Street. Goulburn à Harrison. Quand la lettre du colonel Brooke a-t-elle été envoyée par le trésorier? Il (Goulburn) ne peut pas trouver de trace. 103

13 juin, Trésorerie. J. S. Reynolds à Goulburn. Demande si l'officier commandant en Canada a été autorisé par Bathurst à accorder l'augmentation de solde demandée par le lieutenant Bell. 102

14 juin. Bureau du transport. McLeay au même. Deux navires ont été nolisés pour Québec; l'un d'eux sera prêt dans à peu près trois semaines. L'histoire de Carette au sujet du vol dont il aurait été victime est une fiction. 21

18 juin, Trésorerie. Harrison au même. Transmet copies des lettres qui lui ont été envoyées relativement à l'allocation recommandée par Bathurst en faveur du colonel Brooke. 104

Incluses. Lushington au même, 27 septembre 1813. Les lords de la Trésorerie se rendront à la recommandation de Bathurst et accorderont au colonel Brooke une augmentation de solde; mais il désire savoir quand il a commencé à exercer sa charge et quand il l'a résigné. 105

Le même au même, 16 janvier 1816. Attire l'attention sur la lettre précédente, à laquelle on est prié de répondre. 106

1816.

18 juin, Artillerie. Chapman à Goulbrnu. On se propose de congédier les conducteurs d'artillerie qui font le service dans le Canada et la Nouvelle-Ecosse, mais un faible détachement sera laissé en Canada. Page 76

20 juin, Trésorerie. Lushington au même. Envoie le rapport des commissaires de la douane sur le cas de William Clarke, à qui on a donné la permission de partir pour le Canada comme colon, mais qui est détenu à Yarmouth par les officiers de la douane. Ordre a été donné de lui permettre de s'embarquer. 107

Incluse. Commissaires de la douane, 12 juin. Les officiers de la douane ont cru devoir détenir Clarke, qui est un artificier, jusqu'à ce qu'il ait obtenu la permission de s'embarquer. Ils ne connaissent pas de loi qui défende aux artificiers d'aller s'établir dans les colonies de Sa Majesté, mais renvoient la demande de Clarke à la Trésorerie. 108

20 juin, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Transmet des règlements pour le paiement des pensions allouées aux soldats licenciés résidant en Canada. 165

Incluses. Instructions pourle paiement des pensions de s externes de l'hôpital de Chelsea résidant en Canada. 166

21 juin, Artillerie. Chapman à Goulburn. Quelles instructions ont été données au sujet de la retraite des conducteurs d'artillerie ? Les ordres du bureau d'artillerie seront retardés jusqu'à ce qu'on sache à quoi s'en tenir là-dessus. 77

22 juin, Bureau de la guerre. Merry au même. Les officiers des Voltigeurs Canadiens mentionnés dans sa lettre du 4 mai dernier devront être mis sur le pied de demi-solde, à compter du 25 juillet 1815, excepté le payeur, le chirurgien et le fourrier, qui reprendront leurs anciens grades dans la ligne. 169

22 juin, Trésorerie. Lushington au même. Transmet aux contrôleurs des comptes de l'armée divers documents concernant la réclamation du lieutenant Christopher James Bell. L'officier commandant en Canada avait-il été autorisé à accorder une allocation à Bell ? 109

22 juin, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Relativement à la requête de la femme du feu payeur Place, des Voltigeurs Canadiens, pour une pension, son mari ayant été accidentellement tué pendant qu'il servait avec son corps, désire savoir quelles conditions ont été stipulées lorsque ce bataillon a été formé. 170

25 juin. Bureau du transport. McLeay au même. J. P. Salem, sa femme et ses 8 enfants, G. Annerlerle et G. Bihl pourront avoir un passage à bord du *Perseverance*, qui doit faire voile de Deptford. 22

27 juin, Bureau du transport. Le même au même. Les frais de passage pour les pensionnaires externes jusqu'à Québec, y compris la literie de cabine, peuvent être estimés à un chiffre variant entre 7 livres sterling et 7 guinées par homme. 23

27 juin, Bureau du transport. Le même au même. Des passages pour Québec pourront être accordés aux révérends John Seed et John Wilson, par le *Monarch*. 24

6 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Les lords de la Trésorerie sont d'opinion que Drummond a bien fait de mettre l'armée sur un pied de paix et de licencier les régiments dont l'utilité avait cessé. 110

12 juillet, Bureau de la guerre. Lukin au même. Attire son attention sur la lettre relative aux conditions stipulées lorsque le bataillon des Voltigeurs Canadiens a été formé. 171

13 juillet, Lincoln's Inn. Officiers de justice à Bathurst. L'acte constituant en corporation le clergé protestant du Bas-Canada leur paraît être parfaitement légal. 11

18 juillet. Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet copie d'une lettre du ministre de la guerre sur le cas de la femme du feu lieutenant-colonel John Connolly, des Forestiers Royaux de Virginie, à qui Drummond a recommandé de payer une pension. 111

Incluse. Palmerston à Harrison, 20 juin. Si le mariage de la femme du feu lieutenant-colonel John Connolly a eu lieu avant que feu son mari ait été mis sur le pied de demi-solde en 1783, elle a droit à une pension. 112

1816.
25 juillet, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Le bagage du major Goulburn arrivera par le *Hussaren* dans deux ou trois jours pour être transporté à Québec. Page 25

27 juillet. Bureau de la guerre. Lukin au même. Transmet une autre lettre concernant la manière de payer, en Canada, les pensionnaires externes qui se trouvent éloignés des paincipaux postes militaires. 172

Incluse. Aust à Larkin, 16 juillet. Les arrangements pour payer, en Canada, les pensionnaires externes qui se trouvent éloignés des principaux postes militaires. 173

9 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie une lettre de Thomas Barwis demandant qu'on le mette sur le pied de demi-solde ou bien qu'on lui paye une pension comme ex-intendant des munitions navales à l'arsenal maritime, Kingston. Veut avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 113

12 août, Bureau du transport. McLeay au même. Si Bouchette n'est pas encore à bord du *Royal Charlotte*, en route pour Halifax, il pourra s'embarquer à Portsmouth à l'arrivée de ce navire. 26

14 août, Bureau de la guerre. Lukin au même. Deux commissions ont été délivrées à Sherbrooke; doit-on exiger de lui des droits sur les deux? 175

15 août, Trésorerie. Harrison au même. Relativement à la lettre de Drummond portant qu'un magasin est nécessaire à Kingston, les lords de la Trésorerie sont d'opinion qu'avant que la construction de ce magasin puisse être commencée il faudra que la chose soit sanctionnée par le parlement et qu'un crédit soit voté; ordre a été donné à Drummond de ne rien faire avant que des instructions aient été envoyées à ce sujet aux officiers d'artillerie du Canada. 119

15 août, Trésorerie. Le même au même. Transmet un relevé des munitions et des présents pour les sauvages expédiés en Canada depuis le 1er janvier 1813, le tout s'élevant à £692,899. Ordre a été donné qu'un état de leur affectation, accompagné de pièces justificatives, soit envoyé, avec un relevé de ce qui reste à appliquer au service public. Nécessité de réduire les dépenses. 114

Incluse. Relevé; les différents départements auxquels les munitions ont été envoyées sont spécifiés. 115

17 août, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet rapport de la Trésorerie au sujet de l'arrangement proposé à l'effet de placer les munitions publiques sous le contrôle du magasinier général; ordre devra être donné de transférer toutes les munitions décrites. En ce qui concerne les présents pour les sauvages, demande l'opinion de Bathurst, la Trésorerie croyant que le même système devrait aussi y être appliqué. 120

Incluses. Rapport de la Trésorerie, 13 août, sur le transfèrement proposé. 122

20 août, Bureau de la guerre. Lukin à Goulburn. Relativement à la requête de Francis Fortier, qui demande qu'on le mette sur le pied de demi-solde vu qu'il a servi dans la milice canadienne, Palmerston ne considère pas que Fortier a droit à une allocation à même les fonds de l'Etat, toutes les dépenses de la milice du Canada étant défrayées par les colonies de l'Amérique du Nord. 176

20 août, Bureau du transport. McLeay au même. J. R. Hoyle pourra s'embarquer pour le Canada à bord du *Cornet*, à Woolwich. 27

22 août, Bureau de la guerre. Lukin au même. Transmet une liste des hommes du 104e qui ont achevé leur temps de service. Bathurst croit-il qu'il soit à propos de promettre des terres aux hommes qui désireront s'établir comme colons? 177

Incluse. Liste. 178

26 août, Bureau de la Marine. Bouverie à Bunbury. Demande à Bathurst des instructions concernant les comptes de Thomas Edgecumbe, ex-magasinier provisoire de la marine à l'Ile aux Noix. 28

1816.

26 août, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Demande l'opinion de Bathurst sur la question de savoir si l'on devrait continuer à fournir des provisions aux colons au delà du temps primitivement fixé par le gouvernement. Page 131

4 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les comptes de Campbell touchant les dépôts reçus par lui des colons qui sont partis pour le Canada dans le cours du printemps de 1815 ont été examinés, et le commissaire général du Canada a reçu instructions de rembourser ces dépôts et de porter dans ses comptes les sommes qu'il aura payées. 132

18 septembre. Bureau de la guerre. Murry au même. Demande copie des instructions qui ont pu être données concernant le payement d'une solde entière ou d'une demi-solde aux officiers du régiment de Meuron qui se proposent de s'établir comme colons. 179

23 novembre, Factorerie d'York. Mémoire sous forme d'une lettre de la part des serviteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils demandent qu'on les protège dans leur projet de former un établissement sur la rivière Rouge. La lettre est adressée à William Chute, député, "The Vine", près de Basingstone, Hants, pour Joseph Wood. 221

26 septembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Transmet copie d'extrait d'une lettre adressée à Inglis, Ellice et Cie, et contenant des détails au sujet d'un événement malheureux arrivé dans les territoires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 230

Incluse. Forsyth, Richardson et Cie à Inglis, Ellice et Cie, 17 août (extrait). La paix de la colonie de la Rivière-Rouge a encore été troublée par des actes de violence de la part de Semple et de ses gens, qui ont tiré sur une bande de sauvages qui allaient livrer des provisions à la Compagnie du Nord-Ouest. Les sauvages ont riposté, tuant Semple et tout son monde, à peu près 20 personnes, à l'exception d'un seul homme, qui s'est échappé avec des blessures. Miles McDonell, qui s'était mis en route avec les premiers canots, en apprenant cela, est retourné à Sainte-Marie, où il a rencontré Selkirk avec les hommes du régiment de Meuron, qu'il avait engagés. McDonell ne continuera pas probablement son voyage, vu les dispositions dans lesquelles se trouvent les sauvages à l'heure qu'il est. Malheurs subis par les hommes de l'expédition d'Arthabasca. Environ 19 d'entre eux sont morts de faim et les autres se sont réfugiés dans les postes de la Compagnie du Nord-Ouest. Les gens arrêtés par Colin Robertson et les choses saisies par celui-ci au poste de la Compagnie du Nord-Ouest, dans le bas de la rivière Rouge, ont été envoyés par lui au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson avant le conflit. 230

28 septembre, Bureau de la guerre. Murry à Goulburn. Demande encore une fois qu'on lui fasse connaître les conditions qui ont été stipulées lorsque le corps des Voltigeurs Canadiens a été formé. 181.

30 septembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. En temps de paix, il n'y a rien qui puisse nécessiter le transport rapide des troupes ou des munitions d'un endroit de l'Amérique du Nord à un autre, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'avoir recours pour ce service à d'autres navires que ceux de Sa Majesté. 133

1er octobre, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Lettre concernant l'embarquement du régiment de de Watteville et d'une parti de celui de de Meuron reçue de l'agent pour les transports. Arrivée des trois transports mentionnés dans la lettre. 29

Incluse. Le lieut. Andrew, M. R., agent pour les transports, au bureau du transport, 29 novembre 1816. Son arrivée à Portsmouth. L'arrivée d'une partie des transports de Québec. 30

9 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. En détenant Clarke à Yarmouth on a agi d'après une fausse idée du devoir et poussé le zèle trop loin. 134

11 octobre, Trésorerie. Le même au même. Transmet une nouvelle requête de Thomas Barwis par laquelle celui-ci demande qu'on lui alloue une demi-solde ou une pension. 135

1816.
11 octobre, Fife House. Lord Liverpool à—. Bathurst partage son opinion ; on ne doit pas s'engager à trop, mais il est à propos de tenir les sauvages en bonne humeur. Sherbrooke ne paraît pas avoir une idée correcte du traité ; celui-ci comporte la restitution aux sauvages de tous les territoires, etc., qu'ils possédaient avant la guerre, mais non pas la garantie des territoires, etc., après leur restitution. Page 136

11 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet une requête de Barwick pour une allocation additionnelle, recommandée par le capitaine Barclay. Demande l'opinion de Bathurst à ce sujet. 137

15 octobre, Trésorerie. Harrison au même. Renvoie les documents concernant les dépenses qu'il faudrait faire pour la dépense desprovinces de l'Amérique du Nord et le transport des munitions. Les renseignements sont incomplets et aucun des ouvrages n'est urgent; les lords de la Trésorerie ne voient pas par conséquent qu'il soit à propos d'entreprendre ces ouvrages dans un moment où toutes les réductions possibles doivent être effectuées dans les dépenses publiques. 138

20 octobre, Trésorerie. Lushington au même. Ordre a été donné de payer au capitaine Romilly, du corps des officiers du génie, une allocation additionnelle pour les études topographiques qu'il a faites. 139

29 octobre, Trésorerie. Arbuthnot au même (?). Approuve l'idée de mettre sous le contrôle de l'intendance la distribution des provisions aux colons du Haut-Canada. On devrait cesser de donner des secours aux colons une fois qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins. On diminuerait beaucoup les dépenses en distribuant les vivres pour un mois ou deux, laissant chaque colon prendre soin de ses propres provisions. 140

30 octobre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet, pour être référée à Bathurst, copie d'une lettre de Sherbrooke concernant le paiement d'un supplément de solde aux officiers du Haut-Canada à titre de commandants. 142

31 octobre. Trésorerie. Harrison au même. Ordre a été donné de payer à S. Sagur, fils, £300 comme dédommagement pour la perte d'un sloop, capturé par l'ennemi sur le lac Ontario pendant la guerre. 143

2 novembre, Trésorerie. Le même au même. Pond, l'astronome royal, annonce que les instruments de mathématiques pour le capitaine Barclay sont prêts. Comment doit-on les lui consigner? 144

2 novembre, Trésorerie. Le même au même. Les comptes de Thomas Edgecumbe devront être examinés par les commissaires de la marine et transmis à la Trésorerie. 145

5 novembre, Trésorerie. Le même au même. Par la lettre du conseil d'artillerie, il verra que la poudrière dans le port de Kingston a été construite sans autorisation préalable. Les instructions envoyées aux stations étrangères empêcheront que des irrégularités de ce genre ne se répètent à l'avenir. Aucun ouvrage ne devra être construit, sauf dans les cas d'absolue nécessité, sans autorisation formelle. 146

Incluse. Crew à Harrison, 28 août. La poudrière de Kingston a été construite sans l'autorisation du conseil d'artillerie à même l'extraordinaire de l'armée; le conseil a été informé que la poudrière en question était terminé. 147

28 novembre, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Une pension a été accordée à la femme du feu sous-lieutenant John Porter, du corps des Voltigeurs Canadiens. 181

29 novembre, Bureau du transport. McLeay au même. Suppose qu'on a l'intention de payer £6 par tête pour le passage et la subsistance des émigrants. Si, au printemps, autant de personnes qu'un navire pourrait en porter se décidaient à partir et s'embarquaient sans retard, il croit que £6 par tête couvriraient toutes les dépenses, et il est probable que la somme de £4 serait suffisante pour les enfants. 31

7 décembre, Trésorerie. Lushington au même. Les habitants de Saint-Jean (Dorchester), dans le Bas-Canada, demandent un subside pour la construction d'une

1816.

église. Bathurst a proposé d'ajouter £500 au budget pour les dépenses civiles du Bas-Canada, pour être appliqués à cet objet. Page 148

13 décembre, Bureau du transport. McLeay à Goulburn. Transmet un extrait d'une lettre de l'agent pour les transports à Portsmouth concernant le naufrage du *Harpooner* sur la côte de Terreneuve, 200 soldats et plusieurs autres personnes s'étant noyés. 32

Inclus. Extrait de lettre. 33

16 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Relativement à l'émigration, aucune augmentation permanente du personnel ne devrait être autorisée; toute addition au nombre des fonctionnaires ne devrait être que temporaire jusqu'à ce que le développement que peut prendre l'émigration ait été parfaitement déterminé. 149

16 décembre, Trésorerie. Le même au même. Ordre a été donné de payer £250, à même l'extraordinaire de l'armée, au lieutenant-colonel James pour le rembourser des avances qu'il a faites aux sauvages. 150

17 décembre, Trésorerie. Lushington au même. Demande, pour l'information du révérend Wm Butts, des renseignements concernant une concession de terres à l'amiral Thomas McDougall. 151

18 décembre, Bureau du transport. McLeay au même. Envoie une liste des personnes qui se sont embarquées, l'année dernière, à Deptford pour aller s'établir en Canada comme colons, avec les sommes qui leur ont été respectivement payées. 34

18 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Hamilton. Transmet une lettre de Bagot lui annonçant qu'il avait tiré une traite de £361 11s. 3d. pour le soutien des noirs et des hommes de couleur qui avaient été capturés à bord des navires britanniques par les Américains et lui avaient été délivrés en mai dernier, et pour leur transport dans les établissements de Sa Majesté. 152

Incluse. Bagot à la Trésorerie, 9 novembre. A tiré une traite pour le soutien, etc., des noirs et des hommes de couleur. A transmis au ministère des affaires étrangères tous les documents, comptes et pièces à l'appui nécessaires. 153

27 décembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet rapport de la Trésorerie sur la justice de savoir si l'on doit continuer à payer une solde aux officiers commandant les postes du Haut-Canada. 155

Inclus. Rapport. Sherbrooke devra être informé qu'il a été décidé que les officiers en question continueraient à toucher leur solde. 156

Divers.

Q. 140—1; Q. 140—2.

3 janvier, Londres. Sir Richard Williams à Bathurst. Demande la permission de lui soumettre des croquis militaires qu'il a faits dans les Etats-Unis. 543

4 janvier, Londres. Norton à Goulburn. S'était hâté de quitter l'Ecosse pour se rendre à Londres dans l'espoir que Bathurst aurait le temps de s'occuper des demandes de ses frères d'armes, mais son attente ayant été déçue il se propose de retourner en Ecosse pour se préparer à partir pour le Canada. 344

6 janvier, Londres. Norton à Goulburn. Les remerciements à Bathurst pour sa réponse favorable concernant les Cinq-Nations. Une confirmation spéciale par le prince régent de la commission de terres aux Cinq-Nations serait vivement appréciée par lui. Les terres appartenant aux Cayugas et Onondagas ont été cédées aux Etats-Unis par le traité de 1783. L'argent payé de ce chef est donné à celles des tribus qui demeurent aux Etats-Unis au détriment des autres. L'étendue de territoire proposée comme siège d'établissement pour les Wyandots, les Delawares et autres tribus dans le voisinage du Canada est à l'heure qu'il est possédée par les Wyan-

1816.

dots, quelquefois appelés Missisaugas, qui depuis la colonisation du Haut-Canada ont été considérés comme les propriétaires des terres entre les trois lacs. C'est d'eux que toutes les terres concédées aux colons ont été achetées; le droit à une plus grande étendue de territoire a été éteint et les Missisaugas sont prêts à admettre leurs frères d'autres nations comme co-propriétaires. Ceux qu'il désire concentrer là pour mieux assurer leur conservation sont au nombre de plus de 1,500 hommes, ou environ 8,000 âmes. Page 345

11 janvier, Londres. Yeo à Bunbury. On lui avait assuré qu'il n'aurait aucune dépense à faire relativement au procès de Prevost. Les voyages à Londres lui ont coûté plus de £100; à qui doit-il s'adresser pour être remboursé de ce montant? 560

12 janvier, Rankeillour. Lord Niddry à Bathurst. Le remercie d'avoir songé à le nom mer au poste de gouverneur du Canada, mais ses affaires privées réclament toute son attention, et il se voit par conséquent forcé de décliner cet honneur. 348

13 janvier, Lybster. Pat. Sinclair à Bunbury. Transmet formule du certificat exigé en Canada et demande que ce certificat soit modifié de manière à lui donner la forme de celui qu'on exige au bureau du commandant en chef de l'armée. 467

Incluse. Formule du certificat. 468

14 janvier, Chelsea. John Thompson. Mémoire. Montre les services qu'il a rendus et demande qu'on lui accorde pour les soins qu'il a donnés aux émigrants qui sont partis pour le Canada une rétribution comme celle qui est allouée aux chirurgiens qui soignent les forçats. 536

Incluses. Bureau du transport à Thompson, 11 janvier. On refuse de lui allouer une allocation de table pour le temps qu'il a été employé comme chirurgien à bord du *Baltic Merchant.* 538

Certificat attestant que Thompson a été employé dans le service des transports. 539

23 janvier, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Envoie copie d'une lettre de Champion demandant un rapport plus complet concernant chacun des colons; il avait préparé des rapports détaillés mais n'avait pas cru devoir les transmettre au gouverneur du Canada, ayant supposé qu'ils seraient envoyés du ministère des colonies. 122

Incluse. Le lieut. Champion à Campbell, 9 janvier. Conformément aux instructions de Drummond, lui demande de lui envoyer un rapport concernant les colons qui ont émigré la saison dernière. 124

25 janvier, Bruxelles. Moncrieffe Willoughby à Bathurst. Son offre du 21 décembre d'embarquer des colons a été refusée, mais comme il désire être activement employé, il lui indique le moyen de lui assurer une petite place. Parle des services que lui et ses frères ont rendus. 544

29 janvier, Londres. Norton à Goulburn. Indique en détail les services rendus par les soldats qu'il a conduits au feu. 349

30 janvier, Londres. Plenderleath à Bathurst. Demande une concession de terres aux conditions proposées dans la lettre de Goulburn. 385

Inclus. Mémoire, en date du 4 janvier. 386

31 janvier, Soho. Mémoire de Thomas Dunn, chirurgien. Demande un supplément de solde pour les soins qu'il a donnés aux émigrants partis pour le Canada et aux soldats invalides lors de leur retour. 152

Inclus. Certificats. 154-155

1er février, Londres. McTavish, Fraser et Cie., et Inglis Ellice et Cie., à Goulburn (?). Réclame protection contre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et le comte de Selkirk. Insuccès dans la poursuite contre le gouverneur et le shérif de Selkirk. 295

1er février, New Street. Ellice au même (confidentielle). Envoie le mémoire présenté au procureur général, sir A. Piggott et Brougham, relativement aux droits et privilèges de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Comment l'étendue de ces droits et privilèges peut être légalement déterminée. 195

1816.

1er février, New Street. Edward Ellice à Goulburn. Lui transmet des documents relatifs à Dickson et recommande celui-ci à sa bienveillance. Page 194

1er février, Old Bond Street. Bicknells et Moore à Goulburn. Doit-on écrire *Queens Ton* ou *Queens Town* dans les commissions des officiers du 49e ? 8

2 février, Londres. W. Smith à Bathurst. Demande un siège dans le Conseil exécutif du Bas-Canada. L'insuffisance de son salaire comme greffier du parlement. Comment on pourrait l'augmenter. A démontré dans son *Histoire du Canada* que la somme de £10,000 à £15,000 par année que retire illégalement le séminaire appartient à la Couronne. 471

3 février, Londres. Sewell à Goulburn. Ses remercîments à Bathurst pour sa bonté, et à lui-même (Goulburn) pour l'attention qu'il a donnée à son affaire. 473

5 février, Londres. Freer au même. Demande qu'ordre soit donné de payer les parts de prise pour la capture de l'aritllerie et des munitions. 219

Inclus. Rapport, 27 décembre 1815, du conseil d'artillerie sur les parts de prise pour l'artillerie et les munitions capturées. 220

R. H. Crew à Freer, 6 janvier 1816. A la suite des explications du major général Glasgow, le conseil a ordonné que les états 2 et 4 soient compris dans le payement des parts de prise. 224

Le même au même, 2 février. Le certificat sur l'honneur de la capture de l'artillerie est le document sur lequel le payement pourra être effectué. 225

Règle pour la distribution des parts de prise. 226

Bathurst à Prevost, 31 octobre 1813, concernant la distribution des parts de prise. 227

Prevost à Bathurst, 4 juillet 1813. Transmet rapport des officiers sur la distribution des parts de prise. 229

Rapport. 230

6 février, Londres. W. Smith à Goulburn. Demande que son congé soit prolongé. 474

9 février, Kent Road. R. Baker au même. S'était d'abord proposé de se rendre dans la Nouvelle-Galles du Sud ; est maintenant décidé à partir pour le Canada et demande une lettre de recommandation auprès du gouverneur. 9

— février, Londres. Norton au même. Comme il n'a pas reçu de réponse, le prie de faire ressouvenir Bathurst de leurs affaires. 357

10 février, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Se défend contre les accusations portées contre lui par Prevost et basées sur des lettres anonymes. Compare la condition de l'Eglise romaine avec celle de l'Eglise d'Angleterre. 419

13 février, Londres. Norton à Goulburn. Le remercie de l'attention qu'il a donnée à sa communication. Spécifie les armes que l'on est à préparer pour les chefs et guerriers méritants. Il aurait plus vivement apprécié l'honneur d'être appelé au poste de lieutenant-colonel si sa nomination avait été faite directement par le grand Père, vu qu'aucun des généraux sous lesquels il a servi ne voudra rester à son retour en Canada. 355

14 février, Oxford Str. et. Mémoire de Baptiste Jucherau Duchesnay. Rappelle ses services ainsi que ceux de son père lors de la formation du bataillon des Voltigeurs Canadiens et demande une concession de terres. 156

16 février. Londres. Sewell à Goulburn. Transmet des extraits du testament de McGill relatifs à l'université de Montréal et demande une entrevue. 475

16 février, Boston. Skinner à Bathurst. Le consulat n'étant pas organisé, envoie une liste des navires arrivés dans le district depuis le 1er avril (1815). Il serait à désirer que les vaisseaux britanniques fussent exclusivement employés pour le commerce colonial. Depuis qu'il avait été recommandé pour un consulat dans le sud en 1811, il avait écrit de temps à autre à Sa Seigneurie et avait agi comme consul gratuitement pendant près de 9 ans ; sa nomination comme commissaire pour les prisonniers et agent pour Lloyds. Espère qu'il succédera au consul actuel à Boston. 476

1816.

Inclus. Liste des navires britanniques qui sont arrivés à Boston du 1er avril au 31 décembre 1815. Page 479

18 février. Cork. Chearnly à Bathurst. Se propose d'émigrer avec sa famille en Canada ; demande qu'on lui vienne en aide. 87

19 février, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Gordon (confidentielle). Transmet la correspondance concernant sa demande d'une concession de terres incultes et insiste pour que la question soit de nouveau étudiée. 429

Inclus. Extrait. L'évêque de Québec à Camden. 433

Extrait. Camden à l'évêque de Québec. 435

Castlereagh à l'évêque de Québec. 436

L'évêque de Québec à Castlereagh. 437

20 février, Edimbourg. Campbell à Bathurst. A reçu de nombreuses lettres demandant quel plan doit être adopté, cette saison, au sujet des colons. A fait insérer des annonces dans les journaux de l'Ecosse. Il est à désirer que la résolution du gouvernement soit connue, surtout en ce qui concerne la date de l'embarquement. Si l'on n'avait pas tant tardé, l'année dernière, à faire connaître la date du départ, les dépenses auraient été moindres. 125

21 février, Edimbourg. Le même à Goulburn. Transmet un exposé imprimé des privations endurées par les émigrants partis du domaine de lord Reay; les démarches faites pour poursuivre l'entrepreneur ; demande si un passage ne peut pas être donné à ces gens-là. Bathurst peut-il lui procurer une carte du Canada ? Parle de sa lettre à Bathurst concernant la résolution du gouvernement quant à la date de l'embarquement. Envoie un extrait d'une lettre reçue de Montréal ; s'enquerra de la respectabilité de celui qui l'a écrite. Regrette d'apprendre que Bathurst est malade. 127

24 février, Villiars Street Gilpin à Bathurst. Désire savoir quels arrangements doivent être faits pour obvier aux embarras résultant de la révocation si soudaine du général Wilson, qui a été remplacé par Sherbrooke. 233

27 février, Clogtyordan. Richard Talbot à Bathurst. Comme le gouvernement ne donnera pas de passage cette année à ceux qui voudront émigrer en Canada, demande quels instruments aratoires, quelles provisions, etc., seront fournis aux colons en sus des terres. 540

28 février, Haslemere. Curtis à Goulburn. Demande comment il doit s'y prendre pour obtenir un passage pour le Canada. 89

29 février, Londres. Sewell au même. Compare la position des juges inférieurs du Bas-Canada avec celle des juges des colonies en général, et montre que l'augmentation des salaires de ceux-là ne peut être invoquée par ceux-ci comme un précédent. 481

1er mars, Londres. W. Smith au même. Cherche à démontrer que les objections de ceux qui s'opposent à ce qu'il soit en même temps greffier du parlement provincial et Conseiller exécutif sont non fondées. 485

1er mars, Londres. McTavish, Fraser et Cie, et Inglis, Ellice et Cie, au même. Au sujet des attaques de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et du comte de Selkirk. 298

1er mars, Londres. Le major Fulton à Bathurst. Est sur le point de retourner en Canada ; demande à être nommé surintendant des colons ; ses aptitudes. 202

2 mars, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. Envoie correspondance concernant les différends avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 300

3 mars, Londres. J. Strachan, fils, au même. A reçu sa lettre et l'a transmise à son père, qui a quitté la ville. 487

4 mars, Londres. B. Paget au même. Demande qu'il accorde une entrevue au capitaine Montresor et au major Duchesnay; ce dernier désire le voir au sujet d'une concession de terre qui lui a été faite. 389

4 mars. New-York. Wilson au même. Est arrivé à New-York et continuera son voyage au moins jusqu'à Albany. 546

5 mars, Londres. W. Milne à Bathurst. Demande une place en Canada avec une concession de terres. 301

1816.

6 mars, Londres. Mémoire du major Fulton demandant une concession de terrain. Page 204

6 mars, Cliffden. John Strachan à Goulburn. Ne croit pas que l'offre de pourvoir à son fils soit proportionnée à la cause. Page 688

6 mars, Londres. Bland à Bunbury. Demande que l'attention de Bathurst soit appelée sur le rapport des officiers supérieurs de l'artillerie, afin qu'il (Bland) puisse retourner au Canada. 80

8 mars, New-York. Wilson à Goulburn. Va partir demain pour le Canada. Il a appris que Drummond a dissous le parlement provincial. 547

9 mars, Strontian. D. Robertson Macdonald à Vansittart. La conséquence ruineuse pour les highlands du plan d'émigration proposé par le gouvernement. 302

11 mars, Poplar. Callan à Goulburn. Demande de l'emploi en qualité d'arpenteur ou en tout autre qualité au Canada. 90

14 mars, Camberwell. Mémoire de G. Coleman demandant une concession de terrain pour s'établir dans le Haut-Canada. 91

14 mars, Londres. Bland à Goulburn. Remercie pour l'ordre qui a été donné de payer son passage et ses frais. Demande, cependant, rémunération pour ses services de la valeur desquel il laisse au conseil de l'artillerie le soin de décider. Demande aussi une avance qui lui permette de payer des dettes qu'il a contractées en rendant ces services. 81

16 mars, Edimbourg. Campbell au même. A hâte de connaître le mode d'émigration qui sera adopté cette année afin de pouvoir prendre ses dispositions en conséquence. 132

16 mars, Winchester. E. B. Branton à Goulburn. Envoie un mémoire pour être soumis à Bathurst. 10

Inclus. Un mémoire qui fait connaître son emploi auprès de Prevost, qu'il avait été envoyé avec des dépêches et avait été obligé de rester à Londres pour aider à la défense de Prevost, ce qui lui a fait perdre son emploi de secrétaire civil et les allocations auxquelles il aurait eu droit s'il était resté au Canada ; demande que les dépenses dont il transmet le compte soient soldées, outre une allocation pour ses pertes. 11

Compte de dépenses s'élevant à £325 10s. 15

Une note dit qu'il ne présente pas de compte pour pension.

18 mars. Chemin de Chelsea. Isaac G. Ogden à Goulburn. Expose ses propres services et ceux de son père, et demande une concession de terrain au Canada. Quel encouragement peut-il offrir aux colons qui ont demandé de partir avec lui. 372

19 mars, Edimbourg. Campbell au même. Demande que des instructions soient envoyées aux officiers des douanes à l'effet de donner de promptes facilités pour faire partir les navires avec des immigrants. A hâte de connaître les arrangements qui sont fait pour les colons. 133

20 mars, New Ross. Robert Elly à Bathurst. Trois familles se proposent d'aller au Canada à leurs propres frais. Quelle formule de requête est nécessaire pour obtenir une recommandation à une concession de terrain ? 196

26 mars, Londres. C. Stewart à Bathurst. Appelle l'intention sur l'à-propos d'établir une cour de juridiction dans les townships de l'est du Bas-Canada, sa composition et la manière d'en payer les frais. 519

27 mars. Edimbourg. Campbell à Goulburn. A reçu avis de l'attention du gouvernement au sujet de l'immigration au Canada, et a pris des mesures en conséquence. 134

28 mars, Camberwell. Thomas Turner Otton à Bathurst. Est désireux d'aller au Canada. Demande des renseignements sur la manière d'obtenir des terres, etc. 374

29 mars, Havre de Grâce. F. P. Robinson à l'honorable F. Robinson. Son désir de pourvoir à ses filles lui fait demander que sa destination soit changée. Les Américains n'abandonneront pas leur réclamation contre l'Espagne. Il fait voile demain pour New-York. 461

29 mars, Edimburg. Campbell à Goulburn. Depuis la publication de l'annonce il doute avoir bien compris les intentions du gouvernement. 135

1816.
29 mars, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Comment ses doutes, exprimés dans sa lettre de ce jour, ont pris naissance. Demande une réponse par retour du courrier. Page 136

Inclus. Avis aux colons en perspective. 137

30 mars, (?) Edimbourg. Campbell à Goulburn. Envoie copie d'un paragraphe du *Globe* du 20 février concernant les intentions supposées du gouvernement au sujet de l'émigration. On dit qu'il existe une grande misère dans les highlands et dans d'autres parties du pays. 130

Inclus. Paragraphe du *Globe* concernant les intentions du gouvernement au sujet de l'émigration. 131

1er avril, Londres. Bland à Bathurst. Comme il n'a pas été tenu compte de sa lettre du 14 mars, il demande qu'elle soit produite et qu'on lui accorde secours. 84

2 avril, Londres. Cochrane à Goulburn. Demande que la lettre en faveur de Wylly soit soumise à Bathurst. 93

2 avril. Alexander C. W. Wylly au vice-amiral Cochrane. A demandé compensation pour les pertes qu'il a éprouvées dans la guerre avec les Etats-Unis. En attendant une décision au sujet de son mémoire, il demande secours. Comme ces pertes ont eu lieu sous son (Cochrane) commandement, il demande sa protection. 548

2 avril, Londres. Bouchette à Goulburn. Est presque prêt à partir; a reçu les instruments nécessaires, et fera preuve de tout le zèle possible au service dans lequel il est sur le point d'entrer. Demande la nomination d'un dessinateur compétent (pas indiqué); on pourra en avoir d'autres dans les colonies. Quels seront ses appointements? Il désire le savoir afin de pouvoir prendre des mesures pour ses travaux topographiques, qui n'ont pas encore été assez étendus pour couvrir ses déboursés. 55

Incluse. Liste des instruments nécessaires pour le service de la frontière conformément aux articles 4 et 5 du traité de paix conclu avec les Etats-Unis. 57

3 avril, Dorchester. W. Loveless à Bathurst. N'a pas reçu réponse à sa lettre. Un navire à bord duquel on lui avait promis passage gratuit est en chargement à Liverpool, et il n'attend que la lettre de Sa Seigneurie pour embarquer. 290

4 avril, Dunfermline. Norton à Goulburn. Lui remet en mémoire les carabines qui devraient être présentées à des chefs et guerriers distingués. Demande à savoir pourquoi sa nomination au grade temporaire de major au Canada a paru à *l'Officiel.* 358

4 avril, Reading. Couch à Bathurst. Pour un passage au Canada. 94

5 avril, Dickson à Goulburn. Transmet copie d'un document envoyé au ministère des colonies. 158

Inclus. Mémoire de Robert Dickson, agent des Indiens, faisant connaître ses services et demandant rémunération. 159

5 avril, Londres. Mémoire de Caldwell demandant la permission d'abandonner ses seigneureries, afin qu'elles lui soient concédées à nouveau en franc et commun soccage. 95

5 avril. New Ross. Robert Elly à Goulburn. Envoie les noms des trois familles au sujet desquelles il a écrit avec recommandations. 197

6 avril, Downing Street. Sir John Colpoys au même. Ayant vu le juge en chef du Canada, il (Colpoys) a l'intention d'écrire à Bloomfield au sujet de l'offre bienveillante de Bathurst. 97

6 avril, Annan. James Burgess, M. P., à Bathurst. Demande à savoir si des concessions de terrains seront accordées aux officiers et soldats qui ont fait du service dans la colonie pendant la guerre américaine, et si, dans le cas affirmatif, il pourrait transférer la concession à son frère. 16

8 avril, Londres. Bland à Goulburn. La somme d'argent expédiée le 5 n'était pas suffisante pour acquitter toutes les dettes; demande une entrevue pour avoir son opinion sur ce sujet et sur d'autres. 85

1816

9 avril, Camberwell. Thomas Turner Orton à Bathurst. Le navire sur lequel il désire aller au Canada doit mettre à la voile dans neuf jours. Demande que la recommandation en sa faveur soit envoyée au gouverneur. Page 375

11 avril, Liverpool. Cruickshank à Goulburn. Désire savoir s'il sera donné de l'aide aux émigrants cette année ; 1,000 environ, principalement des Gallois et des Islandais, désirent s'établir au Cap-Breton. Ils auraient besoin d'aide. 98

11 avril, Hull. Grace Herbett au ministère des colonies et de la guerre. Comment doit-elle s'y prendre pour obtenir un passage pour elle-même et deux enfants afin d'aller rejoindre son mari au Canada. 247

12 avril, Cork. Chearnley à Bathurst. Le remercie pour les lettres de recommandation qu'il avait promises. Annonce que nombre de personnes habitant la partie du pays où il se trouve désirent émigrer. Il dépendra de l'action du gouvernement que ces personnes aillent au Canada ou s'établissent aux Etats-Unis, et ajoutent ainsi à la force d'une nation hostile.

14 avril, Londres. Douglas à Goulburn. Au nom de son frère, lord Queensberry, recommande que G. D. Rome soit envoyé au Canada en qualité d'arpenteur. 167

15 avril, Blackburn. Rév. W. Boardman à Bathurst. Se propose d'aller au Cap de Bonne-Espérance s'il peut participer aux avantages offerts. Il y a dans sa circonscription huit ou dix familles qui émigreraient aussi, mais elles préféreraient aller dans l'Amérique Britannique du Nord. 17

18 avril, Putney. R. L. Wigan à Goulburn. Demande l'un des emplois d'instituteur vacants au ministère des colonies. 550

19 avril, Hull. Grace Herbett au même. Envoie les certificats de son mariage et de congé de son mari. Elle n'a pas reçu de lettres de lui depuis quelque temps, mais elle apprend de bonne source qu'il réside actuellement près de Québec. 248

21 avril, Liverpool. Cruickshank au même. Un certain nombre de personnes partent pour le Cap-Breton dans l'un de ses navires. Il désire savoir si ces personnes recevront une concession de terrains comme affaire de droit, et sur quel principe le conseil détermine l'étendue de la concession. 102

24 avril, Buckland. Hoffmeister à Bathurst. Envoie copie d'un mémoire dont l'original a été mal adressé. 249

24 avril, Bermondsey. W. B. Parsons à Bathurst. Demande une concession de terrain, autant de terrains qu'il est possible d'en concéder, car il a l'intention d'emmener des hommes avec lui. 390

25 avril, Castle Town. Judith Donohoe. Mémoire dans lequel elle expose qu'elle a été informée par son mari qu'un billet de passage sera fourni aux femmes et enfants des soldats qui ont fait du service dans l'Amérique du Nord, à qui aussi des terrains seront concédés, et demandant à bénéficier du règlement. 168

25 avril, Gosport. J. B. J. Duchesnay à Goulburn. Demande que sa demi-solde de major aux Voltigeurs Canadiens soit payée en Angleterre. 170

26 avril, Pentonville. Samuel Grove au même. Propose de fonder un établissement agricole au Canada. 236

26 avril, Londres. J. Sewell au même. Défend son frère contre l'accusation que dans son " compte-rendu de l'affaire de Plattsburgh " il a voulu jeter du blâme sur Prevost. 492

27 avril, Savoy. C. F. A. Sturkopff au même. Arrivée d'un maître d'école de Wurtemburg, avec une femme et huit enfants. Peut-on lui fournir un passage au Canada et une concession de terrain ? 490

27 avril, Dunfermline. Norton au même. Transmet une lettre de Drummond. Il a écrit au sujet des armes pour les chefs et guerriers ; son ardent désir d'arriver au Canada avant la fin de l'été. 360

27 avril, Belfast. John Wilson Ferguson à Bathurst. Demande une réponse à son mémoire. 205

Incluse. Demande d'une recommandation auprès du gouverneur de Québec. 206

1816.
1er mai, Londres. Robert Dickson à Goulburn. Le remercie de sa bienveillance et de celle de Bathurst. Demande qu'outre l'annuité promise il lui soit payé £1,000 pour couvrir ses frais de voyage. Recommande d'autres officiers jetés dans le dénument par leur renvoi du département des affaires indiennes. Page 171

Incluse. Liste d'officiers et d'interprètes. 174

3 mai, Londres. Bouchette à Goulburn. Transmet des documents se rattachant à son ouvrage sur le Canada ; la vente a été si lente qu'il s'est endetté d'une somme considérable. Demande que l'affaire soit soumise à Bathurst, afin qu'il recommande à la province une rémunération que Bouchette croit avoir méritée. 58

Inclus. Extraits des procès-verbaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. 60

Note de sommes non acquittées par la publication des cartes topographiques de Bouchette, etc. 62

6 mai, Applecross. Mémoire d'Alexander McLeod et de cent familles de paroisses des highlands demandant de l'aide pour s'établir au Canada. 308

6 mai, Southwark. Jesse Smith à Bathurst. Expose ses services et ceux de son fils ; il demande un passage à Québec pour lui-même et sa famille. 495

7 mai, Yarmouth. Robert Smart à Goulburn. Demande un terrain à titre de soldat réformé, et désire savoir comment il doit s'adresser à l'Hôpital de Chelsea au sujet de sa pension. 496

8 mai, Londres. C. Stewart au même. Demande une entrevue pour conférer au sujet de maîtres d'écoles et d'autres questions intéressant le Canada. 521

8 mai, Londres. Sir Richard Williams à Bathurst. Réitère son désir de présenter des esquisses militaires aux Etats-Unis (*voir* 3 janvier). 552

8 mai, Pentonville. Grove à Goulburn. A-t-on encore l'intention d'accorder des concessions de terrains à ceux qui s'établissent colons au Canada, et, dans le cas affirmatif, comment peuvent-elles être obtenues? 237

9 mai, Londres. Bouchette au même. Présente les réclamations des Hurons de la Jeune-Lorette, et demande l'ouverture d'une enquête à leur sujet. 63

9 mai, Colpoys à Goulburn. Transmet un mémoire pour faire décider s'il peut être tourné à l'avantage de son neveu, John Colpoys Blomfield. 103

Inclus. Mémoire sur l'acte de 1774 concernant les salaires au Canada; tous les appointements dans les cours ont été augmentés, sauf ceux du greffier de la Couronne. 104

9 mai, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Désire connaître le sort du mémoire que le commandant en chef avait été prié de présenter au prince régent. La calamité résultant de la mort de sir George Prevost avant que sa cause ait pu être examinée avec soin. 396

9 mai, St. Hilier. Milne à Goulburn (?) A reçu avis que Bathurst doit ordonner qu'une concession de 800 acres de terres lui soit faite au Canada ; demande comment il doit s'y prendre pour obtenir la concession, etc. 314

11 mai, Hull. Grace Herbett au même. Est prête à venir à Londres pour s'y embarquer dès qu'elle en aura reçu l'ordre. 257

11 mai, Dunfermline. Norton à Goulburn. A prié Davison de venir s'enquérir des questions qui ont été réglées. 361

12 mai, Londres. Bouchette à Torrens. Concernant la proposition de lui conférer la dignité de chevalier. 65

14 mai, Londres. Capitaine Roxburgh à Goulburn. Demande le paiement d'une partie de ses dépenses pour avoir apporté des dépêches. 463

14 mai, Dunfermline. Norton au même. Espère que sa santé est rétablie. Remercie pour sa communication au gouvernement et la décision de Sa Seigneurie, grâce à laquelle il espère présenter aux guerriers un témoignage de l'estime de Son Alteste Royale. Concernant des terres pour les Indiens, et son désir (à Norton) de faire réunir les différentes tribus du Canada. 362

1816.

15 mai, Southwold. Robert Bull au ministère de la guerre et des colonies. A été désappointé au sujet d'un billet de passage pour lui-même et sa famille au Canada; demande conseil. Page 19

16 mai, Londres. Thomas Bishop à Goulburn. Se propose d'aller au Canada; demande, si le gouvernement donne de l'aide, qu'on lui fournisse des instruments aratoires, des rations et un passage sur le Saint-Laurent et les lacs. Il a les moyens de cultiver plusieurs centaines d'acres, et espère être recommandé aux autorités compétentes pour recevoir une concession libérale. 20

20 mai, Québec. Fulton au même. Regrette ne l'avoir (Goulburn) pas vu pour lui rappeler sa promesse de donner un ordre de 1,500 acres qu'il doit recevoir pour ses services. 211

21 mai, Bolton. W. Speakman à Bathurst. La misère et les souffrances des tisserands de Bolton; demande secours. 497

21 mai, Londres. Capitaine Roxburgh à Goulburn. Appelle l'attention sur sa requête du 14 du courant. 464

22 mai, Londres. Thomas Bishop à Bathurst. Demande qu'on lui donne une lettre de recommandation auprès du gouverneur du Haut-Canada. A déjà obtenu un billet de passage pour lui-même et sa famille. 22

24 mai, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Quels renseignements doit-on donner à ceux qui en demandent sur l'encouragement offert aux colons du Canada? 139

28 mai, Londres. McGillivray au même. Fait savoir comment les lettres adressées à Robert Dickson peuvent lui parvenir. 315

28 mai, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Demande un témoignage non équivoque de l'honneur de sir George Prevost; sinon, elle emploiera tous les moyens en son pouvoir pour faire rétablir sa réputation. 398

29 mai, Londres. C. J. Bell à l'archidiacre Workham. Demande son intervention pour lui faire obtenir le paiement de £65 10s. qui lui sont dus à titre de haute-paye pendant qu'il commandait une canonnière sur le lac Champlain. Ses papiers sont devant la Trésorerie. 23

29 mai, Belfast. Stewart à Bathurst. A expédié des navires à Québec avec chargements et émigrants. Se propose d'envoyer un navire à Québec; des recommandations seront-elles données à de respectables colons qui partiront par son navire pour le Canada? 499

30 mai, Londres. John Smith et Thomas Atkins à Henry Goldin (Goulburn ?). Ont terminé leur temps de service au 41e régiment, et demandent un passage et une concession de terrains, car ils désirent se faire colons au Canada. 500

1er juin, Fort George. Mémoire de Merrett et d'officiers des dragons provinciaux du Haut-Canada, pour demi-solde. 319

Inclus. Mandat pour lever des corps, daté 3 mars 1813. 321

Obligation contractée par une recrue. 322

Troisième et quatrième articles de la deuxième section des articles de guerre. 324

Extrait de l'ordre général du 9 juillet 1813 notant le zèle et l'activité de Merritt. 326

Certificat du capitaine James Fitzgibbon, 1er avril 1816, des services de Merritt. 327

3 juin, Londres. Bouchette à Goulburn. Son ardent désir de partir pour le service public, mais les conditions où il se trouve exigent que le chiffre de son traitement soit fixé, afin qu'il puisse prendre des mesures pour ses travaux topographiques. Demande une avance. 67

3 juin, Edimbourg. Norton au même. A tiré pour £50; remercie Goulburn. 364

5 juin, Harley Street. Cochrane au même. Transmet la lettre d'une personne qui a servi de guide dans l'expédition de la Nouvelle-Orléans. Recommande rémunération pour les services, souffrances, etc., de cette personne. 105

1816.

John Lloyd à Cochrane, 14 juin. Ses services comme guide, ses souffrances comme prisonnier, son arrivée à Londres sans ressources. Demande secours. Page 106

8 juin, Londres. Myers à Goulburn. A été gravement blessé au Canada ; demande une concession de terrain. 316

9 juin, Manchester. Anonyme, signé *Observer*, à Bathurst, concernant des permis octroyés à de bons ouvriers d'aller aux colonies. On croit que l'Afrique serait d'une grande valeur pour le commerce du pays ; les forçats de sept ou quatorze ans pourraient y être envoyés pour travailler aux fortifications.

Inclus. Règlements proposés pour l'émigration. 4

10 juin, Cork. Chearnley à Bathurst. En recevant promesse de lettres pour Drummond, s'est rendu auprès de lord Lismore pour paiement de sommes dues, mais a été refusé. Demande à s'engager comme volontaire pour Botany Bay. 108

10 juin, Savoy. E. F. Bonnebery à Goulburn. Avait pensé que des agriculteurs seraient désirables pour le Canada, et que l'aide de deux coopérateurs seraient importante pour le maître d'école. 465

12 juin, Halifax. Yorkshire. Henry Jackson à Goulburn (?). Est désireux de s'établir au Canada. Quelle quantité de terrain lui sera concédée ? 255

12 juin, Belfast. Stewart à Bathurst. Il étudiera strictement la moralité de toutes les personnes qu'il pourra désigner comme colons pour le Canada. Le danger créé par l'émigration d'artisans aux Etats-Unis. 502

12 juin, Londres. C. Stewart à Goulburn. Envoie les noms de la famille Wurtemberg qui sollicitent un passage pour Québec. Transmet une lettre concernant deux autres individus. Si les trois étaient envoyés on pourrait leur concéder un lot plus grand que 100 acres, ou on leur promettra de leur en concéder davantage après que le premier lot aurait été amélioré. Il pourrait être à l'avantage mutuel de Salen, le maître d'école, et des autres qui partent, d'apprendre aux jeunes gens du Canada qu'ils doivent aller sur le même vaisseau. 522

Inclus. Noms des membres de la famille destinés au Canada, avec observations. 523

14 juin, Québec. Evans à Bathurst. Demande qu'on lui concède plus que 100 acres, car il a les moyens d'en cultiver 500. 198

17 juin, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. N'a pas l'intention de solliciter une marque imméritée de l'approbation royale des services de son mari. Sa carrière militaire distinguée aux Indes Occidentales. Son administration des affaires militaires au Canada avec des troupes insuffisantes, les provinces étant sans défense. Sir James Yeo n'a pas indiqué d'accusations lorsqu'il était l'hôte de Prevost. Elle possède des documents établissant que la sentence de la cour martiale maritime était illégale et sans précédents. Elle ne demande pas que sa famille soit élevée à la pairie, mais qu'elle reçoive des marques d'honneur qui réhabilitent sa réputation. 401

Inclus. Extraits de lettres de sir James Craig concernant la défense des Canadas. 410

18 juin, Hambourg. C. A. Hunt à Bathurst. Demande des renseignements sur les perspectives d'un colon au Canada, et si un médecin aurait chance de s'y établir. 251

18 juin, Belfast. John Shaw et Cie à Bathurst. Ils ont un navire en destination de Québec. Quels encouragements donne-t-on aux émigrants ? L'émigration aux Etats-Unis a été considérable. Si l'Amérique britannique offrait des perspectives brillantes, plusieurs iraient là. 504

19 juin, Chambly. Certificats du major Lisle touchant l'efficacité des dragons provinciaux. 328

— 23, Soho. Neil McKeowan à Goulburn (?) Demande un emploi de chirurgien. (Le mois n'est pas indiqué dans la requête.) 306

1816.

27 juin. Londres. C. D. Jermy à Goulburn (?) Ne peut trouver le lieu de résidence de John Lloyd. Page 274

29 juin, Londres. Lawrence Bathurst à lord Bathurst. Demande une entrevue. 25

30 juin, Londres. Bouchette à Goulburn. Envoie copie de la lettre du 3. Réitère ses représentations quant à son désir d'être sur les lieux dès que le service commencera et au travail pour lequel il s'est préparé; serait aise de lui montrer (à Goulburn) les appareils. Espère qu'il saura bien exposer sa cause (à Bouchette). 69

— juillet, Plymouth. Samuel New au même. Pourquoi il s'en retourne au pays natal. Sa mauvaise santé ne lui permettant pas de cultiver la terre. Demande le remboursement de son dépôt en argent. 368

2 juillet, Hambourg. Mellish à Bathurst. Annonce que trois personnes désirent aller s'établir au Canada, et demande si elles peuvent avoir un passage gratuit en Angleterre. 317

3 juillet, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Nouvelle défense de la réputation de son mari. 415

8 juillet, Belfast. Robert Stewart à Bathurst. Les émigrants à destination du Canada y vont par différentes voies, et désirent avoir séparément des recommandations auprès du gouverneur. Quelle est la quantité probable de terrains qui serait concédée? Sera-t-il donné de l'aide jusqu'à ce que les colons soient établis? 505

9 juillet, Londres. Ross Cuthbert à Goulburn. En qualité de Conseiller exécutif est venu donner des renseignements sur le Canada. Regrette d'être ainsi venu contre toute étiquette; à l'avenir il prendra un autre moyen. 110

11 juillet, Belmont. Lady Prevost à Bathurst. Sa gratitude envers M. Gordon est envoyée à Belmont. 417

11 juillet, Londres. Cause de John Young, qu'il demande d'être examinée. 562

Inclus. Etat concernant les patentes de l'armée, daté 30 mars 1815. 572

Rapport d'un comité du Conseil sur la requête de John Young demandant de nouvelles concessions de terrains. 582

12 juillet, Kensington. Norton à Goulburn. Gore ayant refusé la pension qui lui avait été octroyée par Drummond et qui avait été confirmée, ne serait-il pas nécessaire qu'il reçût quelque document établissant la confirmation? 365

13 juillet, Worcester. Sheaffe à Bathurst. Transmet des documents relatifs aux réclamations de la famille Coffin demandant des terrains. 506

Inclus. Pétition des héritiers de John Coffin. 507

Rapport d'un comité du Conseil au sujet de la pétition. 511

Loring à John Coffin, 19 mars. L'administrateur ne peut, sans un ordre spécial, concéder la grande quantité de terrains demandée. 513

16 juillet, Kensington. Norton à Goulburn. Désire vivement avoir une réponse écrite au sujet de sa lettre de vendredi. Ne peut pas, pour son bien-être et celui de sa famille, différer trop longtemps de partir. 366

16 juillet, Londres. John Young à Bathurst. Il est de service, mais il laisse son adresse pour le cas où Sa Seigneurie aurait un engagement. 586

17 juillet, Fort William. William McGillivray à ———. Compte rendu de la bataille entre Semple et les métis de la Compagnie du Nord-Ouest. Décès de Semple; irritation des métis à la mort de l'un des leurs. Aucun des gens du Nord-Ouest ne se trouvait à moins de cent milles de la place. 329

17 juillet, Londres. Norton à Goulburn. Drummond lui a donné l'assurance que la confirmation de la pension était décidée. Ne peut quitter la ville avant d'avoir eu des nouvelles à ce sujet. Désire vivement partir le plus tôt possible. 367

17 juillet, Dover Street. H. Ainslie à Bathurst. Gilbert Ainslie a été par Wilson nommé greffier de la Couronne du Bas-Canada, et cette nomination attend la confirmation de Bathurst. Il a écrit à lord Lonsdale à ce sujet. 6

1816.
24 juillet, Helingiand. Irwin Dawson à Goulburn. Sollicite une concession de terrains au Canada, et transmet des documents établissant les services qu'il y a faits. Page 175
Inclus. Mémoire. 176
Col. John Murray à Dawson, 6 mars 1815. Attestation de ses services. 178
Major général Riall à Torrens, 16 janvier 1816. Témoignage en faveur de Dawson. 180

14 juillet, Londres. C. Stewart à Bathurst. Transmet un document exposant les raisons qui font recommander une souscription pour aider les habitants des townships de l'est à construire des églises. 524
Inclus. L'opuscule *The Church of England in Canada* adressé aux âmes pieuses et charitables. 525
Liste de souscription. 529

30 juillet, Bethnal Green Francis Fortier. Demande de haute-paye. 212

4 août, Castle Martyr Lord Shannon à Bathurst. Demande une lettre de recommandation pour John Keatinge, qui se propose d'aller au Canada. 514

5 août, Brancepeth Castle. Drummond à Goulburn. Transmet des documents appartenant au bureau du secrétaire militaire de Québec, qui devraient être envoyés à ce poste. 181

9 août, Brancepeth Castle. Le même à Bathurst. Recommande que la division droite reçoive des médailles pour la capture du fort Niagara, les engagements de Black Rock et de Buffalo, et particulièrement pour la bataille de Lundy's Lane; à la conduite de cette division est due la conservation du Canada. 182

13 août, Rotherthithe. John Lambert au même. En qualité d'assistant il est allé au Canada avec son père, mais n'a reçu que £6, monnaie courante, pour deux ans et demi. Si James Campbell, actuellement à Bécancour, a été indemnisé de prétendues dépenses pour lui (Lambert), il désire en connaître la somme. 292

13 août, Londres. J. R. Hoyle au même. A servi aux Voltigeurs Canadiens et ensuite au 9e Dragons. Demande un billet de passage au Canada et une concession de terrains. 253

13 août, Québec. J. Sewell à Goulburn. A reçu copie du rapport du Conseil exécutif au sujet de l'affaire de son frère ; sur ce rapport il base une requête de réintégration. 515

13 août, Farcham. Samuel et Harriet New à Bathurst. Exposent leur situation précaire et demandent la remise de leur dépôt d'argent. 369

31 août, Cork. Chearnley au même. Est prêt à se rendre au Canada en recevant des lettres de forte recommandation auprès du gouverneur. 111

3 septembre, Netherby. C. Stewart à Goulburn. Envoie copie de la liste des souscripteurs aidant les townships du Bas-Canada à construire des églises. 534

15 septembre, Leith. J. Kerr à Bathurst. Avait eu l'intention de délivrer en personne les dépêches qu'il avait reçues à Québec, mais pour cause de maladie dans sa famille il les envoie par courrier. Si Sa Seigneurie désire qu'il aille à Londres, il s'y rendra en recevant avis à cet effet. 276

23 septembre, Megginch Castle. Drummond au même. Transmet et recommande un mémoire du capitaine Merritt avec documents. 184
Inclus. Merritt à Harvey, 1er juin. Demande haute-paye, de la même manière que les Voltigeurs. 185
Certificat de Harvey, 30 juin, attestant les services rendus par la troupe de cavalerie de Merritt. 186

24 septembre, Londres. Oct. Scott à Goulburn. Transmet certificat de mariage et recommandation en faveur de la veuve du lieutenant Porter, pour la faire inscrire sur la liste de pension. 517

27 septembre, Londres. A. Middleton à Bathurst. Demande si un compte rendu officiel de la mort de Semple a été reçu, pour être communiqué à ses parents dans le nord. 333

1816

1er octobre, Londres. W. Pepperrell à Goulburn. Recommande que, en raison de ses services et de ceux de son père, Stephen soit réintégré dans son emploi. Page 392

3 octobre, Errol. Drummonnd à Bathurst. Transmet une réclamation du lieutenant-colonel James pour avances faites aux Indiens, le zèle et l'attention du lieutenant-colonel James à contrôler la vaste distribution de provisions aux Indiens ayant effectué de notables économies. Son succès à gagner l'affection des sauvages et à les empêcher de commettre plusieurs excès. 187

Inclus. Le lieutenant-colonel James à Drummond, 25 septembre. Expose ses services pendant qu'il était en charge du département des affaires indiennes, ainsi que démontrés par la correspondance avec le secrétaire militaire. Comment il s'est assuré des services des tribus indiennes, etc. 189

12 octobre, Québec. Sherbrooke à l'évêque de Québec. Lui accorde un congé. 438

12 octobre, Londres. Lieutenant-colonel James à Bathurst. Envoie un extrait de la lettre de Foster, secrétaire militaire, concernant ses services. Inclus un mémoire sur le département des affaires indiennes, Haut-Canada. 256

Inclus. Mémoire. 258

19 octobre, Edimbourg. J. O. V. Wilson à Bathurst. A pris ses dispositions pour aller au Canada, mais désire savoir dans quelle partie de ce pays le gouverneur lui conseille de s'établir. 553

20 octobre, Londres. De Puisaye à Goulburn. Demande que la décision de faire examiner ses réclamations soit communiquée au gouvernement provincial, et d'envoyer une liste des documents en sa possession. Ne s'attend pas à vivre jusqu'à ce que la réponse arrive du Canada, mais demande qu'elle soit envoyée à sa femme, qui ne porte pas son nom, attendu que ses moyens ne lui permettent pas de la faire vivre selon son rang réel. Ell est seulement connue sous le nom de madame Smithers. 393

22 octobre, Québec. L'évêque (anglican) de Québec à Sherbrooke. Concernant la condition de l'Eglise d'Angleterre au Canada. 439

Incluses. Adresse du clergé à l'évêque. 448

La réponse de l'évêque. 451

Adresse des syndics pour la construction d'une église dans le township de Compton. 452

23 octobre, Cork. Chearnley à Bathurst. Transmet copie d'une lettre de Peel à l'effet qu'il l'a (Chearnley) fortement recommandé à lord Bathurst, et ne doute pas qu'il recevra des lettres du gouverneur du Canada en sa faveur. 112

3 novembre, Airdrie. Rév. A. Duncanson au même. Demande si un billet de passage et un traitement seront accordés à une personne bien compétente à donner l'instruction religieuse, envoyée au Canada par le synode associé. 192

5 novembre, Kirkintilloch. William Fergus au même. Ecrit au nom de plusieurs familles de la classe ouvrière qui désirent aller au Canada ; pourraient elles avoir l'aide d'une traversée, etc. ? 215

7 novembre, Londres. F. Battersby à Goulburn. Envoie des réponses avec les règlements concernant l'établissement d'officiers de corps licenciés au Canada. Pourrait-on accorder des modifications, car les termes sont assez rigoureux pour empêcher presque d'accepter ce qui pourrait être un avantage ? 26

A. W. Cochran à Battersby, 24 juillet. La requête du capitaine Cochrane demandant la permission de faire occuper par un représentant les terres auxquelles il a droit a été renvoyée au sous-quartier-maître général contrôlant la colonie établie sur la rivière Rideau, où les soldats du régiment de Glengarry doivent être placés. Envoie des extraits du rapport, auquel Son Excellence donne son acquiescement. 27

Inclus. Rapport de Cockburn à l'effet que si le capitaine Cochrane reçoit l'ordre de s'en retourner au service en Angleterre, ce n'est pas une raison pour qu'il n'obtienne pas sa concession en revenant dans un espace

1816.

de temps raisonnable ; mais ne peut pas recommander qu'il reçoive sa concession avant de partir et de la faire défricher en son absence, car cette permission aurait un mauvais effet sur la colonie. Page 28

Demandes de renseignements sur les conditions d'établissement, avec réponses, en colonnes parallèles. 30

Cockburn à Battersby, 27 juillet. Son Excellence n'approuve pas que les instructions adressées au surintendant des colons soient envoyées du bureau. Désire qu'à son arrivée à Londres il s'adresse à Bathurst, à qui une copie a été envoyée. Lui dire (à Cockburn) le point particulier sur lequel il désire renseignement. 38

8 novembre, Londres. Greenwood, Cox et Cie, à Goulburn. Quels appointements ont été attribués à sir James Craig et à sir George Provost en qualité de commandats en chef dans l'Amérique du Nord, et quelles gratifications sont attribuées aux officiers par ordre du secrétaire des colonies, afin de répondre à Sherbrooke. 238

12 novembre, Londres. Mémoire de Jos. Carl Kregg et B. Gallina, ci-devant de conscription italienne, à l'effet que, pour avoir servi la Grande-Bretagne, ils ont été privés de leurs propriétés en Allemagne. Ils ont été conseillés d'aller s'établir au Canada, et ils demandent la concession de terrains ordinaires. 277

16 novembre. Westminster Hall. P. Gibbs à Bathurst. Marshall est probablement le plus apte à la charge de tous ceux qui se présenteront à lui. Son mariage malheureux, mais il ne se propose pas d'amener sa femme au Canada, ni de lui permettre de l'y rejoindre. 239

18 novembre, New Street. Ellice à Goulburne. Il lui répugne de créer des embarras en demandant redressement contre les actes insensés de Selkirk. Le gouvernement du Canada refuse d'intervenir avant que des instructions aient été reçues, et Selkirk doit être laissé dans l'occupation des possessions de la Compagnie du Nord-Ouest. Désire en être informé lorsque les rapports officiels arriveront du Canada. 200

19 novembre, Londres. Charles Whitcher à Bathurst. Par de grands efforts il est parvenu, avec M. Felton et leurs associés, à remplir les conditions d'établissement, difficultés causées par les réserves de la Couronne et du clergé. 554

18 novembre, Inner Temple. Marshall au même. Il est fier de ce que la recommandation du lord juge en chef soit telle qu'elle le (Marshall) rend digne d'être remarqué. Accomplira ce que son père a entrepris. 334

20 novembre, Londres. John Young au même. Explique sa cause et discute les termes de l'ordre de Sa Seigneurie. 587

20 novembre, Broadford. D. McCrummen au nom des Highlanders d'Inverness et de Rosshire réduits à la misère, demande de l'aide pour leur immigration, car plusieurs d'entre eux n'ont pas les moyens de payer leur passage ; quelques-uns peuvent en payer une partie. 335

21 novembre, Londres. J. Kerr à Goulburn. Demande que son congé soit prolongé. 284

21 novembre, Londres. Mémoire de James Kerr. Expose ses services comme juge au Canada, et demande une pension. 279

21 novembre, Londres. Greenwood, Cox et Cie, à Goulburn. Envoie un extrait de la lettre de Sherbrooke concernant des gratifications. On lui a refusé les frais ordinaires d'équipage pour la raison que ce n'est pas permis en temps de paix. Ils connaissent le traitement du commandant des troupes au Canada, mais ne peuvent savoir quelles sont les autres attributions. 241

Inclus. Extrait de la lettre de Sherbrooke concernant les allocations. 242

23 novembre, Edimbourg. Campbell à Goulburn. Transmet la lettre et les documents envoyés par Holliday au sujet de la nomination d'un pasteur. La moralité des hommes désignés. 140

Inclus. Liste des documents mentionnés dans la lettre. 141

Pétitions de colons écossais. 142

1816.

Colons d'Elizabettetown, 28 juin, à Campbell, concernant un ministre. Page 145

La même de la même date, à MM. Peddie et Hall, d'Edimbourg, sur le même sujet. 147

23 novembre, Londres. Considine à Bathurst. Propose un plan pour transporter des marchandises de Montréal à Lachine par des jetées sur le fleuve, ou bien de les voiturer sur chemin ou de construire un canal. 141

26 novembre, Edimbourg. J. O. V. Wilson à Bathurst. Sa gratitude à Sa Seigneurie pour avoir bien voulu se rendre à sa requête. 556

26 novembre, Londres. Ommanney et J. Druce à Goulburn. Demandent un exposé certifié des services du capitaine Richard O'Connor, qui a rempli la charge de commissaire sur les lacs, afin de régulariser ses appointements. 376

28 novembre, Londres. Considine au même. Envoie un plan pour améliorer la navigation du Saint-Laurent entre Montréal et Lachine. 116

Inclus. Plan. 117

28 novembre, Londres. Mémoire de William Osgoode, ci-devant juge en chef du Bas-Canada, pour une concession de 12,000 acres de terres dans le township de Potton, Sutton ou ailleurs. Relate ses services à l'appui de la demande. 377

30 novembre, Londref. Le quartier-maître Bellman à Goulburn. Le lieutenant-colonel May est allé en Suisse, mais le major C. de Villatte donnera tous les renseignements demandés au sujet de Bellman. 39

Inclus. Mémoire de Bellman, exposant ses services et demandant un passage au Canada pour lui-même et pour sa famille. 40

1er décembre, Londres. John Young à Goulburn. En réponse à la demande qu'on lui fait de dire quand il se propose de retourner au Canada, le gouverneur exposant la nécessité de remplir les fauteuils vacants au Conseil exécutif, annonce qu'il se propose de retourner à Québec par l'un des premiers navires du printemps, et demande en conséquence que son congé soit prolongé jusqu'au mois de juin. Il peut prendre ses mesures pour partir par l'un des premiers navires à destination de Boston ou de New-York afin d'être à Québec plus tôt. 595

2 décembre, Londres. Le même au même. A transmis document remis par lord Lonsdale; donnera verbalement tout autre explication qui pourra être jugée nécessaire. 597

2 décembre, Inner Temple. Marshall au même. Demande une entrevue. 341

3 décembre, Chalfort. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Demande une entrevue. 455

16 décembre, Albany House. W. Osgoode à Goulburn. Explique les raisons qui lui font demander, par mémoire à Bathurst, une concession de terres. 380

17 décembre, Londres. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. La question des titres en ce qu'ils touchent à la fondation de paroisses et de presbytères suivant l'établissement de l'Eglise d'Angleterre, réglée par l'acte de 1791. 458

17 décembre, Londres. Le même au même. Désire donner sa démission, à cause de son âge et des fatigues imposées par sa charge. 456

18 décembre, Londres. Mémoire (en français) de Kregg et Gallina, ci-devant de la conscription italienne, demandant de l'aide en attendant que le bâtiment sur lequel ils doivent s'embarquer mette à la voile. 285

Incluse. Copie de recommandation de Goulburn à Sherbrooke, 19 novembre 1816, en faveur de Kregg et Gallina. 288

18 décembre. Edimbourg. Campbell à Goulburn. Désire savoir quelle recommandation il va recevoir pour son travail au sujet des émigrants. 149

19 décembre, Wickham. Charles Witcher à Bathurst. Demande que de nouveaux associés reçoivent des concessions de terrains, et que quelques colons inférieurs reçoivent un billet de passage et des rations. 557

20 décembre, Belfast. McCloy à Bathurst. A deux navires qu'il se propose d'envoyer au Canada, au printemps. Quel encouragement serait-il donné afin qu'il

1816.

puisse diminuer le prix de la traversée pour les gens pauvres qui se proposent d'émigrer? Quel encouragement est offert aux personnes qui paient leur passage? Est-ce que les règlements douaniers, qui exigent que les navires ayant à leur bord des passagers à destination du Canada doivent être munis d'une ordonnance du conseil, ne pourraient pas être mis de côté? Page 342

24 décembre, New-York. James Buchanan à Bathurst. Son grand désir pour le peuplement du Canada; depuis le mois de mai dernier, il a choisi et envoyé là 300 personnes qui sont arrivées à New-York. En raison de nombreuses demandes, il a écrit à Sherbrooke, sur le sujet de l'émigration, une communication dans laquelle il propose un plan pour obtenir un rapport sur l'état du Canada et de la Nouvelle-Ecosse afin de renseigner les gens qui voudraient se faire colons. Donne une liste de questions dont les réponses formeront la base du rapport. Ce rapport pourrait être prêt en deux mois à être imprimé et distribué dans toute la Grande-Bretagne et l'Irlande. Réfère à sir John Stewart, député de Tyrone, pour sa compétence. 42

Incluse. Buchanan à Sherbrooke. 10 décembre 1816. Soumet une requête de Young qui a parcouru 1,200 milles au Canada et qui désire y transporter ses pénates si une bonne situation lui est donnée. Au sujet d'émigrants il a écrit à Gore, à l'ambassadeur de Washington et au gouvernement impérial; il avait espéré que si les communications avaient été jugées importantes, il aurait reçu des instructions. Son regret de ne pouvoir envoyer au Canada un nombre considérable de journaliers et d'artisans actifs en payant leurs frais de voyage, qui auraient été remboursés. Il y avait envoyé 305 personnes; mais ayant été informé indirectement qu'il ne devait plus en expédier, il suppose que ses efforts n'ont pas été approuvés, et conséquemment il n'en fera plus rien; mais il offre des observations sur l'émigration qui, dans la présente conjecture favorable, pourrait être dirigée sur le Canada. Signale des objections contre le mode actuel et expose un plan en détail. 45

27 décembre, Londres. Ben Gibb à Goulburn. Bland, en demandant la rémunération ordonnée par Bathurst, a été informé par Sherbrooke qu'il n'avait pas reçu d'ordres. Ont-ils été envoyés, et à quelles dates? 243

28 décembre, Londret. Eugène O'Reilly à Bathurst. Ayant servi pendant trois ans dans la marine royale sur les lacs du Canada, et ayant reçu l'ordre de s'y rendre de nouveau, demande une concession de terrains dans n'importe lequel des établissements nouveaux. 283

30 décembre. Bland à Crew. Observations sur son fusil à répétition et les pierriers qui ne sont pas semblables à ceux qui étaient précédemment en usage, et réponses aux objections de la commission de l'artillerie. 72

Incluse. Courte description du pierrier et du fusil à répétition fabriqués par John Bland. 78

31 décembre, Londres. Le lieutenant James Gordon à Goulburn. A reçu des blessures graves en 1813. Envoie copies d'une requête et d'autres documents, et comme le secrétaire de la guerre ne prend pas connaissance de la milice canadienne, espère que Bathurst étudiera son cas. 244

Sans date. Charles Fathergill à Goulburn (?) Quelle est la plus grande quantité de terrains qu'il pourrait recevoir pour s'établir au Canada? Il possède des terres dans la Pensylvanie, mais, sujet britannique, il préférerait s'établir au Canada. 207

Une seconde lettre sans date sur le même sujet. 209

Colonel Brooke. Note en réponse à la question de la Trésorerie au sujet de l'espace de temps pendant lequel il avait droit à la solde, que les troupes sont entrées dans la Chesapeake le 12 août, et qu'il a reçu la permission de retourner en Europe le 25 décembre—en 1814. 24

ÉTABLISSEMENTS MARITIMES; LEVÉES HYDROGRAPHIQUES DES LACS, 1816.

Q. 141-1. Q. 141-2.

1816.
6 juillet. Croker à Goulburn. Rapport par l'amirauté sur l'établissement maritime du Canada, tel que le commodore Owen en a fait rapport; inclu des documents qui doivent être communiqués à Bathurst et dont suit une liste. Ils couvrent l'amélioration du transport entre Montréal et Kingston, y compris le canal Lachine; défense du transport; défense de la frontière depuis Champlain jusqu'à Kingston; navigation de la rivière Détroit; l'établissement de bateaux à vapeur sur le Saint-Laurent; la pêche sur les rivières Humbert et Crédit. Recommandation sur ce sujet et sur d'autres par l'amirauté.

Les documents sont continués dans Q. 141-2. Pour cartes et plans, *voir* Q. 142-1-2-3.)

CARTES ET PLANS, 1816.

Q. 142-1-2-3.

Continuation des levées hydrograghiques depuis Q. 141, avec les cartes et plans d'après la liste suivante :

Liste de cartes, plans, etc.

(1.) Kingston à Lackett's, entrée dans le fleuve.
(2.) Carte du havre de Kingston et de l'entrée de ce havre par le lac Ontario.
(3.) Entrée de la baie de Quinté.
(4.) Rive nord d'Ontario.
(5.) Passage d'en haut entre l'île Amherst et le comté de Prince Edward.
(6.) Plan des îles Nicholas et Egg et de la côte adjacente du lac Ontario, avec sondage, hauts-fonds, etc.
(7.) Plan de Presqu'Ile, sur le lac Ontario.
(8.) Rivière New ou Rush, sur le lac Ontario.
(9.) Croquis de Duffin's Creek, sur le lac Ontario.
(10.) York et Humber Bay.
(11.) Baie Burlington, avec sondages, etc.
(12.) Plan de la rivière Niagara, à partir de Queenston.
(13.) Examen de la rivière Niagara, dans le but d'y débarquer des munitions, etc.
(14.) Twenty Mile Creek (*Creek des Vingt-Milles*).

Q. 142-2.

(15.) Carte du district de Niagara dans le Haut-Canada.
(16.) Croquis de la position sur la Chippawa et des chemins et principaux établissements sur la Chippawa et Lyon's Creek.
(17.) Croquis de la Grande-Rivière, lac Erié et la baie Mohawk.
(18*a*.) Dessin courant de la Grande-Rivière, avec la baie Mohawk, lac Erié.
(18*b*.) Plan de la baie de la Longue-Pointe et de Turkey-Harbour.
(19.) Frontière septentrionale du lac Erié depuis la Grande-Rivèire jusqu'à la Thames.
(20.) Plan des îles à l'extrémité occidentale du lac Erié.
(21.) Plan de Put-in-Bay avec îles voisines.
(22.) Croquis de la communication entre Erié et Huron.
(23.) Frontière de Détroit à la tête du lac Saint-Clair.
(24.) Rivière Détroit.

1816.

(25.) Plan d'une partie du district de Hesse, commençant près de la Pointe Pelée sur la rive septentrionale du lac Erié, s'étendant à l'entrée de la rivière Trenche, et depuis son entrée jusqu'à la seconde fourche.

(26.) Croquis à vue de la rivière Ruscam, une petite rivière qui se trouve à environ 17 milles de la rivière Détroit.

(27*a*.) Croquis à vue de la rivière Big-Bear.

(27*b*.) Croquis à vue de la côte depuis la rivière Détroit jusqu'à la rivière Thames, et Chenail Ecarté jusqu'à la rivière St-Clair, aussi jusqu'à la rivière Big Bear.

(28.) Rivière Saint-Clair.

Q. 142-3.

(29*a*.) Carte des côtes occidentales du lac Huron et de son raccordement relatif avec quelques-uns des principaux endroits des autres lacs.

(Il y a cinq cartes marquées 29*a*, 29*b*, 29*c*, 29*d* et 29*e*.)

(30.) Plan de l'emplacement d'un nouveau poste où la garnison de Michilimakinak peut être transportée.

(31.) Croquis et sondages de Presqu'Ile.

(32*a*.) Dessin de la canonnière *Caustic*, construite à l'Ile aux Noix.

(32*b*.) Dessin de la canonnière *Axeman*.

(33.) Chemin depuis York jusqu'à Matchedash Bay.

(34.) Chemin de Penetanguishene.

(35.) Gwillimsbury.

(36, 37.) Communications Trent et Rideau.

(Il y a trois plans marqués 36, 37 et 36x37).

Les numéros 38 et 39 manquent.

(40.) Carte de la rivière Otter, avec le journal de Vidal.

(41.) Croquis de la rade de Fort Erié.

(42.) Croquis du détroit de Sainte-Marie entre le lac Huron et le lac Supérieur.

(43.) Sackett's Harbour.

(44.) Pas ici.

(45.) Carte du détroit de Sainte-Marie et de Michilimakinak.

(46.) La chaudière.

GOUVERNEUR SIR J. C. SHERBROOKE, 1817.

Q. 143

1817.
1er janvier, Québec.

Sherbrooke à Bathurst (confidentielle). Suggère l'élévation de l'évêque catholique romain au Conseil exécutif, ce qui donnerait confiance aux Canadiens et ajouterait au Conseil un homme de talents et bien renseigné. Page 1

1er janvier, Québec.

Le même au même (n° 70). Rapport reçu des commissaires chargés de faire une enquête spéciale au sujet du territoire indien, à l'effet que Selkirk a résisté à l'exécution d'une procédure d'arrestation et que, sous le couvert d'un transfert de propriétés à Fort-William, il transportait les marchandises de la Compagnie du Nord-Ouest dans le territoire de la Baie-d'Hudson. Les commissaires craignent que la Compagnie du Nord-Ouest appelle les Indiens à l'aider à prévenir cette mesure. Ils demandent qu'il leur soit permis de continuer leur route, espérant arriver à Fort-William pendant l'hiver pour prévenir les mauvaises conséquences de la conduite de Selkirk, et ont aussi demandé des secours militaires qu'il (Sherbrooke) s'est trouvé dans l'impossibilité d'accorder. Demande des instructions, et les actes, etc., concernant la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 3

1817.
2 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Envoie copie de la déclaration sous serment d'un commis de la Compagnie du Nord-Ouest récemment arrivé de Fort-William, et du protêt de McKenzie contre la validité de la vente de la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest à Fort-William. Observations. Page 6

Inclus. Déclaration sous serment de Robert McRobb sur ce qui s'est passé à Fort-William. 8

Certificat du capitaine d'Orsonnens et des commis des Compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest. 22

Protêt de Daniel McKenzie. 24

2 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 72). A des doutes au sujet des arrangements faits concernant les maîtres d'écoles ; demande des instructions. En attendant, il leur a fait des avances. 26

4 janvier, Québec. Le même au même (n° 73). Au sujet de levées hydrographiques sur la rivière Rideau ; avances faites au Haut-Canada pour le paiement des hydrographes ; correspondance incluse. Demande des instructions quant à la solde des chirurgiens. 28

Inclus. Extrait d'une ordonnance du Conseil concernant des approvisionnements, etc., pour les colons, et les dépenses pour travaux hydrographiques. 32

Myers à Gore, 19 novembre 1816. Le gouverneur général (Sherbrooke) a reçu des ordres encore plus formels de pratiquer l'économie. Par conséquent, les frais de colonisation doivent être restreints. 34

Gore à Sherbrooke, 11 novembre 1816. Vu l'état d'épuisement de la caisse publique, il n'y a pas de fonds pour les travaux hydrographiques sur la rivière Rideau ; demande un mandat de £1,500 pour les dépenses de l'arpenteur général jusqu'au 30 juin. 36

Myers à Gore, 23 novembre 1816. Le gouverneur général ne peut pas ordonner l'avance de £1,500 demandée. 38

Gore à Sherbrooke, 16 décembre 1816. En conséquence de l'absence de fonds, tous les arpentages pour l'établissement de soldats licenciés, etc., ont été discontinués. 40

Extrait d'une lettre de Ridout, arpenteur général, 10 juin 1816, au sujet de sommes dues pour arpentage. 43

Sherbrooke à Gore, 28 décembre 1816. Depuis son arrivée, il (Sherbrooke) avait appris que les dépenses d'arpentages sont défrayées à même les fonds provinciaux ; cette opinion est établie par la correspondance, et à l'appui il cite une lettre de l'arpenteur général. Dans ces conditions, il défraiera les dépenses à partir du 1er juillet dernier, laissant la question de la responsabilité au ministère. Regrette la précipitation avec laquelle le Conseil a ordonné la démission de tous les arpenteurs. 44

4 janvier, Québec. Sherbrooke à Goulburn. Il a, suivant ordre, payé à William Wilkins £20 sterling, pour lesquels il envoie un reçu. 47

Inclus. Reçu. 48

6 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Envoie la liste des membres du Conseil législatif ; la nécessité d'en augmenter le nombre, non seulement pour remédier aux inconvénients de l'âge, etc., mais pour servir de contrepoids à la Chambre d'Assemblée ; recommande un certain nombre de messieurs ayant qualité pour l'emploi. Si l'évêque catholique romain est nommé au Conseil législatif, son *mandamus* devra être daté avant ceux des autres. En recommandera d'autres qui peuvent avoir qualité, afin d'en porter le nombre à trente.

9 janvier, Québec. *Incluses.* Le juge en chef Sewell à Sherbrooke. Envoie la liste des membres du Conseil législatif, et insiste sur la nomination de membres additionnels. 52

Liste descriptive des membres du Conseil législatif. 54

Sherbrooke à Bathurst (n° 74). Le dénuement des Indiens la sur

1817. Grande-Rivière parce que la gelée d'été a détruit leur blé-d'inde; comment on pourrait pourvoir à leurs besoins. 57

13 janvier, Québec. Le même au même. Envoie la correspondance échangée avec Gore au sujet de la colonisation dans le Haut-Canada; aussi copie des minutes du Conseil du Haut-Canada concernant des terres pour la colonisation. La conduite extraordinaire du Conseil à l'égard des concessions promises aux colons et en dépossédant Fowler de ses lots; les efforts méritoires de ce dernier et les dépenses qu'il a encourues dans le cours de son service pour lequel il n'y avait pas de salaire; demande l'autorisation de lui concéder 1,200 acres, ou de lui donner une somme d'argent convenable. S'est rendu à la demande du lieutenant gouverneur et du Conseil à l'égard des colons afin de préserver l'harmonie. Page 59

Inclus. Gore à Sherbrooke, 20 décembre. Envoie la minute du Conseil se rattachant à la colonisation, à laquelle il espère qu'il (Sherbrooke) donnera son adhésion. 64

La minute en question. 65

Sherbrooke à Gore, 4 janvier. La minute établii le fait que les arpentages sur la Rideau seront défrayés à même les fonds à la disposition de Gore. La conduite extraordinaire adoptée par le Conseil au sujet des townships situés sur la Rideau et mis à la disposition du commandant des troupes; il ne se propose pas de discuter cette conduite, mais désire que les concessions accordées aux colons leur soient confirmées sur production d'un certificat de l'officier militaire chargé de ces choses. Discute la question de lots accordés aux surintendants et agents, et celle du bateau-passeur établi par Oliver et pour lequel il demande un prix exorbitant. Toutes les terres arpentées ont été appropriées, et celles qui restent doivent être marécageuses et nullement susceptibles d'être améliorées. 69

Sherbrooke à Gore, 3 août 1816 (extrait). Discute l'accusation d'intervention du surintendant des établissements, avec les instructions données aux arpenteurs. 75

Extrait des questions posées par le surintendant à Drummond, et de ses réponses. 77

Minute du Conseil, 4 novembre 1815, concernant des mesures pour les colons. 78

14 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 76). Accuse réception de dépêche. 81

17 janvier, Québec. Le même au même (n° 77). A reçu un rapport de Jones sur des abus dans le département des affaires ndiennes, semblable à celui contenu dans la lettre n° 41 de Sa Seigneurie; les mesures prises pour les corriger. L'état d'infirmité de la santé de sir John Johnson. Claus est à l'époque de la vie où il n'est pas capable de remplir les fonctions les plus actives; mais étant donnés leur longue durée et le caractère indien, ils ne pourraient être extirpés. Les officiers dont James se plaignait avaient été discontinués pendant quelque temps. Les embarras causés par des rapports venus de postes éloignés concernant les affaires indiennes. 82

20 janvier, Québec. Le même au même (n° 78). En conséquence d'ordres reçus à l'effet d'économiser, il a discontinué la solde à différents postes et l'a réduite à d'autres. 85

20 janvier, Québec. Le même au même (n° 79). Arrivée d'émigrants par le *John and Samuel*. Ne leur a pas fait d'allocation, sauf à chacun une offre de 100 acres qui a été refusée. S'il en est autorisé, il les aidera au printemps s'ils se présentent. 87

22 janvier, Québec. Le même au même (n° 80). Pour diminuer les frais de distribution de provisions aux colons, il s'est dispensé des services de l'intendance; les gardes-magasins en charge des colons distribueront les provisions. Comment celles-ci sont fournies, et l'espèce de celles qui sont distribuées. 89

23 janvier, Le même au même. Recommande que les lieutenants Brown et Frost

1817.
Québec. du corps des conducteurs provinciaux reçoivent demi-solde. 92

28 janvier, Québec. Le même au même. En raison de l'état délabré dss casernes de Kingston, il a ordonné des plans et devis estimatifs pour de nouvelles casernes là et à la Pointe Frédéric. Si la construction de ces casernes est approuvée, il recommande qu'elles soient en pierre. Page 93

Inclus. Procès-verbaux d'un conseil d'officiers sur l'état des casernes, etc., avec notes de la preuve. 95

Le major Henderson au colonel Myers, 23 janvier. Transmet des plans et devis estimatifs pour la construction des casernes à Kingston. 100

Estimation pour une construction en bois. 101

Estimation pour une construction en pierre. 106

Autres estimations. 111, 115, 118

Estimation pour une construction en pierre à la Pointe Frédéric. 122

Plans. 125*a*, 125*b*, 125*c*

1er février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 83). Transmet le discours et l'adresse à l'ouverture de la législature: son regret que l'Assemblée revienne sur des sujets qui ont causé la dissolution l'année dernière ; il a, toutefois, réussi à faire remettre les débats jusqu'à ce qu'elle ait vu aux affaires publiques nécessaires ; les députés s'y appliquent avec zèle. Pour éviter un débat désagréable, il a obtenu de l'évêque catholique romain la promesse de son concours, mais il doute de pouvoir, même avec son aide, contenir l'Assemblée ; va essayer de concilier les désirs de la province avec la dignité du gouvernement de Sa Majesté. 126

Inclus. Ouverture de la législature; discours du trône et adresse en réponse. 129, 134, 139

En français. 147, 150

12 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 84). Envoie une liste des officiers de l'intendance qui méritent de recevoir des concessions de terrains. L'intendance, le corps médical et le département de l'équipage d'artillerie de campagne n'étaient pas compris dans la lettre de Drummond du 23 septembre 1815 (n° 61), mais quelques-uns ont reçu des concessions de terrains dans des circonstances exceptionnelles. Il est à désirer qu'il y ait une juste proportion d'officiers dans les établissements ; mais rien ne retarde autant la colonisation que les grandes concessions. Il en parle parce que quelques-uns des officiers n'auraient pas objection à recevoir des concessions ailleurs que dans les établissements militaires, mais pour cela il faudrait des instructions. 160

Incluses. Robinson à Myers,3 février. Envoie une liste d'officiers et autres de l'intendance, et les recommande pour une concession de terrains. 163

Liste. 164

Liste de proportion de terrains. 168

10 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 85). Le commodore Hall ayant visité Québec, en a profité pour former une commission de transport. 166

Inclus. Rapport. 168

Etat de l'établissement de l'intendance requis sur la communication entre York et Nottawasaga. 182

24 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 86). Annonce qu'il a eu avec Grant un entretien au sujet de l'île Sainte-Hélène. Transmet l'ultimatum de Grant ; suggère que le prix de l'île soit réglé par l'échange de quelque propriété du gouvernement à Montréal. 183

Inclus. Grant à Addison, 22 février. Cédera l'île Sainte-Hélène pour une propriété du gouvernement à Montréal, ou pour £15,000 sterling. 185.

25 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet copie des procès-verbaux du Conseil exécutif au sujet des vieilles terres de la Couronne. 186

26 février, Québec. Le même au même (n° 87). Demande confirmation de concession faites par Drummond à Daverne et Bullock, et qu'il leur en soit accordé de nouvelles pour services rendus. 187

Inclus. Extrait de questions posées par le département des colons à

1817.

Drummond, avec réponse. 190

5 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 88). La propriété de feu le major Edward Jessup ayant été dévolue à son petit-fils, un transfert ne peut être fait au gouvernement avant qu'il ait atteint sa majorité. L'intérêt a été payé depuis le 25 décembre 1812 jusqu'au 24 décembre 1816, et continuera de l'être jusqu'à ce que le transfert soit exécuté, alors que le capital, £1,950, sera acquitté. Le procureur général du Haut-Canada a reçu ordre de prendre garanties pour la cession des actes lorsque le mineur aura atteint sa majorité. Page 191

5 mars, Québec. Sewell à Goulburn. Il a préparé, au sujet d'une augmentation de traitement, un mémoire qui a été transmis par Sherkrooke. Observations sur les faits exposés dans le mémoire. 207

10 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 89). Accuse réception de dépêches. 193

10 mars, Québec. Le même au même (n° 90). Transmet une lettre de l'amirauté ordonnant que les dépenses de voyage de Sherbrooke depuis Halifax jusqu'à Québec soient défrayées par l'amiral Griffith, et demande que le compte soit désavoué. 194

Barrow à Griffith, 11 novembre 1816. Les frais de voyage du capitaine Jackson, du *Niger*, de Sherbrooke à Québec, doivent être portés à son débit, l'ordre du voyage ayant été donné contrairement aux règlements.

10 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 101). Transmet une adresse au sujet de la mise en accusation du juge Faucher, et demande des instructions. 291

Incluse. Adresse du Conseil législatif au prince régent concernant la plainte portée contre le juge Foucher. 292

11 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 91). A transmis, au mois d'août 1816, un état des recettes et des dépenses de la province jusqu'au 5 janvier 1816, lequel accusait un excédant de dépenses de £19,000. Appelle l'attention sur la dette due par le gouvernement, et dont l'accumulation jusqu'à la fin de 1812 avait été payée à la caisse provinciale par Prevost à même l'extraordinaire de la guerre; état détaillé des déficits annuels. Les irrégularités commises dans la dépense et dont le paiement peut être demandé à tout moment. Transmet un sommaire des mandats pour les traitements du clergé et les pensions autorisées par le gouvernement. La nécessité de sauver de la confusion les finances de la province; les questions de ce chef doivent être réglées. 197

Inclus. Etat des finances signé par John Hale. 202

Liste de mandats non inclus dans le sommaire préparé pour la législature. 204

12 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 92). Transmet pétition du juge en chef de la province et du juge en chef du banc du roi, Montréal, demandant augmentation de leurs traitements. 206

Inclus. Mémoire de Sewell. 208

Pétition de Monk. 210

13 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 92 répété). Transmet mémoire de Jacob Franks pour paiement de provisions à l'assemblée des Indiens à l'île Drummond. Transmet réponse de sir John Johnson au sujet de la réclamation; a émis un mandat sur l'extraordinaire de la guerre en paiement. 215

Inclus. Pétition de Franks pour paiement. 217

Sir John Johnson au secrétaire militaire, 8 mars. N'a pas reçu le certificat de l'agent ni de McDouall quant à l'exactitude du compte de Franks, mais reconnaît qu'il est raisonnable. 223

Compte d'articles fournis à des familles indiennes dans leur voyage à l'île Drummond. 225

13 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 93). Transmet une lettre de sir John Johnson concernant un mémoire d'officiers du département des Indiens dont il ne peut recommander la demande; une petite gratification pourrait être accordée pour services passés. 227

1817.

Inclus. Johnson à Addison, 25 février. Le capitaine Wilson, du département des affaires indiennes, est porteur d'un mémoire signé par lui-même et d'autres officiers du département ; il recommande la pétition. Page 221

Mémoire d'officiers du département des affaires indiennes d'Amherstburg, dont le traitement a été réduit. 231

13 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 94.) Il a été fait une avance de deniers afin d'acheter des grains de semence pour les colons établis sur la rivière Rideau et à Drummondville, dans le Bas-Canada. Des garanties seront prises pour le remboursement de l'avance. 238

14 mars, Québec. Le même au même (n° 95 B.) Madame Connolly n'ayant épousé le lieutenant-colonel Connolly qu'après qu'il eut été mis à demi-solde, ne peut, en vertu des règlements, recevoir pension; sa situation mérite spécialement compensation; en conséquence, il recommande sa cause à favorable considération. 259

Inclus. Madame Connolly à Addison, 12 mars 1817. Transmet son certificat de mariage; les services de son mari; demande une gratification. 260

Madame Connolly à Addison (?), 8 novembre 1816. Expose sa cause comme veuve du lieutenant-colonel Connolly, et demande de l'aide pour que sa demande d'une pension soit accordée. 262

Certificat de mariage, 24 avril 1800. 264

27 mars. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 95 A). Parlement prorogé le 23; copie du discours prononcé par le président de l'Assemblée en présentant le bill des subsides, et liste des bills adoptés et qui seront envoyés à l'ouverture de la navigation; une ampliation des bills adoptés devra être envoyée. Le débat sur la mise en accusation du juge en chef a été remis à la prochaine session. Stuart abandonné par la plupart de ses amis; traitements votés pour les présidents du Conseil et de l'Assemblée. 239

Inclus. Discours du gouverneur en prorogeant la Chambre. 246

Discours du président de l'Assemblée en présentant le bill des subsides. 247

Liste des bills adoptés, sanctionnés ou réservés. 251

31 mars. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 97). Transmet pour décision une réclamation de William Dickson, Niagara, pour dommages faits à sa maison pendant qu'elle était occupée par le département des casernes. 265

Inclus. Myers à Addison, 29 mars. A communiqué avec Dickson au sujet des dommages faits à sa maison. Transmet copie de la correspondance et des documents relatifs à l'occupation, etc., de la maison. Myers trouve juste la réclamation de Dickson. 267

Dickson à Addison, 8 novembre 1816. Insiste pour le règlement de sa réclamation. 270

Rapport spécial sur une partie de la réclamation de Dickson par un conseil de réclamations, 8 avril 1816. 272

Sommaire de la réclamation directe de Dickson contre le maître général des casernes. 273

Déclaration sous serment de George Young, à l'effet qu'il a fait l'inspection de la maison de Dickson. 274

Armstrong à Dickson, 28 avril 1813. Lettre de convention à l'effet de louer la maison de Dickson pour une caserne. 276

31 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 98). Recommande l'achat de bâtisses construites par Muirhead sur la réserve militaire de Chippawa. Le procureur général prétend que le droit à ces bâtisses n'est pas absolu, mais que c'est un droit en équité; Muirhead ayant laissé quatre enfants orphelins, il insiste à ce que la somme demandée pour les bâtisses soit payée à titre de compensation pour eux. 278

Inclus. D'Arcy Boulton à Wilson, 16 mars 1817. Opinion du conseil que les représentants de Muirhead n'ont pas un titre légal, quoiqu'ils

1817. aient un titre équitable, à être payés pour les bâtisses érigées à Chippawa. Page 280

1er avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 99)). Transmet un rapport sur la proposition de Considine pour la navigation entre Montréal et LaChine, qui n'a pas de chance de succès. L'importance du canal LaChine ; si un ingénieur civil y était envoyé, n'a pas de doute que la législature voterait £25,000 additionnels. Si le gouvernement abandonne l'entreprise, le canal sera sans doute construit par des particuliers au moyen de souscriptions par actions. 281

Inclus. Romilly à Henderson, I. R., 21 mars. Rapport sur le plan de Considine, qui peut être utile là où la distance est courte, mais ne peut être comparé à l'utilité d'un canal. 284

8 avril. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 102). Transmet mémoire de Foucher demandant l'institution d'un tribunal chargé de prendre connaissance des accusations portées contre lui. Il ne lui a pas été accordé un congé pour se rendre à Londres, parce que le Conseil législatif sera sans aucun doute chargé de faire son procès au Canada. Les frais ruineux qu'occasionnerait à Foucher un procès à Londres. 295

Inclus. Mémoire de Foucher (en français). 297

8 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 103). Transmet un document dans lequel Reinhardt confesse qu'il a tué un employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Proclamation annonçant une récompense pour l'arrestation des complices. Appelle l'attention sur la déposition de Pritchard, qui rend compte de ce qui s'est passé à la Rivière-Rouge depuis le commencement des troubles jusqu'au mois d'août dernier. 303

Inclus. Déposition (en français) d'Hubert Faille. 305

Confession (en français) de Reinhardt. 317

Déclaration sous serment de John Pritchard. 330

(Un compte rendu minutieux des événements arrivés à la Rivière-Rouge depuis le commencement des troubles.)

10 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 104). Une loi fiscale établissant un impôt de 2½ pour 100 sur toutes les importations, d'Angleterre et de l'étranger, est sur le point de prendre fin, et la législature veut la continuer. Vu l'impôt dont les marchandises britanniques sont frappées, il se trouve empêché de la sanctionner ; elle avait précédemment été admise comme mesure de guerre, mais elle a été si avantageuse et si peu onéreuse que son abandon serait regrettable. Une loi de ce genre a longtemps existé dans la Nouvelle-Ecosse, et il est tellement convaincu de ses avantages qu'il espère recevoir instruction de la sanctionner. 371

10 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst. L'évêque catholique romain désire vivement une réponse à sa communication du 15 mai 1812, dont un double est aujourd'hui transmis. Importance de conserver l'influence de l'évêque et du clergé, mais il y a des obstacles, attendu que l'évêque relève uniquement de Rome, en contravention de l'Acte de 1774 et des instructions royales. Cependant on n'a pas donné suite à ces dernières, et on ne le pourrait pas sans créer des mécontentements dans le pays sans aliéner les affections du clergé catholique romain. 373

Inclus. Mémoire (en français) de l'évêque catholique romain de Québec, demandant d'être reconnu civilement comme évêque. Panet à être reconnu comme coadjuteur. Autres privilèges demandés par l'évêque. 376

14 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 106). Partage l'opinion de l'ingénieur commandant sur l'à-propos d'acheter un lot de terrain qui nuit aux défenses de Québec. Transmet plan. 388

Le major Henderson à Addison, 14 avril. Recommande l'achat d'un lot sur la rue des Carrières, Québec. 390

Plan du lot. 390*a*

14 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 107). Reçu des dépêches qui méritent attention. 391

1817.
21 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (confidentielle). Remerciements pour avoir envoyé une expression aussi nette de ses sentiments sur la situation politique de la province, et que si l'Assemblée produit de nouvelles accusations contre le juge en chef, toute facilité doit être donnée pour une enquête. Aucune tentative n'a été faite pour détacher Stuart du parti auquel il est lié. Pour en finir avec le manque de confiance dont le Conseil exécutif est l'objet, il propose que le président de l'Assemblée soit un député; toutefois, il ne fait que le suggérer. Page 392

P.S.---Comme une fonction en loi ne peut être offerte à Stuart, il demande qu'un solliciteur général soit envoyé. 395

21 avril, Québec. Le même au même (n° 108). A reçu des dépêches et instructions au sujet du licenciement du 104e régiment, et de l'établissement des officiers et soldats qui pourraient désirer rester au Canada ou dans une des autres provinces. On est à prendre des mesures pour le réduire le 24 mai, et des concessions devront être données à ceux qui désirent s'établir; on devra leur donner deux mois de solde à leur arrivée à destination et faire des arrangements pour des rations pendant un an. Des ordres devront aussi être donnés pour l'achat d'instruments aratoires. 396

22 avril, Québec. Le même au même (n° 109). A appris qu'une lettre de Gore au sujet du département des affaires indiennes avait été reçue par lui (Bathurst). S'il ne consultait que ses propres sentiments, il recommanderait que le contrôle de ce département fût remis au gouverneur civil, car c'est la plus embarrassante de toutes les attributions dévolues au commandant militaire; cependant, il ne pourrait consciencieusement faire rapport que le commandant des troupes n'est pas le plus apte à remplir la charge s'il continue à fournir les approvisionnements des magasins du roi et à payer le département. L'inopportunité que le gonverneur civil ait le contrôle indépendant des munitions du roi; s'il l'a, comment le commandant pourra-t-il régler ses estimations? Nouvelles objections aux propositions de Gore. 398

23 avril, Québec, Le même au même (personnel). Est certain que Sa Seigneurie sent l'insuffisance des troupes présentement en garnison au Canada. Il s'efforcera de faire les services avec la faible portion de troupes attribuées à ces fins. 402

23 avril, Québec. Le même au même (n° 110). A reçu instructions de déplacer les personnes accusées par Selkirk et qui doivent subir leur procès en Angleterre. Transmet un rapport du Conseil exécutif exposant les obstacles qui s'y opposent.

Inclus. Rapport du Conseil exécutif sur les instructions de transférer les personnes ci-dessous pour procès. 406

GOUVERNEUR SIR J. C. SHERBROOKE, 1817.

Q. 144.

3 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 111). Suivant instructions reçues, il a ordonné l'embarquement du 103e au lieu du 76e. Ne sait pas quand attendre le 2—60e, qu'on lui dit être composé d'étrangers sur lesquels il n'y a pas de rapport favorable. Le 76e régiment est très faible. Va s'adresser aux gardes à cheval pour faire envoyer tous les détachements. 2

5 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 112). A reçu ordre d'organiser la milice pour combler la réduction des troupes régulières; son désappointement en voyant l'état de la milice. La loi qui la régissait a pris fin, et la loi actuelle n'est que provisoire. Une loi provisoire peut-elle annuler la loi permanente édictée sous l'administration de Dorchester, ou ne vient-elle pas en vigueur lorsque la loi provisoire expire. A communiqué avec Gore

1817.

au sujet de l'état de la milice du Haut-Canada, et lui donnera tout le concours possible. Page 4

5 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst(n° 113A). Dépêches reçues ; a, suivant instructions, lancé une proclamation aux compagnies du Nord-Ouest et de la Baie-d'Hudson, leur enjoignant de s'abstenir d'actes d'hostilité, de rendre mutuellement les propriétés capturées, et de rétablir la liberté de commerce avec les Indiens. Pour mettre ces injonctions à effet, il a de nouveau envoyé des commissaires spéciaux aux territoires indiens, il a écrit à Selkirk pour lui faire connaître sa détermination d'exécuter ses instructions. L'accusation portée contre Selkirk doit être instruite dans le Haut-Canada; a envoyé copie de sa dépêche à Gore. Comment les commissaires doivent procéder, et les pouvoirs dont ils sont revêtus. 8

6 mai, Québec. Le même au même (n° 114A). Remise à Felton de terrains qui avaient été concédées à Loring et d'autres en dépit des réclamations de Felton. Consentement empressé de Loring à rendre les terrains. 13

Incluse. Felton à Cochran, 21 avril. Disculpe Loring de l'imputation d'avoir essayé d'empiéter sur ses droits (à M. Felton) et ceux de ses associés. Le danger, toutefois, du précédent créé par cette affaire. 15

8 mai, Québec. Sherbrooke à Goulburn. A reçu des mains du capitaine Stuart la lettre du 25 février, dont il a transmis une copie à Gore en lui recommandant de s'occuper de Stuart. 7

17 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 113B). La froideur de la milice vient de ce qu'on a négligé d'envoyer aux corps les drapeaux qui les distinguaient. Recommande que les drapeaux soient envoyés pour être tendus dans les églises paroissiales des bataillons, ce qui produirait une impression favorable. 11

20 mai, Québec. Le même au même (n° 114B). La question de reprendre les terres tenues en seigneurie par Caldwell et de les concéder de nouveau en franc et commun soccage entraîne le paiement du droit de quint donné à la province par Dorchester. La question pourrait être soumise aux magistrats. 17

20 mai, Québec. Le même au même. Arrivée du major Hamilton Smith, se disant chargé d'une mission confidentielle aux Etats-Unis. Il lui a avancé de l'argent à même sa bourse particulière (à Sherbrooke). 19

20 mai, Québec. Le même au même (n° 115). A reçu le projet de loi concernant le commerce avec les Etats-Unis ; ses avantages et ses dangers. Dans les bills qui doivent être abrogés il y avait des règlements pour les bureaux de douanes établis sur la frontière et auxquels le présent bill ne pourvoit pas. Un des buts du bill était de neutraliser l'effet du canal proposé par New-York entre le lac Ontario et l'Hudson, de façon à détourner le commerce non seulement des territoires américains, mais du Haut-Canada. La nécessité d'étudier les mesures à prendre en vue du canal proposé.

Incluses. Copie de l'Acte à l'effet de réglementer le commerce entre la province du Bas-Canada et les Etats-Unis d'Amérique par terre ou par navigation intérieure. 25

Pétition des habitants de Montréal en faveur du bill. 30

21 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst. (n° 116). Dépêches reçues. 35

23 mai, Québec. Le même au même (n° 117). Reçu le nouveau sceau, qui a déjà servi ; l'ancien doit être renvoyé. 36

23 mai, Québec. Le même au même (n° 118). A reçu une circulaire pour un état des officiers employés dans la colonie. 37

23 mai, Québec. Le même au même (n° 119). A renvoyé à Norton le rapport de Gore sur la proposition de faire administrer les affaires indiennes par le gouverneur civil. Transmet les observations de Norton sur le sujet. 38

Incluse. Norton à Addison, 8 mai. Observations sur la lettre de Gore à Bathurst concernant les affaires indiennes. Les changements judicieux

1817.

qui ont été opérés. Les plaintes de Gore n'ont pas de raison. Histoire des transactions avec les sauvages. La lettre se termine comme suit: "Nous avons beaucoup à craindre si la direction et le contrôle des affaires civiles retournent au gouverneur civil." Page 40

31 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 120). Le 104e licencié à Montréal le 24. Envoie une liste à ceux qui ont l'intention de devenir colons dans le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Les derniers ont été envoyés sur des navires à voiles à Halifax et Saint-Jean; ils seront nourris durant la traversée et recevront deux mois de solde en arrivant. Ceux à destination d'Angleterre devront être envoyés lorsque l'occasion se présentera. 51

Inclus. Mémoire faisant connaître comment il a été disposé du 104e régiment. 53

31 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 121). Gore étant sur le point de partir en congé, le Conseil du haut Canada pense que le gouvernement devrait être administré par un officier militaire supérieur. Il croit ceci incompatible avec ses instructions, et il prendra des mesures pour que le major général Widdington n'intervienne pas dans l'administration, car les instructions ne mettent pas de côté en termes spéciaux celles d'avril 1812. Demande l'opinion de Sa Seigneurie. 54

3 juin, Québec. Le même au même (n° 122). Outre les deux mois de solde qui doivent être accordés aux soldats du 104e régiment qui vont à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, il a donné instructions qu'ils reçoivent leur solde entière jusqu'à leur débarquement. 56

4 juin, Québec. Le même au même (n° 123). Dépêches reçues. 58

7 juin, Québec. Le même au même (n° 124). MacDonell, un surintendant civil de la colonie Rideau, a été demis et censuré pour avoir fait un marché d'argent pour un lot de terre dans cet établissement. Fait rapport que les déclarations du major Robertson, du 8e régiment, sont vraies, et que ses services paraissent lui donner droit à une concession de terre.

7 juin, Québec. Le même au même. A reçu une lettre des mains de Marshall, qui est sur le point d'entrer dans les fonctions de solliciteur général, et dont il s'occupera beaucoup. 61

10 juin, Québec. Le même au même (n° 125). Titres des projets de lois qui ont été réservés; raisons pour lesquelles ils ont été réservés. 62

10 juin, Québec. Le même au même (n° 126). Envoie une amplication des actes passés durant la dernière session et des copies manuscrites des actes. 64

Incluse. Liste des actes passés. 65

12 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 127). Conformément au rapport du Conseil, il va émettre une allocation de £90 sterling au recteur de Québec pour loyer de maison. Tel qu'autorisé, il va faire faire des réparations à la cathédrale de Québec. 73

12 juin, Québec. Le même au même (n° 128). Marshall, le solliciteur général, est arrivé et a prêté serment d'office. Il va résider à Québec, ainsi que recommandé par le Conseil et les juges, au lieu de Montréal. 75

Incluse. Sewell à Sherbrooke, 10 juin. C'est l'opinion du Conseil que le solliciteur général doit résider à Québec. 77

12 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 129). Transmet copie d'un rapport du Conseil sur la pétition de la veuve du juge de Bonne à l'effet d'obtenir une pension, recommandant de faire quelque chose, sans cependant que ce soit une pension. Demande l'autorisation de lui donner une concession de 2,000 acres.

Inclus. Le rapport ci-dessus. 79

14 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 130). A ordonné aux sous-inspecteurs de bois de faire un rapport sur la coupe du pin dans la province; si elle existe, il a ordonné de la faire cesser. 81

1817.

Inclus. Man à Cochran, 21 février. A accordé dans le district inférieur de Gaspé et dans le Nouveau-Brunswick, des permis de couper pour usage particulier du pin qui n'est pas propre à réserve pour la marine. Il ne connaît pas d'abus auxquels la coupe de pin donne maintenant lien ; il y en a eu mais ils ont été supprimés.

Pyke à Cochran, 23 décembre 1816. Au sujet de la coupe de pin, il n'y a pas eu d'abus au Nouveau-Brunswick depuis qu'il est devenu sous-inspecteur. Les seuls permis de coupe ont été ceux accordés aux entrepreneurs pour approvisionner la marine. 84

23 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). A accordé un congé à Richardson, un membre du Conseil. Recommande que ce congé soit prolongé, s'il le demande. 87

27 juin, Québec. Le même au même (n° 131). Envoie une liste des personnes qui se trouvent sans emploi par suite du transfert des provisions et présents pour les Sauvages au département du garde-magasin général.

Incluse. Liste en question. 89

30 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 132). A acheté à une vente par le shérif le lot de terre mentionné dans sa dépêche n° 106, pour £1,170, somme jugée raisonnable. 90

4 juillet, Québec. Le même au même (n° 133). Arrivée du commissaire général Wood, qui doit prendre charge à partir du 24 du mois prochain. 91

8 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 134). Ne peut obtenir aucun renseignement précis au sujet des réclamations de M. Bill, tandis qu'il était aide-constructeur dans le Haut-Canada. Tous les rapports parlent de lui comme d'un homme très respectable et très digne. 92

15 juillet, Québec. Le même à Goulburn (particulier). Présente le lieutenant-colonel Nichol. 152

15 juillet, Québec. Le même à Bathurst (n° 135). Après recherches faites, il constate que la conduite et les services du lieutenant-colonel Nichol, sous-adjudant général de la milice, sont tels qu'il (Sherbrooke) doit en justice transmettre son mémoire et recommander sa demande. 94

Annexée, une note de Bathurst à Nichol, à l'effet que tout ce qu'il (Bathurst) peut faire est de transmettre son mémoire (de Nichol) à la Trésorerie, avec la recommandation de Sherbrooke. 96

Mémoire de Nichol. 97

Myers à Sherbrooke, 3 juillet. Rend témoignage au zèle et aux efforts de Nichol pendant la dernière guerre. 100

Harvey à Sherbrooke, 3 juillet. Pareil témoignage à Nichol, mais avec plus de détails sur ses services. 102

Myers à Nichol, 25 novembre 1813. Une lettre amicale exprimant son appréciation des services de Nichol. 105

Myers à Nichol, 26 octobre 1816. Une autre lettre amicale. 107

Myers à Nichol, 28 décembre 1816. Espère qu'en arrivant en Angleterre ses réclamations recevront attention. 109

Note de Sherbrooke à Nichol, envoyant des rapports de Myers et d'Harvey, et des projets de lettres qui doivent être écrites à Bathurst, afin qu'il puisse ajouter à la lettre. 111

Rapport collectif par Myers et Harvey, décembre 1816, en faveur de Nichol. 112

Autres documents relatifs aux services de Nichol. 116-145

17 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 136). Arrivée de soldats licenciés, dans le dénûment, avec leurs femmes et enfants. Ils ont été pourvus de provisions et envoyés dans la colonie. L'inopportunité d'envoyer de pareilles gens, dont plusieurs, à cause de l'âge et d'infirmités, ne peuvent gagner leur vie. Lorsque des soldats ont été licenciés en Canada, il a toujours encouragé ceux qui avaient des métiers ou qui pouvaient travailler, à y rester, rejetant les autres. Espère que des ordres seront donnés pour

1187.

empêcher d'envoyer, avec des concessions de terres, des soldats licenciés qui ne conviennent pas au pays. Page 146

18 juillet, Québec. Le même au même (n° 137). A donné des ordres pour que les marins qui ont servi pendant trois ans sur les lacs reçoivent des terres aux mêmes conditions que les soldats. 149

Incluse. Gore à sir Robert Hall, 30 juin. On n'hésitera pas à accorder 100 acres aux marins, mais il faut recevoir des ordres avant de faire ces concessions gratuites. Les terres entre Burlington et la Grande-Rivière appartiennent aux Indiens, et elles ne peuvent être achetées de nouveau sans des ordres formels. 151

19 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 138). A renvoyé l'ancien sceau de la province par M. Stokes, commandant de la *Prévoyante.* 153

19 juillet, Québec. Le même au même (n° 139). A reçu de Selkirk une lettre accusant réception de plusieurs lettres qui expriment satisfaction au sujet de la nomination des commissaires, et qui va ordonner à ceux qui sont restés à Fort-William de leur livrer le poste. Rapport de Coltman à l'effet que Reinhardt a été arrêté et est en prison à Montréal. Mouvements de Fletcher et de Coltman. Les commissaires apprennent que Selkirk a rendu Fort-William, dont la Compagnie du Nord-Ouest a repris possession. Des individus armés sont arrivés et ont été arrêtés par Fletcher; la correspondance qui s'en est suivie a été soumise au Conseil, qui juge qu'il n'y a pas nécessité de donner de nouvelles instructions aux commissaires. 154

25 juillet. Québec. Le même au même (n° 142). La nouvelle que la gratification d'entrée en campagne a été discontinuée a produit des inconvénients, car il en avait dépensé une partie avant d'apprendre qu'elle n'était plus donnée. Croit que ses agents se sont trop hâtés d'ajouter foi à la nouvelle, car la gratification avait été payée à lord Combermere lors de sa nomination au poste de commandant des Iles sous le Vent. 166

31 juillet, Québec, Le même au même (n° 140). Envoie une estimation des travaux à être exécutés par les Ingénieurs Royaux dans les provinces du Haut et du Bas-Canada. 161

Incluses. Estimation. 161*a*

Note dans l'estimation. 162

1er août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 141). Enverra, aux questions posées, des réponses qui, croit-il, dissiperont les impressions défavorables. A transmis aux commissaires copie des instructions données par la Compagnie de la Baie-d'Hudson à son gouverneur et à d'autres fonctionnaires d'aider les commissaires. A hâte d'apprendre d'autres nouvelles des commissaires. 163

6 août, Québec. Le même au même (séparément). A accordé à Mure, membre du Conseil exécutif, un congé de six mois. 165

7 août, Québec. Le même au même (n° 143). Transmet un mémoire de de Boucherville, et il en recommanderait la conclusion n'était l'état des finances. 168

Inclus. Mémoire. 169

10 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 144). Transmet copies de dépêches des commissaires envoyés aux territoires indiens. 174

Inclus. W. B. Coltman à Sherbrooke, 2 juillet. Compte rendu de sa mission dans le territoire indien. 175

Fletcher à Sherbrooke, 22 juillet. A déjà fait rapport de ses actions jusqu'au moment de son départ de Sainte-Marie avec le détachement du 70e régiment sous les ordres du lieutenant Austin. Ses actes subséquents. 183

Selkirk à Coltman et Fletcher, 28 juin. A reçu proclamation et, en conséquence, rend le fort de la baie de la Rivière et les pelleteries qu'il contenait. Se plaint de l'interprétation donnée à la proclamation par la Compagnie du Nord-Ouest. 190

1817.

15 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 145). Relativement à la lettre 136, fait rapport que quelques-uns des soldats du 103e qui désiraient rester et s'établir ici n'en ont pas obtenu la permission, l'ordre portant le renvoi de tous; à ceux qui sont aptes à devenir colons il pourrait être accordé un billet de retour au Canada. Page 198

19 août, Québec. Le même au même (n° 146). Explique la nature de la demande du Haut-Canada pour une division des attributions, la cause du retard dans le règlement. Détails sur les différentes réclamations. 200

20 août, Québec. Le même au même (n° 148). Fait rapport sur la condition des colonies de Rideau et de Drummondville. Outre l'arrivée de soldats déjà signalée, d'autres sont arrivés depuis et ont été pourvus; des billets d'établissement ont été donnés à 1,077 colons, soldats et autres, et des émigrants arrivent tous les jours, dénués de moyens pour la plupart. Quelques-uns sont allés aux Etats-Unis, tentés par les agents spéculateurs. Appelle l'attention sur les représentations qu'il a faites au sujet des secours dont les émigrants ont besoin; sans aide les pauvres émigrants ne pourront jamais s'établir. Craint beaucoup l'hiver, alors qu'il lui faudra les secourir ou en voir plusieurs mourir de misère 212

21 août, Québec. Le même au même (n° 147). Dépêches reçues. 211

23 août, Québec. Le même au même (n° 149). Transmet une requête de Joseph Seghars, marin, demandant une concession de terrain aux mêmes conditions que celles qui sont accordées aux soldats. Il juge y avoir droit, mais aimerait à savoir ce qui en est de la distribution des rations, pour se guider dans ses demandes futures. 217

Incluse. Requête de Joseph Seghars, exposant ses services et demandant des rations pour lui-même et sa femme.. 219

25 août, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 150). Transmet pétition du D. A. commissaire général Stanton, appuyée par le commissaire général Robinson. 221

Incluse. Pétition de Stanton, exposant ses services et demandant une nouvelle concession de terrain. 222

GOUVERNEUR J. C. SHERBROOKE, 1817.

Q. 145.

2 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 151). Suivant instructions, a choisi un agent pour prendre part aux travaux des commissaires, en vertu des articles 6 et 7 du traité de Gand. Le choix s'est arrêté sur John Hale. Demande des instructions quant aux attributions. Dans l'intervalle a demandé à Chipman, du Nouveau-Brunswick, une copie de sa commission, etc., afin que Hale puisse s'en servir comme modèle pour la sienne. Les commissaires surveillent l'arpentage de la ligne frontière en amont de Saint-Régis, et Hale a reçu instruction de se joindre à eux. Page 2

4 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 152). M. Roux, supérieur du séminaire de Montréal, a demandé la permission de faire venir dans la province quatre jeunes prêtres de France pour remplacer d'autres qui sont devenus vieux et infirmes. La mesure est approuvée par l'évêque catholique romain, qui ne peut préparer assez de jeunes Canadiens pour remplir les vacances. Ne peut y voir d'objection, si un choix judicieux est fait. 4

Réponse proposée (pas de date). N'est pas disposé à contrecarrer le désir de M. Roux d'obtenir de jeunes prêtres de France, mais il n'autorise aucune nomination à l'étranger sans la recommandation du Dr Poynter, le vicaire apostolique. 6

5 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 153). Transmet rapport et détail estimatif d'un canal entre le haut de Lachine et Montréal. 7

Inclus. Détail estimatif de la section d'aval du canal proposé de Montréal à Sainte-Marie (magasin de marine). 8

1816.

Détail estimatif d'un canal entre le haut de Lachine à Montréal.

Page 10

Détail estimatif de la section allant du Marché-à-Foin au Saint-Laurent par la Petite-Rivière. 13

Rapport sur le canal proposé entre Montréal et Lachine. 15

Carte géographique du canal. 19*a*

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 154). Encore des projets de lettres patentes pour la nomination de commissaires pour les écoles de fondation royale dans le Bas Canada. Demande que les noms soient remplis dans leur ordre, car déjà il y a querelle au sujet de la préséance entre le juge en chef et l'évêque de Québec. L'évêque catholique romain a décliné positivement, comme en fait foi sa lettre incluse. 20

Inclus. Projet de lettre patente. 22

L'évêque catholique romain de Québec à Sherbrooke (en français), 19 octobre 1816. Ne peut accepter une place dans la corporation du collège à Montréal, car d'après le testament du fondateur elle doit être protestante. 26

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 158). Transmet rapport du Conseil exécutif concernant le procès de personnes accusées de crimes commis dans le territoire indien. 49

Inclus. Rapport. 50

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 156). Il croit que Hale, nommé agent des commissaires en vertu du traité de Gand, devrait l'être sous le grand sceau de la province. A écrit à Bagot sur le sujet. 28

Inclus. Sherbrooke à Bagot, 13 septembre. Concernant la nomination de Hale comme agent des commissaires de la frontière, et quel document en forme est nécessaire. 30

13 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 157). Transmet copies de lettres des commissaires au territoire indien et de Selkirk. 32

Inclus. Coltman à Sherbrooke, 15 juillet. Après des oppositions et des retards, Selkirk a enfin consenti à livrer la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest aux Fourches de la rivière Rouge; ceci a été en partie mis à effet. Les deux parties ont convenu de signer un ordre qui sera transmis par le territoire indien pour l'exécution de la proclamation. Les dispositions pacifiques de Selkirk telles que démontrées par ses actions et surtout par le fait qu'il a laissé passer sans encombre une très importante cargaison à bord des canots d'Athabasca, au moment où l'on apprenait que des violences étaient commises sur les serviteurs de la Baie-d'Hudson, dans le pays même d'où venaient les canots. La nécessité d'établir une troupe pour maintenir l'ordre. Sur ce point, il transmet des lettres de Selkirk, et recommande qu'un petit corps des troupes du roi soit laissé afin de préserver la paix; ce pays constituerait un contrôle sur les colons et une défense contre les indigènes. Retiendra M. Muir avec un détachement; des provisions seront fournies pour l'hiver par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les circonstances atténuantes au sujet de la conduite de Selkirk et de celle du sergent. 33

Fletcher à Sherbrooke, 31 juillet. Envoie des lettres apportées par Simon McGillivray, dont le canot s'est brisé dans les rapides. Smith, qui avait rempli les fonctions de sous-shérif, a été libéré sous caution par Coltman, après un rigoureux emprisonnement de douze jours à Fort-Douglas. Transmet l'avis envoyé par les deux compagnies, ordonnant une restitution mutuelle de toutes les propriétés saisies par l'une ou l'autre. Le protêt de Selkirk, à la fin, indique l'opinion qu'il a de ses achats à Fort-William et au Lac-la-Pluie. Envoie des documents du gouverneur Vincent qui font voir les notions que la Compagnie de la Baie-d'Hudson professe sur la nature et l'étendue de sa charte. Arrivée de Shaw et de McGillivray, qui annoncent qu'une bande de Sioux est arrivée aux fourches de la rivière Rouge en déclarant qu'elle est l'avant-garde

1817.

d'un corps très nombreux qui vient à l'invitation de Selkirk. MM. Shaw et McGillivray craignent des conséquences graves à leur arrivée. Il se prépare à rejoindre Coltman. Page 38

Selkirk à Coltman, 15 juillet. A appris le projet de constituer une troupe armée pour préserver la paix, etc., projet qui répond à ses désirs; il partage l'opinion que c'est l'établissement le plus favorable à l'exécution de ce projet, mais il s'oppose à l'expulsion du régiment de Meuron d'un poste quelconque. Il en connaît la raison, mais les accusations qui l'ont fait naître ne sont pas fondées et ont été propagées par la Compagnie du Nord-Ouest. Ni lui ni les officiers du régiment de Meuron n'avaient l'intention de résister aux mandats, et comme leur sûreté personnelle est garantie, ils iront subir leur procès à Sandwich ou à York, si leurs accusateurs vont jusque-là; il doute qu'ils en aient l'intention, leur but étant de mettre des obstacles aux affaires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le malheureux état de la loi dans les territoires, qui fait qu'un accusé est obligé d'aller à 1,000 milles pour répondre à l'accusation. La terrible conséquence de cet état de choses si les messieurs mentionnés dans les mandats étaient obligés d'aller tout de suite à leur procès, car la bonne conduite des anciennes troupes suisses est due à leur confiance dans les officiers sous lesquels elles ont servi à l'armée, et s'ils étaient absents, l'hostilité de la Compagnie du Nord-Ouest pourrait amener une insurrection. Il a une preuve de cette hostilité contre la colonie de la Rivière-Rouge, pas suffisante pour constituer une preuve légale, mais assez pour démontrer la nécessité de prendre des précautions. Il espère donc qu'un des messieurs au moins de l'ancien régiment de Meuron sera laissé en autorité pendant que les autres se rendront avec lui (Selkirk) dans le Haut-Canada, et il demande que ce soit le capitaine Mattey qui reste. Renouvelle sa demande d'une troupe militaire. 41

14 septembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 55). Dépêches reçues. 27

17 septembre, Québec. Le même au même (séparément). A avancé en tout £250 au major Hamilton Smith, qui a reçu ordre de retourner en Angleterre, mais ne désire pas être reconnu comme officier britannique. 52

10 octobre, Québec. Le même au même (séparément). Demande à être relevé de ses fonctions pour cause de mauvaise santé, dont il donne des détails. 57

10 octobre, Québec. Le même au prince régent. Demande à être relevé de ses fonctions pour cause de mauvaise santé. 60

10 octobre, Québec. Le même à Torrens (particulier). Au sujet de sa demande d'être relevé de ses fonctions pour cause de mauvaise santé. Maladie de Myers. 63

11 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 159). Transmet minute du Conseil exécutif sur la demande de 12,000 acres par Young, membre du Conseil. A lui-même, à sa femme et à quatre enfants, 12,000 acres chacun seront données, et 4,800 autres acres sont recommandées. 53

Inclus. Rapport. 55

14 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (confidentielle). Demande que l'émission du *mandamus* élevant l'évêque catholique romain de Québec au Conseil législatif soit retardée jusqu'à la réception d'une dépêche qu'il (Sherbrooke) prépare. 66

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 61). Transmet copie d'une lettre de Coltman. Comme l'hiver approche, il attend Coltman; Fletcher est arrivé. 69

Inclus. Coltman à Sherbrooke, 8 août. Rapport additionnel de ses actions à la Rivière-Rouge. 70

23 octobre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 160). Dépêches reçues; le renseignement demandé sera envoyé aussitôt qu'il aura été obtenu. 68

23 octobre, Québec. Le même au même (n° 162). Transmet copie d'une lettre du juge en chef sur la reconnaissance de l'évêque catholique romain de Québec et d'un acte de Lewell qui l'appelle au Conseil législatif. Il croit que Mgr

1817.

Plessis aura des objections à la rédaction de cet acte, et il a chargé un ami de l'évêque, un homme de profession, de préparer un acte qui lève les scrupules de Mgr Plessis; en transmet une copie marquée B; quoique désireux de voir l'évêque catholique romain reconnu d'une façon plus formelle, il voit des obstacles dans le chemin. Page 78

Inclus. Le juge en chef Sewell à Sherbrooke, 21 octobre. Désigne les obstacles qui s'opposent à la nomination de Mgr Plessis au Conseil législatif par le titre d'évêque catholique romain de Québec, car ce serait reconnaître la suprématie du Pape dans les possessions britanniques. (La question est longuement débattue.) 80

Formule recommandée par Sewell pour appeler l'évêque au Conseil législatif. 89

Document marqué B mentionné dans la lettre. 92

1er novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 163). Transmet pétition d'un émigrant irlandais, John Mackay, demandant passage de sept de ses enfants d'Irlande. 94

Inclus. Pétition. 95

Noms et lieu de résidence des enfants de Mackay. 96

6 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 164). Vu le nombre croissant, l'état embrouillé et l'importance des comptes publics, recommandation a été faite de constituer trois membres du Conseil en une commission dont le président doit recevoir un traitement suffisant pour lui permettre de consacrer tout son temps à l'affaire. Sur cette recommandation, la commission a été nommée. Young, président, avec un traitement de £100 par trimestre. La mesure n'est que provisoire, en attendant que la décision de Bathurst soit connue. 97

Inclus. Rapport du conseil sur l'examen des comptes publics. 99

7 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 165). Transmet pétition du député assistant commissaire général Clarke demandant une concession de terrain dans la colonie Rideau. Ses services en aidant de pauvres émigrants à se rendre dans la colonie. 102

Inclus. Charles A. Clarke à Sherbrooke, 27 octobre. Demande une concession de terrain dans la colonie Rideau. 104

15 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 166). Transmet rapport du Conseil recommandant une concession de 1,200 acres chacun à madame Panet et ses enfants, sujet à la décision du gouvernement de Sa Majesté. 106

Inclus. Le rapport. 107

16 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 167). Transmet mémoire de l'évêque catholique romain de Québec pour la création d'une corporation devant administrer le collège de Nicolet. Les avantages d'encourager la diffusion des sciences. Recommande que la prière de la pétition soit accordée. 109

Inclus. Le mémoire (en français). 111

16 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 168). Suivant le désir de Sa Seigneurie, envoie le compte du marquis Michel Chartier de Lotbinière qui, il (Sherbrooke) l'espère, donnera satisfaction au marquis d'Osmond. Parle élogieusement de M. Lotbinière, qui a présenté l'exposé. 116

Inclus. Exposé (en français) de feu le marquis Chartier de Lotbinière et de sa famille, dont il est le seul représentant. 118

Documents relatifs au marquis de Lotbinière. 125-130

16 novembre. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 169). Transmet rapport du Conseil recommandant une pension de £20 par année à la veuve du geôlier. Comme la liste des pensions provinciales est remplie, il demande l'autorisation d'accorder la pension à même les fonds généraux de la province. 131

Inclus. Le rapport. 132

16 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 170). Envoie réquisition pour papeterie, suivant instructions. 134

Incluse. Réquisition. 135

1817.
22 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 171). Accuse réception de dépêches. Page 137

22 novembre, Québec. Le même au même (particulier). Est reconnaissant de la lettre du 8 septembre. La nouvelle qu'il désirait partir pour raison de mauvaise santé sera confirmée par sa lettre du 10 octobre, par laquelle il démissionne à cause d'une longue maladie. 139

25 novembre, Québec. Le même au même (n° 173). Le commissaire général a reçu ordre de payer les pensionnaires de Chelsea et de Kilmainham, ce qui va alléger leur misère. Il n'y a pas d'objections aux pensionnaires comme colons, sauf dans le cas de ceux qui sont trop vieux et infirmes. 142

Incluse. Sherbrooke au secrétaire de la guerre, 27 octobre, représentant l'état de dénûment des pensionnaires au Canada, parce qu'il n'a pas été pris de mesures pour leur paye. 144

26 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 175). A reçu dépêche autorisant le changement de lots de la réserve du clergé dans Drummond, pour permettre l'établissement rapproché des soldats du 104e régiment ; les avantages d'un voisinage compact pour les colons, et un changement dans le tracé des réserves de la Couronne et du clergé adoucirait leurs misères. Pour remédier aux embarras causés aux colons travaillants par l'absence prolongée de quelques tenanciers, il a décidé de redonner ces terres à bail après un espace de temps raisonnable. Une étendue de moins de 100 acres ne constituerait pas un encouragement suffisant pour un homme qui a une nombreuse famille. Préparatifs nécessaires pour la réception d'émigrants ; à-propos de changer la présente disposition des réserves de la Couronne et du clergé. Cette année il est arrivé 5,000 émigrants, dont quelques-uns, autorisés à obtenir des terres, avaient laissé ceux qui n'étaient pas munis de cette autorisation participer aux terres avec leurs compagnons de route. Ils arrivent prévenus en faveur du Haut-Canada, et comme ils sont sans ressources, il est impossible de les établir dans la lointaine colonie de Rideau. A réussi à placer environ 150 familles d'émigrants près d'une colonie établie. Les réserves du clergé mises à sa disposition se trouvent très loin, en sorte que les terres sont souvent refusées par les émigrants. Les mauvais effets du système par lequel des habitants prennent possession des meilleures terres au détriment de ceux qui veulent se faire colons. Administration satisfaisante par le département de la colonisation ; le tort essuyé par le service a été expliqué dans les lettres incluses. La correspondance échangée avec le gouvernement du Haut-Canada a été si désagréable et les requêtes ont eu si peu de succès qu'il désire voir le contrôle absolu des colonies militaires rester entre les mains du commandant des troupes, et les lettres patentes de concessions de terres émises par le gouvernement du Haut-Canada, lorsque les certificats nécessaires auront été donnés par les officiers militaires. 149

Incluse. Sherbrooke à l'administrateur du Haut-Canada, 27 août, sur l'établissement d'émigrants. 155

Sherbrooke à l'administrateur, 25 novembre. Autre communication sur le même sujet. 158

Samuel Smith, administrateur, à Sherbrooke, 20 octobre. Le rapport de l'arpenteur en chef était si général qu'il ne pouvait pas être soumis au Conseil. Déduction faite des terres de la colonie Rideau réservées aux militaires, il restait, au 31 juillet, 132,623 acres des réserves de la Couronne dans les townships pour l'établissement des soldats réformés et des émigrants européens. Craint de ne pouvoir proposer une loi mettant à effet le rejet des demandes de terres de la Couronne laissées intactes. Les réclamations du Conseil ne seront probablement pas abandonnées. Autres renseignements au sujet des établissements. 162

Le même au même, 29 octobre. A reçu, mais ne peut soumettre au Conseil, les renseignements spécifiques au sujet des réserves de la Couronne. 166

1817.
27 novembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 174). Sa satisfaction de pouvoir annoncer le retour de Coltman des territoires indiens après avoir rétabli la tranquillité et recueilli une masse de renseignements. Un rapport complet n'est pas encore prêt; le rapport partiel établit que les deux parties ont respecté la proclamation, des copies de laquelle ont été expédiées aux postes les plus éloignés. Il n'a pas été commis d'autres violences, et la première irritation a été calmée. Quelques-uns de ceux qui ont été mis en accusation à Montréal se sont livrés pour subir leur procès; parmi eux se trouvent Grant et Cadotte, accusés de participation au meurtre de Keveney. Selkirk et les officiers de l'ancien régiment de de Meuron admis à caution et attendus à Montréal. Coltman s'offre de retourner à Montréal, dans l'espoir de calmer l'animosité des deux parties.
Page 146

28 novembre, Québec. Le même au même (n° 176). Outre les noms mentionnés dans sa lettre du 6 janvier, il recommande aujourd'hui celui de Louis Gugy pour le Conseil. 169.

5 décembre, Québec. Le même au même (n° 177). Les émigrants anglais établis dans les colonies militaires ont demandé la remise de l'argent déposé entre les mains du capitaine Young, principal agent de transport à Deptford. Pareille demande a été produite par des émigrants d'Ecosse pour des dépôts à être remboursés en deux ans si les conditions d'établissement étaient remplies. Elles l'ont été d'une manière satisfaisante. 170
Liste des noms. 171

17 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 178). En conséquence de représentations faites à l'effet que les témoins se trouvent dans le Haut-Canada, et pour d'autre raisons, a pris des mesures pour transférer au Haut-Canada des personnes accusées de délit dans les territoires indiens. 172

19 décembre, Québec. Le même au même (n° 178). A prié Marshall, solliciteur général, de résider à Québec; l'insuffisance de son traitement a motivé la recommandation de l'employer aux affaires criminelles des tribunaux. Transmet un rapport du Conseil à ce sujet. 174
Inclus. Rapport. 176

25 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (séparément). Envoie une liste des habitants de la colonie jouissant d'un revenu annuel de £1,000, qui veulent bien contribuer au service public. A retardé de transmettre cette liste, dans l'espoir d'y ajouter. 178
Incluse. Liste. 180

29 décembre, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 179). L'arrivée de trois colons d'Irlande par voie des Etats-Unis dans des conditions de dénuement exceptionnelle l'a fait dévier des instructions, et leur accorder, non seulement des terres, mais encore leurs frais de traversée et des provisions. 181

Bureaux publics, 1817.

Q. 146.

1817.
3 janvier, Bloomsbury Square. Shepherd à Goulburn. Désire qu'on lui fixe un moment où il pourra se rendre auprès de Bathurst. 146

9 janvier, Dublin. Gregory au même. Ordre avait été donné de fournir au greffier du Conseil privé une liste des passagers partant par des navires étrangers, avant que ceux-ci mettent à la voile. Depuis il a été d'usage de soumettre pareillement la liste des passagers à destination des colonies. 263

16 janvier. Shepherd à Bathurst. Observations sur la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 1. Que Selkirk, agissant en qualité de magistrat, n'abandonne pas par l'émission d'un mandat la réclamation de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au territoire dans lequel on a prétendu que le crime

1817.

avait été commis. 2. Que l'Acte de 1774 reconnaît la Compagnie de la Baie-d'Hudson et fixe une frontière. Page 147

18 janvier, Brighton. Arrêtés du conseil nommant W. Smith membre honoraire du Conseil exécutif. 49

Même date, nommant Antoine Louis Juchereau Duchesnay membre du Conseil exécutif. 51

Même date, nommant James Irvine membre du Conseil exécutif. 53

Même date, John Richardson au même poste. 55

22 janvier, Lincoln's Inn. Shepherd à Bathurst. Fait rapport, et donne comme opinion d'avocat, qu'il n'y a pas d'objection légale à une nouvelle concession en franc et commun soccage des terres remises en vertu d'une tenure féodale. 150

24 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Au sujet du pilote et de quatre apprentis de Québec emportés par une grosse mer et naufragés entre Douvres et Folkstone. Ordre est donné de leur fournir un billet de passage et des rations depuis la date de leur pétition. 183

25 janvier, Amirauté. Lords de l'amirauté à Bathurst. Proposent de diminuer les dépenses en désarmant les navires des lacs au lieu de les armer, mais désire que la question soit soumise au prince régent. 3

29 janvier, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Durant les mois de novembre, décembre, janvier et février, les paquebots à destination d'Amérique ne font pas escale à Halifax. Les instruments mathématiques adressés à lord Dalhousie à Halifax seront-ils envoyés par le paquebot de février à New-York, ou attendront-ils le transport direct de mars ? 278

31 janviee, Trésorie. Lushington au même. Est-il nécessaire de transporter, à frais immenses, les munitions d'artillerie dans le Haut-Canada ? Elles pourraient rester à Québec et être déplacées quand l'occasion s'en présenterait. 184

4 février, Affaires étrangères. Hamilton au même. Envoie copie d'une dépêche de Castlereagh à Bagot concernant la réduction des troupes navales des deux nations sur les lacs. 79

Incluse. Castlereagh à Bagot, 4 février. Le gouvernement a décidé de confirmer par stipulation spéciale la proposition de Monroe au sujet de la réduction des troupes navales sur les lacs. Si le gouvernement des Etats-Unis tient encore à la proposition faite par Monroe, il (Bagot) est autorisé à échanger des notes pour la sanctionner. 80

5 février, Dublin. J. B. Littlehales à Goulburn. Concernant les arrangements proposés pour payer en Canada les pensionnaires de Chelsea et de Kilmainham. 264

5 février, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet copie d'une dépêche envoyée à Sherbrooke au sujet des 76e et 103e régiments. 29

Incluse. Torrens à Sherbrooke, 4 février. Le 106e régiment doit être envoyé en Angleterre, au lieu du 76e. 30

7 février, Artillerie. Crew à Goulburn. Demande a été faite au conseil de transport pour le transport d'artillerie et de munitions à Québec. 177

14 février, Trésorerie. Harrison au même. Suggère qu'un service (apparemment celui de Thomson) soit payé à même les fonds du service secret. 185

Goulburn à Harrison, 31 janvier. Bathurst recommande que £250 soient payés à M. Thomson, un citoyen des Etats-Unis, pour aider des officiers britanniques à s'échapper de la prison, mais que son nom soit gardé secret. 186

15 février. Amirauté. Barrow à Goulburn. Au sujet des frais de transport d'artillerie et de munitions aux lacs; elles pourraient rester en dépôt à Québec et être expédiées quand l'occasion s'en présenterait. 4

15 février, Trésorerie. Lushington au même. Avant de prendre décision, il sera nécessaire d'envoyer une liste de toutes les personnes qui se trouveront sans emploi par suite du transport des approvisionnements indiens au département du garde-magasin général. 188

20 février, Affaires étrangères. Hamilton au même. Transmet extrait d'une dépêche de Bagot, ministre à Washington, à l'effet que le général Bernard, ancien A. D. C. de Bonaparte, a été nommé ingénieur en chef des Etats-Unis. 82

1817.

Incluse. Bagot à Castlereagh, 7 janvier. Annonce la nomination de Bernard, qui inspecte en ce moment les fortifications sur la frontière septentrionale. Page 83

21 février, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. On demandera l'opinion du conseil de Chelsea sur le plan proposé de payer les pensionnaires en Canada. 242

24 février, Artillerie. Chapman à Goulburn. Le grand maître de l'artillerie a sanctionné l'addition d'un trompette et d'un maréchal ferrant aux conducteurs de l'artillerie royale pour le Canada. 178

25 février. Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une lettre et de son contenu de Stratford Canning sur le sujet de l'émigration de Suisse aux colonies américaines. 84

Incluses. Stratford Canning à Castlereagh, février.—La surabondance de population a d'abord porté les Suisses à prendre du service chez les princes étrangers, et subséquemment les manufacturiers ont fourni de l'emploi. L'insuccès des deux entreprises a provoqué l'émigration, et la stagnation du commerce en a porté plusieurs à passer en France, d'autres dans le nord de l'Europe, mais le plus grand nombre sont allés en Hollande s'embarquer pour les Etats-Unis ; plusieurs de ces derniers ont dû s'arrêter, n'ayant pas les moyens d'aller plus loin ; quelques-uns sont retournés en Suisse. De ceux qui sont allés aux Etats-Unis, plusieurs ont été obligés de s'engager à travailler pendant la traversée et après le débarquement, ou en d'autres mots de se faire esclaves pendant un temps plus ou moins long. Transmet formule du contrat passé à cet effet. Le désir d'émigrer est si répandu que le gouvernement suisse a publié un avertissement contre le danger de s'embarquer sans moyens suffisants dans une entreprise aussi hasardeuse, bien que le gouvernement suisse ne soit pas opposé au principe de l'émigration et soit disposé à guider le mouvement, mais non à le réprimer. Si le gouvernement de Sa Majesté juge compatible avec la politique coloniale de recevoir les émigrants suisses dans les colonies de l'Amérique Britannique du Nord, une proposition à cet effet serait acceptée par plusieurs avec gratitude, et la plupart des gouvernements suisses, si non tous, donneraient toutes les facilités possibles pour son exécution. Description des émigrants attendus et arrangements à prendre pour les secourir. 85

Formule de contrat conclu pour le passage d'émigrants à Philadelphie. 96

Canning à Hamilton, 14 février. Signale la dépêche à Castlereagh concernant l'émigration suisse. 100

1er mars, Doctor's Commons. Christopher Robinson à Bathurst. Donne opinion d'avocat sur le pouvoir de constituer des vicaires généraux dans le Haut et le Bas-Canada, et sur l'effet de cette nomination. 158

4 mars, Trésorerie. Lushington à Goulburn. S'accorde avec Bathurst quant aux réductions à faire dans le département des colons. page 189

5 mars, Whitehall. Lack au même. Rapporte acte pour la continuation de la mise en force de l'acte relatif aux élections contestées. 57

10 mars, Gardes à cheval. Torrens au même. Demande qu'il soit pourvu au transport de détachements des 37e et 62e régiments au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. 31

14 mars, Bureau de la guerre. Merry au même. Envoie documents relatifs à la demande de P. Ryan, enseigne de la 10e d'infanterie, pour une paye pour le temps qu'il occupait une charge dans la milice canadienne, et demande l'opinion de Bathurst. 343

Inclus. Mémoire de P. Ryan. 244

Certificat annexé. 246

Autres papiers. 247, 248

1817.
14 mars. Comptoir de la Baie-d'Hudson. Joseph Berens à Bathurst. Aidera à assurer l'étendue de territoire sous la juridiction que réclame la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La nature du message envoyé par le comité à Selkirk expliquée à Bathurst. Les transactions avec la Compagnie du Nord-Ouest ont eu lieu avant que Selkirk quitte Montréal. Le comité ne peut accepter aucune part de la responsabilité à laquelle Goulburn fait allusion. Page 266

14 mars, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Tonnage requis pour le transport de détachements pour l'Amérique du Nord. 32

18 mars, Gardes à cheval. Le même au même. Transmet copie d'une lettre de Sherbrooke avec ses raisons pour avoir retenu le 76e régiment au Canada. 33

Incluse. Sherwood à Torrens, 12 février. Vu la non-arrivée du 2-60e à Québec, il a retenu le 76e. Si celui-ci doit rester une autre année il faudra envoyer des habillements. 34

22 mars, Bureau du transport. Baker à Goulburn. Relativement à l'ordre de vaisseaux pour le transport du 76e au Canada, demande si cet ordre a été contremandé et si d'autres troupes doivent être amenées à la place du 76e. 238

22 mars, Trésorerie. Lushington au même. Sur la recommandation de Sherbrooke, Rolette sera placé à la demi-solde au taux de cinq chelins par jour. 190

22 mars, Amirauté. Barrow au même. Transmet copie d'une lettre du contre-amiral Griffith concernant une somme d'argent payée à Jackson, du *Niger*, pour le passage de Sherbrooke, chargée à Griffith. Si une allocation était accordée à Sherbrooke, elle devrait être payée à Griffith. 5

Incluse. Griffith à Barrow, 10 février. A reçu la lettre lui imputant la somme de £146 5s. 0d., payée à Jackson pour le passage de Sherbrooke. A remis le montant et demande que les avances soient acquittées. 7

27 mars, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Demande une lettre d'introduction à sir John Sherbrooke pour Marshall, se rendant comme procureur général. 191

29 mars. Trésorerie. Lushington au même. L'ordonnateur en chef Wood succédera à l'ordonnateur en chef Robinson en Canada; demande qu'avis de la nomination soit donné. 192

2 avril, Trésorerie. Le même au même. Transmet comptes de Campbell quant aux dépenses pour les colons, et demande si les montants qui y sont portés ont été sanctionnés. 193

4 avril, Gardes à cheval. Torrens au même. Le 2-60e a reçu ordre de quitter le poste des îles sous le Vent pour le Canada depuis plus de douze mois, mais n'est pas parti. S'il faut des navires pour le transport de ces troupes, demande qu'il y soit pourvu 35

20 avril, Trésorerie. Lushington au même. Si les personnes chargées de placer les colons peuvent sans autre assistance avancer des provisions en détail, elles pourront le faire. Si non, les avances de provisions en détail devront continuer à être faites par l'intendance. 194

21 avril Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de Canning soumise à la considération de Bathurst. 102

Projet de réponse. La saison est trop avancée pour permettre aux Suisses de commencer leurs opérations avec chance de succès. Il serait utile de s'assurer avant l'année suivante jusqu'à quel point le gouvernement suisse voudrait y participer. 103

Canning à Castlereagh, 8 avril. A communiqué au président la dépêche faisant voir que le gouvernement britannique n'avait pas d'objection au principe de l'émigration, quoique incapable alors d'y donner effet. Il semble y avoir une disposition à venir en aide au sujet du canton de Berne, mais de ne prendre aucune mesure à ce sujet sans plus ample information. Demande s'il pourrait recevoir des renseignements quant aux endroits à être établis, etc., pour les communiquer, d'une manière non officielle, le nombre de ceux qui vont ailleurs le porte à croire qu'il y en a peu qui viendraient au Canada, à moins que des personnes ayant

1817.

des capitaux viendraient s'y établir. Il a été dit que le gouvernement du canton de Berne pourrait être porté à encourager des gens de haute respectabilité et possédant des capitaux à entrer dans une telle entreprise. Il fait des observations sur les moyens qu'il (Canning) a pris pour amener la question sur le tapis. Page 105

29 avril, Whitehall. Lack à Goulburn. Le comité du Conseil privé sur le commerce n'ayant pas vu la correspondance, ne peut exprimer d'opinion sur les observations de Caldwell quant au commerce entre le Canada et les Etats-Unis. 59

1er mai, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Envoie copie des instructions adressées aux gouverneurs et autres à leur emploi, par suite de la commission nommée par Sherbrooke. Les directeurs de la compagnie croient que la Couronne a donné tout pouvoir, dans l'étendue du territoire qui leur est accordé par la charte, aux gouverneurs et au conseil, mais leur anxiété à faciliter les recherches les a portés à émettre l'ordre qui sera envoyé par le prochain paquebot. 269

Inclus. Lettre à Sherbrooke avec copie de l'ordre aux gouverneurs et aux officiers dans l'Amérique du Nord de prêter leur concours aux commissaires, qui auraient le pouvoir sans cet ordre des gouverneurs de la compagnie, mais qui l'envoient parce qu'ils désirent la coopération des officiers. 271

Ordre. "A tous les gouverneurs et autres ayant autorité dans les limites du territoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson." 272

5 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet comptes et papiers relatifs au placement d'argents pour Drummond, pour l'opinion de Bathurst. 195

6 mai, Affaires étrangères. Hamilton au même. Envoie copie de la correspondance avec les ministres américains concernant les pêcheries, pour que Bathurst puisse donner des ordres aux commandants sur la côte. 110

Incluses. Note de la part d'Adams que les négociations avec Bagot n'ont pas obtenu le but désiré. Le secrétaire d'Etat espère que l'ordre de ne pas troubler les pêcheurs américains durant la saison sera renouvelé. 111

Une autre copie plus complète. 112

Castlereagh à Adams, 7 mai. Ses négociations avec Bagot n'ayant pas réussi, les règlements concernant les pêcheries suspendus par Bagot sont revenus en vigueur, et on éprouve quelque hésitation à les suspendre de nouveau ; mais pour faire voir sa bonne volonté, le prince régent va accéder à la demande du gouvernement des Etats-Unis, et des ordres seront envoyés pour suspendre les règlements durant la saison prochaine pour donner occasion d'en venir à un arrangement amical. 114

12 mai. Amirauté. Barrow à Goulburn. Un mot a été envoyé aux officiers des escadrons stationnés dans l'Amérique du Nord de suivre les instructions contenues dans la lettre de Bathurst. 8

13 mai, Trésorerie. Lushington au même. Envoie état à l'usage des commissaires de l'audition des sommes dépensées en Amérique par les ordres des officiers commandants, afin d'obtenir un rapport de Bathurst, si les comptes étaient satisfaisants. 196

13 mai, Affaires étrangères. Cooke à Goulburn. Quelque agent a-t-il été nommé pour agir avec les commissaires, en vertu des articles 6 et 7 du traité de Gand ? Une lettre particulière de Bagot dit qu'il n'y a pas eu de nomination. 117

14 mai, Whitehall. Lack au même. Transmet lettre incluse pour la considération de Bathurst. 60

Inclus. Buckle, président de la Société des Propriétaires de Navires, 9 mai. Observations sur la proposition d'augmenter les droits sur le bois de service des colonies britanniques proportionnellement à l'augmentation sur le bois étranger, avec tableaux comparatifs du coût du fret, des droits, etc., sur les différentes classes de bois. 61

1817.

14 mai, Artillerie. L'équipage à Goulburn. Comme les lieutenants Frost et Brown ne se trouvaient jamais sur le rôle de l'artillerie, ils ne pouvaient y être inscrits pour recevoir la demi-solde. Page 199

16 mai, Bureau de la Marine. Bureau de marine au même. Les 25 invalides externes (*out pensionners*) pour le Canada pourront s'embarquer dans quatre jours à Woolwich sur le *Maria*. 237

17 mai, Trésorerie. Lushington au même. Soumet à l'opinion de Bathurst deux lettres de la part de Sherbrooke relativement aux augmentations dans l'établissement militaire. 197

19 mai, Bureau de la marine. Bureau de la marine au même. Les révérends R. Hammond et Sutton Moore pourront être gratifiés d'un passage à bord du *Maria*. 239

20 mai. Collège des armes. Nayler au même. Envoie permis royal pour lady Prevost, avec état des honoraires. 274

20 mai, Artillerie. Chapman au même. Le lieutenant-colonel Durnford a été en Angleterre pendant quelques mois, et maintenant a probablement fait voile pour Québec. 180

20 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst. La question relative aux terres tenues en seigneurie et leur concession de nouveau en franc et commun soccage ne se soulève pas quant au pouvoir de les concéder de nouveau, mais bien quant à l'abolition qui va s'en suivre du *droit de quint* garanti à la province par Dorchester, et si ce ne serait pas une violation de cette garantie. 156

31 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Comment les invalides (*pensioners*) de Chelsea et de Kilmainham, les pensionnaires à demi-solde et les veuves, etc., peuvent être payés en Canada. 198

Inclus. Harrison à l'ordonnateur en chef Robinson. Arrangements à être faits pour le paiement des pensionnaires à demi-solde, etc., par suite de l'abolition du bureau de payeur au Canada. 201

3 juin, Pall Mall. Mann à Goulburn. Il y a toute raison de croire que Durnford a fait voile pour Québec. 181

10 juin, York. Joseph Wells à Napier. Dit quelle est sa position, et demande ses services. 219

11 juin, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Transmet copie d'une lettre de l'agent du bureau des postes à New-York, qui dit comment les dépêches envoyées à Sherbrooke ont été expédiées. 275

Incluse. J. W. Moore à Freeling. Comment les dépêches ont été expédiées à Sherbrooke. 276

11 juin, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet correspondance avec le vice-amiral Milne concernant la participation des Américains dans les pêcheries. 118

Inclus. Milne à Croker, 6 mai. A reçu et envoie copie de lettre de Bagot concernant les pêcheries, avec copie de la réponse, etc. 119

Bagot à l'officier commandant au poste d'Halifax, 10 janvier. Le traité de pêche rejeté par le gouvernement des Etats-Unis. Les règlements qui seront appliqués aux pêcheurs américains trouvés à faire la pêche dans les eaux britanniques. 120

Milne à Bagot, 6 mai. Des ordres ont été donnés de saisir les pêcheurs des Etats-Unis qui seront trouvés faisant la pêche dans les eaux britanniques. Ces pêcheurs ont visité les havres et les creeks sur la côte, maltraitant et insultant les habitants. Les vaisseaux qui empiéteront seront mis en vente, excepté quand ils auront été obligés de chercher refuge. Avis des mesures à être adoptées devrait être envoyé aux Etats-Unis afin de conserver la bonne entente, et empêcher des dépenses d'argent à gréer des vaisseaux pour les pêcheries. 121

12 juin. Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Transmet correspondance concernant la réduction des forces navales sur les lacs. 123

Inclus. Bagot à Castlereagh, 5 mai. Fait rapport de l'entente relativement à la réduction des forces navales sur les lacs, qui devra durer

1817.

jusqu'à ce qu'un avis de six mois soit donné pour que telle entente soit annulée. Page 124

Notes officielles de l'entente: celles par Rush. 127

Par Bagot. 129

13 juin, Bureau de la marine. Bureau de la marine à Goulburn. Thomas B. Farelham a demandé un passage sur le *Montréal*. Bathurst a-t-il quelques objections ? 240

17 juin, Affaires étrangères. Hamilton au même. Transmet note de la part du marquis d'Osmond pour information concernant le marquis Michel Chartier de Lotbinière. 131

20 juin, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Concernant pensionnaires à être payés en Canada. 250

Harrison au secrétaire de la guerre, 24 mai. Transmet minute du Trésor quant aux pensions à être payées en Canada. 251

Minute. 292

23 juin, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Envoie lettre de Sherbrooke concernant un achat de terre à Québec, sur lequel on demande l'opinion de Bathurst. 203

25 juin, Gardes à cheval. Torrens au même. Le commandant des forces ne peut recommander qu'une autre date que celle qu'elle porte ne peut être substituée à la commission du colonel Plenderleath. 36

— juin, Affaires étrangères. Hamilton au même. Demande papiers concernant les règlements pour les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. 132

5 juillet, Whitehall. Lack au même. Le comité du commerce ne fera aucune objection à la demande de continuer l'imposition d'un droit de deux et demi pour cent sur les marchandises importées dans le Bas-Canada, mais il semble désirable que la disposition proposée, qui imposerait un double droit sur les marchandises importées par des marchands qui n'ont pas résidé dans la province pendant six mois antérieurement à l'importation, ne soit pas dans l'acte. 71

5 juillet, Bureau de la guerre. Merry au même. Le cas de madame Connolly n'est pas un cas pour lequel on doive accorder du secours à même le fonds à la disposition du secrétaire de la guerre. 255

7 juillet. Projet de lettre à Sherbrooke. Bathurst doit refuser d'exprimer toute opinion sur l'acte pour réglementer le commerce entre le Canada et les Etats-Unis, jusqu'à ce qu'il puisse soumettre au gouvernement les considérations commerciales et politiques à ce sujet. 75

15 juillet. Amirauté. Croker à Goulburn. A reçu une demande de John Robinson, un simple soldat de marine, pour une paye durant le temps qu'il a été prisonnier de guerre en Amérique, et pour compensation de la perte de ses effets lorsque le *Finch* a été capturé ; comme on ne sait rien au sujet de cet homme depuis la capture du *Finch*, il ne peut recevoir de paye que depuis qu'il a rejoint sa division. 9

15 juillet, New Street. Shepherd au même. Réquisitions devront être envoyées avec les papiers additionnels sur le cas dont il est fait rapport par la lettre du 22 janvier dernier. 161

17 juillet. Trésorerie. Lushington au même. Dans les circonstances, le Trésor sanctionnera le paiement des dépenses d'envoyer un ingénieur pour surveiller l'exécution du canal entre Montréal et Lachine. 204

17 juillet, Trésorerie. Le même au même. Le Trésor autorise Sherbrooke à payer £382 à William Dickson, de Niagara, pour dommages à sa maison pendant le temps qu'elle a été louée par le département des casernes. 205

22 juillet, Amirauté. Croker au même. Envoie correspondance concernant la conduite d'un officier anglais employé sur les lacs pour abordage et recherches sur un vaisseau américain. 10

Incluses. W. A. Baumgardt à Croker, 31 décembre 1816. A reçu copies de lettres de la part de Goulburn concernant la visite des vaisseaux américains. En rapport avec cette question, envoie copies de différents

1817.

papiers au ministre à Washington. Envoie aussi copie de l'ordre à Bourchier de s'abstenir de faire la visite des vaisseaux des Etats-Uins. Page 11

Baumgardt à Bourchier, 5 septembre 1816. Il n'émettra pas d'ordres pour aborder et visiter les vaisseaux des Etats-Unis. 13

Baumgardt à Bagot, 5 septembre. Il admet qu'en tant qu'il puisse voir Bourchier a excédé ses pouvoirs en visitant les vaisseaux américains, mais il observe que la plainte ne venait pas de la part du capitaine ou du propriétaire du vaisseau visité, mais de celle de passagers, gens apparemment anxieux d'enflammer les plus petits événements. Les Etats-Unis suivent la même règle que ce qui s'est passé quant au vaisseau dont on se plaint, un de leurs vaisseaux ayant suivi un des nôtres venant de Niagara pour rechercher des déserteurs. Le véritable but de ces rapports est de maintenir leurs prétentions sur l'île du Bois Blanc et sur Malden, ce dernier endroit étant autant un part britannique que Kingston, et si les vaisseaux des Etats-Unis avaient objection à être visités dans le port de Malden, ils avaient deux chenaux plus larges à leur disposition, où l'on ne prétend pas avoir droit de les aborder. Ces chenaux ont été inspectés par Owen, qui a descendu le chenal ouest avec la plus grande goélette. Ne connaît pas les circonstances, si ce n'est par les rapports, mais est convaincu que le rapport concernant l'emploi d'une pièce de campagne est une fabrication. Il inclut une réponse purement officielle. Les gens avec qui les Américains font affaires sont au fait des circonstances locales, et pour chaque pas que le gouvernement britannique fait en arrière, les Etats-Unis en avancent deux. 15

24 juillet, Bureau de la guerre. Lukin à Goulburn. Renvoie à la lettre d'Andrew Page, d'Edimbourg, relativement aux concessions de terrains dans l'Amérique du Nord aux soldats de l'armée employée à la conquête du Canada entre 1750 et 1760. 256

28 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Le Trésor demande l'opinion de Bathurst sur la réclamation du capitaine Stewart pour paiement des sommes dépensées au sujet des prisonniers de guerre en Amérique. 206

1er août, Sergeant's Inn S. Shepherd et R. Gifford à Bathurst. Il n'y a pas de loi qui empêche que les terres qui retombent dans le domaine de la Couronne soient reconcédées en franc et commun soccage au lieu de l'être en seigneuries, mais l'abolition du *droit de quint* assigné par Dorchester comme revenu seigneurial, sans le consentement de la législature, ou sans indemnité, serait une infraction à la garantie donnée par le gouvernement. 162

2 août, Whitehall. Lack à Goulburn. Le comité du commerce est d'opinion que l'acte pour réglementer le commerce entre le Canada et les Etats-Unis ne devrait pas être sanctionné. Exprime le désir de relations plus libres entre les deux pays, et comment cela pourrait être arrangé pour le mieux. 73

7 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Réquisition des gouverneurs de l'hôpital de Kilmainham pour règlements concernant les personnes choisies pour recevoir leur pension au Canada. 207

Incluses. Plunkett à Harrison, 9 juillet. Lettres demandant des renseignements de Kilmainham. 208

9 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Le Trésor n'aura pas d'objection à l'achat de l'île Ste-Hélène, pourvu qu'il puisse se faire à des termes justes et raisonnables. 210

12 août, Trésorerie. Mitford au même. Le Trésor demande l'opinion de Bathurst, si une traite pour £500 tirée sans l'avis de Buchanan pour envoyer des sujets britanniques en Haut-Canada doit être payée. 211

18 août, Trésorerie. Arbuthnot au même. Le Trésor ne peut admettre la réclamation des forces navales et militaires pour avoir une allocation pour propriétés détruites à Washington, vu que ce serait établir un mauvais précédent. 212

1817.

16 août, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Des approvisionnements, à l'exception de couvertures, devraient être envoyés aux colons en Canada. Sir John Sherbrooke devrait donner des ordres pour la distribution des 5,000 couvertures à être fournies par les magasins militaires. Page 213

16 août, Trésorerie. Le même au même. Envoie copies de lettres de la part de l'assistant-garde-magasin général concernant l'expédition d'articles d'approvisionnements à Gibraltar et à Québec. 214

Incluse. Barker, assistant garde-magasins général à Harrison, 8 août. Fait rapport que 5,000 grandes capotes ont été expédiées aux Canadas, tel qu'ordonné. 215

22 août, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Transmet lettre de Sherbrooke qu'il a acheté un terrain contigu aux fortifications de Québec. 216

Incluse. Sherbrooke à Harrison, 30 juin. Il a acheté la proprité en question. 217

25 août, Amirauté. Barrow à Goulburn. Transmet copie de lettre de sir Robert Hall, avec liste des matelots déchargés du service sur les lacs pour devenir soldats, aussi une autre lettre suggérant que les officiers de la marine devraient avoir les mêmes privilèges, par rapport aux terres, que les officiers de l'armée.

Incluses. Hall à Croker, 22 juillet. A recommandé que les matelots de bon caractère fussent admis à coloniser. S'est assuré de terrains entre York et le lac Huron ; d'autres matelots ont obtenu de l'emploi sur des navires de commerce sur les lacs. 22

Liste des matelots congédiés à Kingston, juillet 1817. 24

Hall à Croker, 3 août. Il recommande que les officiers de la marine aient les mêmes privilèges, par rapport aux terres, que les officiers de l'armée. 26

5 septembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Envoie lettre et contenu de la part du capitaine Payne. Ne connaît rien des réclamations du capitaine Walker (quelquefois Waller). 218

10 septembre, Bureau de la guerre. Merry au même. Le payeur Burns, des Queen's Rangers, a-t-il été exclu de la concession de terres faite aux officiers de ce régiment ? 257

17 septembre, Bureau de la guerre. Le même au même. Transmet mémoire de l'adjudant Stewart, de la milice canadienne, pour une demi-solde. Stewart a été informé que ce n'était pas du ressort du secrétaire de la guerre, et que toute demande de recommandations auxquelles ses services peuvent lui donner droit doit être faite au secrétaire pour les colonies. 258

20 septembre, Amirauté. Barrow au même. Envoie copie du contrat en vertu duquel James Pyke fournit au bureau de marine les mâts, les espars et les chevrons. 27

14 octobre, Gardes à cheval. Torrens au même. Envoie correspondance au sujet des officiers et des hommes qui désirent s'établir au Canada; demande s'ils peuvent être envoyés immédiatement. 37

Incluses. Torrens à l'officier commandant le 103e régiment. Demande un rapport quant aux officiers et aux hommes du 103e régiment qui désirent s'établir au Canada. 38

Le major Brown à Torrens, 12 octobre. Les deux seuls officiers qui sont disposés à s'en retourner au Canada sont le capitaine Bowie et lui-même. Beaucoup d'officiers des plus hauts grades avaient eu l'intention de rester, mais comme le régiment avait reçu ordre de s'en retourner, sans aucune réserve, Sherbrooke ne semblait pas autorisé à donner suite à leurs nombreuses sollicitations. Environ une centaine de sous-officiers et de soldats ont donné leurs noms. 39

Sherbrooke à Torrens, 17 août (extrait). Concernant les officiers et les hommes du 103e qui désirent s'établir au Canada. 40

16 octobre, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Envoie copie de dépêche de Canning et autre correspondance concernant l'émigration des sujets suisses. 133

1817.

Canning à Castlereagh. Mesures qu'il a prises pour s'assurer des sentiments des députés concernant l'émigration suisse à l'Amérique Britannique du Nord. A reçu lettre de M. de Wyss, un des bourgmestres de Zurich, pour renseignements, sans lesquels aucune promesse ne peut être faite aux émigrants ; envoie copie de lettre pour indiquer les sujets de renseignements voulus ; espère que lui, Canning, pourra obtenir les renseignements en détail. Page 134

De Wyss à Canning, 21 août (en français). Demande des renseignements quant aux endroits où il serait permis aux Suisses de s'établir, quelle aide le gouvernement britannique leur accorderait pour les amener à leur destination, et les avantages et secours qu'ils recevraient à leurs établissements. Il suppose que leur passage serait payé, comme cela a été fait pour les Ecossais et les Irlandais. Il n'a pas de doute que non seulement des fermiers et de robustes artisans seraient reçus dans les nouveaux établissements, mais aussi des familles entières, voyant qu'il n'y a pas d'autre mode d'émigration qui convienne à la Suisse. Ce n'est qu'après avoir reçu ces renseignements que lui et ses collègues peuvent espérer de pouvoir engager le gouvernement à favoriser l'émigration et la formation d'un établissement au Canada. 137

D'autres lettres sur ce sujet. 139, 140

18 octobre, Bureau de la guerre. Brown à Goulburn. James Husthwaithe, pensionnaire des *Royal Scots*, a été payé depuis que son nom a été rayé de la liste de ceux qui doivent être payés au Canada. 259

24 octobre, Gardes à cheval. Torrens au même. Envoie copie de lettre du major Browne, du 103e régiment, se rapportant aux hommes de ce corps qui désirent retourner au Canada, et demande si quelque décision a été prise. 42

Inclus. Browne à Torrens, 21 octobre. Les hommes qui désirent retourner au Canada veulent savoir si le gouvernement leur fournira leur passage pour y aller. 43

24 octobre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Des médailles commémoratives de la capture de Détroit doivent être frappées pour le colonel Matt Elliott, le lieut.-col. Robt. Nichol et le lieut.-col. John McDonnell. Il ne peut être donné d'ordre pour en faire frapper une pour le lieut.-col. Thomas Clark sur une recommandation générale, vu que les médaillles étant pour des actions spécifiques, en donner une à Clark causerait de la confusion. 44

28 octobre, Whitehall. Buller au même. Relativement à la plainte quant au retard apporté au règlement des droits entre le Haut et le Bas-Canada, espère que le comité du Conseil privé croit que d'après les arrangements faits récemment il n'y aura plus de motif de désagrément. 76

1er novembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Pelly à Bathurst. Cameron, un associé de la Compagnie du Nord-Ouest, a été mis à bord du *Prince of Wales*, mais par suite du décès de Semple, aucun mandat régulier n'a été émis sur lequel les cours puissent agir. Trois mises en accusation ont été trouvées contre Cameron à Montréal, et deux des témoins sont dans ce pays. Demande si un mandat d'amener de la part du Conseil privé ne devrait pas être émis pour s'assurer de la personne de Cameron à l'arrivée du *Prince of Wales*, de manière à empêcher son évasion. 279

3 novembre, Sergeant's Inn Shepherd à Gordon. Va envoyer la substance du rapport sur l'affaire Cameron. 166

Inclus. Rapport par S. Shepherd et A. Griffard, 3 novembre 1817, que l'accusation contre Cameron n'étant ni pour trahison, ni meurtre, ni homicide, le Conseil privé ne peut l'amener subir son procès en Angleterre. La cause est discutée au long. 167

S. Shepherd et R. Gifford à Bathurst, 4 novembre. Rapport au complet sur la cause de Cameron. 170

1817.

12 novembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Joseph Berens à Bathurst. Discute l'opinion des officiers en loi quant à accorder un mandat d'amener contre Cameron. Page 281

20 novembre, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Le même au même. Autre lettre concernant la mise en accusation de Cameron. 285

21 novembre, New Street. Shepherd à Goulburn (?) Demande copie du statut provincial concernant les écoles de fondation royale en Bas-Canada, avant de donner une opinion sur les lettres patentes pour syndics. 174

24 novembre, Sergeant's Inn S. Shepherd et Gifford. Le projet de lettres patentes pour la nomination de syndics pour les écoles de fondation royale en Bas-Canada, est suffisant pour l'objet en vue. 175

27 novembre, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Demande l'opinion de Bathurst sur la réclamation de Stewart, et que si elle est accordée, ne devrait-elle pas être plutôt chargée au revenu colonial qu'aux dépenses extraordinaires de l'armée. 224

29 novembre, Bureau de la guerre. Merry au même. Quel était l'emploi et le salaire du receveur des colons à Drummondville, le lieutenant Hobden, des Voltigeurs canadiens, qui demande une demi-solde pour le temps qu'il a occupé cet emploi. 260

3 décembre, Affaires étrangères. Hamilton à Goulburn. Envoie perquisition pour le chargé d'affaires français concernant un prêtre français, Robin, que l'on dit avoir émigré au Canada en 1793. 142

Incluse. Le comte Caraman à Castlereagh, 1er décembre. Demande renseignements concernant Robin, un prêtre français, de qui aucune lettre n'a été reçue depuis 1794, alors qu'il était dans le voisinage de Montréal. 143

13 décembre, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Envoie demande de Moses Budd, ci-devant soldat dans le 89e, pour un supplément de provisions, sa réquisition d'être admis comme pensionnaire externe de Chelsea étant inadmissible. 45

Inclus. Mémoire de Moses Budd. 46

17 décembre, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. Relativement aux soldats du 103e qui se proposent d'aller s'établir au Canada, est-il probable qu'aucun de ceux faisant partie du corps qui est allé en Irlande obtienne un passage pour le Canada. 261

24 décembre, Affaires étrangères. Joseph Plante, jeune, au même. Envoie compte du consul à New-York, des sommes dépensées pour expédier les sujets britanniques aux colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et demande que l'on s'adresse au Trésor pour faire payer la traite tirée pour la balance. 144

27 décembre. Trésorerie. Harrison au même. Transmet, pour avoir l'opinion de Bathurst, les papiers relatifs aux dépenses d'argent par Prevost pour service secret; de sorte que Sa Seigneurie consente à ce que ces sommes soient portées dans les comptes. 225

27 décembre, Trésorerie. Le même au même. Rapport du naufrage de l'*Ann of Swansea*, avec 10 passagers pour Québec, reçu avec lettre d'avis d'une traite tirée pour £500 à compte de la subsistance des personnes naufragées, pour laquelle le Trésor a fait émettre une traite à être envoyée au consul. Bathurst devra s'entendre avec Castlereagh pour ce qu'il y aura à faire des passagers naufragés. 226

Inclus. Affaires étrangères à Harrison, concernant les passagers naufragés. 227

Read, consul général pour les Açores, fait rapport du naufrage de l'*Ann of Swansea;* envoie une liste des passagers. 228

Liste. 232

31 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Le Trésor veut avoir l'opinion de Bathurst s'il serait convenable de payer la traite tirée par Buchanan pour la balance des dépenses à envoyer 1,630 sujets britanniques en détresse aux colonies, et demande les comptes et pièces justificatives qui peuvent avoir été envoyés par Buchanan. 235

DIVERS, 1817.

Q. 147-1 ; Q. 147-2.

1817.

(Q. 147–1 est paginé de 1 à 266 ; Q. 147–2, de 267 à 529.)

2 janvier, Londres. E. Macdonell à Bathurst. Croit qu'il peut donner des renseignements importants concernant le système de la milice et de la défense du Canada, si on le favorise d'une entrevue, ou de la permission de déposer devant Sa Seigneurie un petit mémoire sur le sujet. 367

4 janvier, Kingston. Le général Wilson à Goulburn En outre de la remise du salaire civil, croit que l'allocation militaire aussi tirée avant le départ de sir Gordon Drummond devrait aussi être remise, mais Sherbrooke ne veut émettre aucun ordre à ce sujet. 521

7 janvier. Mémoire pour un ministre à Argenteuil, indiquant le salaire souscrit pour son support. 3

Minute de l'*Associated Presbytery* d'Edimbourg approuvant le mémoire, et demandant au *Lord Advocate*, s'il y consent, de l'envoyer aux ministres de Sa Majesté. 7

8 janvier, Londres. Thomas West à Goulburn. Comme procureur des propriétaires du *Lord Somers*, il fait rapport que les premiers hommes dont il est question dans la lettre du 7 janvier courant ont réglé avec les propriétaires, et leurs reçus peuvent être exhibés. 523

8 janvier, Albany House. W. Osgoode à——Se plaint qu'étant le seul qui ait fait le travail pour lequel six personnes vont être rémunérées, il ait été exclu de la réumnération. 430

Une prétendue opinion d'un " Professeur of Worlly Morals ", sur le cas. 431

8 janvier, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Les navires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ne sont pas arrivés, par lesquels on aurait pu recevoir de plus amples nouvelles des attaques faites sur l'établissement de la Rivière-Rouge et sur la mort de Semple. Des déclarations assermentées ont cependant été reçues d'un particulier, faisant voir qu'on avait recommencé le système des vieilles hostilités, et que la Compagnie de la Baie-d'Hudson avait fait tout en son pouvoir pour en prévenir le gouvernement et sollicité sa protection. Demande une opinion sur l'étendue de la juridiction, afin d'aider la compagnie, et que les mesures nécessaires soient prises pour protéger la vie et la propriété. 165

Inclus. Affidavits et autres documents relatifs aux affaires de la Rivière-Rouge, savoir ;

Pierre Christologue Pambrun. 168
John Burke. 176
Michael Heden. 188
Copie d'un subpœna. 199

9 janvier, Limerick. Considine à Goulburn. A préparé un plan pour obvier à la nécessité de creuser un canal de Montréal à Lachine, qu'il va soumettre à Bathurst. 83

9 janvier, Limerick. Le même au même. Envoie plans pour faire avancer des bateaux à l'encontre d'un fort courant. Si on veut en faire l'essai, s'offre de conduire l'entreprise. 84

Inclus. Plan pour faire avancer des bateaux ouverts contre un fort courant d'eau. 85

(Pour un rapport contraire, *voir* capit. Romilly, I.C., vol. 39 de série C des archives, p. 3.)

10 janvier. W. Grant à Bathurst. Transmet mémoire de Mme Lynd, veuve d'un vieux collègue officier. 157

Inclus. Mémoire de Mme Lynd pour renouveler bail. 360

11 janvier, Boston. Skinner à Bathurst (personnelle). Envoie dépêche de Sherbrooke. Demande confirmation pour le vice-consulat, dont il a rempli la charge gratuitement pendant nombre d'années. Son zèle pour les intérêts de

1817.

son pays natal. Espère, maintenant que les consultats sont arrangés, d'avoir les moyens de supporter sa mère, ses sœurs et son frère.

Page 488

11 janvier, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. A laissé un état et des documents concernant la Compagnie du Nord-Ouest; regrette que les papiers soient aussi volumineux. 300

17 janvier, Londres. Thomas West au même. Envoie copies des reçus demandés. 524

Reçus de Jacques LaPierre et de Hector Ross. 525

Reçus de John B. Jesse et de Joony Toufie. 526

29 janvier, Londres. Simon McGillivray à Bathurst. Désire fortement que les accusations portées contre son frère soient examinées. Ses services au Canada; demande qu'il ne soit pas amené comme prisonnier, mais qu'il reçoive ordre de comparaître pour répondre aux accusations portées contre lui; offre cautionnement pour sa comparution à aucun montant quelconque. L'accusation d'être concerné dans le meurtre de Semple sera démontrée être absurde, et toutes les accusations criminelles ont été inventées antérieurement à la tentative de piller les propriétés de la Compagnie du Nord-Ouest et à l'interruption de leur trafic. 296

20 janvier, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. Envoie copies de mémoire imprimé avec partie de l'annexe. Lui-même, comme actionnaire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, n'a pas de connaissance ni de contrôle sur les procédés du comité; domande donc qu'on lui procure une copie de leur mémoire; la Compagnie de la Baie-d'Hudson a déjà reçu une copie du mémoire de la Compagnie du Nord-Ouest. 302

22 janvier, Londres. McTavish, Fraser et Cie et Inglis, Ellin et Cie, à Goulburn. Si tous les associés qui ont été accusés par Selkirk d'offenses criminelles étaient appelés à subir un procès, la conséquence en serait la ruine des affaires de la compagnie. Comment les différents associés étaient employés au temps de l'échauffourée Semple. Les faits seront amenés au procès de McGillivray. La culpabilité notoire de Selkirk, qui apparaît par des ordres d'employer la force afin de lui permettre d'exercer son autorité discutable. 304

23 janvier, Valenciennes. Le lieutenant Carter à Bathurst. John Thomson est le nom de l'individu qui l'a aidé ainsi que les autres prisonniers anglais, tenus en otage, à s'échapper de la prison de Worcester, Etats-Unis. 87

23 janvier, Valenciennes. Le même à Thomson. Espère qu'il ne subira pas d'inconvénient du retard à recevoir sa lettre, et que les pertes qu'il a éprouvées seront compensées. Le remercie pour sa bienveillance, etc. (Le nom est Thomson, *voir* plus bas.) 88

23 janvier, Londres. Simon McGillivray à Goulburn. Il y a eu des communications avec le comité de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais ce comité refuse de se joindre à toute demande conjointe au gouvernement. 311

27 janvier, Kingston. Le général Wilson au même. A remboursé une moitié du salaire civil pour le temps qu'il a administré le gouvernement à Québec. 527

28 janvier, Londres. William Bell à Bathurst. Déclare ses états de service et demande une allocation. 11

28 janvier, Londres. John Thompson à Goulburn. A écrit à Carteret, un des officiers dont il a favorisé l'évasion. Envoie une de ses lettres, la seule preuve qu'il puisse maintenant obtenir d'être la personne qui a rendu le service. 504

Mémoire de Thompson pour le remboursement des dépenses qu'il a faites pour la remise en liberté des officiers anglais, retenus en otage aux Etats-Unis. 506

29 janvier, Bellfonte, Laurence Bathurst à Bathurst. Est arrivé en sûreté et a trouvé la famille bien. Va suivre l'avis de Sa Seigneurie, et va s'en aller avec sa famille en Bas-Canada, mais il y a la difficulté d'emmener tant de monde, étant 32 en tout. 14

31 janvier, Londres. McTavish, Fraser et Cie, et Inglis, Ellice et Cie, à Goulburn. Envoient mémoire, embrassant des questions à être mises à exécution par des

1816.

ordres du gouvernement pour assurer la paix dans le territoire indien jusqu'à ce qu'une décision légale sur les réclamations respectives des deux compagnies ait été obtenue. Ils ne suggèrent aucune mesure concernant les personnes accusées d'offenses criminelles, mais ils renouvellent la demande que tous les associés ne reçoivent pas l'ordre d'assister au procès. Ce sera une faveur à Selkirk lui-même, en diminuant les dommages qu'il aura à rencontrer par ses poursuites non fondées. En sus des premiers renseignements, ils font maintenant rapport qu'un détachement des soldats de de Meuron a été envoyé avec un mandat pour arrêter Grant, l'associé de la Compagnie du Nord-Ouest, à Fond-du-Lac, et pour saisir les propriétés dont il a la charge. Ce fort est très avancé sur le territoire des Etats-Unis, et des citoyens américains ont des intérêts dans ces propriétés. D'autres associés à la portée de Fort-William, ont été saisis, de manière à intercepter la communication de la Compagnie du Nord-Ouest avec l'intérieur. Autres accusations contre Selkirk. Ils approuvent la nomination de commissaires par Sherbrooke, et demandent qu'une force militaire leur soit adjointe, pour que leurs décisions soient mises en vigueur, vu que si Selkirk réussit à intercepter la communication de la Compagnie du Nord-Ouest au printemps suivant, tout appel au gouvernement serait trop tard pour remédier au mal. Selkirk a tiré profit de ses procédés, qui ont été tellement outrageants qu'ils sont presque incroyables, de sorte que les précautions qui pourraient être suffisantes contre un homme raisonnable devenaient sans valeur contre un homme qui méconnaît toutes les convenances. Il est difficile de s'abstenir de caractériser la conduite de Selkirk sans s'exposer à être accusé d'exagération, si les accusations portées contre lui n'étaient pas supportées par les faits. 313

Inclus. Déposition assermentée de Robert Cowie concernant l'attaque de Fort-William. 325

Mémoire de la part des agents de la Compagnie du Nord-Ouest. 328

1er février, Clerkenwell. Henry Judder à Bathurst. Envoie un échantillon de chanvre qui a poussé près de Perth, en Canada, avec un certificat. 342

Certificat du capitaine Cartwright, daté 7 octobre 1816, de la croissance du chanvre. 344

2 février, Bath. Ross Cuthbert à Goulburn. Avait obtenu un permis de Drummond et s'était démis de sa charge de président de la cour des sessions trimestrielles et d'inspecteur de police de Québec, croyant que son absence ne serait pas compatible avec ces charges. Il demande maintenant une extension d'absence comme membre du Conseil exécutif. 90

6 février, Comptoir de la Baie-d'Hudson. Berens à Bathurst. Les gouverneurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sont prêts à prendre part dans toutes mesures propres à prévenir la répétition des outrages commis sur la rivière Rouge. Ne peuvent pas donner d'ordres à Selkirk, vu qu'il n'est pas à leur emploi et ne tient pas sa commission d'eux. La relation entre eux apparaît par la correspondance. La nature des propositions de Bathurst. 201

Liste de la correspondance, qui suit. 206

(1.) McTavish, Fraser et Cie, Inglis, Ellice et Cie, et Alexander McKenzie à Mainwaring, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 3 juin 1811. Soumet le projet d'arrangement entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 207

(2.) La Compagnie de la Baie-d'Hudson à McTavish, Fraser et Cie, etc., 26 juin 1811. Contredit l'assertion que le député du gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson aurait censuré leurs propres employés. Regrettent les hostilités survenues, quiconque soit blâmable. Les propositions de la Compagnie du Nord-Ouest sont inadmissibles, mais la base de l'arrangement suggéré à la fin de la lettre pourrait être la voie d'un arrangement satisfaisant, pourvu que l'on trouve moyen d'empêcher une autre compagnie d'occuper le terrain abandonné par la Compagnie

1817.

du Nord-Ouest ; toutes concessions que pourrait faire la Compagnie de la Baie-d'Hudson seraient valides contre elle (la Cie de la B.-d'H.), mais les concessions réciproques seraient sans valeur. Les connaissances pratiques des agents du Nord-Ouest pourront peut-être trouver un remède à cela. Page 211

(3.) McTavish, Fraser et Cie, etc., à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 4 juillet 1811. Ils ne peuvent pas voir de difficulté à tenir à l'écart une nouvelle compagnie, au cas ou un arrangement serait effectué. Doutes sur la sincérité de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ; désir de la Compagnie du Nord-Ouest de vivre en bons termes avec les négociants de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 215

(4.) Compagnie de la Baie-d'Hudson à McTavish, Fraser et Cie, etc., 24 juillet 1811. En donnant une garantie que de nouveaux compétiteurs seront tenus à l'écart, on enlèverait la plus grande difficulté à en venir à un arrangement. La détermination des limites devra être tirée de la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 219

Autres documents sur le même sujet, savoir :—

(5.) McTavish, Fraser et Cie, et à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, 6 août 1811. 223

(6) La Compagnie de la Baie-d'Hudson à McTavish, Fraser et Cie. 28 août 1811. 227

7 février Cannon Street. Ben Howard et Cie à Goulburn. Désire savoir si des mandamus ont été émis pour des sièges au Conseil législatif pour David Munro et Mathew Bell. 159

8 février, Londres. McTavish Fraser et Cie, et Inglis Ellis et Cie, à Goulburn. Nouvelles de Fort-William reçues jusqu'au 10 de novembre. Silkirk refuse de se soumettre au mandat de l'autorité civile du Haut-Canada. Capture du poste au lac La-Pluie par d'Orsennens, avec une partie du régiment de de Meuron. 331

8 février, Londres. William Bell au même. Envoie d'autres certificats, et demande aussi comment il pourra être payé des pertes qu'il a éprouvées par la retraite d'Amhurstburg. 16

10 février, Bath. Drummond à Bathurst. A reçu une réclamation de la part de Plasket, du Secrétariat d'Etat, pour £387-2s. 10d., honoraires pour sa nomination de chevalier grande-croix du Bain. Demande que, comme dans les cas analogues, les honoraires soient portés au compte des dépenses extraordinaires de l'armée. 125

11 février, Londres. T. Kregg à B. Gallina à Bathurst. Leur grand embarras occasionné par le retard de la réponse du Trésor ; ils demandent une avance qui leur permette de prendre passage pour New-York, d'où ils re rendront au Canada, leur destination. 352

Incluse. Le Trésor à Kregg et Gallina, 24 janvier. Il n'y aura pas d'occasion de faire voile pour Québec avant avril. 354

14 février, Londres. William Bell à Bathurst. Autre lettre concernant ses services après 1814, et pourquoi il ne pourrait pas aller à Amhurstburg pour faire valoir sa réclamation devant les commissaires nommés pour régler les pertes. 17

Inclus. Etat de pertes. 19

Affidavit. 20

17 février, Londres. William Bell à Goulburn. Demande que son cas soit pris en favorable considération. 21

18 février, Berners Street. Berens à Bathurst. Désire savoir si la rencontre avec lui et Pelly pourrait avoir lieu samedi plutôt qu'aujourd'hui. 22

27 février, Aberdeen. William Bell à Goulburn. Accuse réception de la réponse, envoie certificats des charpentiers, etc., qui étaient à la retraite d'Amhurstburg, et renvoie aux officiers, envoyant aussi des certificats de la part du général. 23

1817.

1er mars, Londres. J. H. Bowes Jessup à Castlereagh. Désire obtenir des renseignements concernant terrain octroyé à son grand-père, E. Jessup. Page 345

3 mars, Londres. Drummond à Bathurst. Autre lettre concernant les honoraires réclamés pour sa décoration comme chevalier, qu'il croit devoir être chargés sur le compte des dépenses extraordinaires de l'armée, comme pour les autres, dont il envoie une liste. 126

Incluse. Liste. 128

8 mars, Chester. Mémoire du major titulaire W. Robinson, énonçant ses services, et demandant une concession de terrain en Haut-Canada. 481

Incluse. Baynes à Robinson, 20 mai 1816. A profité d'une occasion favorable pour expliquer à sir Henry Torrens la nature et l'étendue de ses services au Canada. 484

13 mars, Temple. Peregrine Bingham à Bathurst. Demande une nomination à un emploi en Haut ou en Bas-Canada. 25

14 mars, Orton. Dr Stewart à Goulburn. Ira lui rendre visite le 22, ou auparavant, s'il est informé où Goulburn désire le rencontrer. 490

15 mars, Temple. Peregrine Bingham à Bathurst. Demande encore nomination à un emploi en Haut ou en Bas-Canada. 27

19 mars, St. James's. Caldwell à Goulburn. Envoie des extraits de lettres reçues de Québec sur le commerce entre le Bas-Canada et les Etats-Unis, sur l'importance duquel il s'étend. 92

Inclus. Extraits. 94-95

21 mars, Guernsey. Saumarez à Bathurst. Présente John Savery Brock, frère de feu sir Isaac Brock. Il va au Canada pour présenter réclamation à la concession de terrains faite à sa famille. Demande de pouvoir obtenir les documents nécessaires pour affirmer les droits de la famille. 491

27 mars, Académie Militaire Royale. Le colonel Mudge à Goulburn. Le cercle de répétition ne lui appartient pas (à Mudge), ni à aucune branche du service public avec laquelle il ait quelque rapport. Mais sur la réquisition qui lui en a été faite il a fourni une liste des instruments nécessaires à vérifier les frontières entre les Etats-Unis et le Haut-Canada. McGillivray devait avoir une entrevue avec sir Jessup Banks à ce sujet. 368

29 mars, Londres. McGillivray au même. Ne partira pas avant mardi, et il viendra ce jour-là chercher les dépêches pour le Canada. 370

31 mars, Londres. J. H. Bowes Jessup à Bathurst. Désire avoir des copies du titre aux terres concédées à son grand-père, E. Jessup, pour pouvoir s'assurer de la part afférant à chacun des enfants. 347

4 avril, Dublin. W. Marquis au même. Les dispositions de l'Acte l'empêchent de prendre plus de trente passagers adultes sur un vaisseau de 200 tonnes, à £4.5s. par passager, le montant ainsi payé étant insuffisant pour le gréement, les provisions, etc. Demande une licence et le droit de transporter des passagers aux taux portés à l'acte maintenant soumis. 371

4 avril, Winchester. E. B. Brenton à Goulburn. A reçu du commandant en chef une extension de son permis d'absence comme commissaire ; il demande que la même extension lui soit accordée en sa capacité civile. 29

4 avril, Bath. Drummond à Bathurst. Recommande Ross Cuthbert pour ses services méritoires. 129

8 avril, Piccadilly. Ross Cuthbert au même. Enumère ses états de service et ses qualités pour un siège sur le banc, qui lui a été promis par Craig. 97

9 avril, Pavillon. B. Bloomfield au même. Son parent, M. Bloomfield, est obligé de démissionner en Canada à cause de sa santé ; sa reconnaissance pour la bienveillance de Bathurst. 32

10 avril, Dublin. W. Marquis au même. N'a pas reçu de réponse à sa demande du 5. (4.) Suggère un changement dans l'acte au sujet des provisions que les passagers peuvent apporter. 373

10 avril, New-York. Buchanan au même. Fait rapport des mesures qu'il a prises pour envoyer des sujets britanniques au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. La

1817

politique d'envoyer des gens qui après avoir resided aux Etats-Unis ont pu apprécier les avantages de la constitution anglaise. Les ventes publiques à New-York de terres dans le Haut-Canada devraient être contrecarrées en envoyant des colons anglais. Va développer toutes les circonstances dans son rapport. Espère qu'avant longtemps ses dépenses vont cesser, des arrangements devant être pris pour que ces dépenses ne soient plus requises. Pour prévenir toute espèce d'impositions, a informé les colons que l'aide qui sera accordée par ce bureau devra être remboursée avant qu'un octroi de terrain soit fait ; cela n'a pas éloigné les colons désirables. Les arrangements qu'il a pris pour diminuer le coût du passage au Canada. A tiré £500. Page 33

11 avril, Washington. Nomination de J. T. Austin par le président des Etats-Unis, pour être agent en vertu du quatrième article du traité de Gand. 293

22 avril, Lawton. William et Thomas Barker et Joseph Moore, mémoire demandant emploi au Canada. 37

24 avril, Londres. J. Kerr à Bathurst. Renouvelle sa demande d'extension pour son congé d'absence. 355

24 avril, Carlton House. B. Bloomfield au même. Demande une situation en Bas-Canada pour son proche parent Jocelyn Waller. 39

30 avril, Bracknell. Le lieut.-col. Parry à Torrens. Ses services en arrêtant les dépréda-tions des Américains qui ont atterri du lac Erié, et lorqu'il commandait la brigade avancée à Lundy's Lane. Ses services ultérieurs sur la frontière jusqu'à ce que, par suite de la fièvre, il fut envoyé à la province inférieure, où il a encore eu un commandement jusqu'à la fin de la guerre. Il lui a été impossible, pour des causes domestiques, de rendre ses respects au commandant en chef, et de solliciter toute marque de considération que Son Altesse royale croirait devoir recommander. 443

(?) avril, Londres. Rév. James Hall. Mémoire en faveur de MM. Mell et Taylor, envoyés au Canada, pour leur nomination définitive, avec un salaire de £100 par année.

— avril. E. McDonell à Bathurst. Indique les points sur lesquels il désire exprimer ses idées touchant la défense du Canada. (1.) La topographie du Canada. (2.) L'insuffisance du système de milice actuel, et la nécessité d'un changement radical. (3.) L'insuffisance des arrangements actuels quant aux sauvages. Démonstration des raisons qui lui font croire que les autorités des Etats-Unis sont animées d'un désir de conquête ou d'absorption, ou des deux; le peuple se tient sous les armes et la vente des terres en Canada paierait les dépenses de la campagne, en outre que la conquête permettrait aux Etats-Unis de licencier leur armée. L'état des Canadas sans préparatifs, la loi de milice en Bas-Canada abrogée, et celle du Haut-Canada étant d'une méthode ancienne. Le caractère d'une guerre en raison de la nature du territoire. 375

Mémoire concernant la milice canadienne, détaillé. 386

La topographie des Canadas, avec suggestions pour l'amélioration des communications. 393 à 411

1er mai, Lawton. W. S. Kennersley à Bathurst. Une lettre affranchie par Sa Seigneurie adressée à Barker, Harding's Wood, près Lawton, est au bureau de poste. Barker est en prison sur une accusation de fraude, et son fils, impliqué dans la demande à laquelle la lettre est sans doute une réponse, sera sans doute aussi mis en accusation. Demande la permission de se servir de la lettre au procès, et voudrait avoir une copie de la demande. 357

8 mai, New-York. Buchanan au même. A discontinué l'aide en argent aux sujets anglais qui se transportent au Canada ; inclus circulaire sur le sujet. Les quantités de sujets anglais qui partent des Etats-Unis pour s'en aller en Haut-Canada, principalement avec des familles, dont plusieurs sont des artisans et des journaliers. 40

Inclus. Avis aux émigrants. 42-43

1817.
20 mai, Québec. Le capitaine Charles Hamilton Smith à Bathurst. A réussi, en se faisant passer pour un Belge en recherche de renseignements géologiques et zoologiques, à obtenir les renseignements désirés qu'on n'aurait pu obtenir autrement. Le désir des politiciens qui veulent se faire une réputation de savants. Comment il a échappé d'être adjoint à la commission des frontières. Son malaise en étant élu membre honoraire de sociétés savantes, mais son plaisir de voir que l'on ne soupçonnait pas ses véritables desseins. Son arrivée à Québec; est conseillé par Sherbrooke de demeurer sous le déguisement d'un naturaliste en voyage, vu qu'il y avait des visiteurs américains qui pourraient le reconnaître, et qui pourraient faire du bruit s'il était vu en uniforme anglais. Envoie une liste de plans et d'obervations qu'il a faites en différentes localités, et comment il les conserve à l'écart de toute observation. Page 492

27 mai, Brth. Blackwood au même. Demande que son permis d'absence du Conseil législatif soit prolongé. 44

27 mai, Montréal. Simon McGillivray à Goulburn. Envoie dépêche à Sherbrooke à son arrivée, la proclamation qui y est ordonnée a été émise et les commissaires nommés pour s'enquérir des offenses sur le territoire indien ont procédé à leur mission; 59 soldats envoyés à Fort-William pour les supporter. Preuves de la détermination de Selkirk de remplir son but au sujet de la Compagnie du Nord-Ouest. Violation de la proclamation par les hommes du régiment de de Meuron envoyés à l'aide de Selkirk; envoie déclaration assermentée à ce sujet L'ordre de Bathurst de l'envoyer, ainsi que ses co-associés, pour subir leur procès en Angleterre, n'a pas été suivi, s'il a été reçu, vu qu'on les retient sous caution pour leur faire subir leur procès en Canada en septembre. Si l'ordre n'a pas été reçu, il peut être renouvelé avant septembre, vu qu'il serait plus satisfaisant d'avoir le procès en Angleterre, parce qu'on ne pourrait entretenir de doute sur l'impartialité qu'on y trouverait, Selkirk ayant injustement accusé les juges du Canada de partialité et de mauvaise gestion. Le retard à promulguer l'ordre d'envoyer les prisonniers en Angleterre pour y subir leur procès peut être attribué à une de ces causes. 333

Incluse. Déclaration assermentée (en français) de Joseph Fagnan, aubergiste, que des soldats des régiments de Meuron et de Watteville lui avaient dit qu'ils étaient engagés par lord Selkirk pour aller à la Rivière-Rouge. 339

27 mai, Londres. Plenderleath à Bathurst. En demandant un octroi de terre, il attire l'attention sur ses services dans la suppression de l'insurrection à Lachine à résister à la loi de milice le 1er juillet 1812, six jours après la déclaration de la guerre par les Etats-Unis. La satisfaction qui a été exprimée sur sa conduite. 440

3 juin, New-York. Buchanan au même. Envoie état du nombre de ceux envoyés en Haut-Canada. A fait rapport qu'il avait fait cesser d'accorder de l'aide en argent parce que le Canada peut facilement être colonisé sans dépenses pour le gouvernement de Sa Majesté. L'importance du Haut-Canada; soumettra ses observations sur le projet de l'incorporer avec le Bas-Canada et de nommer un commissaire de la colonisation pour le Haut-Canada au lieu d'un lieutenant-gouverneur. Son importance est bien connue à New-York, et comme il connaît les desseins et les espérances du gouvernement des Etats-Unis, il prévoit leur déconfiture complète en Canada. 45

Un projet de la réponse est annexé; que le but est de venir en aide aux sujets britanniques dans la détresse aux Etats-Unis; ce but une fois atteint, il n'y aura plus besoin d'accorder de l'aide pour aller au Canada. 47

Déclaration de sujets britanniques qui ont reçu des passeports de James Buchanan pour se rendre dans l'Amérique Britannique du Nord. 48

1817.

6 juin, Durham. W. Wilson à Goulburn. Le retard à recevoir lettre du 30 avril. Les habitants de Weardale envoient remerciements pour la bienveillance accordée à leurs pauvres voisins qui sont passés au Canada. Définit les limites de Weardale, avec noms des paroisses qui y sont contenues, de manière que les gens venant de ce district puissent s'établir ensemble. Page 528

14 juin. Bath. Blackwood à Bathurst. Renouvelle sa demande d'extension à son permis d'absence, vu qu'il n'a pas reçu de réponse à sa première demande. 50

20 juin, Cork. Mémoire de Margaret Kayes, demandant un passage pour elle-même et ses trois filles. 160

21 juin, Londres. Le général de Neuffer à Bathurst (en français). Est retenu au lit. Demande que l'on communique avec le secrétaire de la légation. 426

23 juin, Londres. Le même au même. Regrette d'apprendre le complet dénûment de soixante et cinq individus, natifs de Wurtemburg, qui avaient projeté de se rendre au Canada ; leur dénûment provient de leur propre obstination, vu que le gouvernement de Wurtemburg les avaient prévenus. Il est douteux s'il leur sera permis de s'en revenir, mais il va suivre le conseil de Sa Seigneurie pour leur réadmission. 427

28 juin, Preston. David Taylor au même. A l'intention d'aller au Canada. Les avocats anglais ont-ils la permission d'y pratiquer leur profession ? Va demander à ses amis de lui obtenir cette faveur. 516

1er juillet. Mémoire de George Bundy, journalier, demandant passage gratuit pour lui permettre d'aller rejoindre son frère, sur l'Ohio. 51

10 juillet, Londres. J. Halkett à Bathurst. Envoie défense de Selkirk contre les déclarations de ses ennemis, et la conspiration contre l'établissement de la Rivière-Rouge. 229

13 juillet, Saint-Jean. A. J. Christie au même. Ses raisons pour écrire à Bathurst plutôt qu'à Sherbrooke, et ses motifs désintéressés. Son opinion que la paix avec les Etats-Unis sera courte, et la raison de cette opinion provient de leur animosité et de leur jalousie contre la Grande-Bretagne. La force et les ressources des Etats-Unis plus grandes qu'elles ne sont représentées généralement ; leur population et leurs revenus augmentent, c'est dans cette intention qu'ils sont déterminés à avoir une armée et une marine, et qu'ils sont à construire des navires. La position avantageuse des Etats-Unis pour construire des navires pour la marine et pour dresser dss hommes pour l'armée. Les désavantages du Bas-Canada pour sa défense au cas d'une nouvelle guerre ; comment les provinces peuvent être attaquées. Fait allusion aux erreurs commises durant la guerre, et discute très au long les mesures qui devraient être prises. 100

17 juillet, Gerard's Cross. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Attire l'attention sur l'état de l'Eglise d'Angleterre dans les Canadas, la cathédrale non terminée, et les conditions dans lesquelles les terres réservées pour l'église se trouvent, et pour lesquelles on ne peut faire de demandes que lorsque des cures seront établies. Envoie extrait de lettre du Dr Strachan, ministre à York, en Haut-Canada, faisant voir les dangers sérieux qui menacent l'établissement par suite des retards concernant les cures. Suggère que le Dr Strachan soit nommé au Conseil législatif, aussi bien qu'au Conseil exécutif, dans lequel il a déjà un siège. A son âge (de l'évêque) une suspension est pénible, et il demande qu'on lui accorde quelque chose de définitif aussitôt que possible. 455

Inclus. Extrait de la lettre du Dr Strachan en question. 458

Appel aux gens " pieux et charitables " de la part de l'Eglise d'Angleterre en Canada, avec liste de souscription annexée. 462

18 juillet, Londres. J. Halkett à Bathurst. Défend Selkirk contre les accusations impliquées dans la proclamation de Sherbrooke. 233

24 juillet, Québec. Addison à Gordon. Demande d'affranchir lettres pour des gens dans le Yorkshire et l'Ecosse qui désirent venir au Canada. 8

1817.

25 juillet, Leominster. Richard Proctor à Bathurst. A demandé passage pour ses deux fils pour le Canada, où leur oncle, le major général Proctor, est stationné, mais par erreur, cette demande a été envoyée au bureau de Castlereagh. Les services de son père et de ses frères. Demande un passage pour un ou deux de ses fils, ou une situation pour eux au Canada ou aucune autre colonie. Page 449

28 juillet, Québec. Marshall à Goulburn. Concernant la date où son salaire comme solliciteur général devra commencer; demande l'intervention de Bathurst. 412

29 juillet, Harewood House. Lascelles à Liverpool. Fait une demande de la part de Hale, qui est retourné en Angleterre avec sa famille dans l'espérance de pouvoir s'y établir, en échangeant son emploi en Canada pour un emploi en Angleterre. Il a été obligé de retourner au Canada, son congé d'absence étant expiré, et à son retour il a trouvé que son emploi avait été aboli. Si Gore n'avait pas l'intention de continuer ses fonctions de lieutenant-gouverneur, demande la charge pour Hale. 363

29 juillet, Gerard's Cross. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. N'a pas pu soumettre, tel que désiré, "un exposé de ce qu'il (l'évêque) considère être le meilleur mode d'opérer l'établissement de cures dans les Canadas." Discute maintenant la question, citant les minutes du Conseil, et transmet copie d'un document pour l'érection d'une cure à Montréal. 469

Inclus. Le document en question. 474

30 juillet, Affaires étrangères. Bureau des affaires étrangères à Goulburn. Demande que Bathurst soit requis de certifier pour le Trésor une traite tirée par Buchanan pour venir en aide aux colons, pour qu'elle puisse être payée. 52

31 juillet, Londres. J. Hackett à Bathurst. L'accusation que Selkirk avait félonieusement emporté 83 mousquets appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest provient de la saisie qui en a été faite en vertu d'un mandat de recherche émis par Selkirk, sur informations reçues quant aux desseins de la Compagnie du Nord-Ouest. Critique des dépositions assermentées sur lesquelles l'accusation était fondée. 239

2 août, Aberdeen. William Bell à Goulburn. L'amirauté le renvoie au bureau colonial pour règlement de sa réclamation pour une pension. Espère que lord Bathurst va lui accorder une allocation.

7 août, Londres. Ommanney et Druce au même. Pour avoir la date précise et le chiffre de la paye de Richard O'Conor, de la marine royale. 436

12 août, Ghent. Le lieut.-col. Fulton à Goulburn. Ne peut pas voir comment son octroi peut avoir quelque rapport avec celui de M. Felton, vu qu'il (Felton) a choisi ses 40,000 acres plusieurs mois avant que le sien (à Felton) lui fut accordé. 151

13 août, Wigton. Robert Cowper à Lowther. Remercie pour envoie de lettre, qui venait de son fils; une autre envoyée antérieurement n'avait pas été reçue. 117

21 août, Londres. Le Dr Stewart à Goulburn. A reçu £10,000 de Bathurst. S'attend de s'embarquer pour New-York à la fin de la semaine prochaine, mais ira voir Goulburn avant cela. 499

23 août. J. Halkett à Bathurst. Prend encore défense de Selkirk. 250

Déclaration assermentée par Hector McEachern, un des employés de la colonie sur la rivière Rouge. 262

Autres affidavits:

Philip Layden. 267

Alexander Johnston Williamson. 274

Jasper Vandersluys et James Chisholm McTavish. 281

25 août, Meadowbank. Le procureur général à Goulburn. Demande un passe-port pour Thomas Sampson, constructeur de moulins et arpenteur, pour lui permettre de se rendre à Richmond, Virginie. 9

28 août, Dublin. Charles Pentland à——. Certificat d'habileté requis avant que des octrois de terres leur soient accordés sur le Rideau ou à Drummondville. De-

1817.

mande d'être nommé pour accorder de tels certificats aux personnes qui émigrent d'Irlande, comme Campbell est nommé pour l'Ecosse. Page 450

2 septembre, Gand. Fulton à Goulburn. A été informé que son octroi de terrain en Canada lui a déjà été enlevé. Inclus est le certificat de sa lettre patente, qu'il espère sera placé avec les autres papiers devant Bathurst. 153
(Daté 1816 par erreur du copiste).
Inclus. Certificat. 154

4 septembre. New-York. Buchanan à Goulburn. A reçu l'approbation de sa conduite et l'ordre de cesser de faire d'autres avances, ce à quoi il s'est déjà conformé. Son désir de coloniser le Haut-Canada. 56

6 septembre, Londres. Le lieut. Fox à Goulburn. A reçu des ordres d'aller rejoindre son régiment en Canada; comme il pense s'y établir, demande comment il peut obtenir un octroi de terre. 155

11 septembre, Dublin. Mémoire de Mme Marianne Dawson, relatant ses services durant la guerre de 1812, et demandant une pension. 131

23 septembre, Belfast. Rachel Spratt à Goulburn. A reçu £10 de Bathurst, pour lesquels elle remercie, mais cela ne lui assure que son propre passage au Canada, et non celui de ses deux enfants. Envoie certificat que son mari Hugh Spratt a été reçu comme colon à l'établissement de Perth. 500
Certificat annexé. 501

25 septembre, Winchester. E. B. Prenton à Goulburn. Demande une extension de son permis d'absence. 58

25 septembre, Londres. Ross Cuthbert au même. Demande extension de son permis d'absence, et renvoie à ses lettres concernant sa demande d'être nommé juge. 118

26 septembre, Enniscorthy, H. F. Vaughan à Bathurst. Demande d'être nommé chapelain pour les émigrants qui vont au Canada, qui, suppose-t-il, seront tous protestants. 518

29 septembre, Kircudbright. J. Halkett au même. Attire l'attention sur les attaques faites sur les sujets britanniques établis à la Rivière-Rouge par la Compagnie du Nord-Ouest, comme étant de grande importance; il ne veut pas se mêler des disputes mercantiles. Se plaint d'injustice vis-à-vis Selkirk en préjugeant sa cause, etc. 283

30 septembre, Ryde. De Rottenburg à Goulburn. La lettre apportée par Mme Dawson durant la dernière guerre américaine et délivrée a Prevost contenait la proposition d'un citoyen américain de brûler la flotte ennemie sur le lac Champlain. Ne sait pas si elle a été rémunérée, mais renvoie au capitaine Freer, maintenant à Québec, pour renseignement. 486

10 octobre, Machynlleth. Isaac Coffin à Bathurst. Apprend qu'enfin il est proposé d'imposer un droit sur le bois de service venant des colonies. "Ne serait-il pas nécessaire de faire une distinction entre le bois des sujets de Sa Majesté et ceux (*sic*) des Etats-Unis, en prélevant les droits?" 120

10 octobre, Londres. G. Cockburn à Goulburn. Ne connaît pas les promesses faites à Mores par l'amiral Cochran, mais cet officier est en Ecosse, et il est facile de lui écrire. Ne considère pas que les autres réclamations de Mores soient bien fondées. 121

10 octobre. Dublin. Mme Dawson au même. A reçu une lettre à l'effet que Bathurst ne se croit pas autorisé à la placer sur la liste des pensions; elle serait reconnaissante pour aucune compensation qui lui serait accordée. Elle ajoute les services de son mari et de son fils comme autre raison en faveur de sa demande. 134
Certificats et autres documents se rapportant au mémoire de Mme Dawson. 136 à 139

15 octobre. New-York. John Black à Goulburn. Envoie copie de lettre adressée à Bathurst. Compte sur son aide (de Goulburn), lorsqu'il (Black) arrivera à Londres, pour obtenir l'allocation promise, ou il sera obligé de faire imprimer l'histoire de sa vie. 59
Inclus. Black à Bathurst, 29 août. Est arrivé à New-York; description de la ville et de l'île, ainsi que du caractère de la population; le

1817.

genre de navires de guerre qu'ils sont à construire pour surpasser la flotte anglaise. Ira voir Sa Seigneure quelques jours après que la présente aura été reçue, et donnera avis des efforts que les Etats-Unis sont à faire pour être mieux préparés à rencontrer le gouvernement de Sa Majesté. Les ordres de Sa Seigneurie à son égard (de Black) n'ont pas été remplis; si l'appel qu'il lui fait ne réussit pas, il en appellera au parlement; et si cet appel ne réussit pas, il fera imprimer l'histoire de sa vie et la colportera de porte en porte. Les qualifications de Buchanan pour le poste de consul. Message aux fonctionnaires; quoi qu'il arrive de lui, il passera le reste de sa vie en Angleterre, ou dans quelques possessions européennes de Sa Majesté, pour exciter la jeunesse qui se lève à défendre leurs droits et leurs libertés. Message au duc de Kent. Page 60

24 octobre, Dublin. Mme Dawson à Goulburn. Elle ne peut pas abandonner ses espérances, et a confiance que Bathurst pourra la placer dans une position qui puisse convenir à une femme de haute respectabilité. 140

24 novembre, Bath. Blackwood à Bathurst. Pour une nouvelle extension de son permis d'absence, la navigation du Saint-Laurent étant close, et l'état de sa santé lui rendant impossible le trajet par terre de New-York ou Halifax. 65

24 novembre, Londres. William James à Bathurst. Demande une souscription de la part de Sa Seigneurie pour son ouvrage sur les événements militaires de la guerre de 1812. 350

28 novembre, Edimbourg. James Hall à Gordon. Concernant la rétribution du rév. W. Bell, qui n'a pas été payée, et il ne peut attendre de rémunération de sa congrégation, qui est pauvre. 162

29 novembre, Few-York. Buchanan à Goulburn. Il a préparé un travail concernant la politique des Etats-Unis, en tant qu'elle affecte les possessions de Sa Majesté aux Indes Occidentales et dans le nord de l'Amérique, mais il croit d'être taxé de présomption en offrant son opinion à Sa Seigneurie. Envoie des extraits à être soumis à Bathurst, si on croit qu'ils en vaillent la peine, et renvoie au colonel Talbot comme son autorité pour beaucoup de renseignements. La confiance à placer dans les déclarations de Talbot. Les précautions qui devraient être prises pour la protection des émigrants. Se propose de publier instructions qu'il voudrait d'abord soumettre au bureau colonial. N'entrera pas dans le détail du commerce intérieur entre les colonies et les Etats-Unis, vu que le sujet demande un exposé compréhensible. 66

Inclus. Extraits:

1. Quant à l'admission des colons, avec les grandes lignes du plan projeté. 69

2. Quant aux dîmes et au clergé. 77

4 décembre, Londres. H. Philcott à Goulburn. Demande la rémunération usuelle pour dépenses de voyages de Portsmouth à Londres, ayant atterri en bateau pour apporter les dépêches qu'il a reçues à Québec. 453

6 décembre, Londres. Le capit. Owen au même. N'a jamais eu le désir d'intervenir aux arrangements pour le règlement de la frontière avec les Etats-Unis. 437

6 décembre, Carnarvon. Parry à Palmerston. Attire l'attention sur ses services et l'offre de ses services, pour lesquels il n'a pas reçu, comme c'est l'usage, l'ordre de compagnon du Bain; il n'a pas non plus reçu de réponse au mémoire qu'il a présenté à Bathurst, au propre désir de Sa Seigneurie, auquel il désirerait recevoir une réponse civile. 445

6 décembre, Dublin. Mme Dawson à Goulburn. Renouvelle sa demande pour rémunération de ses services. 142

Certificat de Falkiner que Mme Dawson mérite attention. 145

12 décembre, Hastings. L'évêque (anglican) de Québec à Bathurst. Comme le parlement se réunit le 27 du mois prochain, espère que Sa Seigneurie prendra sa demande en considération, vu qu'il n'est pas probable que Sa Seigneurie ait beaucoup de loisir durant la session. 478

1817.
13 décembre, Londres. Beckwith à Goulburn (?): Recommande à favorable considération le cas de M. Roche. Page 81

23 décembre, Dublin. Mme Dawson à Goulburn. Nouvel appel pour avoir son cas pris en considération. 146

24 décembre, Albany. W. R. Keith Douglas à Goulburn (?): Transmet pour Bathurst lettre de Barker, prévôt de Dumfries, avec une autre de la part de John Holliday. Demande détails quant au cas de Holliday. 148

Incluse. Barker à Keith Douglas, 19 décembre. Attire l'attention sur le cas de Holliday, qu'il demande devoir être étudié. 149

Pas de date. Philip Mores à Bathurst. Enumère ses services durant la guerre de 1812, et demande du secours. 416

Le même au même. Renouvelle sa demande de secours. 419

Wentworth Fitzwilliam au même. Demande pour quelques-uns de ses voisins des renseignements sur la vérité du rapport qu'il était accordé aux émigrants un passage gratuit et des provisions jusqu'à ce qu'ils aient défriché suffisamment pour leur subsistance. On croit qu'une partie de l'engagement est que les émigrants doivent être armés et prêts pour la défense. Objections à plusieurs de ces conditions pour des raisons religieuses. 422

GOUVERNEUR SIR J. C. SHERBROOKE, 1818.

1818. **Q. 148-1.**

9 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 180). Envoie requête de Simpson, émigré en Haut-Canada, dont toute la récolte a été détruite par le feu. Les gens du pays lui ont aidé à mettre sa terre en culture, mais la famille se trouvant sans ressources, il a ordonné que des rations lui soient distribuées jusqu'à la prochaine récolte. Page 2

Incluse. Requête de John Simpson. 4

10 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (très secret et confidentiel). Signale le danger de soumettre au Conseil législatif les cas de mise en accusation (*impeachment*) sans d'abord les soumettre au gouvernement impérial. 6

10 janvier, Québec. Le même au même (secret et confidentiel). Avait autorisé procès du juge Foucher par le Conseil législatif; les difficultés survenues ne peuvent disparaître que par l'intervention du gouvernement de Sa Majesté. Transmet rapport du Conseil exécutif requis par les rapports des officiers en loi de la Couronne. Transmet rapports du procureur et du solliciteur général, avec copie du rapport séparé par le procureur général. Envoie aussi opinions des juges de Québec et de Montréal, sur la recommandation du Conseil exécutif, que la commission pour le procès émane tout de suite. Espère qu'on ne l'accusera pas d'éviter aucune responsabilité, et demande une prompte réponse. 8

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil exécutif demandant l'opinion des officiers en loi de la Couronne pour savoir quelle est la délégation de pouvoir à conférer pour mettre en accusation le juge Foucher. 15

Projet de la commission à être émise pour le procès. 18

Uniacke, procureur général, au juge en chef Sewell. Tout en croyant que la commission telle que préparée donnerait satisfaction, il ne croit pas qu'elle devrait être émise à moins qu'elle n'ait pour effet d'assurer d'une manière permanente à l'autorité du Conseil législatif le droit d'accorder un procès de mise en accusation des juges. 27

George Pyke, procureur général. Son motif pour ne pas signer le projet de commission en vue de la mise en accusation du juge Foucher. Il discerte avec une grande force les pouvoirs relatifs de la Couronne et de la législature dans les cas de cette nature. 29

1818.

Questions de la part du Conseil exécutif, avec réponses du procureur général et du solliciteur général. Page 42
Réponses par le procureur général. 43
Autre rapport d'un comité du Conseil exécutif sur la mise en accusation du juge Foucher. 45
Opinion des juges de Montréal. 47
Même opinion des juges de Québec. 50
(Les juges des deux districts s'accordent à dire qu'il sera nécessaire d'émettre une commission pour le Conseil législatif, qui n'a pas le pouvoir constitutionnel de juger une mise en accusation par l'Assemblée législative contre un des juges. La question est débattue avec grande force par les juges de Québec.)
Extrait des minutes du Conseil exécutif. Le Conseil recommande par un arrêté que la question de la mise en accusation du juge Foucher soit renvoyée au secrétaire d'Etat. 69

14 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 181). Les dépenses en rapport avec le territoire indien, autant qu'il peut voir, vont plutôt excéder que d'être moindres que £15,000. Comme il ne peut pas s'adresser à la province pour faire face à ces dépenses, il doit avoir recours à l'extraordinaire de l'armée, et demande autorité pour faire adopter cette mesure. N'a pas encore reçu autorité de remettre à l'évêque catholique romain la somme exigée pour son passage à bord du navire du roi sur les lacs durant l'été de 1816. 71

14 janvier, Québec. Le même au même (n° 182). A ouvert la législature le 7. Envoie discours du Trône et réponse. Les deux chambres paraissent disposées à travailler en harmonie, mais comme la Chambre d'Assemblée ne sera pas portée à voter les subsides au clergé protestant, et comme l'évêque catholique romain ne veut pas que son salaire vienne devant la Chambre d'Assemblée, il va être obligé cette année de prendre le total des salaires à même l'extraordinaire de l'armée. 73

Inclus. Réponse au discours du Trône à l'ouverture de la législature. 75
Réponse du gouverneur en anglais. 79
Réponse par le Conseil en français. 79
Réponse du gouverneur en français. 83
Réponse par la Chambre d'Assemblée. 83
Discours du gouverneur en anglais. 90
Le même en français. 95
Liste de mandats non inclus dans le sommaire préparé pour être soumis devant la législature. 101

15 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 183). Conformément à la circulaire du 11 août dernier, il a fait préparer les prévisions budgétaires de la manière la plus économique possible. 104

17 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 184). Transmet copie de lettre du lieut.-col. de Salaberry annonçant la mort de son beau-père, M. de Rouville, qui faisait partie du Conseil, et demandant d'être nommé à sa place. Recommande la nomination. 102

Incluse. De Salaberry à Sherbrooke, 29 décembre 1817. Annonce le décès de de Rouville, demande de le remplacer au Conseil législatif, et déclare ses états de services pour appuyer sa demande. 105

29 janvier, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 85). Dépêches reçues; déplore la mort de la princesse Charlotte Augusta. 111

30 janvier, Québec. Le même au même (n° 186). A recommandé Fowler pour un octroi de 1,200 acres de terres comme surintendant de nouveaux établissements. Comme son régiment est licencié et qu'il a droit à 800 acres, la rémunération proposée ne s'élèverait qu'à 400 acres à lui être accordées comme surintendant. Recommande qu'en raison de ses services et de ses dépenses encourues, le capitaine Fowler devrait recevoir 800 acres, comme capitaine licencié, en sus des 1,200 acres. 112

1818.
2 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Demande que des arrangements soient pris pour son passage et celui de sa famille à bord du navire qui a amené son successeur. Page 114

5 février. Québec. Le même au même (n° 188). *Mandamus* reçu et présenté pour faire admettre l'évêque catholique romain de Québec comme membre du Conseil législatif. Il a pris le serment sous ce titre avec l'entente précise des restrictions qui s'y rattachent. 117

5 février, Québec. Le même au même (n° 189). Transmet copie de lettre de Felton à son secrétaire (de Sherbrooke), et recommande que Felton reçoive compensation pour les terrains octroyés au colonel Fulton. 119

Inclus. Felton à Cochran, 26 janvier. Concernant un équivalent pour les terrains concédés à Felton. 121

6 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 187). A reçu l'intimation que la nomination de Jocelyn Waller comme greffier de la Couronne a été supprimée, et on lui a demandé de recommander une personne à sa place. La malheureuse condition de Waller l'empêche de recommander la réinstallation d'Ainslie jusqu'à ce qu'il apprenne si quelque chose peut être fait pour Waller. 115

14 février, Québec. Le même au même. Sa sérieuse maladie rend sa résignation immédiate encore plus nécessaire. Transmet certificat médical. Rappelle à Sa Seigneurie sa demande d'obtenir un passage. Vu qu'il a rempli son devoir à Castine, il ne peut retourner par la voie des Etats-Unis sans être exposé aux insultes. Les affaires publiques n'ont pas souffert de sa maladie. 123

Incluse. Déclaration par le Dr Wright relativement au cas de sir John C. Sherbrooke. 125

16 février, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 190). Annonce le décès arrivé le 7 du courant de sir Robert Hall, ancien officier de marine sur les lacs. 127

18 février, Québec. Le même au même (n° 191). Dépêches reçues, et il va les examiner de suite. 128

23 février, Québec. Le même au même. Comme Wybault désire avoir son terrain en Haut-Canada, a adressé sa requête à Smith, l'administrateur. 129

2 mars, Québec. Le même au même. Transmet le mémoire conjoint du Conseil et de la Chambre au prince régent sur la mort de la princesse Charlotte Augusta. 130

Inclus. Mémoire en anglais. 131

Mémoire en français. 133

3 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet et recommande fortement la demande portée au mémoire de William Dickson à raison de ses services et de ses pertes. 135

Inclus. Mémoire pour lettres patentes pour que les terres abondonnées par les sauvages à l'embouchure de la Grande-Rivière lui soient concédées (à lui Dickson). 137

Copie de la renonciation (des sauvages). 141

Approbation de la renonciation par Samuel Smith, administrateur. 147

Plan des terrains, renonciation, etc. 147a

10 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (secret et confidentiel). A résolu de ne pas placer devant la législature les instructions qu'il a reçues concernant le procès de Foucher. Explique le changement de circonstances qui lui ont fait changer d'intention. Le mécontentement du Conseil législatif, qui apparaît dans un mémoire sur lequel il a consulté le Conseil exécutif; résultat satisfaisant. Apparemment que le pouvoir du Conseil de faire le procès de Foucher ne sera pas reconnu en vertu d'une commission, il doit être accordé par un acte soit de la législature impériale, soit de la législature provinciale. 148

Rapport du comité du Conseil au sujet du procès du juge Foucher, avec formule d'un message, a été envoyé au Conseil législatif et à la Chambre. 152

1818.

Mémoire du Conseil législatif sur les accusations portées contre Foucher. Page 157

19 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 193). Contient lettre de sir John Johnson, qui en contient une de Claus, recommandant M. Marchand, curé de Sandwich, et missionnaire chez les Hurons. Recommande favorablement le cas de M. Marchand. 159

Incluse. Sir John Johnson à Sherbrooke, 7 mars. Envoie copie de lettre de Claus, et recommande Marchand. 161

Claus à sir John Johnson, 13 février. Le zèle de Marchand dans l'accomplissement de ses devoirs, ayant remplacé Burke comme missionnaire chez les Hurons, mais dont le nom a été omis de la liste de paye des sauvages, le 24 octobre 1816, bien que ses services furent continués. N'eut-il pas agi ainsi, le prêtre du côté américain l'aurait fait pour des motifs politiques, sinon pour d'autres. Espère que Marchand va être réinstallé. 162

21 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet mémoire du Conseil législatif au prince régent, remerciant Son Altesse royale de leur avoir accordé le privilège de juger les cas de mise en accusation des juges présentés par la Chambre. 164

Inclus. Mémoire. 160

Le même en français. 16ù

24 mars, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 197). Transmet et recommande la demande du lieutenant-colonel Heriot de 800 acres de terres en plus à Drummondville. 191

Inclus. Mémoire de Heriot. 192

28 mars, Québec. Sherbrooke à Goulburn. Par quelque inadvertance, un extrait de la dépêche de Bathurst relative aux mesures à prendre contre Selkirk, qui avait été remis à Coltman, est tombé entre les mains de Selkirk, qui en a gardé une copie, et qui se propose de s'en servir. Il (Sherbrooke) ne voit pas qu'il puisse en résulter aucun inconvénient pour le gouvernement. 169

28 mars, Québec. Le même à Bathurst (n° 194). Dépêches reçues; ses remerciements pour la réponse satisfaisante faite à sa dépêche n° 188. 171

4 avril, Québec. Le même au même (n° 195). Transmet copie de lettre à être soumise au bureau du Trésor au sujet du bureau de l'armée à Québec. 172

Inclus. Sherbrooke à Harrison, 4 avril. Attire l'attention sur l'Acte concernant l'armée, bureau à Québec; nécessité de le continuer pour un temps. Le coût de son administration à son arrivée; réductions des dépenses projetées; comment l'administration de ce bureau devra être payée, la Chambre ne consentant pas à sa continuation pour une autre année. 173

6 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 196). Session du parlement provincial prorogée le 1er du courant; envoie copie de son discours. La session a été conduite avec harmonie; enverra les projets de lois réservées par une autre dépêche. Un acte des subsides pour l'année n'a pas pu être préparé à temps. Le montant qui lui a été demandé d'avancer sur les fonds extraordinaires de l'armée sera remboursé. Enverra rapport sur la liste civile. Le revenu sera suffisant pour faire face à toutes demandes, et sera probablement augmenté considérablement par un acte passé dernièrement à l'effet de prélever un droit de deux et demi pour cent sur toutes marchandises importées dans la province; la disposition à l'effet de prélever un droit additionnel sur les non-résidants ne sera pas incluse dans le présent acte. 178

Inclus. Discours de clôture. 182

Liste des actes promulgués. 185

7 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 198). A nommé au commencement de février une commission spéciale pour le procès des employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, ou des partisans de Selkirk, accusés d'offenses

1818.

dans le territoire indien. La commission spéciale était nécessaire par suite de la suspension d'un juge et de la retraite de deux autres lorsque les causes affectant la Compagnie du Nord-Ouest devaient être plaidées. Actes d'accusations trouvés fondés surtout contre les employés et les associés de la Compagnie du Nord-Ouest, mais les causes ont été ajournées jusqu'au quatre de mai, vu l'ouverture du terme régulier du banc du roi. Des verdicts contradictoires de grands jurés dans les causes contre les employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les partisans de Selkirk ont décidé les officiers de la Couronne à suspendre les procédés, et à faire rapport qu'il ne pourrait pas y avoir de procès impartial à Montréal ; les prisonniers et les témoins ont en conséquence été transférés à Québec, mais le procès n'a pu non plus y avoir lieu. Envoie rapport fait par les officiers de la Couronne des procédés. Selkirk a offert aux officiers de la Couronne les services de son avocat ; envoie rapports des officiers de la Couronne donnant raisons pour refuser l'offre de Selkirk. S'accorde avec l'opinion des officiers de la Couronne, mais envoie, comme un acte de justice, le protêt de Selkirk contre la décision, et une copie de la reponse des officiers de la Couronne. Page 194

Inclus. Le procureur général et le solliciteur général à Cochran, 27 mars. Accepteront l'assistance de l'avocat de Selkirk pour recevoir tous les renseignements qu'ils peuvent avoir, mais ils ne peuvent lui permettre de prendre part à la conduite de la poursuite. 199

Le procureur et le solliciteur général à Cochran, 2 août. Rapport des procédures du procès de Reinhardt et de McLellan, et de son ajournement. Recommande une commission spéciale. 200

Selkirk à Sherbrooke, 30 mars (extrait). Raisons pourquoi son conseil aurait dû prendre part avec les officiers de la Couronne dans la conduite du procès des prisonniers accusés d'offenses dans le territoire indien. 203

Le procureur et le solliciteur général à Cochran, 4 avril (extrait). Observations sur la lettre précédente. 209

18 avril, Québec, Sherbrooke à Bathurst (n° 199). A accordé permis d'absence pour six mois à M. le juge Ogden ; s'il en avait eu le pouvoir, il aurait accordé un plus long permis à Ogden. 215

20 avril, Québec. Le même au même (n° 200). Transmet copie d'un rapport d'un comité spécial de la Chambre sur les prévisions budgétaires ; ne peut pas sanctionner les changements recommandés sans autorité, et envoie son opinion à ce sujet. Les objections ont rapport aux salaires des absents, aux pensions et aux sinécures. Il traite ces sujets, et concourt sur la convenance d'abolir les sinécures, mais il doute de l'opportunité de permettre à la législature de payer le clergé, même si elle était disposée à le faire, ce qu'il croit improbable. 217

Inclus. Liste des pensions ; le montant total s'élève à £3,987 17s. 8d. 222

Rapport du comité spécial de la Chambre sur les prévisions budgétaires. 224

20 avril. Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 201). Envoie copie de trois projets de lois (bills) réservés, avec observations. 234

Rapports sur ces bills par George Pyke, procureur général. 237-240

23 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 202). A soumis à l'arbitrage la question de l'échange de propriété afin de faire l'acquisition de l'île Sainte-Hélène de Grant. Envoie le marché auquel il a accédé, à l'exception de la clause à la fin. A signé les contrats en présence du procureur général. Le loyer de l'hôpital mentionné dans l'arbitrage étant trop élevé, il a ordonné à l'ingénieur royal commandant d'en louer un à plus bas prix ; placera au budget un montant pour la construction d'un hôpital sur l'île Sainte-Hélène. Il eut été satisfaisant d'avoir la sanction du

1818.

bureau du Trésor pour faire l'échange, mais il n'y avait pas le temps pour cela. L'échange est considéré avantageux. Page 244

Rapport des arbitres accepté par Sherbrooke, à l'exception de la disposition par laquelle Grant sera remboursé s'il est tenu au *droit de change* sur la propriété des Récollets. 247

28 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Transmet plan et estimations pour un fort et des casernes à la Pointe Missisauga sur une échelle moindre que celle transmise par Drummond le 12 avril 1816. L'état de ruine des casernes à Fort George; renvoie sur ce point au rapport contenu dans la lettre du 16 décembre 1816 (n° 68). Il a en conséquence intimé à Durnford de préparer un plan et des estimations. Il espère que si la mesure est approuvée, des instructions seront envoyées au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada concernant le terrain à être échangé pour les fins militaires. 251

29 avril, Québec. Le même au même (n° 204). A reçu avis que la somme de £500 avait été accordée par le parlement pour permettre à la population de Saint-Jean, dans le Bas-Canada, de compléter une église. Comme elle avait été complétée avant que l'avis fut reçu, ne tirera pas maintenant pour le montant. On verra par une lettre du recteur à son secrétaire (de Sherbrooke) qu'aucune disposition n'a été faite pour la résidence du recteur; recommande en conséquence, vu que ce montant est suffisant pour cela, et pour acheter une cloche, que ce montant soit approprié pour cet objet. 253

Incluse. Le recteur (W. D. Baldwin) à Cochrane, secrétaire, datée mai, qu'aucune disposition n'a été faite pour le curé et la cloche, et demande que les £500 votés soient accordés pour ces objets. 255

29 avril, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 205). Un projet lui a été soumis de prélever une souscription pour l'érection d'une église et l'établissement d'une mission à la Rivière-Rouge. Comme Coltman recommande la chose comme devant être vraisemblablement avantageuse aux partisans et engagés des parties intéressées, il (Sherbrooke) lui a donné la sanction de son nom, avec une contribution personnelle, mais ne lui a pas donné une sanction formelle. Les fonds devront être laissés à la disposition de l'évêque catholique romain. Les prêtres choisis ont déjà laissé ceci; envoie copies de lettres de créances et instructions. 256

Incluses. Lettres de créance (en français) en date du 20 avril 1818, de Joseph Norbert Provencher et de Nicolas Joseph Sévère Dumoulin, prêtres. 258

Instructions (en français) pour les deux prêtres. 260

10 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 206). Envoie certificat du décès de Robin, prêtre, qui avait émigré au Canada en 1793; les propriétés qu'il a laissées ont à peine suffi pour payer ses dettes. 264

Inclus. L'évêque catholique de Québec à Sherbrooke (en français), 2 mai. Inclus certificat d'inhumation de feu Robin, prêtre. Ses héritiers en France ne peuvent pas s'attendre à une succession, vu que ce qu'il a laissé paiera à peine ses petites dettes. 265

11 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 207). Envoie copie du rapport du Conseil sur la requête de la famille de sir John Johnson, recommandant qu'il (Sherbrooke) désire que chaque membre de la famille reçoive une concession de 1,200 acres de terres au lieu de 200, à quoi les octrois sont limités.

Inclus. Rapport du Conseil. 267

16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 208). Transmet procès-verbal du Conseil exécutif sur des matières d'Etat.

16 mai, Québec. Le même au même (n° 209). Envoie rapports concernant le revenu et autres détails de positions des différents employés du gouvernement. Envoie un rapport semblable de son propre bureau. 270

1813.
16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 210). A reçu des ordres pour l'érection de la *Royal Institution* pour l'avancement de la science. Demande d'autres renseignements, vu que le nom du gouverneur ou administrateur a été mis au nombre des syndics, ce qu'il considère illégal. Page 271

16 mai, Québec. Le même au même (n° 211). Envoie ampliations des actes passés à la dernière session. 273

La liste des actes passés se trouve dans la dépêche du 6 avril (n° 196).

16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 212). Transmet rapport de Coltman sur les troubles dans les territoires indiens. Approuve l'idée que le gouvernement prenne l'administration civile des territoires des sauvages, mais non en vue d'intervenir dans les poursuites actuelles. Demande que le rapport soit considéré comme confidentiel. 275

Inclus. Rapport de Coltman sur l'état des affaires dans le territoire indien. Le rapport est long et détaillé. 278 à 315

Gouverneur sir J. C. Sherbrooke, 1818.

Q. 148-2.

1817.
27 décembre, Montréal. Coltman aux agents pour la Compagnie du Nord-Ouest et aux agents en loi pour Selkirk, afin de présenter un état de leurs causes respectives (circulaire). p. 368–371

30 décembre, Montréal. J. Stuart, Samuel Gale, jeune, et M. O'Sullivan, agents pour Selkirk, à Coltman. Par manque de temps et de matériaux, sont incapables en l'absence de Selkirk de préparer une cause. Le regret qu'éprouverait Selkirk si un rapport était préparé sans qu'un état de son côté fut présenté. 372

1818.
10 janvier, Montréal. Coltman à J. Stuart, Gale et O'Sullivan. Vu l'arrivée de Pyke pour aider à compléter l'enquête, et la nécessité de son prochain départ pour Québec, la semaine suivante sera consacrée à la poursuite, les derniers jours, savoir, jeudi, vendredi et samedi devant être employés à prendre les dépositions de ceux que les agents désireront examiner comme témoins. Son anxiété d'avoir un état de la cause de Selkirk. 375

10 janvier, Montréal. Le même aux agents pour la Compagnie du Nord-Ouest. Prendra dépositions lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine, des personnes que les agents désireront examiner comme témoins. Le prompt départ de Pyke est donné dans cette lettre comme étant aussi la raison pour tenir l'enquête aussi à bonne heure. 377

18 février, Montréal. Stuart, Gale et O'Sullivan à Coltman. Sont incapables de fournir l'état général demandé par Coltman à cause des attaques continuelles et longues de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, et par suite de la nécessité de leur présence aux cours. Ils envoient quelques observations comme questions principales. 379

Incluses. Observations concernant l'emploi illégal de la force par la Compagnie du Nord-Ouest, et les causes qui ont rendu un appel à la loi impraticable de la part de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. 381

14 mars, Montréal. W. McGillivray à Coltman. Etat élaboré et long de la cause pour la Compagnie du Nord-Ouest relativement aux troubles dans le territoire indien. 316

Une partie de cet état est daté du 12 mars. 360

16 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Bien que sa santé se soit améliorée il est toujours anxieux d'être relevé le plus tôt possible. Les malles de février et mars ne sont pas encore arrivées. 394

1818.

96 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 214). N'a pas appliqué aux soldats licenciés en Canada l'ordre de cesser la distribution des rations qui se fait aux colons, mais aux émigrants et aux soldats licenciés en Europe qui viennent ici de leur propre mouvement. Page 396

29 mai, Québec. Le même au même (n° 215). Ne prévoyait pas une absence aussi prolongée de la part de M. le juge Kerr quand il a recommandé une extension à son permis d'absence. Le manque de ses services s'est fait sérieusement sentir; son retour devrait être requis immédiatement à l'expiration de cette extension. 398

30 mai, Québec. Le même au même (n° 216). Recommandation pour secours aux colons dans le township de Sherrington, que l'on croyait d'abord faire partie de la seigneurie de La Salle. Les empiétements faits par les propriétaires de cette seigneurie, qui avaient fait des concessions aux colons maintenant établis depuis près de quarante ans. La découverte de ces empiétements par lesquels les terres revenaient à la Couronne. Les souffrances des colons au cas ou cette prétention serait maintenue. Historique du sujet. Comment la chose pourrait être réglée. 400

Inclus. Rapport d'un comité du Conseil au complet sur la requête de la part de personnes possédant des terres dans le township de Sherrington en vertu de concessions de la part du seigneur de La Salle. 404

31 mai, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 213). Dépêches reçues aujourd'hui par les malles de février et de mars. 395

1er juin, Québec. Le même au même. Vu l'absence d'Ogden pour cause de maladie, la suspension de Foucher, et M. le juge Reid s'étant retiré des causes du Nord-Ouest, il y a grand danger qu'il y ait retard ou insuccès complet dans l'administration de la justice. Il a en conséquence nommé Pyke juge en l'absence d'Ogden. Recommande que Pyke soit nommé juge à la première vacance sur le banc, ses qualifications pour la charge. Avait d'abord offert la charge au procureur général, qui l'a déclinée. 407

8 juin, Québec. Le même au même. Dépêches reçues. Il va suivant instructions reçues procéder à l'érection de paroisses, mais va retarder les procédures du procès Foucher jusqu'à ce qu'il reçoive réponse à sa dépêche secrète et confidentielle du 9 mars. 410

8 juin, Québec. Le même à Goulburn (personnelle). Transmet copie d'une brochure contenant preuves d'un état d'agitation dans quelques parties de la province supérieure. Si sa santé le permettait, il s'y serait rendu pour essayer de l'enrayer. 411

Incluse. Brochure ayant pour titre: "Principes et procédés des habitants du district de Niagara en vue de présenter une adresse à Son Altesse royale le prince régent concernant les réclamations de ceux qui ont souffert à la guerre, les terrains aux miliciens, et l'intérêt général du Haut-Canada." La brochure est signée Robert Gourley et contient rapports de différentes assemblées tenues en Haut-Canada. 413

(Pour autres documents, *voir* liste de brochures intitulées "Gourley" et autres ouvrages de Gourlay, en date de 1822 et 1843).

8 juin, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 217). A reçu avis de la nomination du duc de Richmond comme son successeur, et accuse réception de l'approbation du prince régent. Est ancieux de l'arrivée du duc, vu le retour de symptômes qui lui font désirer davantage d'être relevé. 480

17 juin, Québec. Le même au même (n° 218). Transmet copies de journaux du Conseil et de la Chambre. 481

19 juin, Québec. Le même au même (n° 219). A émis une proclamation pour le règlement du commerce de l'intérieur avec les Etats-Unis. Transmet copie. 482

1818.

Inclus. Procès-verbal du Conseil exécutif, 4 juin 1818, contenant la proclamation, avec un tableau des droits, etc., (en anglais). Page 483

Le même en français. 511

20 juin, Québec. Sherbrooke à Goulburn (personnelle). Renvoie à la brochure déjà envoyée (*voir* 8 juin) et envoie extraits d'un journal faisant voir que les habitants d'Edwardsburg et de Stormont ne sont pas disposés à appuyer les procédés du district de Niagara. Arrestation de Gourlay. 539

Inclus. Extraits en question. 540

1er juillet, Québec, Sherbrooke à Bathurst (n° 220). Transmet un second rapport confidentiel de Coltman et attire l'attention sur ses suggestions quant à la division du territoire de la Rivière-Rouge entre les deux compagnies rivales par un arrangement à l'amiable, et quant à la politique à suivre vis-a-vis les métis. 550

Inclus. Rapport confidentiel de Coltman; un mémoire minutieux sur le territoire indien, avec suggestions quant au mode d'administration à adopter. 551

4 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 221). Transmet plaintes de la Compagnie du Nord-Ouest de griefs qu'elle prétend avoir souffert dans son conflit avec Selkirk, aussi réponse par le procureur général alléguant les procédures devant les cours criminelles relativement aux griefs en question. 567

Incluses. W. McGillivray à Sherbrooke, 6 juin. Se plaint du tort fait à la Compagnie du Nord-Ouest par l'abus de procédures légales dans le cours des difficultés existant entre cette compagnie et Selkirk. Des détails sont donnés quant au tort dont on se plaint. 569

Réponse aux accusations par N. F. G. Uniacke, procureur général, en date du 19 juin. 579

4 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Introduit sir William Robinson, pendant plusieurs années commissaire général. Son habileté à donner des renseignements concernant le pays. Se lamente de ne pas encore avoir appris le départ du duc de Richmond, vu que sa santé (de Sherbrooke) s'est tellement empirée depuis peu. 586

4 juillet, Québec. Le même au même (n° 222). A démis Waller de sa charge de greffier de la Couronne, et nommé Ainslie. Demande que cette nomination soit approuvée et sanctionnée. 588

11 juillet, Québec. Le même au même (n° 223). Vu la misère qui existe dans la colonie militaire, a mis à la disposition du quartier-maître général une quantité de provisions endommagées pour être distribuées. Bien qu'il y ait des cas de misère, les établissements sont dans un état aussi prospère qu'on peut l'espérer considérant les difficultés qu'ils ont eu à surmonter. 589

14 juillet, Québec. Le même au même (n° 224). Dépêches reçues. 591

20 juillet, Québec. Le même au même (n° 226). Envoie rapport final de Coltman sur les troubles dans les territoires des sauvages, avec copie de sa lettre. Le rapport est si complet et si explicite qu'il ne requiert aucune observation, et contient un compte rendu circonstancié de l'origine, du progrès et des événements de la contestation entre les Compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest. 594

Incluse. Coltman à Sherbrooke, 20 juillet, expliquant la manière avec laquelle il a préparé son rapport, et demandant qu'il soit considéré comme confidentiel. 595

22 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst (n° 225). A donné instruction au commissaire général Wood de prendre des mesures pour remettre l'argent déposé à certains colons. Pièces justificatives seront envoyées pour recouvrer le montant des commissaires de la marine. 592

1818.
28 juillet, Québec. Sherbrooke à Bathurst. Attire l'attention sur les réclamations faites en 1814 par le percepteur et le contrôleur de Québec, mentionnées à Sa Seigneurie (Bathurst) par sir George Prevost. Envoie copies des papiers déposés devant le Conseil, et de lettre de Prevost à Bathurst. Page 601

30 juillet, Québec. Le même au même (n° 227). Arrivée aujourd'hui du duc de Richmond, à qui l'administration civile a été transférée. 603

9 septembre, Londres. Le même au même. Regrette l'absence de Sa Seigneurie ; a retardé à le déranger jusqu'à ce qu'il eut consulté quelques hommes de profession, qui lui ont donné de grandes espérances d'amélioration, sinon de rétablissement, par un régime hygiénique et l'abstention des affaires. A l'intention d'aller à Chiltenham et ensuite à Nottinghamshire. 604

16 novembre, Calverton. Le même à Goulburn. La méthode d'accorder des terres aux officiers et aux soldats à la retraite. 607

LIEUT.-GOUVERNEUR G. DRUMMOND ET DIVERS—1814.

Q. 318—1.

1813.
20 décembre, Fort-Niagara. Drummond à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 18 janvier 1814. *Voir* cette dernière.

1814.
2 janvier, Près Fort-Erié. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst, 18 janvier. *Voir* cette dernière.

10 janvier, York. Le même à Bathurst. A pris l'administration du gouvernement du Haut-Canada le 13 décembre. Il aurait écrit plus tôt, mais en arrivant son attention a été immédiatement appelée sur les opérations contre les positions de l'ennemi sur la frontière de Niagara, lesquelles ont été toutes capturées ou détruites. Page 2

18 janvier, Kingston. Le même au même. Envoie copies de ses dépêches à Prevost, annonçant la prise d'assaut de Fort-Niagara et la déstruction totale des magasins et des ouvrages de l'ennemi sur la frontière de Niagara, y compris le village de Buffalo, après un court engagement à Black-Rock, où l'ennemi fut mis en déroute avec des pertes considérables. La bonne conduite des troupes. 3

Inclus. Drummond à Prevost, 2 janvier. Rapport détaillé du mouvement contre Black-Rock. 4

Drummond à Prevost, 20 décembre 1813. Rapport de la prise de Fort-Niagara à la pointe de la baïonnette; capture de 27 pièces d'artillerie, 3,000 fusils, un certain nombre de carabines, munitions de guerre, couvertures, vêtements, plusieurs mille paire de chaussures, etc., outre 14 officiers et 300 soldats prisonniers. Mise en liberté de huit respectables habitants qui avaient été sans raisons arrachés à leurs demeures avec quelques guerriers indiens des tribus des Caughnawagas et des Six-Nations. Les pertes de l'ennemi ont été de 65 tués et seulement 12 blessés, ce qui démontre combien la baïonnette est irrésistible entre les mains de soldats anglais. Appelle l'attention sur les services des officiers et soldats. 10

31 janvier, Kingston. Le même à Bathurst. Transmet des réquisitions de présents pour les indiens et de papeterie pour le département. 15

Incluses. Réquisition de présents pour les indiens. 16

Réquisition de papeterie pour le département des indiens. 20

20 mars, Kingston. Drummond à Bathurst. La législature s'est assemblée à York le 15 février et a été prorogée le 14 mars; la meilleure entente a régné entre lui et les autres branches. Transmet copies des discours prononcés à l'ouverture et à la clôture de la session, avec les réponses et une liste des lois sanctionnées. Quelques-unes de ces lois, notamment celles qui suspendent l'acte d'*habeas corpus*, pour l'instruction plus efficace des causes de trahison et autres pratiques criminelles, et pour déclarer certaines personnes étrangères et mettre la couronne en possession de leurs biens, vont réprimer l'esprit de désaffection qui existe incontestablement; il y en a plusieurs qu'il pourra être nécessaire de détenir. Il n'est que juste de dire que la majeure partie des habitants sont bien disposés et que plusieurs ont fait preuve de loyauté sur le champ de bataille. Ceux qui ont manifesté des dispositions contraires sont principalement des gens des Etats-Unis qui ont surgi ici et se sont établis sur des terres achetées de particuliers; il espère qu'on s'en gardera désormais. L'application d'une partie considérable des revenus à l'amélioration des chemins publics sera d'un avantage pour le service. La loi qui constitue la milice

1814.

volontaire n'ayant pas réussi, elle a été modifiée; regrette qu'il soit nécessaire d'appeler les paysans aux armes, car leurs terres seront négligées, en ce moment surtout où les vivres sont rares et chers. Page 22

Inclus. Discours à l'ouverture de la session. 26

Réponse du Conseil. 33

Réponse de l'Assemblée. 38

Discours à la clôture. 45

Liste des lois sanctionnées. 47

22 mars, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet adresse de la Chambre d'Assemblée au prince régent. 51

Incluses. Adresse de l'Assemblée à Drummond, lui demandant de transmettre l'adresse au prince régent. 52

L'adresse. 54

31 mars, Kingston. Drummond à Bathurst. L'embarras du gouvernement civil depuis la destruction des édifices publics à York. En 1804 il fut édicté une loi attribuant £400 par année aux frais d'un palais législatif et de bureaux publics à York, mais cette loi fut révoquée l'année dernière, et les fonds accumulés furent attribués aux fins de la guerre. Demande l'autorisation de faire la dépense de construire de bons édifices pour la résidence de l'administrateur du gouvernement et pour des bureaux publics, dès que la situation des affaires le permettra; l'estimation en est portée à £10,000. Par ordre de Prevost il a fait de Kingston sa principale résidence, et il a loué une maison à raison de £300 par année qu'il a ordonné au receveur général de payer. 59

2 avril, Kingston. Le même au même. Transmet extrait des procès-verbaux du Conseil exécutif touchant la pétition de Claus demandant à être rétabli sur la liste des U. E. pour que ses enfants aient le droit d'être exempts des honoraires de lettres patentes sur les concessions de terres. Recommande la pétition de Claus, à cause de ses services et de ses pertes. 61

Inclus. Extrait. Le Conseil exécutif a demandé la permission de concéder à chacun des enfants de Claus, à l'âge de 21 ans ou à leur mariage, 1,200 acres de terres libres de toute redevance. 63

5 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. La loi martiale concernant l'obtention de vivres pour les garnisons de Kingston et de Prescott est en vigueur dans les districts de Midland, de Johnstown et de l'est, à cause du mauvais vouloir des habitants à fournir des provisions, quoique les prix les plus élevés en soient offerts. Vu l'impopularité de la mesure et à l'approche de l'hiver, pendant lequel les produits sont généralement portés au marché, il l'a révoquée. L'Assemblée a voté censure contre de Rottenburg pour avoir recouru à ce qu'elle juge être une mesure inconstitutionnelle; mais la nécessité l'a (Drummond) obligé d'y recourir à cause de l'impossibilité d'obtenir les choses nécessaires aux garnisons. Il a donné instructions aux officiers pourvoyeurs d'user de la plus grande modération, et aux magistrats de chaque district de fixer en assemblée un prix raisonnable pour chaque article fourni. Comme il (Drummond) pourra aussi être censuré à la prochaine session de l'Assemblée, il désire savoir si le décret d'inconstitutionnalité prononcé par l'Assemblée contre la mesure est juste, ou si, dans le cas où il continuerait cette mesure en vigueur, il aurait l'appui des ministres de Sa Majesté. 65

6 avril, Kingston. Le même au même. L'obstacle mis aux affaires publiques par les réductions que la mort et la maladie ont créée dans le nombre des membres du Conseil; demande la nomination de deux ou trois autres membres. Peut seulement recommander Wm Campbell, l'un des juges du banc du roi, dont la nomination serait une acquisition pour le Conseil. 68

10 avril, Kingston. Le même à Goulburn. Dépêches reçues. 70

10 avril, Kingston. Le même à Bathurst. Dépêches reçues. 71

1814.

12 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. En conséquence des inconvénients causés par la destruction de la presse du gouvernement, il en a commandé une dans le Bas-Canada, mais pas moyen de s'en procurer là. On pourrait obtenir à Ogdensburg une vieille presse dont il a autorisé l'achat; elle ne pourra servir qu'en attendant une bonne presse qu'il demande à Sa Seigneurie d'envoyer. Page 72

22 avril, Kingston. Le même au même. Transmet une pétition de la veuve du major général Shaw, adjudant-général de la milice, et espère qu'elle sera accordée. 74

Incluses. Pétition de madame Shaw, exposant les services de son mari et demandant d'être recommandée au prince régent. 75

25 avril, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet journaux du Conseil et de l'Assemblée. 78

27 avril, Kingston. Le même à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 3 juillet. *Voir* cette dernière.

28 avril, Kingston. Le même au même. Incluse dans Drummond à Bathurst, 3 juillet. *Voir* cette dernière.

30 avril, Kingston. Le même à Bathurst. Envoie extrait des cahiers des lettres patentes de terres. 79

Inclus. Extrait des cahiers des concessions de terres dans le Haut-Canada, qui ont reçu le sceau de la province, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1813, inclusivement.

Comtés.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.
Ville de York	1	Home	1	19	4,201
York	18		4,200		
Lincoln	27	Niagara	5,910	27	5,910
Essex	2	Ouest	1,236	9	2,776
Kent	7		1,540		
Middlesex	8	London	2,800	16	4,770
Norfolk	7		1,770		
Oxford	1		200		
Durham	3	Newcastle	1,900	5	2,450
Northumberland	2		550		
Ville de Johnstown	1	Johnstown	1	9	1,601
Grenville	1		200		
Leeds	7		1,400		
Frontenac	1	Midland	171	7	1,171
Hastings	2		400		
Lennox et Addington	2		300		
Prince Edward	2		300		
Ville de Cornwall	1	Est	1	1	1
			Total	93	22,880

JOHN McGILL,
Aud. gén. concessions de terres, H. C.

Bureau de l'Auditeur général,
York, le 22 avril 1814.

1814.

30 avril, Kingston. Drum nond à Bathurst. Vu le nombre insuffisant de membres du clergé—il n'y en a que six de l'Eglise anglicane et qu'un seul de l'Eglise écossaise,—il demande l'autorisation d'en obtenir quatre autres avec l'allocation ordinaire de £100 par année. Avant la guerre, des fanatiques ambulants enthousiastes dans les affaires politiques et les affaires religieuses, avaient l'habitude de venir des Etats-Unis, et à cause de la rareté des clergymen ils étaient reçus avec cordialité et répandaient ainsi leurs principes pernicieux. A autorisé l'évêque à tâcher de se procurer le nombre de clergymen nécessaire. Page 81

Inclus. Extraits d'une lettre adressée à Drummond par le lord évêque de Québec, datée du 21 avril, au sujet de nouveaux clergymen. 83

30 avril, Montréal. Prevost à Drummond. Incluse dans Drummond à Bathurst, 3 juillet *Voir* cette dernière.

2 mai, Kingston. Drummond à Bathurst. Appelle l'attention sur le prix considérablement augmenté de tous les articles nécessaires à l'existence, par suite de la guerre, et sur l'insuffisance des traitements payés aux officiers ; le conseil partageant son opinion, il recommande certaines augmentations. 86

9 mai, Kingston. Le même au même. Transmet copie d'une dépêche envoyée à Prevost au sujet de la capture et de la destruction de Fort-Oswégo, avec les embarcations, canons et munitions navales que l'ennemi avait réunis pour l'équipement de son nonveau navire. Espère que cet échec va pendant quelque temps empêcher l'ennemi de gagner la supériorité maritime sur le lac Ontario. La conduite méritoire des troupes et des marins. 89

Inclus. Le même à Prevost, 7 mai. Annonce la capture de Fort-Oswégo, et donne des détails de l'opération. 91

(L'original de la dépêche de Drummond à Prevost se trouve dans la série C des archives, vol. 683, suivi d'une liste des morts et blessés signée par Harvey ; liste nominale des officiers et marins de l'escadre tués et blessés, signée par Lawrie (deux copies) ; liste numérique accusant : tués, 3 marins ; blessés, 2 capitaines, 1 lieutenant, 1 maître et 7 matelots ; total, 3 tués et 11 blessés (deux copies) ; note des munitions capturées.)

28 mai, Kingston. Drummond à Bathurst. Réfère à la lettre du 5 avril concernant les mesures prises au sujet de la loi martiale pour obtention d'approvisionnements pour les troupes ; qu'il avait dû les abandonner, puis y recourir de nouveau. Des poursuites sont sur le point d'être intentées contre les officiers et les agents de l'intendance préposés à la levée d'approvisionnements sous l'empire de cette loi. Le gouverneur général (Prevost) à ordonné aux officiers en loi d'opposer une défense aux poursuites qui pourraient être intentées ; mais la composition du jury lui fait craindre le résultat, surtout parce que les personnes chez lesquelles on s'est procuré des approvisionnements ont refusé les offres les plus libérales. A déjà demandé des instructions au sujet de la loi martiale, dont l'opportunité a été mise en doute par l'Assemblée, qui l'a déclarée inconstitutionnelle. 99

Incluse. Proclamation déclarant la loi martiale en vigueur relativement à la levée d'approvisionnements pour les troupes. 101

9 juin, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet copie des actes, avec annexes. 102

13 juin, Kingston. Le même au même. A reçu une dépêche à l'effet que la concession qui doit être faite aux représentants de feu sir Isaac Brock doit être limitée à 12,000 acres, sujet aux conditions ordinaires. 103

20 juin, Kingston. Le même au même. Transmet exemplaire des lois du Haut-Canada de 1792 à 1813, avec liste des titres, ainsi que copie manuscrite des lois de la session de mars dernier. 104

3 juillet, Kingston. Le même au même. Après la capture de Fort-Niagara, de Black-Rock et de Buffalo, il a été dans la nécessité de se rendre à York pour la session de la législature, et il y fut retenu jusqu'au 8 mars, alors qu'il

1814.

retourna à Kingston et consacra tout son temps à concerter des mesures pour la sûreté de la province ; elle dépend surtout du commandement du lac Ontario, et il a mis toute son énergie à placer la flotte dans une condition à faire face à l'ennemi, en fournissant à Yeo toute l'aide qui peut être donnée par les troupes. Le *Prince Regent*, 58 canons, et le *Princess Charlotte*, 44 canons, sont terminés et prêts pour la mer, tandis que la flotte ennemie est encore au port et pas en état d'en sortir d'ici à quelque temps. A pensé que l'occasion était bonne de capturer Sackett's-Harbour, car si cette capture ne mettait pas fin à la guerre, elle paralysait l'ennemi partout jusqu'à Fort-Erié, et en ménageant un transport ininterrompu à travers le lac Ontario, lui permettait de fortifier Amherstburg afin d'établir une autre force navale sur le lac Erié. Il jugeait que la capture de Sackett's-Harbour par la flotte n'était pas chose très difficile ; aussi dès le 27 avril il communiqua son désir à Prevost et lui demanda un renfort de 800 à 1,000 réguliers. Prevost n'était pas en situation d'envoyer ce nombre, de sorte que l'entreprise dut être abandonnée, et il s'occupe de la destruction des munitions et des approvisionnements qui se trouvaient à Oswégo. Rapport a déjà été fait du résultat favorable de cette opération : la flotte américaine a éprouvé des retards infinis à atteindre le degré de force nécessaire pour lui permettre de repousser l'escadre britannique. Aujourd'hui seulement il apprend que dans quelques jours leur flotte quittera Sackett's-Harbour. Le blocus entretenu par Yeo jusqu'à la capture d'une partie de la flotte dans une embuscade à Sandy-Creek a contribué à retarder les préparatifs maritimes de l'ennemi. Par des efforts déployés à l'intérieur, la flotte de l'ennemi a été placée dans un formidable état de supériorité, en sorte que Yeo doit rester à Kingston jusqu'à ce que le navire qui est sur les tins soit lancé. Aidera autant que possible Yeo à terminer le navire.

Inclus. Le même à Prevost, 27 avril. Lettre du 3 reçue; il l'a eue par sa lettre d'hier, le 26. Cette lettre est dans la série C, vol. 683, p. 52 ; la partie relative à Sackett's-Harbour se trouve à la page 55 ; elle fait voir qu'il avait anticipé l'opinion de Son Excellence au sujet de Sackett's-Harbour. Répète que 4,000 hommes de troupes sont nécessaires, car l'ennemi a renforcé ses défenses au moyen de blocklaus et d'hommes. A ce sujet, il s'est consulté avec Yeo, qui partage son avis quant aux troupes nécessaires. Envoie un état des troupes qu'il peut lever, en sorte qu'il a besoin de renforts. Conseille une attaque contre Oswégo, où la destruction des munitions de l'ennemi paralyserait les mouvements de la flotte des Etats-Unis. 112

" Etat des troupes et des moyens que l'on croit pouvoir être réunis dans le Haut-Canada pour une attaque contre Sackett's-Harbour. 115

L'état indique les régiments, etc., dont le total à chaque poste est comme suit :

De Kingston	1,800
De Prescott et Cornwall	400
De York et Burlington	400
Indiens de Burlington	200
2e bataillon marins royaux	400
Total de l'infanterie	3,000
Indiens	200
Total	3,200

L'artillerie que l'on propose de prendre, etc.

Drummond à Prevost, 28 avril. Le temps qui doit être pris pour les préparatifs, et comment la flotte va être employée dans l'intervalle. 117

1814

Prevost à Drummond, 30 avril. Il (Drummond) aurait besoin de 5,000 hommes de troupes, et il est impossible d'envoyer les renforts demandés sans dépouiller le Bas-Canada de ses moyens de défense. C'est par des mesures prudentes et par des entreprises courageuses que le caractère de la guerre a été maintenu, et il n'est pas disposé à se départir de cette politique. Supposant que le gouvernement des Etats-Unis désire sincèrement un armistice dans le ferme espoir que les négociations entamées à Gottenburg aboutiront à la paix, il a chargé un officier supérieur de débattre à Champlain les articles d'une suspension d'armes; ceci rend inopportun un mouvement offensif jusqu'à ce qu'il (Drummond) ait reçu de nouvelles instructions. Il n'ajoute pas une fois entière à la déposition de constant Bacon, mais Riall est absolument prêt contre toute entreprise. Yeo verra la lettre, mais elle ne doit pas contrarier ses opérations jusqu'à ce que l'armistice soit annoncé. Page 121

6 juillet, Chippawa. Drummond à Prevost. Incluse dans Drummond à Bathurst, 20 novembre. *Voir* cette dernière.

10 juillet. Kingston. Le même à Bathurst. La capture de l'escadre sur le lac Erié et la défaite de Procter ont porté les mécontents du district de London, sous la conduite d'un notoire partisan de l'ennemi, à commettre des déprédations sur des propriétés particulières et à entraîner les habitants loyaux, leur principal objet étant de désorganiser la milice en s'emparant de ses officiers et en les envoyant à l'ennemi. Une petite bande de miliciens du district de London s'est organisée, a attaqué et défait les maraudeurs, en tirant, blessant et faisant prisonniers un certain nombre, les autres se sauvant aux Etats-Unis. Une commission spéciale a été constituée pour faire le procès des mécréants dans les districts de London, Niagara et Home. Des 17 qui ont subi leur procès sur 70, les autres s'étant enfuis aux Etats-Unis, 15 ont été trouvés coupables et condamnés à être exécutés le 20. Le juge en chef et le procureur général intérimaire Robinson ont recommandé la douceur, et déclaré que la justice tempérée par la miséricorde produirait l'exemple désiré. En conséquence, il a commmué la sentence de sept des moins coupables en un exil pour la vie. Transmet copies et extraits des communications du juge en chef et du procureur général intérimaire, avec une liste des prisonniers qui ont eu un sursis et de ceux à être exécutés. 124

Inclus. Le procureur général intérimaire Robinson au capitaine Loring, 18 juin (extraits). Rend compte des procédures au procès des prisonniers, et recommande l'indulgence à leur égard. 129

Le juge en chef Scott à Drummond, 28 juin (extraits). Rend compte du résultat des procès, et recommande que la sentence de mort ne soit pas exécutée sur tous les prisonniers. 132

Le même (5 juillet). Le châtiment de quelques-uns auront, croit-il, un effet plus salutaire que celui de plusieurs. 135

Le même (8 juillet). Les prisonniers qui ont subi leur procès appartenaient au district de London ou à celui de Niagara. Un, au moins, de ces districts, devrait subir le châtiment de la loi. L'application de la peine capitale a été si rare dans la province que le sentiment sera plus profond et l'effet durable. A demandé protection pour le transport des prisonniers dans le cas d'une tentative de délivrance. 137

Liste des prisonniers à qui il a été accordé un sursis. Samuel et Stephen Hartwell, Isaac Petit, Jacob Oberholser, Garret Neel, John Johnston, Cornelius Harvey. 140

Liste des prisonniers à être exécutés. Aaron Stephens, Benjamin Simmonds, Noah Hopkins, Dayton Lyndsay, George Peacock, Isaiah Brink, Adam Crysler et John Dunham. 141

12 juillet, Kingston. Drummond à Bathurst. A reçu copie de sa (Bathurst) dépêche à Prevost concernant le projet d'émigration de paysans de Sutherland et de Caithness. L'approuve et recommande qu'ils soient établis près de

1814.

la ligne séparant le Canada des Etats-Unis, par exemple sur les îles vis-à-vis Kingston; elles constitueraient une défense par des hommes loyaux et seraient un contrepoison contre les gens mal disposés. Page 142

Incluses. Drummond à Prevost, 19 février. Approuve l'émigration de familles de l'Ecosse; la difficulté de les établir, vu la rareté des provisions; on devrait en envoyer une grande quantité avec elles. 144

Des lettres de Drummond à Prevost, depuis le 27 juillet jusqu'au 5 novembre, étaient incluses dans la lettre de Drummond à Bathurst du 20 novembre.

14 novembre, Kingston. Drummond à Bathurst. Dépêches reçues; remercie de la faveur dont sa communication a été l'objet. 147

20 novembre, Kingston. Le même au même. Est retourné à Kingston à la fin d'une campagne marquée par des difficultés de la nature la plus embarrassante et par les privations les plus pénibles pour les troupes; il peut rendre hommage à la bravoure, à la persévérance et à la bonne conduite des troupes. Transmet copie de chacune de ses communications à Prevost concernant les principaux événements. Donne un exposé sommaire des affaires pendant la campagne. 149

Inclus. Le même à Prevost, 6 juillet. Rapport de l'engagement de Chippawa. 158

Le même au même, 27 juillet. Rapport de l'engagement de Lundy's-Lane, avec détails. 164

Le même au même, 15 août. Rapport de l'attaque sur Fort-Erié, et son insuccès, avec détails. 177

(La disposition des troupes pour l'attaque se trouve dans un mémoire secret daté le 14 août dans la série C, vol. 685, p. 83.)

Drummond à Prevost, 17 septembre. Echec de la sortie de l'ennemi de Fort-Erié. 185

(Un croquis de la position des troupes se trouve dans la série C, vol. 685, p. 207.

Drummond à Prevost, 19 septembre. Détails de l'échec de la sortie de l'ennemi de Fort-Erié. 187

(L'état de la perte en tués, blessés et égarés se trouve dans la série C, vol. 685, p. 213.)

Drummond à Prevost, 21 septembre. Vu la maladie et l'absence d'effets de campement, a ordonné aux troupes de se replier à un mille environ de leur camp actuel, qui, à la suite de longues pluies, "ressemble à un lac au milieu d'un bois épais". En outre, la nouvelle position, si la troupe est attaquée donnera champ ouvert pour la défense. On dit qu'une colonne de l'ennemi a été vue s'avançant vers Tycehorne. S'il détache une forte colonne sur ce chemin et attaque en tête, (il) Drummond sera fort embarrassé, car son effectif est considérablement au-dessous de 2,000 fusils. La plupart des malades et tous les emcombrements sont maintenant tous sur la route de Chippawa; espère pouvoir se rendre le lendemain à Black-Creek. Situation critique de la frontière, par suite de maladies, du manque d'approvisionnement et du nombre croissant de l'ennemi. Celui-ci a induit ses milices à traverser à Fort-Erié, et elles y sont en ce moment au nombre de 3,000 hommes, sans compter les troupes régulières, qui se composent d'à peu près le même nombre; il (Drummond) n'a pas pu même obtenir 300 miliciens. Il a ordonné à Kempt de lui envoyer les miliciens canadiens, ou tout autre corps de division apte au rude service de relever les corps épuisés. Les restes du régiment du roi et les compagnies du bataillon de Watteville pour renforcer les forts. La destruction des terrassements par une pluie constante. 195

Le même au même, 10 octobre. Les efforts vigoureux de l'ennemi pour repousser sa (Drummond) troupe de la frontière; c'est le dessein de l'ennemi d'envelopper ses troupes à Fort-Erié pendant l'hiver. Pro-

1814

babilités que l'attaque sera faite par voie de la Grande-Rivière ou de la Longue-Pointe. Sa situation embarrassée si cela arrivait, car il lui faudrait détacher de sa petite armée pour faire face à l'attaque d'Izard. Détails du changement dans la distribution des troupes. Les navires commandés par Dobbs ont transporté les malades à York et à Forty-Mile-Creek; sa coopération cordiale et zélée. Page 199

Drummond à Prevost, 11 octobre. Attaque probable sur Chippawa-Creek, et préparatifs de défense. Avec un corps de 2,800 hommes il serait fortement tenté d'attaquer le double de ce nombre si l'ennemi offrait une occasion favorable en divisant ses forces; la plus basse estimation des forces de l'ennemi est 8,000 hommes; des déserteurs disent qu'il y en a 10,000, qu'un grand nombre de bateaux doivent être mis à contribution, et que 12 pièces d'artillerie sont déjà embarquées. Les vastes préparatifs et l'infériorité numérique des troupes anglaises ont porté les habitants à abandonner leurs demeures et leurs propriétés. Il ne peut induire la milice ni les indiens à venir en avant. Le peu d'aide qu'il faut attendre de l'escadre; tout renfort arriverait trop tard "pour prendre "part à un combat que, je le crains, cette brave petite division aura "bientôt à soutenir contre un ennemi trois fois supérieur en nombre." 204

(La copie envoyée par Prevost porte la date du 12.)

Le même au même, 15 octobre. Avance de l'ennemi sur Chippawa-Creek; feu d'artillerie toute la journée, mais pas d'attaque. Au coucher du soleil, l'ennemi s'est retiré au camp de Street's-Grove. S'il (Drummond) avait le 90e et un autre fort régiment, il croit qu'il pourrait frapper un coup qui, non seulement rétablirait immédiatement la tranquillité, mais contribuerait beaucoup à terminer la guerre dans le Haut-Canada. Si des renforts et des approvisionnements n'arrivent pas, il croit que le commandant de la marine encourra une grande responsabilité. 208

Le même au même, 18 octobre. Durant toute la journée du 16, l'ennemi a déployé ses colonnes d'infanterie en avant de la position à l'embouchure de Chippawa-Creek, mais ne s'est pas aventuré à portée et n'a pas causé d'ennuis. Vers une heure, le 17, les troupes de l'ennemi ont disparu, et on a constaté qu'elles s'étaient retirées du camp de Street's-Grove à Black-Creek, où elles ont établi un camp. Il n'a pas encore pu vérifier la cause de ce mouvement rétrograde; des espions et déserteurs rapportent que la position à l'embouchure du Creek était plus forte que l'ennemi ne la croyait; ceci, ajouté à la nouvelle de l'approche de la flotte qui doit avoir été vue à la hauteur de Genesee il y a quelques jours, et signalée au général Brown, expliquerait non seulement sa retraite, mais encore sa précipitation, car les approvisionnements ont été abandonnés et quelques effets de campement brûlés. Deux bateaux envoyés aux provisions à Schlosser sont retournés à Street's-Grove, ignorant la retraite; l'un d'eux, qui contenait de la viande fraîche, du pain et des boissons pour une brigade au moins, à été pris. Que l'ennemi n'a pas l'intention de quitter la frontière, la chose est évidente d'après les événements de cette journée (18), où l'on annonce qu'une troupe nombreuse monte à Black-Creek, dans la direction de Cook's-Mills sur Lyon's Creek. A envoyé l'infanterie légère de Glengarry et sept compagnies du 82e, et, apprenant que l'ennemi avait dépassé Cook's-Mills, il a envoyé les trois autres compagnies du 82e et le 100e régiment, avec ordre à Myers de tâter de très près l'ennemi, qu'il devra attaquer s'il n'est pas trop nombreux. Ordre a été transmis d'incendier le pont de Brown sur la Chippawa, et comme il ne croit pas que l'ennemi puisse apporter des canons, il s'apercevra qu'il s'est compromis par ce mouvement, à moins qu'il ne se retire dans le cours de la nuit. Si la nouvelle qu'une seule brigade composée de pas plus de 2,000 hommes a été envoyée à Cook's-Mills se confirme, il ajoutera le 6e aux autres troupes et attaquera dan

1814.

la matinée, laissant au régiment de Watteville de maintenir la position contre le reste (6,000), ce qui ne devra pas être difficile. A reçu de Fort-George la nouvelle que la flotte (cinq voiliers) est en vue. A prié Harvey d'écrire à Yeo d'envoyer quelques-uns de ses marins, à part les troupes qu'il a amenées. Si l'escadre n'apporte un puissant renfort, les difficultés de sa situation ne seront pas surmontées. Page 211

Drummond à Prevost, 20 octobre. Nouvelle que l'ennemi s'est retiré de Cook's-Mills sans détruire les moulins, ce qu'il aurait pu faire pour des raisons publiques. L'officier commandant a été très prudent à propos d'incendie ou de pillage, probablement mis en garde par des représailles à Washington et sur la côte. Il ne peut dire ce que l'armée ennemie va faire ensuite, mais ses préparatifs le (Drummond) rendent bien moins inquiet qu'il ne l'était à son approche de pouvoir repousser toutes ses attaques. Forte position. Des vents violents l'ont empêché de communiquer avec l'escadre. Son désappointement de ce que la moitié du 90e ait eu tant de misères sur les affreux chemins de Kingston à York. Recommande vivement d'envoyer, outre le 90e, deux bons régiments, dont l'un à Burlington et l'autre à Fort-George, pour soulager les royaux, les régiments du roi, 41e, 89e, 100e, 103e, et de Watteville. 216

(Le refus de Yeo de fournir des marins pour la raison que ce serait mal à propos affaiblis son escadre, porte la date du 19 octobre et se trouve dans la serie C., vol. 686, p. 84, ainsi qu'une lettre de Drummond à Prévost, datée le 23 octobre, rendant compte de ce qui s'est passé après la retraite de l'armée des Etats-Unis. Un ordre général pour la distribution des troupes se trouve à la page 92.)

Drummond à Prevost, 5 novembre. En réponse au désir manifesté par Prevost qu'il devrait opérer un mouvement contre Fort-Erié, il fait observer que ce ne serait ni prudent ni politique dans le moment, et il en expose les raisons ; mais par déférence pour les désirs de Prevost, il restera jusqu'à la clôture de la navigation, afin de guetter une occasion avant d'aller à Kingston. Il est plutôt pour la rive droite de Niagara, non Fort-Erié, et avec le concours de l'escadre effectuer la destruction de l'armée d'Izard ; sans ce concours, elle ne peut être tentée. Pour se consulter avec Yeo et le commissaire il devra aller à York et revenir à cette frontière, à moins que cela ne soit rendu inutile par l'évacuation de Fort-Erié ou par le refus de Yeo de coopérer. Par une lettre à Yeo, on verra qu'il a précipitamment débarqué les troupes sur le rivage et qu'il s'est rendu à York avec la brigade d'artillerie, provisions et autres munitions ; ils pourraient être tout aussi bien à Kingston qu'à York. Il enverra d'autres nouvelles lorsqu'il sera arrivé à York. L'importance d'envoyer des sapeurs et des mineurs. Les moins effectifs de plusieurs des régiments sont embarqués ; espère que Yeo peut en prendre d'autres. Regrette de se séparer du 41e, car il pense qu'au printemps ce sera un corps puissant. Les réductions de troupes et de vivres seront grandes, mais espère qu'il en restera assez pour le service avant que les vaisseaux reviennent de Kingston. Envoie renseignement au sujet du meurtre du capitaine Francis, afin que des représentations soient faites au gouvernement des Etats-Unis, car toute représentation faite au général commandant ne peut qu'être renvoyée à ce gouvernement ; est allé voir Talbot pour les détails. Appelle l'attention sur la violation de la convention pour l'échange de prisonniers et sur le honteux traitement des officiers et soldats du 41e. A retardé l'envoi des lettres jusque après le retour de Fitzgibbon, chargé d'aller s'assurer si l'ennemi avait évacué Fort-Erié. Cet officier confirme la nouvelle : l'ennemi a évacué Fort-Erié après avoir évacué la place. Cela ne fait qu'affermir sa résolution d'aller à York pour avoir une entrevue avec le commandant de l'escadre. Les excès commis par l'armée des Etats-Unis exigent des représailles rigoureuses. Recommande que les instructions nécessaires soient données à Cochrane,

1814.

à moins que Son Excellence ne préfère que ces représailles soient exercées sur la frontière opposée, service que sa (Drummond) division est parfaitement capable d'exécuter. Page 221

24 décembre, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet les réponses faites par des membres du conseil à des accusations portées contre eux par Forth, le procureur général, avec des extraits des archives du conseil, et une lettre du juge en chef Scott et du juge Powell en réponse à des accusations semblables portées contre eux par Forth. Cause du retard mis à la transmission de ces documents. 229

Inclus. Documents, portant différentes dates, à l'appui des réponses. 231 à 344

LIEUT-GOUVERNEUR DRUMMOND ET DIVERS.—1814.

Q. 318.—2.

1809.

9 août, York. Dummer Powell à Halton. Incluse dans Gore à Goulburn, 4 avril 1814. *Voir* cette dernière. Suit un mémoire de la même date.

1811.

21 février, Bureau du procureur général. Forth au même. Incluse dans la lettre de Gore du 10 juillet 1814. *Voir* cette dernière.

1813.

8 octobre, Reigate. Grece à Gore. Incluse dans Gore à Goulburn, 7 mars 1814. *Voir* cette dernière.

1814.

3 janvier, Kingston. De Rottenburg à Adams, agent pour le Haut-Canada. A tiré pour la moitié du traitement du lieutenant-gouverneur, du 19 juin au 12 décembre 1813. 366

4 janvier, Foley Place. Wyott à Bathurst. Se défend contre des accusations qui pourraient empêcher le paiement de ses réclamations, et cite des lettres de lord Castlereagh, etc., en sa faveur. 368

Incluses. Notes relatives à sa cause. 372

5 janvier, Amirauté. Barrow à Goulburn. Les lords de l'amirauté ont recommandé de payer au capitaine Drury, du *Dover*, £200 pour le passage de Sheaffe et de sa famille. 379

11 janvier, Londres. Sheaffe à Bathurst. Demande un certificat établissant qu'il est parvenu au commandement du Haut-Canada le 14 octobre 1812, bien que depuis la mort de son prédécesseur il n'ait pu se rendre à York que le 20 pour y prêter serment. 380

14 janvier, Gower Street. Morice au même. La Société de Propagation de l'Evangile a recommandé le paiement viager de £100 à Langhorn, ancien missionnaire au Canada. 381

Inclus. Certificat. 382

(La lettre n'est pas datée, la date en marge est celle qui se trouve sur le certificat).

19 janvier, America Sq., U. C. James Shaw à Bathurst. Recommande la capture et la fortification de Cape Balisa (Balize), à l'embouchure orientale du Mississipi, qui pourra être utilisé comme dédommagement dans les négociations avec les Etats-Unis pour mettre fin à la guerre. 283

22 janvier, Reigate. Grece à Gore. Incluse dans Gore à Goulburn, 7 mars. *Voir* cette dernière.

29 janvier, Reigate. Le même au même. Incluse dans Gore à Goulburn, 7 mars. *Voir* cette dernière.

2 février, Foley Place. Wyatt à Goulburn. Demande une entrevue pour lui montrer des documents relatifs à sa réclamation. 385

4 février, Trésorerie. Harrison au même. Les lords de la Trésorerie ne voient pas d'objection à l'arrangement fait par Gore avec Elmsley pour le loyer de sa maison pour bureaux publics. 386

1814.

6 février, Foley Place. Wyatt à Goulburn. Demande à Bathurst de le recommander à la Trésorerie pour un emploi au Canada. Page 387

12 février Foley Place. Le même au même. Encore au sujet de recommandation à la Trésorerie par Bathurst. 389

18 février, VilliersStreet. Gilpin à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 15 juin. *Voir* cette dernière.

5 mars, Whitehall Place. Adams à Goulburn. Transmet lettre tirée par de Rottenburg pour la moitié du traitement du lieutenant-gouverneur. Cette pièce n'étant pas accompagnée du certificat nécessaire, il désire avoir l'acquiescement de Bathurst au paiement. 390

5 mars, Whitehall Place. Le même au même. Demande l'autorisation de Bathurst pour payer à D'Arcy Boulton son plein traitement durant congé. Objection de l'auditeur. 391

7 mars, Staines. Gore au même. Transmet des lettres de J. W. Green (Grece), car il ne peut intervenir dans la distribution des terres incultes du Haut Canada. 392

Inclus. J. W. Grece à Gore, 22 janvier, au sujet d'une concession de terre dans le Haut-Canada. 393

Le même au même, 8 octobre 1813. Concernant concession de terre. 395

Le même au même, 29 janvier 1814. Même sujet. 397

17 mars, Londres. Pétition de John R. Small. Incluse dans Gore à Goulburn, 4 avril. *Voir* cette dernière.

4 avril, Staines. Gore à Goulburn. Envoie des documents pour l'aider à répondre à la pétition de Small. La question est de savoir si Small n'a ou n'a pas le pouvoir de nommer les greffiers des assises ses députés comme greffier de la couronne dans les différents districts.

Pétition de John R. Small, 17 mars, exposant le cas de son père, etc. 408

Dummer Powell à Halton, 9 août 1809. Etat de la gratification pour frais de voyage au greffier du circuit. 419

Mémoire de la même date sur le même sujet. 421

Exposé du cas de John Small, greffier de la couronne et des plaids communs dans le Haut-Canada, 10 avril 1813. 423

10 avril, Verdun. Cas de John Small. *Voir* Gore à Goulburn, 4 avril 1814.

22 avril, Castle Street. Hamilton à ——— La pièce incluse servira à faire une réponse à l'évêque de Québec. 429

27 avril, Bureau de la guerre. Palmerston à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 15 juin. *Voir* cette dernière.

28 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Drummond demandant de la papeterie pour les différents départements, afin d'avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 430

25 mai, Baker Street. Sheaffe à Harrison. Incluse dans Harrison à Goulburn, 15 juin. *Voir* cette dernière.

4 juin, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Harrison à Bunbury, 31 août. *Voir* cette dernière.

7 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition de Drummond demandant de la papeterie pour le département des indiens, afin d'avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 431

Incluse. Drummond à la Trésorerie, 31 janvier. Cette réquisition et celles qui suivent sont identiques à la lettre et aux réquisitions de même date adressées à Bathurst dans Q. 318–1, pp. 15, 16, 20.

8 juin, Saville Row. Gore à Bathurst. Charles Burton Wyatt lui intente une action pour l'avoir suspendu de l'emploi d'arpenteur général et pour diffamation. Pense que la défense devrait être aux frais du gouvernement. 440

1814.

(Dans le rapport du procès les noms de Wyatt sont écrits Charles Perkins Wyatt; il a cependant toujours signé C. B. Ce rapport est le premier document, parmi les Archives, qui contienne les noms de Wyatt au long. Pour rapport du procès, voir *Annual Register*, vol. 58, p. 294, où le nom Charles Perkins est sans doute incorrectement inscrit).

15 juin, Lincoln's Inn. Hobhouse à Goulburn. Au sujet de l'ordre donné de défendre Gore de la part du gouvernement, il faut remarquer que l'action ne comporte pas seulement la suspension de Wyatt de son emploi, mais aussi d'avoir imprimé et publié un pamphlet diffamatoire; ne pense pas que l'autorisation de Bathurst de défendre le procès couvre cette dernière accusation. Page 442

Incluse (personnelle). Avant d'écrire la lettre officielle, il a consulté le procureur et le solliciteur général, qui ont été d'opinion que le gouvernement ne devrait pas s'engager par une défense du libelle. 444

15 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet correspondance concernant la réclamation de Scheaffe pour la valeur de bagages perdus dans le Haut-Canada. 445

Scheaffe à Harrison, 25 mai. Lui demande d'appeler le plus tôt possible l'attention sur sa réclamation pour les pertes qu'il a subies à la capture de York. 446

Palmerston au même, 27 avril. Le ministère de la guerre a alloué £210 à Sheaffe pour perte de bagages. Le reste de la réclamation devra être jugé d'après les règlements concernant les pertes éprouvées par des fonctionnaires dans des cas semblables. 447

Gilpin au même, 18 février. Transmet, par ordre de Scheaffe, un état et un certificat des pertes. 448

16 juin, Saville Row. Gore à Goulburn. Demande copie de la commission et des instructions données à Prescott. 449

18 juin, Montréal. Baynes à Prevost. Incluse dans Torrens à Bunbury, 16 août. *Voir* cette dernière.

23 juin, Foley Place. Wyatt à Bathurst. En intentant une action à Gore il le fait pour défendre sa propre réputation contre l'accusation, spécialement, d'avoir choisi des terrains pour son usage à lui, au détriment d'un homme méritant. 450

Incluses. Copies de la correspondance échangée avec Castlereagh à ce sujet. 452 à 456

Liste des documents mentionnés dans la lettre à Cook, datée 8 septembre 1807. 457

25 juin, Downing Street. Goulburn à Gore. Désire savoir si ce que dit la lettre de Wyatt du plaidoyer déposé par Gore pour sa défense est vrai. 463

Inclus. Extrait de la lettre de Wyatt du 23 juin. 464

26 juin, The Mote. Sir J. B. Riddell à Goulburn. Il est obligé d'émettre un ordre pour faire payer le traitement du juge en chef Scott. Le certificat de la résidence de Scott est entre les mains de Adams, dont le billet est inclus. 460

Incluse. Correspondance concernant le traitement de Scott. 461, 462

28 juin, Chambly. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Goulburn, 12 août. *Voir* cette dernière.

29 juin, Foley Place. Wyatt à Goulburn. Lettre reçue; la réponse de Peel à laquelle il est fait allusion est partie du refus constant de faire face aux accusations portées contre lui par Gore; sa droiture; les rudes épreuves qu'il a essuyées dans sa réputation et sa fortune, mais il luttera tant qu'il pourra contre l'injustice, etc. 465

Inclus. Mémoire de Wyatt à Drummond pour copies de documents nécessaires à son procès. 468

(Le mémoire est signé Charles Burton Wyatt.)

Liste des documents demandés.

1814.

4 juillet, Montréal. Prevost à Torrens. Incluse dans Torrens à Bunbury, 16 août. *Voir* cette dernière.

4 juillet, Londres. John R. Small à Goulburn. Appelle l'attention sur le mémoire présenté en faveur de son père contre la façon injuste dont il a été traité par Gore, et demande une allocation pour les honoraires dont il a été privé. Page 486

10 juillet, Sunning Hill. Gore à ——— (personnelle). Transmet copie d'une lettre de Firth, procureur général, concernant sa réclamation telle qu'exposée dans une pétition à la Chambre des Communes. 474

Inclus. Forth à Halton, 21 février. Longues observations sur sa réclamation pour honoraires en qualité de procureur général, et sur la décision prise à cet égard par le comité du Conseil. 476

18 juillet, Portsmouth. John R. Small à Goulburn. Demande une réponse et une décision finale au sujet du mémoire de son (Small) père. 490

5 août, Westminster. Barclay au secrétaire d'Etat (Bathurst). Ayant perdu la plus grande partie de ses documents publics dans l'engagement naval sur le lac Erié, il a obtenu de Prevost la copie de quelques-uns, et demande copies des documents pour préparer la cour martiale. 491

Inclus. Extrait de dépêches relatives à l'escadre du lac Erié en 1813. 493

11 août, Saville Row. Gore au secrétaire d'Etat (Bathurst). Transmet et recommande la requête de Clark, du Haut-Canada, demandant une petite concession de terre sur la rivière Niagara, pour y construire ses moulins. 498

Incluse. Clarke à Gore, 20 juillet. Est prêt à retourner dans le Haut-Canada; l'état précaire dans lequel il l'a quitté l'automne dernier. Son premier soin, le devoir militaire excepté, sera de réparer ses moulins; il serait plus rassuré s'il pouvait obtenir un titre aux 66 pieds réservés sur le devant de ses terres; il possède un permis d'occupation pour une partie de cette réserve, partie concédée par Simcoe; il a acheté tous les autres titres. Demande qu'une requête soit faite au gouvernement en sa faveur. 499

12 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Le 28 juin Prevost l'a notifié qu'il a tiré sur le Trésor une somme de £10,000 pour le gouvernement civil du Haut-Canada. 502

Incluse. Prevost à Harrison, 28 juin. Il a tiré £10,000 pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 503

16 août, Gardes à cheval. Torrens à Bunbury. Soumet à l'examen de Bathurst un plan pour augmenter et établir l'infanterie légère de Glengarry, milice sédentaire, comme troupe frontière permanente dans le Haut-Canada. 505

Inclus. Prevost à Torrens, 4 juillet. Transmet lettre de Baynes soumettant un plan pour augmenter et établir l'infanterie légère de Glengarry, milice sédentaire, comme troupe frontière permanente dans le Haut-Canada. Le plan paraît avantageux, et il le recommande. 506

Baynes à Prevost. Son plan touchant l'établissement du régiment de Glengarry (11 pages). 508

La lettre est signée "Edward Baynes, colonel, infanterie légère de Glengarry".

31 août, Trésorerie. Harrison à Bunbury. Transmet des lettres de Prevost annonçant qu'il a émis des mandats de £16,000 et de £5,000 pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 519

Inclus. Prevost à Harrison, 4 juin. Lettre notifiant qu'il a émis des mandats pour les sommes plus haut mentionnées. 520

16 septembre, Montréal. Le même au même (?). Incluse dans Arbuthnot à Bunbury, 17 décembre. *Voir* cette dernière.

3 octobre, Montréal. Sir John Johnson à Prevost. Incluse dans Lushington à Bunbury, 2 décembre. *Voir* cette dernière.

3 octobre, Montréal. Prevost à Harrison. Incluse dans Lushington à Bunbury, 2 décembre. *Voir* cette dernière.

1814.

9 novembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Envoie le rapport du contrôleur des comptes de l'armée au sujet de deux lettres de Drummond transmettant les comptes publics du Haut-Canada depuis le 1er juillet 1812 jusqu'au 31 décembre 1813. Page 521

21 novembre, Londres. E. W. Phelps à Bathurst. Il est citoyen américain; les circonstances dans lesquelles il est venu en Angleterre; la saisie de ses papiers, parmi lesquels se trouvent des communications adressées à Castlereagh, va le ruiner, ainsi que sa famille, aux Etats-Unis; demande un emploi du gouvernement britannique. 522

2 décembre, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet des lettres de Prevost et de sir John Johnson couvrant une requête de Sarah, veuve de Mathew Elliott, qui demande du secours; désire savoir si Bathurst approuve la requête, et jusqu'à quel point. 527

Inclus. Prevost à Harrison, 3 octobre. Envoie lettres de Johnson couvrant la requête de madame Elliott. 528

Sir John Johnson à Prevost, 3 octobre. Expose le malheureux cas de madame Elliott; transmet et recommande sa requête, en raison des services de son mari. 530

Requête de madame Elliott. 532

17 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Transmet lettre de Prevost, avec les comptes courants du receveur général et le rapport du comité du Conseil au sujet des comptes publics. 536

17 décembre, Lincoln's Inn. Fraser au même. La nomination de William Campbell aux Conseils exécutif et législatif a été recommandée. Il désire savoir si la recommandation a été approuvée et si ordre a été donné de préparer un mandamus. 537

17 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Bunbury. Transmet l'avis donné par Prevost qu'il a émis un mandat de £10,000 pour les dépenses civiles du Haut-Canada. 538

Incluse. Prevost à Harrison (?) 16 septembre. Il a émis un mandat de £10,000. 539

26 décembre, Kingston. Drummond à Bathurst. Transmet réquisition d'effets pour présents aux indiens. 345

Inclus. Réquisition. 347

Mémoires, instructions, etc., concessions de terres du Haut Canada à des soldats licenciés. Les instructions sont extraites de celles envoyées à Haldimand en 1783. 352 à 358

1815.

3 janvier, Woburn Place- J. Nichol à Bathurst. Envoie une requête de son frère, Robert Nichol, de Woodhouse, Haut-Canada, demandant une rémunération de ses services; sollicite une entrevue. 359

Incluses. Requête. 360

Une liste établissant la somme des pertes pour lesquelles il demande indemnité, £5,580 sterling. 362

Lettre à Bathurst de Robert Nichol, 5 octobre 1814, au sujet de sa réclamation pour pertes. 364

7 février. Mémoire d'Allègre à Bathurst. Inclus dans Allègre à ———. 10 avril 1815. *Voir* cette dernière.

31 mars, Summers-town. Allègre à ———. Incluse dans Allègre à ——— du 16 avril. *Voir* cette dernière.

10 avril, Summers-town. Allègre à ——— (en français). Réfère à la lettre du 31 mars, qui contient une requête à Bathurst pour lui continuer le traitement qui lui avait été accordé par Windham. Expose le motivé de sa réclamation. 400

Inclus. Allègre à ——— (en français). La situation déplorable où il se trouve par suite de la révolution française. Envoie copie de sa requête demandant la continuation de sa pension et sollicitant son influence pour l'obtenir.

Requête (en français) à Bathurst, 7 février, exposant ses services et demandant la continuation de sa pension. 405

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DRUMMOND, SIR GEORGE MURRAY, ROBINSON, GORE, ET DIVERS—1815.

Q. 319.

1812.
9 avril, Carlton. Mandat à John Brock d'administrer le gouvernement. Incluse dans sir George Murray à Bathurst, 25 avril 1815. *Voir* cette dernière.

1814.
29 janvier, Downing Street. Bathurst à Prevost. Envoyer une liste des officiers de milice présents à la capture de Détroit et aux batailles de Châteauguay et de Chrysler's Farm, et qui ont droit à des décorations. 269

(La lettre, une copie, porte en tête la date de 1816, mais au dos 1814, date correcte.)

3 mai, York. Requête du Dr Stratchan. Incluse dans Drummond à Bathurst, 12 mars 1815. *Voir* cette dernière.

1815.
2 janvier. Kingston. Drummond à Bathurst (n° 72). Recommande que pardon soit accordé à Edward McSwiney, condamné à mort pour le meurtre d'Andrew Fuller. La sincère loyauté de McSwiney, qui, quoique sous sentence capitale, a refusé d'accepter la liberté que lui offrait l'ennemi, et pendant que tous les autres prisonniers s'évadaient. Sa situation de sergent de la garde n'a pas été prise en considération par le jury, qui était composé d'hommes venant du district désaffectionné de Johnstown, et l'individu tué pour cause de mauvaise conduite était aussi de la même classe. 2

14 janvier, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Transmet pétition de Barwis, ancien *intendant (sic)* des munitions navales à Kingston, demandant une pension. Les lords de la Trésorerie désirent avoir l'opinion de Bathurst. 227

La pétition expose ses services et qu'il a obtenu des informations qui ont conduit à la conquête de Détroit par Brock, etc. 230

18 janvier, Kingston. Drummond à Bathurst. En conséquence de la conduite méritoire de la milice du Haut-Canada, il a voulu, afin d'ajouter au nombre de cette milice, augmenter la prime d'engagement. Il espère vivement que ce chiffre sera bientôt porté à 600. Les pertes en officiers et en soldats ont été considérables pendant la dernière campagne, mais une prime honnête de £10 devra attirer des recrues, Les services du corps comme infanterie légère, etc., signalés. Propose de vêtir le corps en carabiniers au lieu de l'uniforme rouge. Demande aussi deux drapeaux sur lesquels serait inscrit le nom *Niagara* comme un témoignage honorable de la bravoure des miliciens. Il a nommé le major Foster lieutenant-colonel, et le capitaine Glen, du 45e, major. Expose en détail les titres des deux officiers à ces promotions. 6

10 février, York. Le même au même. Regrette qu'il (Bathurst) n'ait pu réussir à faire augmenter les appointements du secrétaire particulier de l'administrateur du gouvernement, augmentation qui avait été recommandée. Renouvelle la recommandation. 13

12 février, Sunning Hill. Gore à Goulburn. Demande un sommaire des sommes d'argent levées par loi du gouvernement britannique avant le 18, et qui ne sont pas mises à la disposition de la législature du Haut-Canada. 85

20 février, York. Drummond à Bathurst (n° 4). A une phase avancée de la procédure parlementaire se trouve un projet de loi qui met à sa disposition £9.000 pour faire des recrues à la milice, et pour acheter des drapeaux pour le régiment et des meubles pour l'ordinaire des officiers. C'est une preuve qu'il n'en a pas trop dit en faveur du jeune corps et de l'estime dont il jouit universellement. La présentation des drapeaux sera conséquemment regardée comme une preuve flatteuse de l'approbation de Sa Majesté, et la nomination de deux officiers supérieurs d'une réputation établie sera prisée comme une faveur nouvelle. Il recommande de nou-

1815.

veau que le capitaine Glen soit élevé au rang de major et le major Foster à celui de lieutenant-colonel. Les longs services du dernier justifient sa promotion. Page 16

27 février, York. Freitag à Bathurst. Rappelle à Sa Seigneurie la famille de quatre personnes qui avait été envoyée en septembre 1814, avec la promesse que des ordres seraient donnés à son sujet, et que ces ordres n'ont pas encore été reçus. En attendant, Drummond lui a attribué 200 acres pour semer du grain qu'elle avait apporté. Il demande un ordre formel, et que d'autres familles allemandes qui sont attendues soient établies près de lui. 228

La lettre en allemand. 237

8 mars, Sunning Hill. Gore à Goulburn (?). Demande une copie de la commission de Wyatt. 86

11 mars, Lambeth. Capitaine McCaskell à Bathurst. Propose d'établir dans le Haut-Canada 500 ou 1,000 familles des montagnes d'Ecosse, qu'il dresserait pour constituer une bonne milice. Demande que son grade dans l'armée soit continué, et qu'il ait promotion selon que les circonstances le justifieront. 239

11 mars, Lambeth. Le même à Bunbury. Transmet sa proposition (portant même date) à Bathurst au sujet de colons des montagnes d'Ecosse. Il existe une détermination d'émigrer aux Etats-Unis, à moins que des mesures ne soient prises pour encourager et diriger cette émigration vers les possessions britanniques. Connaissant la confiance que ces gens reposent en lui, il a offert ses services. 242

12 mars, York. Drummond à Bathurst (n° 5). Transmet requête du Dr Strachan, demandant rémunération pour avoir construit un presbytère et des batiments à Cornwall; cette requête a été soumise au Conseil exécutif, dont le rapport favorable est aussi envoyé. 19

Inclus. Requête du révérend Dr Strachan, d'York, 3 mai 1814. 21

Evaluation des améliorations faites au presbytère, s'élevant à £520, cours d'Halifax. Le certificat attestant que la congrégation de Cornwall a contribué pour £180, cours d'Halifax, est annexé à l'évaluation. 23

Rapport du Conseil exécutif à l'effet que la demande de rémunération du Dr Strachan est juste et raisonnable. 25

18 mars, York. Drummond à Bathurst (n° 6). La législature s'est assemblée le 1er février et a été prorogée le 14 mars. Envoie copies de son discours et des adresses en réponse, ainsi qu'une liste des lois adoptées. La libéralité des deux Chambres au sujet de la défense et de la sécurité de la province. La somme de £20,000 votée pour des chemins va être d'un grand avantage, et si la guerre avait continué, ce crédit aurait considérablement contribué à la sécurité de la province. 29

Inclus. Discours à l'ouverture de la législature. 31

Adresse en réponse par le Conseil législatif. 34

Adresse par l'Assemblée législative. 37

Discours à la clôture. 41

Liste des lois adoptées durant la session. 44

22 mars, Kingston. Drummond à Bathurst (n° 7). Appelle l'attention sur l'état de la religion et de l'instruction, et transmet un mémoire sur ces sujets. 48

24 mars, Kingston. Le même au même (n° 8). A reçu avis qu'il a été chargé d'administrer le gouvernement civil du Canada et de prendre le commandement des troupes. 50

24 mars, Kingston. Le même au même (n° 9). Transmet copies d'adresses présentées à lui et au prince régent par le Conseil et l'Assemblée au nom de leurs loyaux co-sujets qui ont été soumis aux souffrances du pillage et de la captivité par la politique barbare d'un ennemi dévastateur et sans principe, et sont tombés de l'abondance au dernier degré de la misère humaine. Demande d'alléger des souffrances dont il a été lui-même témoin. 52

1815.

Inclus. Mémoire à Drummond. Page 54
Adresse au prince régent. 55

25 mars, Kingston. Drummond à Bathurst (n° 10). Avait oublié de recommander avec d'autres, pour augmentation d'appointements, deux commis au bureau du secrétaire de la province ; il le fait maintenant. 59

25 mars, Kingston. Le même au même (n° 10). Transmet une adresse de l'Assemblée au sujet d'une amélioration dans le bureau des postes générales. Les inconvénients causés par les retards et la rareté des courriers. Le public est prêt à se soumettre à tout supplément de port qui peut être jugé nécessaire. 60

Incluse. Adresse. 62

25 mars, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Transmet, pour avoir l'opinion de Bathurst, la requête de Drummond demandant des présents pour les indiens. 244

Inclus. Drummond à Harrison, 26 décembre 1814. Envoie réquisition pour des présents destinés aux indiens. 245

Réquisition. 247

27 mars, Kingston. Drummond à Bathurst (n° 11). Annonce que D'Arcy Boulton a reçu la charge de procureur général le 6 janvier, et John B. Robinson celle de solliciteur général le 13 février. 65

— mars, Louth. Requête de Solomon Moore demandant la concession ou le bail d'un terrain qu'il avait amélioré et qui avait été concédé au capitaine Loring, avec lequel il n'avait pu en venir à un arrangement. 251

Incluses. Requête (sans date). 253

Seconde requête, datée 14 mars 1813. 256

7 avril, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet réquisition pour papeterie de Drummond. 258

10 avril, Bath. Lady Drummond à Bathurst. Désire savoir pendant combien de temps sir Gordon Drummond doit rester au Canada, afin qu'elle puisse faire des arrangements. 259

22 avril, Castle Street. Anthony Hamilton à Goulburn. Satisfaction de la Société de la Propagation de l'Evangile en apprenant que des mesures vont être prises pour donner quatre nouveaux clergymen au Haut-Canada. Désire savoir si l'on est toujours déterminé à soumettre ce projet au parlement, ou si l'évêque de Québec ser a informé que cela sera fait l'année prochaine. L'évêque de Québec espère ordonner deux jeunes gens, en vue de la nomination d'un missionnaire par la Société du Haut-Canada ; mais il y aura désappointement si les intentions du gouvernement ne sont pas exécutées. 260

25 avril, York. Murray à Bathurst (n° 1). A prêté serment d'administrer le gouvernement du Canada en qualité d'officier supérieur des troupes. Les seules instructions qu'il ait reçues sont contenues dans un ordre général portant la date de Québec le 4 du courant. Cependant il a pris connaissance d'une communication de lord Liverpool à Brock, 9 avril 1812, et d'une dépêche de Bathurst à Prevost, 8 décembre de la même année. Il a pris le titre de lieutenant-gouverneur provisoire, ou bien de président, ce dernier titre étant déjà porté par un civil qui siège au Conseil. 67

Inclus. Ordre général portant que sir George Murray est nommé commandant des troupes du Haut-Canada et administrateur du gouvernement civil. 69

Ordre à l'effet qu'au lieu du membre le plus ancien du Conseil, l'administration de la province doit être confiée aux commandants militaires. 70

4 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. Recommande Thomas Fraser, Neil McLean et Thomas Clarke, colonels de milice, et William Dickson, avocat, pour les vacances existant au Conseil législatif du Haut-Canada. 87

5 mai, Princes Street. Le même au même. Recommande le Dr John Strachan pour être membre extraordinaire du Conseil exécutif du Haut-Canada. 88

1815.

7 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. Recommande une concession de terre à Halton, son secrétaire, pour bons et fidèles services. Page 89

7 mai, Princes Street. Gore à Goulburn. Désire discuter des questions relatives au Haut-Canada, avant d'écrire officiellement à Bathurst. 91

8 mai, Princes Street. Le même à Bathurst. Recommande le cas de Jarvis, secrétaire du Haut-Canada, dont les services sont exposés au long et avec détails. 92

18 mai, Princes Street. Le même au même. Demande des instructions au sujet des requêtes qui pourraient être présentées par les victimes des déprédations de la dern ère guerre. 96

18 mai, Princes Street. Le même au même. Appelle l'attention sur une requête de Drummond demandant des deniers pour reconstruire, à York, le palais législatif et le palais de justice qui ont été détruits. 97

19 mai, Princes Street. Le même au même. Demande la permission de construire, à York, une résidence temporaire pour le lieutenant-gouverneur, pour remplacer l'hôtel du gouvernement détruit par les Américains. Il est nécessaire que le gouverneur réside à York. 98

19 mai, Princes Street. Le même au même. Prie Sa Seigneurie d'appuyer sa demande de compensation pour les pertes causées par la destruction de ses propriétés à York pendant l'occupation de cette ville par les Américains. 100

Inclus. Certificat de Crookshank, D.A.C.G. 102

22 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. Transmet mémoire du juge en chef (Scott) demandant sa retraite. La nécessité d'avoir une pure admistration de la justice. L'infériorité du bureau provincial. L'attachement des avocats anglais à leurs cours nationales fait que l'on ne doit pas s'attendre à voir des personnes compétentes présider au département judiciaire du Haut-Canada, à moins qu'elles n'y soient encouragées par la perspective d'une retraite prochaine. Cette pension existe dans le Bas-Canada, et elle aurait un excellent effet si on en faisait bénéficier le Haut-Canada. Le fonds créé pour les fins de la justice pourrait n'être pas suffisant s'il couvrait une retraite, mais il ne peut espérer que la législature parvienne à obtenir des juges de la Grande-Bretagne. Le caractère élevé du juge en chef. 103.

Inclus. Mémoire de Thomas Scott, juge en chef. 106

30 mai, Princes Street. Gore à Bathurst. A reçu une lettre demandant de faire rapport sur la localité la plus convenable pour y établir le siège du gouvernement du Haut-Canada, et que Kingston paraît offrir pour cela plus d'avantages que York. N'exprime point d'opinion sur l'à-propos de la mesure, mais signale les inconvénients auxquels le changement donnerait lieu. Lors du transport de Niagara (Newark) à York, alors un désert, les officiers ont reçu des lots de terrains qui ont acquis de la valeur par les dépenses faites pour leur amélioration ; si York était abandonné, ces terrains perdraient leur valeur. Il espère donc que si les officiers sont obligés de faire un troisième établissement, ils recevront compensation. Demande des instructions s'il doit s'établir à Kingston, tandis que les conseillers, les juges et autres fonctionnaires sont à York, d'où ils devront venir si l'administration civile doit avoir son cours. 108

Inclus. Mémoire des fonctionnaires civils du gouvernement du Haut-Canada établis à York. 111

2 juin, Carlton House. Arrêté en conseil nommant le Dr Strachan membre honoraire du Conseil du Haut-Canada. 262

7 juin, Penzance. Sheaffe à Bathurst. Envoie copie de lettres à la considération et à l'appui de Sa Seigneurie. 264

Inclus. Le même à Prevost, 17 juin. Pour que les officiers présents au combat de Queenston soient mis sur le même pied, quant aux

1815.

médailles, que ceux qui ont pris part aux batailles de Détroit, de Châteauguay et de Chrysler's-Town. Page 265

Noms des officiers recommandés. 266

Sheaffe à Prevost, 7 juin. Nouvelle recommandation de Proctor, de ses officiers et de sa troupe pour la capture de Winchester, et de Vincent et de ses officiers pour l'affaire de Stony-Creek. 267

17 juin, Whitehall. Beckett à Goulburn. Il a été décidé d'accorder un plein pardon à Edward McSwiney, condamné à mort pour le meurtre d'Andrew Fuller. 267

29 juin, Whitehall Place. Adams au même. Pour instructions quant aux billets tirés par J. Beverley Robinson pour traitement comme solliciteur et procureur général. 271

3 juillet, Whitehall. Beckett au même. Transmet, pour être communiqué au gouverneur du Haut-Canada, le pardon d'Edward McSwiney. 273

5 juillet, Princes Street. Gore à Bathurst. Demande des avances pour son avocat pour les frais dans le procès de Wyatt, car il avait été averti que le solliciteur de la Trésorerie devait prendre part à la défense. 112

7 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet lettre de Drummond renfermant pétition de Jarvis, secrétaire du Haut-Canada, pour paiement de pertes éprouvées dans la préparation des lettres patentes pour les concessionnaires de terres de la Couronne. 274

10 juillet, Downing Street. Goulburn à Sheaffe. Bathurst reconnaît la bravoure des officiers qui ont pris part aux combats mentionnés, mais il ne croit pas ces actions assez importantes pour le justifier de recommander la distribution de médailles. 275

13 juillet, Princes Street. Gore à Bathurst. Appelle l'attention sur les appointements disproportionnés payés à Givins, agent des Indiens ; ses attributions onéreuses. 114

18 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Trésorerie a admise l'émission d'un mandat de £1,600 pour indemniser Gore des pertes qu'il a éprouvées dans la récente invasion du Haut-Canada. Sur la question générale de l'indemnité pour pertes le principe a été reconnu, mais la preuve doit être complète. Comment elle doit être établie. 276

29 juillet, Trésorerie. Le même au même. Conformément aux instructions, Gore a été autorisé à émettre un mandat de £1,000 pour indemniser Jarvis de ses pertes en préparant des lettres patentes. 278

29 juillet, Kingston. Robinson à Bathurst (n° 1). Rend compte des localités qui l'ont plus particulièrement intéressé depuis son élévation au commandement civil et militaire, le 10 juin. L'établissement des terres est aujourd'hui restreint aux soldats ; on a l'intention de les établir, d'abord sur les terres qui avoisinent la rivière Rideau, puis sur celles de la Trent. Une communication devrait être établie entre Montréal et Kingston par voie des rivières Ottawa et Rideau, pour empêcher que la communication par le Saint-Laurent soit interrompue dans le cas d'une autre guerre. Envoie une lettre écrite à ce sujet par un arpenteur chargé de faire l'estimation des dépenses. L'établissement des terres obviera aux difficultés de transport, etc., que l'on appréhendait autrefois. Désire réserver les terres de Glengary, dans le district de l'est, pour les nouveaux colons attendus d'Ecosse. L'importance des terres de la Trent, du lac Simcoe, par lesquelles une communication intérieure sûre pourrait être établie depuis la baie de Quinté jusqu'au lac Huron. L'importance de réserver les lots intermédiaires pour les personnes d'influence ; le mauvais effet d'accorder des concessions excessives à des personnes qui n'ont jamais vu le terrain et qui n'ont aucun intérêt dans le pays. Une autre lacune est l'absence de chemins par suite de ces grandes étendues de terres incultes, surtout si ces terres sont entre les mains d'un magistrat qui ne fera pas la répartition. Fait rapport aux sujet des Forges de Gananoque, ainsi appelées, quoiqu'elles soient à trente milles de là. Propositions des

1815.

propriétaires; il paraît qu'il y a de la houille dans les alentours. Le commodore Owen et sir Robert veulent que ces forges soient mises en exploitation. Si on découvre de la houille, une forge devrait être établie dans l'arsenal (Kingston); on économiserait ainsi les trois quarts de la dépense. Page 73

31 juillet, Trésorerie. Lushington à Bunbury. Réfère aux lettres du 18 du courant pour répondre à la requête de la législature du Haut-Canada concernant les pertes subies par les habitants pendant la dernière guerre. 279

20 août, Brighton. Calvert à Goulburn. A propos d'Ogle Moore qui s'en va au Canada, demande des lettres de créance et une lettre de recommandation au gouverneur du Canada. 280

30 août, Kingston. Robinson à Bathurst. Envoie extrait des rôles de lettres patentes des terres, du 1er janvier au 31 décembre 1815. 80

Comtés.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Ville d'York	1	Home	$\frac{1}{10}$	2	$200\frac{1}{10}$
York	1	Home	200		
Lincoln	1	Niagara	700	1	700
Total				3	$900\frac{1}{10}$

JOHN McGILL,
Auditeur général des lettres patentes de terres.

31 août, Kingston. Robinson à Bathurst. Envoie copies et liste des lois adoptées dans les troisième et quatrième sessions du 6e parlement du Haut-Canada. 82

Incluse. Liste, un double, *voir* page 42.

2 septembre, Kingston. Robinson à Bathurst. Présente John B. Robinson, solliciteur général, qui a obtenu congé pour aller étudier au barreau anglais. 83

14 septembre, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Des instructions ont été envoyées au représentant, en Canada, du directeur général des postes, à l'effet d'étudier et faire connaître les mesures qui pourraient être prises pour étendre les communications postales demandées par la législature. 282

25 septembre, York. Gore à Bathurst (n° 1). Arrivé le 21; fera bientôt un rapport sur la condition du Haut-Canada après trois ans de guerre et d'invasion. 116

17 octobre, York. Le même au même (n° 2). Lors de son arrivée, la colonie souffrait des dégâts causés par la guerre, mais ils ne sont pas irréparables. La frontière, entre les lacs Ontario et Erié, laisse voir les horreurs de l'espèce de guerre que l'ennemi a faite contre les propriétés particulières; mais excepté là et dans le district de London, les dégâts ont été compensés par la défense militaire. De fait, il veut affirmer que la propriété est plus grande qu'avant la guerre. Irrégularités dans le département civil causées par l'attention portée aux fonctions militaires. Des procès vexatoires intentés pour des actes qui tombaient sous le coup de la loi martiale ont été arrêtés, et l'irritation va probablement se calmer. La négligence à payer la milice est plus mal prise; il a autorisé le payeur général de la milice à clore les comptes. Le mécontentement des miliciens en présence des minces concessions de terres accordées pour leurs services; il recommande une augmentation et que la raison de chaque concession soit consignée dans l'acte. Il espère que la conduite de la commission chargée de prononcer sur les pertes, et la distribution judicieuse des fonds pour soulager les besoins immédiats, donneront satisfaction générale. Le flot d'Américains qui se porte vers le Canada,

1815.

mesures prises pour l'arrêter. Retard dans l'établissement d'immigrants d'Europe; réfère pour instructions la question des établissements pour les gens de la Rivière-Rouge; Drummond a commandé des rations pour les infirmes, les femmes et les enfants; les hommes sont employés à gages rémunérateurs. Page 117

19 octobre, Charing Cross. J. Beverly Robinson à Bathurst. Demande une entrevue au sujet de la prolongation de son congé. 284

23 octobre, York. Gore au même (n° 3). En outre des concessions déjà recommandées, il désire avoir l'autorisation d'accorder des concessions semblables aux miliciens qui ont perdu un membre.

24 octobre. York. Le même au même (n° 4). Transmet lettre du col. Talbot et un relevé des concessions de townships mentionnées dans la lettre de Talbot. Envoie rapport du Conseil exécutif; s'ils sont adoptés, il demande des instructions à l'effet que Talbot n'ait plus à craindre que des terres colonisées sous sa surveillance soient concédées à d'autres personnes que celles recommandées par lui. Il ne connaît pas de meilleur plan d'améliorer le pays que celui d'un chemin à travers le district de l'ouest. Les travaux de défrichement sont si durs qu'il ne croit pas que personne puisse les entreprendre à moins d'une concession de 200 acres 124

Inclus. Talbot à Gore, 25 septembre. Signale l'absence de chemins à travers le district et l'impossibilité d'en établir à cause d'une réserve de plus de 60 milles inconsidérément faite par Russell et qu'il a nommée Réserve des écoles. Il parle de sa (Gore) détermination de faire faire des arpentages depuis Long-Point jusqu'à Amherstburg pour un chemin public, en divisant les terres par lots de 200 acres, chaque concessionnaire devant faire la moitié du chemin en face et à travers de son lot. En 1811 ces travaux étaient à peu près terminés lorsqu'il est parti; mais depuis ils ont été presque réduits à néant par ordre de l'arpenteur général, et par des concessions de terres au sous-payeur général, à un commis de bureau du président, et à un ministre presbytérien qui avait vécu pendant de longues années aux Etats-Unis, dont la conduite pendant la guerre avait été séditieuse, et qui depuis la paix avait vendu sa terre et s'en était retourné aux Etats-Unis. Les reproches qu'il avait essuyés pour ces faits, car on savait qu'il était en charge, bien qu'il n'ait pas été consulté au sujet des concessions en question, pour lesquelles des actes avaient été octroyés sans conditions de droits de résidence ou de défrichement, bien que ces droits eussent été imposés aux colons placés là par lui et dont les travaux de trois ans sont perdus pour la province d'ici à longtemps. Il s'intéresse particulièrement à la concession du ministre presbytérien, qui possède un excellent emplacement de moulins qu'il (Talbot) a passé a un constructeur de moulins très ingénieux et très laborieux. Vu le fréquent changement d'administrateurs du gouvernement, il ne peut remplir avec sécurité ses fonctions de contrôler et placer les colons, à moins qu'il ne soit revêtu d'un pouvoir suffisant pour accomplir ses engagements avec eux. Il a été entendu devant le conseil exécutif, il parle de ce qui s'y est passé. 126

Un relevé de toutes les terres qui ont été concédées dans les townships de Malahide, Bayham, Yarmouth, Westminster et London, et dans la province du Haut-Canada, depuis septembre 1811. 132

1815.

DANS LE TOWNSHIP DE BAYHAM.

A qui concédées.	Lot.	Concession.	Acres.	En vertu de quelle autorité.
L'hon. John Hale	13 15 25 14 17 25 26 25	1 2 3	1,600	Ordre de M. le Président Brock du 6 juillet 1812.
William Stanton, écr.	S. P. 14 12 13	1 2 3	554	do do
Total d'acres			2,154	

DANS LE TOWNSHIP DE MALAHIDE.

L'honorable John Hale, de la cité de Québec, sous-payeur général en Canada.	7 9 10 8 10 13 15	1 2 	1,400	Ordre de M. le Président Brock du 6 juillet 1812.
Le révérend John Hanning	16	1	200	do do
Alexander Hanning	17	1	200	
			1,800	

DANS LE TOWNSHIP DE YARMOUTH.

George C. Salmon, écr.	6 7 8 9 8 S. h. 10	1 2 	1,200	Ordre de M. le Président Sheaffe du 24 mars 1813, sur la recommandation de Thomas Talbot, écr.
Francis L. Walsh	25	1	200	do do
Total acres			1,400	

DANS LE TOWNSHIP DE WESTMINSTER.

Nathaniel Fairchild	47	B. front.	200	Sur la recommandation de Thos. Talbot et Robt. Nichol, écrs, commissaires.
William Bird	46	do	200	Par ordre de M. le Président Brock, 2 janvier 1812.
Asa Townsend	35	do	200	do du 25 mars 1812.
Robert Frank	39	1	200	do du 10 avril 1812.
Total d'acres			800	

1815.

DANS LE TOWNSHIP DE LONDON.

A qui concédées.	Lot.	Concession.	Acres.	En vertu de quelle autorité.
Elizabeth Derenzy, épouse du major Wm. Derenzy, du 41e régiment d'infanterie de Sa Majesté, exécutrice survivante de feu l'honorable Prideaux Selby, membre du conseil exécutif de Sa Majesté et receveur général de la province.....	22	B. front.	3,000	Par ordre de M. le Président De Rottenburgh, daté le 12 août et le 16 septembre 1813.
	23			
	24			
	20	1		
	22			
	23			
	24			
	18	2		
	19			
	12	3		
	13			
	14			
	7	4		
	8			
	10			
	11			
	13			
	14			
	3	1		
	4			
	6			
	7			
L'honorable John Hale.....	4	2	2,000	Par ordre de M. le Président Brock, daté le 6 juillet 1812.
	3	3		
	4			
	7			
	9			
	10			
Mahlon Burwell, écr, lieut.-col. de milice et membre du parlement provincial.....	25	B. front.	400	Par ordre de M. Président Sheaffe, daté le 11 mars 1813.
	26			
	26	1		
	27			
	28			
	28	2		
Gilman Wilson.....	26	2	200	Par ordre de M. le Président Drummond, daté le 12 mars 1814.
Thomas Hanson Steward au lieut.-général Drummond.....	26	3	600	do daté 2 octobre 1814.
	27			
	28	5		
Joseph Brant Clench, gentilhomme...	9	4	200	Par ordre de M. Président Sheaffe, daté le 8 avril 1813.
Total d'acres.....	.....	.....	6,400	

THOMAS RIDOUT,
Arpenteur général.

BUREAU DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL,
YORK, HAUT-CANADA,
20 octobre 1815.

Rapport du Conseil exécutif sur le mémoire de Talbot, 15 février 1809 et 8 avril 1813. 136, 142

Halton (secrétaire de Gore) à Talbot, 7 octobre 1815. L'arpenteur général a reçu ordre de ne permettre aucun établissement sur les terres soumises à son contrôle pour le chemin passant à travers parties des districts de London et de l'ouest, mais sur sa recommandation sujette à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Il ne sera permis à aucun sujet des Etats-Unis d'Amérique de s'établir sur les terres soumises à son (Talbot) contrôle. 147

1815.

Halton à Talbot, 13 octobre. Le lieutenant-gouverneur, faisant partie du Conseil exécutif, ne peut de lui-même donner des concessions de 200 acres aux colons placés par lui (Talbot) dans les districts de London et de l'ouest. Des ordres ont été donnés de n'accorder que 100 acres aux requérants ordinaires, en sorte qu'il faudra une autorisation spéciale pour donner des concessions de 200 acres aux colons placés sous sa (Talbot) direction. Il ne doit pas tenir compte de la permission autrefois accordée l'autorisant à placer des colons dans le district, excepté sur le chemin spécifié dans le rapport du Conseil exécutif du 15 février 1809; mais il enverra au secrétaire d'Etat la lettre du 25 septembre et le rapport de l'arpenteur général, avec une recommandation de garantir 200 acres aux colons sur le chemin. Page 149

26 octobre, Londres. Barwis a Goulburn. Qu'il attend avec ses papiers. 285

Pétition (double, *voir* page 230). 286

30 octobre, Craven Street. H. J. Boulton à Bathurst. Au nom de son père, demande au procureur général du Haut-Canada une décision relativement au paiement de moitié d'honoraires par Robinson, solliciteur général. 292

31 octobre, York. Gore au même (n°5). Envoie des représentations au sujet du transport du siège du gouvernement à Kingston. 182

Suivent deux plans indiquant les réserves militaires et les noms des propriétaires des lots. 152*a*

Mémoire des membres du gouvernement civil contre le transfert à Kingston, avec un état des pertes qui en résulteraient. 152B

1er novembre, Belmont. Prevost à Goulburn. Le conseil des réclamations a recommandé six mois de paye au lieutenant Barwis; approuve cette recommandation. 293

4 novembre, Londres. Robinson à Bathurst. Explique ses raisons de payer les demi-honoraires à Boulton, mais laisse la solution à la décision de Sa Seigneurie. 294

4 décembre, Carlton House. Arrêté en conseil au sujet d'un nouveau sceau pour le Haut-Canada. 297

16 décembre, Lincoln's Inn Fields. Fraser à Goulburn. Désire savoir s'il a été réglé que le juge Campbell dut être nommé membre des conseil exécutif et législatif. 298

20 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 6). Outre les augmentations recommandées par Drummond pour les commis aux bureaux publics, ceux omis par lui, savoir, les commis du secrétaire, devraient être mis sur le même pied. Il ne sait pas si la recommandation de Drummond a été transmise avant son départ pour le Bas-Canada; c'est pourquoi il envoie copie. 59

Inclus. Drummond à Bathurst, 5 mars, un double, *voir* à sa date.

26 décembre, Bristol. Major général Robinson à Bathurst. Propose d'établir des terres situées sur la baie de Quinté qui sont actuellement occupées par les indiens. 299

27 décembre, York. Gore au même (n° 7). Le département des indiens est payé à même la caisse militaire, en vertu de l'autorisation du gouverneur civil; ses appréhensions de la grande augmentation de l'effectif de paix depuis le dernier relevé. Un changement du système administré par les officiers militaires serait inopportun. Envoie un état de l'effectif au moment où il quittait York en 1811, et de ce qu'il est présentement. N'a pas objection aux traitements des officiers, mais appelle l'attention sur le paiement de pensions qui ne sont pas sanctionnées, signale spécialement le cas de John Norton, qui n'était pas indien, mais natif d'Ecosse, et qui a appris la langue indienne assez parfaitement qu'il passe pour Indien, et a servi d'interprète jusqu'en 1802; depuis il a résidé parmi les indiens de la Grande-Rivière, où il s'est acquis une influence incompatible avec la subordination des tribus. L'impression que cet imposteur a faite sur Prevost est cause qu'il a reçu la direction absolue de plusieurs tribus indiennes, et de son insolence et de son insubordination par la suite; sa démission, avec une pension pour lui-même et sa femme; les pernicieux effets de

1815.

récompenser la mauvaise conduite. Les indiens continuent d'être irrités contre les Etats-Unis; il faut les calmer et non pas les exciter, si l'on veut éviter des causes de conflit avec les Américains. Au sujet du meurtre d'un indien une collision a eu lieu à Amherstburg; il a demandé un rapport avant d'entamer correspondance avec le ministre à Washington; l'inconvenance de faire partir la correspondance diplomatique des postes militaires. Page 161

Incluses. Correspondance concernant la pension de Norton. 167 à 173.

Correspondance, enquête du coroner, etc., sur le cas de l'individu tué près de Grosse Ile, vis-à-vis Détroit, par un soldat américain. 174 à 208

Correspondance concernant les relations avec les indiens; la tentative de Cass, gouverneur du Michigan, d'empêcher tout rapport avec eux. 209

Correspondance concernant le vol de chevaux des indiens Kickapoo par des Américains. 210 à 219

Lieutenant-gouverneur F. Gore—1816.

Q. 320.

1814.

14 mars, York. Extrait d'une adresse à Drummond. Inclus dans Gore à Bathurst du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

15 mars, York. Rapport de Ridout à Drummond. Inclus dans Gore à Bathurst, du 23 juillet 1816. *Voir* cette dernière.

16 mars, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

16 mars, York. Loring, secrétaire de Drummond, à Ridout. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 juillet 1816. *Voir* cette dernière.

14 avril, Montréal. Gouverneur en chef à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

16 avril, Kingston. Foster à Glegg. Incluse dans Gore à Bathurst, du 15 avril 1816. *Voir* cette dernière.

9 mai, Coteau du Lac. Willson à I. W. Clarke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

16 mai, Coteau du Lac. Willson à Brenton. Incluse dans Gore à Bathurst. *Voir* cette dernière.

1815.

4 novembre, York. Minute du conseil. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 février. *Voir* cette dernière.

5 novembre, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

25 novembre, Québec. Drummond à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier. *Voir* cette dernière.

25 novembre, Québec. Le même au même (extrait). Inclus dans Gore à Bathurst, du 25 avril 1816. *Voir* cette dernière.

9 décembre, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

11 décembre, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

15 décembre, York. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

22 décembre, York. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

26 décembre, York. Le même au même. Incluse dans York à Bathurst, du 6 janvier 1816. *Voir* cette dernière.

1816. 6 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 8). Correspondance avec Drummond au sujet du fait que les affaires indiennes avaient été administrées non officiellement; il avait pensé être exempté de la transmettre. Il s'était trouvé forcé de s'opposer au mode d'achat de territoires indiens dans la province par l'autorité militaire. L'importance d'acheter l'île l'avait porté à ordonner au département des indiens de fournir les moyens de donner satisfaction aux indiens. Page 2

Inclus. Drummond à Gore, 9 décembre 1815. Pour établir un poste militaire sur celle des îles Manitoulines qui se trouve le plus à l'ouest, il a donné ordre d'acheter cette île entière. Demande que des présents soient préparés pour les indiens qui viennent en visite. Les articles nécessaires pour paiement devront être envoyés de Québec. Regrette que Gore ait discontinué l'estafette indienne qu'il (Drummond) avait établie; sans cette estafette les moyens de communications auraient occasionné des dépenses extravagantes. 4

Gore à Drummond, 16 décembre 1815. Comme il (Drummond) juge à propos d'établir un poste militaire sur la partie la plus occidentale des îles Manitoulines, et comme il a donné ordre d'acheter toute l'île, il (Gore) ne peut avoir d'objection à ordonner de fournir des présents pour les indiens visiteurs. Déclare explicitement que l'administration des affaires indiennes est entre les mains du gouvernement civil, et l'achat aurait dû être fait tel que le comportaient les instructions royales; mais il désire éviter toute intervention, et il donnera des ordres pour que les magasins indiens livrent les articles qui pourront être demandés par McDouall. L'estafette indienne a été remplacée par la poste régulière, et il sera de suite fait droit à toute requisition demandant un courrier spécial. 6

Le même au même, 11 décembre. La satisfaction de ce que l'arrangement pris pour de nouveaux colons est approuvé. La tentative d'amener des propriétaires établis dans les townships du Rideau sera sans résultat; il fera ce qu'il pourra, mais il ne serait pas justifiable d'en faire un acte du gouvernement. L'acceptation cordiale de l'explication au sujet du département des indiens fait plaisir; changements dans le département. 9

Le même au même, 2 décembre. A discontinué l'estafette avant de recevoir la lettre de Drummond, et comme le directeur des postes lui avait appris l'établissement d'un poste à la même distance, il n'avait pas rescindé son ordre. Si une communication plus fréquente est jugée nécessaire, il donnera des ordres à cet effet. 11.

Le même au même, 22 décembre. Appelle l'attention sur les pensions aux veuves des employés au service indien et au capitaine Norton, et dont il avait retardé le paiement jusqu'à ce qu'il ait reçu un mot de lui (Drummond), car les instructions portaient de ne pas payer de pensions sans un ordre de la Trésorerie. 13

Le même au même, 5 novembre. Le plaisir avec lequel il a consenti aux mesures proposées par les colons. Le retard apporté à l'établissement des gens de lord Selkirk ne leur a causé aucun inconvénient. Appelle l'attention sur le transfert de l'administration des affaires indiennes au gouverneur civil, ce qui paraît avoir été oublié. Se plaint de ce que le commissaire met des obstacles au paiement des officiers ou aux listes de paie préparées par lui (Gore). Pour prévenir des inconvénient, il émettra un mandat au receveur général, lequel pourra être annulé lorsque le paiement sera fait en la manière ordinaire. 16

Drummond à Gore, 25 novembre. Enchanté de voir qu'il approuve volontiers les mesures prises pour placer les nouveaux colons venant d'Europe. Regrette qu'il n'y ait pas d'endroits où ils pourraient être établis collectivement; il serait bon, dans ce but, d'essayer d'induire les colons établis dans les townships du Rideau à échanger leurs terres contre d'autres dans une autre partie de la province. Si cela ne se peut

1816.

faire, il propose d'établir le plus grand nombre dans les townships de Plantagenet et d'Alfred. Reconnaît que l'administration des affaires indiennes est entre les mains du gouvernement civil; il n'approuve pas cette politique, mais il doit s'y conformer, et il va donner des ordres pour empêcher toute intervention de la part des officiers militaires. Les raisons qui lui font croire que les affaires indiennes étaient entre les mains du commandant en chef. Page 20

12 janvier, York. Gore à Bathurst. Claus, administrateur des Six-Nations, a tiré £551 4s. 10d. pour dividendes dus aux indiens jusqu'à juillet 1815. 24

17 janvier, York. Le même à Claus. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

Réponse du colonel James incluse dans la même lettre.

20 janvier, Sandwich. Gore à Bathurst (n° 7). Désire avoir pleine autorisation de tirer des mandats pour combustible et bougies pour l'hôtel du gouvernement et le bureau du lieutenant-gouverneur. 25

19 février, York. Le même au même. Transmet réquisition pour articles à être donnés en présents aux Indiens et pour papeterie. 27

Incluses. Réquisition pour papeterie. 28

Requisition pour effets. 30

21 février, York. Gore à Bathurst (n° 8). En exécutant les instructions à l'effet de constituer un conseil pour vérifier les pertes éprouvées par des individus pendant la guerre, on a jugé nécessaire de nommer un secrétaire compétent, et on a choisi Kemble, auquel on a convenu de payer une guinée par jour ; espère que cette convention sera sanctionnée. 32

23 février. York. Le même au même. On a découvert que le choix des terres fait pour établir des colons d'Europe était un obstacle à l'accomplissement de la promesse faite aux enfants des loyalistes. Il a pourvu à un certain nombre de colons, mais les agents nommés par le commandant des troupes ont insisté pour de nouvelles concessions. Son zèle à seconder les desseins du gouvernement de Sa Majesté d'établir une communication entre le Saint-Laurent et l'Ottawa, par voie de la rivière Rideau, afin d'assurer des relations avec le Bas-Canada en cas d'hostilités. Ce projet a été refusé par les agents en faveur d'établissements épars, dans le goût des émigrants ; mais en recevant sa (Bathurst) dépêche du 10 octobre. Drummond a décidé de masser l'établissement sur la Rideau, et il (Gore) a convenu avec le quartier-maître général d'acheter des indiens une étendue de terres à l'ouest de la Rideau pour un rang de townships. Cet arrangement paraît répondre au désir du commandant des troupes, et il (Gore) espère qu'il ne sera pas fait d'autres changements. Il le désire vivement, afin de pouvoir assurer une aussi désirable navigation intérieure et la consolidation des établissements. 34

Inclus. Minute du Conseil exécutif du 14 novembre 1815, concernant l'établissement d'émigrants. 38

Gore à Drummond, 23 février. Fait rapport des arrangements pris pour les colons. Le township de Seymour ne peut être employé à cette fin. Le gouvernement de Sa Majesté désire une population loyale consolidée sur la voie de communication entre le Saint-Laurent et l'Ottawa par la Rideau; propose de mettre à sa (Drummond) disposition un rang de townships en arrière de Burgess et d'Elmsley ; a ordonné l'arpentage de townships devant être appelés Bathurst, Drummond et Beckwith ; a fait cela sans attendre l'extinction du titre indien au sujet de laquelle il n'appréhende pas de difficulté. Espère que les arrangements seront approuvés, afin qu'il puisse faire droit aux réclamations des descendants des loyalistes. 42

Claus à Ferguson, agent des indiens, 22 février. A l'effet de prendre des arrangements pour l'achat de terres indiennes en arrière de Crossley, Burgess, etc. 45

1816.

Plan des terres. Page 47

24 février, York. Gore à Bathurst (n° 10). La grande satisfaction donnée par Robinson en remplissant provisoirement les fonctions de procureur général lui mérite une indulgence raisonnable à l'arrivée du procureur général. Il est allé à Londres pour se faire admettre au barreau anglais, et il demande maintenant une prolongation de son congé, qu'il (Gore) recommande d'accorder.

24 février, York. Le même à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

28 février, York. Le même à Bathurst (n° 11). Transmet une requête au nom des officiers de la milice constituée, et recommande que la conclusion en soit accordée. Les distinctions accordées aux Voltigeurs du Bas-Canada ont laissé une profonde impression qui sera probablement effacée par l'attention dont la requête sera l'objet. Recommande en outre que la troupe soit maintenue, car ceux qui la composent sont alliés à tout ce qu'il y a de loyal et d'influent dans la colonie. 50

Inclus. Requête des officiers de la milice, exposant leurs services, la manière dont ce corps a été levé, et demandant demi-solde, comme la chose a été faite pour les Voltigeurs du Bas-Canada. 52

Ordre général de milice, 10 mars 1815, autorisant le corps et la compagnie à retourner dans leurs foyers. Le grand cas qui est fait de leur bravoure, de leur efficacité et de leur mérite. 56

Liste nominale de l'ancienne milice constituée du Haut-Canada. 58

29 février, York. Gore à Bathurst (n° 12). Réunion de la législature le 6 du courant; envoie le discours d'ouverture et les adresses en réponse. 60

Inclus. Discours. 61

Adresse du Conseil législatif. 65

Adresse de l'Assemblée. 69

Ordre général de milice. Incles dans Gore à Bathurst du 28 février. *Voir* cette dernière.

2 mars, Grande-Rivière. Bouchier à Owen (extrait). Incluse dans Gore à Bathurst du 23 mai. *Voir* cette dernière.

10 mars, York. Ordre général de milice. Incluse dans Gore à Bathurst du 28 février. *Voir* cette dernière.

10 mars. York. Gore à DeWatteville. Incluse dans Gore à Bathurst du 20 mars. *Voir* cette dernière.

19 mars, York. Gore à Drummond. Incluse dans Gore à Bathurst du 20 mars. *Voir* cette dernière.

20 mars. York. Le même à Bathurst (n° 13). A différé d'oppinion avec Drummond quant à l'envoi de présents aux sauvages sur le Mississipi, et soumet la question à la décision de Sa Seigneurie. L'extrême jalousie qui anime les Etats-Unis à propos des relations avec les indiens sur leur territoire fait craindre que les présents seront confisqués dans le transport. Le département fait rapport qu'il n'était pas d'usage, même en temps de paix, d'envoyer des présents à ces indiens. 73

Incluses. Le même à DeWatteville, 10 mars. A fait comprendre au sous-surintendant général des affaires indiennes que toute correspondance avec les officiers des Etats-Unis est empêchée, et que toute intervention en faveur de négociants particuliers dans des postes américains est désavouée. Les questions concernant les titres des terres doivent être réglées par les lois du pays. Il ne faut pas envoyer de présents aux indiens des Etats-Unis ; mais lorsque ceux-ci visitent des postes, il faut les bien traiter et leur donner des présents. 75

Le même à Drummond, 19 mars. Avait répondu à DeWatteville avant de recevoir la lettre de Drummond du 2. Regrette leur désaccord d'opinion, mais dans l'état des relations avec les Etats-Unis, il ne se croit pas en

1816.

droit d'envoyer des présents aux indiens du Mississipi en temps de paix. Transmettra la correspondance au secrétaire d'Etat pour instructions.

Page 77

Drummond à Gore, 2 mars. La promesse faite aux indiens en dehors des limites doit être remplie; il ne désire pas fomenter le désaccord entre eux et les Etats-Unis, tout au contraire; cependant, leurs fidèles services méritent reconnaissance. 79

21 mars, York. Scott à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 29 avril. *Voir* cette dernière.

21 mars, Kingston. Capitaine Owen au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 mai. *Voir* cette dernière Requête de Nichol.

22 mars. York. Lettre, portant même date, de Nichol à Gore, transmettant la requête. La lettre et la requête sont incluses dans Gore à Bathurst, du 15 avril 1896.

3 avril, Québec. Drummond à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 25 avril. *Voir* cette dernière.

8 avril, York. Gore à Bathurst (n° 14). Clôture de la session en parfaite harmonie avec les beux branches de la législature. Transmet discours et adresses de la clôture, et l'adresse des deux Chambres au prince régent, provoquée par les atroces libelles dirigés contre Son Altesse Royale. 81

Inclus. Discours à l'ouverture. 61

Discours à la clôture. 84

Adresses à l'ouverture. 65, 69

Adresse de l'Assemblée à la clôture. 87

Adresse du Conseil à la clôture. 89

Adresse au lieutenant-gouverneur le priant de transmettre l'adresse au prince régent. 91

0 avril, York. Gore à Bathurst (n° 15). Transmet extrait du cahier des lettres patentes des terres. 93

1816. EXTRAIT des cahiers de lettres patentes de l'auditeur concernant les concessions de terres du Haut-Canada qui ont reçu le sceau de la province, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1815, inclusivement. Page 94

COMTÉS.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.
Ville de York	1	Home	1	15	4,719
York	14		4,718		
Ville de Niagara	1	Niagara	1	13	1,854
Lincoln	12		1,853		
Essex	1	Ouest	200	2	500
Kent	1		300		
Middlesex	21	London	8,300	39	15,964
Norfolk	4		2,590		
Oxford	14		5,074		
Northumberland	14	Newcastle	3,100	14	3,100
Grenville	1	Johnstown	200	31	6,950
Leeds	30		6,750		
Ville de Kingston	2	Midland	487 4/10	10	1,936 4/10
Frontenac	1		890		
Hastings	3		559		
Lennox et Addington	4				
Ville de Cornwall	2	Est	2	3	202
Glengary	1		200		
			Total	127	35,225 4/10

Erreurs exceptées.

JOHN McGILL,
Auditeur général.

11 avril, York. Gore à Bathurst (n° 16). Transmet adresse de la législature demandant un acte du parlement impérial à l'effet de réglementer les relations commerciales entre le Haut et le Bas-Canada. 95

Inclus. Adresse. 96

Liste des documents mentionnés dans l'adresse. 98

Extrait de l'adresse de l'Assemblée du Haut-Canada à Drummond, datée du 14 mars 1814, exposant les pertes de recettes dues au manque de renseignements sur ses attributions et à la négligence de l'officier à Coteau-du-Lac. 100

1816.

Extrait de la lettre du gouverneur en chef à Drummond, du 14 avril 1814, concernant les impôts. Page 102

Listes d'articles imposables qui ont passé Coteau-du-Lac. 106, 107,108

Willson à———, 4 juillet 1814. Envoie correspondance au sujet de droits qui doivent être imposés sur des marchandises achetées dans le Bas-Canada et envoyées dans le Haut-Canada pour l'usage du gouvernement. 109

Le même à Clarke, 9 mai 1814. Il doit être tenu compte des marchandises achetées dans le Bas-Canada pour l'usage du gouvernement dans le Haut-Canada, afin que la province supérieure reçoive sa juste proportion des droits. 110

Clark à Willson, 12 mai 1814. Que l'officier d'intendance qui dirige le transport des marchandises ne peut fournir les valeurs demandées. 111

Willson à Brenton, 16 mai 1814. A envoyé copie de la correspondance échangée avec Clarke, et suggère que les rapports soient faits annuellement ou servi annuellement. 111

A cela Brenton a répondu que le gouverneur général avait ordonné que les rapports fussent faits annuellement ou semi-annuellement, selon qu'il serait praticable. Willson ne met pas de date à cette note. 112

Willson au secrétaire de Drummond, 11 janvier 1815. Envoie le compte général des articles imposables qui ont monté par Coteau-du-Lac depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre dernier. Il a fait tout en son pouvoir pour obtenir des comptes justes, et il a retenu plusieurs brigades pour les avoir; le gros des transports arrivent maintenant préparés. 113

Correspondance entre Willson et Clarke. 114, 115

Willson à Cochrane, 14 décembre 1814, sur le même sujet. 116

Extrait d'une adresse de l'Assemblée du Haut-Canada à Drummond, 10 mars 1815, au sujet de la perte de recettes provenant de marchandises qui montent par Coteau-du-Lac. La proportion des droits revenant au Haut-Canada devrait être payée tous les six mois. 118

Exposé général faisant voir les sommes prélevées sur des articles consommés dans le Haut-Canada pendant l'année terminée le 31 décembre 1813, aussi les lois en vertu desquelles ces droits ont été imposés, la somme brute payée par les consommateurs, la somme dont la province du Bas-Canada a rendu compte, et la somme de recettes pour cette année-là que la province-sœur doit encore, à l'exclusion des droits sur le vin d'Oporto et les marchandises sujettes à un droit *ad valorem* dont le compte n'a pas été reçu. 121A

(La somme due sur les marchandises dont il a été fait rapport est portée à £5,178 5s. 4½d. dans le compte, outre les soldes sur droits dont il n'a pas été fait rapport.)

En outre l'estimation de la somme due montre que le solde des droits dont il n'a pas été fait rapport est de £7,187 12s.; le total dû est estimé à £12,365 7s. 4½d. 121B

12 avril, York. Gore à Bathurst (n° 17). La protection libérale donnée par la législature du Haut-Canada aux billets de l'armée, qui sont devenus le medium de la circulation à l'exclusion de l'or et de l'argent. L'intendance, qui a introduit ces billets, refuse maintenant de les prendre en échange de billets sur Québec, qui est le comptoir des remises pour les paiements du commerce. Les différents abus causés par le refus d'accepter le papier jeté dans la circulation par le gouvernement. La lettre de l'engagement n'est point violée, mais son esprit l'est. Demande que l'intendance ait ordre de recevoir des billets de l'armée en paiement de billets de Québec, avant l'expiration de la loi qui en fait une monnaie légale dans le Haut-Canada. 122

1816.

13 avril, York. Gore à Bathurst (n° 18). Loi adoptée concernant la résidence d'un agent de la province en Angleterre; a nommé Holton, un homme discret et honorable. Page 124

14 avril, York. Gore à Bathurst (n° 19). Transmet adresse au sujet d'une appropriation de terres de la couronne à l'appui de la somme accordée par l'établissement d'écoles; la somme de £6,000 a été votée pour l'établissement d'écoles élémentaires dans les townships ou paroisses; il fera suivre cela d'une appropriation de 200 acres lorsque l'établissement aura pris effet dans un township, si ce n'est pas défendu. Partie de son plan était d'obtenir une nouvelle subvention législative pour les écoles de district déjà établies par la loi; mais il n'a pas réussi, et cet insuccès l'a privé de £500 qui avaient été votés pour le soutien de deux jeunes aspirants aux ordres sacrés qui auraient été instruits sous la direction du Dr John Strachan, que l'on avait l'intention de placer à la tête du grand séminaire avec le titre de principal. L'importance du but; demande instamment que la somme soit accordée à même les recettes disponibles provenant des baux de la Couronne, jusqu'à ce que la législature confirme ses bonnes intentions premières. Comment on pourrait disposer des terres des écoles, et appliquer capital et intérêts. 126

Incluse. Adresse du conseil et de l'Assemblée pour l'appropriation de terres à des fins scolaires. 129

15 avril, York. Gore à Bathurst (n° 20). L'impression contenue créée par la distribution de médailles à une certaine classe d'officiers de la milice est vivace et douloureuse. Transmet un mémoire du quartier-maître général de la milice à ce sujet. Ne peut rien dire de ses mérites militaires, mais peut parler de ses talents, de son zèle et de son habileté dans la législature, et on lui a dit qu'il avait déployé les mêmes qualités sur le terrain. Le désappointement causé par la nouvelle distribution de médailles peut avoir les pires effets; un nouveau rapport recommandant les sujets qui le méritent couvriront la négligence passée. 131

Inclus. Requête du lieutenant-colonel Nichol, quartier-maître général de la milice. Expose ses services comme preuve de son droit à une médaille. 134

Foster, adjudant général, 16 avril 1814, à Glegg. Demande une liste des officiers de milice ayant servi sous Brock à Détroit, qui entre dans une catégorie spécifiée. 139

Nichol à Gore, 22 mars 1816. transmettant requête. 140

17 avril, York. Gore à Bathurst (n° 21). Transmet adresse collective des deux Chambres de la législature, avec sa réponse, au sujet de la présentation d'un sabre de 100 guinées au lieutenant-colonel Battersby, du régiment de Glengarry; en conséquence de l'adresse, il a fait la commande d'un sabre qui sera présenté au nom de l'Assemblée; ses raisons. 144

Incluses. Adresse collective. 146

Réponse. 148

25 avril, York. Gore à Bathurst (n° 22). Transmet copie de la correspondance échangée avec Drummond au sujet de la suspension du colonel Caldwell sans aucune accusation spécifique, mais sur la connaissance personnelle que Drummond possède de son incapacité. Il a continué la suspension; mais dans le malentendu avec le colonel James il y avait des erreurs des deux côtés; il trouve la suspension injuste et propose une pension au lieu de demi-solde. 149

Inclus. Le même à Drummond, 24 février. Envoie rapport de Claus sur la condition du département des indiens. 152

Claus à James, 29 février. Envoie extrait d'une lettre de Drummond à Gore. 153

Colonel James à Claus, 29 février. Renvoie lettre et contenu, observant qu'il (Claus) a pris une liberté que peut seule expliquer l'ignorance des usages du service. 154

1816.

Caldwell à Claus, 20 décembre. Transmet discours envoyé par le secrétaire militaire de Drummond le 21 octobre dernier et qu'on dit avoir été fait à sir Frederick Robinson, à Kingston, le 7 août 1815, en présence du lieutenant-colonel James. Il regarde le discours comme un mensonge qualifié, le langage de James, et non pas du grand chef des Shawanis, incriminant l'inattention et la négligence de Caldwell pour le bien-être des indiens. Un examen sérieux réfuterait les accusations, le lieutenant Graverot a reçu ordre de faire la traduction qui a été donnée à sir Frederick Robinson. Son (Caldwell) attention aux besoins des indiens a été constante, ce que reconnaîtrait le grand chef des Shawanis et tous les autres chefs. Accuse le colonel James d'avoir pris charge du département des indiens et d'avoir réduit leurs rations au point de les porter à commettre des déprédations, conséquence que le Prophète avait annoncée. Il (James) avait distribué les munitions à Burlington partiellement, et forcé le magasin à cette fin. Son (Caldwell) refus de signer les rapports de distributions dont il n'avait pas reçu avis constitue la base des accusations portées contre lui. Demande qu'il soit fait rapport des distributions ordonnées par James aux tribus lointaines sans aucune autorisation. Accuse James d'avoir négligé les malades et refusé d'approvisionner les indiens qui avaient été retardés par sa propre négligence. Accusations générales contre James. Page 155

Drummond à Gore, 25 novembre (extrait). Donnera des instructions pour que les officiers ne se mêlent pas des affaires du département des indiens. 168

Gore à Drummond, 16 mars. Son refus de réintégrer Caldweell reposait exclusivement sur la déclaration personnelle de son incompétence par Drummond. Sa (Caldwell) lettre incluse est de nature à provoquer enquête, mais il (Gore) n'a pas le pouvoir de questionner le lieutenant-colonel James. Serait content de laisser toute l'affaire tomber dans l'oubli, et de recommander Caldwell pour la demi-solde. 170

Drummond à Gore, 3 avril. A communiqué copie de la lettre de Caldwell à James afin de donner à ce dernier l'occasion d'y répondre. Le style de la lettre de Caldwell est tel qu'il (Drummond) se trouve dans l'impossibilité de le recommander pour une pension, et il a déjà demi-solde comme officier dans les Rangers de Butler. 172

Gore à Claus, 17 janvier. Il va communiquer à l'officier d'Amherstburg les ordres de Drummond défendant aux officiers militaires de se mêler des affaires du département des indiens. Comme dans le passé leur ingérence reposait sur les ordres de Drummond, qui ignorait que l'administration était exclusivement entre les mains du gouvernement civil, il s'enquerra seulement de la disposition des provisions. L'enquête devra être rigoureuse, et toute infraction commise par le contrôleur ou le garde-magasin devra faire l'objet d'un rapport détaillé pour son renseignement (à Gore). Drummond étant personnellement convaincu de l'incapacité de Caldwell, il doit savoir qu'une autre personne devra être nommée à ce poste. La délicatesse qu'il faut mettre à traiter avec les tribus indiennes qui résident dans les Etats-Unis. Règlements à suivre dans la distribution des provisions, etc. 174

26 avril, York. Le même à Bathurst (n° 23). Inconvenients résultant du petit nombre de membres du Conseil exécutif. Recommande la nomination de William Claus. 178

27 avril, York. Le même au même (n° 24). N'a pas reçu confirmation du transport du siège du gouvernement à Kingston. Considérations pour et contre le fait de rester à York. Il n'y a pas de recommandation pour Kingston. 179

28 avril, York. Le même au même (n° 25). Un des actes réservés est à l'effet de porter la rémunération des représentants de $2 à $4 par jour, et de transférer le paiement des comtés à un mandat sur le receveur général. Ne se serait pas objecté à l'augmentation, car elle suffit à peine à défrayer

1816. les dépenses depuis la dépréciation des dollars, mais la tentative de changer le mode de paiement a été plus d'une fois frustrée. Le paiement de l'augmentation par les comtés pourrait avoir le bon effet de leur procurer pour représentants des habitants respectables qui s'engageraient à ne pas réclamer leur rémunération. Page 182

28 avril, York. Gore à Bathurst. Expose les frais de transport, etc., qu'il a encourus pour son équipement, et demande remboursement parce que ses effets ont été détruits par l'ennemi. 184

Inclus. Compte de frais pour effets expédiés à Montréal. 186

29 avril, York. Gore à Bathurst (n° 26). Envoie adresse du Conseil et de l'Assemblée au sujet des journaux détruits par l'ennemi et dont il ne reste pas d'exemplaires. Espère qu'on enverra des copies de ceux qu'il y a dans le bureau du secrétaire d'Etat. 187

Incluses. Requête du Conseil et de l'Assemblée. 188

Réponse de Gore. 190

29 avril, York. Gore à Bathurst. La législature a voté £2,500 en aide de la liste civile, ce qui fait disparaître le principal obstacle qu'il y avait à gratifier le désir exprimé par le juge en chef Scott de se retirer avec pension. Il a été obligé de se démettre de la charge de président du Conseil législatif, qui a été donnée à Powell, à qui on a voté un traitement de £400 pour les frais d'hospitalité que la coutume a imposés, mais qui n'a pas accepté le traitement. Insiste sur une allocation de £800 par année au juge en chef Scott pour lui permettre de se retirer. Les services importants de Powell; ne peut dire pourquoi sa demande à été renvoyée à plus tard pour faire place à celles d'autres; les appels de ses jugements ont toujours confirmé ses décisions. Ses services dans d'autres sphères le recommandent à la succession du juge en chef. 191

Inclus. Scott à Gore, 21 mars. Remet sa charge d'Orateur du Conseil législatif; les fatigues que lui occasionne l'accomplissement de ses autres fonctions le forcent, à cause de son grand âge, de les abandonner. 195

29 avril, York. Gore à Bathurst (personnelle). Présente et recommande Powell. Il pourrait être consulté sur les questions se rattachant aux réclamations de la milice, au département des indiens, à l'administration des terres des écoles, et à celle des rentes des réserves du clergé: sur toutes ces questions l'aide de Powell peut être utile. 196

29 avril, York. Le même à Goulburn (personnelle). Présente Powell; l'a chargé de lui expliquer sa situation (de Gore) relativement à l'établissement d'émigrants d'Europe. 198

29 avril, York. Le même à Bathurst. Il a, dans sa dépêche n° 13 du 20 mars, fait connaître par erreur les intentions de Drummond concernant les sauvages; l'erreur vient de ce qu'il avait passé la partie de la lettre suivant celle qu'il commentait. 199

29 avril, York. A accordé à Powell un congé de six mois. 201

30 avril, York. Le même au même (n° 27). Conformément à une adresse des deux Chambres en présentant un bill à l'effet de déclarer que la dîme n'est pas perceptible dans le Haut-Canada pour le soutien d'un clergé protestant, transmet un bill qui devra être déposé à cet effet. L'évêque de Québec déclare explicitement qu'elle ne peut être perçue en vertu de la loi, mais l'opinion contraire est si généralement répandue qu'il est inopportun d'organiser des paroisses et d'installer des ministres avant qu'une loi formelle ne soit édictée à cet effet. 202

Incluse. Requête du Conseil et de l'Assemblée transmettant un bill relatif au droit de dîmes dans la province; demande qu'il soit soumis au parlement impérial. 204

1816.

1er mai, York. Gore à Bathurst (n°28). Suivant instruction, a chargé une commission de prendre connaissance des réclamations pour pertes. Envoie le rapport des commissaires ; un rapport complet sera préparé et transmis. Page 205

(Pour détails des réclamations, *Voir* Archives, série C, vols 84 à 101).

5 mai, York. Gore à Bathurst (n° 29). Envoie copies des lois adoptées pendant la dernière session. 207

8 mai, York. Le même au même (n° 30). Envoie copie du tarif des marchandises importées des Etats-Unis. 223

10 mai, York. Rapport de Thomas Ridout sur une concession de terre dans Lincoln. Inclus dans Gore à Bathurst du 23 juillet. *Voir* ce dernier.

13 mai, Québec. Drummond à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst du 1er juillet. *Voir* cette dernière.

Suit l'ordre général inclus dans la même lettre.

14 mai, York. Gore à Owen. Incluse dans Gore à Bathurst du 23 mai. *Voir* cette dernière.

21 mai, York. Gore à Bathurst. A reçu dépêche demandant renseignements sur une répartition de terres dans le township de Lincoln. A renvoyé l'affaire au conseil, car la correspondance de sir Frederick Robinson en 1814 n'a été laissée ni à Kingston ni à York. 208

23 mai, York. Le même au même (n° 30, deuxième du même numéro). Le capitaine Owen a demandé qu'une députation fût envoyée à chacun des officiers de la marine commandant sur les lacs pour leur demander d'aider à l'exécution des lois de douanes ; raisons du refus. 210

Inclus. Le même à Owen, 14 mai. Envoie l'opinion du procureur-général au sujet de la proposition de mettre les lois de douanes en vigueur. Comme les Etats-Unis ont libre accès à la navigation des lacs et comme l'autorité civile suffit au maintien des lois de douanes, il dut décliner de donner à des officiers de la marine l'autorisation de faire exécuter ces lois. Il a été remédié à l'inconvénient dont se plaignait le capitaine Bouchier (Bourchier ?) par la nomination de magistrats, et il ne peut permettre qu'une personne remplisse les fonctions de magistrat sans une commission régulière. Remercie pour l'examen du modèle du pont qui doit unir Kingston et Fort Frédéric, mais ne croit pas que la législature vote une somme aussi considérable pour la seule commodité de Kingston et de ses environs. 212

Cause soumise à l'opinion du procureur général au sujet de saisies ou recherches opérées par la marine sur les lacs du Canada. 214

Bourchier à Owen, 2 mars (extrait). La mauvaise réputation des gens de la Grande-Rivière ; comme il n'y a pas de magistrat dans cette région, il en a rempli les fonctions. 216

Le capitaine Owen à Gore (21 mars). Envoie extrait d'une lettre de Bourchier ; demande qu'on lui confère l'autorisation formelle de remplir les fonctions de magistrat. L'avantage que le pays retirerait si les officiers de marine étaient revêtus du pouvoir de réprimer la contrebande. Envoie le modèle d'un pont devant relier Kingston à la Pointe-Frédéric ; l'importance de cette entreprise. Les frais pourraient être diminués en faisant un pont de péage qui permettrait au gouvernement de vendre avec profit tous ses lots de ville. Le commodore a donné l'ordre de clôturer, à la Pointe-Frédéric, un cimetière pour les corps de la marine et de l'armée. Pour qu'il soit consacrée, le cimetière doit être passé à l'Eglise d'Angleterre, et comme cela pourrait contrecarrer les desseins du gouvernement, il ne prendra pas d'autres mesures à cet égard. 218

25 mai, York. Gore à Bathurst (n° 31). Dépêches reçues. Envoie rapport au sujet de la question d'acheter des indiens une pièce de terrain sur la baie de Quinté ; enverra d'autres renseignements quand il en recevra. Recommande que, si l'on décide d'acheter le terrain, instructions soient données

1816. de ne pas concéder en cet endroit plus que 200 acres à une personne, avec entente des obligations à remplir avant la conclusion du contrat. Drummond à placé sur la rivière Rideau des émigrants d'Europe et des soldats licenciés; il n'est pas intervenu et n'a pas les moyens de faire face aux dépenses. Il a envoyé au commandant des troupes la dépêche relative à une communication par eau depuis Québec jusqu'à Kingston. N'a pu obtenir un échange des terres concédées à Stanton, car celui-ci les avait vendues à un marchand. Talbot avait acheté les lots établis et en avait fait présent aux colons; suggère que Talbot soit remboursé. Le frère de Hale n'a pas répondu à la lettre concernant la terre de Hale; à l'arrivée de ce dernier à Québec, un échange devra lui être proposé. S'il survient des difficultés, il faudra prendre des mesures judiciaires pour invalider la concession. Page 224

Inclus. Rapport de Claus, 22 mai, au sujet de la terre des Mohawks sur la baie de Quinté. 227

31 mai York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 1er juillet. *Voir* cette dernière.

13 juin, Québec, Le général Wilson à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 7 juillet. *Voir* cette dernière.

1er juillet, York. Gore à Bathurst (n° 32). Le transfert du contrôle du département indien du gouverneur civil au commandant militaire, annoncé par un ordre militaire de Drummond. Se plaint de ce que Drummond destitue des employés du département indien sans enquête; demande protection et appui contre cette prétention. 229

Inclus. Le même à Sherbrooke, 31 mai. Annonce qu'il a été averti, par un ordre militaire de Drummond, du transport du contrôle du département indien; pense qu'on lui devait de communiquer ce changement par un ordre militaire. A été frappé de la précipitation de l'ordre de Drummond et du changement que cet ordre annonce, car le respect pour Son Excellence (Sherbrooke) aurait du l'empêcher de faire des changements dans un département confié au commandant des troupes dans les deux provinces. Les bons services du lieutenant-colonel Cameron, qui a été démis de son emploi sans avertissement préalable. Se croit justifiable de retarder à ordonner à Cameron de remettre ses papiers, ou d'empêcher un homme innocent d'être sacrifié sans appel. 233

Drummond à Gore, 13 mai. Dit que le gouvernement a résolu de transférer le contrôle du département indien de l'autorité civile à l'autorité militaire. Transmet copie des ordres généraux pour son renseignement (à Gore). A nommé Alexander McDonell sous-secrétaire du département en remplacement du colonel Cameron, A. D. C. provincial, car il ne peut, d'après les nouveaux règlements, remplir les deux emplois. Cameron devra recevoir l'ordre de remettre les papiers à son successeur. 237

L'ordre général mentionné dans la lettre qui précède. 239

6 juillet. York. Gore à Bathurst (n° 33). A reçu instructions de payer au Dr Strachan £350, que le conseil a recommandé de prendre à même les réserves du clergé dans le township de Cornwall; toutes les recettes de ce district ne suffiraient pas pour payer l'intérêt sur la réclamation du Dr Strachan; c'est pourquoi il demande qu'elle soit acquittée à même le fonds général des réserves du clergé dans la province. 241

7 juillet, York. Le même au même (n° 34). A transmis les dépêches du 8 janvier à Drummond, car il (Gore) n'avait pas été informé des lettres du gouvernement à l'administrateur du gouvernement du Haut-Canada au sujet d'une communication par eau entre Québec et Kingston; la dépêche étant revenue, il (Gore) suggère que l'officier commandant reçoive instructrion de demander par annonces publiques des sousmissions pour l'achèvement des différentes parties de l'ouvrage à l'entreprise, ou qu'il (Gore) reçoive les plans afin de pouvoir mettre à effet les ordres de Sa

1816.

Seigneurie. A demandé à sir Frederick Robinson copie de la correspondance échangée avec Sa Seigneurie; envoie copie de la réponse. Page 243

Inclus. Robinson à Gore, 7 juillet. Ne peut transmettre copie de la correspondance, parce que tous ses papiers ont été envoyés à New-York. 245

Wilson à Gore, 13 juin. A reçu des lettres adressées à Drummond au sujet d'établissements distincts du cours du Saint-Laurent. Drummond étant parti, il (Wilson) renvoie les lettres. 246

8 juillet, New-York. Buchanan au même. Incluse dans Gore à Bathurst du 2 septembre. *Voir* cette dernière.

16 juillet, Québec. Sherbrooke au même. Incluse dans Gore à Bathurst du 29 juillet. *Voir* cette dernière.

17 juillet, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst du 5 août. *Voir* cette dernière.

18 juillet, York. Minute du Conseil exécutif au sujet de terres concédées dans Lincoln. Incluse dans Gore à Bathurst, du 23 juillet. *Voir* cette dernière

23 juillet, York. Gore à Bathurst (n° 35). Transmet rapport du Conseil exécutif relatif à une concession de 700 acres dans le comté de Lincoln, faite en 1814. 248

Inclus. Rapport, 18 juillet, sur la concession de 700 acres dans Louth, comté de Lincoln, avec détail des transactions s'y rattachant. 249

Rapport de Thomas Ridout à Drummond, 15 mars 1814. 264

Loring à Ridout, 16 mars 1814. Le président autorise la concession à Loring des lots 5, 6, 7, 8 et 14, dans le township de Louth, district de Niagara. 267

Tracés faits dans le bureau de l'arpenteur général, 17 mars 1814. 268

Autres documents relatifs à des terres dans Louth et à des sources salines, avec pétition de Flummerfeldt, de Moor, exposés de réclamations, etc. 269 à 296

29 juillet, York. Gore à Bathurst (n° 37). Transmet rapport détaillé de la commission chargée de prendre connaissance des réclamations pour pertes. Le lieutenant-colonel Battersby, porteur de la dépêche, peut donner renseignements sur les procédures de la commission. 297

29 juillet, York. Gore à Bathurst (n° 37, deuxième du même numéro). A communiqué la démission de Cameron et envoyé copie de la lettre à Sherbrooke; envoie aujourd'hui copie de la réponse. N'ayant pu obtenir justice il demande protection de Sa Seigneurie, car c'est lui qui a fait retirer Cameron pour prendre un emploi de sa compétence; demande l'autorisation de lui payer annuellement £182 10s. jusqu'à ce qu'il soit autrement pourvu. Sherbrooke n'avait pas besoin de demander qu'il n'y eut pas de retard dans l'exécution de l'ordre de transfert, car il avait cessé d'intervenir dès le moment qu'il eut reçu l'ordre militaire. 298

Inclus. Sherbrooke à Gore, 17 juillet. Drummond étant parti, il serait difficile de lui demander les motifs qui l'ont porté à donner l'ordre en question. Si les instructions de Bathurst n'ont pas encore été suivies, il exige qu'elles le soient sans délai. 300

31 juillet, York. Gore à Buchanan. Incluse dans Gore à Bathurst, du 2 septembre. *Voir* cette dernière.

5 août, York. Le même à Bathurst (n° 38). Envoie copie d'une lettre de Sherbrooke refusant de tirer des deniers de la caisse militaire pour le service civil du Haut-Canada. Doit-il autoriser le receveur général à tirer des traites sur le Trésor, ou le commandant des troupes va-t-il recevoir l'ordre de continuer les subsides ordinaires. 302

Inclus. Sherbrooke à Gore, 17 juillet. A envoyé un mandat de payer £2,500 pour les dépenses civiles du Haut-Canada; mais comme il a renvoyé à la Trésorerie la question d'alimenter la caisse civile à même la caisse militaire, il ne se croit pas libre de faire une nouvelle émission. 304

1816.

8 août, York. Rapport du Conseil exécutif au sujet d'une presse à imprimer. Incluse dans Gore à Bathurst, du 26 décembre. *Voir* cette dernière.

14 août, York. Gore à Bathurst (n° 39). A reçu copie des instructions à Sherbrooke, mais non de la commission. Demande qu'une copie de cette dernière soit envoyée pour sa gouverne. Page 306

17 août, New-York. Buchanan à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 2 septembre. *Voir* cette dernière.

21 août, Fort-William. Selkirk au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 9 septembre. *Voir* cette dernière.

31 août, York. Gore à Bathurst (n° 40). A transmis au capitaine Loring rapport du conseil au sujet d'une concession de terres. Demande une copie de la lettre de la Trésorerie mentionnée dans la dépêche du 6 juin, car elle n'a pas été mise dans l'enveloppe avec la dépêche. 307

2 septembre, York. Le même au même (n° 41). Est enchanté de l'appréciation des services d'un employé méritant; espère qu'il (Bathurst) ne sanctionnera pas la destitution d'autres employés sans accusation. La façon dont Caldwell et Cameron ont été démis a ébranlé la confiance du peuple dans l'administration coloniale. Fait observer les torts causés par le transfert du département indien au contrôle de l'autorité militaire et proteste énergiquement contre la mesure, citant des exemples de ses mauvais effets. 308

2 septembre. York. Le même au même (séparément). Encore copies de deux lettres de Buchanan, consul à New-York, avec réponse à la première lettre. 315

Inclus. Buchanan à Gore, 8 juillet. De nombreux sujets britanniques de New-York demandent à s'établir dans le Haut-Canada. Un précédent gouverneur était, croit-il, opposé à la réception de sujets britanniques venant des Etats-Unis, mais c'était à cause de leur désaffection. Les requérants actuels appartiennent à la classe la plus désirable. Préfère des hommes qui ont récemment émigré et tenté des Etats-Unis à ceux qui n'ont pas eu cette expérience. Un grand nombre de ceux qui veulent partir appartiennent aux classes ouvrières et ont besoin d'aide pour opérer leur déplacement. Leur en sera-t-il accordé? 316

Gore à Buchanan, 31 juillet. Ce sera pour lui une satisfaction de faire droit à ses désirs (à Buchanan), mais il ne se croit pas justifiable d'accepter des personnes, à quelque nation qu'elles appartiennent, qui ont résidé aux Etats-Unis pendant la guerre. Les personnes qu'il recommande seront reçues comme des colons ordinaires, mais avant d'avoir communiqué avec Sherbrooke il ne peut dire si elles peuvent être établies sur le même pied que les émigrants envoyés par le gouvernement. Le colon ordinaire recevra 100 acres de terres en payant £5 14s. 1d. d'honoraires. Les colons envoyés par le gouvernement reçoivent des rations pendant six mois et certains instruments aratoires, mais ne reçoivent leurs lettres patentes qu'à l'expiration de trois ans et après avoir rempli les conditions d'établissement. 319

Buchanan à Gore, 17 août. Les milliers d'émigrants désappointés qui désirent quitter les Etats-Unis pour le Canada. Les demandes ont été si nombreuses qu'il a demandé la permission de noliser quelques bâtiments pour renvoyer les émigrants décus en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Il a le pouvoir de renvoyer des sujets britanniques, mais d'une façon si restreinte qu'il ne peut espérer arrêter le mal. Espère diriger sur le Canada les émigrants venant du nord de l'Irlande; en général ils ont quelques biens et sont laborieux; nombre d'autres les suivront. A déjà donné des passeports à quelques émigrants de cette catégorie. Il a recommandé ceux seulement en qui il a confiance. 321

6 septembre, York. Gore à Bathurst. En qualité d'agent des Six-Nations de la Grande-Rivière, Claus a tiré £551 4s. 11d., montant des dividendes dus le 1er juillet dernier. 265

1816.

9 septembre, York. Gore à Bathurst (n° 42). Rend compte de la saisie, opérée à Fort William par le comte de Selkirk, des associés de la Compagnie du Nord-Ouest et de leurs papiers. Le printemps dernier les colons du comté de Selkirk ont pris de force possession d'un établissement de la Rivière-Rouge appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest, et envoyé le surintendant des traiteurs à la Baie-d'Hudson pour être transporté en Angleterre On dit que dans une querelle entre les colons et les indigènes ou métis, plus de 20 colons furent tués et les autres forcés de quitter l'établissement. Accusations mutuelles d'avoir été les premiers agresseurs, mais cela ne peut être déterminé. Au premier établissement de lord Selkirk il ne s'est pas élevé de différend grave, mais depuis la tentative de Sa Seigneurie d'établir une colonie sur la rivière Rouge, les disputes ont été fréquentes et plusieurs vies perdues; les partis deviennent plus hostiles les uns vis-à-vis les autres, et il y a lieu de craindre que les indiens s'en mêlent, ce qui entraînerait le gouvernement du Haut-Canada dans la lutte. Fort-William ayant été jugé être dans le territoire indien, il n'aurait point songé à intervenir si Selkirk n'avait pas appréhendé les traiteurs par son mandat de magistrat du district occidental du Haut-Canada. Les juges sont en tournée officielle et le procureur général est retenu par Selkirk, contrairement à ses désirs (à Gore). Les prisonniers ont passé par York sous la garde d'hommes armés de l'ancien régiment de Meuron. Fera connaître l'opinion du juge lorsque les prisonniers auront été traduits devant lui par *habeas corpus.* Page 324

Inclus. Selkirk à Gore, 21 août. Compte rendu détaillé de ce qui s'est passé à Fort-William dans la querelle entre Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest. 328

Narration de McGillivray, 7 septembre, sous la forme de journal. 342

Narration de Simon Fraser, 6 septembre. 354

Narration du lieutenant Brumsby, 7 septembre. 358

28 septembre, York. Gore à Bathurst. Demande que les frais du procès à lui intenté par Wyatt et l'amende pour libelle soient payés par la couronne, car le pamphlet était une défense de l'administration contre une faction dont Wyatt était considéré le chef. 366

11 novembre, York. Le même au même. Recommande que le Dr Strachan soit nommé à la place de Scott, ex-juge en chef, comme membre du Conseil. 368

20 novembre, York. Le même au même (n° 42, deuxième du même numéro). A la demande de Sherbrooke, il a visité la colonie Rideau; le succès probable de la colonie dépendra de la fourniture constante de provisions. Il l'a représenté à Sherbrooke. Ses dépenses ont été défrayées par mandat à même les fonds votés par la législature provinciale pour aider à l'administration civile. 369

Inclus. Le même à Sherbrooke, 15 octobre. A visité la colonie Rideau; les privations des colons; la nécessité de continuer l'allocation de provisions. 371

25 novembre, York. Gore à Bathurst. Transmet la requête de Boulton, procureur général, demandant à remplir la vacance sur le banc; les objections contre sa nomination, exposées dans la lettre du 25 septembre 1810, tiennent toujours, mais s'appliquent plus à sa présente nomination qu'à celle qu'il sollicite. Les questions soulevées par la disposition que les personnes qui quittent la province doivent être considérées comme des étrangers, exigent que le procureur général possède l'entière confiance du public. Recommande Robinson à cet emploi si Boulton est fait juge, et que Henry Boulton soit solliciteur général; ses titres. 375

Incluse. Requête de d'Arcy Boulton, 21 novembre. 378

25 novembre, York. Gore à Bathurst (séparément). Réfère à lettre de cette date, dans laquelle il recommande que Robinson soit procureur général; les raisons qui lui font accepter le transfert. 379

1816.

7 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 43). Sir Robert Hall, commandant de la marine sur les lacs, ayant offert au gouvernement civil l'usage d'un petit navire de temps en temps, il a réduit le couteux service de la goëlette *Toronto*, qu'il a transférée à la marine. Page 380

14 décembre, York. Gore à Bathurst. La lointaine situation de Johnston sur le détroit entre les lacs Huron et Supérieur (Saut-Sainte-Marie) a empêché sa requête pendant que la commission était libre; il la transmet maintenant, avec recommandation. 381

23 décembre, York. Le même au même (n° 45). Lorsqu'il a écrit sa dépêche recommandant que Cameron reçut dix shillings par jour jusqu'à ce qu'il fut placé, après sa démission du service indien, il ne savait pas que l'"acte d'injus-justice dont on se plaignait était le résultat d'un ordre du gouvernement de Sa Majesté. Son appel, toutefois, était contre l'ordre nommant McDonell sous-secrétaire *vice* Cameron, ordre en vertu duquel McDonell remplit la fonction et reçoit traitement. N'a pas honte d'insister encore sur la réclamation de Cameron. Sur son désir (de Gore), l'Assemblée à pourvu à un aide de camp du gouverneur, et il (Gore) a poussé Cameron à accepter l'emploi. D'après les nouveaux règlements, l'emploi au département indien ne pouvait pas être tenu avec l'autre. Ce dont on se plaint, c'est que Cameron ait été démis d'un emploi permanent sous prétexte qu'il eu avant un autre qui était temporaire et précaire, sans qu'on lui ait laissé le choix. C'est pourquoi il renouvelle sa demande en faveur de Cameron. 382

24 décembre, York. Le même au même (n° 46). Aurait émis un mandat sur le receveur général pour £2,060 11s. 6d. avancés à même l'extraordinaire de la guerre pour réparer Elmsley House; mais à moins que des mesures ne soient prises pour combler le déficit créé à l'extraordinaire de la guerre, le receveur général ne peut faire face aux dépenses courantes. Il demanderait à la législature de solder les frais de réparations si Elmsley House en valait la peine. Le lieutenant-gouverneur l'habite présentement, mais c'est une résidence qui n'est pas convenable pour le chef du gouvernement. 386

26 décembre, York. Le même au même (n° 47). Vu le mauvais état de la presse du gouvernement, il a donné ordre d'acheter du nouveau caractère au prix de £251 7s. 6d., qui ont été payés par un ordre sur le receveur général. 388

Inclus. Rapport du Conseil exécutif, 8 août, sur l'état de la presse, et recommandant l'achat d'une presse et de caractère neuf. 389

27 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 51). Claus, fidéicommissaire des Six-Nations de Grande-Rivière, a tiré pour £275 12s. 5½d. sterling, dividende des six mois terminés le 31 décembre dernier. 393

(Les nos 49 et 50 se trouvent dans Q. 322—1, datés 4 et 5 janvier 1817. Il semble probable que le n° 51 a été mal daté, car il y a un double également marqué 51 dans Q. 322, partie 2, daté 27 janvier 1817.)

30 décembre, York. Gore à Bathurst (n° 48). En réponse à la demande de renseignements à propos de l'abus de la coupe de bois sur les terres de la Couronne dans le Nouveau-Brunswick, fait rapport qu'il n'en a pas été ainsi dans le Haut-Canada. 392

DIVERS, 1816.

Q.—321.

1815.
3 octobre, York. Strachan à Murray. Incluse dans J. B. Robinson à Bathurst, 15 février 1816. *Voir* cette dernière.

Suit une lettre particulière portant la même date.

12 octobre, York. Powell à madame Warren. Incluse dans Pitt à Liverpool, du 11 avril 1816. *Voir* cette dernière.

1816.
6 janvier. Thornburg. F. P. Robinson à Goulburn. A qui doit-il s'adresser pour obtenir paiement de son traitement comme lieutenant-gouverneur provisoire du Haut-Canada depuis le 10 juin jusqu'au 1er octobre 1815. Page 2

11 janvier, Gardes à cheval. Torrens au même. Soumet la requête de John French, pour lui et d'autres pensionnaires de Chelsea, désirant émigrer au Haut-Canada, et demande à connaître les conditions auxquelles ils pourraient s'y rendre. 3

Incluse. Requête, 1er janvier. Randalstown, comté Antrim. 4

22 janvier, Amirauté. Barrow à Goulburn. Relativement à l'offre des propriétaires des usines à fer de Gananoque, les lords de l'amirauté partagent l'opinion du conseil de la marine quant à l'à-propos d'établir ces usines. 9

Inclus. Conseil de la Marine à Croker, 16 janvier. Transmet correspondance. Fait rapport qu'il serait préférable de conclure, avec des personnes en état de le remplir, un contrat pour la fourniture d'articles à des conditions qui les engagent à établir les usines, plutôt que se charger des frais de leur rétablissement. 10

Hall, M. R., 10 janvier. Rapport sur l'importance des usines à fer de Gananoque. 12

6 février, Québec. Drummond à Harrison (?). Incluse dans Lushington à Goulburn, du 7 juin. *Voir* cette dernière. 15

15 février, Londres. J. B. Robinson à Bathurst. Argumente longuement contre le transfert du siège du gouvernement de York à Kingston.

Inclus. Le juge en chef Scott à sir George Murray, 30 septembre, plaidant contre le transfert du siège du gouvernement à Kingston. 34

Strachan au même, 3 octobre 1815. Objections contre le transfert du siège du gouvernement à Kingston. Raisons : (1) comme mesure de politique générale ; (2) comme mesure militaire ; (3) comme mesure d'opportunité ; (4) car elle touche les particuliers. 40

Le même au même, même date (confidentielle), sur le même sujet. Un P. S. est daté le 16. 52

28 février, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet réquisition de Gore pour papeterie. 57

6 mars, Strand. J. D. Paul à Goulburn (?) Pour paiement du passage de Gore. 58

12 mars, Londres. J. B. Robinson à Bathurst. Demande que son congé soit prolongé, afin de pouvoir étudier pour admission au barreau anglais ; expose ses services et la situation qu'il occupait pendant la guerre, en l'absence des autres officiers en loi de la couronne.

13 mars, Roehampton, Dyer à Gordon. Appelle l'attention sur une précédente demande de renseignements au sujet d'une requête des demoiselles Lees relativement à des terres concédées à leur frère défunt. 69

1er avril, York. Extrait de la *Gazette* de York, savoir, proclamation contre les blancs qui résident sans permis dans un village ou un pays indien. 179

Adresse du Conseil et de l'Assemblée portant qu'ils ont envoyé au prince régent une pétition par laquelle ils demandent de sanctionner un bill consacrant £3,000 à l'achat d'un service en argent pour Gore. 182

1816.

Adresse au prince régent sur le même sujet. Page 184

Réponse et discours à la clôture de la session. 184

Extraits du *Spectator*, St.-David, Haut-Canada, 26 avril. Félicitations à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau chemin allant de Queenston à Davis's-Mills, district de London ; demande avec instance qu'une somme plus considérable soit votée pour le terminer. 190

Une lettre d'un monsieur de New-York à un ami récemment retourné à Niagara, 2 avril. Une revue des procédures de la législature depuis le 12 avril 1812 jusqu'à la clôture de la session de 1816. 192

(A la fin se trouve une liste des membres de l'Assemblée qui servirent dans l'armée pendant la guerre.)

Un credo politique à l'usage des pensionnaires, des fonctionnaires publics et des favoris de la cour. 220

(Parodie du symbole des apôtres.)

3 avril, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet les comptes publics du Haut-Canada envoyés par Gore dans sa lettre du 27 octobre dernier. Demande les observations de Bathurst sur les comptes. 70

3 avril, Vicarage. Warren à Pitt. Incluse dans Pitt à Liverpool, du 11 avril. *Voir* cette dernière.

4 avril, Orchard Street. J. B. Riddell à Bathurst. En faisant les comptes du juge en chef Scott, on a constaté que six mois de son traitement de procureur général, de juin à décembre 1805, n'ont pas été payés. Il est au pouvoir de Sa Seigneurie de remédier à l'omission. 71

5 avril, Londres. R. Dickson à Goulburn. Remerciements pour la bonté qui lui a été témoignée par Bathurst et par lui-même (Goulburn), et pour l'offre d'une annuité de £300 afin de lui permettre de payer les dettes qu'il a contractées lorsqu'il a été laissé sans ressources par la réduction du département indien et qu'il a dû s'en retourner à Londres; demande une somme de £1,000 au lieu de l'annuité, pour payer ses frais de voyage. Demande aussi une concession de terres dans le Haut-Canada pour lui-même et les employés et interprètes de l'ancien département indien. 72

Incluse. Liste des employés et interprètes nommés par Robert Dickson, de la nation occidentale des Indiens. 76

11 avril, Kingston. Pitt à lord Liverpool. Envoie des lettres de Powell adressées à sa sœur madame Warren, parlant de la détresse que lui causerait, à lui et à d'autres fonctionnaires publics, le transfert du siège du gouvernement de Toronto à Kingston. 77

(La lettre est endossée par Morton Pitt.

Inclus. Warren à Pitt, 3 avril. Envoie lettre de Powell à sa sœur, madame Warren, faisant voir la misère que causerait le transfert du siège du gouvernement à Kingston. 79

Powell à madame Warren, 12 octobre. Les privations endurées pendant la guerre par suite de la cherté. La misère qui serait causée par le transfert à Kingston. 81

21 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet réquisition pour présents destinés aux Indiens et pour papeterie pour le département indien. 85

29 mai, Trésorerie. Le même au même. Transmet rapport du garde-magasin général concernant l'expédition de papeterie au Haut-Canada. 86

Inclus. Trotter à Harrison, 18 mai. La papeterie commandée a été expédiée. 87

30 mai, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Les lords de la Trésorerie ne voient pas d'objections au paiement d'une guinée par jour au secrétaire de la commission des pertes dans le Haut-Canada, mais l'emploi ne devra pas être continué plus longtemps qu'il est absolument nécessaire. 88

2 juin, St. Boswell's Green. Riddell à Goulburn. Demande qu'une lettre incluse soit envoyée dans le Haut-Canada de son bureau (à Goulburn), à cause de la grande irrégularité dans la distribution des lettres envoyées d'autre part. 89

1816.

7 juin, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet une lettre de Drummond disant qu'il à émis un mandat de £2,500 à même l'extraordinaire de l'armée pour aider aux dépenses civiles du Haut-Canada. Page 90

Inclus. Drummond à Harrison (?) 6 février. Prévient qu'il a émis mandat. 91

10 juin, Kingston. Sir F. P. Robinson à Bathurst. Demande une concession de terre dans le Haut-Canada; il la désire pour la faire défricher et cultiver. 92

12 juin, Westminster. Atcheson à Goulburn. Demande copie de la commission de Wyatt, comme arpenteur général du Haut-Canada; l'avocat de Gore s'en servira pour préparer le procès. 94

15 juin, Foley Place. Wyatt à Bathurst. A eu recours à une action en droit coutumier contre Gore pour défendre sa réputation, et non dans un esprit d'irrévérence ou d'hostilité contre une branche du gouvernement. Demande copies des lettres de Gore au secrétaire d'Etat, contenant les accusations portées contre lui. Il a une lettre de Castlereagh qui le justifie (Wyatt) des accusations, justification qu'il a faite officiellement dans la Chambre des Communes. Espère que les pièces demandées seront fournies, afin de favoriser les fins de la justice. 95

Inclus. Plaidoyer de Gore. Le plaidoyer contient l'accusation portée contre Wyatt. 99

17 juin. Leicester. Francis Brown à Bathurst. A propos des colons qui se proposent d'aller dans le Haut-Canada, il demande s'ils auront des vivres à bord du bâtiment, et si des mesures ont été prises pour leur subsistance jusqu'à ce que la terre produise suffisamment pour les faire vivre. 100

19 juin, Norwich. Firth au même. Requête demandant la charge de juge en chef du Haut-Canada ; propose des modifications à la loi criminelle pour prévenir les fraudes. Plaide contre le transfert du siège du gouvernement de Toronto à Kingston pour raisons données, etc. 102

19 juin, Londres. Powell à Goulburn. Se retire de l'assignation attendue de l'avocat de Wyatt, mais retournera en ville quand on le désirera. Enverra des notes sur quelques faits de l'administration de Gore qu'il (Gore) désire signaler à l'attention. 108

20 juin, Hackney Road. Ryland au même. Remerciements pour l'attention de Bathurst et pour sa recommandation au gouverneur du Haut-Canada pour une concession de terre qui sera un héritage pour ses enfants. 109

20 juin, Foley Place. Wyatt au même. N'a pas demandé l'original, mais des copies seulement des lettres de Gore ; renouvelle sa demande. 110

22 juin, Rich Hill. Alexander Green à Bathurst. Son désir d'émigrer au Haut-Canada, car il n'a que sa demi-solde de lieutenant en retraite pour le faire vivre, lui et sa famille. Demande si un passage gratuit lui sera accordé ainsi qu'à sa famille, et comment il aura la terre et les instruments aratoires. 112

27 juin, Carlton House. Arrêté du conseil nommant Claus au Conseil du Haut-Canada. 111

1er juillet, Bureau général des postes. Freeling à Goulburn. Relativement à la demande de nouvelles communications postales, il y a eu depuis le 10 octobre deux courriers avec sept chevaux employés une fois par semaine entre Montréal et Kingston. Croit que cet arrangement donnera tous les avantages demandés. 114

6 juillet, Airdrie. W. Bell à Bathurst. Demande renseignements pour des familles qui désirent aller dans le Haut-Canada. Si la réponse est favorable, elles ont l'intention de former une association d'une cinquantaine de familles pour secours et bien-être mutuels. 116

8 juillet, Trésorerie. Lushington à Goulburn. La Trésorerie ayant accordé £1,600 à Gore pour couvrir ses pertes, ne peut recommander le paiement du fret d'articles devant remplacer ceux pour lesquels la somme a été accordée. 123

11 juillet. Halton à Goulburn (?). A laissé des dépêches et des lois du Haut-Canada. A été nommé agent pour la province. 118

1816.

12 juillet, Londres. Powell à Goulburn. Contrairement à la coutume, lorsqu'il a obtenu un congé, ordre a été donné de ne lui payer que la moitié de son traitement. Page 120

16 juillet. Le même au même. Une occasion favorable s'offre à lui de retourner au Canada, mais la difficulté inattendue au sujet de son traitement crée des embarras; lui demande (à Goulburn) de donner des ordres pour le paiement de son plein traitement, comme auparavant. 121

19 juillet, Trésorerie. Lushington au même. Papeterie pour le bureau de l'arpenteur général et la salle de réception a été expédiée. 124

30 juillet, Trésorerie. Le même au même. Transmet pétition de Sarah, veuve de François Costa, demandant une pension, et désire avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 122

27 août, Queenston. Dickson au même. A tiré pour £150 en faveur de son frère Thomas, soit six mois de pension. 125

28 août, Lyndall House. A. Macdonald à Bathurst. Envoie requête de Norman Stewart et d'autres émigrants qui se sont embarqués pour le Haut-Canada. Si des mesures ne sont pas prises pour améliorer la condition des gens de ces parages (île de Skye), il y aura une émigration considérable, et une classe de gens importante sera perdue pour le Royaume-Uni. 126

Inclus. Requête, 27 août, exposant que par suite des retards la saison sera avancée lorsqu'ils arriveront au Canada, et demandant des provisions pour l'hiver. 128

Norman Stewart à Macdonald, président de l'île de Skye, même date. Envoie requête pour être transmise à Bathurst. 130

1er septembre, York. Dickson à Goulburn. A été reçu avec la plus grande bienveillance par Gore, qui ne retardera pas à transmettre les lettres patentes des terres qui lui ont été concédées (à Dickson) ainsi qu'aux officiers et soldats qui ont servi sous lui. A été peiné d'apprendre que le lieutenant-gouverneur n'a pas le pouvoir de donner des présents aux Indiens ; ils ne peuvent comprendre cela, et dans leur présente disposition d'esprit et la difficulté des communications avec le Bas-Canada, cela pourrait avoir de mauvaises conséquences. Espère qu'on trouvera un moyen de régler cette affaire sans communiquer constamment avec le Bas-Canada. Fera connaître aux Indiens les intentions bienveillantes du gouvernement, qu'il espère voir mises à effet l'été prochain. 133

4 septembre, Trésorerie. Harrison au même. Relativement à la plainte formulée dans la lettre de Gore du 16 juillet, que les bons de l'armée ont été refusés, le commissaire général a reçu ordre de donner des facilités pour l'échange des bons de l'armée aux endroits éloignés. 136

24 septembre, Trésorerie. Lushington au même. Transmet lettre de Sherbrooke, du 17 juillet, demandant s'il doit alimenter la liste civile avec des deniers pris dans la caisse militaire. Demande que Bathurst soit invité à donner son opinion sur la question de savoir " si des mesures ne devraient pas être prises " par la législature du Haut-Canada pour fournir des fonds suffisants à " défrayer les dépenses civiles de la province sans recourir à la caisse " militaire pour cet objet ". 137

25 septembre, Londres. J. B. Robinson à Bathurst. L'ordre donné pour le paiement de son traitement n'en comporte que la moitié, ce qui est une déviation de la règle observée jusqu'ici dans son cas et d'autres. Demande qu'ordre soit donné de payer le traitement entier. 138

5 octobre, Londres. Le même au même. Demande que son congé soit prolongé, afin qu'il puisse faire le stage nécessaire pour son admission au barreau anglais. 140

8 octobre, Norwich. Firth au même. Se plaint de ce que Gore, après l'avoir encouragé à se démettre de ses fonctions de procureur général, supprime ses lettres, en sorte qu'il (Firth) ne peut donner des instructions au sujet de ses affaires dans le Haut-Canada. Se plaint aussi de ce que des paquets lui sont envoyés dans de pesantes enveloppes qui ne contiennent pas de lettres,

1816.

mais qui lui coûtent des frais de port considérables. Il est en preuve que Gore est l'auteur de ce méchant tour. Danger de perdre le Haut-Canada si Gore continue d'être gouverneur. Page 142

Un P. S. mentionne l'opinion défavorable que Gore entretient de Powell, qu'il recommande aujourd'hui pour être juge en chef. Incluse sa pétition à la Chambre des Communes. 148

Incluse. Pétition à la Chambre des Communes contre la conduite arbitraire et dangereuse de Gore dans son administration du Haut-Canada. 150 à 169

8 octobre, Sloane Street. De Puisaye à Bathurst. Envoie un relevé de ses propriétés dans le Haut-Canada et une estimation des dommages qu'elles ont subis par le fait des troupes. 171

Inclus. Relevé des terres, maisons, etc., appartenant à de Puisaye dans le Haut-Canada, et des dommages causés par la guerre. 172

12 octobre, Kingston. Général Wilson à Goulburn. A retiré son traitement d'administrateur depuis le jour de son arrivée à Québec, ignorant que ce traitement n'était pas payable avant le départ de Drummond. Il va rembourser la somme. 173

15 octobre, Finsbury Square. Auldjo à Bathurst. Voyant que le nom de l'enseigne W. B. Peters avait été biffé, aucune demande de sa demi-solde n'ayant été faite depuis sept ans, il envoie un certificat daté le 25 juin 1816, et demande que la demi-solde soit payée en vertu du certificat. 175

3 novembre, Norwich. Firth au même. A reçu lettre de Goulburn, écrite par ordre de Sa Seigneurie, disant que les preuves offertes ne soutiennent pas la supposition que Gore a intercepté ses lettres ou l'a surchargé de paquets de journaux. La preuve est tirée des circonstances par induction, mais convaincante. Demande que les faits soient exposés à Gore, qui, s'il est innocent, s'empressera de faire redresser ses griefs. Ses efforts (à Firth) pour maintenir la constitution en dépit des clameurs populaires; ce n'est pas trop d'attendre protection contre les persécutions d'un gouverneur colonial. Il désire donner des instructions quant à la disposition des derniers lambeaux de ses propriétés, mais ses lettres sont interceptées. Il a un ordre pour 1,200 acres; demande qu'elles lui soient concédées libres de redevances, et désire que des instructions spéciales soient envoyées à Gore à l'effet que ces terres se trouvent dans une situation favorable, sans quoi elles ne vaudraient pas la peine d'être acceptées. Envoie un échantillon des paroles blasphématoires et séditieuses qui circulent dans les basses classes. 176

18 novembre, Craven Street. J. B. Robinson. Demande encore une fois le paiement de son plein traitement de solliciteur général. 222

21 novembre, Norwich. Firth à Goulburn. A reçu une lettre avec l'offre de Bathurst d'envoyer ses lettres (à Firth) à son agent dans le Haut-Canada. Demande que les 1,200 acres qui lui sont concédées se trouvent dans une région favorable. 224

24 novembre, Kingston. Wilson à Goulburn. Annonce qu'il a remboursé la somme du traitement civil tirée par lui depuis le jour de son arrivée à Québec jusqu'au départ de Drummond. 226

16 décembre, Manchester Square. Alexander McDonell à Bathurst. Ayant à remettre une lettre de lord Sidmouth et à faire d'importantes communications concernant les sujets catholiques romains dans le Haut-Canada et dans d'autres colonies britanniques de l'Amérique du Nord, demande une audience. 228

(Il s'agit évidemment ici de l'évêque McDonell, le premier évêque catholique romain du Haut-Canada, nommé évêque de Kingston en 1826.)

20 décembre, Wyerside. Cawthorne à Goulburn. William Bond, qui avait un emploi dans le Haut-Canada, est-il encore vivant? 227

23 décembre, York. Gore à Loring (?). Envoie extrait d'une dépêche de Bathurst relative à une concession de 700 acres, au sujet de laquelle une explication est demandée. 230

1816.

Inclus. Bathurst à Gore, 1er octobre (extrait). En conséquence d'un rapport du Conseil exécutif sur une concession de 700 acres à Loring, il doit rendre la terre sans délai et rembourser à Flummerfelt les sommes d'argent payées par lui. S'il refuse, d'autres mesures devront être prises pour prévenir l'aliénation de la terre. Page 232

Loring au même, 28 décembre. En réponse à lettre et extrait, serait prêt à obtempérer aux désirs du gouvernement de remplacer les 600 acres qui lui restent. Mais comme la lettre et l'extrait attestent la rectitude de sa conduite, il doit retarder la remise et le remboursement de $500 payés par Flummerfelt jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'il a commis quoi que ce soit qui mérite les sévères réprimandes de Bathurst. L'aliénation n'est pas à craindre; c'est seulement parce que Flummerfelt a amélioré une partie de la terre qu'il a vendu les 100 acres au prix évalué de Flummerfelt lui-même. Ignorant qu'il y avait des doutes sur sa concession, il demande copies de la depêche de sir Frédéric Robinson et du rapport du Conseil exécutif, ainsi que les noms de ceux qui ont fait des déclarations sur lesquelles ce rapport était basé. Le remercie (Gore) de sa délicatesse en cette affaire, mais il (Loring) croit qu'une épreuve diciaire est le seul moyen de mettre la calomnie au jour et de faire punir

25 décembre, Kingston. les auteurs. 233

Le même à Bathurst. Son motif pour ne pas rendre de suite la concession; demande copies de la correspondance et d'autres papiers, et demande d'être entendu au sujet des transactions concernant lesquelles

27 décembre, Whitehall. il a été tenu dans une ignorance complète. 237

Lack à Goulburn. Les lords du commerce désirent avoir copie d'un ordre du Conseil législatif du Haut-Canada relatif aux droits dont sont

Sans date. frappés certains articles des Etats-Unis. 229

Halton à madame Saltren (extrait), envoyé à Drummond. Sur les réclamations du colonel Givins. 6

L. T. Besserer à Goulburn. Son désappointement de ne pas recevoir la concession de la Grande-Ile, tel que promis. A fait des déboursés pour l'établir à l'avantage des communications entre Québec et Halifax. Il n'y a pas d'établissement d'Acadiens sur l'île; les Acadiens sont établis sur les bords de la rivière Saint-Jean, vis-à-vis l'île, et coupent seulement du foin sur les prairies naturelles. Demande que ses dépenses lui soient remboursées ou que d'autres îles lui soient concédées. 131

Lieutenant-gouverneur Gore et gouverneur intérimaire S. Smith—1817.

1815.

Q. 322, 1 et 2.

2 novembre, York. Instructions pour arpentage par Ridout. Incluses dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

4 novembre, York. Minute du Conseil exécutif (extrait). Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

1816.

5 février, Québec. Extrait de questions et réponses. Inclus dans Gore à Bathurst, du

24 février, York. 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

Ridout à Sherwood. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817.

10 juin, York. *Voir* cette dernière.

Le même à Fowler. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817.

15 juillet, York. *Voir* cette dernière.

Gore à Wilson. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817.

17 juillet, Québec. *Voir* cette dernière.

Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

1816.

3 août, Québec. Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

3 août, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

12 août, Brockville. Sherbrooke à Ridout. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

19 août, York. Rapport par Ridout. Inclus dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

20 août, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

27 août York. Ribout à MacMahon. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

30 août, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

11 novembre, York. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

19 novembre, Québec. Myers à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

23 novembre, Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

16 décembre, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

Une autre lettre de la même date est aussi incluse.

18 décembre, York. Minute du Conseil exécutif. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

20 décembre, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

28 décemhre, Québec. Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier 1817. *Voir* cette dernière.

31 décembre. Québec. Le même au même. Incluse dans Gore à Bathurst, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

1817.

4 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 49). Transmet minute du Conseil relative aux biens perdus par condamnations et mises hors la loi pour trahison. Ne peut discuter les observations du Conseil ni apercevoir d'objection à la mesure proposée; mais comme il a conclu que l'application des produits de la vente a un but ultérieur, il sollicite de nouveaux ordres. Page 2

Incluse. Minute du Conseil exécutif, 21 décembre 1816 (extrait). Concernant l'application des sommes provenant des terres confisquées à compenser des pertes que l'invasion de la province a fait subir à des particuliers. 4

4 janvier, Québec. Sherbrooke à Gore. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

6 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 50). A transmis à Loring un extrait relatif à la concession qu'il a reçue. Envoie copies de ses lettres et de la réponse. Loring s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas d'aliénation, en sorte qu'il évite de prendre des mesures pour l'éviter. 7

Copie d'une lettre à Loring, 23 décembre. 8

La lettre de Loring, 28 décembre, est dans Q. 321.

14 janvier, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

Une autre lettre de la même date était aussi incluse.

22 janvier, York. Rapport du Conseil exécutif. Inclus dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

22 janvier, York. Gore au Conseil exécutif. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

24 janvier, York. Gore à Sherbrooke. Incluse dans Gore à Bathurst, du 27 janvier. *Voir* cette dernière.

1817.
27 janvier, York. Le même à Bathurst (n° 52). Soumet la correspondance échangée entre lui et Sherbrooke au sujet de l'établissement de troupes réduites et d'émigrants entre le Saint-Laurent et l'Ottawa. Regrette la rupture de la cordiale coopération des deux autorités, et le refus de Sherbrooke de donner de l'aide à même la caisse militaire, sauf à titre de prêt temporaire. Les précautions prises pour prévenir des abus. Les embarras créés par l'emploi d'hommes inexpérimentés. Le premier établissement des troupes réduites et de loyalistes en 1783 et 1784 a été fait par le département de l'arpenteur général sans autre aide que celle offerte par les colons. Page 12

Inclus. Le même à Wilson, 15 juillet. A reçu des lettres et ordonné des arpentages dans les environs de la rivière Rideau ; l'arpenteur général fait observer que des agents d'émigrants et de soldats licenciés ont dévié du règlement, et il en est résulté une dépense considérablement plus forte. La nécessité d'avoir les comptes accompagnés de leurs pièces justificatives. Observations sur les rations ; arrangements pour régler les comptes. 17

Sherbrooke à Gore, 17 juillet. A rempli la réquisition de £2,500 pour la dépense civile dans le Haut-Canada, mais ne pourra plus le faire désormais avant de connaître la volonté de la Trésorerie à ce sujet (un extrait se trouve à la page 102). 20

Le même au même, 3 août 1816. Wilson a envoyé sa lettre (de Gore). Est content de voir que l'arpentage des townships de la rivière Rideau va être terminé ; son importance ; il sera heureux de contribuer à l'accomplissement de cet objet. Regrette que des difficultés se soient élevées ou que l'intervention du surintendant de la colonisation entraînera probablement de nouvelles dépenses ; demande qu'on lui cite des faits particuliers de cette intervention et une copie des instructions, afin de s'assurer du bien-fondé des accusations. La bonne réputation de Rogers ; désire que les accusations soient spécifiques. Des mesures devront être prises pour la distribution de provisions. Le surintendant devrait recevoir l'ordre de cesser toute immixtion dans les instructions reçues par les arpenteurs.

Gore à Sherbrooke, 20 août. Envoie les instructions de l'arpenteur général à l'arpenteur qui a tracé les nouveaux townships, et fait sur le sujet un rapport qui expose les nouvelles dépenses encourues. L'arpenteur suggère de placer deux ou trois piquets sur les lignes latérales pour guider les colons et d'arpenter un chemin entre chaque cinq lots. Demande une copie des instructions du surintendant, afin de diriger l'arpenteur sans recourir davantage à lui (Sherbrooke). Envoie copie de la lettre à Bathurst et regrette d'être obligé par l'absence de fonds de renoncer à sa part de travail dans l'établissement des bords de la rivière Rideau. L'opposition constante de Rogers dans l'Assemblée, mais ne désire pas qu'il soit destitué avant d'avoir eu l'occasion de se défendre s'il est accusé. 27

Rapport de Ridout, arpenteur général, sur le mode d'arpenter les nouveaux townships, et les obstacles et l'augmentation de dépenses par des ordres venus du département du quartier-maître général. 31

Instructions aux arpenteurs, 2 novembre 1815. 40

Instructions à Sherwood, 24 février 1816, de tracer des terres en arrière de Crosby, Burgess, Elmsley, Montague et Marlborough. 43

Gore à Sherbrooke, 30 août. Transmet lettre et incluses de l'arpenteur général. 49

Ridout à MacMahon, 27 août. Transmet copie de la lettre de Sherwood disant qu'il a, pour des raisons données, renvoyé son détachement d'arpenteurs le 10 du courant. 51

Sherbrooke à Ridout, 12 août. Le surintendant ayant pris la direction des arpentages, il (Sherwood) ne se considère plus longtemps responsable, et il a licencié son détachement à Perth, le 10 du courant. 52

1817.

Gore à Sherbrooke, 11 novembre. Lui rapelle sa promesse, et demande qu'il fasse en conséquence émettre la somme de £1,500 pour acquitter les comptes des arpenteurs. Page 54

Myers à Gore, 23 novembre. Ecrit au nom de Sherbrooke, qui regrette de ne pouvoir avancer les £1,500 demandés pour les arpentages des nouveaux établissements jusqu'au 30 juin, date antérieure à son arrivée (de Sherbrooke). Son assurance ne couvrait que des avances pour services à venir, pour lesquels il fera des avances aussi libérales que le permettront les moyens restreints mis à sa disposition, sur la foi de remboursement à même les fonds provinciaux du Haut-Canada; des ordres à cet effet ont été donnés au secrétaire à Perth. Son Excellence apprend que des terres suffisantes pour tous ceux qui sont actuellement dans les établissements sur la Rideau seront bientôt arpentées; après cela les arpenteurs, ceux au moins venus du Bas-Canada, devront être discontinués. 56

Le même au même, 19 novembre. Sherbrooke a reçu de Bathurst des lettres encore plus énergiques qu'auparavant sur la question du retranchement; il doit, en conséquence, réserver l'aide aux nouveaux établissements du Haut-Canada. Un état des dépenses nécessaires pour les arpentages sur la rivière Rideau a été soumis à Son Excellence ; la situation de la caisse militaire ne permettra pas des avances jusqu'à la concurrence de cette somme, à moins qu'il n'y ait prompt remboursement. L'état indique que la dépense sera de £10 16s. par jour. 59

Gore à Sherbrooke, 16 décembre. Les moyens restreints à sa (Gore) disposition ; la cessation de l'aide de la caisse militaire depuis son (Sherbrooke) accession l'a privé d'une grande partie de ces moyens. Il avait supposé que les frais des arpentages exécutés sur la Rideau feraient partie des dépenses du département du quartier-maître général, puisque c'était pour l'établissement des troupes réduites; il espère pouvoir les payer, mais il n'en sera pas de même pour les frais encourus depuis cette période, et à moins que des avances ne soient faites à même la caisse militaire, les personnes employées auront raison de se plaindre. 61

Le même au même, 16 décembre. Sur l'avis du Conseil exécutif, tous les arpenteurs employés dans la province ont été renvoyés, parce qu'il n'y avait pas de fonds pour les payer.

Le même au même, 20 décembre. Transmet minute du Conseil exécutif concernant le transfert de la direction de l'établissement des troupes réduites au commandant des troupes. Appelle l'attention sur l'augmentation des dépenses qui devront être défrayées à York. Croit qu'il (Sherbrooke) approuvera le refus de la concession dans certains cas, tel que recommandé. 66

Minute du Conseil exécutif du 18 décembre. Les terres arpentées étant suffisantes pour les colons, recommande qu'il ne soit plus fait d'arpentages, mais que les nouvelles terres qui pourraient être requises soient prises des réserves de la Couronne déjà arpentées; signale des abus et recommande que certaines terres dont les surintendants ont pris possession ne leur soient point concédées. 68

Sherbrooke à Gore, 28 décembre (séparément). En lisant la correspondence il a pensé que le paiement des dépenses pour arpentages de terres dans le Haut-Canada lui (Gore) avait été réservé et des fonds placés à sa disposition. Il avait espéré que les difficultés auraient été aplanies par une offre de faire des avances qui seraient remboursées. Est désappointé de ce que son attente ne se soit pas réalisée. Dans ses lettres officielles il dit que ce sont les seuls moyens qu'il ait pour payer les arpenteurs. 72

Le même au même, 28 décembre. Lettre officielle dans le même sens que la précédente. Il paiera les dépenses d'arpentages à partir du 1er juillet, laissant aux ministres de Sa Majesté de décider si le déboursé

1817. doit retomber ou non sur la caisse militaire. Regrette la précipitation avec laquelle le conseil a renvoyé les arpenteurs, car ce sont des soldats licenciés prêts à aller sur la Rideau au printemps, pour lesquels 50 ou 60 lots auraient dû être arpentés. Page 75

Extrait des minutes du Conseil exécutif du Haut-Canada concernant la source qui aurait dû pourvoir aux frais d'arpentages. 79

Ridout à Fowler, 10 juin 1816 (extrait), sur le même sujet. 81

(Ces deux documents furent envoyés par Sherbrooke comme preuve de l'entente que les frais d'établissement devaient être payés par le Haut-Canada.)

Gore à Sherbrooke, 14 janvier 1817. Regrette qu'un malentendu sur une question indifférente entrave les progrès de l'établissement. Eviter l'intervention de la législature jusqu'à ce que l'attention ait été appelée sur l'absence de fonds créée par la cessation de l'aide de la caisse militaire. 83

Le même au même, 14 janvier. Les mesures pour établir la colonisation sur la rivière Rideau; le manque de fonds est la cause du renvoi des arpenteurs. Soixante lots devront être arpentés si besoin en est; ils seront sous le contrôle exclusif de l'arpenteur général. Demande copie du contrat pour la vente, par les Indiens, de terres près de la rivière Rideau; s'il en existe d'autres, il devra obtenir l'autorisation d'étendre les titres indiens aux quatre townships récemment arpentés. 86

Le même au même, 24 janvier 1817. A reçu des questions de McDonald et des réponses de Drummond. Ne peut concilier la satisfaction que lui a donnée (à Sherbrooke) sa lettre (de Gore) du 30 décembre avec ses censures des minutes du Conseil du 18 décembre. Transmet minute du conseil sur cette partie de la lettre. Remerciements pour avoir confirmé le Dr Thorn dans le lot n° 1 de la 2e concession de Drummond. A divisé le lot n° 402 de la même concession en huit lots de 25 acres chacun pour les artificiers établis dans le village. Oliver est établi sur le lot 21 de la 2e concession d'Elmsley; comme son bac est utile à la colonie, le capitaine Fowler ne peut être confirmé dans la possession sans un ordre spécial du gouvernement. Des ordres ont été donnés à l'effet que les 60 colons qui n'en ont pas encore en reçoivent; mais il ne saurait être donné d'autre garantie de préparatifs immédiats, laissant les arpentages ultérieurs à l'ordre direct du gouvernement de Sa Majesté. 89

Rapport du Conseil, 22. Détails de l'établissement et attachement du conseil à ses engagements. 94

Extrait des questions du 5 février 1816 par McDonald à Drummond, et réponse concernant la quantité de terre devant être répartie aux surintendants. 100

Sherbrooke à Gore 4 janvier. Est bien aise de voir par la minute du 18 décembre qu'il ne se trompait pas en émettant l'opinion que les dépenses exigées pour l'arpentage des nouveaux établissements de la rivière Rideau devaient être à même les fonds à sa (Gore) disposition. Après que des terres du Rideau eussent été mises à la disposition du commandant des troupes pour y établir une classe particulière de personnes, il est extraordinaire que le Conseil exécutif recommande des changements sans consulter cet officier. Demande une note des concessions qui peuvent paraître susceptibles d'objection, afin que ces difficultés soient étudiées et réglées, et qu'il ne surgisse plus d'obstacles qui empêchent ces pauvres gens d'obtenir leurs concessions; il faut que cela soit bien entendu; les doutes devront être décidés par une autorité plus haute. Commente les différentes répartitions, et dit que l'allocation de terres aux surintendants a été sanctionnée par Drummond et Bathurst. 104

Gore au Conseil exécutif, 22 janvier. Transmet dépêche de Sherbrooke et demande que le Conseil donne toutes les assurances qui pourront être nécessaires pour convaincre les colons. 111

1817.

27 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 51) Claus, fidéicommissaire des Six-Nations, a tiré pour six mois de dividendes, £275 12s. 5½d. Page 11

28 janvier, York. Le même au même (n° 53). Powell, qui a succédé à Scott comme président du Conseil, avait reçu la promesse de £400 par année; il a retiré trois trimestres de son traitement. 113

29 janvier, York. Gore à Bathurst (n° 54). Avait reçu instructions d'envoyer les dépositions sur lesquelles Selkirk avait lancé un mandat d'amener contre McGillivray. Toutes les procédures se passant dans le Bas-Canada, il ne peut pas remplir les instructions. 115

3 février, York. Le même au même (n° 55). A reçu de Sherbrooke une communication sur des matières se rattachant exclusivement à l'administration civile du Haut-Canada. Présume que son allusion à ses (Bathurst) dépêches a trait aux instructions données à l'administrateur du Haut-Canada, dans lequel cas les originaux auraient dû être envoyés. La fondation d'une école de pilotes serait en désaccord avec les préjugés des habitants de la colonie. Comment les phares sont administrés. Fera réserver à des fins navales les réserves de l'isthme près de l'île Drummond et le terrain non établi au débarcadère indien, près de la rivière Holland, lorsque les premières auront été achetées des indigènes. La pêche au saumon, sur les rivières Humber et Crédit, est protégée par la loi contre les abus; toute autre nouvelle loi ayant pour but d'empêcher les Américains d'acheter du poisson des Indiens pourrait paraître odieuse. 117

Incluse. Sherbrooke à Gore, 31 décembre 1816. Désire qu'il (Gore) soumette à la législature du Haut-Canada la question d'établir une école de pilotes, tel que suggéré par Bathurst, et que l'isthme près de l'île Drummond et Indian-Landing ou Gwillimsbury soient réservés à des fins navales. Les citoyens américains doivent être exclus de la jouissance exclusive de la pêche au saumon. 120

15 février, York. Gore à Bathurst (n° 56. Transmet requête de Campbell, l'un des juges de la cour du banc du Roi dans le Haut-Canada, demandant une augmentation de traitement; recommande la requête. 122

Inclus. Requête de William Campbell, un des juges de la cour du banc du Roi, Haut-Canada. 123

Etat comparatif des situations, fonctions et émoluments des juges dans les deux provinces canadiennes. 125

20 mars, York. Cameron à Talbot. Incluse dans Smith à Bathurst, du 18 novembre. *Voir* cette dernière.

24 mars, York. Gore à Bathurst. Dépêches reçues. Verra aux affaires qu'elles mentionnent. 128

7 avril, York. Le même au même. A jugé nécessaire de proroger la législature à cause des tentatives faites par des spéculateurs de peupler la province de citoyens des Etats-Unis. Le danger de leurs agissements "si on ne "se hâte de calmer l'esprit soulevé par les machinations de spéculateurs "en terrains en cette province, le gouvernement du roi sera toujours "exposé plus tard à acheter la tranquillité par le désagréable moyen "d'étouffer la sédition à l'aide de récompenses et d'encourager ainsi le "développement du mal". 129

Inclus. Résolutions de l'Assemblée pour l'admission sans réserve de colons des Etats-Unis, et à l'effet que les ordres au contraire soient rescindés. Que les réserves de la Couronne et du clergé soient vendues, et non données à bail comme aujourd'hui. 137

Discours de Gore en prorogeant la législature. 142

8 avril, York. Gore à Bathurst. En arrivant a trouvé un conseil d'officiers de milice prenant connaissance de réclamations d'allocations qui s'étaient accumulées. Depuis, le conseil, par suite de déplacements et de décès, s'est dissous sans faire de rapport, et il a fallu le reconstituer. Le rapport qui vient d'être fait porte la somme des réclamations à £28,784 11s. 6d. La milice se serait contentée de la solde et du logement ordinaires, mais l'officier

1817.

commandant a mis l'état-major de la milice du Bas-Canada sur le même pied de rations que les troupes régulières, en sorte qu'il a fallu en faire autant pour la milice du Haut-Canada. Il est à regretter que l'on n'ait pas adopté la mesure de suite afin de prévenir des réclamations restées en suspens; mais on a porté plus d'attention courtoise à la milice du Bas-Canada, et les gouverneurs administrant le gouvernement du Haut-Canada n'avaient pas le contrôle de moyens qui auraient dû aller de pair avec ceux du gouverneur du Bas-Canada. Si on hésite à obtempérer aux demandes, cela aura un très mauvais effet sur le peuple. Le changement n'était pas indispensablement nécessaire pour mettre en activité le zèle et la loyauté des miliciens, mais ils se croiront toujours sous le coup d'une injustice et seront jaloux de la distinction que l'on fait entre eux et leurs co-sujets du Bas-Canada. Il ne peut demander à la législature de combler la lacune; durant la guerre, elle a fait tout ce qu'elle pouvait; en temps de paix, elle a donné aux victimes la compensation d'une pension. Recommande que le commandant en chef des troupes reçoive instructions de remplir, à même l'extraordinaire de la guerre, les réquisitions de l'administrateur du gouvernement, assez pour éteindre ces réclamations, ce qu'il croit nécessaire pour maintenir le respect et la confiance du peuple. Page 143

Inclus. Rapport du conseil chargé d'examiner les réclamations de la milice. 147

Liste des ordres généraux concernant la milice, depuis le 20 mai 1812 jusqu'au 26 décembre 1814. 150

Suivent les ordres, donnés au complet. 152 à 171

10 avril, York. Gore à Bathurst (n° 58). Transmet requête de McGregor demandant des terres sur la rivière Credit réservées pour les Missisaugas; la réserve n'a pas rempli l'objet pour lequel elle avait été créée, car pendant la pêche du saumon les Américains tentent les indiens avec des spiritueux ardents auxquels ils ne peuvent résister. L'établissement par un monsieur comme McGregor réprimerait cet abus. Si la requête est reçue avec faveur, la remise devra d'abord être faite à la couronne et le bail accordé pour le bénéfice des indiens. 172

Incluse. Requête de McGregor demandant des terres sur la rivière Crédit, ou ils élèveront des moulins, etc.; le paiement du bail serait appliqué au bénéfice des indiens; s'engage à ce que ses moulins ne nuisent pas à la pêche du saumon. 174

28 avril, York. Le même au même. Sur représentation de Buchanan, consul à New-York, il a reçu des émigrants d'Europe récemment arrivés à New-York et leur a réparti leurs terres, mais il n'a pas le pouvoir de leur accorder des provisions. Il a refusé d'en recevoir d'autres qui avaient résidé pendant quelque temps aux Etats-Unis, car quelques-uns des plus mauvais sujets de la province sont des gens de cette catégorie. Demande des instructions quant aux honoraires sur répartitions aux émigrants, à la demi-solde des officiers, etc. Buchanan fait des offres qu'il n'y a pas moyen de remplir. 177

8 mai, York. Gore à Bathurst. Envoie par McGregor, les lois adoptées, au nombre de dix. Observations sur les différentes lois. La dixième constitue la Banque du Haut-Canada en corporation. 181

Incluse. Liste des lois. 184

14 mai, York. Gore à Bathurst. Claus, fidéicommissaire des Six-Nations, a tiré les dividendes à partir du 1er janvier. 187

20 mai, York. Le même au même. Remercie pour congé; les arrangements pour le gouvernement provisoire seront les mêmes que ceux qui se font dans la Nouvelle-Ecosse en semblable occasion. S'embarquera à Québec aussitôt qu'il pourra y arriver. 188

Inclus. Arrêté du Conseil portant que, en l'absence du lieutenant-gouverneur, l'administration sera confiée à l'officier militaire supérieur. 190

1817.

21 mai, York. Gore à Bathurst. A accordé à Hale 800 acres au lieu des terres dont il a remis la possession. Page 193

22 mai, York. Le même au même. La disproportion des émoluments payés à l'inspecteur général des comptes provinciaux, le premier titulaire ayant occupé d'autres emplois qui étaient des sinécures. Recommande que le traitement soit de vingt schellings sterling par jour. 195

28 mai, York. Gore à Bathurst (n° 59). Transmet copie d'une lettre qu'il a envoyée à Sherbrooke, au sujet de laquelle il désire instructions. 197

Incluse. Gore à Sherbrooke, 28 mai. Bradish, employé au département des casernes, a demandé du terrain dans la colonie Rideau ; ne peut assurer confirmation que Son Excellence accordera la concession, car son pouvoir (à Gore) est commun à celui du Conseil exécutif. Embarras au sujet de la requête de McCauley. 198

11 juin, York. Gore à Bathurst. A communiqué à Sherbrooke son congé (de Gore) et son intention d'assermenter administrateur l'officier militaire supérieur. Objections de Sherbrooke à cela. A nommé Samuel Smith administrateur pendant son absence (de Gore). Raison pour nommer le conseiller cadet. 200

Incluse. Sherbrooke à Gore, 31 mai. Doute de la convenance d'assermenter l'officier militaire supérieur comme administrateur pendant son absence (de Gore); les instructions de 1812 à cet effet sont annulées par des instructions plus récentes ; demande copies de celles qui ont trait au Haut-Canada. 203

12 juin, York. Smith à Bathurst. A, ce jourd'hui, prêté serment et pris en mains l'administration du gouvernement du Haut-Canada. 211

23 juin, York. Le même au même. A reçu dépêche relative à l'intervention du gouvernement du Haut-Canada dans l'établissement des troupes réduites et des émigrants. Il empêchera l'intervention, mais cite le rapport du Conseil du 22 janvier pour expliquer la minute du 18 décembre. 213

7 juillet, York. Le même au même. Envoie les observations du procureur général sur les lois en vigueur relativement au mariage, avec exemplaire des statuts provinciaux auxquels elles se rapportent. 215

Inclus. Le procureur général à Cameron, secrétaire, 8 juillet. Transmet les statuts réglant la célébration des mariages par tous, sauf les quakers et les Juifs, qui sont gouvernés par les mêmes règles qu'en Angleterre. 216

Copies des lois gouvernant le mariage. 218, 231

7 juillet, York. Smith à Bathurst. A reçu avis indirect que la nomination de Boulton au poste de juge a été sanctionnée, pourvu qu'elle n'ait aucun rapport avec celle de son fils à la charge de solliciteur général. Boulton a accepté sans condition, mais il (Smith) ne s'est pas cru autorisé à envoyer la commission avant de recevoir de nouveaux ordres. 239

Inclus. Boulton à Smith, 30 juin. Remerciements pour la nomination de juge puisné, qu'il accepte sans condition, bien qu'il serait très content si son fils était nommé à la charge de solliciteur advenant le cas où elle serait vacante. 241

18 août, York. Smith à Bathurst. Annonce le décès de Jarvis, secrétaire de la province, et la nomination de William Jarvis, son fils cadet, en attendant de nouvelles instructions. 243

29 septembre, York. Le même au même. Envoie copies des lois. 244

2 octobre, Paris. Gore au même. L'attribution des réserves de la Couronne aux troupes licenciées et aux émigrants d'Europe, en conséquence d'une lettre de Sa Seigneurie (Bathurst) ; il a trouvé ce système en cours lorsqu'il a repris l'administration en 1815. Le cas de Cockburn, qui, voyant que la concession considérable qui lui était accordée sur la rivière Rideau mettrait obstacle au développement de cette colonie, l'a remise et a reçu des terres dans une autre partie de la province. Ne se souvient pas qu'un

1817. officier ait reçu des terres ailleurs que sur la Rideau, sauf sur la recommandation du commandant des troupes. Page 205

9 octobre, York. Smith à Bathurst. Transmet documents relatifs à la cause d'Angélique Pilotte, déclarée coupable de meurtre d'enfant et condamnée à la peine capitale. Ne peut se rendre compte de l'intérêt qu'on lui porte, mais il a suspendu l'exécution de la condamnation jusqu'à ce que le prince régent ait fait connaître sa décision sur les documents transmis. 245

Inclus. Le juge Campbell à Smith, 18 septembre. Fait rapport au sujet de la condamnation d'Angélique Pilotte, à l'exécution de laquelle il a sursis jusqu'au 4 octobre, afin de donner le temps de voir si elle mérite ou non clémence. Un témoin a déclaré que son esprit était à peu près celui d'un idiot, ce qui a évidemment porté le grand et le petit jury et d'autres à la recommander comme étant un objet de compassion. 247

Autres documents relatifs à la cause. 250 à 276

17 octobre, Park Street. Gore à Bathurst. Appelle l'attention sur l'affaire du lieutenant-colonel Cameron, et recommande qu'il soit nommé en remplacement de Jarvis, décédé, au poste de secrétaire de la province. 207

(Annexée une copie de la réponse portant que Cameron sera nommé.)

1er novembre, York. Smith à Bathurst. Transmet une liste des fonctionnaires du gouvernement provincial nommés soit en Angleterre ou dans la colonie 277

Les pièces se trouvent dans la lettre de cette date. Liste avec renseignements détaillés sur les nominations et les dates, les attributions et émoluments des différents fonctionnaires de la province. 278 à 346

18 septembre, York. Le même au même. Talbot a l'intention d'en appeler au gouvernement de l'interprétation donnée par le Conseil exécutif à un ordre pour terres. Envoie rapport et autres documents relatifs à l'affaire. 347

Inclus. Pétition de Talbot. 348

Hobart, 15 février 1803 (extrait). Ordonnant qu'une concession de terre soit faite à Talbot à certaines conditions. 350

Rapport du Conseil sur la pétition, à laquelle est ajoutée la sanction de l'administrateur avec modifications. 353

Cameron à Talbot, 20 mars. Il doit remettre les honoraires dus par lui sur les terres. 359

Rapport officiel du Conseil exécutif sur la pétition de Thomas Talbot. 361

(Le rapport donne les détails des transactions se rattachant aux terres réclamées par Talbot.)

La célébration Talbot, qui eut lieu le 18 mars 1817, pour établir un anniversaire de la fondation de la colonie Talbot le 21 mai 1803. 370

8 décembre, Park Street. Gore à Goulburn. Son absence l'a empêché de répondre plus tôt à la lettre du 23 *ult.* A demandé à Battersby de retarder son départ afin d'être porteur de la commission à l'effet de prendre connaissance des pertes éprouvées pendant la guerre. 209

Divers, 1817.

Q. 323.

1812. 28 mai, Downing Street. Peel à Grece. Incluse dans Grece à Goulburn, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

30 novembre. Requête de Grece. Incluse dans Grece à Goulburn, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

1814. 26 janvier, Sunning Hill. Gore à Grece. Incluse dans Grece à Goulburn, du 3 février 1817. *Voir* cette dernière.

15 mars, York. Rapport de l'arpenteur général sur les lots adjoints aux sources d'eau salée dans Louth. Inclus dans Loring à Goulburn du 18 juillet 1817.

1815.
28 février. York. Loring à Merritt. Desire que Flummerfelt fasse des arrangements au sujet du lot qu'il a amélioré. Il (Loring) ne désire pas en disposer, mais dans les circonstances laisserait Flummerfelt l'acquérir. Page 161

Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

15 mars, York. Certificat du président (Thomas Dickson) et du greffier (Ralfe Clouet) des sessions trimestrielles à l'effet qu'une dénonciation a été déposée contre Solomon Moore pour sa négligence à travailler les mines de sel dans Louth. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

5 août, York. Gore à Battersby (?). Incluse dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

23 août, Augusta. Relevé des pertes. Inclus dans requête du 20 juin 1816 *Voir* cette dernière.

1816.
26 avril, Londres. Battersby à Greenwood, Cox & C°. Incluse dans Battersby à Goulburn du 10 juin 1818. *Voir* cette dernière.

20 juin, Augusta. Requête de Susannah, veuve de Edward Jessup, fils, demandant compensation pour la destruction de bâtisses et l'occupation de ses propriétés par les militaires près de Fort Wellington. 99

Inclus. Etat des pertes, etc., s'élevant à £1,721 19s. 0d., daté 22 août 1815. 104

Requête à Gordon Drummond, 21 novembre 1814. En substance comme dans la requête du 20 juin 1816. 101

16 novembre, York. Gore à l'évêque (anglican) de Québec. Incluse dans la lettre de l'évêque à Gordon du 8 février. *Voir* cette dernière.

21 novembre, Bureau de la guerre. Merry à Greenwood, Cox & Co. Incluse dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

26 novembre, Londres. Greenwood, Cox & C° à Battersby. Incluse dans Battersby à Goulburn du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

16 décembre, Londres. Battersby à Greenwood, Cox & C° (extrait). Inclus dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1818. *Voir* cette dernière.

1817.
4 janvier. Kingston. Wilson à Goulburn. En remboursant le traitement civil pour la période précédant le départ de Drummond, il a demandé qu'autorisation fût donnée de porter aussi le traitement militaire à son débit. Sherbrooke ne partage pas son opinion, mais si Bathurst abonde dans son interprétation (de Wilson) il demande que la difficulté soit aplanie. 271

9 janvier, Downing Street. Vansittart à Bathurst. Renvoie les documents qu'il suggère d'envoyer au conseil du commerce. 21

12 janvier, Downing Street. Bathurst à Robinson. Envoie les documents et a chargé Vansittart de le rencontrer au conseil du commerce. 22

14 janvier, Kingston. Loring à Bathurst. Envoie copies de lettres échangées entre lui et le secrétaire de Gore. Fait observer que pendant l'enquête au sujet de la concession, il n'a pas été permis de lui laisser entendre qu'il y avait des doutes à cet égard. On aurait pu en référer à sir Gordon Drummond, qui était alors à Québec. 108

Inclus. McMahon à Loring, 6 janvier 1817. Va transmettre au gouvernement sa réponse (de Loring), et n'a aucun doute qu'un occasion lui sera fournie d'expliquer les circonstances entourant la concession qui lui a été faite. 110

Loring à McMahon, 14 janvier. Regrette le retard qui va se produire avant qu'il lui soit donné de connaître la nature du rapport qui lui a valu la censure du secrétaire d'Etat. Attend avec hâte l'occasion de réfuter les assertions, dérogatoires à sa réputation, dont il a d'abord eu connaissance par la lettre du lieutenant-gouverneur. 112

14 janvier, Bureau de la guerre. Merry à Greenwood, Cox & C°. Inclus dans Battersby à Goulburn, du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

1817.
16 janvier, Londres. Alexander McDonell à Bathurst. Expose à favorable considération la situation des catholiques romains du Haut-Canada, qui sont au nombre d'environ 15,000, répandus dans une grande partie de la province. Les montagnards écossais se trouvent principalement dans la colonie de Glengary, mais plusieurs sont dispersés jusqu'à Kingston. Il faudrait six prêtres et huit ou dix instituteurs pour l'instruction religieuse et autre de ces colons, afin d'élever les enfants dans les principes de leurs pères. L'encouragement donné aux instituteurs d'émigrants, sans distinction de religion—c'est-à-dire £100 sterling par année et 200 acres pour les clergymen, et £50 et 100 acres pour les instituteurs—est tout ce que les catholiques du Haut-Canada doivent attendre. Il a l'intention d'établir une école pour l'instruction supérieure des fils de famille, afin de prévenir la nécessité de les envoyer aux Etats-Unis ou dans les séminaires du Bas-Canada; une gratification pourrait leur être faite comme celle qui est accordée aux écoles d'arrondissements protestants. La nécessité de pensionnats pour jeunes filles ; ceux qui existent actuellement sont dirigés par des Américaines qui élèvent les enfants dans les principes des Etats-Unis; quelques Sœurs ou religieuses anglaises pourraient être encouragées à déjouer ces tentatives insidieuses. Tout l'encouragement que les Sœurs demanderaient serait une petite pension à même le fonds des Jésuites jusqu'à ce qu'elles puissent s'établir elles-mêmes, avec une concession de terrains pour bâtir à Kingston ou ailleurs, et 200 acres dans les environs où elles pourraient se procurer le combustible et d'autres articles nécessaires. En dehors des huit écoles d'arrondissements, qui sont principalement dirigées par des ministres de l'Eglise établie, l'éducation de la jeunesse du Haut-Canada est entre les mains d'Américains, et consiste dans la lecture d'ouvrages "artificieusement imprégnés "des principes de leur gouvernement et de leur constitution, et qui pré- "sentent leurs héros comme des exemples parfaits de toute excellence "morale, tandis que nos hommes publics et particuliers y sont repré- "sentés sous les couleurs les plus odieuses". Le danger est grave, alarmant. Grâce à l'encouragement donné par lord Sidmouth en 1803, il (McDonell) a pu diriger l'émigration d'Ecossais catholiques vers le Haut-Canada, tandis que dans le même espace de temps des milliers d'Ecossais presbytériens et d'innombrables Irlandais catholiques ont pris la route des Etats-Unis, et non seulement ont été perdus pour leur pays natal, mais sont devenus ses ennemis les plus formidables et les plus invétérés. Page 117

Inclus. Mémoire concernant la proposition de diviser le diocèse catholique romain de Québec et de constituer chaque province en une juridiction spirituelle séparée, et les îles du Prince-Edouard, du Cap-Breton et de la Madeleine en une autre. Nul doute que l'évêque de Québec a envoyé à Rome la recommandation des personnes qui seront nommées vicaires apostoliques des nouveaux diocèses. L'évêque Plessis désignera sans aucun doute des hommes dignes et de loyaux sujets, mais il préférera naturellement des Canadiens. Comme la très grande majorité des catholiques du Haut-Canada et des îles est composée de montagnards écossais, et comme ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont principalement Irlandais, des prêtres de leurs pays devront être chargés de leur direction spirituelle. Telle a été et telle est l'opinion des différents gouverneurs, et il n'est pas trop tard pour lui donner effet. 184

18 janvier, Londres. Greenwood, Cox et C° à Battersby. Incluse dans Battersby à Goulburn du 10 juin 1817. *Voir* cette dernière.

23 janvier, South Street. A. Macdonell à Bathurst. L'objet de sa visite est de choisir des instituteurs, et il est sur le point de partir pour l'Ecosse dans ce but. Avant son départ il voudrait avoir quelque renseignement sur le sujet mentionné dans sa lettre du 16. 187

1817.

3 février, Reigate. Grece à Goulburn. Désire démontrer les progrès réalisés dans l'espace de temps où Liverpool était secrétaire des colonies, et les lenteurs depuis. Envoie extrait de lettre de Peel et copie de sa requête. Demande une concession pour ses services. Page 89

Inclus. Peel à Grece, 28 mai 1812. Des instructions ont été envoyées à Gore à l'effet de lui concéder un terrain. Si Grece revient avant Gore, une lettre semblable devra être écrite à Sheaffe. 91

Requête de Grece à Sheaffe, 30 novembre 1812. 91

Gore à Grece, 26 janvier 1814. En son absence il ne peut intervenir dans la distribution des terres dans le Haut-Canada. Il enverra ses lettres (de Grece) au secrétaire des colonies. 93

3 février, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet requête de Wyatt pour traitement et allocations incidentes. 23

7 février, Vere Street. Halton au même. Envoie dépêches de Gore; il aurait demandé la permission d'expliquer un malentendu que Gore suppose exister au sujet de Cameron, s'il avait obtenu une entrevue que la mort de sa mère l'a empêché de demander. Les services de Cameron; en y mettant ses bons offices, Goulburn servira la cause de la loyauté, de l'humanité et du mérite. Peut confirmer les dires de Gore au sujet d'Elmsley House. 4

8 février, Brook Street. L'évêque (anglican) de Québec à Gordon. A reçu de Gore une lettre qu'il envoie. Il ne pense pas qu'il doive être traité plus mal que les autres conseillers exécutifs, en sorte que le travail peut être continué. 254

Inclus. Gore à l'évêque de Québec, 16 novembre 1816. Lorsque la concession de 12,000 acres fut faite, la déviation du règlement ne s'étendait pas à l'honoraire de la lettre patente, et sur ce point il n'y avait pas de discrétion dans le Haut-Canada. Il lui apprend ceci afin qu'il puisse demander à l'autorité compétente de sanctionner le même honoraire sur sa lettre patente que celui qui existe pour les lettres patentes accordées aux conseillers exécutifs. Toutefois, il ne faut pas qu'il y ait de retard. 255

12 février, Reigate. Grece à Goulburn. Il émigre au Canada pour améliorer la condition de sa nombreuse famille. Son désir est d'avoir une terre fertile près d'un marché; il croit que le côté sud de l'Ottawa serait un endroit favorable. Ses plans pour améliorer l'agriculture de la province et la rendre capable de nourrir les troupes et d'exporter ses produits. 94

14 février, Reigate. Le même au même. Au renseignement contenu dans la lettre du 13, il représente que Bathurst ne peut prescrire au gouvernement du Haut-Canada une étendue particulière de terres à être donnée. Cependant il demande une lettre au gouverneur afin de prévenir l'insuccès d'un long voyage. 97

28 février, Arlington Street. Camden à Bathurst. Demande un congé pour Gore, afin qu'il puisse voir à ses propres affaires. 65

1er mars, Grosvenor Street. Gordon et Drummond à Bathurst. Fait un exposé détaillé des mesures prises pour assurer l'état régulier de la concession accordée à Loring et dont on lui a demandé de se départir sur une preuve *ex parte*. Discute la question des réclamations faites par Moore et Flummerfelt, faisant voir la nature intenable de la réclamation de Moore, que celle de Flummerfelt a été satisfaite, et que toute la transaction a été régulière et honorable. 69

2 mars, Montréal. John Johnston à McNaghten. Incluse dans McNaghten à Goulburn, du 22 mai. *Voir* cette dernière.

5 mars. Whitehall. Adams à Goulburn. A payé à Powell son plein traitement de conseiller exécutif et de juge. Demande un ordre écrit autorisant ce paiement, pour l'apurement des comptes. 2

5 mars, Bayham Abbey. Camden au même (?). Il est d'importance que Gore reçoive, par le premier courrier, lettre et permis d'absence. Si la lettre se fait attendre, demande de retarder le départ du courrier. 66

1817.

7 mars. Londres. Drummond à Bathurst. A reçu lettre du 4 portant que la demande de Loring à l'effet que la substance de l'information qui a conduit Sa Seigneurie à agir lui soit envoyée. Comme il (Drummond) se trouve attaqué dans sa réputation, il demande qu'on lui envoie copies de toutes les communications qui se rattachent à l'affaire Loring. Page 79

14 mars, Bath. Le même au même. Ayant reçu l'assurance que l'interprétation défavorable qu'il (Drummond) avait faite de sa lettre (de Bathurst) n'est pas juste, il retire sa demande. S'il faut plus amples explications, il sera heureux de les donner, et il espère qu'on n'en viendra pas à une détermination adverse au sujet de la concession de Loring sans demander des détails qu'il (Drummond) peut fournir. 81

19 mars, Whitehall. Lack à Goulburn. A propos de ce qu'a fait l'Assemblée du Haut-Canada relativement à un intercourse commercial avec le Bas-Canada, les lords du commerce doutent qu'ils puissent se charger de faire les arrangements ; dans tous les cas ils ne peuvent en arriver à une opinion définitive sur le sujet sans un rapport du gouverneur du Bas-Canada, qui doit être demandé. 11

19 mars, Ports. (Portsmouth)? Whitcher à Goulburn. Loring a reçu une concession voisine de celle de Felton, et un échange a été proposé pour la commodité de Felton. 273

22 mars, Trésorerie. Lushington au même. A reçu la lettre de Robinson transmise à la Trésorerie, avec la proposition des propriétaires des forges de Gananoque. Leurs Seigneuries sont d'avis que dans les conditions actuelles il ne serait pas à propos d'adopter la proposition. 24

26 mars, Bath. Drummond au même. A appris que Boulton, procureur général du Haut-Canada, a demandé la charge vacante de juge. A recommandé que Robinson, solliciteur général, soit promu à celle de procureur général, si elle devient vacante ; renouvelle sa recommandation ; les grands services rendus par Robinson. 83

2 avril, Londres. J. B. Robinson au même. Demande de Robinson d'être élevé au banc rejetée, à cause de ses conditions. Apprend que s'il n'y avait pas mis de conditions il aurait été nommé. Demande que le lieutenant-gouverneur reçoive instructions de nommer Boulton, si les conditions sont retirées, afin d'éviter les retards. 260

3 avril, Pimlico. Pringle au ministère des colonies. Présente une fille de Shaver, respectable aubergiste du Haut Canada. Elle a épousé un sergent Benson, qui l'a quittée, et elle demande un passage au Canada. 249

26 avril, Oxford Street. W. Colley, fils, à Bathurst. Demande l'emploi d'inspecteur. 67

29 avril, Dover Street. Perry à Bathurst. Offre ses services dans un emploi civil ou militaire. 250

6 mai, Islington. Pétition de Sarah Bishop : demandant un passage pour elle-même et quatre enfants afin d'aller rejoindre son mari au Canada. 47

7 mai, South Street. A. Macdonell à Goulburn. A engagé trois instituteurs catholiques : Richard Hammond, un Anglais, et John Murdoch et Angus Macdonald, Ecossais. 188

3 mai, Davies Street. Dr Stewart au même. Demande une entrevue. 268

9 mai, Vere Street. Halton au même. A reçu de Gore des dépêches, et il demande qu'on lui donne l'occasion de les remettre à leur destinataire. 6

12 mai, South Street. A. Macdonell au même. Lui remet un mémoire qu'il (Macdonell) lui a affirmé que quand même les émigrants catholiques établis au Canada seraient en état de pourvoir à leur clergé et à leurs maîtres d'école, le gouvernement ferait preuve de sagesse pour assurer la loyauté des instituteurs de la jeunesse et de ses guides spirituels, en contribuant à leur soutien, afin de donner une preuve tangible des dispositions libérales du gouvernement et de faire disparaître l'impression créée par les instructions, hostiles à leur religion, envoyées au gouverneur en chef. 189

1817.

16 mai, Arsenal Royal. Pilkington à Goulburn. Envoie plans des parties organisées du Haut-Canada. Page 251

21 mai. A. Macdonell au même. Présente Hammond, qui devra avoir une lettre pour le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, l'informant qu'il a été nommé instituteur catholique.

22 mai, Suffolk Street. McNaghten au même. Transmet, pour être communiquée à Bathurst, la lettre d'un monsieur qui était un de ses voisins en Irlande. Sa loyauté zélée. 192

Incluse. John Johnston à McNaghten, 2 mars. Ses services à Michilimakinak, etc. La destruction de ses propriétés au Saut-Sainte-Marie par les Américains, pour une valeur de £5,939, dont Prevost a recommandé le paiement. Il avait trop retardé à présenter sa réclamation au Conseil, mais Gore avait promis de la transmettre. Il prendrait la moitié du paiement en terres, l'autre moitié serait employée à bâtir. Son fils, qui servait à bord du *Lady Prevost*, a eu un bras cassé et reçu d'autres blessures; mais il n'a reçu ni solde ni pension. Ses craintes que le monopole exercé par les Etats-Unis dans le commerce des fourrures ne le laisse sans ressources. 193

7 juin, Packer's Court. A. Dixon & C° à Bathurst. Demande une lettre d'introduction auprès du gouverneur général du Canada et auprès du gouverneur du Haut-Canada pour Thomas Dixon. 85

9 juin, South Street. A. Macdonell à Goulburn. A appris qu'une allocation de £100 par année a été décrétée pour chacun des trois prêtres catholiques qu'il (Macdonell) a voulu faire venir au Canada; sa gratitude. Les prêtres et les maîtres d'écoles à destination du Canada ont-ils besoin de lettres du ministère des colonies, à part les instructions données au gouverneur? 197

10 juin, Whitehall. Adams à Chapman. Demande une copie des crédits budgétaires affectés aux concessions de terres et votés par le Haut-Canada. 3

10 juin, Londres. Battersby à Goulburn. Transmet des documents établissant ses services et les raisons pour lesquelles on lui a refusé le bénéfice dont jouissent d'autres officiers dont les corps ont été licenciés au Canada, et demande à Bathurst de s'intéresser à sa cause. 49

Inclus. Gore à Battersby, 5 août 1815. Envoie copie des procès-verbaux du Conseil au sujet des réclamations devant être communiquées au ministre des colonies. Il sera en mesure de faire connaître au ministre les différentes classes de réclamations (exposées dans la lettre) et les progrès de la colonie Rideau. 51

Merry à Greenwood Cox & C°, 14 janvier 1817. Avant que la réclamation de Battersby au plein paiement puisse être soumise, il doit signer un certificat attestant qu'il n'a ni demandé ni reçu de rémunération pour remplir les fonctions de commissaire au sujet des pertes. 54

Greenwood, Cox & C° à Battersby, 18 janvier. Envoie copies de lettres de Merry concernant sa réclamation (de Battersby) pour plein paiement. 55

Battersby à Greenwood, Cox & C°, 26 avril (extrait). Désire savoir pour quel espace de temps il peut recevoir plein paiement, mais ne se désiste pas de son droit à rémunération pour remplir les fonctions de commissaire. 56

Merry à Greenwood, Cox & C°, 21 novembre 1816. On présume que Battersby a reçu rémunération pour ses services de commissaire, et que le règlement des comptes de son ancien corps ne peut être accepté comme une raison qui le retient au Canada. 57

Greenwood, Cox & C° à Battersby, 26 novembre. Transmettent une lettre du ministère à l'effet qu'il (Battersby) ne peut recevoir traitement d'activité passé le 24 août dernier. 58

1817.

Battersby à Greenwood, Cox & C°, 21 novembre. Quoiqu'il ait rempli pendant huit mois les fonctions de président d'un conseil de district pour l'examen de réclamations, il n'a pas reçu rémunération de ce chef. Page 59

17 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Demande une copie de sa lettre sur une requête de Wyatt au sujet de sa destitution de l'emploi qu'il avait dans le Haut-Canada. 25

17 juin, Strand. Armstrong au même. Appelle l'attention sur la cause de Wylly; en attendant son règlement, demande un emploi pour lui. 39

25 juin, Londres. Battersby à Goulburn. Demande une réponse à sa requête de rémunération pour avoir rempli les fonctions de commissaire dans l'examen des pertes. 60

25 juin, Size Lane. Pringle à Bathurst. Une mise en accusation a été prononcée contre Gore pour libelle contre Thorpe. Demande que Gore reçoive ordre de revenir pour subir son procès. 252

26 juin, South Street. A. Macdonell à Goulburn. Remercie de l'attention portée à sa requête en faveur des fidèles confiés à ses soins. Se fera un agréable devoir de montrer à ces derniers la libéralité du gouvernement britannique. Des prêtres catholiques ne sont pas moins nécessaires dans le Haut-Canada que des maîtres d'écoles catholiques; l'urgence d'avoir des prêtres écossais pour cette province. Recommande les révérends James Sharp, John McDonald et William Chisholm. Si quelques prêtres et instituteurs comme il en faudrait étaient établis parmi les catholiques du Haut-Canada, il répondrait sur sa vie de leur loyauté et de leur bonne conduite. 199

Inclus. Mémoire du révérend Alexander Macdonell, vicaire général, daté le 15 juin. Ses services à l'égard des montagnards écossais qui sont allés s'établir à Glasgow et dans d'autres villes manufacturières; ses efforts, couronnés de succès, pour les amener comme colons dans le Haut-Canada; sa levée de miliciens pour la défense pendant la guerre et dont il a partagé les privations. 201

26 juin, Gower Street. J. B. Robinson à Goulburn. Le changement survenu dans ses circonstances rend nécessaire pour lui d'obtenir de meilleures conditions qu'il n'en aurait été autrement. Demande un billet de passage pour lui-même, madame Robinson et deux serviteurs dans un transport pour Québec ou Montréal. 262

28 juin, York. Ridout à Loring. Concernant une concession de terre. Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

2 juillet, Vere Street. Halton à Goulburn. Transmet requête de madame Susannah Jessup pour pertes subies pendant la guerre. 7

4 juillet, St. Martin's Lane. Mal. MacGregor à Bathurst. A apporté des dépêches de Gore. Aimerait avoir une entrevue au sujet d'une proposition qu'il a faite. 207

7 juillet, Grantham. Evaluation des améliorations de Moore, avec certificats. Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

7 juillet, Grantham. Affidavits de John Clark, de Louth, à l'effet qu'il a acheté le lot 5e dans la 8e concession de Pelham, pour sept dollars et demi de l'acre. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

7 juillet, Grantham. Déposition de Peter Flummerfelt, du township de Louth. Incluse dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

7 juillet, South Street. A. Macdonell à Bathurst. S'il obtient une concession de dix ou douze cents acres, il s'engagera à faire défricher la quantité requise et à établir un loyal sujet sur chaque 200 acres. En outre de ces autres services, il a payé le prix du passage de 20 personnes qui n'en avaient pas le moyen; comme ce sont pour la plupart des hommes de métiers, il désire les avoir près de lui, car ils seront utiles pour bâtir des églises, des écoles. Il a aussi un bail de onze ou douze lots des réserves du clergé, sur lesquels des gens sont établis. Si le bail était prolongé pour 50 ou 100 ans, lui et ses successeurs seraient en mesure de placer des veuves et

1817.

de pauvres gens qui désireraient vivre près de leurs amis. Si une vingtaine de réformés du 1er miliciens de Glengarry qui n'ont pas reçu de concessions parce qu'ils étaient trop pauvres pour payer les honoraires, les recevaient gratuitement comme les autres, ils seraient parfaitement satisfaits. Le lieutenant-colonel Chisholm, ancien administrateur de Gore, fait savoir qu'il a l'intention de venir au Canada avec une colonie de ses compatriotes; sa haute réputation. Page 208

8 juillet, Niagara. Affidavit de Dickson au sujet de la concession de Loring. Suit un certificat notarié. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

9 juillet, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Relativement à la proposition du Conseil du Haut-Canada d'employer le produit des biens des traîtres pour indemniser les victimes de l'invasion du Haut-Canada, Leurs Seigneuries approuvent. 26

11 juillet, York. Certificat de l'auditeur général concernant la concession de Loring. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet.

14 juillet, York. Déclaration d'Addison (pas de date) à l'effet qu'il n'y a rien d'inconvenant dans la conduite de Loring relativement aux terres de Louth, avec certificat de Beardsley, notaire, daté Niagara, 8 juillet, et certificat de Smith, administrateur, 14 juillet. Inclus dans Loring à Goulburn, du 18 juillet 1817.

17 juillet, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. A reçu requête de Battersby relativement à son droit de plein paiement pendant qu'il était commissaire des postes au Canada. La coutume a été d'accorder traitement d'activité aux officiers licenciés à l'étranger jusqu'au moment de leur débarquement et deux mois après, pourvu qu'ils aient fait diligence ou qu'ils aient été retardés par leurs fonctions militaires. Dans l'espèce Battersby a été retardé par des fonctions civiles pour lesquelles il attend rémunération et ne peut, par conséquent, être tenu au traitement d'activité plus longtemps que s'il était retourné dans le cours ordinaire des choses. 33

18 juillet, Kingston. Loring à Goulburn. A reçu substance du rapport sur lequel Bathurst à basé ses instructions à Gore au sujet de sa propriété (de Loring) dans Louth. Il espère qu'en ce qui concerne sa conduite ses réponses sont satisfaisantes; mais pour ce qui est de la conduite du représentant de Sa Majesté et des officiers, il serait présomptueux de sa part de répondre. Il a répondu au rapport paragraphe par paragraphe; il y renvoie, ainsi qu'à Drummond, pour les parties du rapport auxquelles il ne lui serait pas séant de répondre. 114

Inclus. Transcription de la "substance de la dénonciation" au sujet de la propriété de Loring dans le township de Louth. Dénonciations et réponses en colonnes parallèles. 116

Autres documents se rattachant à la concession. 144

(Les pièces sont notées selon leurs dates.)

24 juillet, Carlton House. Arrêté du conseil nommant le Dr Strachan membre du Conseil exécutif du Haut-Canada. 13

24 juillet. Carlton House. Arrêté du Conseil désavouant une loi concernant le paiement des membres de l'Assemblée. 15

5 août, Trésorerie. Lushington à Goulburn. Transmet pour opinion de Bathurst, les comptes de Gore pendant les six mois finissant au 31 décembre 1815. 28

7 août, Chatterford. Mal. McGregor à Bathurst. Transmet une lettre non imprimée pour la circulation, mais pour la connaissance de Sa Seigneurie. N'a pas encore reçu réponse à la communication. 211

11 août, Harewood House. Lascelles au même. Recommande fortement Hale pour succéder à Gower (Gore) comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, dans le cas d'une vacance. 167

1817.

14 août, Bureau de la guerre. Lukin à Goulburn. Battersby sera mis à demi-solde depuis le 15 décembre dernier, ce qui lui vaudra traitement d'activité à partir du moment de son arrivée. Page 35

16 août, Harewood House. Lascelles à Bathurst. Regrette que Hale, n'étant pas un officier général, soit inéligible à la charge de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada; sa connaissance des affaires militaires. 169

26 août, Whitehall. Lack à Goulburn. Les lords du commerce renvoient les lois du Haut-Canada qui, à l'exception de celle concernant le paiement des députés, doivent être laissées à leur cours. 16

27 août, Trésorerie. Arbuthnot au même. Transmet la note d'un double paiement de Gore, et demande que des mesures soient prises pour son remboursement. 29

30 août, Trésorerie. Le même au même. Relativement à la lettre de Gore et au rapport concernant les réclamations non liquidées de la milice du Haut-Canada, les lords de la Trésorerie ont autorisé le commandant des troupes à en ordonner les paiements si vérification faite les comptes paraissent satisfaisants. 30

2 septembre, Bletchley. Battersby au même. Aura traitement d'activité jusqu'au 15 décembre. Demande de nouveau rémunération comme commissaire des réclamations pour pertes. 61

2 septembre, Chatterford. Mal. McGregor au même. Signale une communication faite à Bathurst et qui n'a pas encore eu de réponse, peut-être à cause de l'omission d'une formalité. 212

2 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Il s'est abstenu d'exposer personnellement sa cause, laissant ce soin aux documents officiels qu'il a apportés. Maintenant, il demande une entrevue. Gore a fait ou fera un rapport défavorable sur sa conduite; mais il espère ne pas être condamné sur des assertions *ex parte*, et il est prêt à faire face à une enquête. 215

15 septembre, Bletchley. Battersby au même. La raison pour laquelle il a reçu traitement d'activité pendant deux mois après son arrivée est l'autorisation donnée par le mandat du prince régent; c'est seulement ce que d'autres officiers ont reçu. Demande de nouveau rémunération comme commissaire; mais si Bathurst juge toujours que ce serait dévier des règlements établis, il demande qu'on lui donne, franc d'honoraires, une partie des réserves de la Couronne. 62

15 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Il désire vivement être entendu avant que Bathurst ne prononce sur son affaire. 217

18 septembre, Gardes à cheval. Torrens au même. Transmet, par ordre du commandant en chef, lettre et requête de Nichol, ancien quartier-maître général de la milice du Haut-Canada; Son Altesse Royale recommande la réclamation à favorable considération. 9

24 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Envoie deux requêtes et documents pour être soumis à Bathurst. L'absence de militaires amis qui auraient donné témoignage l'a forcé d'entrer dans plusieurs détails. Ses services; a vu plus et une plus grande variété de services que les Voltigeurs qui ont reçu demi-solde; de même pour Norton, qui a reçu un grade dans l'armée et une pension, et pour Dickson qui a reçu des terres et une pension. Ses services dans l'Assemblée sont consignés aux journaux de cette Chambre; détails de ces services et leurs bons résultats. Il est le seul officier de milice en service permanent, et il compare son cas à celui d'autres. 219

Incluses. Requête exposant les pertes subies par l'occupation de sa propriété pour un dépôt militaire et sa destruction subséquente par l'ennemi, et pour lesquelles il n'a pas été rémunéré. 223

Une seconde requête détaillant ses services militaires. 227

25 septembre, Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. A omis d'inclure une lettre du sous-commissaire général Turquand, qu'il envoie maintenant. 240

29 septembre, Bath. Armstrong au même. S'excuse de ce qu'il appelle de nouveau l'attention sur le cas de Wylly; mauvaises conséquences d'un retard. 41

1817.

30 septembre, Hastings. L'évêque de Québec à Gordon. Il doit y avoir malentendu au sujet de sa concession, car il a droit à 11,000 acres, pour lesquelles on ne devrait pas exiger des honoraires plus élevés que ceux qui sont demandés aux conseillers exécutifs, laissant 1,000 acres à être payées différemment. La surcharge devrait être remboursée. Page 257

7 octobre, Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. A oublié de dire qu'il était question d'établir à Chatham un fort poste militaire auquel Beckwick a recommandé qu'il (Nichol) fût attaché avec solde et allocation de son grade; fait connaître l'opinion de Beckwith sur son compte (de Nichol). 241

10 octobre, Bureau de la guerre. Merry à Goulburn. A reçu demande de renseignement au sujet de la rémunération donnée à Battersby comme commissaire au Canada, et de la durée de ses services en cette qualité. 36

2 novembre, Bath. Drummond à Bathurst. Recommande fortement Nichol, quartier-maître général de la milice, à favorable considération, en raison de ses services méritoires et de ses sacrifices. 86

17 novembre, Hants. Wentworth Loring au même. Recommande que le major Loring soit nommé secrétaire du Haut-Canada, en remplacement de feu M. Jarvis. 171

29 novembre. Merry à Goulburn. Battersby n'a été retenu en traitement d'activité que quinze jours plus tard que les derniers officiers de son régiment arrivés du Canada. 37

— novembre, Sergeants Inn. Opinions d'avocats sur la question d'admettre des citoyens des Etats-Unis aux concessions de terres dans le Haut-Canada. Leur avis est que des sujets des Etats-Unis ont le droit de prêter le serment d'allégeance et le serment de leur intention de résider, serment que le gouverneur ne peut refuser d'administrer; mais cela ne leur donne pas le droit d'occuper des terres, et pour ce faire ils doivent résider pendant sept ans dans la province. 18

3 décembre, Kingston. ——— à Bathurst. A moins qu'un système énergique ne soit adopté dans le gouvernement provincial et dans l'armée stationnée au Canada, ce pays devra bientôt former un Etat de la Confédération américaine. L'incompétence des généraux; l'armée occupée à défricher le sol; les postes jamais visités. Des travaux devront être entrepris sur les lacs d'en haut, et des ordres ont été donnés de visiter ces postes, ce pourquoi le district général fait de grands préparatifs, quoique l'auteur de la lettre ait fait des voyages de ce genre avec un commis et un patron de chaloupe, portant des provisions sur leurs dos. L'honnêteté des Indiens, mais on dépense £100,000 et quelque fois £150,000 pour leur donner en présents des articles dont ils n'ont pas besoin; les présents vont au bénéfice des Etats-Unis, dont les négociants les obtiennent des Indiens pour du rhum. Cette dépense pourrait être diminuée à £80,000. Suggère que trois officiers (de la marine et de l'armée) soient chargés de faire un rapport sur la distribution des présents. On a une peur effrayante de ces gens, qui sont aussi lâches que les Hottentots, et qui ne se montrent qu'après la bataille. L'immense dépense faite pour nourrir les Indiens pendant que l'armée retraitait, faute de vivres. 42

10 décembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Objecte, pour raisons données, à la proposition contenue dans la lettre de Goulburn, pour un règlement de ses réclamations. Ses réclamations sont justes et honnêtes, et il n'est pas question de générosité, mais de justice. 242

13 décembre, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet requête de S. Smith, un membre du Conseil, sollicitant paiement de son traitement depuis le 30 novembre 1813 jusqu'au 13 octobre 1815. 31

15 décembre, York. Smith au même. Renvoie la lettre de la Trésorerie relative à un double paiement de traitement au lieutenant-gouverneur. 269

17 décembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Il part pour la campagne et envoie son adresse. 247

1817.
19 décembre. Brighton Street. Requête de James Roche, exposant ses services et ses pertes, et demandant 1,200 acres, des instruments aratoires et des rations, ainsi qu'un billet de passage pour lui et sa famille à destination d'York, dans le Haut-Canada. Page 264

24 décembre, York. Loring à Goulburn. Remercie Bathurst d'avoir accusé réception de son exposé du 18 juillet en réponse au rapport du Conseil exécutif, et a retiré les instructions qui l'avaient empêché d'obtenir possession de sa propriété. Le refus de Moore d'acquiescer à une évaluation quelconque a été la cause qu'il a soumis la valeur des améliorations à l'opinion de personnes compétentes. S'il existe des moyens constitutionnels pour ajouter une clause à une concession déjà complétée, il cédera à la Couronne une partie quelconque de la propriété qui pourrait être exigée pour le service de Sa Majesté. Ne peut pas admettre que sa conduite lui mérite la moindre censure, et il en enverra de nouvelles preuves si c'est nécessaire. 173

Gouverneur intérimaire S. Smith, Lieutenant-gouverneur sir P. Maitland—1818.

Q. 324—1.

1816.
18 avril, York. Arrêté du Conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis, accompagné d'une liste des impôts. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

22 mai, York. Arrêté du Conseil concernant le commerce avec les Etats-Unis. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

13 août, York. Arrêté du Conseil concernant la division des impôts. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818. *Voir* cette dernière.

1817.
24 février. York. Ridout à Talbot au sujet de terres dans Harwich. Inclus dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre 1818 (n° 12). *Voir* cette dernière.

1er octobre, York. Avis donné aux veuves de miliciens qui ont droit à des pensions, à l'effet que ces dernières sont en cours de paiement. L'avis contient une liste des veuves avec la somme payable à chacune, le nom et le grade du mari, l'endroit où il a été tué, etc. Pages 25*a* à 25*c*

1818.
5 janvier, Park Street. Gore à Bathurst. En conséquence du retard apporté par Thorpe à l'instruction du procès en libelle, il demande que sa démission de la charge de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada soit acceptée. 109

10 janvier, York. Smith au même (n° 1). Claus, en qualité de fidéicommissaire des Six-Nations, a tiré leurs dividendes. 1

22 janvier, Park Street. Gore au même. Constate en consultant l'arpenteur général du Bas-Canada, que John Black, qui lui (à Gore) avait présenté une pétition dans le Haut-Canada en 1816, avait obtenu 50,000 acres. Le 1er novembre 1800 Liverpool avait ordonné qu'une concession de terres fût passée à Black dans le Haut-Canada au lieu du Bas-Canada, mais il avait retardé la concession, pensant que Sa Seigneurie avait été trompée. La Grande-Ile est une propriété particulière, appartenant aux héritiers du baron de Longueuil. La seigneurie de William Henry se trouve dans le Bas-Canada. A cause de la réputation de Black, toute nouvelle faveur aurait un mauvais effet. 110

26 janvier, York. Smith à Bathurst (n° 2). A reçu l'autorisation de payer à Richard Hammond, John Murdoch et Angus McDonald £100 sterling par année, chacun, comme instituteurs catholiques romains dans le Haut-Canada. 2

1818.

26 janvier, Park Street. Gore à Gordon. Renvoie lettre de Brock, qui a décidé de s'établir dans le Haut-Canada. Il est vrai que les émigrants d'Europe n'aiment pas s'établir sur la Rideau, parce que le sous-quartier maître général ne visite la colonie que par occasion. Le compte de Talbot est correct. Talbot ne retire aucun bénéfice de l'établissement du chemin Talbot et des townships de Bayham et de Malahide, qui est distinct de sa concession. Sera chagrin si on ne permet pas à Talbot de compléter l'établissement. La lettre de Brock devrait être communiquée à Bathurst.

Page 112

9 février, York. Smith à Bathurst (n° 3). Il n'a pas été concédé de réserves de la Couronne avant d'être autorisées par les instructions de Leurs Seigneuries à Drummond, confirmés par sir George Murray. Depuis lors ces réserves sont concédées indistinctement aux officiers, soldats et émigrants, en vertu d'un arrêté du Conseil. Il ne paraît pas avoir été concédé 1,200 acres à un officier supérieur quelconque; Cockburn a reçu l'autorisation d'établir quatre lots de 200 acres chacun; Gore seul peut expliquer la cause de cette concession exceptionnelle, mais il paraît incidemment que Cockburn a abandonné une localité avantageuse au profit de quelques émigrants ouvriers et a été placé ailleurs. Ne s'attribue aucun mérite d'avoir refusé de concéder des réserves de la Couronne, mais il a confirmé des concessions faites par Gore avant son départ. 3

10 février York. Smith à Bathurst (n° 4). Ce que l'évêque de Québec dit des concessions accordées aux enfants des conseillers exécutifs est erroné; chaque conseiller devait recevoir 6,000 acres lors du transfert du siège du gouvernement à York, et l'honoraire pour cette quantité devait être de £5 11s. par mille acres. Ce taux a été demandé à l'évêque pour les 6,000 acres, et le taux ordinaire pour le reste. Si c'est le bon plaisir du prince régent que l'évêque reçoive les 12,000 acres au taux de £5 11s. 0d., il faut que le receveur général reçoive l'autorisation de rembourser l'excédent. 6

12 février, York. Le même au même (n° 5). La requête de Nichol reçue; il faudra accorder toute l'attention possible au désir de Sa Seigneurie si une requête est faite à l'Assemblée en faveur de Nichol. 8

13 février, York. Le même au même (n° 6). Avis a été donné du désaveu d'une loi ayant pour objet de dédommager les membres de l'Assemblée. Cette loi qui, paraît-il, avait été votée en mars 1816, fut réservée,—en sorte qu'il ne peut, sans de nouvelles instructions, prolonger l'ordre de désaveu. Si l'erreur a été commise dans le Haut-Canada, il faut prendre des mesures pour que le Conseil exécutif en fasse l'examen avant la transmission des lois, afin de prévenir de nouvelles erreurs. 9

14 février, York. Le même au même (n° 7). Le chagrin causé par le décès de la princesse Charlotte Augusta. 11

16 février, York. Le même au même (n° 8). Transmet adresse du Conseil exécutif sur la concession accordée à Loring. Désire vivement, ainsi que les autres membres du Conseil, que l'explication de Loring paraisse aux archives avec le rapport qui a tant indigné Sa Seigneurie. 12

Incluse. Adresse, qui donne un compte rendu de l'occupation par Flummerfelt (Plummerfelt dans l'adresse) et par Moore, et de la manière dont la concession de leurs tenures a été faite à Loring. Elle recommande que des procédures judiciaires soient prises pour annuler la concession à Loring, afin que les deux septièmes du terrain soient accordés aux personnes envers lesquelles le gouvernement avait engagé sa parole. Alors il resterait, au cours d'un établissement de valeur, 500 acres qui seraient accordées à Loring. 13

21 février, York. Smith à Bathurst (n° 9). Transmet et recommande la pétition de madame Jarvis. 18

1818.

Incluse. Pétition de Hannah, veuve de William Jarvis, ancien secrétaire du Haut-Canada. Page 19

23 février, York. Smith à Bathurst (n° 10). A été obligé de convoquer la législature avant de recevoir l'opinion et les instructions de Sa Seigneurie au sujet de la prorogation de la dernière session. Ne croit pas que la répréhensible immixtion dans les réserves du clergé renaisse, mais il attend à ce sujet une déclaration des colons des Etats-Unis que l'on avait reçu instruction de décourager. Les lois relatives à cette question et les changements opérés à cause de la guerre. Le mouvement des intéressés qui ont eu la permission d'acheter de vastes étendues de terres des indiens de la Grande-Rivière a porté Gore à proroger l'Assemblée. En dehors de la Chambre ils ont trouvé un appui dans la personne d'un réformiste, Robert Gourlay, dont les déclarations ne sont pas moins incendiaires parmi une population ignorante; il n'a pas de propriétés dans la colonie, il est seulement connu comme parent de Dickson, le propriétaire d'un township de la Grande-Rivière; son insignifiance ne garantit pas contre les malheurs qu'il peut causer. Désire conseil d'avocat sur l'effet de la loi concernant l'admission indistincte de sujets des Etats-Unis. 21

26 février, York. J. B. Robinson à Smith. Incluse dans Smith à Bathurst, du 16 mars. *Voir* cette dernière.

28 février, York. Smith à Bathurst (n° 11). Envoie extraits des cahiers de l'auditeur des lettres patentes des terres pour concessions jusqu'au 31 décembre 1817. 48

1818.

EXTRAIT des cahiers de l'auditeur des concessions de terres du Haut-Canada qui ont reçu le sceau de la province entre le 1er janvier et le 31 décembre 1817 inclusivement.

COMTÉS.	Nombre de concessions.	Districts.	Nombre d'acres.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.
York	42	Home	6,773⅓	42	6,773⅓
Durham	294	Newcastle	59,800	323	71,400
Northumberland	29		11,600		
Frontenac	38	Midland	1,872¾ & ⅓	95	11,318¼ & ⅓
Hastings	24		1,411½		
Lennox et Addington	11		3,000		
Prince-Edward	22		5,034		
Grenville	8	Johnstown	1,574	31	6,074
Leeds	23		4,500		
Glengary	33	Eastern	6,055	57	*9,738
Dundas	7		2,434		
Stormont	17		1,549		
Prescott	5	Ottawa	2,426	5	2,426
Russell	.....		.....		
Lincoln	25	Niagara	3,882½	25	3,882½
Wentworth	7	Gore	1,288	17	9,089⅕
Halton	10		7,801⅕		
Middlesex	36	London	11,708	50	15,709
Norfolk	5		1,601		
Oxford	9		2,400		
Essex	6	Western	1,034	16	3,654
Kent	10		2,620		
		Total		661	140,064

*Il y a ici une erreur de 300 acres.

Erreurs exceptées. JOHN McGILL,

Auditeur général des lettres patentes des terres, Haut-Canada.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
YORK, 1er janvier 1818.

1818. — février, Queenston.

Manifeste de Robert Gourlay aux habitants et propriétaires fonciers du Haut-Canada. Le but d'un précédent manifeste était d'obtenir des renseignements sur le pays pour l'avantage du peuple et du gouvernement de la Grande-Bretagne. Il avait pensé qu'il suffisait de corriger les erreurs de l'institution première, dans laquelle gît le principal obstacle à la prospérité de la province. Depuis il a changé d'idée; les habitants doivent demander une enquête sur la situation du pays.

L'attachement des hommes publics à l'ancien gouverneur Gore ; sa respectabilité personnelle, mais il riait dans sa barbe en voyant leur subordination, et pendant qu'il cassait le parlement d'une façon qu'on n'avait pas vue depuis les jours de Cromwell, il emportait des éloges qui lui assuraient une gentille retraite dans Downing street. Il ne désire pas jeter du mépris sur l'autorité constituée ; la bonté d'un gouvernement va de pair avec la conduite vertueuse du peuple, de sorte que le peuple du Canada doit prendre tout le blâme pour lui et voir là une leçon pour l'avenir. La réception donnée à Gore en arrivant à Londres ne laisse pas de doute sur la nécessité de l'enquête, car elle fait voir que la façon brutale dont le parlement canadien a été dissous a été représentée sous un faux jour, et les ministres se trompent fatalement sur les lois et la politique du pays. Depuis la révolution les trois quarts des colons ont émigré des Etats-Unis ; leur loyauté. Il est vrai qu'il y a des gens sans principes au Canada, mais les plus vilains viennent de l'Europe. Les lois du parlement impérial autorisaient la naturalisation d'étrangers, une contradiction de la déclaration fanfaronne d'un ministre de la guerre qui disait que l'allégeance ne peut pas être changée ; cite le texte des lois. Les bienfaits de la politique dont il est fier, car elle est celle d'une nation dont il fait partie. Compare l'incitation ainsi faite à une guerre de conquête qui force les hommes à changer d'allégeance. Quant à lui-même, il sera fidèle au gouvernement sous lequel il vivra, mais il ne faut pas se moquer du changement; une grande leçon morale est donnée à ceux qui ont déserté pendant la guerre, dont les propriétés ont été confisquées, et s'ils ont aidé l'ennemi ils seront pendus. La guerre a eu pour le Canada l'avantage de lui faire connaître sa force de résistance, et plusieurs des citoyens les plus honnêtes des Etats-Unis, voyant une démocratie qui n'est pas immaculée et dont les mauvais effets sont visibles, se précipitaient vers le Canada pour s'y établir. C'est alors qu'une barrière odieuse fut élevée. Ce n'est pas dans un but du moment qu'il appelle l'attention sur ce sujet, mais pour des raisons de principe. Les vrais principes de la constitution britannique par lesquels le peuple, s'il est vertueux, devient tout puissant, mais brident sa liberté en proportion de ses vices ou de son imbécillité ; la loi est au-dessus des hommes, et s'il est passé en axiome que le roi ne peut pas malfaire, ses ministres sont sujets à la censure et responsables envers la justice. La surveillance exercée a empêché ceux qui sont en autorité de faire servir leurs fonctions à des fins personnelles. Ceci a été négligé au Canada, et on en a vu les conséquences fâcheuses, mais la constitution n'est pas à blâmer. Il n'appartient pas au peuple du Canada d'être implacable, l'accusation portée contre l'ancien gouverneur Gore doit être retirée, et s'il ne cherche pas du sang, il peut arracher des larmes. La réprobation des masses pour les actes du gouverneur rendra ses successeurs plus circonspects. La province doit ou prospérer ou décheoir ; après avoir résisté à l'invasion, la population doit-elle souffrir un ennemi plus mortel ou le détruire? Il est vrai que si le Canada était uni aux Etats-Unis la propriété atteindrait le double de sa valeur actuelle, mais si une liaison libérale était établie avec l'Angleterre, et si au lieu d'un mesquin système de patronage et de favoritisme il y avait un système d'affaires, la propriété aurait dix fois plus de valeur que maintenant. L'ignorance

1818.

du peuple anglais au sujet du Canada ; le prince régent n'aurait jamais insulté les habitants de ce pays en offrant des biens confisqués pour indemniser les victimes de la guerre, s'il avait connu la vérité, s'il avait su qu'avec une bonne administration la propriété pouvait non seulement défrayer toutes réclamations, mais encore rapporter un joli revenu à l'Angleterre. Les rapports de townships qu'il a reçus dépassent grandement son attente et constituent une masse de renseignements de nature à faciliter l'enquête parlementaire, et il passera ces rapports à l'Assemblée, car il n'a jamais désiré les avoir pour faire des livres. Les engage fortement à insister pour une enquête et pour envoyer à Loudres une commission dont les résultats devront être publiés avec les rapports de townships; cela briserait le charme et produirait des conséquences superbes sous tous les rapports. Les propositions absurdes faites par des gouverneurs: Conseille aux propriétaires fonciers de faire leurs propres affaires et de correspondre avec leurs amis d'Angleterre. Il connaît des centaines de cultivateurs qui viendraient ici avec de l'argent en poche, et il en connaît plusieurs des meilleurs et des plus riches qui sont allés l'année dernière aux Etats-Unis pour spéculer et qui pourraient être attirés au Canada si la maison était débarrassée de la vermine et des saletés. N.B.—Envoie un exposé condensé de la Liste des Droits et une formule devant servir pour pétition à la Chambre d'Assemblée. Page 26

16 mars, York. Smith à Bathurst. Encore copie de lettres du procureur général recommandant que Henry John Boulton soit nommé solliciteur général; il a fait cette recommandation avec l'assentiment du Conseil en attendant que le bon plaisir de Sa Majesté soit connu. Espère que la nomination sera confirmée. 49

Incluse. J. B. Robinson à Smith, 26 février. Pour raison d'affaires publiques importantes, la charge vacante de solliciteur général devrait être remplie. Recommande Henry Boulton. 50

29 mars, Sunning Hill. Gore à Goulburn. Transmet à Bathurst des lettres pour être remises à Sa Seigneurie après en avoir pris connaissance. Retourne à la ville demain, et transmettra le rapport sténographié, afin que son ministère (des colonies) soit en possession de tous les faits. 126

30 mars, Park Street. Le même à Bathurst. Appelle l'attention sur les procédures judiciaires prises par Thorpe et le verdict rendu contre lui (Gore) pour libelle, en conséquence de ses efforts zélés pour maintenir l'autorité de Sa Majesté dans le Haut-Canada. Fait un exposé très élaboré de la situation politique troublée du Haut-Canada, des efforts faits par Thorpe, Wyatt et Willcocks pour créer le mécontentement, et de la conduite de Firth en donnant témoignage de la publication d'un libelle, conduite mue par le fait d'avoir reçu un exemplaire d'un pamphlet en sa qualité officielle, et demande protection contre les conséquences des deux verdicts (celui de Wyatt et celui de Thorpe). " Ayant reçu le gouver-
" nement du Haut-Canada dans un temps où cette province était agitée
" par de graves décisions, et ayant, avec l'appui des ministres de Sa
" Majesté, établi et confirmé la population dans des sentiments de
" loyauté dont elle a donné des preuves indubitables, et ayant aujour-
" d'hui démissionné quand le pays est tranquille, je m'en rapporte à la
" justice de Vos Seigneuries pour sanctionner et indemniser ma retraite."

31 mars, Park Street. Le même à Goulburn. Envoie compte rendu sténograghié du procès Le Roi *vs* Gore. 114

(Ce compte rendu est introuvable.)

2 avril, Niagara. Discours de Gourlay aux propriétaires résidants du Haut-Canada. Conseille vivement des assemblées de townships afin de prendre des mesures pour corriger les abus. 91

6 avril. York. Smith à Bathurst (n° 13). L'Assemblée a voté le bill à l'effet de réglementer l'admission des marchandises, etc., produits des Etats-Unis Les droits prélevés sur certains articles, rejetés par le conseil; le chan-

1818

gement combattu par l'Assemblée. Le rapport de l'Orateur à l'effet qu'on ne s'attend pas à voir les affaires publiques avancer davantage. Demande de £8,000 par l'Assemblée pour l'administration de la justice et le gouvernement civil. A soumis la demande au Conseil exécutif et transmet la minute du Conseil, avec d'autres documents. Le Conseil, étant disposé à donner son assentiment à un bill ayant pour objet de pourvoir à l'administration de la justice et au gouvernement civil, a recommandé à l'Assemblée, dans sa réponse, de voter cette mesure; mais les députés se sont arrangés de façon à ce qu'il n'y eut pas quorum, en sorte qu'il ne pourra pas faire connaître sa réponse avant la prochaine session. Copies des adresses des deux Chambres sont annexées à celle envoyée au prince régent, en sorte qu'il ne les commente pas. L'ostensible n'est pas la raison réelle de la différence entre les deux chambres. Les amendements faits par le Conseil aux bills comportant la dépense de deniers publics s'ils ne sont pas autrement sujets à objection, ont été mis dans un nouveau projet de loi afin de sauvegarder les privilèges de l'Assemblée. L'amendement, qui fait le sujet du présent débat, a été déposé comme bill nouveau; mais parce que le receveur général a refusé de payer £100 à Jones, comme commissaire, sur l'autorisation de l'Assemblée, il est devenu une question personnelle et a conduit à la prorogation de la législature sans un bill des subsides, un bill pour l'intercourse avec les États-Unis, et sans un bill réglementant la disposition des biens confisqués. La paix susceptible d'être troublée dans la colonie par ces prétextes de privilèges. Espère être revêtu, avant la prochaine session, du pouvoir d'empêcher que les fonds soient fermés par un malentendu de ce genre.

Page 51

Incluses. Réquisition par l'Assemblée pour l'émission de £8,000, datée 27 mars. 56

Réponse de Smith à l'effet que la requête sans le concours de toute la législature est sans précédents; il ne peut faire l'avance sans que le bon plaisir de Sa Majesté ait été signifié. 57

Minute du Conseil sur la réquisition, convenant qu'elle doit être renvoyée à Sa Majesté. Le Conseil a consenti à ce que les dépenses contingentes soient soldées sur une adresse de l'une ou de l'autre des Chambres. 58

Adresse au prince régent, avec d'autres documents. 60 à 89

18 avril, York. Smith à Bathurst (n° 14). A fait connaître la conduite de Gourlay; recommande une poursuite à la première bonne occasion. 90

20 avril, York. Le même au même (n° 15). A ordonné de faire préparer une proclamation pour renseigner le public sur le sujet de la naturalisation des étrangers en cette province. Envoie un exemplaire de la proclamation, la lettre explicative du procureur général et le rapport du Conseil. 102

19 juin, Park Street. Gore à Goulburn. Ordre avait été donné, lorsque Drummond était président, d'accorder des concessions aux enfants de Claus. Claus demande que les enfants ne soient pas appelés à payer plus que le prix minimum des honoraires. 127

20 juin, York. Smith à Bathurst (n° 16). Envoie exemplaires des lois votées le 1er avril dernier. 103

Suivent les titres des lois. 104

22 juin, York. Smith à Bathurst. Dépêches reçues. 105

35 juillet. York. Le même au même (n° 18). Claus, fidéicommissaire des Indiens Six-Nations, a tiré leurs dividendes. 105*a*

11 août, York. Le même au même (n° 19). Avait reçu une lettre autorisant, au nom de Sa Seigneurie, une concession à Givins, laquelle lettre avait été renvoyée au Conseil exécutif, avec l'approbation duquel il a ordonné une concession de 600 acres à chacun des enfants de Givins, concession à être

1818.

confirmée par lettre patente dès que chacun d'eux aura atteint l'âge de 21 ans ou se mariera. Les honoraires devront-ils être exigés selon les règlements ou suivant les conditions favorables accordées aux enfants de Claus? Page 106

12 août, York. Smith à Bathurst (n° 20). La dépêche du 27 mai 1816, qui autorisait des concessions de terre à Robert Dickson et à des officiers servant sous ses ordres, ayant été perdue, en demande un double. 107

19 août, York. Maitland au même. A prêté serment le 13, et convoqué la législature pour le 12 octobre. Les deux Chambres s'étaient séparées au milieu d'une querelle, et l'Assemblée avait, par une adresse, voté £8,000. En convoquant la législature au mois d'octobre, l'Assemblée législative voudra en finir avant les mauvais temps et se livrera aux affaires, non aux querelles. Sur la question de constituer des églises paroissiales, il veut bien se rendre aux désirs de Sa Seigneurie, mais il y a des obstacles dont il donnera un aperçu ; ils ne sont pas sérieux, mais la présence de l'évêque de Québec est nécessaire. Il a visité les établissements, mais il a été désappoint en voyant la condition de celui de Glengarry, où de grandes parties des terres incultes sont en la possession de personnes absentes du pays, au détriment des colons qui sont de la bonne qualité, mais qui n'ont apporté ni fonds ni aucune notion de bien-être. Le conseil des terres s'est endormi sur une masse de requêtes; il devra le réveiller. Un homme du nom de Gourlay, mi-Cobbett mi-Hunt, a jeté la province dans la perplexité; une mise en accusation pour libelle contre le gouvernement a été prononcée contre lui ; il n'a pas grande confiance dans le résultat devant un petit jury, mais espère qu'il n'échappera pas aux conséquences d'un libelle contre un individu, conséquences qui le mettraient hors d'état d'agir. S'excuse de la hâte avec laquelle la lettre est écrite. Il a donné à un township le nom de Lady Georgina. 129

28 août, York. Maitland à Bathurst (n° 1). Annonce officiellement qu'il est arrivé le 12 et qu'il a prêté serment.

8 septembre, York. Le même à Goulburn. Demande que ses lettres soient envoyées dans un sac adressé à Moore, agent de paquebots à New-York, qui l'expédiera.

8 septembre. York. Le même à Bathurst (n° 2). Retard à décider des demandes de terres présentées par les soldats des compagnies de flanc de la marine provinciale et de la milice ; le Conseil, pensant qu'une décision est pendante relativement à une gratification de terres, demande la décision du prince régent. Il y a si longtemps qu'on fait espérer cette gratification, que le désappointement créerait du mécontentement. Si les concessions étaient accordées aux personnes en question, ce serait un acte de générosité qui ferait plaisir à la province et aux individus. En travaillant ferme, le conseil des terres a expédié une grande quantité d'affaires arriérées. 134

7 octobre, York. Ridout à Hillier, concernant des terres dans Harwich. Incluse dans Maitland à Bathurst, du 8 décembre (n° 12). *Voir* cette dernière.

7 octobre, York. Maitland à Goulburn. A tiré pour £210, somme déposée au ministère des colonies par 21 colons d'Irlande, sous la conduite de Richard Talbot. Ils se sont rendus dans le township de London pour être sous la direction du colonel Talbot, qui remboursera les £10 à chacun, et les quittances devront être transmises lorsque Talbot, les aura reçues. 136

Incluse. Liste contenant les noms suivants : John Talbot, Joseph Hardy, Geo. Foster, Thomas Howard, Samuel Long, Robert Kemp, Robert Ralph, John Silfton, Thos. Guest, Falliott Gray, John Gray, Francis Lewis, Benjamin Lewis, Charles Goulding, Wm Hoys, William Hackett, James Olive, Joseph O'Brien, William Geary, John Geary, William Geary, fils. 137

12 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 3). Transmet et recommande la requête de George Crookshank demandant la charge de receveur général rendue vacante par la mise de John McGill à la retraite. S'il existe des inten-

1818.
tions en faveur de Wells, ancien officier supérieur inspecteur de la milice, recommandé par Gore, il ne désire pas les contrecarer. Page 138
Incluse. Requête de Crookshank, 3 octobre. 140
19 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 4). Transmet discours et adresses à l'ouverture de la session. 142
Inclus. Discours et adresses. 143, 146, 150
26 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 5). Transmet copie de résolutions votées unanimement par l'Assemblée le 22. 153
Incluse. Résolution de l'Assemblée contre les réunions de délégués à une convention, usurpant les attributs de la législature ; en même temps l'Assemblée reconnaît le droit de tous à pétitionner pour le redressement de griefs réels ou supposés. 154
30 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 7). Transmet adresse de l'Assemblée demandant des terres pour la milice en récompense de ses services pendant la dernière guerre ; avec la réponse. 158
Incluses. Adresse, datée 22 octobre. 159
Réponse. 158*b*
9 novembre, York. Maitland à Bathurst. Demande billets de passage de deux instituteurs, l'un en destination d'York, l'autre de Kingston, pour des écoles à être établies d'après le système Bell. 160
12 novembre, York. Le même au même (n° 9). Transmet adresse de l'Assemblée demandant à connaître la décision prise au sujet du bill réservé de 1817 ayant pour objet d'établir une banque dans la province d'en haut. 161
Incluse. Adresse. 162
16 et 19 novembre, York. Adresse commune du Conseil et de l'Assemblée. Incluse dans Maitland à Bathurst, du 7 décembre. *Voir* cette dernière.
18 novembre, York. Robinson, procureur général, à Hillier, au sujet de la loi concernant le commerce avec les Etats-Unis. Incluse dans Maitland à Bathurst du 8 décembre (n° 13). *Voir* cette dernière.
28 novembre, York. Boulton à Maitland. Incluse dans Maitland à Bathurst, du 5 décembre 1818. *Voir* cette dernière.
5 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 10). Transmet requête de D'Arcy Boulton demandant paiement de son traitement depuis la date du bref le nommant un des juges du Haut-Canada. 164
Incluse. Boulton au même, 28 novembre, demandant paiement de son traitement depuis la date du bref le nommant juge dans le Haut-Canada, ce qui est d'usage ; mais l'agent ne veut payer que depuis la date de l'émission des lettres patentes dans le Haut-Canada. 165
7 décembre, York. Maitland au même (n° 11). Transmet adresse de la législature demandant une partie des terres en friche de la couronne pour améliorer la navigation. L'inopportunité d'aliéner les terres de la couronne, ainsi que demandé, excepté avec une grande prudence. Si des terres de la couronne sont concédées les réserves ne doivent pas être aliénées, car cela ferait grand tort aux intérêts de la couronne dans la province. 168
Incluse. Adresse, 16 novembre, du Conseil et de l'Assemblée demandant une concession des terres de la couronne dont le produit sera appliqué à l'amélioration du Saint-Laurent jusqu'à Québec. 170
8 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 12). Relativement à la dépêche sur la question de garantir de toutes pertes les personnes qui se sont établies dans le township de Harwich, sur des terres supposées être vacantes, mais qu'on a plus tard constaté appartenir à des occupants antérieurs, il exonère l'arpenteur général de tout blâme et démontre les mauvais effets de concéder des terres à des personnes qui ne s'y établissent pas ni les cultivent. Suggère d'imposer une petite taxe sur ces terres, afin que leurs propriétaires soit induits soit à s'y établir ou à en disposer à des conditions équitables. Recommande la proposition à sérieuse étude. 172

1816.

Inclus. Ridout à Hillier, 27 octobre. Fait rapport de l'arpentage d'un chemin allant de Port-Talbot à Amherstburg. Sur le plan renvoyé par Burwell, sous-arpenteur, on a constaté que par un plan de 1815 des lots tracés par lui dans Harwich avaient été déjà concédés, non indiqués sur le plan de 1811 envoyé pour se guider. A écrit à Talbot à ce sujet.
Page 175

Ridout à Talbot, 24 février 1817. Des lots dans Harwich, déjà concédés, à l'ouest de la ligne de communication, ne doivent pas être établis. 178

8 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 13). Législature prorogée le 27 octobre. Transmet exemplaire de son discours et liste des lois votées, dont une est réservée. Fait connaître les doutes qui se sont élevés dans son esprit au sujet de l'" Acte à l'effet de réglementer le commerce par voies de terre et de navigation entre cette province et les Etats-Unis d'Amérique", en vertu duquel des bâtiments appartenant aux Etats-Unis d'Amérique peuvent, de même que les bâtiments britanniques, transporter des marchandises d'un port canadien à un autre port du Canada. Demande une décision au sujet de cette loi, afin qu'il puisse recevoir instructions avant la réouverture de la navigation. " Il y a présentement 80 goélettes " employées sur les lacs, capables de porter, en cas de guerre, un ou deux " canons du plus gros calibre ; sur ce nombre pas plus de dix appartiennent " à des sujets de Sa Majesté ou sont marquées par eux." 180

Discours à la prorogation. 186

Liste des lois. 189

Opinion du procureur général (J. B. Robinson), 18 novembre, sur un bill à l'effet de réglementer le commerce avec les Etats-Unis, faisant valoir des objections légales à ses dispositions. 194

Arrêté du Conseil, 18 avril 1816, suspendant l'opération de certaines dispositions de la loi concernant le commerce avec les Etats-Unis. 198

Liste des impôts et arrêtés modifiant les taux. 201 à 207

10 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 14). Les concessions de terres accordées aux officiers réformés de l'armée et de la marine dans les établissements militaires sont-elles exemptes d'honoraires, et l'exemption s'étend-elle aux soldats et marins licenciés ? Il a lancé une déclaration portant qu'il ne sera pas accordé de concessions, sauf à la condition de remplir les conditions prescrites ; espère qu'elle sera approuvée. 208

16 décembre, York. Maitland à Bathurst (n° 6). Relativement à la requête de Henry Boulton demandant la charge de solliciteur général, et à lui (Maitland) renvoyée, fait rapport que personne dans la colonie n'est plus compétent que Boulton pour l'emploi. 157

1819.

7 mai, Gower Street. John Francklin à Amyot. Le traitement de Boulton comme procureur général a été payé jusqu'au 11 février 1818, le bref le nommant juge est daté le 30 septembre précédent, en sorte que l'arrérage de paiement sera pour quatre mois et onze jours. 167

DIVERS, 1818.

Q. 324–2.

1818.

2 janvier, Ware. Nichol à Goulburn. Bathurst a promis de transmettre à la Trésorerie un mémoire, avec recommandation de le bien accueillir. Demande le renvoi des documents, pour qu'il puisse préparer le mémoire. 387

15 janvier, Black à Bathurst. Envoie pétition à laquelle il demande de donner prompte attention. 258

Inclus. Pétition adressée à lord Castlereagh, datée 2 janvier. Expose ses pertes et demande une concession de la Grande-Ile vis-à-vis Kingston

1818.

(apparemment l'île Wolfe, le nom ayant été changé en 1792), ou un affermage de la seigneurie de William Henry (Sorel). Page 259

Halton à Black, 15 février 1816. Gore ne peut renvoyer au Conseil exécutif la lettre de lord Liverpool datée 1er novembre 1810, sans en avoir reçu l'ordre du présent secrétaire d'Etat. 263

Black à Gore, 18 février 1816. Le retard mis à la livraison de la lettre de Liverpool provient de son absence (de Gore) et de l'existence de la guerre. Les ordres d'une administration sont exécutés par ses successeurs ; Liverpool fait encore partie de l'administration, et il n'a fait que déménager à trois portes du bureau de Bathurst. 263

Castlereagh à Craig, 31 juillet 1808. Un emploi doit être donné à Black en raison de ses services et des forts témoignages donnés en sa faveur par le Conseil et par les habitants de la province de Québec. 267

Liverpool à Gore, 1er novembre 1810. Une concession de 3,000 acres doit être faite à Black dans le Haut-Canada, aux conditions les plus favorables accordées dans cas. 268

Une note de Gordon demande le renvoi de la lettre précédente pour qu'elle soit enregistrée dans les livres. 269

Black à Bathurst. Pas de date. Espère voir Sa Seigneurie au sujet de sa pétition. 270

20 janvier, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Relativement à la requête de Smith, conseiller exécutif, demandant paiement de son traitement depuis le 13 novembre 1813 jusqu'au 13 octobre 1815—comme le retard vient de sa faute ou de celle de son agent, et comme il n'a pas rempli de fonctions avant de recevoir le mandamus, Leurs Seigneuries ne peuvent recommander le paiement de la réclamation. 248

21 janvier, Conduit Street. Talbot à Bathurst. Envoie un mémoire au sujet de son établissement sur le lac Erié et demande une entrevue. 439

Inclus. Mémoire exposant en détail de ses (Talbot) services, les conditions de son établissement, les terres choisies et les dépenses qu'il a faites pour les améliorer. Aujourd'hui le Conseil exécutif du Haut-Canada donne une interprétation différente aux conditions de la concession, ce qui menace de le ruiner ; demande protection. 440

22 janvier, Ware. Nichol à Bathurst, mémoire. Sans son consentement on a pris possession de sa propriété pour usage public, et elle a été occupée jusqu'à ce qu'elle fut détruite par l'ennemi ; il n'a pas reçu compensation, ni pour le temps pendant lequel elle a été occupée, ni pour la perte causée par sa destruction. La réclamation a été examinée, et on a décidé que la somme était à peu près égale à celle qu'il demande. Par la perte de son établissement et pour avoir été rayé des listes de solde et de gratifications, il est tombé dans un état de dépendance. Pendant la guerre il a donné ses services au détriment de ses affaires, qui ont été ruinées ; ses services ont été reconnus. Demande rémunération pour ses services et ses pertes. 389

23 janvier, Grantham. Moore à Loring. Incluse dans Loring à Goulburn, du 4 avril. *Voir* cette dernière.

27 janvier, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Sa Seigneurie lui avait promis de transmettre, avec recommandation, une requête à la Trésorerie, demandant indemnité pour ses pertes et rémunération pour ses services. Afin de ne pas ennuyer Sa Seigneurie il a envoyé la requête directement à la Trésorerie ; et il sollicite une recommandation favorable. 393

29 janvier, Queenston. Affidavit de Beardsley. Inclus dans Loring à Goulburn, du 4 avril. *Voir* cette dernière.

9 février, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Insiste sur le règlement de sa réclamation ; n'est pas préparé pour un plus long séjour à Londres. Depuis longtemps les Etats-Unis ont réglé des réclamations semblables présentées par leurs citoyens. 395

1818.

10 février, Carlton House. Arrêté du conseil nommant William Claus membre du Conseil exécutif du Haut-Canada. Page 234

11 février, Abergavenny. Requête de Henry Bird, lt.-col., 87e régiment. Expose les services de son père chez les Indiens, qui lui ont donné une concession de 3,000 acres, approuvée par Haldimand. Les dépenses encourues pour défrichement, construction de maisons, etc., et pour cultiver la terre, dont on a subséquemment pris possession pour fins militaires, et dont il n'a reçu aucune compensation; demande rémunération et transmet les preuves. 271

Convention par McKee, Elliott et St.-Martin, datée 25 août 1784, pour la partie de la concession indienne à être donnée à Bird. 276

Convention par Bird acceptée par Agnes Hazell et Judith Hick, que le consentement du mari de madame Hazell, à l'effet qu'ils occuperont celle de ses deux maisons qui se trouve le plus au sud vis-à-vis l'île du Bois-Blanc, jusqu'à ce que la maison et le terrain attenant soient réclamés par lui ou ses héritiers aux conditions stipulées dans le contrat. 277

Robert Mathews et Cook, deux lettres datées 5 février et 3 juillet 1808, exposant les circonstances qui ont entravé la concession accordée à Bird, l'appropriation d'une partie de la propriété, l'indigence de la veuve et des orphelins, et recommandant la cause d'un camarade à la bienveillance de Castlereagh. 280

Croquis du terrain, ville de Malden, etc. 282*a*

Explication du croquis. 283

16 février, Conduit Street. Talbot à Goulburn. Lui demande de fixer une entrevue. 445

18 février, Conduit Street. Le même au même. Concernant les circonstances qui se rattachent aux terres que M. Stanton possédait autrefois. Comment elles ont été achetées, etc. 446

20 février, York. H. J. Boulton à Bathurst. Demande encore une fois la charge de procureur général et fait l'exposé de ses titres. 284

20 février. Windsor. W. Taylor à Goulburn. Transmet la requête du lieutenant colonel Bird au sujet de sa terre dans le Haut-Canada, requête que le duc d'York recommande à la favorable attention de Bathurst. 448

26 février, Conduit Street. Talbot au même. Comme il doit partir plus tôt qu'il ne s'y attendait, lui demande (à Goulburn) de fixer un moment très prochain où il pourra recevoir les dépêches de Bathurst. 449

4 mars, Charles Street. Black au même. Appelle l'attention sur sa pétition, avec un bref exposé des circonstances qui ont amené ses malheurs. 287

20 mars, Kingston. Wybault au même. Remercie d'avoir envoyé sa réclamation pour des terres dans le Haut-Canada. Retards dans les arrangements pris pour sa retraite. 453

28 mars, York. S. Chearnley à Bathurst. Se plaint de la façon dont il est traité par le gouverneur et les fonctionnaires de Québec, la maladministration et les gaspillages du département dans l'établissement des émigrants, l'absurdité de concéder des terres à des hommes privés de moyens; la conduite digne d'éloges des habitants et du clergé; ce dernier n'est pas assez nombreux; les hautes classes sont paisibles et bonnes. 315

30 mars, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. La Trésorerie n'a pas encore rendu de décision sur sa réclamation. Demande une entrevue. 397

— avril Black à Goulburn (pas de date). Expose au long les raisons pour lesquelles il a retardé de se servir de la lettre de Liverpool en réplique à la réponse de Bathurst à sa requête, "comme je n'ai pas, dans l'espace de "six ans, pris des mesures pour profiter de la recommandation, que j'ai "reçue de lord Liverpool, d'une concession de terres dans le Haut-

1818.

"Canada, lord Liverpool ne peut s'empêcher de juger cette recommanda-
"tion comme non avenue." Ses efforts impuissants à se faire rendre justice. Page 299

4 avril, Edinburgh. Hall à Gordon. Est content d'apprendre que Bell a reçu le traitement promis par le gouverneur du Haut-Canada. Il a fait savoir au procureur général d'Ecosse que Taylor préférait s'établir à Osnaburg (Osnabruck) plutôt qu'à Argenteuil, et il a demandé que le nom du rév. J M. Henderson fût inscrit comme ministre de la congrégation et surintendant d'une académie à Argenteuil. 338

4 avril, VilliersStreet. Loring à Goulburn (?). Envoie des pièces justificatives qui, croit-il, feraient disparaître l'impression défavorable que Bathurst a de luiau sujet de transactions de terrains. Pour obtenir une disculpation il s'est soumis aux frais considérables d'un voyage dans une saison inclémente et à la séparation de sa famille plutôt que de différer la solution par correspondance. 346

Inclus. Solomon Moore à Loring, 23 janvier. Il est satisfait de l'évaluation que ses voisins ont faite de ses améliorations; il sera prêt le 1er mars à livrer la place. 349

Des certificats établissant l'authenticité de la signature, etc., sont annexés. 350

Affidavit de Beardsley attestant les offres faites par Loring à Moore. Cette déclaration se termine comme suit: "De fait le déposant déclare "que, d'après la façon dont le dit Loring s'est conduit en cette affaire, du "commencement à la fin, il est convaincu de la parfaite intégrité des "intentions du dit Loring dans l'espèce, que ce dernier a agis vis-à-vis "du dit Moore non seulement avec justice, mais avec générosité." 352

9 avril, Temple. Firth à Bathurst. Apprend de Baldwin qu'il avait passé contrat pour la vente de sa (Firth) résidence d'York à raison de £1,100. Cette résidence est louée au gouvernement moyennant £130 livres par année, en sorte que la somme ne représenterait qu'un loyer de 8 ans au prix de vente, car elle a coûté £1,750; ce serait, pour lui, une perte de £650. Les sacrifices qu'il a faits en acceptant un emploi au Canada. Il laisse la question d'achat à la sage décision de Sa Seigneurie. 332

La réponse, ne portant ni signature ni date, est à l'effet que lord Bathurst ne pourrait traiter la question de la rémunération de ses (Firth) pertes, ni contrecarrer les mesures prises par le gouvernement colonial au sujet de l'achat de la résidence. 335

9 avril, Charles Street. Black à Goulburn. La cause du retard mis dans la livraison de la lettre de lord Liverpool: elle n'a été présentée qu'à l'arrivée de Gore, dont la lettre est en ce moment devant le secrétaire d'Etat. 290

9 avril, Panton Street. Charles Sheriff à Goulburn. Remercie pour la lettre de Bathurst. Son frère et son fils ont pris la mer; demande un duplicata qui sera présenté par eux, car il sera probablement attardé en Ecosse. 428

10 avril, Grafton Street. Scott à Bathurst. Présente le major Loring. L'auteur de la lettre est le capitaine Loring, M. R. Si ce n'est pas incompatible avec le règlement, il demande que le capitaine Loring ait une entrevue pour expliquer son affaire. 429

Inclus. Le capitaine Loring à sir William Scott. Son frère le capitaine Loring est venu pour exposer sa cause au sujet de terres qui lui ont été concédées dans le Haut-Canada, et il désire la soumettre personnellement à Bathurst. 430

10 avril, York. Requête de Stephen Steward demandant la charge de receveur général en remplacement du titulaire actuel qui a demandé sa retraite. 339

18 avril, Amirauté. Barrow à Goulburn. Relativement à la demande de passages pour le duc de Richmond et sa compagne, ainsi que pour Maitland et sa famille, à destination du Haut-Canada dans le navire qui portera sir John Sherbrooke, l'amirauté désire connaître les noms et le rang de tous ceux qui s'embarqueront. 229

1818.
22 avril, Charles Street. Requête de John Black à Bathurst. Expose de nouveau ses réclamations, la cause du retard qui a fait déclarer ses réclamations déchues. Parle des témoignages rendus à ses services par différentes autorités civiles et militaires, et demande un règlement favorable afin qu'il puisse partir pour Québec avec son fils à bord du bâtiment *Hunter*. Page 292

22 avril, Villiers Street. Loring à Goulburn. Ne veut pas insister sur un nouveau sujet auprès de Bathurst pendant la grave maladie de son fils, mais son esprit serait soulagé s'il recevait le plus tôt possible communication de la décision de Sa Seigneurie. 355

24 avril, Whitehall. Hobhouse au même. Transmet, pour être envoyé en Haut-Canada, le pardon d'Angélique Pilotte, convaincue de meurtre dans le district de Niagara. 242

27 avril, Limmulary. Mathewson à McNaughton. Envoie requête pour être présentée à Bathurst; désire avoir autant de terres que possible dans le Haut-Canada. 364

Incluse. Requête de Mathewson, exposant ses services et demandant une concession de terres. 366

(La requête est datée de Glenarm).

12 mai, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Demande une audience au sujet des retards mis à sa réclamation à la Trésorerie. 398

26 mai, Glengarry. Révd. A. Macdonell à Bathurst (personnelle). Les traitements du clergé et des instituteurs pour les habitants catholiques du Haut-Canada n'ont pas été payés, par suite, dit l'administrateur, du manque de fonds, la législature n'y ayant pas pourvu. L'embarras de ces personnes, qui ont quitté leur pays natal et qui sont aujourd'hui sans moyens de subsistance. Si ordre était donné de les payer à même la propriété des Jésuites, ils auraient un soulagement immédiat et les habitants catholiques seraient convaincus que leur clergé et leurs instituteurs sont soutenus par la générosité du roi indépendamment des fonds provinciaux. A déjà exprimé l'opinion que les fonctionnaires publics de la religion doivent pour vivre compter sur le gouvernement de Sa Majesté plutôt que sur leurs auditeurs, et il insiste maintenant sur ce point. 370

28 mai, Londres. Black à Goulburn. Relativement à la réponse de Bathurst, qui déclare ne voir aucune raison de changer d'opinion, il dit que la preuve de son affaire existe à Londres et qu'elle est accessible ; mais pour obvier à la difficulté, il demande une pièce de terre dans les nouveaux townships du Bas-Canada. A son arrivée à Québec, il donnera des garanties pour l'accomplissement des conditions. Les jalousies dont il a souffert ; ne peut croire que Bathurst et lui (Goulburn) soient mus par de pareils sentiments ; aussi ne peut-il penser que Bathurst va le laisser partir sans un ordre formel pour une partie de terres ou autrement. 304

29 mai, Villiers Street. Loring au même. Relativement à sa demande de terres à titre d'officier réformé, il est impossible d'établir tous les motivés dans une lettre officielle ; c'est pourquoi il prie qu'on lui donne l'occasion de répondre aux objections avant d'envoyer une réponse officielle. En recevant sa terre en dehors des établissements militaires, il a abandonné la qualification de provisions, etc.,—une économie considérable pour le public. 356

Incluse. Requête officielle, même date, demandant qu'en qualité d'officier réformé sa concession de 1,000 acres se trouve en dehors des établissements militaires dans le Haut-Canada. Transmet une lettre faisant voir que Sherbrooke consent à cette proposition. 357

Cockburn à Loring, 16 janvier. Sir John Sherbrooke n'a pas d'objections à ce qu'il (Loring) reçoive sa terre en dehors des établissements militaires. 359

2 juin, New Street. Edward Ellice à Goulburn. Demande un règlement de la réclamation du col. Nichol, qu'il ne connaît que par la renommée de ses services. 326

1818.

Incluse. Nichol à Ellice, 1er janvier. N'a pas reçu de réponse à sa demande; insiste pour un règlement. Page 329

4 juin, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Continue d'insister sur le règlement de sa réclamation pour services et pertes. 399

5 juin, Amirauté. R. W. Hay à Goulburn. Sera très obligé s'il (Goulburn) peut s'assurer que quelque chose peut être fait dans son ministère (des colonies) en faveur de la personne mentionnée dans la lettre, incluse, de lord Elgin. 230

Incluse. Elgin à Hay. Expose et recommande l'affaire de William Bell, qui a été pendant 18 ans au service du roi dans le Haut-Canada. 231

8 juin, Devon. Capitaine Thomas W. Stewart à Bathurst. Fait un appel en faveur d'une négresse qui lui a donné un refuge ainsi qu'à deux autres officiers qui avaient été retenus comme otages et s'étaient enfuis de Philadelphie. Une récompense de £100 chacun avait été promise pour leur capture, mais la négresse les a servis fidèlement jusqu'à ce qu'ils fussent échappés. 432

16 juin, Gardes à cheval. Torrens à Goulburn. Transmet copie de lettres du lieutenant Sutherland, à qui des terres ont été cédées dans le Haut-Canada, et qui demande un passage pour Québec en considération de ses 42 ans de services. 239

Incluse. Sutherland à Torrens, 15 juin, pour un passage, etc. 240

17 juin, Trésorerie. Harrison à Goulburn. Transmet minutes des lords de la Trésorerie dans l'affaire du lieutenant-colonel Nichol. 249

Incluse. Minute du 2 juin. Bien que la nature de ses pertes ne diffère pas de celle des pertes d'autres réclamants, ses services lui méritent d'être porté sur l'état de force pour gratifications militaires. 250

18 juin, Devon. Stewart à Goulburn. A reçu accusé de réception de sa lettre à Bathurst; mais comme la plus grande prudence est nécessaire pour garantir la sécurité de la personne en faveur de laquelle il a sollicité une récompense, il ne peut indiquer la résidence directe de la négresse avant d'avoir reçu des nouvelles d'Amérique, car il est possible qu'elle ait changé de résidence. Remerciements à Bathurst pour les bonnes intentions de Sa Seigneurie à l'égard de cette femme. 436

18 juin. Exposé (pas de signature) des désirs de Loring au sujet de la situation des terres auxquelles il a droit en qualité de major en retraite. 360

19 juin, Whitehall. Commission du commerce à Goulburn. A reçu onze lois (300-310) votées dans le Haut-Canada en février, mars et avril 1817. Celles portant les numéros 300 et 308 sont mises de côté pour plus ample examen. Les autres doivent être laissées à leurs cours. 236

21 juin, Trésorerie. Harrison au même (personnelle). La lettre officielle (*voir* date du 17) démontrera ce que la Trésorerie a fait dans l'affaire Nichol. Le retard est venu du désir qu'avaient Leurs Seigneuries d'aller plus loin, mais elles n'ont pu en trouver le moyen. 252

24 juin, Bureau de la marine. Commissaires de la marine au même. Transmetcopie de lettre, de Lewis, agent à l'Anse de Cork, déclarant qu'il n'a jamais entendu dire que Talbot emmenait avec lui des serviteurs à Québec à bord du *Brunswick*, jusqu'au jour où les colons furent embarqués, alors que ces serviteurs furent aussi reçus à bord. 244

Lewis aux commissaires de la marine, 19 juin. Explique ce qui a eu lieu avec Talbot au sujet de ses serviteurs auxquels on n'a pas refusé passage. 245

30 juin, Bureau de la marine. Bowen à Goulburn. Présente Tepping, lequel désire une entrevue au sujet d'un neveu qui est officier de marine dans le Haut-Canada. 307

15 juillet, Brimpton. De Puisaye au même (en français). S'est abstenu de pétitionner au sujet de ses propriétés et a laissé s'écouler 18 mois afin de donner tout le temps nécessaire pour obtenir des renseignements. A son âge et avec

1818.

une santé délabrée, il ne s'attendait pas à survivre à ce temps. Envoie un extrait qui rappellera la nature de ses réclamations. Page 423

Inclus. Extrait (en français). Le gouvernement a pris possession de sa propriété sur la rivière Niagara pour en faire un hôpital militaire et a occupé sa maison à York, qui fut détruite par un incendie, comme propriété publique. Pour ni l'une ni l'autre il n'a été payé ni reçu compensation. 425

1er août, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Est reconnaissant de la décision de la Trésorerie dans son affaire, quoique cette décision ne fut pas aussi favorable qu'il se croyait en droit de l'attendre ; demande une concession des terres de la couronne pour lui permettre de se refaire des pertes qu'il a subies. 403

1er août, Whitehall Place. W. D. Adams à Goulburn. L'auditeur lui a demandé des explications au sujet des nominations de Powell comme juge en chef et de Smith comme conseiller exécutif, et au sujet de l'autorisation de payer à Baby tout son traitement pour 1815 et 1816, quoiqu'il ait été absent pendant une partie de cette période. Demande l'autorisation nécessaire pour qu'il puisse régler ses comptes. 224

Inclus. Certificat de Gore à l'effet que deux ans (1815 et 1816) de traitement sont dus à Baby, qui s'est absenté une partie du temps avec la permission de Drummond. 225

11 août, York. Le sergent Brown à Goulburn. Transmet à Bathurst une requête dont l'objet n'est pas au pouvoir de l'administration provinciale. 308

Incluse. Requête à Bathurst, 10 août. Ayant dépensé son avoir en frais de voyage depuis la France pour se faire colon dans le Haut-Canada, il a obtenu l'occupation temporaire de terres confisquées ; demande possession permanente. 309

Permis d'occuper des terres confisquées décrites, daté 5 août 1818. 311

Certificats de service (deux). 312

(Dans le certificat du lieutenant-colonel Wells il est dit qu'il s'est offert volontairement de se mettre à la tête d'une cause perdue, au siège de Badajos, en avril 1812.)

17 août, Tavistock Hotel. Nichol à Bathurst. Sollicite une réponse à sa requête demandant des terres, car il a hâte de retourner en Haut-Canada. 406

19 août, Kew. Taylor à Goulburn. Appelle l'attention sur la requête de Bird, envoyée en février pour examen. 450

21 août Cupar Fife. James Wilson à Bathurst. Fait rapport que Gourlay, qui a fait une tournée politique dans le Haut-Canada, est du village de Craigrothie, et que son père était un spéculateur en terres qui est devenu banqueroutier. Le fils avait loué une ferme de son père, mais il s'est enfui parce qu'un mandat d'arrestation était lancé contre lui ; en Angleterre il s'était établi sur une ferme, mais il s'est querellé avec son propriétaire, a été privé de la ferme et s'en est allé au Canada. C'est un homme sans principes, désespéré, et peut devenir au Canada un aventurier dangereux.

24 août, Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. Ne s'attendait pas à recevoir des terres à d'autres conditions que celles qui sont accordées aux officiers militaires, mais appelle l'attention sur les pertes qu'il a subies par le fait qu'on a pris possession de sa propriété, lesquelles pertes s'élèvent à £10,000. 407

25 août, Ver. Street. Halton au même. Il a souvent reçu, d'habitants du Haut-Canada qui ont aidé à défendre la province, des lettres demandant si on a l'intention de les indemniser des pertes causées par la guerre qui a ruiné plusieurs d'entre eux. Lui rappelle le rapport fait en juillet 1816 par la commission chargée d'établir ces pertes ; mais on n'a pas encore donné de secours, ce qui crée beaucoup de mécontentements. Il ne fera d'observations qu'au sujet d'une seule de ces réclamations, estimée par les commissaires à £5,906 16s. 4d. pour fournitures et travaux. Il connaît l'ordre qui existe au sujet des biens-fonds confisqués, mais il peut

1818.

s'écouler bien des années avant de trouver les acheteurs, ou, s'ils peuvent être trouvés, les terres peuvent ne point produire la sixième partie des pertes, car les biens-fonds confisqués sont sujets aux dettes des propriétaires qui se sont enfuis, et les frais devront s'accumuler. Plusieurs lettres mentionnent que les citoyens des Etats-Unis qui ont subi des pertes pendant la guerre et dont plusieurs résident en vue des Haut-Canadiens ont depuis longtemps reçu rémunération de leur gouvernement. Peut-il faire rapport qu'une requête sera adressée au parlement en faveur des victimes du Haut-Canada? Page 219

25 août, Downing Street. Goulburn à Taylor. Regrette le retard survenu dans l'affaire Bird; elle est maintenant débarrassée de ses entraves, et la requête a été envoyée à la Trésorerie, dont il espère communiquer bientôt la décision. 451

28 août, Whitehall Place. Adams à Goulburn. Répète sa demande de soumettre à l'auditeur des autorisations au sujet de certains traitements débités dans son compte, afin de faire régler ce dernier. 226

4 septembre, Tavistock Hotel. Nichol au même. Accuse réception de la décision de Bathurst sur sa requête demandant des terres; cette décision étant finale, demande qu'on lui donne les recommandations nécessaires pour Maitland. 411

9 septembre, Tavistock Hotel. Le même au même (personnelle). Rectifie une erreur au sujet d'un droit de tonnage mentionné dans une lettre précédente. 412

11 septembre, Clonmell. Le major Nicholls au même. Comme les honoraires sur les concessions de terres étaient très considérables quand il a quitté le Haut-Canada, il désire savoir si dans le cas présent la terre sera donnée sans frais d'honoraires, et s'il peut se procurer la concession avant que la réduction ait lieu. Demande les formules nécessaires pour requête. 413

6 octobre, Tavistock Hotel. Nichol au même (personnelle). Transmet documents relatifs à l'affaire de madame Bostwick, veuve du lieutenant-colonel Bostwick, dont il a parlé avec détails dans une communication officielle à sir Francis de Rottenburg. La situation précaire de la veuve. 415

Inclus. Même date. Exposé des services du col. Bostwick. 416

17 octobre, St. Jame's. Kirkland à Bathurst. Transmet, pour examen, une requête du capitaine Archibald McLean, ci-devant de la milice incorporée du Haut-Canada. 344

22 octobre. Tavistock Hotel. Nichol à Goulburn. Est enchanté d'apprendre que Bathurst est favorablement disposé à l'égard de la réclamation de madame Bostwick. Envoie un extrait de la lettre de de Rottenburg sur les services de Bathurst. 419

Inclus. De Rottenburg à Nichol, 21 octobre. Si Goulburn veut se renseigner sur le mérite du lieutenant-colonel Bostwick, il (de Rottenburg) lui fera de ses services distingués un compte rendu satisfaisant. 421

25 octobre, Chatterford. Mal. McGregor à Goulburn. Il s'adresse encore une fois à Bathurst au sujet des terres indiennes sur la rivière Crédit, et il demande que ses observations soient transmises. 1. Les terres n'ont pas été concédées aux Indiens, comme il est dit dans la lettre de Bathurst à Gore, mais elles faisaient partie de leur propre territoire. 2. Ils ont retenu possession des bords de la rivière Crédit pour avoir le droit exclusif de la pêche, aujourd'hui envahie par les blancs, tant Canadiens qu'Américains, qui, sous prétexte de trafic, brutalisent les Indiens au moyen de spiritueux délétères qui les font mourir graduellement et les auront bientôt exterminés. 3. L'avantage qui en résultera pour les Mississaugas si son offre est acceptée, car non seulement ils seront protégés, mais ils en retireront un revenu permanent qui leur procurera nourriture et vêtements. 4. L'avantage au point de vue de la province. Il va construire des moulins qui coûteront £20,000 et qui auront pour résultat de faire cultiver des terres maintenant incultes. Si on le désire, il entrera dans plus de détails et donnera satisfaisantes garanties des engagements qu'il pourra contracter. 372

1818.
Sans date. Chisholm au même. Le révérend Alex. Macdonell a-t-il été élevé au rang d'évêque au Canada ? Page 320

3 novembre, Lac du Riz. Requête des colons du township de Smith demandant le remboursement de leur dépôt et de la moitié de leurs dépenses depuis Montréal. 381

7 novembre, Geneva. J. Drummond à Goulburn. Recommande Malcolm MacGregor pour une étendue de terre en Canada. 324

11 novembre, Mountfort Place. M. C. Cotton à Bathurst. Demande un emploi dans la colonie. 321

18 novembre, Clatterford. MacGregor à Goulburn. Envoie une lettre écrite le mois dernier, mais retenue jusqu'à ce qu'il pût l'accompagner de recommandations; en inclue une de Drummond, député de Perth, laquelle, avec une autre du général sir Charles Asgill, précédemment transmise, doit amplement suffire. Si sa présence est nécessaire au bureau, il est prêt à s'y rendre. 376

Incluses. Bathurst à Gore. Ne désire pas se mêler des concessions aux Indiens sur la rivière Crédit. 377

Requête de MacGregor à Gore, demandant à affermer des terres indiennes sur la rivière Crédit pour y construire des moulins, etc. 378

5 décembre, Clatterford. MacGregor à Goulburn. A propos des termes suivant lesquels il demande des terres sur la rivière Crédit, fait connaître les conditions auxquelles il s'engagera. 383

19 décembre, Trésorerie. Arbuthnot à Goulburn. Relativement à la lettre de Halton, agent du Haut-Canada, dit que la somme de £5,906 16s. 4d. pour fournitures n'a pas été payée. Robinson, commissaire général, ne peut donner aucun renseignement, mais dit qu'avant son départ du Canada toutes les réclamations avaient été invitées par avis public et que chaque réclamation véritable avait été réglée. 253